



**PROJET DE BUDGET-PROGRAMME
POUR L'EXERCICE BIENNAL**

1978-1979

Volume II

(Chapitres 11 à 26 et chapitres 1^{er}, 2 et 3 des recettes)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-DEUXIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 6 (A/32/6)

NATIONS UNIES



**PROJET DE BUDGET-PROGRAMME
POUR L'EXERCICE BIENNAL**

1978-1979

Volume II

(Chapitres 11 à 26 et chapitres 1^{er}, 2 et 3 des recettes)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-DEUXIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 6 (A/32/6)

NATIONS UNIES

New York, 1977

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Le présent volume contient les chapitres 11 à 26 et les chapitres 1er, 2 et 3 des recettes du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979. L'avant-propos et les annexes ainsi que les chapitres 1er à 10 figurent dans le volume I.

TABLE DES MATIERES

Volume II

	Pages
Sigles souvent utilisés	viii
A. — Prévisions de dépenses (suite)	
<i>Chapitres</i>	
11A. — Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	1
A. — <i>Organes directeurs</i>	7
1. — Sessions de la Conférence	7
2. — Autres organes directeurs	9
B. — <i>Direction exécutive et administration</i>	10
C. — <i>Programmes d'activité</i>	13
1. — Questions monétaires, questions financières et développement	13
2. — Recherche économique et analyse statistique	16
3. — Financement lié au commerce	18
4. — Commerce des produits de base	20
5. — Commerce des articles manufacturés	23
6. — Transports maritimes et ports	27
7. — Transfert des techniques	30
8. — Coopération économique entre pays en développement	34
9. — Commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents	37
10. — Programme spécial relatif aux pays en développement les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux pays en développement insulaires	40
11. — Assurances	43
12. — Facilitation du commerce	45
D. — <i>Appui aux programmes</i>	48
1. — Gestion des activités de coopération technique	48
2. — Affaires de la Conférence	50
3. — Services administratifs et services communs	55
11B. — Centre du commerce international	57
12. — Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	60
A. — <i>Organes directeurs</i>	66
1. — Conseil du développement industriel et son Comité permanent	66
2. — Troisième Conférence générale de l'ONUDI	67
B. — <i>Réunions et conférences spéciales</i>	69
C. — <i>Direction exécutive et administration</i>	70
D. — <i>Programmes d'activité</i>	72
1. — Coordination des politiques	72
2. — Etudes industrielles	81
3. — Opérations industrielles	92
E. — <i>Appui aux programmes</i>	99
1. — Services de conférence, information et relations extérieures	99
2. — Services administratifs et services communs	102
13. — Programme des Nations Unies pour l'environnement	106
A. — <i>Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)</i>	110
1. — Organes directeurs	115

2. – Direction exécutive et administration	116
3. – Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	118
4. – Programmes d'activité	
a) Liaison et représentation régionale	120
b) Environnement	122
c) Gestion du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement	127
5. – Appui aux programmes	
a) Services de conférence	129
b) Administration et services communs	131
c) Travaux de construction	134
B. – <i>Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains</i>	135
14. – Contrôle international des drogues	138
A. – <i>Organes directeurs</i>	142
B. – <i>Division des stupéfiants</i>	143
1. – Direction exécutive et administration	145
2. – Programmes d'activité	146
C. – <i>Secrétariat de l'organe international de contrôle des stupéfiants</i>	147
D. – <i>Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues</i>	150
15. – Programme ordinaire d'assistance technique	152
A. – <i>Développement économique, développement social, administration publique, services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme et contrôle des stupéfiants</i>	155
B. – <i>Services consultatifs régionaux et sous-régionaux</i>	156
C. – <i>Développement industriel</i>	157
16. – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	158
A. – <i>Organes directeurs</i>	164
B. – <i>Direction exécutive et administration</i>	165
C. – <i>Programmes d'activité</i>	
1. – Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés :	
a) Direction et coordination de la protection	167
b) Direction et coordination de l'assistance	171
c) Coordination régionale au Siège	174
d) Opérations ordinaires hors siège	176
2. – Opérations humanitaires spéciales	179
D. – <i>Appui aux programmes</i>	
1. – Administration, gestion et services généraux	180
2. – Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds	183
17. – Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	186
A. – <i>Direction exécutive et administration</i>	191
B. – <i>Programmes d'activité</i>	
1. – Coordination des secours en cas de catastrophe	194
2. – Prévention des catastrophes et planification préalable	198
C. – <i>Appui aux programmes : services administratifs et services communs</i>	202

TITRE V. – DROITS DE L'HOMME

18. – Droits de l'homme	205
A. – <i>Organes directeurs</i>	209
B. – <i>Direction exécutive et administration</i>	212
C. – <i>Activités dans le domaine des droits de l'homme</i>	214
D. – <i>Administration et services communs</i>	218

TITRE VI. – COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

19. – Cour internationale de Justice	221
A. – <i>Membres de la Cour</i>	224
B. – <i>Personnel du Greffe</i>	226
C. – <i>Services communs</i>	229

TITRE VII. – ACTIVITES JURIDIQUES

20. – Activités juridiques	231
A. – <i>Organes directeurs</i>	235
1. – Commission du droit international	237
2. – Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	239
3. – Le Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat	241
B. – <i>Réunions et conférences spéciales</i>	243
C. – <i>Service juridique</i>	246
1. – Direction exécutive et administration	249
2. – Programme d'activité	251
a) Service du droit commercial international	253
b) Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités	255
c) Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	256
d) Division de la codification	258
e) Division des questions juridiques générales	258

TITRE VIII. – SERVICES COMMUNS

21. – Information	261
A. – <i>Service de l'information (New York)</i>	266
1. – Direction exécutive et administration	269
2. – Programmes d'activité	271
a) Division de la radio et des moyens visuels	271
b) Division de la presse et des publications	275
c) Division des relations extérieures	277
d) Centre de l'information économique et sociale	279
3. – Appui aux programmes : service administratif	282
B. – <i>Service d'information (Genève)</i>	284
C. – <i>Centres d'information</i>	286
22. – Administration, gestion et services généraux	290
A. – <i>Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion</i>	294
B. – <i>Bureau des services financiers (New York)</i>	296
1. – Cabinet du Sous-Secrétaire général (Contrôleur)	299
2. – Division du budget	301
3. – Division de la coordination	303
4. – Division de la comptabilité	306
5. – Division de la trésorerie	308
C. – <i>Bureau des services du personnel (New York)</i>	311
1. – Cabinet du Sous-Secrétaire général	314
2. – Division de la coordination	317
3. – Division du recrutement (à l'exclusion du Service de recrutement pour l'assistance technique)	319
4. – Division de l'administration du personnel	322
5. – Service médical	324
D. – <i>Bureau des services généraux (New York)</i>	327
1. – Cabinet du Sous-Secrétaire général	331
2. – Service des archives et des dossiers	333
3. – Service des bâtiments	336
4. – Service de la sécurité et de la sûreté	338
5. – Service des achats et des transports	340
6. – Service des missions	342
7. – Service des communications	344
8. – Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	346
E. – <i>Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion</i>	357
1. – Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion (New York)	363
2. – Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion (Genève)	365
F. – <i>Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques</i>	367
1. – Cabinet du Directeur	369

2. – Centre de calcul de New York	370
3. – Bureau interorganisations pour les systèmes d'information et les activités connexes	373
4. – Centre international de calcul (Genève)	374
G. – <i>Services administratifs et financiers (Genève)</i>	375
1. – Cabinet du Directeur	378
2. – Section des systèmes administratifs	379
3. – Section des bourses de perfectionnement	381
4. – Division du budget	383
5. – Division des finances	385
6. – Division du personnel	387
H. – <i>Division des services généraux (Genève)</i>	389
1. – Cabinet du Chef de la Division	392
2. – Service des bâtiments et services techniques	394
3. – Section de la sécurité	396
4. – Service des achats, des transports et des travaux divers	398
5. – Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	400
I. – <i>Services de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)</i>	402
1. – Service de recrutement pour l'assistance technique (New York)	404
2. – Service de recrutement pour l'assistance technique (Genève)	407
J. – <i>Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)</i>	410
1. – Formation du personnel (New York)	412
2. – Formation du personnel (Genève)	422
3. – Formation du personnel (commissions régionales)	425
K. – <i>Dépenses diverses</i>	430
L. – <i>Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun</i>	433
1. – Commission de la fonction publique internationale	435
2. – Corps commun d'inspection	437
3. – Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives	438
23. – Services de conférence et bibliothèques	439
A. – <i>Département des conférences (New York)</i>	444
1. – Direction exécutive et administration	448
2. – Division de traduction	450
3. – Division d'interprétation et des séances	452
4. – Division de la rédaction et des documents officiels	454
5. – Division des publications	457
6. – Service administratif	460
B. – <i>Service des conférences (Genève)</i>	464
1. – Direction exécutive et administration	471
2. – Division des conférences	473
3. – Division d'interprétation	475
4. – Division linguistique	477
5. – Division des documents	478
C. – <i>Bibliothèque (New York)</i>	481
1. – Direction exécutive et administration	484
2. – Services de bibliothèque et de documentation	485
D. – <i>Bibliothèque (Genève)</i>	487
1. – Direction exécutive et administration	490
2. – Service de bibliothèque	491

TITRE IX. – DEPENSES SPECIALES

24. – Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies	495
---	-----

TITRE X. – CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

25. – Contributions du personnel	497
--	-----

TITRE XI. – DEPENSES D'EQUIPEMENT

26. – Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	499
--	-----

B. — Prévisions de recettes

Chapitres	Pages
1. — Recettes provenant des contributions du personnel	507
2. — Recettes générales	508
A. — <i>Recettes provenant de loyers</i>	508
B. — <i>Remboursements au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes</i>	509
C. — <i>Intérêts bancaires</i>	509
D. — <i>Vente de matériel usagé</i>	510
E. — <i>Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs</i>	510
F. — <i>Contributions d'Etats non membres</i>	510
G. — <i>Services de télévision et services analogues</i>	511
H. — <i>Remboursement d'une partie des frais de construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili</i>	510
I. — <i>Remboursement, à l'occasion du retrait de participants, de la cotisation versée par l'Organisation à la Caisse commune du personnel</i>	510
J. — <i>Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses de la Commission de la fonction publique internationale qui est à leur charge</i>	510
K. — <i>Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui est à leur charge</i>	510
L. — <i>Recettes accessoires</i>	511
3. — Activités productrices de recettes	513
A. — <i>Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale</i>	513
1. — <i>Vente de timbres-poste de l'ONU (New York et Genève)</i>	517
2. — <i>Magasin de souvenirs (New York)</i>	518
3. — <i>Comptoir d'articles pour cadeaux</i>	519
4. — <i>Restaurants et services annexes (New York)</i>	520
5. — <i>Redevances : médailles commémoratives</i>	520
6. — <i>Redevances : plaquettes d'argent massif représentant les drapeaux des Nations Unies</i>	520
7. — <i>Exploitation du garage (New York)</i>	522
8. — <i>Personnel de supervision et d'administration dont le coût est imputé sur les recettes</i>	523
B. — <i>Vente de publications</i>	526
C. — <i>Services destinés aux visiteurs</i>	526
1. — <i>Visites guidées (New York)</i>	526
2. — <i>Service des visites (Genève)</i>	529

SIGLES SOUVENT UTILISES

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CAC	Comité administratif de coordination
CCQA	Comité consultatif pour les questions administratives
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CIOIC	Commission intérimaire pour l'Organisation internationale du commerce
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
CPC	Comité du programme et de la coordination
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le désarmement
FUNU	Force d'urgence des Nations Unies
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des Etats américains
OIT	Organisation internationale du Travail
OMCI	Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UPU	Union postale universelle

**CHAPITRE 11A. – CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT**

TABLEAU 11A. 1. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
29 652,9 ^{a/}	2 628,3	8,8	820,4	2,8	556,1	1,9	4 004,8	13,5	33 657,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
32 281,2	820,4	177	438,2	1 081,6	3,3 % ^{b/}

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) Appui fonctionnel et administratif	
Fonds pour frais généraux	1 600
Total a)	1 600
b) Projets opérationnels	
PNUD	13 000
Autres fonds extra-budgétaires	2 000
Total b)	15 000
Total, a) et b)	16 600

Total, coûts directs	50 257,7
-----------------------------	----------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

24 366,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	74 624,5
---	----------

TABLEAU 11A.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				Dollars
A. Organes directeurs :											
1. Sessions de la Conférence	517,1	(517,1)(100)	177	34,2	10,8	2,1	(329,3)	(63,7)	187,8	-	
2. Autres organes directeurs	22	0,2	(22,2)(100,9)		-	-	(22)	(100)	-	(100)	
B. Direction exécutive et administration	2 447,7	192,7	7,9	207	8,4	57,2	2,3	456,9	18,6	2 904,6	13,2
C. Programmes d'activité :											
1. Questions monétaires, questions financières et développement	-	5 602,2	-	(7,1)	-	61,8	-	5 656,9	-	5 656,9	(0,1)
2. Recherche économique et analyse statistique	3 073,1	(3 073,1)(100)	-	-	-	-	(3 073,1)	(100)	-	-	-
3. Financement lié au commerce	2 826	(2 826)	(100)	-	-	-	(2 826)	(100)	-	-	-
4. Commerce des produits de base	5 045	233,9	4,6	(34,9)	(0,7)	93,3	1,9	292,3	5,8	5 337,3	(0,6)
5. Commerce des articles manufacturés	2 787,5	296,1	10,6	104,6	3,8	47,6	1,7	448,3	16,1	3 235,8	3,9
6. Transports maritimes et ports	2 476,4	65,6	2,6	86,9	3,5	41,9	1,7	194,4	7,8	2 670,8	3,4
7. Transfert des techniques	1 471,8	610,8	41,5	148,8	10,1	39,2	2,7	798,8	54,3	2 270,6	10
8. Coopération économique entre pays en développement	1 326,5	273	20,6	92,6	7	26,5	2	392,1	29,6	1 718,6	9,1
9. Commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents	1 001,4	236,7	23,6	-	-	18,9	1,9	255,6	25,5	1 257	-

TABLEAU 11A.2 (suite)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle	
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			
10. Programme spécial pour les pays en développement les moins avancés sans littoral et insulaires	-	926,9	-	51,7	-	15,9	-	994,5	11,3	
11. Assurances	623,8	24,2	3,9	19,7	3,2	12	1,9	55,9	10,5	
12. Facilitation du commerce	178,6	68,6	38,4	3	1,7	3,7	2,1	75,3	42,2	
D. Appui aux programmes :										
1. Gestion des activités de coopération technique	130,1	(12)	(9,2)	-	-	2	1,5	(10)	(7,7)	
2. Affaires de la conférence	2 127,7	268,3	12,6	53,8	2,5	33,3	1,6	355,4	16,7	
3. Services administratifs et services communs	3 598,2	257,3	7,1	(60,5)	(1,7)	92	2,6	288,8	8	
Total	29 652,9	2 628,3	8,8	820,4	2,8	556,1	1,9	4 004,8	13,5	
								33 657,7	3,3	

TABLEAU 11A. 3. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	2	-	-	1	2
Directeur (D-2)	9	10	-	-	9	10
Administrateur général (D-1)	15	17	-	-	15	17
Administrateur hors classe (P-5)	44	48	3	1	47	49
Administrateur de 1ère classe (P-4)	50	50	5	5	55	55
Administrateur de 2ème classe (P-3)	59	59	4	4	63	63
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	30	31	-	-	30	31
Total	209	218	12	10	221	228
Agents des services généraux :						
1ère classe	15	14	-	-	15	14
Autres classes	166	173	15	15	181	188
Total	181	187	15	15	196	202
TOTAL GENERAL	390	405	27	25	417	430

TABLEAU 11A. 4. – DEPENSES NON RENOUELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

1976-1977	1978-1979
Organes directeurs : Quatrième session de la Conférence	Organes directeurs : Cinquième session de la Conférence
517,1	177
Recherche économique et analyse statistique : Frais de voyage liés aux travaux du Groupe intergouvernemental chargé de la question des pays en développement les moins avancés (A/C.5/1708)	22,8
Financement lié au commerce : Assistance aux pays débiteurs à l'occasion de réunions spéciales sur le réaménagement de la dette (A/C.5/1708)	137,9
Transfert des techniques : Consultants pour aider à appliquer les décisions prises à la quatrième session de la CNUCED (A/C.5/31/49)	63
740,8	177

TABLEAU 11A.5. - COUTS INDIRECTS REPARTIS
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects repartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 11A																
	A	B	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	D		
Total			7,8	-	-	6,6	5,2	4,3	2,5	3,1	1,8	1,4	1,0	0,8	1,4	1,4	3,1
Chapitre 22.			41,0	-	-	36,2	29,0	20,2	16,6	12,7	9,3	7,2	5,0	2,2	7,2	18,0	187,4
A	4,1	20,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	145,7
B	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30,1
C	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,1
D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	177,9
E	1,3	20,4	29,8	-	-	37,5	22,8	20,0	16,0	12,3	8,8	7,0	4,8	1,8	6,8	17,4	3820,3
F	-	-	510,2	-	-	46,4	98,2	1,9	-	-	5,6	-	-	-	16,7	11,1	-
G	-	-	356,7	-	-	228,3	172,4	171,9	116,3	117,7	64,4	52,4	35,9	14,7	52,8	132,4	-
H	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J	-	-	28,0	-	-	18,6	14,2	12,4	9,2	8,3	5,2	4,1	2,7	1,0	4,5	11,0	14,9
K	-	-	13,4	-	-	8,6	6,5	5,7	4,2	3,8	2,4	1,9	1,3	0,5	2,1	5,1	6,8
L	-	-	19,9	-	-	12,8	9,7	8,5	6,4	5,7	3,6	2,8	1,9	0,7	3,1	7,6	10,2
Chapitre 23.			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(2)	5645,4	1102,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4541,7
(3)	6690,7	1841,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4869,7
(4)	3733,3	961,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2771,6
(5)	1363,7	-	303,1	-	-	255,2	199,4	187,5	135,6	119,6	74,8	55,8	39,9	16,0	-	-	-
REPARTITION DES COURS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE																	
A.	99,8	(9925,3)	477,8	-	-	1318,7	318,1	396,4	285,3	180,6	99,2	102,1	26,8	10,0	76,1	196,0	338,4
B.1	-	-	29,1	-	-	9,3	27,9	23,8	46,6	186,2	23,5	28,0	27,9	23,5	-	-	-
B.2	-	-	348,0	-	-	1022,8	696,0	1921,1	1171,9	348,0	-	281,4	-	-	-	-	-
B.3	-	-	1631,5	-	-	1460,8	909,5	1006,5	665,6	700,9	365,1	298,4	212,8	24,3	261,9	675,5	(9239,5)
TOTAL, COURS INDIRECTS REPARTIS	24366,8	5008,0	3871,3	-	-	13459,8	2505,0	3969,2	2489,4	1700,9	660,5	822,5	360,0	162,9	(963,1)	(2483,1)	(4284,0)
COURS DIRECTS	50257,7	187,8	7656,9	-	-	5337,3	3841,8	7844,8	3276,6	5922,6	1757,0	1934,5	1279,7	753,9	963,1	2483,1	4284,0
TOTAL, COURS INDIRECTS ET COURS DIRECTS REPARTIS	74624,5	5195,8	11528,2	-	-	18997,1	6344,8	11814,0	5760,0	7593,5	2417,5	2417,0	1699,7	916,9	-	-	-

Sous des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion

B. Bureau des services financiers (New York)

C. Bureau des services de personnel (New York)

D. Bureau des services généraux (New York)

E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion

F. Service de traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques

G. Services administratifs et financiers (Genève)

H. Division des services généraux (Genève)

I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)

J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)

K. Dépenses diverses

L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférences et bibliothèques (New York et Genève)

(2) Traduction, édition et dactylographie

(3) Publications et documentation

(4) Bibliothèques

REPARTITION DES COURS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :

A. Direction exécutive et administration

B.1 Gestion des activités de coopération technique

B.2 Affaires de la Conférence

B.3 Administration et services communs

Sous des lettres et chiffres des têtes de colonne :

Chapitre 23. Services de conférences et bibliothèques (New York et Genève)

A. Groupes directeurs

1. Secrétariat de la Conférence

2. Autres groupes directeurs

B. Direction exécutive et administration

C. Programmes d'activités

1. Questions financières, questions financières et développement

2. Recherche économique et analyses statistiques

3. Finances et aide financières

4. Commerce des produits de base

5. Commerce des articles manufacturés

6. Transport maritime et ports

7. Transport des techniques

8. Coopération économique entre pays en développement

9. Commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents

10. Programme spécial pour les pays en développement les moins avancés sans littoral et insulaires

11. Assurances

12. Facilitation du commerce

D. Appel aux programmes

1. Gestion des activités de coopération technique

2. Affaires de la Conférence

3. Services administratifs et services communs

a/ Représente le coût des services fournis au Centre du commerce international (chapitre 11B).

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

11A.1 Le budget-programme de la CNUCED pour 1978-1979 reflète la réorientation du programme de travail comme suite aux décisions prises à la quatrième session de la Conférence, tenue à Nairobi en 1976, et comprend les dépenses prévues pour la période préparatoire à la cinquième session de la Conférence qui aura lieu en 1979. Étant donné les incertitudes qui continuent à planer sur la situation économique mondiale et les incidences qu'elles pourraient avoir sur les décisions que les gouvernements prendront au sujet de leurs futures politiques en matière de commerce et de développement, il convient de considérer le programme de travail avec une certaine circonspection de manière à conserver une marge de manœuvre suffisante, en raison principalement du processus de négociations qui caractérise le fonctionnement de la CNUCED. Le projet de budget-programme donne un aperçu général des travaux que la CNUCED se propose d'accomplir au cours de l'exercice biennal à venir; on trouvera de plus amples détails sur les éléments de programme et les activités spécifiques de la CNUCED, y compris son programme de travail pour 1978-1979, dans le rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur son programme de travail (TD/B/643/Add.1), présenté en même temps que le présent projet de budget.

11A.2 Le projet de budget-programme pour 1978-1979 prévoit une croissance des programmes qui représente 3,3 p. 100 environ du coût du maintien en 1978-1979 des programmes approuvés pour 1976-1977. La croissance proposée comprend le coût d'un poste supplémentaire d'adjoint au Secrétaire général, ayant rang de Sous-Secrétaire général, et le coût de 14 autres postes nouveaux (7 postes d'administrateur et 7 postes d'agent des services

généraux). Il est proposé en outre de reclasser un poste d'agent des services généraux dans la catégorie des administrateurs. Parallèlement, une augmentation de crédit est prévue au titre des frais de voyage du personnel en mission (25 000 dollars aux taux de 1977), afin d'assurer à cette rubrique une croissance proportionnelle à celle de l'ensemble de la CNUCED. Par contre, on compte réaliser des économies au titre des consultants (50 000 dollars aux taux de 1977), des fournitures et accessoires (50 000 dollars aux taux de 1977) et des frais d'imprimerie (35 000 dollars aux taux de 1977). Ces ajustements sont répartis proportionnellement entre les programmes de la CNUCED et ne sont pas mentionnés dans l'exposé détaillé qui accompagne les programmes en question.

11A.3 Les crédits demandés au présent chapitre ne couvrent pas les coûts directs des services de conférence. Les crédits nécessaires à ce titre, qui étaient précédemment ouverts au présent chapitre, sont maintenant inscrits au chapitre 23B [Services de conférence (Genève)]. Le deuxième changement qui a été apporté au projet de budget-programme a consisté à indiquer séparément la part des dépenses du Centre CNUCED/GATT du commerce international qui est à la charge de l'ONU, pour laquelle les crédits demandés sont désormais inscrits au chapitre 11B.

11A.4 D'autres changements relatifs à la structure des programmes de la CNUCED sont exposés en détail dans les sections B "Direction exécutive et administration" et C "Programmes d'activité" du chapitre 11. Les changements proposés ont été examinés et approuvés par le Service de gestion administrative et il en sera tenu compte dans une édition révisée du manuel sur l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization).

A. - Organes directeurs

1. - SESSIONS DE LA CONFERENCE

TABLEAU 11A.6. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire	30	(30)	31	1,9	2,9	32,9
Heures supplémentaires	30	(30)	50	3	23	53
Frais de voyage du personnel envoyé à des missions	57,9	(57,9)	60	3,7	5,8	63,7
Imprimerie et reliure	324,6	(324,6)	-	-	(324,6)	-
Location et entretien du matériel	34,3	(34,3)	-	-	(34,3)	-
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	6	(6)	6	0,4	0,4	6,4
Services divers	34,3	(34,3)	30	1,8	(2,5)	31,8
Total	517,1^{a/}	(517,1)	177	10,8	(329,3)	187,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	177	177	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

187,8

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

5 008

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

5 195,8

a/ Non compris un crédit de 2 516 100 dollars ouvert à ce chapitre en 1976-1977 et désormais inscrit, aux fins de comparaison, au chapitre 23B /Services de conférence (Genève)/, chapitre auquel les crédits nécessaires pour les services de conférence de la cinquième session de la CNUCED seront ouverts pour l'exercice biennal 1978-1979.

TABLEAU 11A. 7. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Sessions de la Conférence

1976-1977		1978-1979	
Quatrième session de la Conférence	517,1	Cinquième session de la Conférence	177
	517,1		177

1. – SESSIONS DE LA CONFERENCE

11A.5 Dans sa résolution 90 (IV) du 30 mai 1976, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a recommandé que, conformément au paragraphe 2 de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale, telle qu'elle a été modifiée par la résolution 2904 (XXVII) du 26 septembre 1972, la cinquième session de la Conférence n'ait pas lieu plus de trois ans après la quatrième session. Sur la recommandation du Conseil du commerce et du développement [décision 148 (XVI) du 23 octobre 1976], l'Assemblée générale a décidé¹, à sa trente et unième session, de tenir la cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 1979, et elle a prié le Conseil du commerce et du développement, à sa dix-septième session, de présenter une recommandation concernant le lieu, la date et la durée de la session, en prenant en considération l'offre qui a été faite à cet égard par le Gouvernement philippin.

11A.6 Jusqu'à présent, aucune décision n'a été prise quant aux détails de l'organisation de la cinquième session. On a donc présumé que les services à fournir à cette occasion seraient les mêmes que ceux qui ont été assurés à la quatrième session, à savoir : a) que les services d'interprétation fournis permettraient de tenir simultanément six séances, dont trois équivaldraient à une séance plénière et trois seraient de moindre importance; b) que la documentation de fond établie avant la Conférence et présentée par le secrétariat, y compris les documents de caractère général mais à l'exclusion des documents administratifs et des documents présentés par d'autres instances, ne dépasserait pas 1 250 pages standard ronéotypées; et c) que les actes imprimés de la Conférence ne comprendraient que certains documents établis avant la session, les rapports des grandes commissions et des groupes de travail et autres documents

constituant le rapport de la Conférence ainsi que ses décisions et résolutions.

11A.7 Les dépenses prévues pour la cinquième session de la Conférence ne tiennent pas compte du coût d'une session préparatoire du Conseil, celui-ci n'ayant pas encore pris de décision à cet égard au moment où les présentes prévisions ont été établies. Conformément à la résolution 2609 (XXIV) de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1969, les dépenses ont été calculées comme si la Conférence devait se tenir à Genève, le gouvernement du pays hôte prenant à sa charge toutes les dépenses supplémentaires occasionnées par la tenue de la Conférence ailleurs qu'à Genève.

11A.8 Il est prévu que les services à fournir pour la cinquième session comprendront :

a) Le service de 240 séances avec interprétation (et comptes rendus analytiques pour 30 séances);

b) Trois cents pages de comptes rendus analytiques, 2 500 pages de documentation à établir avant, pendant et après la session (1 250, 900 et 350 pages respectivement) et à traduire dans cinq langues, et 800 pages à imprimer dans six langues;

c) Environ 20 millions de pages à reproduire et distribuer.

11A.9 Comme il est indiqué dans l'introduction, les crédits demandés pour couvrir le coût des services de conférence sont prévus au chapitre 23B. Les crédits demandés au chapitre 11 ne concernent que les besoins du secrétariat de la CNUCED au titre du personnel temporaire, des heures supplémentaires, des frais de voyage du personnel envoyé à des sessions, des dépenses de représentation (D-1 et au-dessous) et des fournitures et services divers, y compris les communications. Il n'est pas prévu de dépenses d'imprimerie car on espère que l'amélioration de la qualité du procédé offset employé pour la reproduction des documents dans les ateliers du secrétariat permettra de l'utiliser pour toute la documentation de la Conférence.

¹ Par sa résolution 31/159 du 21 décembre 1976.

2. - AUTRES ORGANES DIRECTEURS

TABLEAU 11A. 8. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	22	0,2	(22,2)	-	(22)	-
Total	22	0,2	(22,2)	-	(22)	-

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total au maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
22,2	(22,2)	-	-	(22,2)	(100)

 2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	-
	-
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

2. - AUTRES ORGANES DIRECTEURS

11A.10 Outre la Conférence proprement dite, les autres organes qui définissent la politique générale sont le Conseil du commerce et du développement et le Comité consultatif du Conseil et de la Commission des produits de base. Dans sa décision 145 (XVI), du 23 octobre 1976, le Conseil du commerce et du développement a estimé, eu égard à ses débats antérieurs et aux résultats de la quatrième session de la Conférence, que son comité consultatif n'avait plus de raison d'être, et il a recommandé à l'Assemblée générale, à sa trente et unième session, d'apporter un nouvel amendement à sa résolution 1995 (XIX) du 30 décembre 1964 en supprimant la deuxième phrase de l'alinéa a du paragraphe 23 de ladite résolution, autorisant ainsi la suppression du Comité consultatif. Le Conseil a également décidé que son comité consultatif serait officiellement dissout à compter de la date à laquelle l'Assemblée générale donnerait suite à sa recommandation, ce qu'elle a fait le 21 décembre 1976 dans sa résolution 31/2 B. En conséquence, le crédit de 22 000 dollars ouvert en 1976-1977 pour les frais de voyage des représentants n'est plus nécessaire pour l'exercice biennal 1978-1979.

B. - Direction exécutive et administration

TABLEAU 11A.9. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 839,5	134,5	143,2	39,3	317	2 196,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	9	0,1	-	0,4	0,5	9,5
Consultants	36,2	0,3	-	1,6	1,9	38,1
Heures supplémentaires	6,3	3,1	(1,4)	0,6	2,3	8,6
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	14	2,4	6	-	8,4	22,6
Autres dépenses communes de personnel	482,7	41,7	39,2	10,8	91,7	574,4
Frais de voyage du personnel	60	10,6	20	4,5	35,1	95,1
Total	2 447,7	192,7	207	57,2	456,9	2 904,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 640,4	207	-	141,6	348,6	13,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 2 904,6

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(2 904,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 11A. 10. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	2	-	-	1	2
Directeur (D-2)	-	2	-	-	-	2
Administrateur général (D-1)	4	3	-	-	4	3
Administrateur hors classe (P-5)	3	4	-	-	3	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	4	-	-	3	4
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	16	20	-	-	16	20
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	2	-	-	1	2
Autres classes	12	16	-	-	12	16
Total	13	18	-	-	13	18
TOTAL GENERAL	29 ^{a/}	38	-	-	29 ^{a/}	38

a/ Compte tenu du transfert du Groupe de l'information (un poste D-1, un poste P-5, un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux) du programme "Services communs" au présent programme, compensé par le transfert du Groupe de la correspondance (4 postes d'agent des services généraux) du présent programme au programme "Affaires de la Conférence".

B. – Direction exécutive et administration

11A.11 Ce programme a trait aux fonctions de direction et d'administration générale du secrétariat de la CNUCED qu'assume le Secrétaire général de la CNUCED, directement secondé dans cette tâche par le personnel de son cabinet. Outre les tâches définies dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977¹, ce programme comprend maintenant les activités suivantes :

a) Les activités de liaison au Siège de l'Organisation des Nations Unies, qui relevaient précédemment du programme "Financement lié au commerce";

b) Les activités d'information, qui relevaient précédemment du programme "Services communs"².

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trentième session, Supplément no 6 (A/10006), par. 11.18.

² Ibid., par. 11.69.

11A.12 Jusqu'à présent, les fonctions de liaison au Siège de l'Organisation des Nations Unies étaient assumées par le Directeur du Bureau de la CNUCED à New York, qui était en même temps chargé du programme de fond "Financement lié au commerce". Il était secondé dans cette tâche par un administrateur et trois agents des services généraux qui y étaient affectés à plein temps; il pouvait également faire appel au personnel d'autres services organiques et administratifs du Bureau de New York, en tant que de besoin. Ces fonctions de liaison étaient les suivantes : représenter le Secrétaire général de la CNUCED au Siège de l'Organisation des Nations Unies et auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège en Amérique du Nord, assurer la liaison avec l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et d'autres organes de l'ONU et contribuer à la coordination intersecrétariats au Siège. L'intensification et l'élargissement de la portée de ces activités, ainsi que les négociations et discussions en cours

au sein d'organes intergouvernementaux établis à New York, en particulier l'Assemblée générale, concernant des questions qui intéressent les travaux de la CNUCED, ont sensiblement accru le volume des travaux de liaison.

11A.13 Pour assurer la continuité des fonctions susmentionnées après le transfert à Genève (en 1977) du programme "Financement lié au commerce" et pour renforcer le dispositif actuel de manière à pouvoir faire face au volume de travail, il est proposé de garder à New York un petit bureau de liaison composé d'un directeur (D-2), secondé par deux administrateurs (un P-5 et un P-3), et trois agents des services généraux. En outre, pour renforcer ce bureau, Genève enverrait par roulement deux administrateurs de divisions organiques. La classe du poste du chef de ce bureau est particulièrement importante, car l'intéressé devrait être habilité à se prononcer, au nom du Secrétaire général de la CNUCED, sur des questions de fond et des questions administratives. Le système des Nations Unies mettant de plus en plus l'accent sur les consultations et la représentation à un niveau élevé, il importe que le deuxième poste d'administrateur soit occupé par un administrateur hors classe possédant les connaissances et l'expérience politiques et spécialisées nécessaires pour participer à des discussions et réunions de ce genre, et capable de remplacer le directeur en l'absence de celui-ci. Ces fonctions étaient auparavant assumées, selon qu'il convenait, par les chefs de section de la division organique transférée à Genève.

11A.14 Comme il est indiqué dans les paragraphes 11.19 à 11.22 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977, un groupe d'évaluation et de coordination de la politique économique a été créé au Cabinet du Secrétaire général de la CNUCED au début de 1976. Ce groupe aide le Secrétaire général à évaluer les politiques actuelles dans le domaine du commerce et du développement et à définir de nouvelles options, compte tenu des objectifs énoncés dans les résolutions 3201 (S-VI), 3202 (S-VI), 3281 (XXIX) et 3362 (S-VIII) de l'Assemblée générale; il aide également à coordonner la formulation des politiques et les travaux de recherche des programmes de fond de la CNUCED.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

11A.15 Il est proposé de créer un second poste de sous-secrétaire général pour un autre secrétaire général adjoint de la CNUCED. S'il est nécessaire de renforcer ainsi

la capacité de gestion du Cabinet du Secrétaire général, c'est tout d'abord en raison des difficultés croissantes auxquelles on se heurte pour superviser et coordonner des programmes de fond toujours plus nombreux et de portée plus vaste. Si deux secrétaires généraux adjoints se partageaient la tâche de coordination des programmes de fond, les travaux de la CNUCED y gagneraient en efficacité et en cohérence. Par ailleurs, le rôle de négociation de la CNUCED, sur lequel la Conférence a vivement insisté à sa quatrième session, exige que l'on redouble d'efforts dans le domaine des relations extérieures avec les gouvernements et les groupes régionaux et de la collaboration technique avec d'autres institutions du système des Nations Unies, y compris les commissions régionales. Le nouveau Secrétaire général adjoint serait tout particulièrement chargé de ces fonctions, tandis que le Secrétaire général adjoint actuel continuerait à s'occuper des questions d'administration interne.

11A.16 Les autres postes nouveaux demandés pour le présent programme sont les suivants : a) un poste d'administrateur hors classe (P-5) pour le Bureau de liaison de New York, pour les raisons exposées au paragraphe 11A.13 ci-dessus; b) un poste d'agent des services généraux pour le Cabinet du Secrétaire général, pour un(e) secrétaire du Secrétaire général adjoint proposé; et c) un poste d'agent des services généraux pour les activités d'information, vu les demandes de plus en plus nombreuses de renseignements et de documents sur la CNUCED, qui résultent, comme il est indiqué dans le document TD/B/619, d'un nouvel intérêt éveillé par la quatrième session de la CNUCED.

Transfert de postes

11A.17 Il est proposé de transférer au présent programme les postes suivants : un poste de directeur (D-2), un poste P-3 et 3 postes d'agents des services généraux (1re classe et autres classes) pour le Bureau de liaison de New York, et un poste d'administrateur général (D-1), un poste P-5, un poste P-3 et 3 postes d'agent des services généraux pour constituer le Groupe de l'information qui relevait précédemment du programme "Services communs". D'autre part, 4 postes d'agent des services généraux, constituant le Groupe de la correspondance, seraient transférés du présent programme au programme "Affaires de la Conférence".

11A.18 Un échange de postes est également proposé entre le Groupe d'évaluation et de coordination de la politique économique et le programme "Gestion des activités de coopération technique", le premier échangeant avec le second un poste d'administrateur général (D-1) contre un poste de directeur (D-2).

C. - Programmes d'activité

 1. - QUESTIONS MONÉTAIRES, QUESTIONS FINANCIÈRES
ET DÉVELOPPEMENT

TABLEAU 11A. 11. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	-	4 193	24,2	39,3	4 256,5	4 259,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	24,7	-	1,1	25,8	25,8
Consultants	-	108,4	(5)	4,6	108	108
Heures supplémentaires	-	6,1	-	0,3	6,4	6,4
Groupes spéciaux d'experts	-	30,6	-	1,4	32	32
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	-	1,2	-	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	-	1 087,6	6,2	9,8	1 103,6	1 103,6
Frais de voyage du personnel	-	68,4	-	3,1	71,5	71,5
Imprimerie et reliure	-	82,2	(32,5)	2,2	51,9	51,9
Total	-	5 602,2	(7,1)	61,8	5 656,9	5 656,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 602,2	(7,1)	-	16,4	9,3	0,1 %

 2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		-
	Total a)	-
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD		2 000
	Total b)	2 000
	TOTAL GENERAL	2 000

Total, coûts directs	7 656
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

3 871,3

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	11 528,2
--	----------

TABLEAU 11A. 12. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : questions monétaires, questions financières et développement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	-	1	-	-	-	1
Administrateur général (D-1)	-	3	-	-	-	3
Administrateur hors classe (P-5)	-	5	-	-	-	5
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	6	-	-	-	6
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	13	-	-	-	13
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	10	-	-	-	10
Total	-	38	-	-	-	38
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	6	-	-	-	6
Autres classes	-	40	-	-	-	40
Total	-	46	-	-	-	46
TOTAL GENERAL	-	84	-	-	-	84

1. – QUESTIONS MONÉTAIRES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT

11A.19 Ce programme sera exécuté par une nouvelle division, la Division des questions monétaires, des questions financières et du développement qui a été créée à la suite de la décision prise par la CNUCED de regrouper les activités de deux programmes intitulés "Recherches économiques et analyses statistiques" et "Financement lié au commerce".

11A.20 Les objectifs du programme et les éléments de programme prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Objectifs : encourager, dans les domaines financier et monétaire, l'adoption de politiques internationales conformes aux besoins des pays en développement; examiner et évaluer le développement de l'économie mondiale à court terme et à plus longue échéance; fournir, pour l'exécution du programme de travail de la CNUCED, des services statistiques et informatiques (systèmes documentaires notamment).

Note : depuis que le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 a été établi, plusieurs résolutions ayant des répercussions sur ce programme ont été adoptées par la Conférence [résolution 94 (IV)], le Conseil du commerce et

du développement [résolutions 144 (XVI), 146 (XVI) et 150 (XVI)] et l'Assemblée générale (résolutions 31/158 et 31/174).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1046 à 1050 (Financement lié au commerce) et par. 1059 à 1065 (Recherches économiques et analyses statistiques).

c) Pourcentage des ressources du grand programme : 24¹.

d) Éléments de programme :

i) Les courants de ressources financières à destination et en provenance des pays en développement, y compris l'analyse de la mobilisation, par les pays en développement, de leurs propres ressources : établissement d'études et de rapports périodiques à l'intention de la Commission des invisibles et du financement lié au commerce, du Conseil du commerce et du développement et de l'Assemblée générale, selon les besoins, sur les principales questions suivantes :

a. Volume, modalités et conditions des apports financiers par rapport au besoin de financement

¹ Dans le cadre de ce programme d'activité et de tous ceux qui suivent, le pourcentage indiqué se rapporte aux ressources totales demandées pour le grand programme "Commerce international".

- extérieur des pays en développement, eu égard aux efforts qu'ils déploient pour mobiliser leurs propres ressources aux fins du développement. Mise en place d'un système général global de rapports sur les courants financiers et particulièrement sur les courants de ressources destinées au développement entre pays en développement. Examen régulier des renseignements concernant les sorties de capitaux nationaux et l'incidence de la conclusion de conventions fiscales et autres facteurs sur la balance des paiements des pays en développement;
- b. Endettement des pays en développement;
- c. Les crédits à l'exportation comme moyen de promouvoir les exportations des pays en développement et élaboration de propositions relatives à un système de garantie des crédits à l'exportation;
- d. Questions concernant la coopération financière et monétaire entre pays en développement;
- ii) Problèmes monétaires internationaux, y compris le financement compensatoire :
- a. Examen des arrangements monétaires internationaux actuels du point de vue, en particulier, de leurs conséquences pour les pays en développement;
- b. Dosage optimal à opérer entre les politiques d'ajustement et de financement pour atténuer les déficits de la balance des paiements des pays en développement;
- iii) Interdépendance des problèmes du commerce, du financement du développement et du système monétaire international : dans le contexte de l'évolution actuelle de l'économie mondiale, cette analyse traitera des politiques adoptées par les pays développés et par l'ensemble de la communauté internationale en matière monétaire, commerciale et financière, et surtout de la mesure dans laquelle ces politiques concordent et sont conformes aux impératifs du développement à court et à long terme. Etablissement de rapports semestriels sur les "perspectives économiques mondiales", sur la base des résultats analytiques des travaux réalisés sur les projections commerciales et les besoins de capitaux en liaison avec le projet LINK (voir rubrique vi ci-après);
- iv) Examen et évaluation des recommandations de politique générale : établissement de rapports sur la mise en œuvre des recommandations de politique générale du ressort de la CNUCED qui sont énoncées dans la Stratégie internationale du développement, la Charte des droits et devoirs économiques des Etats et le Programme d'action adopté par l'Assemblée générale à sa sixième session extraordinaire;
- v) Perspectives commerciales et besoins en capitaux des pays en développement, y compris l'appui fonctionnel à la coopération technique et contribution de la CNUCED à la fixation d'objectifs globaux :
- a. Etablissement de prévisions à court terme concernant le commerce, la balance des paiements, les ressources financières et les politiques d'investissement, dans le cadre du système LINK;
- b. Elaboration de projections à long terme des perspectives commerciales et des besoins de capitaux des pays en développement pour la troisième décennie des Nations Unies pour le développement. Ce travail comprendra la quantification des incidences des diverses hypothèses de développement (projections jusqu'à l'an 2000);
- c. Pour améliorer les prévisions à court terme et les projections à long terme, la série de 50 modèles relatifs à des produits de base établie en 1976 et 1977 sera perfectionnée pour ce qui est des prévisions de l'évolution des prix et du volume des exportations. On cherchera également à quantifier l'incidence des différentes hypothèses concernant l'énergie sur les perspectives de développement des pays en développement;
- d. Etablissement d'études concernant la mobilisation des ressources dans les pays en développement, en particulier en ce qui concerne les mesures nationales visant à accroître l'épargne, à créer des emplois et à améliorer la répartition du revenu;
- vi) Services statistiques et traitement de l'information :
- a. Systèmes de traitement des données et systèmes informatiques : cette activité comporte l'exploitation, en commun avec la Commission économique pour l'Europe et en coopération étroite avec d'autres services ou institutions comme le Bureau de statistique des Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, d'un groupe de traitement de l'information qui fournit en outre des services d'analyse de systèmes et de programmation pour les activités de la CNUCED, y compris son administration. Cette activité a nécessité plus de mois de travail qu'il n'en était prévu au budget de 1976-1977 et le programme a été exécuté grâce à des ressources spéciales. En 1977, l'accroissement du volume de travail a été principalement imputable : a) au programme intégré pour les produits de base, qui a exigé la création d'une banque de données et l'élaboration de plusieurs programmes économétriques; et b) à la mise en œuvre du système central LINK sur les ordinateurs du Centre de calcul international. Les travaux de quantification relatifs au programme intégré pour les produits de base et aux perspectives économiques mondiales, et le passage de cycles de prévisions biennaux à des cycles semestriels obligerait non seulement à doubler la capacité des banques de données mais aussi à recourir beaucoup plus largement au système en 1978-1979;
- b. Services statistiques : cette activité comprend l'établissement d'un *Manuel de statistiques du commerce international et du développement* et des travaux statistiques nécessaires aux autres services du secrétariat de la CNUCED. En 1978-1979, le Groupe de traitement de l'information sera chargé d'un système central de contrôle des courants de capitaux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) [voir rubrique i ci-dessus].

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transfert de postes

11A.21 Le tableau d'effectifs proposé pour ce programme compte 22 postes d'administrateur et 22 postes d'agent des services généraux antérieurement financés au titre du programme "Financement lié au commerce" et 16 postes d'administrateur et 23 postes d'agent des services généraux qui étaient financés au titre du programme "Recherches économiques et analyses statistiques".

Poste nouveau

11A.22 Un nouveau poste d'agent des services généraux est demandé pour un opérateur de perforatrice pour éliminer un sérieux goulet d'étranglement qui s'est créé au Groupe de traitement électronique de l'information.

11A.23 Les dépenses relatives à l'utilisation des installations de traitement de l'information du Centre international de calcul sont indiquées au chapitre 22F.

2. - RECHERCHE ECONOMIQUE ET ANALYSE STATISTIQUE

TABLEAU 11A. 13. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale
Postes permanents	2 224,3	(2 224,3)	-	-	(2 224,3)	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	19,8	(19,8)	-	-	(19,8)	-
Consultants	71,5	(71,5)	-	-	(71,5)	-
Heures supplémentaires	6,8	(6,8)	-	-	(6,8)	-
Groupes spéciaux d'experts	30,3	(30,3)	-	-	(30,3)	-
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	(1,2)	-	-	(1,2)	-
Autres dépenses communes de personnel	605,2	605,2	-	-	(605,2)	-
Frais de voyage du personnel	55,2	(55,2)	-	-	(55,2)	-
Imprimerie et reliure	58,8	(58,8)	-	-	(58,8)	-
Total	3 073,1	(3 073,1)	-	-	(3 073,1)	-

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	-
	-
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 11A. 14. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : recherche économique et analyse statistique

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	-	-	-	1	-
Administrateur général (D-1)	1	-	-	-	1	-
Administrateur hors classe (P-5)	4	-	-	-	4	-
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	-	-	-	3	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	7	-	-	-	7	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	6	-	-	-	6	-
Total	22	-	-	-	22	-
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	-	-	-	2	-
Autres classes	26	-	-	-	26	-
Total	28	-	-	-	28	-
TOTAL GENERAL	50	-	-	-	50	-

TABLEAU 11A. 15. – DEPENSES NON RENOUEVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : recherche économique et analyse statistique

	1976-1977		1978-1979	
Groupe intergouvernemental chargé de la question des pays en développement les moins avancés (A/C.5/1708) :				
Frais de voyage du personnel	22,8		Néant	-
	22,8			-

2. – RECHERCHE ECONOMIQUE ET ANALYSE STATISTIQUE

11A. 24 Il est proposé de mettre fin à ce programme en 1978-1979 et de réaffecter 16 postes d'administrateur et 23 postes d'agent des services généraux au programme "Questions monétaires, questions financières et développement", et 6 postes d'administrateur et 5 postes d'agent des services généraux au programme "Pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires".

3. – FINANCEMENT LIE AU COMMERCE

TABLEAU 11A. 16. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 845,4	(1 845,4)	-	-	(1 845,4)	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	39,3	(39,3)	-	-	(39,3)	-
Consultants	188,3	(188,3)	-	-	(188,3)	-
Heures supplémentaires	5,9	(5,9)	-	-	(5,9)	-
Groupes spéciaux d'experts	25,6	(25,6)	-	-	(25,6)	-
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	(1,2)	-	-	(1,2)	-
Autres dépenses communes de personnel	597,2	(597,2)	-	-	(597,2)	-
Frais de voyage du personnel	72,1	(72,1)	-	-	(72,1)	-
Imprimerie et reliure	51	(51)	-	-	(51)	-
Total	2 826	(2 826)	-	-	(2 826)	-

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

TABLEAU 11A. 17. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : financement lié au commerce

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	-	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	-	-	-	2	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	-	-	-	3	-
Administrateur de 1ère classe (P-4)	6	-	-	-	6	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	9	-	-	-	9	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	-	-	-	4	-
Total	25	-	-	-	25	-
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	6	-	-	-	6	-
Autres classes	20	-	-	-	20	-
Total	26	-	-	-	26	-
TOTAL GENERAL	51	-	-	-	51	-

TABLEAU 11A. 18. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : financement lié au commerce

1976-1977		1978-1979	
Réunions spéciales préalables aux négociations de réaménagement de la dette (A/C.5/1708) :		Néant	
Consultants	100		
Personnel temporaire	24		
Frais de voyage	13,9		
	137,9		-

3. – FINANCEMENT LIE AU COMMERCE

11A. 25 Il est proposé de mettre fin à ce programme en 1978-1979 et de réaffecter 22 postes d'administrateur et 22 postes d'agent des services généraux au programme "Questions monétaires, questions financières et développement", de garder 2 postes d'administrateur et 3 postes d'agent des services généraux pour le Bureau de liaison de New York et de transférer un poste d'administrateur et un poste d'agent des services généraux au programme "Services administratifs et services communs".

4. - COMMERCE DES PRODUITS DE BASE
TABLEAU 11A. 19. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS*(En milliers de dollars des Etats-Unis)***1) Budget ordinaire**

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	2 824,7	220,9	-	36,4	257,3	3 082
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	719,1	0,2	-	21,9	22,1	741,2
Consultants	267,6	1,4	-	10,2	11,6	279,2
Heures supplémentaires	6,8	0,1	(0,9)	0,3	0,5	6,3
Groupes spéciaux d'experts	58,4	0,6	(29)	1,4	(27)	31,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	962,4	9,2	-	14,9	24,1	986,5
Frais de voyage du personnel	146	0,9	-	5,8	6,7	152,7
Imprimerie et reliure	58,8	0,6	(5)	2,4	(2)	56,8
Total	5 045	233,9	(34,9)	93,3	292,3	5 337,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 278,9	(34,9)	-	-	(34,9)	(0,6) %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	-
Total a)	-
b) <u>Projets opérationnels</u> PNUD	200
Total b)	200
TOTAL GENERAL	200

Total, coûts directs	5 537,3
-----------------------------	----------------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

13 459,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	18 997,1
---	-----------------

TABLEAU 11A. 20. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : commerce des produits de base

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	8	-	-	8	8
Administrateur de 1ère classe (P-4)	9	9	-	-	9	9
Administrateur de 2ème classe (P-3)	10	10	-	-	10	10
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	32	32	-	-	32	32
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	22	22	-	-	22	22
Total	22	22	-	-	22	22
TOTAL GENERAL	54	54	-	-	54	54

4. – COMMERCE DES PRODUITS DE BASE

11A.26 Ce programme est exécuté par la Division des produits de base. Ses objectifs et les éléments de programme prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-dessous.

a) Objectifs : appliquer la résolution 93 (IV) de la Conférence, relative au programme intégré pour les produits de base, et s'attacher à réaliser les autres objectifs définis dans le plan à moyen terme qui ne sont pas directement visés par le dispositif de cette résolution.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1036 à 1041.

c) Pourcentage des ressources du grand programme : 22.

d) Eléments de programme :

i) Programme intégré pour les produits de base : la résolution 93 (IV) de la Conférence confie à la CNUCED un vaste programme de négociation sur un fond commun et sur toute une série de produits précis, dont la liste figure dans la résolution 93 (IV) et peut être complétée par le Comité intergouvernemental spécial du programme intégré. Bien que le programme soit assorti d'un calendrier qui doit se terminer à la fin de 1978, les activités liées au processus de négociation dépendront des décisions que prendront les gouvernements au cours des diffé-

rentes phases d'application du programme, qui pourrait bien se poursuivre en 1979. Les activités seront liées à un double processus de négociation :

a. Préparation et suivi de la conférence de négociation d'un fonds commun. La conférence doit se tenir en mars/avril 1977 mais les travaux se poursuivront sur les questions de procédure et les questions opérationnelles qui devront être réglées avant la création définitive du fonds;

b. Préparation des réunions consacrées à des produits précis, et, le cas échéant, des conférences ultérieures pour la négociation d'accords internationaux multidimensionnels sur les produits de base, prévoyant, le cas échéant, des mesures touchant l'instabilité des prix, l'amélioration des recettes d'exportation, la diversification, l'amélioration des structures du marché, etc.

Les travaux consistent essentiellement à fournir la documentation technique et les services fonctionnels nécessaires pour les réunions, et à tenir des consultations approfondies avec les gouvernements des Etats membres de la CNUCED et d'autres organismes internationaux spécialisés. Le calendrier initial prévoit quelque 90 semaines de réunions pour 1977 et 1978. De plus, le secrétariat devra fournir des services fonctionnels et de la documentation de fond au

nouveau comité intergouvernemental spécial qui est chargé d'examiner et de coordonner les travaux préparatoires, les négociations et l'application des mesures prévues dans le cadre du programme;

- ii) Activités en cours : cet élément de programme correspond aux activités de caractère continu énumérées ci-après, dans la mesure où elles ne s'inscrivent pas dans le cadre du programme intégré :
- a. Description et analyse des tendances du commerce des produits de base, notamment *Bulletin mensuel des prix des produits de base* et *Tungsten Statistics* (publication trimestrielle), projections économiques pour le commerce de produits de base particulier et, éventuellement, reprise de la publication *Etude sur les produits de base* en 1979;
 - b. Elaboration d'une politique internationale pour les produits de base : établissement d'études sur la commercialisation et la distribution; contributions aux travaux de la CNUCED touchant la coopération économique entre pays en développement, notamment dans le domaine de la commercialisation multinationale, des bourses de marchandises et des activités de coopération entre pays en développement; et examen de la situation énergétique, notamment dans les pays en développement;
 - c. Minéraux et métaux : outre les travaux sur les minéraux et métaux prévus par le programme intégré, ces activités comprennent les services fonctionnels à fournir au Comité du tungstène et à son groupe de travail et une participation aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, concernant les conséquences économiques qu'entraîne pour les pays en développement l'exploitation des ressources minérales du fond des mers;
 - d. Produits de base agricoles : outre les travaux prévus par le programme intégré, le secrétariat continuera à suivre de près le déroulement des négociations commerciales multilatérales et participera, selon que de besoin, aux réunions du Comité des négociations commerciales et de ses sous-groupes. De plus, le secrétariat établira pé-

riodiquement des études passant en revue le commerce mondial des produits alimentaires, qui seront transmises au Conseil mondial de l'alimentation par l'intermédiaire du Conseil économique et social, ainsi qu'il est demandé au paragraphe 8 de la résolution XXII de la Conférence mondiale de l'alimentation;

- e. Appui fonctionnel aux activités de coopération technique : appui fonctionnel, aux projets du PNUD dans les domaines suivants : compétitivité des produits naturels face aux matières synthétiques; élargissement de l'accès aux marchés par les négociations commerciales multilatérales; assistance aux pays les moins avancés pour résoudre les problèmes qui leur sont propres et développer l'information dans le domaine des produits de base. D'autres activités de coopération technique pourraient devenir nécessaires aux fins des travaux relevant du programme intégré.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

11A. 27 Etant donné que le programme intégré pour les produits de base est assorti d'un calendrier qui doit s'achever à la fin de 1978, les ressources additionnelles qui avaient été approuvées à cette fin par l'Assemblée générale à sa trente et unième session (1 poste de sous-secrétaire général, 12 postes d'administrateur et 7 postes d'agent des services généraux)¹ ne sont redemandées que pour 1978, les postes en question devant être à nouveau financés par les crédits ouverts pour du personnel temporaire. Aucun poste permanent supplémentaire n'est demandé pour ce programme et une économie de 29 000 dollars est prévue au titre des groupes spéciaux d'experts.

¹ Voir la résolution 31/206 de l'Assemblée générale, fondée sur le document relatif aux incidences financières des décisions du Conseil du commerce et du développement (A/C.5/31/49) et les recommandations connexes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/31/8/Add.12) et de la Cinquième Commission (A/31/470).

5. – COMMERCE DES ARTICLES MANUFACTURES

TABLEAU 11A. 21. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 961,2	257,6	105,8	28,4	391,8	2 353
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	19,1	0,2	-	0,9	1,1	20,2
Consultants	106,1	1	(20)	4	(15)	91,1
Heures supplémentaires	6,8	0,1	(1,6)	0,3	(1,2)	5,6
Groupes spéciaux d'experts	29,7	0,2	-	1,4	1,6	31,3
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	539,7	35,7	27,4	7,2	70,3	610
Frais de voyage du personnel	64,9	0,7	-	3	3,7	68,6
Imprimerie et reliure	58,8	0,6	(7)	2,4	(4)	54,8
Total	2 787,5	296,1	104,6	47,6	448,3	3 235,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 083,6	104,6	-	16,4	121	3,9 %

TABLEAU 11A. 21 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds pour frais généraux :		
Frais de voyage		6
Total a)		6
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD :		600
Total b)		600
TOTAL GENERAL		606

Total, coûts directs	3 841,8
-----------------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

2 503

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	6 344,8
---	---------

TABLEAU 11A. 22. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : commerce des articles manufacturés

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	6	7	1	-	7	7
Administrateur de 1ère classe (P-4)	6	6	-	-	6	6
Administrateur de 2ème classe (P-3)	9	9	-	-	9	9
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	24	25	1	-	25	25
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	15	16	-	-	15	16
Total	15	16	-	-	15	16
TOTAL GENERAL	39	41	1	-	40	41

5. — COMMERCE DES ARTICLES MANUFACTURÉS

11A.28 Ce programme est exécuté par la Division des articles manufacturés. Ses objectifs ainsi que les éléments de programme qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Objectifs : les objectifs définis dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 en ce qui concerne les politiques visant à améliorer l'accès aux marchés, à établir des règles et principes en matière de contrôle des pratiques commerciales restrictives et à accroître la capacité des pays en développement d'exporter des articles manufacturés et semi-finis ont été repris dans une résolution détaillée, adoptée par la Conférence à sa quatrième session [résolution 96 (IV)], soulignant la nécessité de formuler et d'adopter "un ensemble de mesures corrélatives et solidaires pour accroître et diversifier les exportations d'articles manufacturés et semi-finis des pays en développement".

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1055 à 1058.

c) Pourcentage des ressources de ce grand programme : 14.

d) Eléments de programme :

i) Amélioration de l'accès des articles manufacturés et semi-finis des pays en développement aux marchés des pays développés : les activités relevant de cet élément de programme portent sur quatre questions précises : obstacles tarifaires, obstacles non tarifaires, négociations commerciales multilatérales et incidences pertinentes des politiques de l'environnement. Ces activités consisteront essentiellement à préparer des études analytiques et de politique générale qui seront soumises à la Commission des articles manufacturés, au Comité spécial des préférences et à leurs organes subsidiaires; à octroyer un appui fonctionnel à l'assistance technique dans le cadre du système généralisé de préférences; et à aider les pays en développement à participer aux négociations commerciales multilatérales. Certaines de ces activités présentent un intérêt particulier; ce sont : a) les travaux liés au fonctionnement et aux incidences du système généralisé de préférences, qui trouveront leur aboutissement, durant l'exercice biennal, dans une étude d'ensemble du système et de ses perspectives d'avenir, et b) les études relatives à l'identification et à l'analyse des effets des restrictions quantitatives et autres obstacles non tarifaires sur les articles dont l'exportation intéresse les pays en développement, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales, ainsi qu'aux perspectives ultérieures d'amélioration de l'accès aux marchés. Les études relatives aux effets des politiques d'environnement sur le commerce des articles manufacturés et semi-finis des pays en développement seront entreprises en collaboration avec le PNUE;

ii) Développement industriel et coopération commerciale : les activités relevant de cet élément de programme traitent de divers problèmes relatifs à l'offre d'articles manufacturés, aux accords de collaboration industrielle et à la participation au système de consultations de l'ONUDI. Elles consistent en un certain nombre d'études visant à formuler d'éventuelles politiques générales et autres arrangements

permettant de promouvoir la coopération internationale pour le développement et la restructuration industriels et le commerce. Elles porteront notamment sur l'analyse des obstacles qui limitent l'offre d'articles manufacturés en provenance des pays en développement, sur les politiques d'exportation et les encouragements à l'exportation, sur le financement de l'industrialisation et les assurances-crédits à l'exportation, ainsi que sur l'appui aux activités d'assistance technique dans ces domaines. Les études générales seront complétées par des études sectorielles axées sur les aspects commerciaux de l'industrialisation des pays en développement dans les secteurs industriels étudiés. Par exemple, après l'achèvement d'une étude sur la sidérurgie et d'une autre sur les engrais, on entreprendra des études sur les aspects commerciaux des industries des machines-outils, des articles en caoutchouc et des matières plastiques. Ces études permettront aussi d'apporter à la CNUCED l'appui fonctionnel nécessaire à sa participation au système de consultations de l'ONUDI. En ce qui concerne ce dernier point, il est prévu que la CNUCED apportera son aide sur des questions de politique commerciale extérieure affectant l'industrialisation des pays en développement, et, de manière plus générale, sur les aspects commerciaux du développement et de la restructuration industriels. Certaines de ces activités viseront avant tout la promotion du commerce des articles manufacturés et semi-finis entre pays en développement et divers aspects des incidences commerciales de l'objectif de Lima;

iii) Pratiques commerciales restrictives et sociétés transnationales :

a) En ce qui concerne les pratiques commerciales restrictives, la résolution 96 (IV) de la Conférence confie expressément à la CNUCED les tâches suivantes :

- a. Négociations en vue de formuler une série de principes et de règles équitables acceptés au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives préjudiciables au commerce international, en particulier au commerce des pays en développement et à leur développement économique;
- b. Action à engager au niveau international, dans le cadre de la CNUCED, pour faciliter les échanges de renseignements et les consultations;
- c. Rassemblement et diffusion de renseignements sur les pratiques commerciales restrictives en général par le secrétariat de la CNUCED en coopération étroite avec le Centre sur les sociétés transnationales;
- d. Examen des moyens d'améliorer l'échange, entre les gouvernements des pays développés et ceux des pays en développement, de renseignements sur les pratiques commerciales restrictives qui portent préjudice aux pays en développement;
- e. Elaboration d'une loi type ou de lois types sur les pratiques commerciales restrictives, compte tenu des principes examinés par le deuxième Groupe spécial d'experts des pratiques commerciales res-

- trictives, afin d'aider les pays en développement à élaborer une législation appropriée;
- f. Examen de l'incidence, sur le commerce des articles manufacturés et semi-finis des pays en développement, des activités des sociétés transnationales, dans la mesure notamment où elles se rattachent à la question des pratiques commerciales restrictives, de la commercialisation et de la distribution ainsi que de la transformation plus poussée des matières premières dans les pays en développement. A cette fin, la Conférence a créé le troisième Groupe spécial d'experts des pratiques commerciales restrictives, qui devrait tenir jusqu'à quatre sessions en 1977-1978. On prévoit qu'en 1978 il faudra organiser une conférence de négociation où seront définitivement adoptés les principes et les règles acceptés au niveau multilatéral. Un groupe intergouvernemental d'experts devra sans doute continuer d'étudier divers aspects de la question des pratiques commerciales restrictives en 1979 et après.
- b) Pour ce qui est des sociétés transnationales, outre les travaux sur les pratiques commerciales restrictives, qui touchent directement la question des activités de ces sociétés, des études seront entreprises sur certains problèmes mentionnés dans la résolution 97 (IV) de la Conférence (notamment la commercialisation, la distribution et le traitement des matières premières dans les pays en développement) et seront soumises à l'examen de la Commission des articles manufacturés. En vertu de cette résolution, la CNUCED doit coopérer pleinement dans ce domaine avec la Commission des sociétés transnationales et le Centre sur les sociétés transnationales;
- iv) Analyse du commerce des articles manufacturés :
- a. Etablissement de l'étude annuelle du commerce des articles manufacturés et semi-finis;
- b. Préparation d'études relatives à l'identification des principaux produits et groupes de produits présentant, ou susceptibles de présenter, un intérêt pour le commerce entre pays en développement, et à l'offre et à la demande mondiales d'articles manufacturés et semi-finis;
- v) Appui fonctionnel aux activités de coopération technique :
- a. Système généralisé de préférences : le projet CNUCED/PNUD devant s'achever progressivement en 1977-1978 et une assistance technique étant toujours nécessaire dans ce domaine, on prévoit que le secrétariat de la CNUCED devra accroître son appui fonctionnel;
- b. Développement et restructuration industriels et commerce : conformément à la résolution 96 (IV) de la Conférence, l'appui fonctionnel sera renforcé dans des domaines tels que les politiques d'exportation et la coopération industrielle et commerciale;
- c. Pratiques commerciales restrictives : conformément à ladite résolution, on prévoit d'accroître l'assistance technique, notamment en ce qui concerne la formation des fonctionnaires des pays en développement.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

11A.29 Un poste d'administrateur (P-5) et un poste d'agent des services généraux sont demandés pour ce programme. L'administrateur serait chargé de fournir un appui et un soutien fonctionnels aux projets de coopération technique en matière de politique commerciale, notamment ceux qui sont entrepris en collaboration avec le Centre du commerce international CNUCED/GATT, ainsi qu'à la préparation technique et à la programmation de l'assistance technique dans d'autres domaines, comme les politiques d'exportation, la coopération industrielle et commerciale et les pratiques commerciales restrictives. Ce poste était auparavant financé à l'aide de fonds pour frais généraux dont on ne dispose plus en raison de l'achèvement progressif du projet mentionné au titre de l'élément de programme v ci-dessus. On considère néanmoins qu'il constitue un élément essentiel du secrétariat de la CNUCED, pour les raisons mentionnées ci-dessus. L'agent des services généraux est destiné à seconder ledit administrateur.

6. – TRANSPORTS MARITIMES ET PORTS

TABLEAU 11A. 23. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 688,9	72,9	81,6	22,3	176,8	1 865,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	19,1	0,2	-	0,9	1,1	20,2
Consultants	141,6	1,4	(10)	6	(2,6)	139
Heures supplémentaires	6,8	0,1	(0,9)	0,3	(0,5)	6,3
Groupes spéciaux d'experts	29,1	0,2	-	1,3	1,5	30,6
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	467,3	(10,5)	21,2	5,7	16,4	483,7
Frais de voyage du personnel	63,6	0,7	-	3	3,7	67,3
Imprimerie et reliure	58,8	0,6	(5)	2,4	(2)	56,8
Total	2 476,4	65,6	86,9	41,9	194,4	2 670,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 542	86,9	-	-	86,9	3,4 %

TABLEAU 11A. 23 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds pour frais généraux :		
Traitements		133
Dépenses communes de personnel		35
Frais de voyage		6
Total a)		174
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD		4 000
Fonds d'affectation spéciale		1 000
Total b)		5 000
TOTAL GENERAL		5 174

Total, coûts directs	7 844,8
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

3 969,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	11 814
--	--------

TABLEAU 11A. 24. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : transports maritimes et ports

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	4	1	-	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 2ème classe (P-3)	7	7	1	1	8	8
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	19	20	2	1	21	21
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	13	13	2	2	15	15
Total	13	13	2	2	15	15
TOTAL GENERAL	32	33	4	3	36	36

6. — TRANSPORTS MARITIMES ET PORTS

11A.30 Ce programme est exécuté par la Division des transports maritimes. Ses objectifs et les éléments de programme prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Objectifs : les objectifs définis dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 concernant l'action à entreprendre au niveau international ainsi que l'appui à fournir aux activités au niveau national demeurent inchangés. En outre, l'accent a été mis plus particulièrement sur une approche intégrée des activités distinctes à entreprendre dans les domaines suivants : transports maritimes, ports et services de transports desservant les pays insulaires.

Deux résolutions adoptées par la Conférence à sa quatrième session, en mai 1976, présentent de l'intérêt pour ce programme : la résolution 98 (IV), qui traite des problèmes de transport des pays en développement les moins avancés, des pays en développement insulaires et des pays en développement sans littoral, a invité instamment la CNUCED à fournir une assistance accrue à ces pays afin de promouvoir une coopération régionale spéciale entre pays en développement, en particulier entre les pays en développement insulaires, et d'encourager la création de consortiums ou de compagnies maritimes multinationales¹; la résolution 93 (IV), relative au programme intégré pour les produits de base, a demandé qu'une action internationale soit entreprise pour améliorer l'infrastructure et la capacité industrielle des pays en développement, depuis la production des produits de base jusqu'à leur traitement, leur transport et leur commercialisation, ainsi que la production d'articles manufacturés et le transport, la distribution et l'échange de ces produits².

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1072 à 1079.

c) Pourcentage des ressources de ce grand programme : 11.

d) Eléments de programme :

i) Politique des transports maritimes : cet élément de programme englobe les projets relatifs à l'expansion de la marine marchande des pays en développement, aux aspects institutionnels et structurels des transports maritimes et au progrès de la technique. On peut citer, comme exemples de projets devant être achevés en 1978-1979, les projets suivants : efficacité du mécanisme de consultation; protection des intérêts des chargeurs; progrès de la technique dans les transports maritimes; création d'un mécanisme permettant aux pays en développement de présenter des demandes d'aide financière pour l'achat de navires; moyens financiers pour l'achat de navires par les pays en développement; transport par mer de produits de base tels que le jute, le riz, le minerai de manganèse, le coton et le tabac; études sur les services de transports maritimes desservant les pays en développement insulaires;

ii) Développement des ports : en plus de la formation, la recherche devient une composante de plus en plus

importante de cet élément de programme, surtout du point de vue des problèmes liés à l'établissement des politiques. Comme exemples de projets devant être achevés pendant l'exercice biennal, on peut citer les suivants : planification portuaire; encombrement des ports; surtaxes portuaires; incidences du progrès de la technique sur les transports maritimes et les ports; causes de l'augmentation des coûts portuaires et leur incidence sur le commerce des pays en développement;

iii) Réglementation internationale des transports maritimes : cet élément de programme comprend la préparation de la conférence de plénipotentiaires qui aura lieu en 1978 aux fins de l'examen d'un projet de convention sur le transport de marchandises par mer, établi en coopération étroite avec la CNUDCI; d'autres études concernant les chartes parties, demandées par le Groupe de travail de la réglementation internationale des transports maritimes pour permettre au Groupe de mieux évaluer l'incidence des pratiques actuelles sur les pays en développement; et des activités d'appui concernant le transport international multimodal (voir le point iv ci-dessous) et l'assurance maritime;

iv) Transport multimodal :

a. Poursuite des études entreprises sur divers aspects du transport multimodal et poursuite des activités liées à l'élaboration d'un projet de convention sur le transport international multimodal, en vue de son examen par le Groupe préparatoire intergouvernemental constitué à cet effet. Une conférence de plénipotentiaires aura peut-être lieu en 1978 pour examiner ce projet de convention;

b. Elaboration d'études sur les aspects économiques de la normalisation des conteneurs et de la faisabilité d'un instrument international en la matière;

v) Appui fonctionnel à l'assistance technique : organisation de cours de formation à l'économie et à la gestion des transports maritimes, ainsi qu'à l'administration et à la gestion des ports; organisation de séminaires en coopération avec des organisations régionales ou sous-régionales, sur des sujets choisis relatifs aux ports (rendement des postes d'accostage, planification des ports, par exemple).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

11A.31 Un nouveau poste P-5 est demandé pour ce programme. Son titulaire serait chargé de la coordination de l'appui fonctionnel et de la gestion quotidienne des programmes d'assistance technique financés à l'aide des ressources du PNUD et de fonds d'affectation spéciale, dont le montant est estimé à 5 millions de dollars pour l'exercice biennal. Ce poste était précédemment financé à l'aide de fonds pour frais généraux, mais on estime qu'il constitue un élément essentiel du secrétariat de la CNUCED, l'expérience ayant montré qu'il était nécessaire en permanence vu l'ampleur du programme de coopération technique dans ce domaine.

¹ Voir également le programme concernant les pays en développement les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays en développement insulaires.

² Voir également le programme relatif aux produits de base.

7. - TRANSFERT DES TECHNIQUES

TABLEAU 11A. 25. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	899,8	526,2	51,8	17,9	595,9	1 495,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	2,4	-	9	0,5	9,5	11,9
Consultants	204,6	(61,6)	(10)	6	(65,6)	139
Heures supplémentaires	3,7	-	2,3	0,3	2,6	6,3
Groupes spéciaux d'experts	-	-	30,6	1,4	32	32
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	-	-	1,2	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	246,4	123,4	13,4	4,6	141,4	387,8
Frais de voyage du personnel	85,6	22,6	25	6,1	53,7	139,3
Imprimerie et reliure	29,3	0,2	25,5	2,4	28,1	57,4
Total	1 471,8	610,8	148,8	39,2	798,8	2 270,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2082,6	148,8	-	58,8	207,6	10 %

TABLEAU 11A. 25 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Fonds pour frais généraux :		
Frais de voyage		6
	Total a)	6
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD		500
Fonds d'affectation spéciale		500
	Total b)	1 000
	TOTAL GENERAL	1 006

Total, coûts directs	3 276,6
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

2 483,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	5 760
--	-------

TABLEAU 11A. 26. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : transfert des techniques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	-	1	-	-	-	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	5	5	-	-	5	5
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	-	-	3	3
Total	16	17	-	-	16	17
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	10	10	-	-	10	10
Total	10	10	-	-	10	10
TOTAL GENERAL	26	27	-	-	26	27

TABLEAU 11A. 27. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : transfert des techniques

1976-1977		1978-1979	
Mise en oeuvre des décisions adoptées par la Conférence à sa quatrième session (A/C.5/31/49) :		Néant	-
Consultants :	63		
	63		-

7. – TRANSFERT DES TECHNIQUES

11A.32 Ce programme est exécuté par la Division du transfert des techniques. Ses objectifs et les éléments de programme prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Objectifs : les objectifs définis dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 ont été maintenus et développés dans les trois résolutions pertinentes adoptées par la Conférence à sa quatrième session. En particulier, la Conférence a jeté les bases de l'élaboration et de l'adoption d'un code de conduite [résolution 89 (IV) de la Conférence]; a reconnu le rôle de premier plan que joue la CNUCED en contribuant aux travaux en cours relatifs à la révision du régime de la propriété industrielle [résolution 88 (IV) de la Conférence]; a appelé l'attention plus particulièrement sur le renforcement de la capacité technologique des pays en développement et, à cette fin, a décidé de créer à la CNUCED un service consultatif du transfert de technologie chargé d'aider les pays en développement [résolution 87 (IV) de la Conférence].

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1051 à 1054.

c) Pourcentage des ressources de ce grand programme : 11.

d) Eléments de programme :

- i) Accès à la technologie : l'élaboration d'une série d'études exploratoires dans certains secteurs industriels, suivie d'études approfondies axées sur des questions précises mises en évidence au cours des études précédentes, par exemple, l'industrie pharmaceutique, la pétrochimie, l'électronique et les engrais. L'équipe mixte interorganisations, constituée de représentants des secrétariats de la CNUCED, de l'ONUDI et de l'OMS, aidera à coordonner les activités dans le secteur pharmaceutique. Parmi les autres secteurs, il faut citer les machines et les machines-outils et, peut-être, les télécommunications et l'industrie alimentaire. Les secrétariats de la CNUCED, de l'ONUDI et d'autres organisations, si besoin est, coordonneront leurs activités dans les secteurs pertinents;
- ii) Choix des techniques : établissement, dans le cadre d'un projet conjoint CNUCED/PNUE, de six mono-

graphies par pays et d'études sur les incidences mésologiques, sociales et économiques du transfert des techniques dans des industries ou des secteurs pour lesquels aucune étude n'est en cours dans le cadre de l'élément de programme i ci-dessus. Coopération avec l'OIT et l'ONUDI dans leurs activités qui concernent cette question;

iii) Nouvelle réglementation nationale et internationale et révision du régime de la propriété industrielle :

a. Code international de conduite pour le transfert des techniques : le secrétariat de la CNUCED assurera le service de la Conférence des Nations Unies concernant le code international de conduite, prévue pour le début de 1978, laquelle sera précédée de trois sessions d'un groupe intergouvernemental d'experts sur cette question, et établira la documentation pertinente. Les autres activités pendant l'exercice biennal 1978-1979 seront fonction des progrès accomplis lors de la Conférence. On prévoit qu'une partie des travaux seront axés sur la recherche d'un cadre juridique approprié au niveau national pour le transfert et la mise au point des techniques;

b. Révision du régime de la propriété industrielle : les travaux dans ce domaine sont essentiellement entrepris en étroite coopération avec l'OMPI, selon les orientations données dans la résolution 2 (III) du Groupe intergouvernemental du transfert des techniques. Le secrétariat de la CNUCED est plus particulièrement chargé des aspects économiques et commerciaux et des aspects relatifs au développement. Pendant l'exercice biennal, des études seront effectuées, notamment sur toute la série de questions relatives à l'amélioration de l'infrastructure des pays en développement et sur l'incidence, sur le développement, des marques de fabrique ainsi que des politiques et législations nouvelles en matière de propriété industrielle; ces études seront présentées pour examen à des réunions d'experts gouvernementaux;

iv) Infrastructure technologique nationale et transfert inverse de technologie :

a. Renforcement de la capacité technologique des pays en développement : élaboration d'études

- exploratoires concernant le transfert des techniques dans le secteur public et l'incidence de la normalisation et du contrôle de la qualité sur le transfert et la mise au point des techniques dans les pays en développement; élaboration d'un manuel relatif aux politiques et à la planification en matière de technologie;
- b. Exode de personnel qualifié : à la suite d'une réunion d'experts gouvernementaux prévue pour le début de 1978, les activités devraient consister de plus en plus à formuler des recommandations concernant les politiques et autres mesures applicables;
- c. Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement : établissement de la documentation préalable nécessaire à la Conférence et participation active à l'ensemble des travaux préparatoires, y compris des réunions qui auront lieu aux niveaux national, régional et sous-régional;
- v) Assistance technique et opérationnelle (services consultatifs) : poursuite du programme de missions de la CNUCED dans les pays en développement, pour déterminer leurs besoins dans ce domaine et formuler des recommandations concrètes concernant les politiques et institutions nécessaires pour répondre à ces besoins; organisation de cours de formation au niveau régional/sous-régional à l'intention de fonctionnaires de rang intermédiaire et organisation de séminaires à l'intention des responsables des décisions dans les pays en développement; organisation de programmes d'échange de personnel entre pays en

développement, assortis d'une formation à la CNUCED même; appui fonctionnel aux pays en développement aux fins de la création de centres nationaux, sous-régionaux, régionaux et interrégionaux pour le transfert et la mise au point des techniques.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

11A. 33 L'ampleur et la complexité de ce programme ont augmenté sensiblement ces dernières années à la suite de décisions prises au niveau intergouvernemental. Le service s'occupant de cette question est devenu une division à part entière, chargée d'effectuer des recherches et de fournir un appui fonctionnel à des négociations et à des activités de coopération technique, y compris des services consultatifs dans un domaine exigeant une coopération étroite avec d'autres entités et organismes des Nations Unies, comme l'ONUDI et l'OMPI. Un nouveau poste de directeur (D-2) est demandé pour assurer l'exécution efficace du programme.

Autres objets de dépense

11A. 34 Des augmentations de crédits sont demandées pour ce programme au titre des groupes spéciaux d'experts (30 600 dollars), des frais de voyage (25 000 dollars) et des dépenses d'imprimerie (25 500 dollars), mais ces dépenses seront financées grâce aux économies réalisées au titre d'autres programmes.

8. - COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

TABLEAU 11A. 28. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	903,2	269,6	47,4	15,3	332,3	1 235,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	13	0,1	-	0,6	0,7	13,7
Consultants	36,2	0,3	-	1,6	1,9	38,1
Heures supplémentaires	-	-	6	0,3	6,3	6,3
Groupes spéciaux d'experts	-	-	29	1,3	30,3	30,3
Dépenses communes de personnel:						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	291,8	12,2	12,2	4,3	28,7	320,5
Frais de voyage du personnel	51,8	(9,5)	-	1,9	(7,6)	44,2
Imprimerie et reliure	29,3	0,3	(2)	1,2	(0,5)	28,8
Total	1 326,5	273	92,6	26,5	392,1	1 718,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 599,5	92,6	-	53,6	146,2	9,1 %

TABLEAU 11A. 28 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds pour frais généraux :	
Traitements	133
Dépenses communes de personnel	35
Frais de voyage	6
Total a)	174
b) <u>Projets opérationnels</u>	
PNUD	4 000
Total b)	4 000
TOTAL GENERAL	4 174

Total, coûts directs	5 892,6
----------------------	---------

1 700,9

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	7 593,5
--	---------

TABLEAU 11A. 29. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : coopération économique entre pays en développement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	1	1	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	13	14	1	1	14	15
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	7	7	2	2	9	9
Total	7	7	2	2	9	9
TOTAL GENERAL	20	21	3	3	23	24

8. — COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

11A.35 Les objectifs de ce programme, précédemment intitulé "Expansion du commerce et intégration économique", et les éléments de programme prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Objectifs : à sa quatrième session, la Conférence a formulé de façon détaillée, dans sa résolution 92 (IV), les mesures de soutien et d'assistance au programme de coopération économique entre pays en développement que devaient adopter les pays développés et les organisations internationales. En outre, pour donner suite à la résolution 90 (IV) de la Conférence (Questions institutionnelles), le Conseil du commerce et du développement a décidé, par sa décision 142 (XVI), de créer une commission de la coopération économique entre pays en développement, qui serait une grande commission du Conseil ouverte à tous ses membres. Par la même décision, le Conseil a pris note du rapport de la Conférence sur la coopération économique entre pays en développement, tenue à Mexico du 13 au 22 septembre 1976, et a prié le Secrétaire général de la CNUCED d'examiner les passages pertinents dudit rapport qui traitaient des mesures de soutien attendues de la part de la CNUCED et de présenter un rapport à ce sujet, en indiquant aussi les incidences organisationnelles et financières desdites mesures, pour examen et suite à donner par la nouvelle Commission.

Dans sa résolution 31/119, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction la création de la nouvelle Commission et prié le Secrétaire général de la CNUCED, lorsqu'il prendrait toutes les mesures nécessaires demandées par le Conseil du commerce et du développement dans sa décision susmentionnée, d'aider les pays en développement, sur leur demande et après que la nouvelle Commission en aurait débattu et aurait pris une décision appropriée, à mener à bien des études sur des questions concrètes relatives au commerce et au développement, en particulier celles qui auraient trait à la promotion de la coopération commerciale et financière entre pays en développement, et de communiquer ces études à toutes les délégations. Comme le présent budget-programme a été établi avant la convocation de la première session de la nouvelle Commission, il ne tient pas compte des décisions qui pourraient être recommandées par la Commission en ce qui concerne le programme de travail futur dans ce domaine, ni des ressources correspondantes qui pourraient être nécessaires.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), volume I, paragraphes 1042 à 1045 et 2234 et 2235, et Corr.4, paragraphes 2315 et 2316.

c) Pourcentage des ressources de ce grand programme : 7.

d) Eléments de programme :

i) Expansion du commerce et coopération économique : les grandes activités énumérées ci-après donneront lieu à la préparation d'études, à la convocation de réunions d'experts et à la fourniture de services consultatifs, et seront entreprises en coopération avec les commissions régionales et d'autres institutions intergouvernementales, le cas échéant :

a. Activités préparatoires à l'étude d'un système mondial de préférences commerciales entre pays en développement;

- b. Consolidation du commerce régional au moyen d'arrangements préférentiels multilatéraux;
- c. Etudes exploratoires sur les politiques conjointes en matière d'importations et les mécanismes institutionnels connexes;
- d. Examen préliminaire des formes de coopération entre organismes du commerce d'Etat;
- e. Mise en place de systèmes sous-régionaux, régionaux et interrégionaux de crédit à l'exportation et de garantie des crédits à l'exportation;
- f. Accords de compensation et de paiements existants.

En coopération avec le GATT, une aide sera fournie aux pays en développement intéressés à procéder aux préparatifs nécessaires pour devenir parties au Protocole concernant les négociations commerciales entre pays en développement.

ii) Intégration économique : les activités énumérées ci-après sont essentiellement orientées vers l'action et visent à trouver des solutions pratiques aux problèmes particuliers qui peuvent se poser dans le cours de l'intégration économique et qui présentent un intérêt commun pour la grande majorité des groupements existants. Les institutions et les gouvernements intéressés sont invités à participer à l'élaboration des projets et aux réunions d'experts ou séminaires organisés à cette fin :

- a. Elaboration de projets multinationaux détaillés qui présentent de l'intérêt pour les groupements régionaux et sous-régionaux;
- b. Choix des méthodes permettant d'évaluer les coûts et avantages de l'intégration et détermination des mesures de compensation possibles;
- c. Rôle des sociétés transnationales dans l'intégration économique entre pays en développement;
- d. Analyse de la politique des organismes mondiaux, régionaux et sous-régionaux de financement à l'égard de l'intégration économique entre pays en développement;
- e. Analyse du commerce entre les pays membres de groupements régionaux et sous-régionaux.

iii) Activités de coopération technique : à côté des projets de coopération technique en cours, le secrétariat sera sans doute appelé à exécuter des travaux techniques additionnels pour aider à l'élaboration de projets précis de coopération technique que des institutions multilatérales et/ou des groupes de pays en développement proposeront à la Commission et à la coordination des activités de coopération technique menées par les organismes des Nations Unies dans le domaine de compétence de la CNUCED.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

11A.36 La Division de l'expansion du commerce et de l'intégration économique est au centre des activités intersectorielles que recouvre ce programme et assure le service fonctionnel de la Commission de la coopération écono-

mique entre pays en développement. Afin de renforcer la Division, un nouveau poste D-1 est demandé pour un directeur adjoint, qui sera essentiellement chargé de coordonner : a) les contributions des divisions sectorielles de la CNUCED au programme global dans ce domaine; et b) ce dernier programme avec les activités pertinentes d'autres organismes des Nations Unies; conjointement avec le Directeur, il supervisera également les activités techniques.

Groupe spécial d'experts

11A.37 Il sera probablement nécessaire de convoquer un groupe spécial d'experts, à un coût estimatif de 29 000 dollars, afin de faire progresser les activités menées au titre du programme pendant l'exercice biennal. Les ressources nécessaires à cette fin proviendront des économies réalisées sur les autres programmes.

9. - COMMERCE ENTRE PAYS A SYSTEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX DIFFERENTS

TABLEAU 11A.30. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	674,8	194	-	9,8	203,8	878,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	11,7	0,1	-	0,6	0,7	12,4
Consultants	35,6	0,3	-	1,6	1,9	37,5
Heures supplémentaires	3,7	-	-	0,2	0,2	3,9
Groupes spéciaux d'experts	29,3	0,3	-	1,3	1,6	30,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	184,1	41,5	-	2,6	44,1	228,2
Frais de voyage du personnel	31,7	0,3	-	1,5	1,8	33,5
Imprimerie et reliure	29,3	0,2	-	1,3	1,5	30,8
Total	1 001,4	236,7	-	18,9	255,6	1 257

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 238,1	-	-	-	-	-

TABLEAU 11A. 30 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		-
	Total a)	-
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD		500
	Total b)	500
	TOTAL GENERAL	500

Total, coûts directs	1 757
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

660,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	2 417,5
--	---------

TABLEAU 11A. 31. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	-	-	-	-
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	9	9	-	-	9	9
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	6	6	-	-	6	6
TOTAL GENERAL	15	15	-	-	15	15

9. — COMMERCE ENTRE PAYS A SYSTEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX DIFFERENTS

11A.38 Ce programme est exécuté par la Division des échanges avec les pays socialistes. Les objectifs de ce programme et les éléments de programme prévus à ce titre pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Objectifs : l'objectif consistant à promouvoir le commerce et la coopération économique entre pays à systèmes économiques et sociaux différents a été une fois de plus souligné par la résolution 95 (IV) de la Conférence, qui contenait des recommandations sur un certain nombre de politiques et de mesures apparentées et spécifiques à adopter à cette fin, comme la promotion de nouvelles formes de coopération, y compris les formes multilatérales, la conclusion d'accords à long terme et l'établissement de programmes de coopération dans des domaines bien définis, et l'amélioration des mécanismes de coopération.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), volume I, paragraphes 1067 à 1071.

c) Pourcentage des ressources du grand programme : 4.

d) Eléments de programme :

i) Description et analyse des tendances et des politiques du commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents :

a. Etablissement d'une étude annuelle des tendances de la coopération économique et commerciale, ainsi que d'études analytiques sur les politiques, en tant qu'informations de base sur la situation actuelle, aux fins d'examen par le Comité de session du Conseil;

b. En collaboration avec d'autres services statistiques de l'Organisation des Nations Unies, collecte, traitement et analyse de données statistiques;

ii) Expansion du commerce entre les pays en développement et les pays socialistes d'Europe orientale. Rassemblement et diffusion de données et d'informations et établissement d'études dans les domaines suivants :

a. Promotion d'accords à moyen et à long terme en matière de coopération commerciale, économique et technique;

b. Promotion de programmes à moyen et à long terme en matière de coopération industrielle et agricole propre à favoriser le commerce;

c. Spécialisation internationale de la production entre les pays en développement et les pays socialistes d'Europe orientale et coopération en vue de l'implantation de capacités de production dans les pays en développement;

d. Multilatéralisation des paiements;

iii) Nouvelles formes de coopération, y compris les formes multilatérales, entre pays à systèmes économiques et sociaux différents; rassemblement et diffusion de données et d'informations et établissement d'études dans les domaines suivants :

a. Formes multilatérales de coopération, y compris la coopération tripartite, entre les entreprises et les organisations des pays en développement, des pays socialistes d'Europe orientale et des pays développés à économie de marché;

b. Renforcement et amélioration des mécanismes de coopération à l'échelon des gouvernements et des entreprises et organisations;

c. Possibilités pour les pays en développement de participer aux systèmes multilatéraux des pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), et modalités de cette participation;

iv) Expansion du commerce Est-Ouest; ses conséquences pour les pays en développement : en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE), analyse de mesures propres à assurer des relations commerciales et économiques stables et à long terme entre les pays socialistes d'Europe orientale et les pays développés à économie de marché, et conséquences pour les pays en développement, en particulier dans le domaine des systèmes de coopération industrielle de grande envergure;

v) Consultations bilatérales et multilatérales : conformément à la résolution 95 (IV) de la Conférence, le secrétariat de la CNUCED participera à la préparation technique et aux étapes ultérieures de ces consultations, notamment en établissant la documentation technique pertinente;

vi) Appui fonctionnel aux activités de coopération technique : formation de personnel des pays en développement, diffusion de renseignements sur les politiques et les pratiques commerciales, services consultatifs sur le commerce avec les pays socialistes d'Europe orientale. Ces activités seront menées en étroite collaboration avec les commissions régionales et le Centre CNUCED/GATT du commerce international.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

11A.39 Il n'est pas demandé de ressources supplémentaires au titre de ce programme.

10. - PROGRAMME SPECIAL RELATIF AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT LES MOINS AVANCES,
AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT
INSULAIRES

TABLEAU 11A. 32. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	-	621,4	47,4	7,5	676,3	676,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	12	-	0,6	12,6	12,6
Consultants	-	57	(5)	2,3	54,3	54,3
Heures supplémentaires	-	3,9	(0,9)	0,2	3,2	3,2
Groupes spéciaux d'experts	-	26,4	-	1,2	27,6	27,6
Dépenses communes de personnel	-	161,2	12,2	2,1	175,5	175,5
Frais de voyage du personnel	-	15	-	0,7	15,7	15,7
Imprimerie et reliure	-	30	(2)	1,3	29,3	29,3
Total	-	926,9	51,7	15,9	994,5	994,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
926,9	51,7	-	53,6	105,3	11,3 %

TABLEAU 11A. 32 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		-
	Total a)	-
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD		300
Fonds d'affectation spéciale		300
	Total b)	600
	TOTAL GENERAL	600

Total, coûts directs	1 594,5
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

822,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	2 417
--	-------

TABLEAU 11A. 33. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : programme spécial relatif aux pays en développement les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux pays en développement insulaires

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	2	-	-	-	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	2	-	-	-	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	2	-	-	-	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	-	7	-	-	-	7
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	1	-	-	-	1
Autres classes	-	4	-	-	-	4
Total	-	5	-	-	-	5
TOTAL GENERAL	-	12	-	-	-	12

10. — PROGRAMME SPECIAL RELATIF AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT LES MOINS AVANCES, AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT INSULAIRES

11A.40 Il est prévu de constituer au secrétariat un groupe spécial qui serait chargé de s'occuper des problèmes critiques auxquels se heurtent ces groupes particuliers de pays en développement, ainsi que des mesures et actions spéciales recommandées par les organes intergouvernementaux pour les aider dans leurs efforts de développement. Le programme comprendra des activités de recherche, un appui fonctionnel aux réunions et une assistance technique sous la forme de services d'appui et de services consultatifs.

11A.41 Les objectifs de ce programme et les éléments de programme prévus à ce titre pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Objectifs : aider les pays les moins avancés, grâce à des mesures spéciales, à surmonter les obstacles critiques qui entravent leur commerce et leur développement, et aider les pays en développement sans littoral et les pays en développement insulaires, grâce à des mesures spécifiques, à compenser les inconvénients géographiques qui font obstacle à leur commerce et à leur développement. Après l'établissement du plan à moyen terme pour la période 1978-1981, la Conférence est convenue, à sa quatrième session, de toute une série de mesures en faveur de ces pays, dans toutes sortes de domaines, mesures qui sont énoncées dans la résolution 98 (IV) de la Conférence. Ultérieurement, l'Assemblée générale a adopté, à sa trente et unième session, trois résolutions concernant respectivement un programme d'action en faveur des pays en développement insulaires (résolution 31/156), une action spécifique en faveur des pays en développement sans littoral (résolution 31/157) et le Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral (résolution 31/177).

b) Référence : néant.

c) Pourcentage des ressources du grand programme : 4.

d) Eléments de programme :

i) Recherche et analyse concernant les problèmes et les mesures de politique générale : examen et évaluation de l'application des mesures spéciales et des actions spécifiques convenues en faveur des pays en développement les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des pays insulaires en développement; recherches sur les problèmes qui se posent à ces pays et sur les progrès qu'ils ont accomplis, compte tenu de leurs handicaps; formulation de nouvelles mesures de politique générale.

a. Pays en développement les moins avancés : étude et analyse de leur capacité d'absorption et de leurs besoins en matière d'aide extérieure, de leur potentiel commercial, de leurs institutions et de

leurs politiques concernant l'ensemble du secteur du commerce extérieur, y compris études approfondies sur les circonstances particulières à chaque pays.

b. Pays en développement sans littoral : études et recommandations sur les mesures à prendre en leur faveur, afin de réduire le coût réel de leur accès à la mer et aux marchés mondiaux.

c. Pays en développement insulaires : études et recommandations sur les politiques et les problèmes du commerce et du développement, en particulier dans le cas des pays en développement insulaires handicapés par leur situation géographique.

ii) Coopération technique; appui fonctionnel et services consultatifs :

a. Pays en développement les moins avancés : renforcement de l'assistance technique en ce qui concerne la planification et les politiques de ces pays dans le secteur du commerce extérieur ainsi que dans d'autres domaines relevant de la compétence de la CNUCED, notamment de services consultatifs appropriés;

b. Pays en développement sans littoral : appui à l'assistance technique afin de réduire le coût réel de leur accès aux marchés, en particulier au moyen de mesures de planification intégrée pour résoudre leurs problèmes de transport de transit; appui à la restructuration de leur économie, étude des possibilités de substitution des importations et des possibilités d'exportation, compte tenu de leur handicap géographique; collaboration avec le PNUD pour la gestion du nouveau Fonds spécial pour les pays en développement sans littoral;

c. Pays en développement insulaires : appui à l'assistance technique concernant la planification du secteur du commerce extérieur et les problèmes d'accès aux marchés, surtout dans le cas des pays en développement insulaires handicapés par leur situation géographique.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

11A.42 Il s'agit d'un nouveau programme pour 1978-1979. L'effectif à y affecter comprendra six postes d'administrateur et cinq postes d'agent des services généraux, transférés du programme "Recherche économique et analyse statistique". En outre, un nouveau poste d'administrateur général (D-1) est demandé pour le fonctionnaire de rang supérieur qui sera responsable de ce programme.

11. – ASSURANCES

TABLEAU 11A. 34. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	374,6	23,6	43,0	5,6	72,2	446,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	13	0,1	-	0,6	0,7	13,7
Consultants	36,2	0,3	-	1,6	1,9	38,1
Heures supplémentaires	4,9	-	(1,9)	0,1	(1,8)	3,1
Groupes spéciaux d'experts	30,3	0,3	(30,6)	-	(30,3)	-
Dépenses communes de personnel	103,8	(0,6)	11,2	1,4	12	115,8
Frais de voyage du personnel	31,7	0,3	-	1,5	1,8	33,5
Imprimerie et reliure	29,3	0,2	(2,0)	1,2	(0,6)	28,7
Total	623,8	24,2	19,7	12	55,9	679,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
648	19,7	-	48,6	68,3	10,5 %

TABLEAU 11A. 34 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
	Total a)	-
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD		500
Fonds d'affectation spéciale		100
	Total b)	600
	TOTAL GENERAL	600

Total, coûts directs	1 279,7
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	360
--	-----

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	1 639,7
--	---------

TABLEAU 11A. 35. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : assurances

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	1	-	-	-	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	4	5	-	-	4	5
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	3	3	-	-	3	3
Total	3	3	-	-	3	3
TOTAL GENERAL	7	8	-	-	7	8

11. – ASSURANCES

11A.43 Les éléments du programme spécial relatif aux assurances qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1080 à 1084.

b) Pourcentage des ressources du grand programme : 2.

c) Eléments de programme :

i) Politique :

a. Marchés nationaux des assurances et opérations internationales d'assurance : établissement d'études à l'intention de la Commission des invisibles et du financement lié au commerce sur les assurances agricoles, la prévention des pertes dans l'assurance des transports maritimes, l'assurance corps de navires, l'assurance vie et d'autres types d'assurance présentant un intérêt particulier pour les pays en développement. Etude bisannuelle pour la période 1977-1978 sur les faits nouveaux survenus dans le domaine des assurances et de la réassurance;

b. Coopération régionale entre pays en développement : établissement d'une étude d'ensemble sur la coopération économique entre pays en développement dans le domaine des assurances et de la réassurance;

ii) Activités opérationnelles :

a. Formation professionnelle en matière d'assurance : assistance pour la création d'une série

d'instituts d'assurance régionaux capables de former des cadres moyens;

b. Appui technique aux niveaux national et régional : assistance technique en vue de l'adoption d'une réglementation appropriée en matière d'assurance et de la création de compagnies nationales ou régionales d'assurance et de réassurance.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

11A.44 Un nouveau poste P-5 est demandé pour faire face à l'accroissement de volume des travaux relevant du programme spécial relatif aux assurances, accroissement qui tient a) au fait que l'on a entrepris plusieurs études nouvelles sur des questions intéressant particulièrement les pays en développement comme suite à des demandes formulées par la Commission des invisibles et du financement lié au commerce à sa septième session¹ et b) aux tâches supplémentaires résultant de décisions [notamment la résolution 98 (IV) de la Conférence] prises par la Conférence à sa quatrième session au sujet des pays en développement les moins avancés.

¹ Référence : TD/B/590, chap. 5, par. 157 notamment.

12. – FACILITATION DU COMMERCE

TABLEAU 11A. 36. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	141,4	47	-	2,4	49,4	190,8
Heures supplémentaires	-	-	3	0,1	3,1	3,1
Dépenses communes de personnel	37,2	11,6	-	0,7	12,3	49,5
Frais de voyage du personnel	-	10	-	0,5	10,5	10,5
Total	178,6	68,6	3	3,7	75,3	253,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
247,2	3	-	-	3	1,2 %

TABLEAU 11A. 36 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		-
	Total a)	-
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD		400
Fonds d'affectation spéciale		100
	Total b)	500
	TOTAL GENERAL	500

Total, coûts directs	753,9
----------------------	-------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	162,9
--	-------

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	916,8
---	-------

TABLEAU 11A. 37. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : facilitation du commerce

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	2	2	-	-	2	2
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	3	3	-	-	3	3

12. — FACILITATION DU COMMERCE

11A.45 Ce programme, qui faisait antérieurement partie du programme "Expansion du commerce et intégration économique", est exécuté par un groupe spécial de la CNUCED créé à cet effet.

11A.46 Les éléments de programme qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1085 à 1089.

b) Pourcentage des ressources du grand programme : 1.

c) Eléments de programme :

i) Mise au point de mesures de facilitation du commerce : le Groupe spécial chargé de la facilitation du commerce joue un rôle intersectoriel dans le cadre de la CNUCED, en s'occupant des questions relatives à la facilitation du commerce au niveau mondial, et fournit aussi, selon les besoins, des services techniques de secrétariat aux commissions régionales. Dans le cadre de la CNUCED, le Groupe spécial s'occupe, sous l'angle de la facilitation du commerce, des problèmes du transit des pays sans littoral, de différents projets de code, de projets d'intégration régionale, de l'harmonisation des procédures douanières, des procédures et de la documentation pour les ports et les transports maritimes, de la normalisation, et de la documentation pour l'exécution des accords de produits (cacao, café, etc.). Comme la CNUCED est le seul organe des Nations Unies à agir sur le plan mondial en faveur de la facilitation du commerce, le Groupe spécial doit également assumer les responsabilités du maintien et de la mise à jour des codes et normes

convenus. S'agissant des commissions régionales, le Groupe spécial fournit sous forme de documents de travail, d'études techniques et d'avis d'experts lors des réunions, les éléments techniques nécessaires au Groupe de travail de la CEE sur la facilitation des procédures du commerce international ainsi qu'à ses organes subsidiaires. Des accords de coopération avec la CEPAL sont déjà entrés en vigueur et des arrangements semblables sont prévus dans le programme de travail de la CESAP;

ii) Appui fonctionnel à l'assistance technique : le Groupe spécial est l'organe d'exécution principal d'un programme de services consultatifs dont bénéficient plus de 50 pays en développement qui ont demandé une assistance pour simplifier les procédures et documents en usage dans leurs transactions commerciales. Le Groupe spécial, qui joue le rôle de conseiller et de coordonnateur sur le plan technique, élabore aussi des formules et des organigrammes et se charge d'autres tâches connexes exigeant un équipement spécial et du personnel qualifié qui, autrement, devraient être fournis au niveau régional ou national.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

11A.47 A l'exception d'une modeste augmentation (3 000 dollars) du crédit demandé au titre des heures supplémentaires, qui sera compensée par une réduction des frais d'heures supplémentaires dans d'autres programmes de la CNUCED, aucune ressource supplémentaire n'est demandée pour ce programme.

12. – FACILITATION DU COMMERCE

11A.45 Ce programme, qui faisait antérieurement partie du programme "Expansion du commerce et intégration économique", est exécuté par un groupe spécial de la CNUCED créé à cet effet.

11A.46 Les éléments de programme qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1085 à 1089.

b) Pourcentage des ressources du grand programme : 1.

c) Eléments de programme :

i) Mise au point de mesures de facilitation du commerce : le Groupe spécial chargé de la facilitation du commerce joue un rôle intersectoriel dans le cadre de la CNUCED, en s'occupant des questions relatives à la facilitation du commerce au niveau mondial, et fournit aussi, selon les besoins, des services techniques de secrétariat aux commissions régionales. Dans le cadre de la CNUCED, le Groupe spécial s'occupe, sous l'angle de la facilitation du commerce, des problèmes du transit des pays sans littoral, de différents projets de code, de projets d'intégration régionale, de l'harmonisation des procédures douanières, des procédures et de la documentation pour les ports et les transports maritimes, de la normalisation, et de la documentation pour l'exécution des accords de produits (cacao, café, etc.). Comme la CNUCED est le seul organe des Nations Unies à agir sur le plan mondial en faveur de la facilitation du commerce, le Groupe spécial doit également assumer les responsabilités du maintien et de la mise à jour des codes et normes

convenus. S'agissant des commissions régionales, le Groupe spécial fournit sous forme de documents de travail, d'études techniques et d'avis d'experts lors des réunions, les éléments techniques nécessaires au Groupe de travail de la CEE sur la facilitation des procédures du commerce international ainsi qu'à ses organes subsidiaires. Des accords de coopération avec la CEPAL sont déjà entrés en vigueur et des arrangements semblables sont prévus dans le programme de travail de la CESAP;

ii) Appui fonctionnel à l'assistance technique : le Groupe spécial est l'organe d'exécution principal d'un programme de services consultatifs dont bénéficient plus de 50 pays en développement qui ont demandé une assistance pour simplifier les procédures et documents en usage dans leurs transactions commerciales. Le Groupe spécial, qui joue le rôle de conseiller et de coordonnateur sur le plan technique, élabore aussi des formules et des organigrammes et se charge d'autres tâches connexes exigeant un équipement spécial et du personnel qualifié qui, autrement, devraient être fournis au niveau régional ou national.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

11A.47 A l'exception d'une modeste augmentation (3 000 dollars) du crédit demandé au titre des heures supplémentaires, qui sera compensée par une réduction des frais d'heures supplémentaires dans d'autres programmes de la CNUCED, aucune ressource supplémentaire n'est demandée pour ce programme.

D. - Appui aux programmes

1. - GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

TABLEAU 11A. 38. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale
Postes permanents	98	(8,2)	-	1,5	(6,7)	91,3
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	1,2	(1,2)	-	-	(1,2)	-
Autres dépenses communes de personnel	26	(2,6)	-	0,3	(2,3)	23,7
Frais de voyage du personnel	4,9	-	-	0,2	0,2	5,1
Total	130,1	(12)	-	2	(10)	120,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
118,1	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds pour frais généraux :	
Traitements	645
Dépenses communes de personnel	168
Voyages	30
Total a)	843
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	843

Total, coûts directs	963,1
----------------------	-------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(963,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 11A. 39. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : gestion des activités de coopération technique

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	-	-	-	1	-
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	1	1	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	4	4	4	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	1	1	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	1	1	6	6	7	7
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	-	6	6	6	6
Total	-	-	6	6	6	6
TOTAL GENERAL	1	1	12	12	13	13

1. – GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

11A. 48 Le Service de la coopération technique a pour principale fonction de gérer le programme d'activités opérationnelles de la CNUCED, ce qui suppose qu'il assure la coordination entre les divisions organiques de la CNUCED, le PNUD, les contributeurs aux fonds d'affectation spéciale et les bureaux extérieurs. Le Service a des fonctions générales de gestion dans le domaine de la formulation et de l'exécution des programmes d'assistance technique ainsi que dans celui de la collaboration avec le PNUD.

11A. 49 On prévoit que les ressources de l'ensemble du programme opérationnel pour l'exercice biennal s'élèveront à 15 millions de dollars environ, 13 millions de dollars étant

fournis par le PNUD et 2 millions de dollars par divers pays donateurs. Le Service s'occupera également du programme opérationnel du Centre CNUCED/GATT du commerce international, qui devrait disposer de 18 500 000 dollars pour son programme opérationnel.

11A. 50 A l'exception du poste de chef du Service, qui est inscrit au budget ordinaire, le personnel du Service est financé grâce à des fonds pour frais généraux. Il n'est pas demandé pour ce programme de ressources supplémentaires à inscrire au budget ordinaire. Toutefois, il est proposé de procéder à un échange de postes entre ce programme et le groupe d'évaluation et de coordination de la politique économique (programme "Direction exécutive et administration") auquel sera transféré un poste de directeur (D-2), en échange d'un poste d'administrateur général (D-1).

2. - AFFAIRES DE LA CONFERENCE

TABLEAU 11A. 40. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 379	218,2	64,6	16,5	299,3	1 678,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	229,4	0,4	-	7,6	8	237,4
Consultants	0,2	(0,2)	-	-	(0,2)	-
Heures supplémentaires	14,1	0,1	(2,2)	0,5	(1,6)	12,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	414,8	48,9	16,4	5,9	71,2	486,0
Frais de voyage du personnel	27	0,3	(20)	0,3	(19,4)	7,6
Inprimerie et reliure	62	0,6	(5)	2,5	(1,9)	60,1
Total	2 127,7	268,3	53,8	33,3	355,4	2 483,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977.	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 396	53,8	-	49,2	103	4,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	2 483,1
	(2 483,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 11A. 41. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : affaires de la Conférence

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	4	-	-	3	4
Total	14	15	-	-	14	15
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	1	-	-	2	1
Autres classes	13	16	-	-	13	16
Total	15	17	-	-	15	17
TOTAL GENERAL	29^{a/}	32	-	-	29^{a/}	32

a/ Compte tenu du transfert du Groupe de la correspondance (4 postes d'agent des services généraux du programme "Direction exécutive et administration" au programme "Affaires de la Conférence".

2. – AFFAIRES DE LA CONFERENCE

11A.51 Comme il est indiqué dans l'introduction, les crédits nécessaires pour couvrir le coût des services de conférence de la CNUCED seront ouverts, en 1978-1979, au chapitre 23B [Service des conférences (Genève)]. Les crédits demandés au chapitre 11 ne concernent donc que la Division des affaires de la Conférence de la CNUCED, dont les principales attributions sont les suivantes :

a) Veiller à ce que les sessions périodiques et autres réunions de la CNUCED soient bien organisées et reçoivent les services nécessaires pendant et après les réunions, ce qui signifie entre autres qu'elle doit programmer le calendrier des réunions de la CNUCED, planifier de façon détaillée les services nécessaires pour chaque réunion, avertir les gouvernements et autres participants des dates des réunions et recevoir et examiner les pouvoirs des participants;

b) Aider le Président de la Conférence, le Président du Conseil du commerce et du développement et les présidents des organes subsidiaires à diriger les débats;

c) Assurer le contrôle de la rédaction des documents de la CNUCED, en limiter le volume, s'occuper de les faire traduire, dactylographier, etc., et les faire distribuer en temps voulu.

11A.52 Les indicateurs essentiels du volume de travail accusent une forte augmentation, à savoir :

	Nombre de réunions	Nombre de jours de travail d'interprète	Nombre de séances avec comptes rendus analytiques	Nombre de pages de documents à traduire
1976-1977 . . .	4 450	15 738 ^a	248	27 290
1978-1979 ^b . . .	5 424	19 557 ^a	116	31 110

a Non compris les services en chinois et en arabe.

b Pour une ventilation plus détaillée, voir tableau 11A. 42 à la fin du présent descriptif de programme.

11A.53 Cette augmentation du volume de travail est imputable essentiellement aux réunions se rapportant au programme intégré pour les produits de base. En fait, la principale caractéristique du nouveau calendrier des réunions, depuis 1977, est la place beaucoup plus large qu'y tiennent les négociations. Ainsi, outre les réunions concernant le programme intégré pour les produits de base, trois autres conférences de négociation sont actuellement prévues durant l'exercice biennal 1978-1979 – la première sur

un code de conduite pour le transfert de technologie, la deuxième sur une convention sur le transport multimodal international et la troisième sur une convention sur le transport des marchandises par mer. La cinquième session de la CNUCED est prévue pour 1979, conformément à la résolution 31/159 de l'Assemblée générale. D'autres réunions, qui ne sont pas encore inscrites au calendrier approuvé, pourraient y être ajoutées en 1977 ou au début de l'exercice biennal 1978-1979 pour 1979, par exemple une conférence de plénipotentiaires pour l'élaboration d'une convention sur les normes relatives aux conteneurs. La Commission de la coopération économique entre pays en développement, qui a tenu sa première session en 1977, a été ajoutée au programme ordinaire de réunions en tant que nouvelle grande commission du Conseil.

11A.54 En outre, l'adoption de l'arabe comme langue officielle et langue de travail de la CNUCED au début de 1977 ajoutera encore au volume de travail.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transfert de postes

11A.55 Le Groupe de la correspondance (4 postes d'agent des services généraux), qui s'occupe de la correspondance relative au programme de réunions de la CNUCED et des autres communications adressées aux gouvernements et qui, dans les budgets-programmes antérieurs relevait du programme "Direction exécutive et administration", a été transféré au programme "Affaires de la Conférence".

Postes nouveaux

11A.56 Trois nouveaux postes d'agent des services généraux sont demandés pour l'exercice biennal 1978-1979, pour les raisons suivantes :

a) Un seul agent est actuellement affecté en permanence au Bureau du contrôle des documents. Le volume de travail ayant considérablement augmenté, au point que le plan des conférences de la CNUCED exige un courant de documentation continu, il est jugé souhaitable d'y affecter à plein temps un deuxième agent connaissant parfaitement le contrôle des documents, pour assurer la continuité de ce service;

b) Le volume de travail du Groupe des réunions et des pouvoirs a également augmenté par suite de l'expansion du programme de réunions de la CNUCED. Un membre de ce groupe doit être présent à tout moment jusqu'à la fin des séances, ce qui oblige à travailler le soir pendant toute l'année et fréquemment pendant les week-ends. En outre, la tendance à tenir des réunions plus fréquentes mais plus courtes a sensiblement influé sur la préparation de certains documents, par exemple les listes de participants, et sur le volume des demandes de services et installations pour les réunions tant officieuses qu'officielles. La création d'un nouveau poste d'agent des services généraux est donc demandée pour renforcer ce groupe à titre permanent.

c) Pour assurer l'affectation rationnelle du personnel au service des réunions, dont s'occupent actuellement 8 administrateurs, aidés de 4 secrétaires, il faudrait un poste supplémentaire d'agent des services généraux. Ce nouveau poste est jugé nécessaire compte tenu du nombre beaucoup plus important de réunions de la CNUCED dont la Division des affaires de la Conférence devra assurer le service, comme suite aux décisions prises à la quatrième session de la CNUCED et à la seizième session du Conseil du commerce et du développement. La proportion actuelle (4 secrétaires pour 8 administrateurs) oblige à recourir constamment à des arrangements de fortune pour fournir l'appui voulu aux administrateurs. Le personnel temporaire prévu pour le programme intégré pour les produits de base permettra d'améliorer légèrement cette proportion (7 pour 11), mais au moins un poste de secrétaire supplémentaire est indispensable pour assurer l'affectation rationnelle du personnel au service des réunions.

Reclassement de postes

11A.57 Il est demandé de reclasser d'agent de 1re classe à administrateur adjoint de 1re classe (P-2) le poste d'assistant du Secrétaire du Conseil du commerce et du développement. Le titulaire de ce poste prépare les avis de réunion du Conseil et de ses organes subsidiaires et donne des instructions au Groupe de la correspondance pour l'expédition de toutes les communications officielles. Il établit également des documents administratifs et d'organisation à l'intention du Conseil, et, après les sessions, des listes des mesures à prendre. Compte tenu de l'expansion du programme de conférences de la CNUCED, le Secrétaire du Conseil doit de plus en plus déléguer les attributions susmentionnées et d'autres attributions d'administrateur à son assistant, qui exerce donc désormais à plein temps des responsabilités d'administrateur.

TABLEAU 11A. 42. – SESSIONS DES ORGANES DE LA CNUCED EN 1978-1979
ET DONNEES SUR LE VOLUME DE TRAVAIL Y RELATIF

Organe (numéro de la session entre parenthèses)	Nombre de jours	Nombre total de séances	Nombre d'inter- prêtes	Nombre de jours de travail d'inter- prête	Nombre de séances avec comptes rendus ana- lytiques	Nombre de pages traduites	Nombre de pages non traduites
A. 1978							
I. Programme ordinaire des réunions :							
Conseil du commerce et du développement (18ème)	19	204	37	592	32	1 500	150
Commission de la coopération éco- nomique entre pays en développement (2ème)	12	88	27	297	-	1 000	100
Commission des articles manu- facturés (9ème)	12	88	27	297	-	900	100
Commission du transfert de technologie (2ème)	12	888	27	297	-	800	100
Groupe intergouvernemental des pays en développement les moins avancés (2ème)	12	66	17	187	-	500	100
Comité du tungstène (6ème)	5	20	17	85	-	200	50
Groupe de travail de la réglementation internationale des transports maritimes (6ème)	12	66	17	187	-	500	50
Groupe de travail, groupes d'étude et groupes d'experts (16 semaines)	80	160	10	800	-	2 400	200
Réunions de groupes divers	-	300	2	300	-	-	-
Total partiel	164	1 080	-	3 042	32	7 800	850
II. Conférences de plénipotentiaires : (à l'exception des produits de base)							
Conférence des Nations Unies pour l'élaboration d'un code international de conduite pour le transfert de technologie	26	210	37	814	-	800	100
Conférence des Nations Unies pour l'élaboration d'une convention sur le transport international multimodal	26	210	37	814	-	800	100
Conférence des Nations Unies pour l'élaboration d'une convention sur le transport des marchandises par mer	26	210	37	814	-	700	100
Total partiel	78	630	-	2 442	-	2 300	300
III. Programme intégré pour les produits de base :							
Réunions préparatoires sur des produits de base (15 x 1 semaine)	75	300	17	1 275	-	1 950	300
Conférences sur des produits de base (7 x 5 semaines)	231	1 456	27	5 103	-	4 200	700
Comité spécial de coordi- nation (3 x 1 semaine)	15	120	27	405	-	660	50
Total partiel	321	1 876	-	6 783	-	6 810	1 050
TOTAL, services de conférence à fournir, 1978	563	3 586	-	12 267	32	16 910	2 200

TABLEAU 11A. 42 (suite)

Organe (numéro de la session entre parenthèses)	Nombre de jours	Nombre total de séances	Nombre d'inter- prètes	Nombre de jours de travail d'inter- prète	Nombre de séances avec comptes rendus ana- lytiques	Nombre de pages traduites	Nombre de pages non traduites
1979							
I. Programme ordinaire de réunions :							
Conseil du commerce et du développement (10 ^{ème} session extraordinaire, 18 ^{ème} et 19 ^{ème})	32	324	37	965	54	2 300	250
Commission (à déterminer)	12	88	27	297	-	1 000	100
Commission (à déterminer)	12	88	27	297	-	1 000	100
Commission (à déterminer)	12	88	27	297	-	1 000	100
Comité spécial des préférences	12	88	27	297	-	1 000	1 000
Groupe permanent des produits synthétiques et de rempla- cement (7 ^{ème})	5	10	10	50	-	300	50
Comité du tungstène (13 ^{ème})	5	20	17	85	-	200	50
Consultations sur des produits de base (10 semaines)	50	100	10	500	-	1 300	100
Conférences sur des produits de base (2 x 5 semaines)	66	432	27	1 458	-	1 200	200
Groupes de travail, groupes d'étude et groupes d'experts (16 semaines)	80	160	10	800	-	2 400	200
Réunions de groupes divers		200	2	200	-	-	-
Total partiel	286	1 598	-	5 246	54	11 700	2 150
II. Cinquième session de la Conférence	20	240	99*	2 044	30	2 500	300
Total, services de conférences à fournir, 1979	306	1 838	-	7 290	84	14 200	2 450
TOTAL, services de conférences à fournir, 1978-1979	869	5 424	-	19 557	116	31 110	4 650

* Y compris les interprètes de langue arabe et chinoise.

3. - SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS
 TABLEAU 11A. 43. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 507,2	194,6	-	13,3	207,9	1 715,1
Personnel temporaire	29,2	0,3	(9)	0,9	(7,8)	21,4
Heures supplémentaires	7,4	0,1	(1,5)	0,3	(1,1)	6,3
Dépenses communes de personnel	394,7	46,1	-	3,6	49,7	444,4
Frais de voyage du personnel	9,8	-	-	0,4	0,4	10,2
Frais généraux de fonctionnement	546,9	5,9	-	29,7	35,6	682,5
Location et entretien du matériel	245,7	1,9	-	11,2	13,1	258,8
Dépenses de représentation	6	-	-	0,3	0,3	6,3
Fournitures et accessoires	687,7	7,8	(50)	29,3	(12,9)	674,8
Mobilier et matériel	63,6	0,6	-	3	3,6	67,2
Total	3 598,2	257,3	(60,5)	92	288,8	3 887

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 855,5	(60,5)	-	-	(60,5)	(1,5) %

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds pour frais généraux :	
Traitements	315
Dépenses communes de personnel	82
Total a)	397
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	397

Total, coûts directs	4 284
----------------------	-------

(4 284)

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 11A. 44. – POSTES PERMANENTS NÉCESSAIRES

Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	4	1	1	4	5
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	3	1	1	4	4
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	4	-	-	4	4
Total	12	13	2	2	14	15
Agents des services généraux :						
1ère classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	20	21	5	5	25	26
Total	22	23	5	5	27	28
TOTAL GENERAL	34 ^{a/}	36	7	7	41 ^{a/}	43

a/ Compte tenu de ce que le Service des références économiques (1 P-4, 1 P-3, 4 P-2/1 et 7 agents des services généraux) et le Service de l'enregistrement (4 agents des services généraux) ne relèvent plus des services communs, qui ne constituent plus un programme distinct.

3. – SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

11A. 58 Les Services administratifs assurent la gestion financière, l'administration du personnel et la gestion administrative générale du secrétariat de la CNUCED, en coopération avec les services administratifs centraux de l'Organisation des Nations Unies. Leurs ressources sont à la fois budgétaires et extrabudgétaires. Le Service de l'enregistrement et le Service des références économiques relèvent de ce programme.

11A. 59 Dans les projets de budgets antérieurs, les services communs étaient indiqués séparément et comprenaient le Groupe de l'information, le Service des références économiques et le Service de l'enregistrement. Dans le

présent projet de budget-programme, le Groupe de l'information relève du programme "Direction exécutive et administration", car il fonctionne directement sous la supervision du Secrétaire général de la CNUCED. Le Service de l'enregistrement et le Service commun CEE/CNUCED des références économiques (qui travaille en collaboration avec la bibliothèque de l'ONU à Genève) sont maintenant rattachés aux Services administratifs.

11A. 60 Tous les services organiques ayant été transférés de New York à Genève, le poste d'administrateur (P-4) et l'un des deux postes d'agent des services généraux des Services administratifs détachés à New York et précédemment inscrits au programme "Financement lié au commerce" sont à nouveau inclus dans les effectifs des Services administratifs de Genève.

CHAPITRE 11B. – CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

TABLEAU 11B.1. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
5 169,2 <u>a/</u>	Dollars 141,8	% 2,7	Dollars 406	% 7,8	Dollars 251 <u>b/</u>	% 4,8	Dollars 798,8	% 15,4	5 968

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 311	406	308,5	77,5	175	3,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	5 968
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1 613,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	7 581,5
--	---------

a/ Ce crédit a été ouvert au chapitre 11 du budget-programme de l'exercice biennal 1976-1977.

b/ Dont 150 000 dollars environ correspondant aux dépenses supplémentaires qu'entraîneront la location et l'entretien (aux taux de 1978-1979) de locaux de même superficie qu'en 1976-1977, compte tenu de la proposition du Centre du Commerce International de s'installer dans de nouveaux locaux en 1978-1979 (voir plus loin, par. 11B.3 ci-après).

c/ Les fonds extra-budgétaires dont dispose le Centre du commerce international sont indiqués dans le budget soumis par le Directeur du Centre (ITC/OD/BUN/4 et Add.1).

TABLEAU 11B.2. - TABLEAU RECAPITULATIF DES COUTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 11B
Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux	
A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	-
B. Bureau des services financiers (New York)	43,2
C. Bureau des services du personnel (New York)	-
D. Bureau des services généraux (New York)	-
E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion	42,0
F. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques	-
G. Services administratifs et financiers (Genève)	95,1
H. Division des services généraux (Genève)	-
I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)	-
J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)	-
K. Dépenses diverses	-
L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun	-
Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)	
(2) Services de l'interprétation et des séances	219,6
(3) Traduction, édition et dactylographie	34,1
(4) Publications et documentation	76,5
(5) Bibliothèques	287,1
Section des activités de coopération technique	698,3 ^{a/}
Administration et services communs	117,6 ^{a/}
TOTAL, COUTS INDIRECTS REPARTIS	1 613,5
COUTS DIRECTS	5 968,0
TOTAL, COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS	7 581,5

^{a/} Représente le coût des services fournis par la CNUCED (Chapitre 11A).

Centre du commerce international

11B.1 La part du budget du Centre CNUCED/GATT du commerce international qui est à la charge de l'ONU fait pour la première fois l'objet d'un chapitre du budget distinct. Antérieurement, cette rubrique figurait au chapitre 11, sous le programme "Promotion du commerce".

11B.2 Le Centre du commerce international est géré conjointement et à titre permanent par la CNUCED et le GATT en tant qu'associés égaux, conformément à la résolution 2297 (XXII) de l'Assemblée générale en date du 12 décembre 1967. Son budget est établi par le Directeur du Centre en fonction d'un programme de travail¹ et compte tenu des recommandations y relatives formulées par

le Groupe consultatif commun CNUCED/GATT du Centre du commerce international², qui est le principal organe intergouvernemental chargé d'examiner chaque année les activités du Centre. Le budget détaillé du Centre fait l'objet d'un document distinct³ dont sont saisis la Commission budgétaire, financière et administrative du GATT, les parties contractantes au GATT, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et l'Assemblée générale.

11B.3 Le projet de budget-programme établi initialement par le Directeur pour l'exercice biennal 1978-1979 prévoyait des dépenses de 11 990 000 dollars, dont l'ONU et le

² ITC/AG (X) 52.

³ ITC/OD/BUD/4 et Add.1.

¹ ITC/AG (X) 50.

GATT couvriraient chacun 5 987 000 dollars, le reste des dépenses (16 000 dollars) étant couvert par les recettes accessoires. Lors de l'établissement de ces prévisions initiales, des entretiens étaient en cours entre le Centre du commerce international, le GATT, l'ONU et la Fondation pour les immeubles des organisations internationales au sujet d'un siège permanent pour le Centre. Après que les chiffres indiqués dans le présent document eurent été mis au point, le Centre du commerce international a présenté une proposition ferme⁴ qui prévoyait que le Centre quitterait les locaux loués qu'il occupe actuellement dans la rue du Valais et la rue de Lausanne pour s'installer dans d'autres locaux loués rue Montbrillant. Si cette proposition est adoptée, elle se traduira par une économie de l'ordre de 600 000 dollars sur le budget initial préparé par le Directeur du Centre.

11B.4 Lors de la mise au point du présent document, l'ONU étudiait la proposition du Centre dans le contexte de

⁴ ITC/OD/BUD/4/Rev.1.

l'ensemble des locaux dont elle a besoin à Genève. Le Secrétaire général a l'intention de faire rapport à l'Assemblée générale sur cette question en présentant une demande de crédit révisée.

11B.5 Le crédit demandé au présent chapitre correspond aux prévisions de dépense initiales établies par le Directeur du Centre (la part desdites dépenses qui aurait été à la charge de l'ONU étant de 5 987 000 dollars) moins un montant de 19 000 dollars représentant la participation de l'ONU aux dépenses qu'entraînerait la création d'un poste P-4 pour un spécialiste de la promotion du commerce, poste dont la création est demandée par le Directeur du Centre mais n'est pas appuyée par le Secrétaire général de l'ONU. Les autres dépenses prévues au budget du Centre ont l'appui du Secrétaire général; elles comprennent les dépenses qu'entraîneraient la proposition de créer 3 nouveaux postes d'administrateur (un poste D-1 et 2 postes P-4) et un poste d'agent des services généraux, ainsi que la proposition de reclasser à administrateur de 1re classe (P-3) un poste d'administrateur adjoint de 1re classe (P-2).

CHAPITRE 12. – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

TABLEAU 12.1. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
46 087,1	6 708,1	14,5	2 034,4	4,4	5 385	11,6	14 127,5	30,6	60 214,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
52 795,2	2 034,4	1 026	568	1 576,4	3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds du PNUD pour frais généraux (chiffres indicatifs de planification et partage des frais)	9 965
Fonds d'affectation spéciale pour les services industriels spéciaux et Réserve du programme	
Fonds général d'affectation spéciale	959
Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	241
Fonds des Nations Unies pour le développement industriel	251
Programme de coopération ONUDI/BIRD	576
	990
Total a)	12 982
b) <u>Projets opérationnels</u>	
PNUD (chiffres indicatifs de planification et partage des frais)	67 300
PNUD (Réserve du Programme)	7 200
Fonds d'affectation spéciale pour les services industriels spéciaux et Réserve du programme	
Fonds général d'affectation spéciale	170
Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	4 200
Fonds des Nations Unies pour le développement industriel	1 600
	10 000
Total b)	90 470
Total, a) et b)	103 452

Total, coûts directs	163 666,6
-----------------------------	------------------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

2 769,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	166 436,4
---	------------------

TABLEAU 12.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
 DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Organes directeurs :											
1. Conseil du développement industriel et son Comité permanent	997,1	124,6	12,4	(3,9)	(0,3)	120,1	12	240,8	24,1	1 237,9	(0,3)
2. Troisième Conférence générale de l'ONU	-	-	-	1 026	-	142,1	-	1 168,1	-	1 168,1	-
B. Réunions et conférences spéciales	864	(864)	-	-	-	-	-	(864)	-	-	-
C. Direction exécutive et administration	637,9	227,9	35,7	(159,2)	(24,9)	66,3	10,3	135	21,1	772,9	(18,3)
D. Programmes d'activité :											
1. Coordination des politiques	5 331,8	1 048,5	19,6	540,8	10,1	676,9	12,6	2 266,2	42,5	7 598	14,1
2. Etudes industrielles	9 099,8	2 534,1	27,8	52,4	0,5	1 154,4	12,6	3 740,9	41,1	12 840,7	1,2
3. Opérations industrielles	9 426,8	1 022,4	10,8	(117,2)	(1,2)	997,7	10,5	1 902,9	20,1	11 329,7	(1,1)
E. Appui aux programmes :											
1. Services de conférence, information et relations extérieures	9 426,6	1 344,3	14,2	468,6	4,9	1 085,3	11,5	2 898,2	30,7	12 324,8	4,7
2. Services administratifs et services communs	10 303,1	1 270,3	12,3	226,9	2,2	1 142,2	11	2 639,4	25,6	12 942,5	2,5
Total	46 087,1	6 708,1	14,5	2 034,4	4,4	5 385	11,6	14 127,5	30,6	60 214,6	3

TABLEAU 12.3. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	5	5	1	1	6	6
Administrateur général (D-1)	23	25	2	2	25	27
Administrateur hors classe (F-5)	71	75	4	11	75	86
Administrateur de 1ère classe (P-4)	101	103	19	23	120	126
Administrateur de 2ème classe (P-3)	89	90	17	26	106	116
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	47	46	13	11	60	57
Total	338	346	56	74	394	420
Agents des services généraux :						
1ère classe	20	20	7	7	27	27
Autres classes	330	336	208	221	538	557
Total	350	356	215	228	565	584
Autres catégories :						
Travailleurs manuels	69	69	-	-	69	69
TOTAL GENERAL	757	771	271	302	1 028	1 073

TABLEAU 12.4. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

1976-1977	1978-1979
Organes directeurs Comité chargé d'établir un acte constitutif pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	Organes directeurs Troisième Conférence générale
864	1 026
864	1 026

TABLEAU 12.5. - COUTS INDIRECTS REPARTIS
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 12										
	A		B		C		D		E		
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
Chapitre 22.											
Total	86,3	-	0,8	14,4	16,4	29,0	16,2	9,4	245,7	160,6	
A	690,6	8,6	5,8	65,5	95,7	135,1	89,2	95,7	309,0	160,6	
B	389,6	-	-	-	-	-	-	-	175,0	-	
C	17,0	-	-	-	-	-	-	-	117,2	-	
D	514,6	8,7	5,4	65,8	95,7	130,2	87,4	-	-	-	
E	2,6	-	-	2,6	-	-	-	-	-	-	
F	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
G	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
H	812,5	-	-	-	-	812,5	-	-	-	-	
I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
J	170,7	-	1,3	19,9	23,9	48,7	30,4	46,6	-	-	
K	254,6	-	1,9	25,7	35,6	72,6	45,3	69,5	-	-	
L	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Chapitre 23.											
(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(3)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(4)	2,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE											
C.1	-	342,9	-	87,4	128,4	178,4	119,7	160,6	-	-	
E.1	-	833,9	-	-	292,0	1668,0	-	-	-	-	
E.2	-	365,5	-	2824,9	4149,1	5762,1	3862,8	-	-	-	
TOTAL, COUTS INDIRECTS REPARTIS	2769,8	9087,6	(1028,6)	3105,6	7047,4	8894,5	(12424,8)	(16669,0)	16669,0	16669,0	
COUTS DIRECTS	151666,6	1237,9	772,9	9277,0	13970,7	108144,7	12424,8	16669,0	-	-	
TOTAL, COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS	166436,4	10925,5	-	12382,6	21019,1	116979,0	-	-	-	-	

Sous des lettres et chiffres de la première colonne :

- A. Organes directeurs
- 1. Conseil du développement industriel et son Comité permanent
- 2. Troisième Conférence générale de l'OMDI
- 3. Mémoires et conférences spéciales
- B. Direction exécutive et administration
- C. Programmes d'activités
- 1. Coopération des politiques
- 2. Etudes industrielles
- 3. Opérations industrielles
- D. Appel aux programmes
- 1. Services de conférence, information et relations extérieures
- 2. Services administratifs et services communs

Sous des lettres et chiffres de la deuxième colonne :

- Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux
- (2) Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- (3) Bureau des services financiers (New York)
- (4) Bureau des services de personnel (New York)
- (5) Bureau des services généraux (New York)
- REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :
- C. Direction exécutive et administration et des séances
- E.1 Services de conférence, information et relations extérieures
- E.2 Administration et services communs

Sous des lettres et chiffres de la troisième colonne :

- Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)
- (2) Services de l'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques
- REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :
- C. Direction exécutive et administration et des séances
- E.1 Services de conférence, information et relations extérieures
- E.2 Administration et services communs

5/ Représente le coût des services que l'OMDI fournit au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Base des données fournies

12.1 En examinant le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 à sa trentième session, l'Assemblée générale, dans sa résolution 3533 (XXX), a noté avec regret que les données fournies par le Secrétaire général pour l'ONUDI renseignaient insuffisamment sur le lien entre les ressources et les programmes, accepté la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires tendant à différer l'examen de ce chapitre jusqu'à la trente et unième session, et ouvert des crédits suffisants pour que l'ONUDI puisse poursuivre ses activités sur la base du crédit ouvert pour 1974-1975, ajusté pour permettre le maintien des programmes.

12.2 A la trente et unième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a présenté pour l'ONUDI, dans un document distinct, un budget entièrement révisé pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/C.5/31/11). Comme l'Assemblée générale l'avait demandé, les montants estimatifs révisés tenaient pleinement compte de tous les éléments de la Déclaration et du Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels et comprenaient les dépenses à faire de ce fait pour les programmes et les ressources correspondantes.

12.3 L'Assemblée générale a examiné les montants estimatifs révisés présentés par le Secrétaire général et opéré les réductions qui lui semblaient justifiées. En conséquence, les ressources supplémentaires demandées maintenant par le Secrétaire général pour 1978-1979 ne concernent que les programmes qui étaient déjà établis à la fin de la trente et unième session et pour lesquels les crédits précédemment approuvés se sont révélés insuffisants.

Système de consultations et de négociations

12.4 Le principal élément des programmes nécessitant des ressources supplémentaires est le système de consultations prévu dans le Plan d'action de Lima (A/10112, chap. IV, par. 61, d), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 3362 (S-VII). Comme il était dit dans le plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 828), il était alors trop tôt pour pouvoir donner une description concrète de la future structure du système. Tel était toujours le cas au moment de la présentation des montants estimatifs révisés pour 1976-1977. Toutefois, après la deuxième partie de la dixième session du Conseil du développement industriel et l'approbation par l'Assemblée générale, dans sa résolution 31/164, du rapport du Conseil (A/31/16), le Directeur exécutif a procédé à l'élaboration de plans détaillés et à des consultations pilotes qui permettent maintenant d'évaluer les ressources nécessaires pour appliquer le système en 1978-1979. On trouvera ci-après des renseignements détaillés à ce propos, dans le cadre du programme correspondant.

Renforcement des activités opérationnelles hors siège

12.5 Le Secrétaire général a également examiné les incidences de la résolution 31/162 de l'Assemblée générale dans laquelle celle-ci, entre autres dispositions, a prié le

Directeur exécutif de l'ONUDI de "renforcer les activités opérationnelles de cette organisation, en particulier aux échelons national et sous-régional". Le Secrétaire général présume que le Directeur était censé le faire dans les limites des ressources disponibles à cette fin. En général, au sein du système des Nations Unies on entend par activités opérationnelles les projets de coopération technique, qui sont dans la plupart des cas financés par des fonds extra-budgétaires. Les seules activités opérationnelles de coopération technique prévues au budget ordinaire sont inscrites au chapitre 15. La résolution 31/162 ne contenant aucun élément qui autorise le Secrétaire général à demander des augmentations de crédits au budget ordinaire, et les crédits ouverts au chapitre 15 ne pouvant être augmentés que sur décision expresse de l'Assemblée générale, le Secrétaire général présume que la résolution 31/162 implique que les ressources supplémentaires nécessaires devront être des fonds extra-budgétaires.

12.6 Le Secrétaire général présume aussi que, dans sa résolution 31/162, l'Assemblée générale a tenu compte du fait que le renforcement des activités opérationnelles hors siège serait directement lié à la décision III (VII) du Conseil du développement industriel, en date du 14 mai 1973, dans laquelle celui-ci a recommandé de porter le nombre des conseillers industriels hors siège, dont les traitements sont financés par le Programme des Nations Unies pour le développement, de 30 en 1973 à 40 en 1975 et à 60 en 1977. Dans cette même décision, le Conseil a en outre invité le Directeur exécutif à continuer à étudier la possibilité de financer l'accroissement susmentionné au moyen de crédits inscrits au budget ordinaire ou d'autres ressources. Malgré tous ses efforts, le Directeur exécutif n'a réussi à financer qu'un poste de conseiller supplémentaire à l'aide de fonds extra-budgétaires, au cours des quatre dernières années. A la fin de 1976, il y avait seulement 23 conseillers hors siège. Lorsque le présent projet de budget-programme a été établi, le Directeur exécutif n'était pas en mesure d'estimer le nombre de conseillers hors siège qui seraient fournis par le PNUD en 1978-1979, car cela dépendra des décisions que prendra le Conseil d'administration du PNUD à sa vingt-quatrième session. En conséquence, bien que la résolution 31/162 implique un renforcement de l'effectif des conseillers hors siège et des spécialistes adjoints du développement industriel qui les secondent, la question ne dépend pas seulement des décisions que prendra le Conseil d'administration du PNUD à sa vingt-quatrième session, mais, surtout, des décisions que l'Assemblée générale pourra prendre à sa trente-deuxième session concernant la part du coût des services fournis pour des activités extra-budgétaires qui devrait être imputée sur le budget ordinaire (voir document A/C.5/31/33) et la question connexe des activités qui devraient être en fait financées par des fonds extra-budgétaires. Le Secrétaire général ne demande pas de crédits au projet de budget-programme pour 1978-1979 pour les conseillers hors siège, mais ce programme est à son avis un élément essentiel pour assurer la bonne exécution des activités opérationnelles de l'ONUDI.

Statut de l'ONUDI

12.7 En application du paragraphe 9 de la section IV de la résolution 3362 (S-VII) de l'Assemblée générale, un Comité

intergouvernemental plénier a été créé pour établir un acte constitutif pour l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée en vue de le soumettre à une conférence de plénipotentiaires devant être convoquée par le Secrétaire général. Le Comité intergouvernemental a tenu quatre réunions en 1976 et une cinquième en mars 1977, son mandat ayant été prolongé par la résolution 31/161 de l'Assemblée générale. Dans cette dernière résolution, l'Assemblée a demandé également au Comité d'accélérer ses travaux afin de permettre à la Conférence de plénipotentiaires sur l'acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel de se réunir au cours du second semestre de 1977. Au moment de l'établissement du présent projet de budget, le Secrétaire général n'était pas en mesure de faire des prévisions quant au calendrier des travaux. L'Assemblée générale, à sa trente et unième session, a ouvert un crédit de 250 000 dollars pour la cinquième réunion du Comité intergouvernemental mais elle n'a pas ouvert de crédits pour couvrir toutes autres dépenses que pourrait entraîner la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée. Si ces dépenses s'avéraient nécessaires, soit pour l'exercice 1976-1977 soit pour l'exercice 1978-1979, le Secrétaire général demanderait des crédits à cette fin dans les rapports correspondants sur l'exécution du budget.

12.8 En bref, le Secrétaire général demande des crédits pour l'ONUDI pour l'exercice biennal 1978-1979 abstraction faite des changements qui pourraient être apportés au statut de l'ONUDI en tant qu'unité administrative du Secrétariat de l'ONU, car cela l'amènerait nécessairement à faire des hypothèses, implicites ou explicites, qu'il ne lui appartient pas de faire. Les conséquences budgétaires que pourrait avoir un changement éventuel de statut de l'ONUDI dépendront donc des décisions pertinentes des organes délibérants compétents.

Nouvel emplacement du siège de l'ONUDI

12.9 L'ONUDI, d'autres services de l'ONU non encore désignés et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'installeront dans le courant de 1979 dans les bâtiments du Centre du Donaupark à Vienne, actuellement en construction. Les crédits nécessaires pour aménager les bureaux et les salles de conférences et pour financer les services communs sont prévus au chapitre 26 du budget-programme.

12.10 Sans son premier rapport sur l'exécution du budget et du programme de l'exercice biennal 1976-1977 (A/C.5/31/37, par. 26.13 à 26.19), le Secrétaire général a donné des renseignements supplémentaires sur les crédits nécessaires pour faire face aux dépenses non renouvelables relatives à l'aménagement (mobilier et matériel) des locaux du Centre du Donaupark que l'ONUDI occupera.

12.11 Le Secrétaire général a également présenté à l'Assemblée générale, à sa trente et unième session, un rapport détaillé sur les utilisations possibles des locaux à usage de bureaux et des installations de conférence du Centre du Donaupark à Vienne. Ce rapport portait, entre autres, sur les questions financières complexes que posent le choix des services à installer dans les locaux du Donaupark et le mode de partage des frais. Tant que ces questions ne seront pas réglées, il ne sera pas possible d'évaluer la part des dépenses d'exploitation du complexe qui sera à la charge de l'ONUDI. En outre, l'estimation du coût total d'exploitation, selon diverses hypothèses, n'a pas encore été arrêtée. Enfin, même si l'on pouvait estimer de manière relativement sûre les frais d'exploitation de l'ONUDI à long terme, il ne serait pas possible à ce stade d'estimer le coût (dépense non renouvelable) d'un déménagement en 1979. Il ne sera pas non plus possible, tant que le calendrier des déménagements n'aura pas été arrêté, de calculer la part des dépenses d'exploitation du nouveau complexe qui, pendant une partie de 1979, serait à la charge de l'ONUDI.

12.12 Dans sa résolution 31/194, l'Assemblée générale a approuvé un plan proposé par le Secrétaire général (A/C.5/31/34, par. 13) prévoyant un calendrier pour l'installation de personnel dans le nouveau complexe, à compter du 1er janvier 1979 (date hypothétique). Elle a en outre prié le Secrétaire général de lui présenter, lors de sa trente-troisième session, des propositions concrètes de nature à permettre d'atteindre les objectifs concernant l'utilisation la plus rationnelle et la plus économique possible des locaux du Donaupark, et de lui faire rapport à intervalles réguliers sur l'application de cette résolution. En conséquence, le Secrétaire général a jugé impossible et inopportun, au stade actuel, d'inscrire au projet de budget-programme des prévisions de dépenses touchant les frais d'exploitation du complexe pendant l'exercice biennal 1978-1979.

Textes explicatifs sur les programmes

12.13 Dans le texte explicatif qui fait suite à chacun des trois grands programmes de fond de l'ONUDI (coordination des politiques, études industrielles et opérations industrielles), les sous-programmes ainsi que les éléments de programme et les produits connexes sont exposés avec davantage de détails que dans d'autres chapitres du budget. C'est pour permettre au Comité du programme et de la coordination ainsi qu'au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission d'avoir le plus de renseignements possible sur l'exécution par l'ONUDI des tâches nombreuses et précises qui lui ont été confiées aux termes de la Déclaration et du Plan d'action de Lima au cours des 18 mois qui se sont écoulés depuis qu'ils ont été adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 3362 (S-VII).

A. - Organes directeurs

1. - CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SON COMITE PERMANENT

TABLEAU 12.6. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	
Personnel temporaire pour les réunions	796	96,7	-	95,9	988,6
Consultants	12	2	(13)	0,1	1,1
Heures supplémentaires	91	12	-	11	114
Frais de voyage du personnel	11	1,4	8,5	2,3	23,2
Imprimerie et reliure	21	3,6	0,3	2,7	27,6
Location et entretien des locaux	51,1	6,6	-	6,2	63,9
Location et entretien du matériel	1	0,2	0,9	0,2	2,3
Dépenses de représentation (D-1) et au-dessous	7	0,9	-	0,8	8,7
Services divers	7	1,2	(0,6)	0,9	8,5
Total	997,1	124,6	(3,9)	120,1	1 237,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 121,7	(3,9)	-	-	(3,9)	(0,3) %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	1 237,9
	9 087,6
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	10 325,5

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1. - CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SON COMITE PERMANENT

12.14 Les organes directeurs de l'ONUDI sont la Conférence générale de l'ONUDI, qui est convoquée tous les quatre ans, le Conseil du développement industriel, qui se réunit une fois par an, et son comité permanent, qui tient deux sessions par an. La prochaine conférence générale fait l'objet d'une rubrique distincte (par. 12.22 à 12.26).

Conseil du développement industriel

12.15 Le Conseil du développement industriel a été créé par la résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale, en tant qu'organe directeur principal de l'ONUDI. Le Conseil comprend 45 membres élus par l'Assemblée générale parmi les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il se réunit une fois par an pour formuler des principes et des politiques visant à

atteindre les buts de l'Organisation, et pour examiner et approuver son programme d'activités.

Comité permanent du Conseil du développement industriel

12.16 Le Comité permanent est un organe subsidiaire du Conseil du développement industriel et se compose de représentants de tous les Etats membres du Conseil. Il tient deux sessions par an.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Consultants

12.17 Un crédit de 13 000 dollars, précédemment prévu à ce titre pour le présent programme, serait utilisé pour un autre programme.

Frais de voyage du personnel

12.18 Une augmentation du crédit de 8 500 dollars est prévue à ce titre pour permettre aux représentants de certains mouvements africains de libération d'assister aux sessions des organes directeurs de l'ONUDI.

Imprimerie et reliure

12.19 La modeste augmentation de 300 dollars qui est demandée à ce titre correspond à un crédit précédemment prévu pour d'autres programmes.

Location et entretien du matériel

12.20 L'augmentation de 900 dollars demandée à ce titre correspond également à un crédit précédemment prévu pour d'autres programmes.

Services divers

12.21 On estime que le crédit nécessaire à ce titre peut être réduit de 600 dollars.

2. - TROISIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

TABLEAU 12.7. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	-	-	864	125,2	989,2	989,2
Heures supplémentaires	-	-	40	5,8	45,8	45,8
Frais de voyage du personnel	-	-	87	6,1	93,1	93,1
Location et entretien des locaux	-	-	30	4,3	34,3	34,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	-	-	5	0,7	5,7	5,7
Total	-	-	1 026	142,1	1 168,1	1 168,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	1 026	1 026	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	1 168,1
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	4 561,6
--	---------

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	5 729,7
--	---------

TABLEAU 12.8. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Troisième Conférence générale de l'ONUDI

1976-1977		1978-1979	
Réant	-	Troisième Conférence générale de l'ONUDI (1979)	1 026
	-		1 026

2. - TROISIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

12.22 Dans sa résolution 31/164 du 21 décembre 1976, l'Assemblée générale a décidé provisoirement de convoquer la troisième Conférence générale de l'ONUDI en 1979, sur la base du mandat proposé au paragraphe 70 de la Déclaration et du Plan d'action de Lima. En vertu de ce mandat, la Conférence générale a été institutionnalisée et sera convoquée tous les quatre ans. Dans sa résolution, l'Assemblée générale a en outre prié le Conseil du développement industriel de faire fonction de comité préparatoire intergouvernemental pour la Conférence, à partir de sa onzième session, qui devait se tenir en 1977.

12.23 Comme les fonctions de la Conférence, énoncées au paragraphe 70 de la Déclaration de Lima, sont susceptibles de donner lieu à un ordre du jour plus chargé et à des débats plus prolongés que ceux de la deuxième Conférence générale, et compte tenu aussi des pressions qu'avait imposées un calendrier de deux semaines à la conférence de Lima et à d'autres grandes conférences, les présentes prévisions provisoires reposent sur l'hypothèse que la Conférence durera 20 jours ouvrables. Etant donné que le présent projet de budget-programme a dû être établi avant que le Conseil du développement industriel puisse examiner la question, il se peut qu'il faille modifier ultérieurement les hypothèses retenues quant à la durée, à l'organisation, à l'ordre du jour et à la documentation de la Conférence, en fonction des décisions que pourra prendre le Conseil en tant que comité préparatoire, et le Secrétaire général devra donc peut-être présenter en temps utile une demande de crédit révisée.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

12.24 Les crédits demandés pour la Conférence sont fondés sur les hypothèses suivantes :

a) La Conférence se réunira en 1979 durant 20 jours ouvrables;

b) Les services d'interprétation seront assurés et la documentation sera établie dans les cinq langues officielles de l'ONUDI (anglais, chinois, espagnol, français et russe);

c) Des comptes rendus analytiques ne seront établis que pour les séances plénières de la Conférence, qui sont estimées à 40 au total;

d) La Conférence se réunira à Vienne.

12.25 Sur la base des hypothèses ci-dessus, les prévisions de dépenses peuvent se ventiler comme suit :

	Dollars
I. - Préparation de la Conférence	
a) Frais de voyage du personnel	87 000
b) Production d'environ 600 pages de documentation avant la session	207 000
TOTAL	294 000
II. - Dépenses à faire durant la session	
a) Recrutement d'interprètes pour assurer le service de 150 réunions au total, durant 20 jours ouvrables (35 réunions par semaine pendant les deux premières semaines, et 40 réunions par semaine pendant les deux dernières semaines, avec un maximum de trois réunions simultanées)	311 000
b) Production d'environ 400 pages de documentation à établir pendant la session . . .	124 000
c) Comptes rendus analytiques des séances plénières	149 000
d) Recrutement de personnel local supplémentaire pour renforcer les effectifs des services de conférence	33 000
e) Renforcement des services d'information	5 000
f) Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	40 000
g) Remboursement aux autorités autrichiennes des frais relatifs à l'utilisation des installations de conférence de la Hofburg	30 000
h) Dépenses de représentation (D-1 et audessous)	5 000
TOTAL	697 000
III. - Documentation à établir après la session	
Etablissement et production d'un rapport final de 200 pages	35 000
TOTAL GENERAL	1 026 000

12.26 Les prévisions ont été établies sur la base du montant intégral des dépenses car, sans connaître le calendrier effectif de la Conférence, il n'était pas possible de déterminer dans quelle mesure une partie du travail pourrait être exécutée par le personnel permanent des services de conférence de l'ONUDI.

B. - Réunions et conférences spéciales

TABLEAU 12.9. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	686,7	(686,7)	-	-	(686,7)	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	76	(76)	-	-	(76)	-
Heures supplémentaires	53,9	(53,9)	-	-	(53,9)	-
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	4,1	(4,1)	-	-	(4,1)	-
Autres voyages autorisés du personnel	3	(3)	-	-	(3)	-
Services contractuels	2,5	(2,5)	-	-	(2,5)	-
Imprimerie et reliure	1	(1)	-	-	(1)	-
Location et entretien des locaux	30	(30)	-	-	(30)	-
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	6,8	(6,8)	-	-	(6,8)	-
Total	864	(864)	-	-	(864)	-

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	-
----------------------	---

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 12.10. - DEPENSES NON RENOUELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Réunions et conférences spéciales

1976-1977	1978-1979
Comité chargé d'établir un acte constitutif pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	Néant
864	-
864	-

Réunions et conférences spéciales

12.27 Les crédits indiqués dans le tableau 12.9 ci-dessus ont été ouverts pour cinq réunions du Comité chargé d'établir un acte constitutif pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en 1976-1977.

C. -- Direction exécutive et administration

TABLEAU 12.11. -- ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	375,5	147,5	(123,6)	37,1	61	436,5
Heures supplémentaires	2	0,4	-	0,3	0,7	2,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	14	-	-	-	-	14
Autres dépenses communes de personnel	117,4	65,2	(43,2)	12,6	34,6	152,0
Frais de voyage du personnel	129	14,8	7,6	16,3	38,7	167,7
Total	637,9	227,9	(159,2)	66,3	135	772,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
865,8	(159,2)	-	-	(159,2)	(18,3) %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	772,9
	(772,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 12.12. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administrative

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	2	-	-	4	2
Total	6	4	-	-	6	4
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	5	3	-	-	5	3
Total	6	4	-	-	6	4
TOTAL GENERAL	12	8	-	-	12	8

C. - Direction exécutive et administration

12.28 Ce programme concerne la gestion générale de l'ONUDI et de tous ses programmes, qui est assurée par le Directeur exécutif, secondé par ses collaborateurs immédiats. Du point de vue de l'organisation, ce programme est distinct du Cabinet du Directeur exécutif qui comprend deux grandes divisions, dont chacune exécute un programme de l'ONUDI. Leurs fonctions sont indiquées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, section M/Rev.1).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*
Suppression de postes

12.29 A la suite d'une réévaluation minutieuse des effectifs nécessaires à ce programme, il est proposé de supprimer du tableau d'effectifs 2 postes P-2/1 et 2 postes d'agent des services généraux.

Frais de voyage du personnel

12.30 Une augmentation de 7 600 dollars est demandée au titre des frais de voyage compte tenu de l'expansion des activités relevant de ce programme.

D. - Programmes d'activité

1. - COORDINATION DES POLITIQUES

TABLEAU 12.13. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	3 061,4	678,2	316	386,8	1 381	4 442,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	35	3	7	5	15	50
Consultants	332	40,1	22,7	42,4	105,2	437,2
Heures supplémentaires	3	0,6	0,4	0,5	1,5	4,5
Groupes spéciaux d'experts	161	22,8	33,9	23,4	80,1	241,1
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	1 075,2	226,6	110	133,7	470,3	1 545,5
Frais de voyage du personnel	623	72,5	54	80,6	207,1	830,1
Imprimerie et reliure	5	0,4	(5)	-	(4,6)	0,4
Location et entretien du matériel	1	0,1	1	0,3	1,4	2,4
Communications	29	3,5	-	3,5	7	36
Fournitures et accessoires	5	0,7	0,8	0,7	2,2	7,2
Total	5 331,8	1 048,5	540,8	676,9	2 266,2	7 598

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 380,3	540,8	-	359	899,8	14,1

TABLEAU 12.13 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Fonds pour frais généraux		
Postes permanents		1 097
Dépenses communes de personnel		382
	Total a)	1 479
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Fonds général d'affectation spéciale		
Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées		80
Fonds du PNUD		20
	Total b)	100
	TOTAL GENERAL	1 679

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs	9 277
	3 105,6
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	12 382,6

TABLEAU 12.14. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Coordination des politiques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	4	5	-	-	4	5
Administrateur hors classe (P-5)	9	11	-	2	9	13
Administrateur de 1ère classe (P-4)	15	16	2	5	17	21
Administrateur de 2ème classe (P-3)	13	16	3	6	16	22
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	5	6	2	2	7	8
Total	47	55	7	15	54	70
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	2	1	1	3	3
Autres classes	35	39	8	13	43	52
Total	37	41	9	14	46	55
TOTAL GENERAL	84	96	16	29	100	125

1. — COORDINATION DES POLITIQUES

12.31 Le programme de l'ONUDI intitulé "Coordination des politiques" est exécuté par la Division de la coordination des politiques, l'un des deux services de l'ONUDI qui forment le Cabinet du Directeur exécutif. Les attributions et l'organisation de la Division de la coordination des politiques sont exposées dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, Section M/Rev.1). La Division comprend les services suivants :

- a) Cabinet du Directeur;
- b) Section de l'élaboration et de l'évaluation des programmes;
- c) Section de la coordination des programmes interinstitutions;
- d) Section des négociations;
- e) Section de la supervision des rapports sur les activités hors siège;
- f) Section de la coopération avec les organisations non gouvernementales et les organismes commerciaux et industriels;
- g) Section des pays les moins avancés;
- h) Bureau de liaison de New York.

12.32 Le programme "Coordination des politiques" comprend deux sous-programmes, comme il est indiqué dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I).

12.33 Le premier sous-programme concerne la planification et la coordination des programmes et les activités correspondantes sont exécutées par les divers bureaux et sections de la Division, sauf la Section des négociations. Le plan à moyen terme met en particulier l'accent sur les programmes relatifs aux pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires (*ibid.*, par. 821).

12.34 Le second sous-programme concerne la mise en place d'un système de consultations (*ibid.*, par. 822 et 823 à 828). Les paragraphes 823 à 828 correspondent au premier des six sous-programmes du plan à moyen terme relevant du grand programme "Développement industriel".

Sous-programme 1. Planification et coordination des programmes

12.35 Ce sous-programme concerne les fonctions de gestion de l'ONUDI qui consistent à établir les politiques, formuler les plans, assurer la coordination et la rationalisation et suivre et évaluer les résultats de tous les programmes de l'ONUDI au siège et ailleurs. Ainsi, ce sous-programme s'occupe de la planification jusqu'au moment où les activités opérationnelles sont approuvées; il en surveille ensuite l'exécution et en évalue les progrès et les résultats, aux stades intermédiaire et final. Ce sous-programme ne comprend cependant pas la planification proprement dite, qui fait partie intégrante de l'exécution des projets opérationnels; il ne faut donc pas le confondre avec le sous-programme "Planification et programmation" du programme "Opérations industrielles". Il s'agit en l'occurrence de planifier et de coordonner les programmes de l'ONUDI, tandis que les autres activités de planification font partie intégrante de l'assistance aux pays en développement.

12.36 Les éléments de programme qui constituent ce programme et les autres informations y relatives sont décrits ci-après :

- a) Pourcentage des ressources du programme : 76.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 818 à 822).
- c) Eléments de programme :
 - 1.1 Elaboration des programmes de coopération technique et des projets qui les composent;
 - 1.2 Gestion de ces programmes, soit directement, soit en tant qu'agent d'exécution;
 - 1.3 Evaluation des programmes, projets et méthodes, en vue d'en améliorer la qualité;
 - 1.4 Coordination hors siège.

12.37 Le contenu et les produits des éléments 1.1, 1.2 et 1.3 peuvent être regroupés.

12.38 La Section de l'élaboration et de l'évaluation des programmes consacre environ la moitié de ses effectifs à l'élaboration et à l'évaluation des programmes et des projets à l'échelon des pays. Les programmes par pays qui ont été approuvés par le Conseil d'administration du PNUD pour le deuxième cycle (1977-1981) se répartiront sans doute à peu près également sur les deux exercices biennaux 1976-1977 et 1978-1979, mais les sections de ces programmes relatives à l'industrie devraient être rédigées d'ici à 1978. Le travail des fonctionnaires s'occupant des programmes par pays portera alors de plus en plus, en 1978, sur la formulation et l'examen de projets précis s'inscrivant dans le cadre des programmes par pays. De plus, ces fonctionnaires participeront, selon les besoins, à l'examen annuel des programmes du PNUD pour environ 90 pays et à des missions de programmation industrielle dans divers pays en développement, en collaboration avec les fonctionnaires chargés de ces activités dans le cadre d'autres programmes.

12.39 Les projets du PNUD financés par les fonds correspondant aux chiffres indicatifs de planification continueront de constituer l'essentiel des activités opérationnelles de l'ONUDI, mais on ne peut prévoir dans ce contexte qu'une croissance limitée. Ainsi, les projets financés par la réserve du Programme du PNUD garderont vraisemblablement une valeur annuelle constante, ce qui implique une légère diminution en termes réels. Le secrétariat de l'ONUDI continuera à s'efforcer de compenser ces tendances par une croissance accélérée des programmes de coopération technique financés par d'autres fonds. A ce propos, il faut mentionner le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel, établi en application de la résolution 31/202 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1976. Au moment de l'établissement du présent projet de budget-programme, il était trop tôt pour estimer avec la moindre précision les montants supplémentaires dont disposerait l'ONUDI grâce aux contributions volontaires qui seraient versées à ce nouveau fonds. Aux fins de la programmation, on a présumé provisoirement que, pour l'exercice biennal 1978-1979, ces ressources opérationnelles pourraient atteindre un total de 2,5 millions de dollars, en plus des sommes qui auraient pu être versées aux fonds d'affectation spéciale existants qui seraient incorporés au nouveau fonds. Comme il ressort du tableau 12.13 ci-dessus, les ressources du Fonds sont estimées à 10 millions

de dollars et les montants déjà disponibles dans d'autres fonds à 5 970 000 dollars.

12.40 Sauf dans le cas des projets opérationnels financés par le PNUD, toutes les propositions de projets sont préparées par le Groupe de l'élaboration des programmes et soumises au Comité de la programmation de l'ONUDI, pour approbation ou pour endossement avant d'être soumises au Conseil du développement industriel. Le Groupe de l'élaboration des programmes assure le secrétariat du Comité, dont les activités devraient s'accroître sensiblement en 1978-1979. Le Groupe fournit aussi les services de secrétariat nécessaires lors des réunions périodiques consacrées à l'examen des progrès des activités de coopération technique exécutées par l'ONUDI.

12.41 La croissance continue du programme relatif à la coopération technique entre pays en développement exigera que l'ONUDI joue le rôle qui lui revient en coopération étroite avec d'autres organisations du système des Nations Unies. Ces activités nécessiteront une participation active d'autres programmes de l'ONUDI et leur coordination à cette fin.

12.42 Pour ce qui est de l'évaluation, les divers systèmes d'évaluation des programmes, des projets et des méthodes qui ont été mis au point en 1976-1977 devraient être utilisés à plein durant l'exercice biennal 1978-1979. Des opérations d'évaluation sont prévues à propos de deux programmes, deux grands projets et une méthode.

12.43 A la Division de la coordination des politiques, la Section des pays les moins avancés se consacre aux problèmes particuliers des pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires. Outre l'aide qu'elle apporte à la Section de l'élaboration et de l'évaluation des programmes en ce qui concerne les activités de coopération technique, la Section des pays les moins avancés aide la Section de la coopération avec les organisations non gouvernementales et les organismes commerciaux et industriels à mobiliser des ressources financières pour élargir le programme d'aide à ces pays, en coopération avec d'autres organisations. La Section est aussi chargée de rassembler et d'analyser des informations sur l'ensemble des activités de l'ONUDI en faveur de ces pays, de façon qu'elles forment un tout intégré et coordonné. Il est prévu de réunir en 1978 un groupe spécial d'experts pour examiner la coopération industrielle et technique entre pays en développement dans l'intérêt des pays les moins avancés. Des missions préparatoires hors siège seraient entreprises par des consultants, pour un coût de 25 000 dollars.

12.44 La coordination des programmes interinstitutions est un aspect du rôle centralisateur de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies dans le domaine du développement industriel. Il s'agit entre autres de fournir des services au Comité consultatif de l'ONUDI sur la coopération en matière de développement industriel, organe intersecrétariats créé conformément au paragraphe 75 de la Déclaration et du Plan d'action de Lima. Des discussions bilatérales sont aussi organisées régulièrement avec les organisations et les institutions spécialisées intéressées du système des Nations Unies, en vue d'améliorer la coordination des programmes dans les domaines n'intéressant que deux ou trois organes.

12.45 Une autre activité continue relevant de la coordination des politiques est la mobilisation des ressources non gouvernementales aux fins de l'industrialisation des pays en développement. Il s'agit surtout de promouvoir la coopération entre l'ONUDI et les organismes commerciaux et industriels, ainsi que d'autres organisations non gouvernementales intéressées. L'expérience acquise et les programmes lancés durant la phase préparatoire de cette activité pendant l'exercice biennal 1976-1977 constituent la base du plan de travail pour 1978-1979. Il est prévu d'organiser à l'échelon régional trois réunions de promotion avec les fédérations industrielles, les associations professionnelles et les chambres de commerce : en Amérique du Sud et en Asie en 1978 et dans la région de la Méditerranée en 1979. L'ONUDI et les organisations non gouvernementales continueront d'établir des réseaux de liaison et des groupes de travail communs dans divers pays industrialisés en vue de mettre au point de nouvelles formes de coopération en ce qui concerne les connaissances spécialisées, la formation et le transfert des techniques. Des contacts seront pris avec des associations professionnelles et industrielles, avec les chambres de commerce et les fédérations de l'industrie, et avec des entreprises commerciales et industrielles.

12.46 Le Bureau de liaison de New York constitue le lien principal entre le siège de l'ONUDI à Vienne et le Secrétariat du Siège de l'Organisation des Nations Unies ainsi que l'Assemblée générale. Il facilite également la liaison avec le PNUD et les institutions spécialisées ainsi que d'autres institutions internationales ayant leur siège aux Etats-Unis et au Canada. Le Bureau fournit des informations en tant que de besoin, concernant les activités de l'ONUDI aux Missions permanentes des Etats Membres accréditées auprès du Siège de l'Organisation des Nations Unies; cette fonction est particulièrement précieuse pour les gouvernements qui n'ont pas de représentants permanents accrédités auprès de l'ONUDI elle-même.

12.47 Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, le Bureau de liaison de New York sera appelé à exercer de nouvelles fonctions. En particulier, il aidera le siège de l'ONUDI à développer la coopération avec les industries, les instituts de recherche et autres organisations s'intéressant aux questions industrielles en Amérique du Nord, à organiser des activités communes, y compris des réunions techniques, et à mettre au point des programmes de formation en coopération avec des institutions et des centres technologiques d'Amérique et avec les services compétents du Secrétariat du Siège de l'Organisation des Nations Unies.

12.48 Depuis mi-1976, un administrateur et un agent des services généraux (secrétaire) ont été détachés à Genève afin d'établir et de maintenir des relations avec les organisations et les institutions spécialisées du système des Nations Unies ayant leur siège à Genève et d'assurer la liaison avec les nombreuses missions permanentes de pays en développement auprès de l'ONUDI qui sont établies à Genève et non à Vienne.

12.49 En ce qui concerne l'élément de programme 1.4 intitulé "Coordination hors siège", il était indiqué au paragraphe 820 du plan à moyen terme pour la période 1978-1981 qu'il importait de faire en sorte que les aspects

pertinents des conditions locales dans chaque pays en développement soient pleinement compris et pris en considération lorsqu'on aide ces pays à s'industrialiser. Parmi d'autres mesures, il était indiqué au même paragraphe que le travail que peut accomplir le personnel sur le terrain, en ayant des contrats réguliers avec les autorités gouvernementales au sujet des aspects techniques des projets opérationnels de l'ONUDI aux stades de la formulation et de la conception des projets, demeurerait indispensable.

12.50 Le personnel de l'ONUDI hors siège comprend des conseillers industriels hors siège et des spécialistes adjoints du développement industriel qui les secondent. Les traitements et les dépenses communes de personnel concernant les conseillers hors siège, qui sont nommés par le PNUD, sont à la charge de ce dernier. Leurs frais de voyage sont imputés sur le budget ordinaire de l'ONUDI. L'effectif des conseillers hors siège représente une moyenne bien inférieure à un conseiller pour deux pays en développement. Au premier paragraphe de sa résolution 31/162, adoptée le 21 décembre 1976, l'Assemblée générale a "prié le Directeur exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel de renforcer les activités opérationnelles de cette organisation, en particulier aux échelons national et sous-régional, afin de lui permettre, grâce à une meilleure connaissance des problèmes réels auxquels font face les pays en développement dans le domaine de l'industrialisation, de fournir aux gouvernements de ces pays les types d'assistance qui leur sont le plus nécessaires et de contribuer ainsi à axer plus efficacement ses programmes sur les besoins précis des pays en développement". Il convient de souligner que les conseillers hors siège et les spécialistes adjoints du développement industriel constituent un élément important des activités opérationnelles et que leur travail a une incidence considérable sur la qualité des services fournis aux pays en développement. Ces mêmes considérations ont amené le Conseil du développement industriel à recommander, dans sa décision III (VII) du 14 mai 1973, que le nombre de conseillers hors siège soit porté de 30 (en 1973) à 40 en 1975 et à 60 en 1977. Dans la même décision, le Conseil a prié le Directeur exécutif de continuer à étudier la possibilité de financer l'accroissement du nombre des conseillers hors siège à l'aide de crédits inscrits au budget ordinaire ou d'autres fonds. Les différentes recherches entreprises par le Directeur exécutif n'ont toutefois permis de trouver des moyens de financement que pour un poste de conseiller supplémentaire, qui a pu être créé grâce à une contribution volontaire du Gouvernement japonais. Entretemps, les difficultés financières rencontrées par le PNUD ont obligé l'Administrateur, entre autres mesures d'économie, à cesser le recrutement de conseillers hors siège au début de 1976. Du fait du transfert de certains fonctionnaires au secrétariat de l'ONUDI à Vienne et d'autres formes d'élimination naturelle, le nombre de postes de conseiller hors siège est tombé à 23 dans le courant de l'année 1976, ce chiffre étant alors maintenu comme plafond. Le Directeur exécutif a prié l'Administrateur de s'efforcer de porter le nombre de conseillers hors siège à 38 en 1977, vu l'importance cruciale de leur rôle. En 1976, l'ONUDI et le PNUD ont également examiné les méthodes actuelles de fonctionnement du réseau de conseillers hors siège en se fondant sur une évaluation faite par un

consultant pour le compte des deux organisations, et eu égard aux nouvelles tâches et responsabilités confiées à l'ONUDI par la Déclaration et le Plan d'action de Lima. On a modifié la répartition géographique des conseillers hors siège afin de tirer le meilleur parti possible de leur nombre limité. A sa vingt-troisième session, en janvier 1977, le Conseil d'administration du PNUD a approuvé la recommandation de l'Administrateur tendant à porter de 23 à 30 le nombre des postes inscrits au budget ordinaire pour 1977 et approuvé un crédit additionnel provisoire pour couvrir les dépenses correspondantes en 1977. Le Conseil d'administration a l'intention d'analyser de manière complète et approfondie à sa vingt-quatrième session l'ensemble de la question de l'appui sectoriel, y compris la recherche de nouvelles sources de financement.

12.51 Pour les raisons indiquées dans l'introduction au présent chapitre (par. 12.6), le Secrétaire général est d'avis qu'au stade actuel aucun texte ne l'autorise à demander l'ouverture d'un crédit au budget ordinaire pour couvrir les traitements de conseillers hors siège supplémentaires, afin de renforcer les activités opérationnelles financées par le PNUD. Il ne faudrait pas toutefois interpréter cet avis en concluant que le programme de conseillers hors siège n'a pas besoin de ressources supplémentaires. Au contraire, les conseillers hors siège jouent un rôle majeur, en veillant à ce que les programmes de l'ONUDI soient exécutés avec réalisme et efficacité, compte dûment tenu des conditions locales. Une seule section est chargée de la supervision des rapports sur les activités hors siège, de la liaison entre le siège et les conseillers industriels hors siège et spécialistes adjoints du développement industriel, et des services administratifs à fournir à ceux-ci. Il est proposé de mettre en place au cours de l'exercice biennal 1978-1979 un système normalisé de rapports et, grâce à un codage approprié, d'automatiser le stockage et la recherche de l'information. Pour améliorer la coordination des activités hors siège dans chaque pays compte tenu des besoins particuliers de chaque région et sous-région, il est proposé d'organiser deux réunions régionales de conseillers hors siège au cours de l'exercice biennal, une pour l'Afrique en 1978 et une pour l'Amérique latine en 1979.

12.52 Jusqu'à présent, l'ONUDI a imputé les frais de voyage des conseillers hors siège sur son budget ordinaire et le PNUD a financé leurs traitements et tous les autres frais.

Sous-programme 2. Mise en place d'un système de consultations

12.53 Parmi les mesures de coopération entre pays en développement et pays développés qui sont prévues dans le Plan d'action de Lima (A/10112, chap. IV) figurent les suivantes :

"Consultations urgentes, tenant compte d'informations appropriées au sujet de l'offre et de la demande, des disponibilités des facteurs de production et de leur coût, des possibilités et des conditions d'investissement, ainsi que des disponibilités d'équipement et de techniques appropriées, en vue de faciliter dans un contexte dynamique et conformément à l'autorité dont disposent les gouvernements, le redéploiement de certaines capacités de production existant dans les pays développés et

la création de nouvelles installations industrielles dans les pays en développement. Ces consultations devraient en particulier concerner les industries transformatrices de matières premières exportées par les pays en développement ou consommatrices de grandes quantités d'énergie et devraient aboutir à des propositions concrètes à inclure dans les programmes de développement des pays participants en développement (par. 61, d)."

12.54 Aux termes du Plan d'action, l'ONUDI a été chargée de mettre en place un système de consultations permanentes, aux échelons mondial, régional et sectoriel, en ce qui concerne les mesures énoncées plus haut, en vue d'une coopération entre les pays. Le Plan ajoute :

"L'ONUDI devrait être prête à servir d'enceinte pour la négociation d'accords dans le domaine industriel entre pays développés et pays en développement, ainsi qu'entre ces derniers à la requête des pays intéressés (par. 66)."

12.55 Il s'agit là d'une réaffirmation en termes plus précis des activités opérationnelles prescrites par l'Assemblée générale à l'alinéa a, i, du paragraphe 2 de sa résolution 2152 (XXI) en date du 17 novembre 1966. A sa septième session extraordinaire, l'Assemblée générale a approuvé la Déclaration et le Plan d'action de Lima dans leur ensemble, à la section IV (Industrialisation) de sa résolution 3362 (S-VII) du 16 septembre 1975 sur le développement et la coopération économique internationale.

12.56 Ce système de consultations a évolué jusqu'à présent sous la supervision du Conseil du développement industriel. Au cours de la première partie de sa dixième session, tenue en avril 1976, le Conseil, après avoir procédé à un premier examen des propositions présentées par le Directeur exécutif de l'ONUDI au sujet de la mise en place d'un système de consultations dans le domaine de l'industrie, a prié le Directeur exécutif d'organiser à titre expérimental des consultations dans certains secteurs industriels (A/31/16, première partie, par. 57-60). Au cours de la deuxième partie de sa dixième session tenue en septembre 1976, le Conseil a décidé qu'il convenait d'interpréter cette demande comme visant également les activités préparatoires à l'échelon régional liées aux consultations dans tel ou tel secteur industriel (*ibid.*, deuxième partie, par. 24, a et b).

12.56 a A sa onzième session, le Conseil du développement industriel a jugé que l'expérience acquise au cours des deux premières réunions de consultation avait été généralement utile et pouvait servir de base pour d'autres réunions de consultation. Pour l'exercice biennal 1978-1979, le Conseil du développement industriel a autorisé le Secrétariat :

a) A exécuter, à titre prioritaire, des activités pour compléter les réunions de consultation sur les secteurs des engrais, de la sidérurgie, du cuir et des articles en cuir, ainsi que des huiles et des graisses;

b) A prêter son concours pour les activités que les groupes régionaux pourraient demander d'exécuter pour compléter les réunions de consultation;

c) A faire des préparatifs pour l'organisation de consultations dans d'autres secteurs, comme ceux des machines agricoles, de la pétrochimie, de certains biens d'équipement,

des produits pharmaceutiques et des agro-industries, de façon à faciliter la tenue de réunions de consultation sur deux de ces secteurs ou sous-secteurs que le Conseil du développement industriel pourrait choisir à sa prochaine session, après avoir examiné les recommandations et les critères donnés par le Secrétariat et en tenant compte de toutes les ressources disponibles;

d) A examiner plus à fond, pour la prochaine session du Conseil, les moyens d'étudier à l'échelle mondiale des questions comme le financement, la garantie des investissements et la formation de la main-d'œuvre industrielle, qui sont des questions qui intéressent plusieurs secteurs industriels à la fois.

12.57 Les propositions présentées et les ressources demandées pour l'exercice biennal 1978-1979 sont limitées au type d'activités que le Conseil a autorisées jusqu'à présent, c'est-à-dire qu'aucun crédit n'est prévu pour d'autres types de consultations à l'échelon régional ou pour des consultations aux échelons interrégional ou mondial, mentionnées dans la résolution 3362 (S-VII) de l'Assemblée générale, par laquelle l'Assemblée a approuvé les recommandations de la Déclaration et du Plan d'action de Lima à ce sujet. En outre, étant donné que l'ONUDI n'a pas encore été priée de servir d'enceinte pour la négociation d'accords, aucun crédit n'est prévu pour entreprendre de telles activités.

12.58 A sa onzième session, le Conseil du développement industriel a réaffirmé la nécessité de consultations entre les pays membres de l'ONUDI. Il a décidé que les participants que chaque pays membre enverrait aux consultations pourraient comprendre des fonctionnaires du gouvernement ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupes de consommateurs, etc., comme chaque gouvernement l'entendrait et selon qu'il serait convenu entre les gouvernements et l'ONUDI. Les organisations internationales compétentes pourraient être invitées à participer à ces consultations.

12.59 Les éléments de programme qui constituent ce programme et les produits qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

a) Pourcentage des ressources du programme : 24.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/Add.1, vol. I, par. 823 à 828).

c) Eléments de programme. Jusqu'à ce que la portée de ce sous-programme ait à nouveau été révisée, ses éléments restent les suivants :

2.1 Organisation d'activités préalables aux consultations intergouvernementales, notamment réunions de groupes d'experts aux échelons régional et mondial, chaque élément de programme se rapportant à un secteur industriel donné;

2.2 Organisation de réunions de consultation intergouvernementales, chaque élément de programme se rapportant à un secteur industriel donné;

2.3 Organisation d'activités complémentaires pour examiner de façon approfondie, le cas échéant dans le cadre de groupes de travail intergouvernementaux, les questions reconnues comme prioritaires au cours des réunions de consultation, de façon à préparer de nouvelles consultations, toutes les

activités relatives à un secteur industriel donné étant considérées comme constituant un seul élément de programme.

Produits :

- i) Plan sectoriel : au cours du présent exercice biennal, le système de consultations a porté sur quatre secteurs ou sous-secteurs industriels, à savoir, les engrais, la sidérurgie, le cuir et les articles en cuir, les huiles et graisses. En prenant pour base les études que l'ONUDI a entreprises en 1976-1977, on envisage d'étendre les préparatifs pour les consultations à quatre autres secteurs industriels — pétrochimie, machines agricoles, biens d'équipement et produits pharmaceutiques — ainsi qu'à deux autres sous-secteurs agro-alliés. Il est prévu de convoquer les premières réunions de consultation sur deux des six nouveaux secteurs ou sous-secteurs entre mai 1978 et décembre 1979, les deux secteurs ou sous-secteurs en question étant choisis par le Conseil du développement industriel à sa douzième session.
- ii) Activités préparatoires : les activités préparatoires ont consisté en réunions de groupes d'experts à l'échelle mondiale pour préparer les réunions de consultation dans les secteurs des engrais et de la sidérurgie (convoquées début 1977). Conformément à la décision prise par le Conseil du développement industriel en septembre 1976 (A/31/16, deuxième partie, par. 24, b), les activités préparatoires pour tous les autres secteurs ou sous-secteurs susmentionnés sont entreprises à l'échelon régional, en collaboration avec la CEA, la CEPAL, la CEAO, la CESAP et d'autres organes régionaux. Dans le cas des six nouveaux secteurs ou sous-secteurs sur lesquels les consultations commenceront au cours de l'exercice biennal 1978-1979, les activités régionales seront précédées par la réunion de petits groupes d'experts de pays en développement et de pays développés qui donneront des avis préliminaires au sujet des questions qui pourraient être étudiées lors des réunions de consultation et sur la manière dont ces questions pourraient être examinées plus à fond par le Secrétariat. Les préparatifs à faire dans les régions, au sujet de chaque secteur ou sous-secteur, comprendront des enquêtes faites sur place afin d'obtenir des renseignements de première main sur les plans des pays en développement visant l'implantation d'installations de production et afin d'évaluer les besoins en matière de coopération tant entre pays en développement — notamment à l'intérieur de la région — qu'entre les pays en développement de la région et les pays développés. Dans le cas de certains secteurs, des réunions de groupes d'experts seront aussi organisés dans diverses régions. Dans le cas des deux secteurs ou sous-secteurs sur lesquels une première réunion de consultation se tiendra au cours de l'exercice 1978-1979, les activités préparatoires à l'échelon régional seront suivies par des réunions de groupes d'experts à l'échelle mondiale. Les participants à ces deux réunions à l'échelle mondiale étudieront les résultats des réunions préparatoires régionales, donneront des conseils au sujet des questions à choisir pour les inscrire à l'ordre du jour des réunions de consultation pertinentes et examineront la coopération internationale nécessaire.
- iii) Réunions de consultation : comme suite aux activités préparatoires menées en 1976, des réunions de consultation dans les secteurs des engrais et de la sidérurgie ont eu lieu au début de 1977. Pour deux sous-secteurs agro-alliés, à savoir le cuir et les articles en cuir et les huiles et graisses, des réunions de consultation seront convoquées en novembre et décembre 1977. On prévoit de tenir en 1978-1979 les premières réunions de consultation dans les six nouveaux secteurs et sous-secteurs susmentionnés et les deuxièmes réunions de consultation dans les secteurs des engrais, de la sidérurgie, du cuir et des articles en cuir, des huiles et des graisses.
- iv) Activités complémentaires : selon la Déclaration et le Plan d'action de Lima, le processus de consultation doit être continu. Lors des deux réunions de consultation qui ont eu lieu au début de 1977, il a été recommandé de tenir une deuxième réunion de consultation en 1978 et d'organiser, pendant la période intérimaire, des activités complémentaires comprenant, le cas échéant, la création de groupes de travail. Ces recommandations ont été approuvées par le Conseil du développement industriel à sa douzième session, en juin 1977, et on prévoit donc qu'un certain nombre de groupes de travail tiendront leur première réunion plus tard dans le courant de l'année. En établissant le projet de budget pour l'exercice biennal 1978-1979, on a prévu un crédit pour dix autres réunions de groupes de travail qui compléteront les réunions de consultation sur deux nouveaux secteurs ou sous-secteurs (que le Conseil du développement industriel choisira) qui auront lieu pendant l'exercice biennal 1978-1979. Le Conseil a réaffirmé en juin 1977 dans son rapport que l'ONUDI devrait prêter son concours pour les activités qui complèteraient les réunions de consultation et que les groupes régionaux pourraient demander d'entreprendre. En conséquence, un crédit est prévu pour fournir l'aide nécessaire pour 20 réunions à l'échelon régional, au cours desquelles les participants examineront les activités complémentaires à entreprendre pour appliquer les recommandations des réunions de consultation relatives aux secteurs des engrais, de la sidérurgie, du cuir et des articles en cuir, des huiles et des graisses, ainsi qu'aux deux nouveaux secteurs ou sous-secteurs qui seront choisis par le Conseil du développement industriel. Il y aurait ainsi en moyenne moins d'une réunion dans chaque région sur chaque secteur ou sous-secteur au cours de laquelle les participants examineraient en particulier la question de la coopération régionale.

La série des activités décrites ci-dessus et récapitulées ci-après dans le tableau 12.15 pour 1978-1979 se décompose comme suit : sept réunions de groupes d'experts qui se tiendront à Vienne, 12 réunions préparatoires de groupes d'experts qui se tiendront à l'échelon régional et 2 réunions préparatoires à l'échelle mondiale, 2 premières réunions de consultation, 4 deuxièmes réunions de consultation et 15 réunions de groupes de travail pour compléter les

réunions de consultation. En ce qui concerne les autres activités envisagées dans les régions, l'ONUDI fera des travaux préparatoires et fournira des services pour environ 20 réunions que des groupes régionaux pourront convoquer afin d'étudier les résultats des réunions de consultation. Le nombre de ces réunions de groupes de travail complémentaires a été maintenu à un chiffre minimum, comme le Conseil du développement industriel l'avait recommandé à sa onzième session. Il faudra peut-être modifier la façon

dont les réunions des groupes de travail et les réunions complémentaires régionales sont réparties entre les six secteurs ou sous-secteurs industriels indiqués dans le tableau 12.15, en fonction des recommandations des réunions de consultation, des demandes qui seront reçues et de l'avancement des travaux. C'est compte tenu de cette observation qu'il faut lire le tableau en question, qui est censé indiquer l'évolution probable du système de consultations au cours des quatre années 1976 à 1979.

TABLEAU 12.15. - SOUS-PROGRAMME 2. : PROGRAMME D'ACTIVITES DE LA
SECTION DES NEGOCIATIONS POUR 1978 ET 1979

Secteurs industriels	1976	1977	1978	1979
Engrais	Réunion préparatoire mondiale	Première réunion de Consultation	Réunions de deux groupes de travail	Deux réunions complémentaires régionales
Sidéurgie	Réunion préparatoire mondiale	Première réunion de consultation	Réunions de trois groupes de travail	Une réunion complémentaire régionale
Cuir et articles en cuir		Réunions préparatoires régionales	Réunions de deux groupes de travail	Deuxième réunion de consultation
Huiles et graisses		Première réunion de consultation	Réunion de trois groupes de travail	Deuxième réunion de consultation
Machines agricoles		Réunion d'un groupe d'experts	Activités préparatoires régionales	Deux réunions complémentaires régionales
Pétrochimie			Réunion d'un groupe d'experts	
Certains biens d'équipement		Réunion d'un groupe d'experts	Activités préparatoires régionales	Réunion d'un groupe d'experts
Produits pharmaceutiques			Réunion d'un groupe d'experts	Activités préparatoires régionales
Agro-industries (nouveau sous-secteur 1)			Activités préparatoires régionales	Réunions préparatoires régionales
Agro-industries (nouveau sous-secteur 2)			Réunion d'un groupe d'experts	
Deux secteurs/sous-secteurs (parmi ceux marqués d'un astérisque) qui seront choisis par le Conseil du développement industriel			Réunion préparatoire mondiale	Réunion préparatoire mondiale
			Première réunion de consultation	Première réunion de consultation
			Une réunion complémentaire régionale	Cinq réunions complémentaires régionales

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

12.60 Au total 8 postes nouveaux d'administrateur et 4 postes supplémentaires d'agent des services généraux sont demandés pour ce programme. Tous ont trait, directement ou non, à la mise en place du système de consultations décrit ci-dessus dans le sous-programme 2.

12.61 Les postes demandés sont les suivants : un poste d'administrateur général (D-1) pour renforcer l'élément de programme relatif à la formulation et à la direction du programme, un poste P-3 pour renforcer la coopération avec les organisations non gouvernementales et les établissements commerciaux et industriels, et 2 postes P-5, 1 poste P-4, 2 postes P-3 et 1 poste P-1 pour les négociations. Les 4 postes supplémentaires d'agent des services généraux sont demandés pour des secrétaires.

Autres objets de dépense

12.62 Comme dans le cas des postes nouveaux demandés ci-dessus, les augmentations de crédits qui sont prévus à d'autres rubriques sont dues essentiellement à l'accroissement prévu du volume de travail qu'entraînera la mise en place du système de consultations. Ces augmentations comprennent 7 000 dollars pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales, 400 dollars pour les heures supplémentaires, 22 700 dollars pour les consultants, 33 900 dollars pour les groupes spéciaux d'experts, 54 000 dollars pour les frais de voyage du personnel, 1 000 dollars pour la location et l'entretien du matériel et 800 dollars pour les fournitures et accessoires, augmentations qui seront partiellement compensées par une diminution de crédit de 5 000 dollars pour l'imprimerie. L'accroissement des ressources qui est proposé au titre de ce programme pour les consultants et les groupes spéciaux d'experts est compensé par les diminutions prévues dans le cas d'autres programmes.

2. - ETUDES INDUSTRIELLES

A. COUTS DIRECTS

TABLEAU 12.16. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	4 451,4	1 527,4	80,8	577,3	2 185,5	6 636,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	76	7,7	-	8,9	16,6	92,6
Consultants	2 309,8	291,7	36	283,4	611,1	2 920,9
Heures supplémentaires	2	0,4	(0,2)	0,3	0,5	2,5
Groupes spéciaux d'experts	326,2	43,6	(63,9)	32,8	12,5	338,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	1 473,2	608	28,2	199,5	835,7	2 308,9
Frais de voyage du personnel	215	26,2	(1,1)	25,8	50,9	265,9
Autres services spécialisés	47	5,9	(33,8)	2	(25,9)	21,1
Fournitures et accessoires	165	19,9	-	19,9	39,8	204,8
Activités financées conjointement (participation aux frais)	33	3,3	6,4	4,5	14,2	47,2
Total	9 099,8	2 534,1	52,4	1 154,4	3 740,9	12 840,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
11 633,9	52,4	-	91,8	144,2	1,2 %

TABLEAU 12.16 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds pour frais généraux :	364
Postes permanents	127
Dépenses communes de personnel	
Total a)	491
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Fonds général d'affectation spéciale	210
Fonds d'affectation spéciale	30
Fonds du PNUD	400
Total b)	640
TOTAL GENERAL	1 131

Total, coûts directs	13 971,7
----------------------	----------

D. COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

7 047,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	21 019.1
--	----------

TABLEAU 12.17. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Etudes industrielles

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	4	4	-	-	4	4
Administrateur hors classe (P-5)	21	22	-	-	21	22
Administrateur de 1ère classe (P-4)	24	24	1	1	25	25
Administrateur de 2ème classe (P-3)	17	18	1	1	18	19
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	8	8	1	1	9	9
Total	75	77	3	3	78	80
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	54	55	10	12	64	67
Total	57	58	10	12	67	70
TOTAL GENERAL	132	135	13	15	145	150

2. — ETUDES INDUSTRIELLES

12.63 Ce programme est exposé dans le plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 829 à 836). Quoiqu'il n'en soit pas ainsi dans le plan, le programme est subdivisé par l'ONUDI en six sous-programmes à exécuter par le Centre international d'études industrielles. La structure du Centre, qui figure plus en détail dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat. (ST/SGB/Organization, sect. M/Rev.1), est la suivante :

- a) Cabinet du Directeur;
- b) Section des études mondiales et conceptuelles;
- c) Section des études par régions et par pays;
- d) Section des études sectorielles;
- e) Section de la mise au point et du transfert des techniques;
- f) Section de l'information industrielle.

12.64 Ces six sous-programmes sont subdivisés en 26 éléments de programme au total. Ces sous-programmes et leurs éléments sont énumérés ci-après, pour l'information. En outre, le tableau 12.18 ci-dessous présente, pour chaque sous-programme et par élément de programme, une estimation du nombre requis de mois de travail d'administrateur, d'agent des services généraux et de consultant, pour chacune des années des exercices 1976-1977 et 1978-1979.

Sous-programme 1. Etudes concernant la formulation et la direction du programme

- 1.1 La collectivité et le développement industriel.
- 1.2 Apport des commissions régionales.

Sous-programme 2. Etudes mondiales et conceptuelles

- 2.1 Tendances du développement industriel.
- 2.2 Mesures de coopération internationale en matière d'industrialisation.
- 2.3 Redéploiement des capacités de production et modifications de structure connexes.
- 2.4 Obstacles techniques et économiques qui empêchent les pays en développement d'accroître leur part dans la production industrielle mondiale.

Sous-programme 3. Etudes par régions et par pays

- 3.1 Stockage et recherche de l'information statistique.
- 3.2 Etude des plans nationaux de développement, compte tenu de l'objectif fixé dans la Déclaration de Lima en ce qui concerne l'industrialisation.
- 3.3 Coopération régionale dans le secteur industriel.
- 3.4 Infrastructure institutionnelle pour l'industrie.
- 3.5 Industrialisation et développement rural.
- 3.6 Politiques nationales de développement industriel.
- 3.7 Programme de formation de personnel de direction et autres cadres supérieurs de l'industrie.
- 3.8 Utilisation des ressources naturelles et développement industriel.
- 3.9 Evaluation de la rentabilité du secteur industriel.

Sous-programme 4. Etudes sectorielles

- 4.1 Etudes à l'échelle mondiale de secteurs industriels et branches d'industrie.
- 4.2 Etudes sectorielles sur la gestion des entreprises industrielles.
- 4.3 Atténuation de la pollution de l'environnement par l'industrie.

Sous-programme 5. Mise au point et transfert des techniques

- 5.1 Choix et acquisition des techniques.
- 5.2 Adaptation et modification des techniques.
- 5.3 Mise au point de techniques appropriées pour les pays en développement.
- 5.4 Création d'une banque d'informations industrielles et technologiques.
- 5.5 Rapports entre les politiques relatives aux techniques industrielles et les politiques de développement industriel.

Sous-programme 6. Diffusion de l'information industrielle

- 6.1 Services de bibliothèque.
- 6.2 Publication de périodiques et de répertoires des sources d'informations.
- 6.3 Centre d'échange d'informations industrielles.

TABLEAU 12.18. - NOMBRE DE MOIS DE TRAVAIL REQUIS POUR LES ACTIVITES PREVUES
AU PROGRAMME D'ETUDES INDUSTRIELLES

	Administrateurs				Agents des services généraux				Consultants			
	1976	1977	1978	1979	1976	1977	1978	1979	1976	1977	1978	1979
<u>Etudes concernant la formulation et la direction du programme</u>												
La collectivité et le développement industriel	12	24	24	24	6	12	12	12	6	10	15	15
Apport des commissions régionales	-	60	120	120	-	39	60	60	-	-	-	-
Total partiel	12	84	144	144	6	51	72	72	6	10	15	15
<u>Etudes mondiales et conceptuelles</u>												
Tendances du développement industriel	24	36	36	36	18	20	24	24	33	20	25	25
Mesures de coopération internationale en matière d'industrialisation	42	48	60	66	30	36	36	36	5	24	28	28
Redéploiement des capacités de production et modifications de structure connexes	18	18	18	18	12	12	12	12	14	6	20	20
Obstacles techniques et économiques qui empêchent les pays en développement d'accroître leur part dans la production industrielle mondiale	12	12	12	12	12	12	12	12	5	6	10	10
Total partiel	108	114	126	132	72	80	84	84	57	56	83	83
<u>Etudes par régions et par pays</u>												
Stockage et recherche de l'information statistique	24	30	30	36	36	36	36	36	-	6	9	9
Etude des plans nationaux de développement, compte tenu de l'objectif fixé dans la Déclaration de Lima en ce qui concerne l'industrialisation	44	44	44	44	24	24	24	24	20	6	24	24
Coopération régionale dans le secteur industriel	18	18	18	18	12	12	12	12	-	-	2	2
Infrastructure institutionnelle pour l'industrie	21	21	21	21	12	12	12	12	9	6	7	7
Industrialisation et développement rural	15	15	15	15	18	18	18	18	3	6	6	6
Politiques nationales de développement industriel	18	18	18	18	12	12	12	12	-	3	8	8
Programme de formation de personnel de direction et autres cadres supérieurs de l'industrie	18	6	6	12	12	6	8	12	6	2	2	2

TABLEAU 12.18 (suite)

	Administrateurs				Agents des services généraux				Consultants			
	1976	1977	1978	1979	1976	1977	1978	1979	1976	1977	1978	1979
<u>Etudes par régions et par pays (suite)</u>												
Utilisation des ressources naturelles et développement industriel	10	10	10	10	12	16	18	18	7	5	3	3
Evaluation de la rentabilité du secteur industriel	12	12	12	12	12	12	12	12	-	2	3	3
Total partiel	180	174	174	180	156	148	152	156	45	36	64	64
<u>Etudes sectorielles</u>												
Etudes à l'échelle mondiale de secteurs industriels et branches d'industrie	156	162	174	174	96	100	108	108	56	60	55	55
Etudes sectorielles sur la gestion des entreprises industrielles	-	6	6	6	-	12	12	12	-	-	2	3
Atténuation de la pollution de l'environnement par l'industrie	12	12	12	12	12	12	12	12	-	-	5	5
Total partiel	168	180	192	192	108	124	132	132	56	60	62	63
<u>Mise au point et transfert des techniques</u>												
Choix et acquisition des techniques	18	18	18	18	12	12	18	18	4	4	6	6
Adaptation et modification des techniques	6	6	6	6	3	3	4	4	12	8	8	8
Mise au point de techniques appropriées pour les pays en développement	21	21	21	21	9	9	12	14	12	6	10	10
Création d'une banque d'informations industrielles et technologiques	39	39	45	51	30	30	36	42	15	28	37	37
Rapports entre les politiques relatives aux techniques industrielles et les politiques de développement industriel	12	12	12	12	6	6	6	6	-	2	2	2
Total partiel	96	96	102	108	60	60	76	84	43	48	63	63
<u>Diffusion de l'information industrielle</u>												
Services de bibliothèque	24	36	48	48	72	92	120	120	2	-	-	-
Publication de périodiques et de répertoires des sources d'informations	6	12	12	12	18	36	36	36	6	3	4	4
Centre d'échange d'informations industrielles	18	30	48	48	30	39	60	60	3	3	4	3
Total partiel	48	78	108	108	120	167	208	216	11	6	8	7
Total général	612	726	846	864	522	630	724	744	218	216	295	295

12.65 Les produits prévus pour l'exercice biennal au titre de chacun des éléments des six sous-programmes qui constituent le programme d'études industrielles sont décrits ci-après :

Sous-programme 1. Etudes concernant la formulation et la direction du programme

- a) Pourcentage des ressources du programme : 16,2.
b) Eléments de programme :

1.1 La collectivité et le développement industriel. Les rapports d'interdépendance entre le développement industriel et les valeurs sociales traditionnelles d'un pays en développement, ainsi que les répercussions de l'industrialisation sur la collectivité sont des questions de la plus haute importance pour les gouvernements de pays en développement et figurent parmi les éléments majeurs pris en considération pour formuler le programme dans son ensemble. Les études entreprises en 1977 seront poursuivies en 1978 et 1979 de façon à élargir la portée des analyses économiques de type classique et de déterminer les comportements socio-culturels qui permettent le succès du développement industriel. De même, on poursuivra les recherches entamées en 1977 en étudiant, à l'aide d'indicateurs sociaux et industriels, les réactions individuelles et collectives à l'introduction de nouvelles techniques ainsi qu'à la planification et à l'exploitation d'établissements industriels. On s'efforcera également de trouver des cas où le talent et l'expérience de certains entrepreneurs ont assuré le succès d'entreprises industrielles dans des pays en développement, afin que d'autres pays s'en inspirent pour acquérir plus d'autonomie.

Produits : analyse des corrélations entre comportement socio-culturel et développement industriel; rapport sur l'autonomie des pays en développement en matière d'établissement et d'exploitation d'entreprises industrielles et l'importance que revêt ce facteur pour la promotion de la coopération entre pays en développement; création d'une association internationale pour le développement industriel et organisation de sa première réunion.

1.2 Apport des commissions régionales. La collecte et l'analyse de données et statistiques régionales par les commissions, ainsi que l'affectation d'agents et de conseillers régionaux de l'ONUDI aux sièges desdites commissions sont essentielles à la coordination des travaux entrepris par ces commissions dans le secteur industriel et des programmes de travail de l'ONUDI.

Sous-programme 2. Etudes mondiales et conceptuelles

- a) Pourcentage des ressources du programme : 18,7.
b) Eléments de programme :

2.1 Tendances du développement industriel. Cet élément vise à mesurer et à prévoir le rythme du développement industriel en suivant les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration et du Plan d'action de Lima. Les informations nécessaires seront recueillies systématiquement auprès des gouvernements et d'autres sources. Les travaux entrepris en vue de la conception et de la mise en place

d'un cadre analytique pour l'informatisation de l'exploitation de ces informations seront poursuivis en 1978-1979. Il sera procédé à des analyses par simulation des politiques nationales et des liens internationaux. Le modèle dénommé modèle de coopération industrielle mondiale sera présenté, s'il est prêt, à la septième Conférence internationale sur les techniques d'entrées/sorties qui doit se tenir à Vienne en 1979.

Produits : deux rapports destinés au Conseil du développement industriel, l'un sur l'évaluation quantitative du développement industriel mondial établi à l'aide du modèle, et l'autre sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de Lima; deux rapports quantitatifs fondés sur des analyses par simulation effectuées au moyen du modèle de l'ONUDI; un manuel sur le modèle de l'ONUDI, sa structure et son exploitation; participation de l'ONUDI à la Conférence sur les techniques d'entrées/sorties et aux réunions de son comité préparatoire.

2.2 Mesures de coopération internationale en matière d'industrialisation. En application du paragraphe 7 de la section IV de la résolution 3362 (S-VII) de l'Assemblée générale, tous les gouvernements sont en train d'élaborer une étude conjointe sous les auspices de l'ONUDI. En 1978-1979, l'ONUDI recueillera et analysera les données pertinentes. Les études relatives à la possibilité d'instituer des garanties ou des assurances pour les investissements et sur les dispositifs d'arbitrage pour le règlement des différends relatifs aux investissements seront poursuivies. De la documentation sera établie pour la publication périodique "Industrie et développement".

Produits : vingt documents de travail techniques relatifs à l'étude conjointe, destinés aux gouvernements; un projet de l'étude conjointe, qui sera soumis aux gouvernements pour examen; sept rapports sur les divers aspects de la coopération industrielle internationale, destinés aux gouvernements; quatre numéros d'"Industrie et développement", trois réunions de personnalités éminentes des milieux gouvernementaux, industriels et universitaires, en vue d'élaborer, sur le plan théorique, la notion de coopération internationale en matière d'industrialisation, eu égard à l'objectif de Lima.

2.3 Redéploiement des capacités de production et modifications de structure connexes. Poursuite des études commencées en 1977 sur les modifications de structure à long terme et les politiques d'adaptation entreprises par certains pays en développement, en coopération, le cas échéant, avec des instituts nationaux. D'autres études seront consacrées aux secteurs industriels d'un certain nombre de pays en développement en vue de déterminer les possibilités de redéploiement des capacités de production industrielle en faveur des pays en développement. Un projet pilote sera élaboré en vue de faciliter le transfert des ressources.

Produits : un document sur les méthodes utilisées et quatre études sur les modifications de la structure industrielle dans quatre pays développés différents; transmission à des pays en développement, le cas échéant, de propositions fermes émanant d'entreprises de pays développés

qui, à la suite de travaux de recherche, seraient disposées à redéployer leur capacité de production industrielle.

2.4 **Obstacles techniques et économiques qui empêchent les pays en développement d'accroître leur part dans la production industrielle mondiale.** L'étude entreprise en 1976-1977 sur les résultats obtenus par les pays en développement pour ce qui est de créer leurs propres services consultatifs industriels sera achevée. Une étude sera commencée sur l'efficacité des activités de planification aux niveaux de l'économie nationale, du secteur industriel et de l'entreprise dans les pays en développement, eu égard à l'accélération du rythme d'industrialisation prévue par le Plan de Lima.

Produits : achèvement et résumé des études relatives au sous-emploi de la capacité industrielle et élaboration de recommandations; achèvement et résumé des recherches sur le coût particulièrement élevé des équipements industriels dans les pays en développement et élaboration de recommandations; achèvement en 1978 d'un manuel sur les services consultatifs industriels dans les pays en développement, fondé sur les recherches menées en 1976-1977; rapport intérimaire sur l'étude de l'efficacité des activités de planification.

Les activités menées au titre de quatre éléments du sous-programme d'études mondiales et conceptuelles impliquent une coordination avec de nombreux services et organismes des Nations Unies, notamment la CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, la CEE, le PNUD, l'OIT et la Banque mondiale, avec le Conseil d'assistance économique mutuelle, la Communauté économique européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques, et avec l'Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes et d'autres instituts de recherche.

Sous-programme 3. Etudes par régions et par pays

a) Pourcentage des ressources du programme : 19,2.

b) Eléments de programme :

3.1 **Stockage et recherche de l'information statistique.**

A la suite des recherches entreprises en 1976-1977, des décisions définitives seront prises au sujet du système de gestion des données que l'ONUDI utilisera pour ses statistiques industrielles, en tenant pleinement compte de la mesure dans laquelle les données fournies par d'autres organismes des Nations Unies peuvent être utilisées dans le cadre d'accords de coopération sans aller à l'encontre des besoins du sous-programme de l'ONUDI. Des systèmes fondamentaux de classification seront mis au point pour répondre aux besoins de l'ONUDI en matière d'études et de recherches, une attention particulière étant accordée aux estimations relatives à la productivité de la main-d'œuvre et du capital, aux mesures du degré d'industrialisation d'une économie nationale et à la notion de capital humain. Un travail important de recherche et d'analyse statistique sera entrepris en vue de faire apparaître des analogies entre les pays en développement et les pays développés dans les caractéristiques historiques de la croissance industrielle et l'évolution de structures. A partir des résultats de

cette analyse, on s'efforcera de dégager certains traits prévisibles des schémas de croissance et des transformations structurelles qui caractériseront le proche avenir.

Produit : publication des résultats de l'analyse statistique des transformations structurelles et de la croissance de l'industrie.

3.2 **Etude des plans nationaux de développement compte tenu de l'objectif fixé dans la Déclaration de Lima en ce qui concerne l'industrialisation.** Révision des analyses et des projections, compte tenu des nouveaux plans nationaux de développement et des projets d'investissements industriels dont l'ONUDI sera informée en 1978-1979. Les méthodes et les moyens à mettre en œuvre pour analyser en détail ce qu'implique la réalisation de l'objectif fixé à Lima pour certains pays en développement seront examinés à la lumière des travaux menés depuis 1976 au titre de cet élément de programme, en vue d'améliorations éventuelles.

Produits : un rapport mis à jour sur les incidences de l'objectif fixé à Lima en ce qui concerne les plans de développement et les projets d'investissements industriels des pays en développement; 15 rapports par pays sur les politiques et programmes de développement industriel; un numéro spécial de *l'Etude du développement industriel* pour la troisième Conférence générale.

3.3 **Coopération régionale dans le secteur industriel.**

Achèvement de l'étude analytique commencée en 1977 sur les projets industriels impliquant une coopération entre plusieurs pays d'Asie et/ou du Moyen-Orient. Des journées d'étude seront consacrées à la coopération industrielle entre les pays africains les moins avancés. Parmi les questions qui feront l'objet d'échanges de vues et de données d'expérience figurent l'acquisition de connaissances techniques et les échanges de personnel; les échanges d'informations sur la technologie, les marchés, les consultants industriels et les fournisseurs d'équipement; la mise en commun des moyens de recherche; enfin, l'utilisation efficace des matières premières.

Produits : les journées d'études africaines et le rapport sur leurs travaux; un rapport sur les projets de coopération industrielle en Asie et au Moyen-Orient.

3.4 **Infrastructure institutionnelle pour l'industrie.**

Poursuite et achèvement des études par pays commencées en 1977 et portant sur les sujets suivants : mécanisme pour l'établissement et l'exécution des plans et pour le suivi des résultats obtenus dans le secteur industriel; emploi de services promotionnels et consultatifs pour favoriser l'esprit d'entreprise; fonctionnement et administration des entreprises du secteur public; rôle des associations d'industriels et participation des milieux d'affaires aux décisions touchant le développement industriel.

Produits : un manuel sur l'infrastructure institutionnelle dans les pays en développement. A la suite des études sur l'infrastructure institutionnelle du secteur industriel dans certains pays en développement établies par l'ONUDI en 1976 et 1977, une réunion (1978 ou 1979) qui examinera

le développement de cette infrastructure dans les pays africains, notamment les moins avancés d'entre eux. Cette réunion disposera non seulement de documents établis par l'ONUDI, mais aussi d'études réalisées sur le sujet par les pays participants.

3.5 Industrialisation et développement rural. Deux projets pilotes en Afrique, commencés en 1977, relatifs à l'intégration de l'industrialisation au développement autonome des zones rurales seront poursuivis en 1978-1979. Il est aussi prévu d'élaborer d'ici 1978 un cadre théorique et un projet type pour la création de zones industrielles adaptées aux besoins des pays les moins avancés, ce travail devant être entrepris en 1977. A la suite de la réunion qui doit se tenir en 1977 pour examiner le rôle que pourraient jouer les coopératives dans l'accroissement de la production industrielle des pays en développement et déterminer les domaines de collaboration possible entre les coopératives des pays industrialisés et celles des pays en développement, il est prévu de réaliser un projet pilote d'évaluation sur place de trois coopératives industrielles choisies dans des pays en développement, une attention particulière étant accordée aux problèmes rencontrés dans les pays les moins avancés. L'élaboration d'un manuel traitant de la planification, de l'organisation et du fonctionnement des coopératives industrielles sera également entreprise.

Produits : un rapport intérimaire proposant des options et des directives pour l'industrialisation des zones rurales, fondé sur les résultats des projets pilotes réalisés en Afrique et des études antérieures faites par l'ONUDI ou pour son compte; un rapport sur les domaines industriels, comportant des évaluations fondées sur des études de cas menées au cours de l'exercice biennal antérieur et des recommandations relatives aux domaines industriels convenant aux pays les moins avancés; un rapport sur les études relatives aux coopératives industrielles et sur une réunion tenue à ce sujet en 1977; enfin, un rapport proposant des méthodes et des directives pour la promotion de la création d'entreprises industrielles dans les zones rurales. Deux importantes monographies nationales seront entreprises en vue de vérifier la validité pratique du cadre d'analyse des politiques industrielles, dont la mise au point devrait être achevée en 1977.

3.6 Politiques nationales de développement industriel. Des études seront aussi faites dans cinq pays sur les rapports entre l'industrialisation, d'une part, et le coût des équipements, le niveau des salaires et les besoins en devises, d'autre part. Cette étude portera sur les corrélations entre le coût des équipements, le coût de la main-d'œuvre et le montant des dépenses en devises, et sur les incidences de différentes politiques, en particulier du point de vue du taux de chômage, des problèmes de sous-utilisation de la capacité de production, du déficit de la balance des paiements et de l'inflation. L'étude entreprise en 1977 sur la politique industrielle protectionniste de certains pays développés à économie de marché et son incidence sur les exportations industrielles des pays en développement sera achevée en 1979.

Produits : un rapport contenant les résultats des études par pays; un rapport récapitulant les résultats de l'étude sur le protectionnisme.

3.7 Programme de formation de personnel de direction et autres cadres supérieurs pour l'industrie. Après les études entreprises en 1976 et 1977 tant dans des pays développés que dans des pays en développement, il sera procédé à l'élaboration d'un manuel sur les programmes de formation de personnel pour l'industrie des pays en développement visant à compléter l'enseignement de type classique. Le manuel traitera des stratégies, des politiques, de la planification, de la conception des programmes, de leur mise en œuvre, de leur évaluation et de leurs incidences financières.

Produit : un projet de manuel qui doit être diffusé pour commentaires.

3.8 Utilisation des ressources naturelles et développement industriel. Deux études de cas concernant les chaînes de transformation de produits, qui ont été commencées en 1977 et traitent respectivement du jute et des produits du jute, seront terminées en 1979. Les méthodes mises au point pour ces études et une étude analogue consacrée au pyrèthre en 1976 et 1977 seront perfectionnées en vue de leur application future à des produits qui subissent des traitements plus divers et plus complexes le long de la chaîne de transformation. Une analyse entreprise en 1977 et visant à expliquer l'évolution des schémas de transformation, telle qu'elle ressort de l'organisation de la production industrielle dans les divers pays et de la structure des échanges de produits manufacturés et semi-manufacturés; analyse intéressante tant les pays en développement que les pays développés portera essentiellement en 1978-1979 sur le point de la chaîne de transformation où le produit est exporté par un pays donné; cette étude portera également sur les raisons pour lesquelles on décide de ne pas transformer tel ou tel produit plus avant, et comportera une analyse des politiques qui peuvent influencer de telles décisions.

Produits : publication des études sur le pyrèthre, l'étain et le jute et document sur les méthodes mises au point à l'occasion de ces trois études de cas.

3.9 Evaluation de la rentabilité du secteur industriel. Les travaux commencés en 1977 et relatifs aux méthodes à utiliser dans l'évaluation de la rentabilité de l'industrie aux niveaux sectoriel et national devraient être terminés en 1978. Les méthodes mises au point doivent permettre de mesurer et d'analyser les entrées et les sorties et d'évaluer quantitativement la contribution de certaines branches industrielles à la rentabilité de l'industrie dans son ensemble. Il est prévu d'établir, par ces méthodes, des études analytiques de la rentabilité de l'industrie dans six pays en développement (niveau et tendances) en vue de déterminer comment l'améliorer.

Produits : une analyse comparative des six études par pays susmentionnées et un document expliquant la méthode mise au point. Les activités des neuf éléments de

programme du sous-programme "Etudes par régions et par pays" impliquent une coordination avec les commissions régionales, la CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de statistique, la FAO, l'OIT, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'Organisme suédois de développement international, des groupements économiques de pays développés et en développement, des organismes nationaux de recherche sur le développement économique et l'Alliance coopérative internationale.

Sous-programme 4. Etudes sectorielles

a) Pourcentage des ressources du programme : 20,7.

b) Eléments de programme :

4.1 Etudes à l'échelle mondiale de secteurs industriels et branches d'industrie. Il est prévu d'achever en 1978-1979 les études commencées en 1977 sur le secteur du matériel agricole, les biens d'équipement et les produits pharmaceutiques. Les projets de chacune de ces études seront revus et mis au point lors des réunions d'un groupe d'experts. Des recherches plus poussées seront faites sur des questions (concernant les engrais, la sidérurgie et les industries agricoles) découlant des problèmes identifiés dans les études à l'échelle mondiale achevées en 1976 et 1977 ou découlant des consultations intergouvernementales qui ont eu lieu sur ces secteurs en 1977. Dans le rapport sur les montants estimatifs révisés du budget-programme de 1976-1977 concernant l'ONUDI, il était question d'une étude sur certaines branches de l'industrie des matériaux de construction (voir A/C.5/31/11, par. 99 de l'annexe, sous la rubrique "Objectif à moyen terme n° 1"). Il a fallu toutefois supprimer cette étude parce que l'Assemblée générale a ouvert un crédit inférieur au montant demandé. C'est pourquoi il n'est pas prévu de consultations sur le secteur des matériaux de construction durant l'exercice biennal 1978-1979 au titre du sous-programme 1. Une étude sur les matériaux de construction sera donc entreprise en 1978-1979 en prévision de consultations durant l'exercice biennal suivant. Une réunion sera organisée pour revoir les méthodes et l'optique adoptées jusqu'ici par l'ONUDI pour faire des études à l'échelle mondiale de cette nature.

Produits : publication de six études sectorielles (dont trois ont été commencées durant l'exercice biennal précédent); un rapport technique évaluant l'optique adoptée par l'ONUDI dans les études sectorielles achevées à ce jour; une réunion pour revoir cette question.

4.2 Etudes sectorielles sur la gestion des entreprises industrielles. Les monographies établies en 1978-1979 seront axées sur les secteurs prioritaires définis dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima. Ces études porteront à la fois sur la gestion des projets (projets de construction d'installations de production) et la gestion générale (exploitation des entreprises industrielles). Les conclusions de ces monographies seront analysées, y compris les rapports entre la gestion des projets et la gestion générale, en vue de promouvoir la coopération dans

ce domaine entre pays développés et pays en développement et entre les pays en développement eux-mêmes.

4.3 Atténuation de la pollution de l'environnement par l'industrie. Le PNUE a proposé à l'ONUDI de participer à une série de projets sur la mer des Antilles, la mer Rouge et d'autres mers régionales, projets qui feraient appel à l'expérience acquise lors de l'exécution, en 1976-1977, du projet concernant la pollution tellurique de la Méditerranée. Les autres projets qui font actuellement l'objet de consultations entre l'ONUDI et le PNUD concernent les critères environnementaux à respecter pour l'implantation des industries, la récupération des produits chimiques des usines de pâte à papier et de papier, le ramassage et le recyclage des vieux papiers dans les pays en développement, ainsi que l'initiation du personnel technique aux questions d'environnement. Enfin, il est proposé d'instituer, en collaboration avec le Bureau de l'écologie de la Banque mondiale, un arrangement selon lequel les études de gestion de l'environnement relatives à des secteurs industriels serviraient de base pour établir des directives de planification de l'environnement dans le cadre de projets d'investissements industriels.

Produits : deux études sur les aspects environnementaux de la production industrielle dans certains secteurs; trois rapports sur les conclusions de projets communs ONUDI/PNUE; un manuel sur la gestion de l'environnement dans le cadre des projets industriels.

Les activités des trois éléments de programme du sous-programme "Etudes sectorielles" impliquent une coordination avec la CNUCED, le PNUE, le Département des affaires économiques et sociales, les commissions régionales, la FAO, l'OIT, l'UNESCO, la Banque mondiale, la Communauté économique européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Centre de développement industriel pour les Etats arabes.

Sous-programme 5. Mise au point et transfert des techniques

a) Pourcentage des ressources du programme : 14,8.

b) Eléments de programme :

5.1 Choix et acquisition des techniques. Le rassemblement et l'analyse de renseignements sur le coût et les modalités d'acquisition de licences d'exploitation et de connaissances techniques dans des secteurs industriels déterminés se poursuivront en 1978 et 1979. Les renseignements déjà recueillis seront utilisés dans une expérience pilote de négociations collectives pour l'acquisition de techniques étrangères en coopération étroite avec d'éventuels bailleurs et preneurs de licences. Comme suite aux recherches effectuées en 1977 sur l'expérience des organismes gouvernementaux de pays en développement qui réglemente le transfert des techniques, un atelier sera organisé afin d'examiner les conclusions de ces recherches dans le cadre de la coopération entre pays en développement. L'atelier portera sur l'organisation et les fonctions des services gouvernementaux qui s'occupent du trans-

fert des techniques, sur la législation réglementant le transfert des techniques et d'autres mesures connexes, et sur les procédures d'évaluation et de négociation adoptées en ce qui concerne l'octroi de licences et d'autres accords analogues. Des études seront effectuées, en coopération avec la CESAP et le Département des affaires économiques et sociales, en vue de la création de centres régionaux de transfert des techniques. Des mesures préparatoires seront prises avec la CEPAL et la CEAO en vue d'entreprendre des études analogues en Amérique latine et en Asie occidentale.

Produits : rapports sur le coût et les modalités de l'acquisition de licences d'exploitation et de connaissances techniques dans des secteurs industriels déterminés; un atelier sur les organismes gouvernementaux qui s'occupent du transfert des techniques, et un rapport sur les travaux de cet atelier; des études sur la création de centres régionaux de transfert des techniques.

5.2 Adaptation et modification des techniques. L'ONUDI poursuivra le projet pilote entrepris en 1977 en faisant des enquêtes systématiques sur les techniques employées actuellement dans deux secteurs industriels (la conservation et le traitement des produits alimentaires et les matériaux de construction dans les pays en développement), en diffusant les résultats de ces enquêtes et en obtenant le concours d'instituts de recherche pour adapter les techniques traditionnelles afin qu'elles puissent être utilisées dans le pays d'origine ou dans d'autres pays en développement. Les résultats préliminaires du projet pilote seront examinés avec l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique en vue d'institutionnaliser cette méthode et de l'étendre à d'autres secteurs industriels.

Produit : un rapport d'activité sur le projet pilote, qui sera communiqué à des instituts de recherche.

5.3 Mise au point de techniques appropriées pour les pays en développement. Le projet pilote entrepris en 1977 avec le financement de 5 projets de recherche de niveau supérieur dans certaines universités en vue de la mise au point de techniques appropriées sera étendu par le financement de 10 projets de recherche supplémentaires et renforcé par d'autres activités visant à identifier les problèmes techniques qui exigent l'application de techniques nouvelles. Des dispositions seront prises pour permettre aux inventeurs qui souhaitent tester les possibilités commerciales de leurs inventions dans le cadre d'un projet pilote de se mettre en rapport avec d'éventuels bailleurs de fonds ou instituts de pays en développement pour mettre au point leurs inventions de façon qu'elles puissent être appliquées dans ces pays.

Produits : rapports sur les problèmes techniques de l'industrie qui ont été identifiés comme requérant la mise au point de techniques appropriées; rapports d'activité sur les projets de recherche de niveau supérieur entrepris dans des universités.

5.4 Création d'une banque d'informations industrielles et technologiques. A sa onzième session, le Conseil

du développement industriel sera appelé à approuver un projet pilote qui serait entrepris à la fin de 1977 compte tenu des résultats de l'étude préliminaire de réalisation déjà effectuée. Si ce projet est exécuté, des recommandations seront formulées en 1979 pour la gestion et le financement de la Banque.

Produits : renseignements fournis aux pays en développement à titre expérimental, et recommandations présentées au Conseil du développement industriel au sujet de la création et de l'exploitation de la banque.

5.5 Rapports entre les politiques relatives aux techniques industrielles et les politiques de développement industriel. L'ONUDI évaluera ce que la croissance industrielle de certains pays implique pour les politiques et les investissements dans le contexte de l'objectif fixé dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima, en utilisant la méthode mise au point à cette fin en 1977. Les conclusions de l'étude effectuée en 1977 sur un programme d'action concret en vue d'une coopération dans le domaine des techniques appropriées à l'échelle mondiale et aux échelons régional et national seront vérifiées en collaboration avec les centres régionaux de transfert des techniques qui seront créés conjointement avec la CEA et la CESAP (voir élément de programme 5.1 ci-dessus). En outre, des documents seront établis à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique et des réunions préparatoires tenues en vue de cette conférence.

Produits : rapports évaluant ce que la croissance industrielle de certains pays implique pour les politiques et les investissements dans le contexte de l'objectif fixé dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima; un rapport sur les diverses politiques possibles aux fins de l'établissement d'un programme concret de coopération dans le domaine des techniques appropriées; documents soumis par l'ONUDI à la Conférence sur la science et la technique. Les activités des cinq éléments de programme du sous-programme "Mise au point et transfert des techniques" impliquent une coordination avec la CNUCED, les commissions économiques régionales, le Bureau de la science et de la technique, la FAO, l'OIT, l'UNESCO (Système mondial d'information scientifique et technologique), l'OMPI, la Banque mondiale et l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique.

Sous-programme 6. Diffusion de l'information industrielle

a) Pourcentage des ressources du programme : 10,4.

b) Eléments de programme :

6.1 Services de bibliothèque. Le développement régulier du programme "Etudes industrielles" a suscité une demande croissante d'informations et d'ouvrages et documents de référence.

6.2 Publication de périodiques et de répertoires des sources d'informations.

Produits : répertoires concernant 16 secteurs industriels ou branches d'industrie. Poursuite de la publication du *Bulletin de la recherche et du développement industriel* et du *Bulletin d'information de l'ONUDI* (4 et 24 numéros respectivement durant l'exercice biennal).

6.3 Centre d'échange d'informations industrielles. L'ONUDI continuera de recueillir auprès de son réseau de correspondants et d'autres sources les données techniques et économiques nécessaires pour répondre aux demandes de renseignements émanant des pays en développement. Les résumés analytiques qu'elle établit porteront aussi désormais sur les études de réalisation qu'elle fait faire et sur les rapports des bureaux extérieurs. De nombreuses autres publications seront résumées en vue de constituer des dossiers complets sur chaque pays en développement.

Produits : publication de 12 numéros des *Résumés d'études sur le développement industriel* durant l'exercice biennal.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

12.66 Il est proposé de renforcer le personnel chargé de l'exécution du sous-programme 3 (Etudes par régions et par pays) en ajoutant au tableau d'effectifs un poste P-3, et de renforcer le personnel chargé de l'exécution du sous-programme 5 (Mise au point et transfert des techniques) en ajoutant au tableau d'effectifs un poste P-5.

Consultants

12.67 L'augmentation de crédit de 36 000 dollars qui est demandée à ce titre pour l'accroissement des activités du programme est compensée par une diminution du même montant au titre d'autres programmes.

Heures supplémentaires

12.68 Une diminution de crédit de 200 dollars est prévue à ce titre.

Groupes spéciaux d'experts

12.69 On estime que les activités proposées pourront être exécutées bien que le crédit demandé à ce titre accuse une diminution de 63 900 dollars.

Frais de voyage du personnel

12.70 Une diminution de crédit de 1 100 dollars est prévue à ce titre.

Autres services spécialisés

12.71 On estime que les activités prévues pour ce programme pourront être exécutées bien que le crédit demandé à ce titre accuse une diminution de 33 800 dollars.

Activités financées conjointement (participation aux frais)

12.72 Il est proposé d'augmenter de 6 400 dollars la participation de l'ONUDI aux dépenses qu'entraînent les activités qu'elle finance conjointement avec l'AIEA dans le cadre de ce programme.

3. - OPERATIONS INDUSTRIELLES

TABLEAU 12.19. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	6 461,1	735,1	(97)	679,9	1 318	7 779,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	35	3	-	4,1	7,1	42,1
Consultants	327,4	42,2	(40,8)	35,3	36,7	364,1
Heures supplémentaires	2	0,4	-	0,3	0,7	2,7
Groupes spéciaux d'experts	26,9	13,4	30	7,5	50,9	77,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 307,2	196,2	(33,6)	236	398,6	2 705,8
Frais de voyage du personnel	246	30,3	17,3	31,6	79,2	325,2
Imprimerie et reliure	19	1,6	6	2,8	10,4	29,4
Location et entretien du matériel	1	0,2	0,9	0,2	1,3	2,3
Total	9 426,8	1 022,4	(117,2)	997,7	1 902,9	11 329,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 429,8	(117,2)	-	-	(117,2)	(1,1) %

TABLEAU 12.19 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds pour frais généraux :	
Postes permanents	4 403
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	10
Dépenses communes de personnel	1 532
Voyages autorisés	250
Programme de coopération ONUDI/Banque mondiale :	
Postes permanents	542
Consultants	160
Dépenses communes de personnel	189
Frais de voyage	93
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	6
Total a)	7 185
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Chiffres indicatifs de planification du PNUD et participation aux frais	67 300
Réserve du Programme du PNUD	7 200
Fonds pour les services industriels spéciaux et Réserve du programme	170
Fonds général d'affectation spéciale	3 910
Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	1 550
Fonds du PNUD	9 500
Total b)	89 630
TOTAL GENERAL	96 815

Total, coûts directs	108 144,7
----------------------	-----------

8 834,3

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	116 979
---	---------

TABLEAU 12.20. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Opérations industrielles

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	1	1	2	2
Administrateur général (D-1)	10	10	2	2	12	12
Administrateur hors classe (F-5)	27	27	4	8	31	35
Administrateur de 1ère classe (P-4)	28	29	15	16	43	45
Administrateur de 2ème classe (P-3)	18	15	12	16	30	31
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	11	11	5	5	16	16
Total	95	93	39	48	134	141
Agents des services généraux :						
1ère classe	8	8	4	4	12	12
Autres classes	35	35	115	118	150	153
Total	43	43	119	122	162	165
TOTAL GENERAL	138	136	158	170	296	306

3. - OPERATIONS INDUSTRIELLES

12.73 Ce programme comprend cinq sous-programmes. Les quatre premiers correspondent aux sous-programmes 3, 4, 5 et 6 du Programme 1 figurant au chapitre XII du Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 837 à 863). Ces sous-programmes, qui portent tous sur des activités de coopération technique et ont les caractéristiques communes décrites au paragraphe 837 du plan, sont les suivants :

- a) Opérations de planification et de programmation;
- b) Création d'institutions et activités de formation;
- c) Opérations relatives à la mise au point de techniques appropriées;
- d) Activités de préinvestissement.

Le cinquième sous-programme comprend les services communs à ces quatre sous-programmes, à savoir la formulation et la direction, le recrutement du personnel affecté aux projets, les achats de matériel et de fournitures et la passation des marchés.

12.74 Ce programme est exécuté par la Division des opérations industrielles, dont la structure et les attributions sont décrites de façon plus détaillée dans le manuel sur

l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, Section M/Rev.1). Les services de la Division sont les suivants :

- a) Cabinet du Directeur;
- b) Bureau du programme de coopération en matière d'investissements;
- c) Section de la planification industrielle;
- d) Section de l'infrastructure institutionnelle;
- e) Section de la création et de la gestion d'usines;
- f) Section de la formation;
- g) Section des études de réalisation;
- h) Section des agro-industries;
- i) Section des industries métallurgiques;
- j) Section des industries mécaniques;
- k) Section des industries chimiques;
- l) Section de recrutement du personnel affecté aux projets;
- m) Section des achats et des marchés.

12.75 Le principal objet du programme est d'exécuter des projets de coopération technique hors siège afin d'aider les pays en développement et de fournir tout l'appui nécessaire aux programmes. Ces projets sont principalement ceux qui sont confiés à l'ONUDI, en tant qu'agent d'exécution, par

le PNUD. On ne peut dire avec précision quels sont les projets du PNUD qui seront exécutés au cours de l'exercice biennal 1978-1979. En tout état de cause, ces projets sont trop nombreux pour qu'on puisse les décrire de façon complète dans un budget-programme, faute de place. La même observation s'applique à la plupart des projets hors siège financés par d'autres sources que le PNUD. En général, les fonctionnaires du secrétariat travaillent simultanément à un certain nombre de projets qui en sont à divers stades d'exécution. L'appui technique et non technique pendant l'exécution des projets, ainsi que l'évaluation et les mesures consécutives, sont considérés comme un seul élément de programme pour tous les projets concernant un domaine ou aspect particulier de l'industrialisation, comme cela est expliqué ci-après pour chaque sous-programme.

12.76 Le Directeur exécutif de l'ONUDI et l'Administrateur du PNUD sont convenus d'adopter certaines innovations. A titre expérimental et dans le cas de certains projets seulement, des fonctionnaires du secrétariat de l'ONUDI entreprendront de courtes missions hors siège pour donner des conseils et à d'autres fins. Ils pourront ainsi faire des enquêtes préliminaires, effectuer des études de réalisation, établir des plans de projet et en lancer les opérations. Le PNUD couvrira leurs frais de voyage et leur indemnité de subsistance, par prélèvement sur le montant correspondant au chiffre indicatif de planification pour le pays considéré, la contribution de l'ONUDI étant constituée par les services de ses fonctionnaires. L'ONUDI et le PNUD considèrent qu'ainsi le système des Nations Unies sera en mesure de répondre plus rapidement et de façon plus économique à un certain nombre de demandes de coopération technique, importantes quoique modestes.

12.77 Comme il était expliqué dans le document relatif aux montants estimatifs révisés du budget-programme de l'exercice biennal 1976-1977 concernant l'ONUDI (A/C.5/31/11 par. 7 à 16), la restructuration de l'ONUDI repose sur une approche intégrée et pluridisciplinaire. A cette fin, l'ONUDI veillera à ce que ses projets de coopération technique fournissent, comme sous-produits de leur exécution, des apports importants à d'autres activités de cette organisation. Ainsi, celle-ci pourra tirer parti des connaissances techniques et de l'expérience acquises au cours de l'exécution de projets pour mettre au point et évaluer les programmes de coopération technique et, en particulier, les projets qui les constituent. De même, ces connaissances et cette expérience pourront être mises à profit dans le cadre des programmes d'études industrielles ainsi que des réunions de groupes d'experts qui auront lieu à ce sujet. On peut dire qu'environ 20 p. 100 des mois de travail du personnel qui s'occupe de ces sous-programmes sont consacrés à ces activités, dont on estime qu'elles constituent deux éléments de programme supplémentaires de chaque sous-programme. Les projets hors siège sont mis au point en collaboration avec divers organismes ou institutions compétents des Nations Unies, y compris les commissions régionales. Certains projets sont exécutés conjointement par l'ONUDI et l'un de ces organismes ou institut

12.78 Un certain nombre de groupes spéciaux d'experts seront convoqués pour essayer d'améliorer et de moderniser les moyens dont l'ONUDI dispose pour aider les pays en

développement dans le cadre de projets hors siège dépendant d'un sous-programme donné. Ces réunions et d'autres concernant la formation ou la promotion constitueront des éléments de programme supplémentaires et sont décrites ci-après, dans le cadre du sous-programme en question.

12.79 Les cinq sous-programmes qui constituent ce programme, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Opérations de planification et de programmation

a) Pourcentage des ressources du programme : 6,5.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 840 à 844). L'objectif de ce sous-programme consiste à aider les pays en développement à déterminer leurs priorités industrielles, à formuler une politique industrielle et à établir des plans et programmes industriels, principalement grâce à l'exécution de projets de coopération technique hors siège.

Les projets hors siège portent sur les types de problèmes suivants :

- i) Elaboration de plans de développement industriel, formulation de stratégies et de politiques d'industrialisation, choix des industries prioritaires et planification de certaines branches d'industrie, identification de secteurs industriels et évaluation de projets se prêtant à la coopération industrielle régionale et sous-régionale;
- ii) Création et amélioration d'offices de planification du développement industriel et d'organismes analogues, en particulier dans les pays les moins avancés, et mesures visant à mobiliser les ressources financières nationales pour les consacrer aux investissements industriels et à la formation en matière de gestion financière industrielle;
- iii) Réalisation d'enquêtes industrielles aux échelons national, sous-régional, et régional.

Produits : au cours de l'exercice biennal, on compte qu'environ 60 projets hors siège seront exécutés, principalement pour le compte du PNUD, au titre des chiffres indicatifs de planification. Le montant estimatif total des dépenses à engager au titre de projets au cours de l'exercice biennal est de 9,4 millions de dollars. Il est en outre prévu de réunir un groupe d'experts qui sera chargé d'étudier l'expérience acquise au cours de l'exécution de projets d'assistance technique en matière de planification et de programmation industrielles, de façon à rendre l'ONUDI plus apte à aider les centres de planification industrielle existants ou nouvellement créés dans les pays en développement.

Sous-programme 2. Création d'institutions et activités de formation

a) Pourcentage des ressources et du programme : 25,2.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 845 à 850). Ce sous-programme, qui est principalement exécuté dans le cadre de projets de coopération technique hors siège, consiste à aider les pays en développement à créer et à améliorer leur infrastructure institutionnelle à l'intention

des entreprises manufacturières, et à améliorer les connaissances et les compétences que les ressortissants des pays doivent avoir pour les opérations industrielles. Les projets hors siège exécutés dans le cadre de ce sous-programme peuvent être regroupés en trois éléments de programme :

2.1 Infrastructure institutionnelle :

- i) Services gouvernementaux chargés du développement de l'infrastructure institutionnelle, de la décentralisation et de l'administration des industries;
- ii) Centres de recherche — développement industriel, instituts de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie industrielle;
- iii) Organismes gouvernementaux s'occupant du transfert des techniques, de l'octroi des licences, de l'approbation des brevets et de la législation industrielle;
- iv) Chambres de commerce et associations d'industriels, offices nationaux de développement du commerce, systèmes de sous-traitance internationale, foires et expositions industrielles;
- v) Organismes de promotion des investissements industriels et du développement industriel, organismes de diffusion de l'information industrielle, petites entreprises, services de vulgarisation industrielle, domaines industriels, zones franches industrielles et coopératives industrielles.

2.2 Création et gestion d'usines :

- i) Organisation de la création ou de l'agrandissement d'entreprises industrielles, y compris leur mise en service;
- ii) Planification de la gestion, organisation et direction des entreprises industrielles;
- iii) Adoption de systèmes normalisés d'information en matière de gestion;
- iv) Stratégies de commercialisation et plans de développement du marché intérieur, centres de commercialisation industrielle;
- v) Développement de services nationaux de consultants en matière de gestion.

2.3 Formation :

- i) Développement de l'infrastructure de formation industrielle aux échelons régional, national, institutionnel et à celui de l'entreprise, pour certains secteurs et fonctions industriels;
- ii) Organisation de cours ou stages de formation spécialisée (individus ou groupes).

Produits :

- a. Exécution d'environ 150 projets hors siège relatifs à l'infrastructure institutionnelle, d'environ 30 projets hors siège relatifs à la création et à la gestion d'usines, et d'environ 35 projets hors siège relatifs à la formation.
- b. Formation à titre individuel et en groupe et voyages d'études à l'intention de ressortissants de pays en développement en dehors de leur propre pays. Jusqu'à présent, les ressortissants de ces pays ont presque exclusivement été envoyés, à titre individuel, en Europe et en Amérique du Nord. Pour intensifier la formation de ressortissants de pays en développement dans d'autres pays en développement, l'ONUDI conseillera les organismes gouvernementaux des pays en développement, sur leur demande, pour les aider à

prendre les arrangements nécessaires pour placer des boursiers à titre individuel dans des pays en développement de la même manière que dans les pays industrialisés.

- c. Conformément à la politique du PNUD, l'ONUDI s'efforcera également d'organiser des activités de formation en groupe dans les pays en développement eux-mêmes; elle aidera, sur demande, à mettre au point et organiser des stages de formation dans l'entreprise dans les pays en développement. Les stages de ce type déjà organisés dans des pays industrialisés seront poursuivis et il est proposé de mettre au point de nouveaux cours répondant aux besoins particuliers des pays les moins avancés.
- d. Le programme de formation de l'ONUDI et le guide intitulé *Aperçu des moyens de formation pour le développement industriel* continueront d'être publiés chaque année.
- e. Au cours de l'exercice biennal, on prévoit qu'environ 1 600 bourses individuelles de perfectionnement seront offertes et que 80 programmes de formation en groupe, essentiellement dans l'entreprise, seront exécutés.
- f. Il est prévu de réunir un groupe d'experts pour étudier l'expérience acquise, lors de l'exécution de projets d'assistance technique, quant à la création et au fonctionnement de services consultatifs industriels. Ces experts seront également invités à examiner la question de l'exécution directe de projets hors siège par les gouvernements des pays en développement, dans la mesure où elle concerne les services consultatifs.
- g. Le montant estimatif des dépenses à engager au titre de projets dans le cadre du sous-programme 2, au cours de l'exercice 1978-1979, s'élève à 34,5 millions de dollars au total, dont 18,5 millions de dollars seront consacrés à l'infrastructure institutionnelle, 5,3 millions de dollars à la création et à la gestion d'usines et 10,7 millions de dollars à la formation.

Sous-programme 3. Opérations relatives à la mise au point de techniques appropriées

- a) Pourcentage des ressources du programme : 40,2.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 851 à 857). Dans le cadre de ce sous-programme, l'ONUDI aide les pays en développement, principalement grâce à des projets de coopération technique hors siège, à résoudre les problèmes techniques que posent l'établissement et l'expansion de différents secteurs et branches industriels et l'amélioration de leur efficacité, compte dûment tenu des conditions locales. Les projets hors siège que comprend ce sous-programme peuvent être regroupés en quatre éléments de programme, qui se subdivisent comme suit en "sous-éléments", exécutés dans chaque cas par les services de la division intéressée :

- 3.1 Industries agricoles et agro-alliées : produits alimentaires, boissons et tabac, textiles et habillement; cuir et articles en cuir; articles en bois et meubles; articles en caoutchouc; emballage;
- 3.2 Industries métallurgiques : sidérurgie, industries de métaux lourds et légers non ferreux; fonderie;

transformation des métaux et centres de technologie métallurgique;

- 3.3 Industries mécaniques : machines-outils, matrices, gabarits, équipements et outils manuels; matériel agricole, électrique et électronique et autre matériel industriel; matériel de transport; instruments de mesure et de contrôle; industrie du bâtiment, en particulier de la construction industrielle; fabrication de produits en métal, tels que la quincaillerie et les appareils ménagers, les accessoires sanitaires et les meubles métalliques; l'imprimerie et les arts graphiques;
- 3.4 Industries chimiques et industries connexes : industrie chimique de base; engrais et pesticides; produits pétrochimiques; produits pharmaceutiques; papier et pâte à papier; produits en ciment et en béton; produits en argile, produits céramiques et verre.

Produits :

- i) Dans le cadre de l'élément de programme relatif aux industries agricoles et agro-alliées, 28 grands projets et 102 petits projets hors siège sont en cours d'exécution. Il a été établi que, vu les pressions exercées pour que le volume des activités opérationnelles soit accru en 1978-1979, en raison de la priorité élevée que les pays en développement accordent à ces secteurs et branches industriels, l'ONUDI devra réduire la part des dépenses d'appui dans le budget des projets, ce qui obligera à modifier la proportion entre les grands et les petits projets. Dans les propositions concernant les aspects techniques des futurs projets hors siège, on s'efforcera au maximum d'éviter que ce changement ne nuise à la qualité de l'assistance offerte aux pays en développement.
- ii) L'élément de programme "industries métallurgiques" devrait représenter quelque 75 projets hors siège durant l'exercice biennal 1978-1979, l'élément "industries mécaniques" plus de 120 projets et l'élément "industries chimiques et industries connexes" environ 40 grands projets et 180 petits projets. Le coût des projets pour l'exercice biennal 1978-1979 est estimé à 42,4 millions de dollars se répartissant comme suit : 13,2 millions de dollars pour l'élément de programme "industries agricoles et agro-alliées", 8,8 millions de dollars pour l'élément "industries métallurgiques", 11,5 millions de dollars pour l'élément "industries mécaniques" et 8,9 millions de dollars pour l'élément "industries chimiques et industries connexes". Il est prévu d'organiser deux réunions de groupes d'experts concernant les projets dans le domaine des industries chimiques et industries connexes. L'une d'elles sera consacrée à la production de médicaments à base de plantes médicinales qui sont cultivées traditionnellement dans les pays en développement. Certains pays en développement utilisent déjà des techniques fort avancées pour préparer des remèdes traditionnels et l'on pense que ce domaine offre des possibilités considérables de coopération technique entre pays en développement. L'autre réunion aura trait à la fabrication de papier journal à partir de fibres produites dans de nombreux pays d'Asie, comme le bambou et l'eucalyptus, et à partir de vieux papiers.

Sous-programme 4. Activités de préinvestissements

a) Pourcentage des ressources du programme : 16,5.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 858 à 863). L'objectif de ce sous-programme est d'aider les pays en développement à réaliser des études de faisabilité, à évaluer des projets et à établir des propositions qu'ils adresseront aux institutions de financement et autres investisseurs potentiels afin d'obtenir des capitaux extérieurs pour financer leurs installations manufacturières.

c) Eléments de programme : ce sous-programme comprend quatre grands éléments de programme, le Programme de coopération ONUDI/Banque mondiale constituant une partie importante des trois derniers éléments de programme.

- 4.1 Projets de coopération technique. Ces projets intéressent notamment les domaines suivants :
- i) Etudes de prérealisation et de réalisation concernant des projets d'investissement éventuels;
 - ii) Etudes technico-économiques, y compris des études de marché, visant à déterminer les possibilités de création de nouvelles branches industrielles dans un pays en développement;
 - iii) Création, aux niveaux national, régional ou sous-régional, de services chargés d'effectuer des études de réalisation et d'évaluer les projets d'investissement industriel;
 - iv) Evaluation des études de réalisation antérieures et préparation, le cas échéant, d'études supplémentaires pour faciliter le financement.
- 4.2 Identification et préparation de projets d'investissement industriel précis et assistance pour l'évaluation desdits projets.
- 4.3 Mobilisation de ressources financières et autres pour des projets industriels dans les pays en développement.
- 4.4 Projets de coopération technique visant à aider les pays en développement à mettre en place ou renforcer les institutions de financement du développement industriel.

Produits : le premier des éléments de programme énumérés ci-dessus devrait comprendre environ 15 grands projets et 35 petits projets durant l'exercice biennal 1978-1979, le coût total de ces projets se chiffrant à 5,6 millions de dollars. Il est difficile d'évaluer quantitativement les produits des deuxième et troisième éléments.

L'identification, la préparation et l'évaluation des projets d'investissement industriel dans les pays en développement impliquent généralement une longue période de gestation. Les résultats de ces activités ne se prêtent pas à des prévisions précises pour une période de deux ans. On peut raisonnablement considérer toutefois qu'entre 75 et 100 projets d'investissement feront suite aux activités de promotion (notamment aux réunions indiquées ci-après) et qu'entre 50 et 70 projets d'investissement seront amenés au stade final du financement durant l'exercice biennal 1978-1979. On peut calculer que ce résultat augmenterait d'environ 3 milliards de dollars par an la production industrielle des pays en développement. On peut s'attendre d'autre part que ces investissements jouent un rôle de catalyseur en favorisant un accroissement beaucoup plus

sensible de la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale durant l'exercice biennal, pour atteindre l'objectif fixé à Lima pour l'année 2000. Les mesures visant à mobiliser des ressources financières et autres pour des projets industriels dans les pays en développement comprennent la transmission d'informations sur les possibilités d'investissement et de financement, le rassemblement et la diffusion d'informations sur les investissements industriels, l'échange de renseignements (organisé sous les auspices de l'ONUDI) entre institutions de financement du développement à propos des projets d'investissement industriel, et des réunions de promotion des investissements dans certains secteurs de l'industrie. Ces activités sont exécutées en coordination et en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement, des institutions multilatérales et bilatérales de financement et d'autres institutions financières. Durant l'exercice biennal, des réunions de promotion des investissements sont prévues dans les secteurs industriels suivants : machines-outils, matériel agricole, matériel de fonderie et de forge, industries mécaniques et textiles. La réunion sur les industries mécaniques serait consacrée à la promotion de la coopération entre les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Une autre réunion de caractère régional porterait sur les investissements industriels dans la Communauté économique élargie de l'Afrique de l'Ouest. Le cas échéant, les réunions de promotion des investissements feraient suite aux consultations intergouvernementales organisées dans le cadre du sous-programme 2 du programme "Coordination des politiques" et se fonderaient sur les résultats de ces consultations. Deux réunions de promotion seraient consacrées aux investissements que pourraient faire les pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle dans des projets industriels de pays en développement. Deux autres réunions seraient organisées dans le cadre de la série annuelle de réunions au cours desquelles les institutions de financement du développement industriel examinent des propositions détaillées de coopération mutuelle.

En ce qui concerne le quatrième grand élément de programme, le coût total des projets correspondants est estimé à 800 000 dollars pour l'exercice biennal 1978-1979.

Sous programme 5. Services communs aux sous-programmes 1 à 4

a) Pourcentage des ressources du programme : 11,6.

b) Eléments de programme :

5.1 Un fichier centralisé à jour de données sur les projets, englobant tous les projets de coopération technique de l'ONUDI, classés par région, par source de financement et par élément de projet (personnel affecté aux projets, bourses d'études, matériel, réunions d'information sur les projets à l'intention de fonctionnaires de passage au secrétariat de l'ONUDI, etc.);

5.2 Des services consultatifs à court terme concernant certaines branches de l'industrie, qui sont fournis dans le cadre du programme ordinaire d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies par un petit groupe d'experts de niveau élevé basés au siège de l'ONUDI, sont coordonnés dans le cadre de ce sous-programme. Le coût de ces services durant l'exercice biennal 1978-1979 est estimé à 650 000 dollars;

5.3 Une réunion d'un groupe d'experts chargés d'examiner et d'évaluer l'expérience de certains pays en développement touchant l'élaboration et l'application de mesures visant à réglementer l'acquisition de techniques par voie d'accords contractuels. Des mémoires seront présentés par des experts des pays participants, par le secrétariat de l'ONUDI et par des consultants;

5.4 Le recrutement du personnel affecté aux projets est une activité continue qui consiste à fournir des services spécialisés aux quatre sous-programmes et, en association avec le PNUD, à recruter des conseillers industriels hors siège et des spécialistes adjoints du développement industriel. On compte que le recrutement d'experts pour les projets hors siège, après avoir été interrompu à la fin de 1975 du fait des difficultés financières rencontrées par le PNUD, reprendra durant l'exercice biennal, et que leur nombre recommencera à augmenter. Le principe de la coopération entre pays en développement devrait favoriser le recrutement d'un nombre accru d'agents affectés au projet originaires de pays en développement. L'ONUDI aidera à mettre en place des réseaux de recrutement dans de nombreux pays;

5.5 Les achats de matériel et de fournitures et la passation des marchés (en sous-traitance) concernent principalement les projets hors siège, mais comprennent aussi les marchés à passer pour répondre aux besoins techniques du siège de l'ONUDI, les marchés spéciaux à conclure pour mener à bien les activités d'appui du siège et l'achat de matériel et de fournitures pour le siège de l'ONUDI. L'aptitude des pays en développement à fournir du matériel et des services de consultants pour les projets de l'ONUDI exécutés dans d'autres pays en développement continuera à être étudiée, dans le cadre du renforcement de la coopération technique entre pays en développement. La valeur du matériel à acheter et des marchés à passer durant l'exercice biennal 1978-1979 atteindra vraisemblablement quelque 26 millions de dollars, contre 20 millions de dollars pour l'exercice biennal 1976-1977. Cette augmentation impliquerait que les demandes de fourniture de biens ou de services et les nouveaux marchés passés seraient à peu près deux fois plus nombreux qu'en 1976-1977.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Suppression de postes

12.80 A la suite d'une réévaluation minutieuse des postes nécessaires pour exécuter ce programme, il est proposé de supprimer du tableau d'effectifs 2 postes P-3.

Reclassement de postes

12.81 Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 un poste d'administrateur affecté au secteur des agro-industries. Le titulaire de ce poste serait spécialisé dans la fabrication des articles en cuir et des chaussures. Comme les pays en développement étendent progressivement leurs activités de la production du cuir à la fabrication d'articles en cuir, on a

besoin d'un spécialiste possédant une grande expérience des questions techniques et de la gestion dans ce domaine, pour fournir un appui fonctionnel aux projets hors siège et conseiller les gouvernements en vue de l'implantation d'industries des articles en cuir. Ces responsabilités correspondent manifestement à celles d'un administrateur de 1ère classe (P-4).

Consultants et groupes spéciaux d'experts

12.82 Dans le cas des consultants, on estime que les activités prévues au titre du présent programme pourront être exécutées malgré une diminution de crédit de 40 800 dollars. En ce qui concerne les groupes spéciaux d'experts,

l'augmentation de crédit de 30 000 dollars qui est demandée est compensée par des diminutions de crédits à ce titre pour d'autres programmes.

Frais de voyage du personnel

Imprimerie et reliure

Location et entretien du matériel

12.83 Pour permettre l'accroissement des activités du programme, il est demandé des augmentations de crédits de 17 000 dollars pour les frais de voyage du personnel, de 6 000 dollars pour l'imprimerie et la reliure et de 900 dollars pour la location et l'entretien du matériel.

F. - Appui aux programmes

1. - SERVICES DE CONFERENCE, INFORMATION ET RELATIONS EXTERIEURES

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

TABEAU 12.21. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	5 903,2	880,8	50,4	645,2	1 576,4	7 479,6
Personnel temporaire pour les réunions	-	-	400	44,9	444,9	444,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	276	31,4	14,8	34,7	80,9	356,9
Consultants	9	1,6	(9,7)	0,2	(7,9)	1,1
Heures supplémentaires	3	0,6	(0,2)	0,4	0,8	3,8
Groupes spéciaux d'experts	5	0,8	-	0,6	1,4	6,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 081,2	282,6	17,6	220,7	520,9	2 602,1
Frais de voyage du personnel	42	4,7	7	5,7	17,4	59,4
Imprimerie et reliure	375	46,6	(2,4)	45	89,2	464,2
Location et entretien du matériel	266	35,2	(3,4)	32,1	63,9	329,9
Fournitures et accessoires	185	24,4	(2,9)	22,2	43,7	228,7
Mobilier et matériel	30	3,9	-	3,7	7,6	37,6
Activités financées conjointement (participation aux frais)	250	31,7	(2,6)	29,9	59	309
Total	9 426,6	1 344,3	468,6	1 085,3	2 898,2	12 324,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 770,9	468,6	-	48,4	517	4,7 %

TABLEAU 12.21 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u> Fonds pour frais généraux :	Fonds prévus pour 1978-1979
Personnel temporaire	100
Total a)	100
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	100

Total, coûts directs	12 424,8
----------------------	----------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(12 424,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 12.22. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services de conférence, information et relations extérieures

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	-	-	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	5	7	-	-	5	7
Administrateur de 1ère classe (P-4)	27	26	-	-	27	26
Administrateur de 2ème classe (P-3)	32	32	-	-	32	32
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	10	10	-	-	10	10
Total	78	79	-	-	78	79
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	99	99	-	-	99	99
Total	103	103	-	-	103	103
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	9	9	-	-	9	9
TOTAL GENERAL	190	191	-	-	190	191

1. - SERVICES DE CONFERENCE, INFORMATION ET RELATIONS EXTERIEURES

12.84 Les principales activités de ces services d'appui sont décrites dans le manuel de l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, Section M/Rev.1).

12.85 Le volume de travail prévu pour 1978-1979 diffèrera de celui de 1976-1977 sur deux points. Premièrement, l'organisation de la troisième Conférence générale de l'ONUDI pendant l'exercice biennal en cours représente un gros travail tant du point de vue de la formulation et de la direction des programmes que du point de vue du secrétariat du Conseil du développement industriel. Deuxièmement, la mise en place du système de consultations aura pour effet d'augmenter sensiblement le nombre des réunions de toutes sortes nécessitant des services de conférence. Il faut également noter que le secrétariat du Conseil aide à organiser les réunions de consultation intergouvernementales.

12.86 Pour ce qui est des relations extérieures, l'ONUDI fournira un appui accru aux activités des comités nationaux pour l'ONUDI et encouragera le versement de contributions volontaires au nouveau Fonds des Nations Unies pour le développement industriel. Il est prévu d'organiser une deuxième réunion des représentants des comités nationaux en 1979 - la première devant avoir lieu en 1977 - pour maintenir le rythme des travaux de promotion et examiner les changements à apporter au mandat des comités nationaux compte tenu de la transformation envisagée de l'ONUDI en une institution spécialisée.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

12.87 Compte tenu des tâches confiées à l'ONUDI par la Déclaration et le Plan d'action de Lima et des activités accrues résultant de la mise en place d'un système de consultations, il est proposé de renforcer le personnel qui s'occupe des relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales en y ajoutant un administrateur hors classe (P-5).

Reclassement de postes

12.88 Il est proposé de reclasser de P-4 à P-5 le poste du chef du Service d'interprétation compte tenu des responsabilités accrues qui s'attachent à ce poste et pour le ranger dans la même classe que des postes comparables d'autres services. Le reclassement proposé serait également justifié par l'augmentation du volume de travail et l'élargissement du programme d'échange d'interprètes, qui concernait à l'origine les interprètes de l'ONUDI et de l'AIEA, mais

concerne maintenant aussi ceux du Siège, de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'OMS et de la FAO. En outre, l'accroissement considérable des activités enregistré au cours de l'exercice biennal 1976-1977 se poursuivra vraisemblablement avant et après l'emménagement de l'ONUDI dans les nouveaux locaux du Donaupark.

Personnel temporaire pour les réunions

12.89 Les activités décrites dans le sous-programme 2 du programme "Coordination des politiques" justifieraient à cette rubrique l'ouverture de crédits d'un montant de 1 140 000 dollars. Toutefois, vu le taux de croissance modeste proposé pour l'ensemble du budget de l'ONU pour l'exercice biennal 1978-1979, le Secrétaire général ne demande à ce stade qu'un crédit de 400 000 dollars. S'il s'avère impossible d'exécuter les programmes approuvés dans les limites des fonds alloués, des crédits supplémentaires pourraient être demandés ultérieurement.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

12.90 Une augmentation de crédit de 14 800 dollars est demandée pour permettre de faire face à l'accroissement des activités résultant de la mise en place d'un système de consultations.

Consultants

12.91 A la suite d'une réévaluation minutieuse des ressources nécessaires à ce titre, une diminution de crédit de 9 700 dollars est prévue.

Frais de voyage du personnel

12.92 Etant donné l'accroissement proposé des activités, une augmentation de crédit de 7 000 dollars est demandée pour les frais de voyage.

Heures supplémentaires

Imprimerie et reliure

Location et entretien du matériel

Fournitures et accessoires

Activités financées conjointement (participation aux frais)

12.93 Le Secrétaire général propose les ajustements ci-après, qui sont relativement mineurs comparés au montant des crédits correspondants ouverts pour 1976-1977 : diminutions de 200 dollars pour les heures supplémentaires, 2 400 dollars pour les travaux d'imprimerie et de reliure, 3 400 dollars pour la location et l'entretien du matériel, 2 900 dollars pour les fournitures et accessoires et 2 600 dollars pour les activités que l'ONUDI finance conjointement avec l'AIEA.

2. - SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 12.23. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	4 548,6	577	79,2	470,1	1 126,3	5 674,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	54	6,3	11	7,8	25,1	79,1
Consultants	130	16,6	4,8	16,3	37,7	167,7
Heures supplémentaires	141	16,6	-	16,9	33,5	174,5
Cours de langues	100	12,5	-	12,1	24,6	124,6
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	1 616,1	171,9	27,4	157,7	357	1 973,1
Frais de voyage du personnel	71	8,7	6,7	9,3	24,7	95,7
Imprimerie et reliure	4	0,6	0,7	0,6	1,9	5,9
Location et entretien des locaux	588	73,4	60	77,6	211	799
Eclairage, chauffage, énergie et eau	404	51,1	15	50,6	116,7	520,7
Location et entretien du matériel	103	13,1	(7)	11,7	17,8	120,8
Communications	1 223,2	154,8	52,8	154,1	361,7	1 584,9
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	12	1,5	2	1,7	5,2	17,2
Services divers	61	7,3	(5,1)	6,7	8,9	69,9
Fournitures et accessoires	432	54	(21,8)	50	82,2	514,2
Mobilier et matériel	82	11	22	12,6	45,6	127,6
Activités financées conjointement (participation aux frais)	732	93,9	(20,8)	86,4	159,5	891,5
Total	10 303,1	1 270,3	226,9	1 142,2	2 639,4	12 942,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
11 573,4	226,9	-	68,8	293,7	2,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

TABLEAU 12.23 (suite)

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Fonds pour frais généraux :		
Postes permanents		1 956
Personnel temporaire affecté à des tâches générales		100
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit		140
Dépenses communes de personnel		681
Communications		300
Fournitures et accessoires		200
Activités financées conjointement		350
Total a)		3 727
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Total b)		-
TOTAL GENERAL		3 727

Total, coûts directs	16 669,5
----------------------	----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(16 669,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 12.24. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	3	-	-	2	3
Administrateur hors classe (P-5)	9	8	-	1	9	9
Administrateur de 1ère classe (P-4)	7	8	1	1	8	9
Administrateur de 2ème classe (P-3)	9	9	1	3	10	12
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	9	9	5	3	14	12
Total	37	38	7	8	44	46
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	2	2	2	4	4
Autres classes	102	105	75	78	177	183
Total	104	107	77	80	181	187
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	60	60	-	-	60	60
TOTAL GENERAL	201	205	84	88	285	293

2. – SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

12.94 Ce programme consiste à fournir des services financiers, des services d'administration du personnel et des services généraux à l'ONUDI, à l'exception des services liés au recrutement du personnel affecté aux projets et à l'achat de matériel et de fournitures pour les projets de coopération technique, services qui relèvent du programme "Opérations industrielles".

12.95 Le programme est exécuté par la Division des services administratifs, décrite de manière plus détaillée dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, Section M/Rev.1). La Division des services administratifs comprend :

- a) Le Cabinet du Directeur;
- b) La Section des services financiers;
- c) La Section des services du personnel;
- d) La Section des services généraux.

12.96 Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, on procédera à une analyse de systèmes en vue de mettre au point un nouveau système financier compte tenu de la transformation proposée de l'ONUDI en une institution spécialisée. On envisagera la possibilité de mettre sur pied un système décentralisé de gestion des ressources. Le volume de travail des services financiers sera plus important en 1978-1979 du fait de l'augmentation prévue du nombre des réunions, notamment de celles qui seront organisées aux fins de la mise en place d'un système de consultations. On prévoit aussi davantage de travail du fait de la création du Fonds des Nations Unies pour le développement industriel. Le transfert à Vienne de tâches administratives liées à l'affectation des boursiers, actuellement exécutées par l'Office des Nations Unies à Genève, entraînera également un accroissement du volume de travail. On prévoit en outre des activités accrues pour les programmeurs-analystes qui devront améliorer et développer le traitement électronique des données à l'ONUDI en tirant profit des plus récentes techniques de gestion des fonds de données et des logiciels pour terminaux de dialogue.

12.97 Les Services du personnel auront à exécuter de nouvelles tâches du fait des responsabilités supplémentaires confiées à l'ONUDI, entre autres mesures intérimaires préalables à sa transformation en institution spécialisée. Pendant l'exercice 1978-1979, on mettra davantage l'accent sur les cours de langue en arabe et en chinois, sur les programmes d'orientation et de formation du personnel et sur l'utilisation des techniques de classement des emplois.

12.98 Le volume de travail des Services généraux sera accru par les négociations et les activités de planification à mener, pour le compte de l'ONU et de l'ONUDI, à propos des services communs et de la répartition des coûts entre les utilisateurs des locaux avant et après l'emménagement de l'ONUDI dans le nouveau complexe international du Donaupark.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

12.99 Pour renforcer le personnel spécialisé chargé d'exploiter le volume accru des données traitées sur ordinateur,

un poste P-4 supplémentaire est demandé pour l'élément direction du programme "Services administratifs et services communs". Le titulaire de ce poste sera chargé de diriger les différentes opérations (conception, programmation, essai et application effective) concernant le système de gestion des ressources envisagé par le directeur administratif. Il devra assurer la mise en place d'un système bien intégré utilisant les plus récentes techniques de gestion des fonds de données et des terminaux de dialogue. En outre, le titulaire du poste prêtera son concours au chef du Groupe des services informatiques, notamment pour conseiller et aider, en tant que de besoin, le Centre international d'études industrielles. C'est essentiellement lui aussi qui sera chargé d'évaluer les nouveaux logiciels, ainsi que des méthodes organisationnelles et opérationnelles.

12.100 En outre, trois nouveaux postes d'agent des services généraux sont demandés pour les tâches ci-après :

a) Direction du programme : un poste supplémentaire d'agent des services généraux est demandé pour permettre aux services informatiques de s'acquitter de nouvelles fonctions, telles que la mise au point, l'essai et l'application d'un nouveau système intégré d'établissement des états de paye, une enquête permanente de calcul des coûts et la mise au point d'un nouveau système de gestion des ressources financières;

b) Direction du programme : un poste supplémentaire d'agent des services généraux est demandé pour fournir des services de secrétariat à un deuxième attaché de liaison juridique dont le poste a été créé en 1977 et pour lequel il n'avait pas été prévu de secrétaire dans le budget précédent;

c) Groupe de la sécurité et de la sûreté : un poste supplémentaire d'agent des services généraux est demandé pour renforcer la supervision au Groupe de la sécurité et de la sûreté. L'ONUDI a déjà pris des mesures de sécurité supplémentaires à son siège provisoire, mais les travaux de planification qu'exigera la mise en place d'un système de sécurité encore beaucoup plus important dans les bâtiments permanents du Donaupark, travaux qui ont déjà commencé, s'intensifieront au fur et à mesure qu'approchera la date d'emménagement dans les nouveaux locaux.

Reclassement de postes

12.101 Il est proposé de reclasser d'administrateur hors classe (P-5) à administrateur général (D-1), classe qui était antérieurement celle de ce poste, le poste de chef de la Section des services généraux, compte tenu des responsabilités qui s'y attachent (voir plus haut par. 12.98). Le chef de la Section des services généraux est non seulement chargé de gérer les activités de l'ONUDI concernant les voyages, les communications, les dossiers, l'entretien des bâtiments, la sécurité, les restaurants et services annexes et l'économat, mais il participe aussi activement aux négociations avec l'AIEA, pour le compte de l'ONU et de l'ONUDI, touchant l'organisation des services communs dans le nouveau Centre international du Donaupark à Vienne, services dont il devra en grande partie assurer la gestion ultérieurement. L'administration des services généraux à l'ONUDI coûte plusieurs millions de dollars par an et l'on considère que la responsabilité d'assurer la gestion la plus efficace et la plus économique possible correspond pleinement aux attributions d'un administrateur général (D-1) si l'on compare avec d'autres services de l'ONU.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

12.102 Une augmentation de crédit de 11 000 dollars est demandée pour faire face à l'accroissement des activités de ce programme à l'occasion de la mise en place du système de consultations.

Consultants

12.103 Une augmentation de 4 800 dollars est demandée à ce titre pour faire face à l'accroissement des activités de ce programme; elle est compensée par une diminution du même montant pour d'autres programmes.

Frais de voyage du personnel

12.104 Une augmentation de 6 700 dollars est demandée à ce titre pour faire face à un élargissement du programme d'activités.

Imprimerie et reliure

12.105 Une augmentation de 700 dollars est demandée à ce titre, compte tenu d'un programme de publications légèrement plus chargé.

Location et entretien des locaux

12.106 L'augmentation de crédit de 60 000 dollars prévue à ce titre comprend 30 000 dollars pour la location des installations de la Hofburg, où doivent avoir lieu les réunions prévues pour mettre au point le système de consultations, et 30 000 dollars pour couvrir le coût du transfert, en 1978, de certains services de l'ONUDI dans les locaux de la Wasagasse, l'ONUDI manquant de place dans son siège temporaire.

Eclairage, chauffage, énergie et eau

12.107 La consommation d'électricité, d'eau et de combustible de l'ONUDI a augmenté, ainsi que le volume des ordures et des eaux usées à évacuer. En conséquence, une augmentation de 15 000 dollars est demandée à ce titre.

Location et entretien du matériel

12.108 Certaines mesures d'économie ayant été prises, on pense pouvoir maintenir le même volume d'activités avec 7 000 dollars de moins.

Communications

12.109 Sur l'augmentation de crédit de 52 000 dollars prévue à ce titre, 12 800 dollars ont trait aux postes supplémentaires demandés et 40 000 dollars doivent permettre de faire face à un volume accru d'activités, en ce qui concerne notamment le système de consultations.

Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)

12.110 Un plus grand nombre de réunions étant prévues, une augmentation de crédit de 2 000 dollars est demandée à ce titre.

Services divers

12.111 On pense pouvoir réaliser à ce titre une économie de 5 100 dollars.

Fournitures et accessoires

12.112 Du fait d'économies supplémentaires, le crédit demandé à ce titre accuse une diminution de 21 800 dollars.

Mobilier et matériel

12.113 L'augmentation de crédit de 22 000 dollars demandée à ce titre est imputable à un poste supplémentaire demandé et à l'acquisition d'une nouvelle voiture.

Activités financées conjointement (participation aux frais)

12.114 On prévoit de réduire de 20 800 dollars la part du coût des activités que l'ONUDI finance conjointement avec l'AIEA.

CHAPITRE 13. – PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

TABLEAU 13.1. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
7 768,2 ^{a/}	Dollars (954,7)	% (12,2)	Dollars 574,6	% 7,3	Dollars 933,5	% 12	Dollars 553,4	% 7,1	8 321,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 813,5	574,6	3	-	571,6	8,4 % ^{b/}

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement	15 009,2
Total a)	15 009,2
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement	57 361,7 ^{c/}
Total b)	57 361,7
Total, a) et b)	72 370,9

Total, coûts directs 80 692,5

2 158,7

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 82 851,2

a/ Afin de permettre des comparaisons valables, on a inclus dans ce montant un crédit de 763 700 dollars pour le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants inscrit en 1976-1977 au chapitre 1er, rubrique f) (Politique, direction et coordination d'ensemble).

b/ Si l'on ne tenait pas compte de la proposition d'inscrire au budget ordinaire 6 postes d'agent local actuellement financés par le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le taux de croissance réel serait de 0,5 p. 100.

c/ Non compris une somme de 4 238 300 dollars allouée à d'autres unités administratives pour leurs frais d'exécution, selon la répartition suivante : Département des affaires économiques et sociales, 1 777 300 dollars; CEPAL, 2 071 000 dollars; ONUDI, 390 000 dollars.

TABLEAU 13.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
 DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale				
Unité administrative	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
A. Programme des Nations Unies pour l'environnement	6 810,7	0,04	574,6	8,4	933,5	13,7	1 510,9	22,1	8 321,6	8,4
B. Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains	957,5	-	-	-	-	-	(957,5)	-	-	-
Total	7 768,2	(12,2)	574,6	7,3	933,5	12	553,4	7,1	8 321,6	8,4

TABLEAU 13.3. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Programme des Nations Unies pour l'environnement

1976-1977		1978-1979	
<p>A. Programme des Nations Unies pour l'environnement</p> <p><u>Travaux de construction</u></p> <p>Travaux préparatoires pour le nouveau bâtiment du siège</p> <p>B. Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains</p>	<p>219,4</p> <p>957,5</p>	<p>A. Programme des Nations Unies pour l'environnement</p> <p><u>Administration et services communs</u></p> <p>Achat de mobilier et de matériel</p>	<p>3</p>
	1 176,9		3

TABLEAU 13.4. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects repartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 13								
	Total	A			B			C	
		1	2	3	1	2	3	1	2
Chapitre 22.									
A	27,5	-	3,3	0,4	3,7	8,4	4,7	2,9	4,1
B	291,2	6,5	18,0	6,5	20,2	36,0	16,6	11,5	176,1
C	140,6	-	-	-	-	-	-	-	140,6
D	227,8	-	-	-	227,8	-	-	-	-
E	163,7	5,9	17,6	6,5	19,5	35,4	16,1	11,4	51,3
F	-	-	-	-	-	-	-	-	-
G	56,6	-	-	-	-	50,6	-	-	-
H	446,7	-	-	-	446,7	-	-	-	-
I	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J	7,7	-	-	-	7,7	-	-	-	-
K	53,0	-	5,4	0,6	6,7	12,9	7,2	5,6	14,6
L	79,0	-	8,1	1,0	10,0	19,2	10,7	8,3	21,8
Chapitre 23.									
(2)	97,1	97,1	-	-	-	-	-	-	-
(3)	187,8	182,1	-	5,7	-	-	-	-	-
(4)	97,5	97,5	-	-	-	-	-	-	-
(5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chapitre 12.	288,5 ^{a/}	-	-	288,5	-	-	-	-	-
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE									
B.	-	444,7	(3489,5)	-	443,7	806,3	367,5	259,3	1168,0
E.1	-	1600,3	161,9	-	231,5	357,6	236,5	(2587,7)	-
E.2	-	319,6	733,3	-	517,9	6233,1	199,0	669,1	(8871,9)
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	2158,7	2953,8	(2542,1)	309,2	1935,2	7559,4	858,2	(1619,6)	(7295,4)
COÛTS DIRECTS	80692,5	845,5	2542,1	926,0	3770,8	62397,2	2295,0	1619,6	7295,4
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	82851,2	3799,3	-	1236,1	4706,0	69956,6	3153,2	-	-

Sous des lettres et chiffres de la première colonne :

- Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux
- A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
 - B. Bureau des services financiers (New York)
 - C. Bureau des services du personnel (New York)
 - D. Bureau des services généraux (New York)
 - E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion
 - F. Service de traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
 - G. Services administratifs et financiers (Genève)
 - H. Division des services généraux (Genève)
 - I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
 - J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
 - K. Dépenses diverses
 - L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)

- (2) Services de l'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Chapitre 12. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Administration et services communs

REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :

- B. Direction exécutive et administration
- E.1 Services de conférence
- E.2 Administration et services communs

Sous des lettres et chiffres des têtes de colonnes :

- A. Organes directeurs
- B. Direction exécutive et administration
- C. Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants
- D. Programmes d'activités
 - 1. Liaison et représentation régionale
 - 2. Environnement
 - 3. Gestion du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- E. Appui aux programmes
 - 1. Services de conférence
 - 2. Administration et services communs

^{a/} Représente le coût des services que l'ONUJI fournit au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.

A. - Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

TABLEAU 13.5 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
6 810,7 ^{a/}	2,8	0,04	574,6	8,4	933,5	13,7	1 510,9	22,1	8 321,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 813,5	574,6	3	-	571,6	8,4 % ^{b/}

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement	15 009,2
Total a)	15 009,2
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement	57 361,7 ^{c/}
Total b)	57 361,7
Total, a) et b)	72 370,9
Total, coûts directs	80 692,5
	2 158,7
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	82 891,2

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

^{a/} Afin de permettre des comparaisons valables, on a inclus dans ce montant un crédit de 763 700 dollars pour le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants inscrit en 1976-1977 au chapitre 1er, rubrique f) (Politique, direction et coordination d'ensemble).

^{b/} Si l'on ne tenait pas compte de la proposition d'inscrire au budget ordinaire 6 postes d'agent local actuellement financés par le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le taux de croissance réel serait de 0,5 p.100.

^{c/} Non compris une somme de 4 238 300 dollars qui sera allouée à d'autres unités administratives pour leurs frais d'exécution. Selon la répartition suivante : Département des affaires économiques et sociales, 1 777 300 dollars; CEPAL, 2 071 000 dollars; ONUDI, 390 000 dollars.

TABLEAU 13.6. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Organes directeurs	614,4	34,5	5,6	83	13,5	113,6	18,4	231,1	37,6	845,5	12,7
2. Direction exécutive et administration	856	104	12,1	(99,2)	(1,5)	111,2	12,9	116	13,5	972	(10,3)
3. Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	763,7	114,5	14,9	(37,7)	(4,9)	86,4	11,3	163,2	21,3	926,9	(4,2)
4. Programmes d'activité :											
a) Liaison et représentation régionale	649,4	(19,2)	2,9	(124)	(19)	19,5	3	(123,7)	(19)	525,7	(19,6)
b) Environnement	786,7	36,4	4,6	561,4	71,3	182,8	23,2	780,6	99,2	1 567,3	68,2
5. Appui aux programmes :											
a) Services de conférence	772,9	(52,1)	(6,7)	158,2	20,4	122,6	15,8	228,7	29,5	1 001,6	21,9
b) Administration et services communs	2 148,2	4,1	0,1	32,9	1,5	297,4	13,8	334,4	15,5	2 482,6	1,3
c) Travaux de construction	219,4	(219,4)	-	-	-	-	-	(219,4)	-	-	-
TOTAL	6 810,7	2,8	0,04	574,6	8,4	933,5	13,7	1 510,9	22,1	8 321,6	8,4

TABLEAU 13.7. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Programme des Nations Unies pour l'environnement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	2	2	1	1	3	3
Directeur (D-2)	3	3	5	5	8	8
Administrateur général (D-1)	4	4	10	10	14	14
Administrateur hors classe (P-5)	9	10	14	15	23	25
Administrateur de 1ère classe (P-4)	11	14	20	19	31	33
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	5	38	37	41	42
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	7	7	10	10
Total	36	42	95	94	131	136
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	1	1	2	2
Autres classes	5	5	-	-	5	5
Total	6	6	1	1	7	7
<u>Autres catégories :</u>						
Agents locaux	60	66	125	124	185	190
TOTAL GENERAL	102^{a/}	114^{a/}	221	219	323	333

a/ Dont 2 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (un D-1 et un P-5) et 2 postes d'agent des services généraux (un G-5 et un G-4/1) pour le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, lesquels étaient précédemment inscrits au chapitre 1er, rubrique f).

TABLEAU 13.8. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Programme des Nations Unies pour l'environnement

1976-1977		1978-1979	
Travaux de construction : travaux préparatoires pour le nouveau bâtiment du siège	219,4	Administration et services communs : achat de mobilier et de matériel	3
	219,4		3

A. – Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

13.1 A la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui s'est tenue à Stockholm en juin 1972, l'Assemblée générale, par sa résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, a créé un Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement et un petit secrétariat pour centraliser l'action en matière d'environnement et réaliser la coordination dans ce domaine entre les organismes des Nations Unies. Par la même résolution, l'Assemblée a décidé de constituer le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

13.2 En ce qui concerne le coût du programme, cette résolution prévoyait :

“que les dépenses de fonctionnement du Conseil d'administration et du petit secrétariat... [seraient] imputées sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et que les dépenses opérationnelles afférentes aux programmes et à leur soutien ainsi que les dépenses administratives du Fonds pour l'environnement... [seraient] à la charge du Fonds.”

13.3 A l'occasion de l'examen du projet de budget pour les deux premières années d'existence du Fonds pour l'environnement, en juin 1973, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait instamment demandé que “les raisons justifiant la répartition des dépenses entre les deux budgets soient exposées clairement dans les deux documents budgétaires”¹.

13.4 Le projet de budget pour l'exercice biennal 1974-1975 prévoyait 34 postes d'administrateur et 64 postes d'agent des services généraux ou d'agent local dont le coût était imputé sur le budget ordinaire. D'autre part, 46 postes d'administrateur et 57 postes d'agent des services généraux ou d'agent local devaient être financés par le Fonds.

13.5 En mars 1974, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé de nouveau que des dispositions soient prises pour indiquer les raisons justifiant la répartition des dépenses entre le budget ordinaire et le budget du Fonds². A l'issue des discussions qui ont suivi, une note a été soumise au Comité consultatif

en janvier 1975, avant la troisième session du Conseil d'administration, note dans laquelle le Secrétaire général et le Directeur exécutif du Programme concluaient qu'il serait souhaitable de maintenir pour l'instant le principe d'un non-accroissement des effectifs inscrits au budget ordinaire. Par la suite, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale ont approuvé cette idée et, pour 1976-1977, les effectifs inscrits au budget ordinaire ont été maintenus à 34 postes d'administrateur et 64 postes d'agent des services généraux ou d'agent local.

13.6 Entre-temps, le personnel dont le coût était imputé sur le Fonds était passé de 46 administrateurs et 57 agents des services généraux ou agents locaux en 1974-1975 à 95 administrateurs et 126 agents des services généraux ou agents locaux. En pourcentages, en 1974-1975 les 98 postes inscrits au budget ordinaire représentaient 48,8 p. 100 du total des effectifs du PNUE (201 postes) et les 103 postes dont le coût était imputé sur le Fonds représentaient 51,2 p. 100 de ce total; en 1976-1977, le même nombre de postes inscrits au budget ordinaire ne représentait plus que 30,7 p. 100 du total des effectifs du PNUE (319 postes) et les 221 postes dont le coût était imputé sur le Fonds représentaient 69,3 p. 100 de ce total.

13.7 En approuvant le principe du non-accroissement des effectifs inscrits au budget ordinaire pour l'exercice 1976-1977, le Conseil d'administration avait prié le Directeur exécutif de s'efforcer d'obtenir du Secrétaire général l'assurance que des efforts seraient faits afin de réévaluer, pour l'exercice biennal 1978-1979, la répartition des dépenses de personnel entre le budget ordinaire de l'ONU et le Fonds du PNUE. A la suite de consultations avec le Secrétaire général, le Directeur exécutif a donné cette assurance au Conseil d'administration lors de sa quatrième session, en avril 1976.

13.8 A la trente et unième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a présenté une proposition concernant la définition d'un principe rationnel de répartition des dépenses entre le budget ordinaire de l'ONU et le Fonds du PNUE³. Dans ce document, il faisait observer que les fonctions du petit secrétariat du PNUE dont le coût devait être imputé sur le budget ordinaire étaient exposées à la section II de la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et que ces fonctions couvraient toutes les activités

¹ UNEP/GC/L.9.

² UNEP/GC/L.17.

³ A/C.5/31/39.

du PNUE, à l'exception des activités concernant directement les opérations du Fonds pour l'environnement. Au paragraphe 2 de ladite section étaient énumérées dix attributions qui devaient être confiées au secrétariat dont le coût était imputé sur le budget ordinaire. Dans le document susmentionné, le Secrétaire général donnait des estimations du nombre de postes requis dans chacune des unités administratives du PNUE pour qu'elles puissent s'acquitter des attributions prévues. Il indiquait également le nombre des postes qui seraient nécessaires pour les activités d'appui aux opérations du Fonds et pour les services administratifs nécessaires au Fonds. Sur la base de cette analyse, le Secrétaire général concluait que la répartition des 129 postes d'administrateur devait être la suivante : 53 postes inscrits au budget ordinaire (soit 41 p. 100) et 76 postes financés par le Fonds (soit 59 p. 100).

13.9 Ayant examiné les propositions du Secrétaire général, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a déclaré que "les renseignements [communiqués] ne permettaient pas au Comité consultatif de se prononcer sur la validité de la conclusion du Secrétaire général et du Directeur exécutif du PNUE" concernant l'inscription de postes au budget ordinaire. Le Comité consultatif n'a pas contesté le fait qu'une analyse, poste par poste, des fonctions exercées par les fonctionnaires du PNUE amènerait peut-être à conclure qu'il y avait lieu d'inscrire un certain nombre de postes d'administrateur au budget ordinaire, et qu'il existerait ainsi, à une date donnée, un certain rapport numérique entre les deux types de postes. Mais le Comité consultatif a fait observer que l'application d'un rapport fixe à cet égard donnerait lieu à des anomalies. Si les ressources du Fonds se trouvaient réduites, ce serait là une raison suffisante pour réduire les effectifs inscrits au budget ordinaire; inversement, une augmentation du nombre de postes financés par le Fonds pourrait être interprétée comme obligeant automatiquement l'Assemblée à accroître les effectifs du PNUE inscrits au budget ordinaire.

13.10 Le Secrétaire général sait bien que les charges qui pèsent sur tout le budget ordinaire empêchent forcément d'inscrire audit budget tous les postes actuellement financés par le Fonds et dont les attributions correspondent nettement à celles qui sont énoncées aux alinéas a à j du paragraphe 2 de la section II de la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale.

13.11 L'examen des fonctions qui s'attachent aux postes inscrits au tableau d'effectifs du PNUE révèle en outre que, pour un nombre considérable de postes, lesdites fonctions relèvent à la fois, à des degrés divers, des attributions énoncées au paragraphe 2 de la section II de la résolution et des fonctions d'appui aux opérations et d'administration du Fonds qui sont mentionnées au paragraphe 3. En ce qui concerne ces postes, il faudrait donc déterminer de façon pragmatique quelles sont les attributions ou fonctions qui prédominent.

13.12 Ayant examiné la situation sur la base des considérations ci-dessus, le Secrétaire général demeure convaincu qu'il y a un déséquilibre marqué entre les termes de la résolution et le rapport actuel entre les postes du PNUE qui sont inscrits au budget ordinaire et ceux qui sont financés par le Fonds. En conséquence, il propose d'inscrire au budget ordinaire pour l'exercice biennal 1978-1979

6 postes d'administrateur et 6 postes d'agent local dont le coût était précédemment imputé sur le Fonds. Cinq de ces postes d'administrateur sont attribués au Bureau du Programme et un à la Section des conférences et des services linguistiques. En ce qui concerne les postes d'agent des services généraux, 5 sont attribués au Bureau du Programme et un à la Section des conférences et des services linguistiques. Comme il était indiqué dans le document A/C.5/31/39, le Bureau du Programme fournit un appui fonctionnel au Conseil d'administration afin de permettre au PNUE de centraliser l'action en matière d'environnement, fonction qui relève nettement des alinéas a et b du paragraphe 2 de la section II de la résolution. Quant aux services de conférence, ils relèvent des fonctions mentionnées au paragraphe 3. Les définitions d'emploi correspondant aux postes à inscrire au budget sont indiquées ci-après dans les demandes de crédits correspondantes.

13.13 Le Secrétaire général continue de penser qu'un certain nombre d'autres postes relèvent entièrement ou principalement des attributions énoncées dans la section II de la résolution et il réexaminera l'ensemble des effectifs du PNUE à l'occasion de l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981, en vue de recommander l'inscription d'autres postes au budget ordinaire dans ce contexte.

13.14 Lorsque le présent projet de budget a été établi, le Directeur exécutif du PNUE avait l'intention de proposer au Conseil d'administration, en mai 1977, lors de sa cinquième session, d'imputer sur le Fonds 5 postes d'administrateur et 5 postes d'agent local de plus. Les fonctions attachées à 3 des postes d'administrateur seraient des fonctions d'appui aux programmes concernant l'environnement et les fonctions attachées au quatrième poste concerneraient la gestion du Fonds. Le cinquième poste serait demandé pour un attaché de liaison juridique. Les postes d'agent local seraient demandés principalement pour l'appui aux programmes opérationnels.

13.15 L'inscription au budget de postes qui étaient antérieurement imputés sur le Fonds et la création de postes nouveaux auraient l'effet suivant : 40 postes d'administrateur et 70 postes d'agent des services généraux ou d'agent local, soit un total de 110 postes seraient inscrits au budget ordinaire, tandis que 94 postes d'administrateur et 125 postes d'agent des services généraux ou d'agent local, soit un total de 219 postes, seraient imputés sur le Fonds. Cela représente une réduction de 2 postes (un poste d'administrateur et un poste d'agent local) par rapport aux effectifs de 1976-1977. Sur un effectif permanent de 329 postes, 33,4 p. 100 des postes seraient donc inscrits au budget ordinaire et 66,6 p. 100 imputés sur le Fonds. Le nombre des postes proposés pour le PNUE dans son ensemble accuse une augmentation nette de 10 postes (soit de 3 p. 100), ce qui correspond à l'intention du Directeur exécutif de limiter strictement l'accroissement des effectifs durant une période d'expansion.

13.16 Comme il était indiqué dans le premier rapport sur l'exécution du budget et du programme pour l'exercice biennal 1976-1977, le secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants a été transféré, avec effet du 1er septembre 1976, du Cabinet des secrétaires généraux adjoints aux affaires politiques spéciales au secrétariat du PNUE.

1. - ORGANES DIRECTEURS

TABLEAU 13.9. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire	422,3	43,7	48	79,8	171,5	593,8
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	38,2	(16,6)	15	5,8	4,2	42,4
Travaux contractuels de traduction	-	-	20	3,1	23,1	23,1
Communications	111	5,7	-	18	23,7	134,7
Services divers	24	0,8	-	3,8	4,6	28,6
Fournitures et accessoires	18,9	0,9	-	3,1	4	22,9
Total	614,4	34,5	83	113,6	231,1	845,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
648,9	83	-	-	83	12,7 %

 2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	845,5
	2 953,8
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	3 799,3

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1. - ORGANES DIRECTEURS

13.17 Le Conseil d'administration se réunit tous les ans à Nairobi pendant deux semaines et demie. Conformément à la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale, les dépenses qu'entraîne le service des sessions annuelles sont imputées exclusivement sur le budget ordinaire.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Personnel temporaire pour les réunions

13.18 L'expérience a prouvé qu'il était difficile d'assurer le service des sessions du Conseil d'administration dans les limites des ressources approuvées. Une augmentation de crédit de 48 000 dollars est donc demandée à cette rubrique pour un interprète supplémentaire dans chaque langue.

Frais de voyage du personnel

13.19 A sa quatrième session, le Conseil d'administration a décidé que des consultations officieuses se tiendraient à Genève préalablement à sa cinquième session. Une augmentation de crédit de 15 000 dollars est demandée à cette rubrique pour des consultations officieuses annuelles à Genève, avant chaque session du Conseil d'administration.

Travaux contractuels de traduction

13.20 L'expérience a montré que le service de traduction du PNUE est insuffisant en périodes de pointe : quelque 750 pages de documentation doivent être traduites avant les sessions du Conseil d'administration. Pour que cette documentation soit publiée en temps utile, un crédit de 20 000 dollars est demandé pour faire traduire à l'extérieur environ 150 pages.

2. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 13.10. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale
Postes permanents	507,8	67,4	(66,2)	65,2	66,4	574,2
Consultants	10	0,5	-	1,6	2,1	12,1
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	14	-	-	-	-	14
Autres dépenses communes de personnel	255,5	31,7	(33)	33	31,7	287,2
Frais de voyage du personnel	68,7	4,1	-	11,4	15,8	84,5
Total	856	104	(99,2)	111,2	116	972

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
960	(99,2)	-	-	(99,2)	(10,3) %

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Postes permanents	627,5
Consultants	242
Groupes spéciaux d'experts	103,9
Dépenses communes de personnel	313,7
Frais de voyage	283
Total a)	1 570,1
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	1 570,1

Total, coûts directs 2 542,1

(2 542,1)

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 13.11. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	1	1	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	3	2	2	2	5	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	3	3	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	2	2	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	8	7	9	9	17	16
Autres catégories :						
Agents locaux	10	9	9	9	19	18
TOTAL GENERAL	18	16	18	18	36	34

2. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

13.21 Ce programme concerne essentiellement la direction et la gestion générales des activités du secrétariat du PNUE, compte tenu des tâches et responsabilités que l'Assemblée générale a confiées au Directeur exécutif par sa résolution 2997 (XXVII). L'organisation du secrétariat est indiquée dans le document ST/SGB/Organization, section O.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transfert de postes

13.22 Après une réévaluation des besoins en personnel, un poste P-5 et un poste d'agent local ont été transférés à d'autres services.

3. - SECRETARIAT DU COMITE SCIENTIFIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'ETUDE DES EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

TABLEAU 13.12. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	182,5	30,1	-	20	50,1	232,6
Personnel temporaire pour les réunions	219,8	26,8	(6,6)	25,8	46	265,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	5	0,5	5,5	5,5
Consultants	132	16,5	(8,5)	15,1	23,1	155,1
Heures supplémentaires	4,5	0,8	(1,3)	0,5	-	4,5
Dépenses communes de personnel	54,3	19,7	-	6,9	26,6	80,9
Frais de voyage des représentants	82	10,5	(17,5)	8	1	83
Autres voyages autorisés du personnel	10	1,2	2,8	1,5	5,5	15,5
Imprimerie et brochage	54,7	6	(34,7)	2,8	(25,9)	28,8
Location et entretien des locaux	3	0,3	12,7	1,6	14,6	17,6
Eclairage, chauffage, énergie et eau	6	0,9	5,1	1,3	7,3	13,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Fournitures et accessoires	9,4	1,3	5,3	1,8	8,4	17,8
Mobilier et matériel	5	0,4	-	0,6	1	6
Total	763,7	114,5	(37,7)	86,4	163,2	926,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
878,2	(37,7)	-	-	(37,7)	(4,2) %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	926,9
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	309,6
--	-------

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	1 236,1
--	---------

TABLEAU 13.13. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
Agents des services généraux :						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

3. - SECRETARIAT DU COMITE SCIENTIFIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'ETUDE DES EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

13.23 Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants a été créé par la résolution 913 (X) de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 1955, et a été chargé de rassembler et de diffuser largement toutes les données scientifiques disponibles au sujet des effets à court terme et à long terme des rayonnements ionisants sur l'être humain et sur son milieu. L'Assemblée générale a décidé par sa résolution 3154 C (XXVIII) du 14 décembre 1973 d'élargir la composition du Comité en y ajoutant cinq nouveaux membres.

13.24 Le Comité comprend actuellement 20 savants, assistés s'il y a lieu de suppléants et de conseillers. Ses activités futures dépendront des décisions que prendra l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session (1977) après avoir été saisie d'un rapport scientifique détaillé établi par le secrétariat du Comité. De grandes orientations ont toutefois été définies, et le secrétariat s'occupera notamment de :

a) Recueillir et étudier la documentation et les rapports scientifiques présentés par les gouvernements au sujet des niveaux et des effets des rayonnements;

b) Mettre au point des documents scientifiques pour les débats du Comité;

c) Effectuer les calculs et les analyses demandés par le Comité et appliquer des décisions;

d) Fournir des services d'appui fonctionnel au Comité pendant ses sessions.

13.25 Outre les fonctions susmentionnées, le Comité demande à son secrétariat :

a) D'élaborer et de lui soumettre des documents d'ana-

lyse scientifique sur les retombées dues aux explosions nucléaires (responsabilité permanente), sur les radiations dues à d'autres causes (principalement à la production d'énergie nucléaire) et sur une question de biologie précise;

b) D'établir des "documents de critère" pour certains radionucléides, comme cela a été demandé par le PNUE et approuvé par le Comité lors de sa vingt-cinquième session.

13.26 Sur la recommandation du Service de gestion administrative, le secrétariat du Comité scientifique pour l'étude des effets des rayonnements ionisants a été transféré, avec effet au 1er septembre 1976, du Cabinet des secrétaires généraux adjoints aux affaires politiques spéciales (chap. 1 du budget) au secrétariat du PNUE (chap. 13 du budget), où il constitue une unité administrative du Cabinet du Directeur exécutif (ST/SGB/Organization, sect. O/Amend.1). Le secrétariat du Comité est resté à Vienne. Les services d'appui administratif continueront de lui être fournis par le programme "Administration et services communs" de l'ONUDI, conformément à l'accord conclu entre les Directeurs exécutifs de l'ONUDI et du PNUE (ST/SGB/Organization, sect. D/Amend.1).

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Personnel temporaire pour les réunions

13.27 Il est proposé de diminuer de 6 600 dollars le crédit demandé à ce titre, car il semble possible qu'une partie des travaux de traduction puisse être effectuée par l'ONUDI.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

13.28 Aucun crédit n'avait été prévu jusqu'à présent à cette rubrique, mais l'expérience passée a montré que des commis et des secrétaires s'avéraient nécessaires pendant les

périodes de pointe. Un crédit de 5 000 dollars est donc demandé à cette fin.

Consultants

13.29 On pense qu'il sera possible de réduire de 8 500 dollars le crédit demandé à cette rubrique.

Heures supplémentaires

13.30 On prévoit une diminution de crédit de 1 300 dollars pour les heures supplémentaires.

Frais de voyage des représentants

13.31 Les deux réunions du Comité, tant en 1978 qu'en 1979, devant se tenir à Vienne, cette rubrique accuse une diminution de 17 500 dollars.

Frais de voyage du personnel

13.32 L'augmentation estimative de 2 800 dollars prévue à cette rubrique correspond à des frais de voyage pour des consultations avec les hauts fonctionnaires du PNUE à Nairobi.

Imprimerie et brochage

13.33 La diminution de 34 700 dollars prévue à cette rubrique provient du fait qu'une partie des travaux pourra

vraisemblablement être exécutée dans les ateliers de l'ONUDI.

Location et entretien des locaux

13.34 Une augmentation de crédit de 12 400 dollars est prévue à cette rubrique pour permettre de louer les installations du Hofburg pour les sessions du Comité, ces installations n'étant plus fournies à titre gracieux.

Eclairage, chauffage, énergie et eau

13.35 Depuis que l'ONUDI a quitté les locaux de la Wasagasse, les factures d'électricité, de chauffage, d'énergie et d'eau du secrétariat du Comité ont été reçues séparément. L'expérience à ce jour indique une consommation plus élevée qu'il n'avait été prévu antérieurement. Une augmentation de crédit de 5 100 dollars est donc demandée.

Fournitures et accessoires

13.36 Une augmentation de crédit de 5 300 dollars est demandée à cette rubrique pour acheter davantage d'ouvrages et de publications scientifiques, nécessaires au Comité pour ses travaux.

4. – PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) LIAISON ET REPRESENTATION REGIONALE

TABLEAU 13.14. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS

1.) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	472,3	19,7	(98,4)	15,1	(63,6)	408,7
Dépenses communes de personnel	177,1	(38,9)	(25,6)	4,4	(60,1)	117
Total	649,4	(19,2)	(124)	19,5	(123,7)	525,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
630,2	(124)	-	-	(124)	(19,6) %

TABLEAU 13.14 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
	Postes permanents	1 339
	Dépenses communes de personnel	451,3
	Frais de voyage	218
	Frais généraux de fonctionnement	236,8
	Total a)	2 245,1
b) <u>Projets opérationnels</u>		
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	2 245,1

Total, coûts directs	2 770,8
----------------------	---------

1 935,2

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	4 706
---	-------

TABLEAU 13.15. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : liaison et représentation régionale

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	-	2	3	3	3
Administrateur général (D-1)	1	1	2	2	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	2	5	3	6
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	4	2	6	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	1	1	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	1	1	1	1
Total	5	4	12	14	17	18
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	4	4	1	1	5	5
<u>Autres catégories :</u>						
Agents locaux	-	-	18	19	18	19
TOTAL GENERAL	9	8	31	34	40	42

a) *LIAISON ET REPRESENTATION REGIONALE*

13.37 Ce programme englobe les bureaux de liaison installés à New York et à Genève et les bureaux des représentants régionaux installés au siège de chacune des commissions économiques régionales.

13.38 Ces bureaux assurent la liaison avec les autres départements et services de l'Organisation des Nations Unies, avec les institutions spécialisées, les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

13.39 Le rôle des représentants régionaux est de communiquer les faits nouveaux concernant le programme du PNUD aux gouvernements et institutions compétentes dans chaque région, en collaboration étroite avec les commissions régionales, les représentants résidents et régionaux du

PNUD et les représentants des institutions spécialisées. En s'acquittant de cette tâche, les représentants régionaux s'efforcent dans toute la mesure possible d'assurer l'intégration des éléments relatifs à l'environnement dans les activités entreprises dans chaque région. Les bureaux de liaison et ceux des représentants régionaux mettent en outre le Directeur exécutif au courant des activités importantes dans chaque région qui peuvent avoir directement ou à l'avenir des conséquences pour l'environnement.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transfert de postes

13.40 Il est proposé de transférer au Programme pour l'environnement le poste de directeur (D-2) qui avait été provisoirement attribué au Bureau de liaison de Genève.

b) *ENVIRONNEMENT*

TABLEAU 13.16. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	482,9	16,3	364,4	113,8	494,5	977,4
Consultants	26,6	1	-	4,3	5,3	31,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	9,6	-	-	-	-	9,6
Autres dépenses communes de personnel	232,2	17,6	182,4	56,7	256,7	488,9
Frais de voyage du personnel	35,4	1,5	14,6	8	24,1	59,5
Total	786,7	36,4	561,4	182,8	780,6	1 567,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
823,1	561,4	-	-	561,4	68,2 %

TABLEAU 13.16 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Postes permanents		1 817,6
Consultants		247,2
Groupes spéciaux d'experts		146,7
Dépenses communes de personnel		908,8
Frais de voyage		347,9
	Total a)	3 466,2
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement		57 361,7 ^{a/}
	Total b)	57 361,7
	TOTAL GENERAL	60 829,9

Total, coûts directs	62 397,2
-----------------------------	-----------------

	7 559,4
--	----------------

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	69 956,6
---	-----------------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

a/ Non compris une somme de 4 238 300 dollars qui sera allouée à d'autres unités administratives pour leurs frais d'exécution, selon la répartition suivante : Département des affaires économiques et sociales, 1 777 300 dollars; CEPAL, 2 071 000 dollars; ONUDI, 390 000 dollars.

TABLEAU 13.17. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : environnement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	2	3	1	-	3	3
Administrateur général (D-1)	-	-	5	5	5	5
Administrateur hors classe (P-5)	1	2	7	6	8	8
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	5	6	5	8	10
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	2	13	13	14	15
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	1	1	1	1
Total	7	13	33	30	40	43
<u>Autres catégories :</u>						
Agents locaux	9	15	26	23	35	38
TOTAL GENERAL	16	28	59	53	75	81

b) ENVIRONNEMENT

13.41 Ce programme est exécuté par le Bureau du programme qui comprend le Cabinet du Sous-Directeur exécutif, le Service de coordination du programme, la Division de la géophysique, de la pollution et de la santé, la Division des écosystèmes et des ressources naturelles, la Division des programmes économiques et sociaux et trois pôles d'activités du Programme : le Système mondial de surveillance continue de l'environnement, le Système international de référence pour les informations sur l'environnement et le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques.

13.42 Les 10 sous-programmes et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

Sous-programme 1. Etablissements humains

- a) Pourcentage des ressources du programme : 8.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 417 à 423.
- c) Produits : les projets suivants, qui seront financés au titre des activités du programme du Fonds pour l'environnement, seront vraisemblablement achevés aux dates indiquées :

- i) Aide à la Capital Development Authority de Dodoma (CDA), en Tanzanie (août 1978) – coordination : CDA, PNUD et Bureau de la coopération technique;
- ii) Coordination des projets de démonstration entrepris aux Philippines et en Indonésie et des activités régionales visant à mettre au point une méthode intégrée d'assainissement des taudis et des habitats marginaux (décembre 1978) – coordination : Centre de l'habitation, de la construction et de la planification;
- iii) Mise au point, dans le cadre des projets de démonstration entrepris aux Philippines, d'une méthode intégrée d'assainissement des taudis et des habitats marginaux, en collaboration avec l'Office national philippin du logement (juin 1978);
- iv) Mise au point, dans le cadre des projets de démonstration entrepris en Indonésie, d'une méthode intégrée d'assainissement des taudis et des habitats marginaux, en collaboration avec la Commission nationale indonésienne de l'environnement (juin 1978).

Sous-programme 2. Santé et hygiène au milieu

- a) Pourcentage des ressources du programme : 8.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 424 à 427, modifiés par le rectificatif publié sous la cote A/31/6/Add.1/Corr.3 (chap. VIII).
- c) Produits : les projets suivants, qui seront financés au titre des activités du programme du Fonds pour l'environnement, seront vraisemblablement achevés aux dates indiquées :
- i) Lutte contre les contaminants environnementaux des aliments en Afrique de l'Est (décembre 1978) – coordination : FAO/OMS;
- ii) Renforcement des activités de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius et des moyens dont disposent la FAO et l'OMS pour aider les pays en

développement dans le domaine du contrôle des produits alimentaires (juin 1978) – coordination : FAO/OMS;

- iii) Elaboration de critères de l'hygiène du milieu (décembre 1979) – coordination : OMS;
- iv) Exécution au Proche-Orient d'un programme multinational visant à mettre au point et à appliquer une méthode intégrée de lutte contre les parasites dans la culture du coton – coordination : FAO;
- v) Développement des éléments écologiques des systèmes de lutte contre les parasites en ce qui concerne les espèces qui présentent une importance pour l'agriculture et pour la santé humaine (décembre 1978) – coordination : Centre international de physiologie et d'écologie entomologiques;
- vi) Programme multinational africain visant à mettre au point une méthode intégrée de lutte contre les parasites dans la culture du coton (décembre 1978) – coordination : FAO;
- vii) Exécution et coordination du Programme mondial PNUE/FAO de coopération visant à mettre au point et à appliquer une méthode intégrée de lutte contre les parasites dans l'agriculture (juillet 1978) – coordination : FAO.

Sous-programme 3. Ecosystèmes terrestres

- a) Pourcentage des ressources du programme : 16.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 428 à 438, modifiés par le rectificatif publié sous la cote A/31/6/Add.1/Corr.3 (chap. VIII).
- c) Produits : les projets suivants, qui seront financés au titre des activités du programme du Fonds pour l'environnement, seront vraisemblablement achevés aux dates indiquées :
- i) Gestion écologique des parcours arides et semi-arides au Proche-Orient et au Moyen-Orient (avril 1978) – coordination : FAO;
- ii) Projet pilote de surveillance de la couverture forestière tropicale (mars 1978) – coordination : FAO;
- iii) Lutte contre l'invasion des eaux et la salinité dans les régions situées à l'ouest du canal de Nubaria (octobre 1978) – coordination : FAO;
- iv) Evaluation mondiale de la dégradation des sols (mai 1978) – coordination : FAO/UNESCO;
- v) Recherches sur l'agriculture mixte et études connexes sur la fertilité du sol et la nutrition des plantes en agriculture tropicale (décembre 1978) – coordination : Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale;
- vi) Mise au point d'un programme intégré concernant l'utilisation et la préservation de souches microbiennes pouvant servir au développement en matière de gestion de l'environnement – coordination : UNESCO;
- vii) Conservation des ressources génétiques forestières (juin 1978) – coordination : FAO;
- viii) Conservation des ressources génétiques animales (avril 1979) – coordination : FAO;
- ix) Conservation et utilisation du plasma germinatif pour mettre au point des variétés de riz nécessitant une quantité moindre de pesticides et d'engrais (décembre 1978) – coordination : Institut international de recherches sur le riz.

Sous-programme 4. Océans

- a) Pourcentage des ressources du programme : 6.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 439 à 445.
 c) Produits : les projets suivants, qui seront financés au titre des activités du programme du Fonds pour l'environnement, seront vraisemblablement achevés aux dates indiquées :

- i) Le programme pour la Méditerranée (décembre 1978);
- ii) Programme pour la Méditerranée : mesures d'inter-talonnage pour les projets pilotes dans le cadre du programme de surveillance et de recherches coordonnées en matière de pollution (juillet 1978) - coordination : AIEA, Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI);
- iii) Programme pour la Méditerranée : projet pilote coordonné COI/OMS/PNUÉ concernant des études de base et la surveillance du pétrole et des hydrocarbures du pétrole dans les eaux de la mer (décembre 1978) - coordination : OMS/Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO;
- iv) Programme pour la Méditerranée : projet pilote coordonné COI/PNUÉ sur les problèmes que pose le transport de produits polluants le long des côtes (décembre 1978) - coordination : COI de l'UNESCO;
- v) Programme pour la Méditerranée : projet pilote coordonné OMS/PNUÉ sur la qualité des eaux littorales en Méditerranée (novembre 1978) - coordination : OMS;
- vi) Programme pour la Méditerranée : centre régional de lutte contre la pollution pétrolière en Méditerranée (décembre 1978) - coordination : Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI);
- vii) Programme pour la Méditerranée : études biogéochimiques de certaines substances polluantes en haute mer (mars 1978) - coordination : AIEA/COI de l'UNESCO.

Sous-programme 5. Environnement et développement

- a) Pourcentage des ressources du programme : 18.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 446 à 448, modifiés par le rectificatif publié sous la cote A/31/6/Add.1/Corr.3 (chap. VIII).
 c) Produits : les projets suivants, qui seront financés au titre des activités du programme du Fonds pour l'environnement, seront vraisemblablement achevés aux dates indiquées :
- i) Etudes et services d'appui en matière d'écodéveloppement, en collaboration avec l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales (septembre 1978);
 - ii) Programme de recherche visant à étudier le rôle des perceptions, des attitudes et des valeurs des gens par rapport aux mesures et aux programmes relatifs à l'environnement et au développement (juillet 1979) - coordination : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.

Sous-programme 6. Catastrophes naturelles

- a) Pourcentage des ressources du programme : 4.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 449 à 452, modifiés par le rectificatif A/31/6/Add.1/Corr.3 (chap. VIII).
 c) Produit : aucun projet ne sera achevé en 1978-1979.

Sous-programme 7. Energie

- a) Pourcentage des ressources du programme : 4.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 453 à 457.
 c) Produits : les projets ci-après, qui seront financés au titre des activités du programme du Fonds pour l'environnement, seront vraisemblablement achevés aux dates indiquées :
- i) Centres régionaux d'étude du cycle des combustibles nucléaires (janvier 1978) - coordination : AIEA;
 - ii) Etude fonctionnelle de l'énergie et du climat (octobre 1978) - coordination : International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA);
 - iii) Etude comparative des diverses options en matière d'énergie : étude méthodologique (décembre 1978) - coordination : International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA).

Sous-programme 8. Plan Vigie

- a) Pourcentage des ressources du programme : 8.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 458 à 465.
 c) Produits : des projets d'un coût estimatif total de 2 090 000 dollars pour le Fonds pour l'environnement seront vraisemblablement achevés en 1978-1979.

Sous-programme 9. Gestion de l'environnement

- a) Pourcentage des ressources du programme : 4.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 466 à 469.
 c) Produit : aucun des projets de ce sous-programme ne doit être achevé en 1978-1979.

Sous-programme 10. Activités d'appui

- a) Pourcentage de ressources du programme : 24.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 470 à 472.
 c) Produits : les projets ci-après, qui seront financés au titre des activités du programme du Fonds pour l'environnement, seront vraisemblablement achevés aux dates indiquées :
- i) Formation de personnel et auxiliaires pédagogiques pour l'Académie arabe des transports maritimes (décembre 1978) - coordination : OMCI;
 - ii) Programme international d'éducation environnementale et de formation de techniciens (mars 1978) - coordination : UNESCO;
 - iii) Renforcement des stages internationaux de formation supérieure à la recherche et à la gestion intégrées dans le domaine de l'environnement pour les spécialistes des pays en développement (août 1978) - coordination : UNESCO;
 - iv) Assistance technique au Sri Lanka pour la création du premier centre asiatique rural de démonstration

en matière d'énergie au village de Pattiypola (qui utilisera des sources d'énergie renouvelables), en collaboration avec le Gouvernement du Sri Lanka (novembre 1978);

- v) Publication, sous les auspices du PNUE, d'un journal intitulé "PNUE";
- vi) Programme thématique d'information à l'intention des médias (Plan Inventaire).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transfert de postes

13.43 Comme suite à une réévaluation des besoins en personnel, un poste de directeur (D-2) qui avait été provisoirement transféré au Bureau de liaison de Genève, un poste P-4, qui avait été provisoirement transféré au programme des Services de conférence, ainsi qu'un poste d'agent local ont été transférés au présent programme, tandis qu'un poste P-3 a été transféré à un autre programme.

Inscription au budget ordinaire de postes précédemment imputés sur le Fonds pour l'environnement

13.44 Les attributions du secrétariat du PNUE dont le coût est imputé sur le budget ordinaire de l'ONU sont énoncées au paragraphe 2 de la partie II de la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale.

13.45 Il est proposé d'inscrire au budget ordinaire les postes ci-après (précédemment imputés sur le budget du Fonds pour les dépenses du programme et d'appui au programme) qui correspondent aux attributions suivantes :

Attributions énoncées au paragraphe 2, b, de la partie II de la résolution

a) Un poste d'administrateur hors classe (P-5) pour le chef du Service de coordination du programme, au Cabinet du Sous-Directeur exécutif (Bureau du programme), lequel, sous la direction du Sous-Directeur exécutif, est chargé :

- i) De mettre au point et de coordonner les plans de travail des trois divisions du Bureau et de ses groupes de travail interdivisions;
 - ii) De surveiller l'exécution des plans de travail;
 - iii) De coordonner et rédiger les textes que le Bureau établit pour inclusion dans le Plan à moyen terme de l'ONU ainsi que les documents relatifs aux programmes qui sont établis pour le Conseil d'administration du PNUE;
 - iv) De conseiller le Sous-Directeur exécutif, selon qu'il convient, au sujet des moyens d'assurer l'intégration intersecteurs;
 - v) De coordonner les apports du Bureau aux activités communes de programmation du PNUE et des institutions spécialisées;
 - vi) D'établir, en consultation avec le Service des relations extérieures, des documents techniques pour les réunions du Comité de coordination pour l'environnement et du CAC;
 - vii) De remplir les fonctions de secrétaire lors des réunions des directeurs des divisions chargées du Programme.
- b) Un poste P-3 pour un administrateur de programmes, au Service de la coordination du programme, Cabinet du

Sous-Directeur exécutif (Bureau du programme), qui s'acquittera des fonctions suivantes :

- i) Aider d'une manière générale le chef du service, remplir les fonctions d'assistant spécial du Sous-Directeur exécutif et, en cette qualité, accomplir les tâches suivantes :
 - a. Aider à rédiger certaines parties du Plan à moyen terme et des documents relatifs aux programmes à soumettre au Conseil d'administration;
 - b. Coordonner les arrangements à prendre pour les travaux de programmation commune avec les institutions spécialisées;
 - c. Aider à établir des documents techniques pour les réunions du Comité de coordination pour l'environnement et celles du CAC;
 - d. Aider à rédiger la correspondance du Sous-Directeur exécutif;
- c) Un poste d'agent local pour un(e) secrétaire.

Attributions énoncées au paragraphe 2, c, de la partie II de la résolution

a) Un poste P-4 pour un administrateur de programmes, à la Division des programmes économiques et sociaux, lequel, sous la direction du chef de la division, est chargé de mettre au point et de coordonner les programmes dans les secteurs suivants de la gestion de l'environnement qui relèvent du Programme pour l'environnement :

- i) Techniques d'évaluation des effets sur l'environnement;
 - ii) Activités d'écodéveloppement (stratégies de développement et planification ne nuisant pas à l'environnement);
 - iii) Autres modes de développement et modes de vie possibles [en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE)];
 - iv) Etude de toutes les questions économiques et sociales examinées au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale qui se rapportent aux travaux du Bureau.
- b) Un poste P-4 pour un administrateur de programmes dans la même division, lequel, sous la direction du chef de la division, sera chargé de mettre au point et de coordonner les programmes dans les domaines suivants de l'économie et du commerce qui relèvent du Programme pour l'environnement :
- i) Stratégie et planification internationales du développement;
 - ii) Effets sociaux et économiques des mesures touchant l'environnement;
 - iii) Population et environnement;
 - iv) L'environnement et le travail [en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT)];
 - v) Autres modes de développement et modes de vie possibles [en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)].
- c) Deux postes d'agent local pour des secrétaires.

Attributions énoncées au paragraphe 2, d, de la partie II de la résolution

a) Un poste P-3 pour un bibliothécaire, au Bureau du programme, lequel, sous la direction du Sous-Directeur exécutif, s'acquittera des fonctions suivantes :

- i) Organiser et superviser les services de la bibliothèque

- du PNUE, bibliothèque technique spécialisée d'ouvrages et documents sur l'environnement destinés aux fonctionnaires, aux délégations, aux consultants et autres personnes;
- ii) Organiser l'acquisition judicieuse d'ouvrages sur l'environnement et faire les recherches bibliographiques nécessaires pour le Bureau du Programme;
 - iii) Maintenir des relations de travail avec les bibliothèques de l'ONU et des institutions spécialisées;
 - iv) Classer les acquisitions et superviser leur inscription au catalogue;
 - v) Gérer le budget d'achat de livres;

- vi) Superviser les agents des services généraux des services de références et de prêts.
- b) Deux postes d'agent local pour un assistant de bibliothèque chargé de cataloguer les ouvrages et un assistant de bibliothèque pour les services de références et de prêts.

Frais de voyage du personnel (14 600 dollars)

13.46 L'augmentation de crédit prévue à ce titre n'est imputable qu'à l'inscription au budget ordinaire de postes précédemment imputés sur le budget du Fonds du PNUE pour les dépenses du programme et d'appui au programme.

c) *GESTION DU FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT*

TABLEAU 13.18. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS		-
1) <u>Budget ordinaire</u>		-
2) <u>Fonds extra-budgétaires</u>		
		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		1 456,3
Postes permanents		728,1
Dépenses communes de personnel		110,6
Frais de voyage		2 295
	Total a)	-
b) <u>Projets opérationnels</u>		-
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	2 295
	Total, coûts directs	2 295
		858,2
B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS		
	Total, coûts directs et coûts indirects répartis	3 153,2

TABLEAU 13.19. -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : gestion du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	-	-	1	1	1	1
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	2	2	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	2	2	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	5	6	5	6
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	8	8	8	8
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	3	3	3	3
Total	-	-	22	23	22	23
<u>Autres catégories :</u>						
Agents locaux	-	-	22	22	22	22
TOTAL GENERAL	-	-	44	45	44	45

**c) GESTION DU FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT**

13.47 Ce programme comprend la gestion et l'administration du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui sont la responsabilité du Sous-Directeur exécutif (Bureau du Fonds pour l'environnement et de la gestion). Outre le Cabinet du Sous-Directeur exécutif et directeur du Fonds, le Bureau comprend la Division de la gestion du programme du Fonds et la Division des politiques, des ressources et de l'évaluation du Fonds. L'organisation du Bureau est indiquée dans la section O du manuel ST/SGB/Organisation. Comme il est prévu au paragraphe 3 de la section II de la résolution 2997 (XXVII), ce programme est entièrement financé par le Fonds du PNUE.

5. - APPUI AUX PROGRAMMES

a) SERVICES DE CONFERENCE

TABLEAU 13.20. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	455,8	(37,8)	105,6	72,1	139,9	595,7
Personnel temporaire pour les réunions	89,2	4	-	14,5	18,5	107,7
Dépenses communes de personnel	227,9	(18,3)	52,6	36	70,3	298,2
Total	772,9	(52,1)	158,2	122,6	228,7	1 001,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
720,8	158,2	-	-	158,2	21,9 %

 2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Postes permanents	349,7
Personnel temporaire	93,8
Dépenses communes de personnel	174,5
Total a)	618
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	618
Total, coûts directs	1 619,6
	(1 619,6)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 13.21. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : services de conférence

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs						
Administrateur hors classe (P-5)	-	1	1	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	6	6	1	-	7	6
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	1	5	5	5	6
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	1	1	1	1
Total	6	8	8	6	14	14
Autres catégories :						
Agents locaux	13	14	7	7	20	21
TOTAL GENERAL	19	22	15	13	34	35

a) SERVICES DE CONFERENCE

13.48 Le programme des services de conférence relève de la Division de l'administration. L'organisation de la Division est indiquée dans la section O du manuel ST/SGB/Organisation.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transfert de postes

13.49 A la suite de la réévaluation des besoins en personnel, un poste P-5 et un poste P-3 ont été transférés à ce programme, tandis qu'un poste P-4 était transféré de ce programme à un autre.

Inscription au budget ordinaire de postes précédemment imputés sur le Fonds du PNUE

13.50 Comme il est prévu au paragraphe 3 de la section II de la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale, les dépenses de fonctionnement du Conseil d'administration sont imputées sur le budget ordinaire. C'est pourquoi il est proposé d'inscrire au budget ordinaire les deux postes suivants qui étaient précédemment imputés sur le Fonds pour l'environnement au titre des dépenses d'appui aux programmes :

a) Un poste P-4 pour un éditeur qui, à la Section des conférences et des services linguistiques, est chargé, sous la direction du chef de section :

- i) D'éditer tous les documents du PNUE destinés au Conseil d'administration et à d'autres réunions et d'en contrôler la rédaction;
 - ii) De conseiller le personnel du secrétariat en ce qui concerne la planification efficace de la documentation et la rédaction des manuscrits conformément aux procédures établies par l'ONU;
 - iii) D'examiner, quant à la qualité du fonds et de la forme, les manuscrits soumis pour reproduction, traduction et impression;
 - iv) De supprimer les passages inutiles, non pertinents ou répétitifs, et de rejeter les demandes injustifiées de traduction et de reproduction;
 - v) De s'assurer que la présentation, la concision, le style et la terminologie des documents sont satisfaisants et sont conformes aux normes d'édition de l'ONU;
 - vi) D'appliquer les instructions du Secrétaire général (directives concernant la rédaction et l'édition) relatives à la documentation;
 - vii) D'examiner les documents qui sont soumis, en vue de faire des recommandations visant à contrôler et à limiter la documentation;
 - viii) De publier un bulletin hebdomadaire et, durant les réunions du PNUE, un journal où figurent l'ordre du jour et un résumé des débats du jour précédent et des décisions qui ont été prises, ainsi que de superviser la traduction de ce journal.
- b) Un poste d'agent local pour un assistant éditeur.

b) ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 13.22. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	699,3	(13,3)	-	95,8	82,5	781,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	73,7	3,6	-	12	15,6	89,3
Consultants	20	1,7	-	3,4	5,1	25,1
Heures supplémentaires	25,6	1,6	-	4,3	5,9	31,5
Dépenses communes de personnel	368,9	(26,3)	-	48,6	22,3	391,2
Frais de voyage du personnel	35	1,6	-	5,6	7,2	42,2
Imprimerie et reliure	64	2,1	-	10,2	12,3	76,3
Location et entretien des locaux	33,8	1,5	-	5,5	7	40,8
Eclairage, chauffage, énergie et eau	27	1,3	-	4,4	5,7	32,7
Location et entretien du matériel	135,7	5,9	4,5	22,7	33,1	168,8
Communications	193,1	10,1	10,5	33,1	53,7	246,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	3	0,1	-	0,5	0,6	3,6
Services divers	17,8	0,9	-	2,9	3,8	21,6
Fournitures et accessoires	177,5	7,9	3,6	29,4	40,9	218,4
Mobilier et matériel	94,4	5,1	14,3	17,5	36,9	131,3
Nouveaux locaux et agrandissements	9,4	0,3	-	1,5	1,8	11,2
Amortissement des emprunts	170	-	-	-	-	170
Total	2 148,2	4,1	32,9	297,4	334,4	2 482,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 152,3	32,9	3	-	29,9	1,3 %

TABLEAU 13.22 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Postes permanents	1 097,2
Personnel temporaire	484
Consultants	36,6
Heures supplémentaires	59,2
Dépenses communes de personnel	548,6
Frais de voyage	78
Services contractuels	302,5
Frais généraux de fonctionnement :	
Location et entretien des locaux	36
Eclairage, chauffage, énergie et eau	44,9
Location et entretien du matériel	318,5
Communications	528
Divers [assurance, transport de marchandises, dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)]	45,9
Fournitures et accessoires	562,5
Mobilier et matériel	383
Amélioration des locaux et amortissement des emprunts	246
Cours de langues et organisation des carrières	41,9
Total (a)	4 812,8
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	4 812,8

Total, coûts directs	7 295,4
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS RÉPARTIS

(7 295,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 13.23. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : administration et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	1	3	2	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	9	8	10	9
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	1	1	3	3
Total	8	8	11	12	19	20
<u>Autres catégories :</u>						
Agents locaux	28	28	43	44	71	72
TOTAL GENERAL	36	36	54	56	90	92

TABLEAU 13.24. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : administration et services communs

1976-1977		1978-1979	
néant	-	Achat de mobilier et de matériel	3
	-		3

b) ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNS

13.51 Les services administratifs du PNUE comprennent le Bureau du chef des services, ainsi que les sections du personnel des finances et des services généraux. Les activités correspondantes sont exécutées sous la direction de la Division de l'administration.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

*Frais généraux de fonctionnement, fournitures et accessoires, mobilier et matériel
(32 900 dollars)*

13.52 L'augmentation des crédits demandés à ces rubriques est imputable exclusivement aux postes supplémentaires qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire au titre du programme pour l'environnement et du programme des services de conférence.

c) TRAVAUX DE CONSTRUCTION

A. COUTS DIRECTS

TABLEAU 13.25. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	110,4	(110,4)	-	-	(110,4)	-
Frais de voyage du personnel	15,7	(15,7)	-	-	(15,7)	-
Honoraires	4,9	(4,9)	-	-	(4,9)	-
Mobilier et matériel	3	(3)	-	-	(3)	-
Bâtiments : services d'architectes	85,4	(85,4)	-	-	(85,4)	-
Total	219,4	(219,4)	-	-	(219,4)	-

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

TABLEAU 13.26. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : travaux de construction

1976-1977	1978-1979
Travaux préparatoires pour la construction du nouveau bâtiment du siège	Néant
219,4	-
219,4	-

c) TRAVAUX DE CONSTRUCTION

13.53 A sa trentième session, l'Assemblée générale a approuvé l'ouverture de crédits pour faire faire une étude architecturale et technique et faire établir un devis détaillé pour la construction d'un bâtiment des Nations Unies à Nairobi dans lequel seraient installés le siège du PNUE et les autres bureaux des Nations Unies dans cette ville, y compris ceux des institutions spécialisées¹. En outre, un crédit a été ouvert pour la création d'un groupe de planification du siège, qui sera entièrement financé par des crédits inscrits au budget ordinaire.

13.54 Il est prévu que l'étude architecturale et technique sera présentée à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session, en même temps qu'un calendrier des ouvertures de crédits nécessaires pour financer la construction du bâtiment et maintenir le Groupe de planification du siège, si l'Assemblée approuve le projet.

¹ A/C.5/1718, A/10008/Add.14.

**B. - Habitat : Conférence des Nations Unies
sur les établissements humains**
TABLEAU 13.27. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS
1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire	193	(193)	-	-	(193)	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	525,5	(525,5)	-	-	(525,5)	-
Consultants	37	(37)	-	-	(37)	-
Heures supplémentaires	6	(6)	-	-	(6)	-
Frais de voyage :						
Frais de voyage des représentants	10	(10)	-	-	(10)	-
Frais de voyage du personnel	30	(30)	-	-	(30)	-
Services contractuels	27	(27)	-	-	(27)	-
Travaux contractuels de traduction et contrats internationaux	16	(16)	-	-	(16)	-
Imprimerie et reliure	37	(37)	-	-	(37)	-
Location et entretien des locaux	16	(16)	-	-	(16)	-
Communications	36	(36)	-	-	(36)	-
Services de conférence	5	(5)	-	-	(5)	-
Services divers	16	(16)	-	-	(16)	-
Fournitures et accessoires	3	(3)	-	-	(3)	-
Total	957,5	(957,5)	-	-	(957,5)	-

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

TABLEAU 13.28. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains	957,5	-	-	-	-	-	-	-	-		
TOTAL	957,5	(957,5)	-	-	-	-	(957,5)	-	-		

TABLEAU 13.29. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains

1976-1977		1978-1979	
Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, tenue en 1976	957,5	Néant	-
	957,5		-

B. – Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains

13.55 Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains a eu lieu à Vancouver en mai 1976. Toutes les dépenses ont été comptabilisées, et aucun crédit n'est nécessaire, que ce soit pour l'exercice en cours ou pour l'exercice biennal à venir.

CHAPITRE 14. – CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES

TABLEAU 14.1. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
4 361,9	166,8	3,8	93,4	2,1	75,8	1,7	336	7,7	4 697,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 528,7	93,4	15,5	48,6	126,5	2,8 %

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues		1 900
Total a)		1 900
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues		19 200
Total b)		19 200
Total, a) et b)		21 100

Total, coûts directs	25 797,9
----------------------	----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

4 385,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	30 183,6
--	----------

TABLEAU 14.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Taux de croissance réelle %	
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
A. Organes directeurs	339,2	2,7	0,7	4,2	1,2	14,4	4,2	21,3	6,2	360,5	1,2
B. Division des stupéfiants	2 435,7	83,7	3,4	74,2	3	38	1,5	195,9	8	2 631,6	4,2
C. Secrétariat de l'organe international de contrôle des stupéfiants	1 587	80,4	5	15	0,9	23,4	1,4	118,8	7,4	1 705,8	0,8
D. Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues a/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	4 361,9	166,8	3,8	93,4	2,1	75,8	1,7	336	7,7	4 697,9	2,8

a/ Financé exclusivement par des fonds extra-budgétaires.

TABLEAU 14.3. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : contrôle international des drogues

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	-	-	1	1	1	1
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	3	3	6	6
Administrateur hors classe (P-5)	3	4	2	2	5	6
Administrateur de 1ère classe (P-4)	9	9	3	3	12	12
Administrateur de 2ème classe (P-3)	7	7	4	4	11	11
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	8	8	4	4	12	12
Total	31	32	17	17	48	49
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	4	4	1	1	5	5
Autres classes	22	22	16	13	38	35
Total	26	26	17	14	43	40
TOTAL GENERAL	57	58	34	31	91	89

TABLEAU 14.4. - DEPENSES NON RENOUEVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : contrôle international des drogues

1976-1977		1978-1979	
Néant	-	Division des stupéfiants : mobilier et matériel	15,5
	-		15,5

TABLEAU 14.5 - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 14			
		A	B	C	D
Chapitre 22.					
A	10,1	-	5,8	2,9	1,4
B	109,3	19,4	33,4	13,0	43,5
C	44,6	-	25,1	13,9	5,6
D	-	-	-	-	-
E	46,4	2,5	24,8	12,4	6,6
F	-	-	-	-	-
G	488,3	-	311,2	116,5	60,6
H	929,0	-	561,4	237,2	130,5
I	-	-	-	-	-
J	30,7	-	17,6	8,6	4,5
K	14,2	-	8,1	4,0	2,1
L	21,1	-	12,1	5,9	3,1
Chapitre 23.					
(2)	467,4	136,3	31,5	299,6	-
(3)	1431,7	767,7	402,3	170,4	91,3
(4)	402,1	246,0	55,5	53,7	47,0
(5)	390,8	-	223,3	111,6	55,8
REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE	-	-	-	-	-
TOTAL, COUTS INDIRECTS REPARTIS	4385,7	1172,0	1712,0	1049,8	451,9
COUTS DIRECTS	25797,9	360,5	19531,6	1765,8	4140,0
TOTAL, COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS	30183,6	1532,5	21243,6	2815,6	4591,9

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

- A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers (New York)
- C. Bureau des services du personnel (New York)
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion
- F. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- G. Services administratifs et financiers (Genève)
- H. Division des services généraux (Genève)
- I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)

- (2) Services de l'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sens des lettres et chiffres des têtes de colonne :

- A. Organes directeurs
- B. Division des stupéfiants
- C. Secrétariat de l'organe international de contrôle des stupéfiants
- D. Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

A. - Organes directeurs

TABLEAU 14.6. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
a) Commission des stupéfiants Frais de voyage des représentants	78,5	0,5	-	3,6	4,1	82,6
b) Organe international de contrôle des stupéfiants Frais de voyage des représentants Honoraires	230,7 30	2,2 -	4,2 -	10,8 -	17,2 -	247,9 30
Total partiel, b)	260,7	2,2	4,2	10,8	17,2	277,9
Total	339,2	2,7	4,2	14,4	21,3	360,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
341,9	4,2	-	-	4,2	1,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	360,5
	1 172
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	1 532,5

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

A. - Organes directeurs

Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)

Frais de voyage des représentants

14.1 Les deux organes qui s'occupent du contrôle international des drogues dans le cadre des Nations Unies et qui sont décrits de façon plus détaillée dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 968 à 970) sont la Commission des stupéfiants et l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

14.2 Par suite de l'entrée en vigueur de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes, qui obligera l'Organe international de contrôle des stupéfiants à élargir son programme de consultations avec les gouvernements et d'études dans les pays, une augmentation de crédit de 4 200 dollars est demandée pour les frais de voyage des représentants.

B. - Division des stupéfiants

TABLEAU 14.7. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 739,5	57,9	43	20,5	121,4	1 860,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	9,7	0,1	-	0,4	0,5	10,2
Consultants	9,7	0,1	-	0,4	0,5	10,2
Heures supplémentaires	2,4	-	-	0,1	0,1	2,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	475,5	(9,5)	11,2	5,3	7	482,5
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	64,6	0,6	-	3	3,6	68,2
Imprimerie et reliure	84,8	34	-	5,4	39,4	124,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Fouritures et accessoires	47,8	0,5	4,5	2,4	7,4	55,2
Mobilier et matériel	-	-	15,5	0,5	16	16
Total	2 435,7	83,7	74,2	38	195,9	2 631,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 519,4	74,2	15,5	48,6	107,3	4,2 %

TABLEAU 14.7 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	
Postes permanents	590
Dépenses communes de personnel	154
Consultants	70
Frais de voyage	46
Fournitures et accessoires	40
Total a)	900
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	16 000
Total b)	16 000
TOTAL GENERAL	16 900

Total, coûts directs	19 531,6
----------------------	----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 712

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	21 243,6
---	----------

TABLEAU 14.8. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : division des stupéfiants

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	1	1	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	2	3	-	-	2	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	5	5	2	2	7	7
Administrateur de 2ème classe (P-3)	4	4	2	2	6	6
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	4	4	4	8	8
Total	18	19	9	9	27	28
Agents des services généraux :						
1ère classe	3	3	1	1	4	4
Autres classes	12	12	7	7	19	19
Total	15	15	8	8	23	23
TOTAL GENERAL	33	34	17	17	50	51

TABLEAU 14.9. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : division des stupéfiants

	1976-1977		1978-1979
Néant		-	Mobilier et matériel
			15,5
		-	15,5

B. - Division des stupéfiants

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

14.3 La direction générale des activités de la Division qui est assurée au titre de ce programme comprend la formulation de principes directeurs pour ces activités, la coordina-

tion avec l'Organe international de contrôle des stupéfiants, les institutions spécialisées et les autres organismes internationaux s'occupant du contrôle des drogues, la coordination des avis d'expert que la Division donne au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues en sa qualité de conseiller du Fonds, ainsi que l'administration générale et la gestion de la Division.

2. - PROGRAMMES D'ACTIVITE

14.4 Les trois sous-programmes dont s'occupe la Division, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Application des traités et services de secrétariat à fournir à la Commission

- a) Pourcentage des ressources du programme : 52.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 977 à 983.

c) Elément de programme :

- 1.1 Services de secrétariat à fournir à la Commission;
 1.2 Promotion de mesures visant à réduire l'abus des drogues et le trafic illicite des drogues aux échelons national et international;
 1.3 Rassemblement et diffusion d'informations grâce à la publication de rapports annuels, d'études et de divers manuels.

Produits :

- i) Services fournis à la Commission des stupéfiants lors de la cinquième session extraordinaire (1978) et de sa session ordinaire (1979);
 ii) Etablissement de divers rapports pour la Commission des stupéfiants sur l'état des lois nationales concernant la lutte contre l'abus des drogues et sur les tendances internationales du trafic illicite des drogues, et publication d'études, de brochures et d'autres ouvrages d'information relatifs aux problèmes de la lutte contre l'abus des drogues, notamment le *Bulletin des stupéfiants* (trimestriel) et la *Lettre d'information* (mensuelle);
 iii) Avis techniques donnés pour des projets exécutés par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, et collaboration avec les organisations internationales compétentes s'occupant de la lutte contre le trafic illicite des drogues;
 iv) Organisation de séminaires, réunions d'experts et journées d'étude sur les problèmes que pose la demande illicite de drogues, et participation aux audits séminaires, réunions d'experts et journées d'étude.

Sous-programme 2. Recherche scientifique par le Laboratoire des stupéfiants des Nations Unies

- a) Pourcentage des ressources du programme : 36.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 984 à 987.

c) Eléments de programme :

- 2.1 Recherches sur les stupéfiants et les substances psychotropes, en collaboration avec des chercheurs et des institutions spécialisées;
 2.2 Formation de personnel national aux travaux de recherche en laboratoire et aux techniques d'identification des drogues;
 2.3 Avis techniques à donner aux gouvernements pour la création ou l'amélioration de laboratoires nationaux de stupéfiants.

Produits :

- i) Recherche scientifique et mise au point de techniques d'identification permettant d'analyser complètement les drogues illicites saisies;

- ii) Coordination de la recherche scientifique avec les laboratoires nationaux dans différentes régions du monde;
 iii) Formation de boursiers d'établissements nationaux aux méthodes permettant d'analyser et d'identifier les stupéfiants et les substances psychotropes;
 iv) Services consultatifs de nature scientifique et technique fournis aux organes de l'ONU et aux autorités nationales, y compris des conseils et une assistance pour la création de laboratoires nationaux dans les régions les plus touchées par le trafic illicite.

Sous-programme 3. Opérations

- a) Pourcentage des ressources du programme : 12.
 b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 988 à 994.

c) Eléments de programme :

- 3.1 Avis professionnels et techniques à donner au Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues en ce qui concerne la sélection, l'exécution et l'évaluation des projets financés par ledit Fonds;
 3.2 Exécution de programmes de formation à la lutte contre l'abus des drogues financés par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

Produit :

- i) Formulation de projets d'assistance technique pour la lutte contre l'abus des drogues exécutés à la demande des gouvernements et financés au moyen de fonds extra-budgétaires (Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues). Ces projets portent sur divers aspects du contrôle des drogues : assistance dans le domaine des cultures de remplacement, élaboration et renforcement de mesures tendant à prévenir la toxicomanie, expansion des services et installations de traitement et de réadaptation des toxicomanes, élaboration et amélioration de lois sur le contrôle des drogues et renforcement des mesures de répression grâce aux avis d'experts et à la formation de personnel national dans le cadre des cours organisés par le Groupe central de formation de la Division ou dans les pays développés, grâce à des bourses des Nations Unies;
 ii) Exécution d'un nombre croissant de projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

*Accroissement des ressources
 (aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

14.5 Bien que l'entrée en vigueur de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes ait pour effet d'accroître le volume de travail au titre du sous-programme 1 ci-dessus, y compris la nécessité d'établir des rapports, études et autres documents pertinents sur les substances psychotropes pour que la Commission, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale les examinent, et la nécessité d'aider les gouvernements à formuler des lois sur les substances psychotropes, il n'est pas demandé de ressources supplémentaires à cette fin. Toutefois, en ce qui concerne le sous-programme 2, du fait de l'entrée en vigueur de la Convention de 1971 sur les substances

psychotropes, la Division des stupéfiants a besoin de nouvelles compétences techniques pour les recherches à faire en laboratoire sur les nouvelles substances. Un nouveau poste P-5 est demandé pour permettre d'adjoindre au personnel du Laboratoire un spécialiste hautement qualifié qui fera des travaux de recherche sur les substances psychotropes et donnera des avis à ce sujet.

Autres dépenses prévues

14.6 L'augmentation du volume et de la portée des travaux de recherche du Laboratoire, du fait de l'entrée en vigueur de la Convention susmentionnée, a également entraîné une augmentation des dépenses prévues pour les fournitures et accessoires (4 500 dollars) et pour le matériel (15 500 dollars).

C. - Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

TABLEAU 14.10. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 143,3	77,5	-	13,3	90,8	1 234,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	15,9	0,1	-	0,7	0,8	16,7
Consultants	15,9	0,1	15	1,4	16,5	32,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses communes de personnel	314,4	2	-	3,6	5,6	320
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	24,6	-	-	1,1	1,1	25,7
Imprimerie et reliure	72,1	0,7	-	3,3	4	76,1
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,8	-	-	-	-	0,8
Total	1 587	80,4	15	23,4	118,8	1 705,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 667,4	15	-	-	15	0,8 %

TABLEAU 14.10 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues		
Postes permanents		44,4
Dépenses communes de personnel		15,6
Total a)		60
b) <u>Projets opérationnels</u>		-
Total b)		-
TOTAL GENERAL		60

Total, coûts directs	1 765,8
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 049,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	2 815,6
---	---------

TABLEAU 14.11. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	3	1	1	4	4
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	4	-	-	4	4
Total	13	13	1	1	14	14
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	10	10	3	-	13	10
Total	11	11	3	-	14	11
TOTAL GENERAL	24	24	4	1	28	25

C. – Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

14.7 Le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants est distinct de la Division des stupéfiants. L'existence des deux secrétariats distincts a été réaffirmée dans la résolution 4 (S-IV) de la Commission des stupéfiants et approuvée ultérieurement par le Conseil économique et social dans sa résolution 2003 (LX).

14.8 Les trois sous-programmes dont s'occupe le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Maintien et développement du système international de contrôle des drogues

- a) Pourcentage des ressources du programme : 39,1.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 995 à 999.

c) **Eléments de programme :**

- 1.1 Responsabilités accrues pour ce qui est d'analyser les nouveaux renseignements communiqués à l'Organe de contrôle par les gouvernements, les organisations intergouvernementales ou les organisations non gouvernementales internationales, et de faire rapport sur lesdits renseignements;
- 1.2 Responsabilité accrue pour ce qui est de recommander des programmes d'assistance technique et financière.

Produits :

- i) Demandes d'explications et consultations avec les gouvernements;
- ii) Etudes dans les pays et services consultatifs fournis aux gouvernements;
- iii) Etablissement des rapports soumis à l'Organe de contrôle et des projets de rapport dudit organe au Conseil économique et social.

Sous-programme 2. Production, commerce et utilisation licites et illicites¹

- a) Pourcentage des ressources du programme : 43,8.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1000 à 1004.

c) **Eléments de programme :**

- 2.1 Détermination des quantités maximales de stupéfiants que chaque pays ou territoire est autorisé à produire, importer, consommer, exporter ou stocker;
- 2.2 Surveillance du commerce international des stupéfiants, grâce à l'examen et l'analyse des rapports

trimestriels soumis par les gouvernements sur ledit commerce;

- 2.3 Analyse des renseignements communiqués par les gouvernements sur les activités illicites en matière de drogues (culture, production, fabrication, utilisation ou trafic illicites des drogues) et établissement de rapports à ce sujet.

Produits : publication annuelle de "Evaluations des besoins du monde en stupéfiants et de la production mondiale d'opium", des "Statistiques des stupéfiants et niveaux maximaux des stocks d'opium", et de l'"Etat comparatif des évaluations et des statistiques sur les stupéfiants", que le Secrétariat établit après s'être assuré que les quantités de stupéfiants licitement disponibles dans chaque pays ou territoire sont dûment comptabilisées, et organisation de cours de formation à l'intention des fonctionnaires chargés du contrôle des drogues dans les divers pays.

Sous-programme 3. Substances psychotropes

- a) Pourcentage des ressources du programme : 17,1.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 1005 à 1009.

c) **Eléments de programme :**

- 3.1 Analyse des renseignements communiqués sur les substances psychotropes par les gouvernements, en vertu des dispositions de la Convention de 1971;
- 3.2 Assistance aux gouvernements pour les aider à mettre au point progressivement un système de rapports statistiques;
- 3.3 Assistance aux gouvernements pour les aider à appliquer progressivement le système de surveillance du commerce licite des substances psychotropes.

Produits :

- i) Etudes sur des aspects précis du contrôle des substances psychotropes;
- ii) Documentation soumise à l'Organe international de contrôle à ses diverses sessions;
- iii) Rapport annuel sur les substances psychotropes, à soumettre à la Commission des stupéfiants.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Consultants

14.9 Du fait de l'entrée en vigueur de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes, qui a étendu à ces substances les fonctions qui incombent à l'Organe de contrôle en vertu des traités, une augmentation de crédit de 15 000 dollars est demandée au titre des services de consultants et des frais de voyage connexes, pour permettre à l'Organe de contrôle d'obtenir les avis spécialisés dont il peut avoir besoin au sujet desdites substances et d'accroître son programme d'enquêtes à ce sujet dans les pays.

¹ Remplace l'intitulé "Production et utilisation licites" qui apparaît dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981.

D. - Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

TABLEAU 14.12. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

-

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	
Postes permanents	526
Dépenses communes de personnel	132
Consultants	44
Frais de voyage	54
Frais généraux de fonctionnement	44
Autres dépenses	140
Total a)	940
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Fonds alloués aux institutions spécialisées des Nations Unies	3 200
Total b)	3 200
TOTAL GENERAL	4 140

Total, coûts directs	4 140
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

451,9

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	4 591,9
---	---------

TABLEAU 14.13. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	-	-	1	1	1	1
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	-	-	2	2	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	2	2	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	1	1	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	1	1	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	7	7	7	7
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	-	6	6	6	6
Total	-	-	6	6	6	6
TOTAL GENERAL	-	-	13	13	13	13

D. – Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

14.10 Le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues a été créé par le Secrétaire général comme suite à une recommandation de la Commission des stupéfiants qui a été appuyée par le Conseil économique et social et par l'Assemblée générale.

14.11 L'objet initial du Fonds est de permettre d'établir des plans et des programmes à court terme et à long terme pour aider à élaborer des projets viables de remplacement des cultures et à renforcer les services de répression dans les pays ayant besoin d'une aide pour lutter contre le trafic illicite des stupéfiants. En outre, le Fonds finance des projets de réadaptation visant à faire soigner les toxicomanes et à les réinsérer dans la société comme membres de la population active. Ces projets ne peuvent pas être conçus selon un modèle uniforme et sont donc fondés sur des études qui tiennent dûment compte des conditions économiques et sociales et des traditions culturelles de la société.

D'autres projets, insistant sur la nécessité d'une éducation préventive, particulièrement pour les jeunes, se combinent à cet aspect du contrôle des drogues. Le Fonds appuie aussi des projets exécutés par des institutions spécialisées des Nations Unies, par exemple les études de l'OMS sur les aspects pharmacologiques de l'abus des drogues et les études de la FAO sur le remplacement des cultures.

14.12 Au 31 octobre 1976, 64 pays avaient annoncé des contributions au Fonds représentant un montant total de 22 800 000 dollars. Les dépenses totales du Fonds pour l'exercice biennal 1978-1979 sont estimées à 21,1 millions de dollars, dont 1,9 million de dollars au titre de l'appui fonctionnel et administratif à fournir au Service administratif du Fonds, à la Division des stupéfiants et à l'Organe international de contrôle des stupéfiants. Le reste, soit 19,2 millions de dollars, représente les dépenses prévues pour le programme d'opérations, 16 millions de dollars étant prévus pour des projets entrepris par la Division des stupéfiants et le reste pour des projets entrepris par des institutions spécialisées.

CHAPITRE 15. – PROGRAMME ORDINAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

TABLEAU 15.1. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
20 092,9	680	3,4	-	-	2 073,6	10,3	2 753,6	13,7	22 846,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) <u>Moins</u> : dépenses non renouvelables	(4) <u>Plus</u> : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
20 772,9	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	22 846,5
----------------------	----------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	22 846,5
--	----------

TABLEAU 15.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				Dollars
A. Développement économique, développement social, administration publique, services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme et contrôle des stupéfiants	11 433,5	400,7	3,5	-	-	902,5	7,9	1 303,2	11,4	12 736,7	-
B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux	4 303,4	106,3	2,5	-	-	684,4	15,9	790,7	18,4	5 094,1	-
C. Développement industriel	4 356	173	4	-	-	486,7	11,2	659,7	15,2	5 015,7	-
Total	20 092,9	680	3,4	-	-	2 073,6	10,3	2 753,6	13,7	22 846,5	-

15.1 Le Programme ordinaire d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies complète l'assistance offerte aux pays en développement dans le cadre d'autres programmes et permet de donner suite à des recommandations de fond du Conseil économique et social et du Conseil du développement industriel au moyen de projets opérationnels. Les rapports annuels sur les activités dont le coût est imputé sur ce chapitre du budget sont soumis au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement. Les activités entreprises dans le cadre du Programme ordinaire comprennent des projets hors Siège, des services consultatifs à court terme, des activités de formation, des services consultatifs régionaux et des activités visant à promouvoir la coopération entre pays en développement.

15.2 Pour des raisons d'organisation, le Programme est subdivisé en principaux éléments, qui sont les suivants :

- A. — Développement économique, développement social, administration publique, services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme et contrôle des stupéfiants : activités exécutées au Siège par le Bureau de la coopération technique du Département des affaires économiques et sociales.
- B. — Services consultatifs régionaux et sous-régionaux : activités exécutées par les commissions régionales.
- C. — Développement industriel : activités exécutées par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

15.3 Aucun crédit n'est demandé au présent chapitre au titre de la croissance des programmes, mais il a été tenu compte des effets de l'inflation et des variations des taux de change de façon à permettre d'exécuter autant de projets qu'en 1976-1977.

A. — *Développement économique, développement social, administration publique, services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme et contrôle des stupéfiants*

15.4 Cet élément de programme, auquel sont destinés 55,7 p. 100 du total des crédits demandés, comprend des projets hors Siège, des services consultatifs à court terme et des activités de formation. Des changements d'orientation de cet élément ont été approuvés par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement à sa vingt-deuxième session¹. Ces changements

¹ Rapport du Conseil d'administration sur sa vingt-deuxième session (E/5846/Rev.1, par. 520).

influenceront de la manière suivante sur la répartition des crédits par programme et par type d'activité :

Projets hors Siège

15.5 Il n'est pas prévu d'exécuter des projets par pays pendant l'exercice biennal 1978-1979. En revanche, le Programme ordinaire sera axé sur des activités régionales propres à contribuer à l'instauration du nouvel ordre économique, en particulier sur les activités visant à promouvoir la coopération technique entre pays en développement. Comme exemple, on peut citer un projet d'assistance à l'Office d'aménagement du bassin du Sénégal, institution régionale constituée par les Etats riverains (Mali, Mauritanie et Sénégal) à laquelle l'Organisation des Nations Unies fournit une équipe multidisciplinaire de conseillers. Dans le cadre de ce projet, une étude socio-économique sera réalisée par le personnel enseignant et les étudiants de l'Ecole nationale d'économie appliquée (Sénégal) et de l'Ecole polytechnique rurale (Mauritanie), sous la supervision de l'équipe de conseillers des Nations Unies. On mettra davantage l'accent sur la planification du développement et les ressources naturelles.

Services consultatifs à court terme

15.6 Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, ces services seront renforcés de façon à aider les pays en développement à formuler leur stratégie en ce qui concerne l'application de certaines des décisions prises par l'Assemblée générale à sa septième session extraordinaire. On se propose d'envoyer sur place, selon les besoins, des équipes multidisciplinaires de conseillers interrégionaux pour fournir des services mieux intégrés et plus complets. Il est également prévu de mettre à la disposition des pays des compétences plus diversifiées sous la forme de consultants à court terme, venant de préférence des pays en développement eux-mêmes.

Activités de formation

15.7 On se propose d'étendre ces activités, qui précédemment concernaient surtout les droits de l'homme, le contrôle des stupéfiants et le développement social, aux domaines de la planification du développement et du commerce international. Dans la mesure du possible, la formation sera assurée dans des établissements et des centres existant déjà dans les pays en développement et les échanges entre ces établissements seront encouragés.

15.8 Le tableau 15.3 ci-après indique la répartition des crédits par programme et type d'activité.

TABLEAU 15.3

 A. - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DEVELOPPEMENT SOCIAL, ADMINISTRATION PUBLIQUE, SERVICES CONSULTATIFS DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME ET CONTROLE DES STUPEFIANTS^a

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Projets hors Siège		Services consultatifs à court terme				Formation		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Planification, projections et politiques relatives au développement	1 119,1	1 546,3	968,3	1 487,5	-	58,7	-	2 087,9	3 092,5	
Droits de l'homme	-	-	-	-	370	236,8	-	370	236,8	
Etablissements humains	531,7	333,4	426,3	485,7	-	-	-	958	819,1	
Commerce international	36,3	-	428,7	494,8	-	59,3	-	465	554,1	
Contrôle des stupéfiants	-	-	-	-	16,5	-	-	16,5	-	
Ressources naturelles	572,2	803	728,3	1 051,4	-	-	-	1 300,5	1 854,4	
Administration et finances publiques	758	765	681,3	824,5	52,2	59,4	-	1 492	1 648,9	
Développement social	1 956,1	1 396,2	205,4	495,3	68	58,5	-	2 309,5	1 950	
Statistiques	-	-	286	330,5	-	-	-	286	330,5	
Services consultatifs divers	-	-	365	376,8	-	-	-	365	376,8	
Hors programme ^{b/}	1 783,1	1 873,6	-	-	-	-	-	1 783,1	1 873,6	
Total	6 756,5	6 717,5	4 170,3	5 546,5	506,7	472,7	-	11 433,5	12 736,7	

^{a/} La ventilation par programme est sujette à modifications et n'est présentée qu'à titre indicatif.

^{b/} Correspond aux montants que l'Organisation compte recevoir en monnaies non convertibles et qu'elle utilisera dans la mesure du possible. Le montant prévu pour 1973-1979 est fondé sur le barème des contributeurs pour 1977.

B - Services consultatifs régionaux et sous-régionaux

15.9 Les crédits prévus pour cet élément de programme représentent 22,3 p.100 du total des crédits demandés. Conformément à la résolution 2803 (XXVI) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1971, un crédit est demandé pour couvrir le coût d'un réseau de services consultatifs régionaux et sous-régionaux visant à aider les pays en développement membres des commissions régionales à résoudre les problèmes auxquels ils peuvent se heurter dans leurs efforts de développement national. Les services des conseillers régionaux sont fournis sur la demande des gouvernements intéressés et consistent en missions consultatives composées d'un seul conseiller ou d'équipes multidisciplinaires composées de plusieurs conseillers, une attention particulière étant accordée aux besoins des pays les moins avancés de chaque région. Les conseillers régionaux sont basés au siège de chaque commission régionale et reçoivent l'appui nécessaire des divisions organiques. Le réseau est administré par les services administratifs des commissions régionales.

15.10 Lors des exercices biennaux précédents, un crédit était également prévu, dans le cadre de cet élément de programme, pour les équipes consultatives des Nations Unies pour le développement, créées en application de la résolution 2563 (XXIV) de l'Assemblée générale. Ces équipes fournissent à des pays en développement contigus des services consultatifs multidisciplinaires qui, de par leur

nature et leur portée, sont semblables aux autres services consultatifs régionaux. A l'origine, elles étaient financées au moyen de fonds extra-budgétaires et de crédits inscrits au chapitre 15. A la fin de 1975, les équipes consultatives ont connu des difficultés financières du fait de la diminution des fonds extra-budgétaires. Le Programme des Nations Unies pour le développement s'était engagé à l'époque à fournir une assistance financière à toutes les équipes, mais, étant lui-même aux prises avec une crise financière, il a dû peu après rétracter cet engagement, sauf en ce qui concerne les équipes d'Afrique. Les équipes consultatives ont donc dû être progressivement supprimées dans toutes les régions, sauf en Afrique et dans la région de l'Asie et du Pacifique. Pendant l'exercice en cours, les crédits ouverts au chapitre 15 pour les équipes consultatives de la CEPAL et de la CEAO ont par conséquent été utilisés pour d'autres services consultatifs régionaux et sous-régionaux fournis pour le compte de ces commissions. Pour l'exercice biennal 1978-1979, des crédits ne sont demandés que pour les équipes consultatives de la CESAP et de la CEA, étant bien entendu que ces montants pourraient, le cas échéant, être utilisés pour d'autres services consultatifs régionaux et sous-régionaux.

15.11 Le tableau 15.4 ci-après indique comment les crédits prévus pour les services consultatifs régionaux et sous-régionaux se répartissent entre les commissions régionales.

TABLEAU 15.4

B. - SERVICES CONSULTATIFS REGIONAUX ET SOUS-REGIONAUX
(Y COMPRIS LES EQUIPES CONSULTATIVES DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Hors programme a/		Prévus au programme		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Commission régionale						
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	157,3	178,6	853,5	1 035,3	b/ 1 010,8	1 213,9
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)	146,4	165,9	792,6	961,6	939	1 127,5
Commission économique pour l'Afrique (CEA)	231,9	260	1 255,4	1 508	c/ 1 487,3	1 768
Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)	135,2	144,8	731,1	839,9	866,3	984,7
Total	670,8	749,3	3 632,6	4 344,8	4 303,4	5 094,1

a/ Correspond aux montants que l'Organisation compte recevoir en monnaies non convertibles et qu'elle utilisera dans la mesure du possible. Le montant prévu pour 1978-1979 est fondé sur le barème des contributions pour 1977.

b/ Pour les raisons indiquées plus haut au paragraphe 15.10, 187 900 dollars pour l'équipe consultative du Pacifique sud sont compris dans ce montant.

c/ Pour les raisons indiquées plus haut au paragraphe 15.10, 277 500 dollars pour les équipes consultatives d'Afrique sont compris dans ce montant.

C. - Développement industriel

15.12 Le crédit prévu pour cet élément de programme, qui représente 22 p. 100 du total des crédits demandés, doit permettre de fournir une assistance technique en vue d'accélérer et de renforcer le développement industriel. Un crédit est demandé pour les activités ci-après : a) formation de personnel d'encadrement et de personnel technique de haut niveau dans divers secteurs industriels et octroi d'une assistance pour la création ou le renforcement des services de formation industrielle dans les pays en développement; b) services consultatifs régionaux fournis dans le cadre des divisions industrielles communes de l'ONUDI et des commissions régionales; c) services consultatifs à court terme dans certains secteurs de l'industrie, basés au siège de

l'ONUDI, d) activités de promotion et activités opérationnelles visant à encourager la coopération entre pays en développement; et e) consultations avec les gouvernements intéressés au sujet de projets précis ou des possibilités de coopération dans des secteurs industriels prioritaires. Un crédit est également demandé pour répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés; on compte l'utiliser en 1978-1979 pour financer de nouvelles activités expérimentales dans des domaines tels que la mise en place de nouvelles installations de production, la planification du développement et les infrastructures, et pour couvrir le coût de l'assistance à fournir aux gouvernements aux fins de la préparation, de l'évaluation et de l'exécution des projets.

15.13 Le tableau 15.5 ci-après indique la répartition des crédits par type d'activité.

TABLEAU 15.5

C. - DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Type d'activité	1976-1977	1978-1979
Services consultatifs régionaux	1 222	732,3
Services consultatifs à court terme	572	752,4
Formation	1 310 ^{a/}	1 625,1 ^{b/}
Mesures spéciales en faveur des pays en développement les moins avancés	1 125	1 419,4
Coopération entre pays en développement	84	376,2
Consultations avec les gouvernements	43	110,3
Total	4 356	5 015,7

a/ Sur ce montant, l'équivalent de 679 100 dollars a été offert en monnaies non convertibles.

b/ Sur ce montant, l'équivalent de 783 600 dollars sera versé en monnaies non convertibles et, si l'on en juge d'après l'expérience des années passées, devrait être utilisé pour la formation en groupe. Le crédit prévu est fondé sur le barème des contributions pour 1977.

CHAPITRE 16. – HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

TABLEAU 16.1. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
15 945,4	513,1	3,2	867,8	5,4	1 321,9	8,2	2 702,8	16,9	18 648,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
16 458,5	867,8	-	-	867,8	5,3 % ^{a/}

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Contributions volontaires (programme annuel)	5 161 ^{b/}
Fonds d'affectation spéciale	1 450 ^{b/}
Total a)	6 611
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Contributions volontaires (programme annuel)	27 350 ^{b/}
Fonds d'affectation spéciale	7 610 ^{b/}
Opérations humanitaires spéciales	c/
Total b)	34 960
Total, a) et b)	41 571

Total, coûts directs	60 219,2
-----------------------------	-----------------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

4 857,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	65 076,4
---	-----------------

^{a/} Abstraction faite d'une croissance de 0,3 p. 100 qui résulterait du reclassement de certains postes, la totalité de la croissance réelle à ce chapitre est due à l'inscription au budget ordinaire d'activités précédemment financées par les contributions volontaires mises à la disposition du Haut Commissaire.

^{b/} Projections de l'évolution probable des besoins de fonds.

^{c/} Le montant des fonds nécessaires pour 1978-1979 reste à déterminer.

TABLEAU 16.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
A. Organes directeurs	19,2	0,1	0,5	-	1	5,2	1,1	5,7	20,3	-	
B. Direction exécutive et administration	997,8	9,1	0,9	23,6	15,4	1,5	48,1	4,8	1 045,9	2,3	
C. Programmes d'activité	817,9	(17,3)	(2,1)	201	16,2	1,9	199,9	24,4	1 017,8	25,1	
1. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés :	119,3	1,3	1	-	5,5	4,6	6,8	5,6	126,1	-	
a) Direction et coordination de la protection	2 582,4	91,7	3,5	129,4	35,9	1,3	257	9,9	2 839,4	4,8	
b) Direction et coordination de l'assistance	7 471,6	322,7	4,3	483,4	1 198,2	16	2 004,3	26,8	9 475,9	6,2	
c) Coordination régionale au siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
d) Opérations ordinaires hors siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2. Opérations humanitaires spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
D. Appui aux programmes	2 194,1	82,8	3,7	30,4	17,9	0,8	131,1	5,9	2 325,2	1,3	
1. Administration, gestion et services généraux	1 743,1	22,7	1,3	-	31,8	1,8	54,5	3,1	1 797,6	-	
2. Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	15 945,4	513,1	3,2	867,8	1 321,9	8,2	2 702,8	16,9	18 648,2	5,3	

TABLEAU 16.3. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	1	-	-	-	1
Directeur (D-2)	2	1	1	1	3	2
Administrateur général (D-1)	8	8	2	2	10	10
Administrateur hors classe (P-5)	29	33	10	6	39	39
Administrateur de 1ère classe (P-4)	27	26	5	6	32	32
Administrateur de 2ème classe (P-3)	16	19	11	8	27	27
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	12	13	26	25	38	38
Total	95	102	55	48	150	150
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	4	4	4	4	8	8
Autres classes	62	64	35	33	97	97
Total	66	68	39	37	105	105
<u>Autres catégories :</u>						
Agents locaux	119	122	22	19	141	141
TOTAL GENERAL	280	292	116	104	396	396

TABLEAU 16.4. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 16								
		A		B		C		D		
				1 (a)	1 (b)	1 (c)	1 (d)	2	1	2
Chapitre 22.										
A	30,8	-	1,2	1,6	2,9	4,5	15,2	-	2,2	3,1
B	213,5	-	7,2	8,6	17,3	23,0	81,3	-	56,0	20,1
C	139,2	-	-	-	-	-	-	-	139,2	-
D	18,8	-	-	-	-	-	-	-	18,8	-
E	177,6	0,2	7,4	8,6	17,1	22,2	79,7	-	22,4	20,0
F	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
G	1046,7	-	45,5	62,1	124,1	177,9	297,9	-	202,7	136,5
H	1814,6	-	129,7	188,9	356,5	391,1	-	-	395,1	353,3
I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J	136,6	-	3,8	5,2	10,4	14,8	74,2	-	16,9	11,4
K	63,0	-	1,7	2,4	4,8	6,9	34,2	-	7,8	5,3
L	94,0	-	2,6	3,5	7,1	10,2	51,0	-	11,6	7,8
Chapitre 23.										
(2)	67,3	67,3	-	-	-	-	-	-	-	-
(3)	379,9	379,9	-	-	-	-	-	-	-	-
(4)	324,3	324,3	-	-	-	-	-	-	-	-
(5)	350,9	-	-	63,8	111,6	175,5	-	-	-	-
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE										
B.	-	317,2	(3636,6)	160,2	319,7	413,7	1634,4	-	417,9	373,6
D.1	-	4,1	212,2	247,9	494,6	640,2	2300,8	-	(4478,0)	578,1
D.2	-	2179,4	2179,4	-	-	-	-	-	-	(4358,8)
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	4857,2	3272,4	(1045,9)	752,8	1466,1	1880,0	4568,7	-	(3187,4)	(2849,6)
COÛTS DIRECTS	60219,2	20,3	1045,9	1523,8	2876,1	3155,4	45560,9	-	3187,4	2849,6
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	65076,4	3292,7	-	2276,6	4342,2	5035,4	50129,6	-	-	-

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

- A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers (New York)
- C. Bureau des services du personnel (New York)
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion
- F. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- G. Services administratifs et financiers (Genève)
- H. Division des services généraux (Genève)
- I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)

- (2) Services de l'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :

- B. Direction exécutive et administration
- D.1 Administration, gestion et services généraux
- D.2 Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds

Sens des lettres et chiffres des têtes de colonne :

- A. Organes directeurs
- B. Direction exécutive et administration
- C. Programmes d'activité
 - 1. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés
 - a) Direction et coordination de la protection
 - b) Direction et coordination de l'assistance
 - c) Coordination régionale au siège
 - d) Opérations ordinaires hors siège
 - 2. Opérations humanitaires spéciales
- D. Appui aux programmes
 - 1. Administration, gestion et services généraux
 - 2. Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

16.1 La protection des réfugiés et la recherche de solutions permanentes à leurs problèmes sont des activités continues qui exigent un effort soutenu tant que des problèmes de cet ordre se posent. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés étant essentiellement un organe chargé de régler les problèmes qui surgissent, il lui est impossible de programmer utilement ses activités plus d'un an à l'avance. En conséquence, l'Assemblée générale, à sa vingt-huitième session, a approuvé pour le Haut Commissariat un budget ordinaire pour une période de quatre ans (1974-1977) pendant laquelle le montant dudit budget resterait constant en termes réels¹. Dans le cadre de cet arrangement budgétaire, le Haut Commissariat devait financer à l'aide de contributions volontaires tout appui supplémentaire aux programmes et toutes dépenses d'administration découlant de l'évolution de la situation en ce qui concerne les réfugiés. Malgré l'augmentation importante des tâches qui lui incombent, le Haut Commissariat a pu respecter intégralement cet arrangement, en conservant un budget constant au cours de l'exercice budgétaire biennal et pendant la durée du plan à moyen terme, tout en faisant appel à des fonds extra-budgétaires pour tout accroissement de ces ressources en termes réels.

16.2 Comme, au moment de l'établissement des prévisions pour l'exercice biennal 1978-1979, les données relatives aux programmes de fonds et aux fonds extra-budgétaires ne peuvent être considérées que comme de simples indications de l'évolution probable des besoins futurs du Haut Commissariat, le Secrétaire général et le Haut Commissaire proposent de maintenir pour une nouvelle période quadriennale (1978-1981) l'arrangement budgétaire qui s'est révélé satisfaisant pendant les quatre dernières années. Le budget ordinaire du Haut Commissariat (fixé au montant indiqué plus bas) demeurerait de nouveau constant en termes réels, n'étant ajusté que pour tenir compte des variations des taux de change et de l'inflation, et les augmentations des dépenses d'administration et d'appui au programme qui résulteraient de changements dans les mouvements de réfugiés seraient financées par des fonds extra-budgétaires, comme le sont toutes les dépenses opérationnelles du Haut Commissariat.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Supplément No 8 (A/9008 et Corr.1), chap. III, Titre III, chap. 13, par. 13.2 à 13.7.

Dans le cadre de cet arrangement, le Haut Commissaire continuerait à présenter à son comité exécutif un budget-programme annuel global portant sur les crédits et sur les fonds de toutes origines dont il dispose. Comme les années précédentes, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires aurait la possibilité d'examiner les montants estimatifs des dépenses d'administration et d'appui aux programmes inscrites à ce budget-programme annuel, et de faire des recommandations au Comité exécutif. Un résumé du budget-programme approuvé serait inclus dans le rapport du Comité exécutif à l'Assemblée générale.

16.3 Etant donné les changements intervenus dans les mouvements de réfugiés pendant la période 1974-1977, 43 postes au total ont été ajoutés au tableau d'effectifs du Haut Commissariat, après examen par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et sur autorisation du Comité exécutif. Comme le montre la comparaison ci-dessous quant aux effectifs de 1974 et de 1977, ces postes ont été entièrement financés par des contributions volontaires (programme annuel), le budget ordinaire demeurant fixé au montant approuvé pour 1974 :

	1974	1977
Budget ordinaire	280	280
Contributions volontaires (programme annuel)	46	89
	<u>326</u>	<u>369</u>

Selon les dispositions du paragraphe 20 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les dépenses administratives motivées par le fonctionnement du Haut Commissariat² doivent être imputées sur le budget de l'Organisation des Nations Unies; comme l'analyse révèle que 23 des postes susmentionnés relèvent de cette catégorie de dépenses, le Secrétaire général propose d'inscrire ces postes au budget ordinaire. Une ventilation desdits postes par programme, catégorie et classe est donnée ci-après, les fonctions qui s'attachent à ces postes étant indiquées dans le texte explicatif relatif à chacun des programmes.

² Aux termes de l'article 1 du statut du Haut Commissariat, le Haut Commissaire assume les fonctions : a) de protection internationale des réfugiés et b) de recherche de solutions permanentes aux problèmes des réfugiés... [pour] faciliter le rapatriement librement consenti de ces réfugiés ou leur assimilation dans de nouvelles communautés nationales.

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>					<i>Total partiel</i>	<i>Agents des services généraux</i>	<i>Total</i>
	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>			
a) Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés								
i) Direction et coordi- nation de la protec- tion	-	-	-	1	1	2	1	3
ii) Direction et coordi- nation de l'assistance	-	-	-	-	-	-	-	-
iii) Coordination régio- nale au siège	-	-	-	1	-	1	1	2
iv) Opérations ordinaires hors siège	1	3	1	1	1	7	7	14
b) Administration, gestion et services généraux	-	-	-	1	-	1	1	2
c) Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds	-	1	-	-	-	1	1	2
TOTAL	1	4	1	4	2	12	11	23

16.4 Pour des raisons de politique budgétaire, le Secrétaire général recommande que les augmentations de ressources à inscrire au chapitre 16 du budget-programme soient échelonnées sur les deux exercices biennaux à venir. Ainsi, le projet de budget-programme pour 1978-1979 prévoit des crédits pour 12 postes supplémentaires, alors que les 11 autres postes continueront d'être financés par les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire jusqu'à ce qu'ils soient inscrits au budget ordinaire, à partir de l'exercice biennal 1980-1981. Le Secrétaire général demande, en outre, l'inscription au budget ordinaire d'un montant total de 120 200 dollars pour d'autres objets de dépense. Cette demande est motivée plus bas dans les textes

explicatifs relatifs aux programmes pertinents et le montant du crédit prévu est en rapport avec celui des dépenses de personnel dont l'inscription au budget ordinaire est demandée.

16.5 Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979 prévoit également le reclassement de 3 postes permanents inscrits au budget ordinaire. Il s'agit du poste de Haut Commissaire adjoint qui serait reclassé de Directeur (D-2) à Sous-Secrétaire général, et de 2 postes de chef de section à la Division de l'administration et de la gestion qui seraient reclassés d'administrateur de 1ère classe (P-4) à administrateur hors classe (P-5).

A. – Organes directeurs

TABLEAU 16.5. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	11,5	0,1	-	0,6	0,7	12,2
Heures supplémentaires	2,2	-	-	0,1	0,1	2,3
Frais généraux et fonctionnement	5,5	-	-	0,3	0,3	5,8
Total	19,2	0,1	-	1	1,1	20,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
19,3	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	20,3
	3 272,4
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	3 292,7

A. – Organes directeurs

16.6 Le Comité exécutif du programme du Haut Commissaire se réunit normalement chaque année en octobre à Genève, mais des sessions extraordinaires peuvent être convoquées selon les besoins. Le Comité exécutif a décidé, à sa vingt-sixième session, de créer un sous-comité plénier de la protection internationale qui se réunirait en principe pendant la session du Comité pour étudier à fond les aspects plus techniques et juridiques de la protection des réfugiés et rendrait compte au Comité des résultats de ses

travaux. Le Sous-Comité ainsi créé s'est réuni pour la première fois en octobre 1976.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

16.7 Comme précédemment, les crédits prévus pour du personnel temporaire, pour les heures supplémentaires et pour les frais généraux de fonctionnement sont demandés pour permettre d'assurer le secrétariat du Comité exécutif. Aucun accroissement des ressources n'est envisagé pour l'exercice biennal.

B. - Direction exécutive et administration

TABLEAU 16.6. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	698,7	6,9	15	8,3	30	728,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	2,4	-	-	0,1	0,1	2,5
Consultants	14,7	0,1	-	0,7	0,8	15,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	9,2	-	4,8	-	4,8	14,0
Autres dépenses communes de personnel	182,6	1,2	3,8	2,2	7,2	189,8
Frais de voyage du personnel en mission	61,2	0,7	-	2,8	3,5	64,7
Services contractuels	2,2	-	-	0,1	0,1	2,3
Frais généraux de fonctionnement	24,4	0,2	-	1,1	1,3	25,7
Autres dépenses	2,4	-	-	0,1	0,1	2,5
Total	997,8	9,1	23,6	15,4	48,1	1 045,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 006,9	23,6	-	-	23,6	2,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	1 045,9
	(1 045,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 16.7. – POSTES PERMANENTS NÉCESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	1	-	-	-	1
Directeur (D-2)	1	-	-	-	1	-
Administrateur général (D-1)	-	-	-	-	-	-
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	6	6	-	-	6	6
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	5	5	-	-	5	5
Total	5	5	-	-	5	5
TOTAL GENERAL	11	11	-	-	11	11

B. – Direction exécutive et administration

16.8 Les attributions du Cabinet du Haut Commissaire comprennent la planification des politiques et la direction générale des programmes relatifs à toutes les activités du Haut Commissariat, l'évaluation, à l'échelon central, de l'exécution des programmes, et le soin de représenter le Haut Commissariat, à l'échelon supérieur, auprès des gouvernements, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Reclassement de postes

16.9 Les crédits demandés pour ce programme ont été calculés compte tenu du coût d'une proposition du Haut Commissaire et du Secrétaire général visant à reclasser de Directeur (D-2) à Sous-Secrétaire général le poste de Haut Commissaire adjoint. Cette proposition avait déjà été présentée, et examinée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission, dans le cadre de recommandations impor-

tantes concernant le reclassement à l'échelon le plus élevé d'autres postes supérieurs du Secrétariat. A la trente et unième session de l'Assemblée générale, la Cinquième Commission a pris note d'une déclaration du Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui estimait que cette proposition ne devait pas être examinée à la trente et unième session, mais devait être incluse dans le projet-programme pour l'exercice biennal 1978-1979¹.

16.10 Le Haut Commissaire doit compter uniquement sur la bonne volonté et l'appui des gouvernements et des organisations, car tout son programme, à l'exception des services d'appui administratif, est financé par des contributions volontaires. Il doit donc s'absenter du siège pendant de longues périodes, pour examiner les activités entreprises dans les divers pays et pour s'efforcer de convaincre les gouvernements et les organisations privées qu'ils doivent apporter leur appui au programme en versant des contributions financières. Il faut aussi que le Haut Commissaire se rende fréquemment tant dans les pays d'origine des réfugiés

¹ A/31/470, par. 100.

que dans les pays d'asile et intervienne auprès des gouvernements pour veiller à ce que les intérêts des réfugiés, voire même leur vie, soient protégés. Pendant ces absences fréquentes et parfois prolongées du Haut Commissaire, le Haut Commissaire adjoint est entièrement responsable des activités du Haut Commissariat et s'occupe des problèmes politiques et administratifs qui peuvent se poser. Le

Secrétaire général approuve et appuie fermement la recommandation du Haut Commissaire de reclasser à Sous-Secrétaire général le poste de Haut Commissaire adjoint.

16.11 Abstraction faite de ce reclassement, aucun autre changement n'est proposé pour ce programme.

C. – Programme d'activité

1 a) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : DIRECTION ET COORDINATION DE LA PROTECTION

TABLEAU 16.8. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	551,8	(9,4)	143,6	7,9	142,1	693,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	6,7	0,1	1,8	0,4	2,3	9
Consultants	24,8	0,2	-	1,2	1,4	26,2
Heures supplémentaires	2,2	-	0,6	0,1	0,7	2,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	150,1	(8,9)	37,4	2	30,5	180,6
Frais de voyage du personnel en mission	44,4	0,4	11,8	2,6	14,8	59,2
Services contractuels	2,4	-	-	0,1	0,1	2,5
Imprimerie et reliure	12,3	0,1	-	0,6	0,7	13
Frais généraux de fonctionnement	19,6	0,2	5,2	1,2	6,6	26,2
Autres dépenses	2,4	-	0,6	0,1	0,7	3,1
Total	817,9	(17,3)	201	16,2	199,9	1 017,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
800,6	201	-	-	201	25,1 %

TABLEAU 16.8 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds d'affectation spéciale :	
Traitements	178
Frais de voyage	8
Frais généraux de fonctionnement	12
Divers	6
Total a)	204
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Contributions volontaires (programme annuel)	302
Total b)	302
TOTAL GENERAL	506

Total, coûts directs	1 523,8
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

752,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	2 276,6
---	---------

TABLEAU 16.9. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés : direction et coordination de la protection

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (F-3)	-	1	2	1	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	2	1	-	2	2
Total	5	7	3	1	8	8
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	4	5	3	2	7	7
Total	4	5	3	2	7	7
TOTAL GENERAL	9	12	6	3	15	15

1 a) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : DIRECTION ET COORDINATION DE LA PROTECTION

16.12 Comme le Haut Commissaire l'a souligné dans son rapport à l'Assemblée générale à sa trente et unième session¹, les nouveaux et importants mouvements de personnes déracinées qui se sont produits récemment ont entraîné un accroissement considérable du nombre de cas exigeant la protection du Haut Commissariat. Bien qu'en raison des problèmes que ces mouvements ont fait surgir, le Haut Commissariat ait été appelé à prendre des mesures pour étendre ses activités de protection dans plusieurs régions, il a continué à suivre les principes fondamentaux suivants dans le cadre de ses attributions en matière de protection :

a) Faire en sorte que les réfugiés reçoivent asile et ne soient ni expulsés ni refoulés malgré eux dans un pays où ils peuvent craindre d'être persécutés, et veiller à ce que ceux qui désirent être rapatriés obtiennent l'autorisation de l'être;

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Supplément No 12 (A/31/12).

b) Obtenir que les réfugiés soient traités dans leur pays de résidence conformément aux principes humanitaires généraux et aux instruments internationaux pertinents, bénéficient des droits fondamentaux propres à faciliter leur assimilation dans la nouvelle communauté et puissent finalement cesser d'être des réfugiés soit en se faisant rapatrier volontairement soit en se faisant naturaliser.

16.13 Le présent programme comprend les deux sous-programmes suivants :

Sous-programme 1. Instruments internationaux

Sous-programme 2. Droits individuels des réfugiés

16.14 Ces deux sous-programmes sont exposés dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 1015 à 1022), à la rubrique "Protection internationale". Ils sont exécutés par la Division de la protection et dans le cadre du programme ordinaire hors siège, qui comprend la coordination régionale au siège et les opérations hors siège. Vu la complexité et l'interdépendance des activités du Haut Commissariat, il est impossible de ventiler les crédits nécessaires entre les deux sous-programmes d'une façon qui ne soit pas arbitraire. Cela étant, 75 à 80 p. 100 des crédits inscrits au budget ordinaire pour

ce programme, y compris les crédits prévus pour le programme ordinaire hors siège, peuvent être attribués au sous-programme "Droits individuels des réfugiés", le reste étant affecté au sous-programme "Instruments internationaux".

16.15 En 1978-1979, il est proposé d'axer les activités sur la réalisation des objectifs suivants :

a) Faire retirer par certains Etats les réserves qu'ils ont formulées lors de leur adhésion à la Convention de 1951 et/ou au Protocole de 1967, en particulier en ce qui concerne la possibilité pour les réfugiés de jouir des droits sociaux;

b) Faire supprimer par certains Etats les limites géographiques qu'ils ont fixées lors de leur adhésion aux instruments susmentionnés et qui font que ces derniers ne s'appliquent pas à certains groupes de réfugiés;

c) Faire mieux comprendre aux Etats dans le contexte du développement de la législation en matière d'asile, la nécessité d'une norme universellement admise pour accorder l'asile;

d) Faire inclure dans les instruments universels et régionaux en vigueur des dispositions permettant aux réfugiés de bénéficier dans toute la mesure possible des progrès réalisés en matière de droit international;

e) Donner aux gouvernements, en particulier à ceux qui ont adhéré récemment à la Convention relative au statut des réfugiés, des avis sur l'établissement de procédures appropriées pour reconnaître aux intéressés le statut de réfugié, en veillant à ce que les pratiques à cet égard correspondent aux normes admises.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transfert de postes

16.16 Les crédits demandés pour 1978-1979 doivent permettre d'ajouter au tableau d'effectifs de la Division de

la protection 2 postes de fonctionnaire chargé de la protection (un poste P-3 et un poste P-2) et un poste d'agent des services généraux inscrits au budget ordinaire et de couvrir l'augmentation correspondante des dépenses connexes. La création de ces postes a été recommandée par le Service de gestion administrative en 1974 et approuvée la même année par le Comité exécutif² afin de renforcer les attributions du Haut Commissaire en matière de protection. Ils ont été inscrits au tableau d'effectifs en 1975 après avoir été approuvés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³ et ils sont depuis lors financés par des contributions volontaires (programme annuel). Considérant qu'avant l'adoption de l'arrangement budgétaire actuel en 1974-1975, on avait estimé que tous les postes de la Division de la protection concernaient des activités financées exclusivement par des crédits inscrits au budget ordinaire, le Haut Commissaire recommande d'inscrire lesdits postes et les dépenses connexes au budget ordinaire à partir de 1978.

16.17 Les dépenses connexes qui seraient désormais inscrites au budget ordinaire comprennent (aux taux révisés de 1977) 1 800 dollars au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales, 600 dollars au titre des heures supplémentaires, 11 800 dollars au titre des frais de voyage, 5 800 dollars aux titres des frais généraux de fonctionnement et de diverses autres dépenses. Ces dépenses sont proportionnelles à l'augmentation des postes inscrits au budget ordinaire et elles sont nécessaires pour de courtes missions que des fonctionnaires chargés de la protection feront dans des pays et pour permettre à des fonctionnaires d'assister à des conférences et à des séminaires relatifs à la protection internationale.

² A/AC.96/511, par. 52 b.

³ A/AC.96/520, par. 14.

1 b) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE
 AUX REFUGIES : DIRECTION ET COORDINATION DE L'ASSISTANCE

TABLEAU 16.10. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Frais de voyage du personnel en mission	51,1	0,6	-	2,4	3	54,1
Services contractuels	5,5	-	-	0,3	0,3	5,8
Frais généraux de fonctionnement	55,2	0,6	-	2,5	3,1	58,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1	-	-	-	-	1
Autres dépenses	6,5	0,1	-	0,3	0,4	6,9
Total	119,3	1,3	-	5,5	6,8	126,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
120,6	-	-	-	-	§

TABLEAU 16.10 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Contributions volontaires (programme annuel):		
Traitements		2 232
Frais de voyage		56
Frais généraux de fonctionnement		16
Divers		8
	Total a)	2 312
b) <u>Projets opérationnels</u>		
	Total b)	438
	TOTAL GENERAL	2 750
Total, coûts directs		2 876,1
		1 466,1
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		4 342,2

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 16.11. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés : direction et coordination de l'assistance

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	1	1	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	3	3	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	3	4	3	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	3	2	3	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	3	3	3	3
Total	-	-	14	14	14	14
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	3	3	3	3
Autres classes	-	-	13	13	13	13
Total	-	-	16	16	16	16
TOTAL GENERAL	-	-	30	30	30	30

**1 b) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES
ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : DIRECTION
ET COORDINATION DE L'ASSISTANCE**

16.18 Le présent programme vise à aider les gouvernements des pays d'asile à élaborer et appliquer des solutions aux problèmes économiques et sociaux des réfugiés en fournissant l'assistance financière et technique nécessaire ou, selon qu'il convient, en jouant un rôle de catalyseur en vue de résoudre ces problèmes. Les mesures visant à aider les réfugiés à subvenir finalement à leurs propres besoins sont les suivantes : assistance temporaire, accordée en attendant que des solutions durables soient trouvées, installation sur place, réinstallation dans des pays qui offrent de meilleures perspectives d'intégration, orientation, enseignement, formation et réadaptation. Une aide est apportée aux réfugiés qui souhaitent être rapatriés, afin de faciliter leur retour et leur réintégration dans leur pays.

16.19 Le présent programme comprend les deux sous-programmes suivants :

Sous-programme 1. Préparation à l'indépendance matérielle

Sous-programme 2. Rapatriement librement consenti

16.20 Ces sous-programmes sont exposés dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 1023 à 1030), à la rubrique "Assistance matérielle". Ils sont exécutés par la Division de l'assistance et dans le cadre du programme ordinaire hors siège, qui comprend la coordination régionale au siège et les opérations hors siège. Comme il était indiqué dans le cas du programme précédent, étant entendu que la ventilation des ressources nécessaires entre les deux sous-programmes doit être considérée comme arbitraire, environ 90 p. 100 des crédits inscrits au budget ordinaire pour ce programme, y compris les crédits prévus pour le programme ordinaire hors siège, peuvent être attribués au sous-programme "Préparation à l'indépendance matérielle", le reste étant affecté au sous-programme "Rapatriement librement consenti".

16.21 De nouveaux mouvements imprévisibles de réfugiés ont encore une fois influé sur les objectifs définis antérieurement, ce qui a eu des répercussions sur le programme, dont les idées maîtresses sont récapitulées ci-après. A sa vingt-huitième session, en octobre 1977, le Comité exécutif sera saisi d'un rapport détaillé sur les activités en cours et, en particulier, du budget-programme du Haut Commissariat pour 1978, où sera indiquée de façon détaillée l'origine des fonds à l'échelon des pays et des régions.

16.22 Les principaux objectifs du programme au cours de l'exercice biennal seront les suivants :

Afrique : parvenir à intégrer de manière satisfaisante dans les zones rurales de pays tels que l'Angola, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan et le Zaïre des groupes importants de réfugiés; fournir des secours, des services d'orientation, des bourses et des possibilités de réinstallation à ces réfugiés, en particulier dans les zones urbaines de divers autres pays [par exemple aux réfugiés venant de la République sud-africaine et du Zimbabwe (Rhodésie du Sud)]; supprimer graduellement l'assistance aux réfugiés dans les zones où ils sont solidement implantés; continuer à faciliter les rapatriements librement consentis, en particulier dans le cas de réfugiés venant de pays qui étaient auparavant sous l'administration coloniale; élaborer des plans d'assistance adéquats pour faire face à des situations nouvelles.

Amériques : aider à prendre des mesures de secours en faveur des réfugiés latino-américains en attendant de trouver des solutions durables satisfaisantes; accroître les efforts déployés pour permettre à des réfugiés ou groupes de réfugiés de s'installer dans des pays d'Amérique latine; faciliter la réinstallation de ceux qui ne trouvent pas de possibilités d'installation sur place.

Asie : aider les pays qui ont des problèmes de réfugiés, en particulier à élaborer et appliquer des solutions favorisant l'intégration sur place de réfugiés ou groupes de réfugiés; faciliter les rapatriements librement consentis; assurer des possibilités de réinstallation à ceux qui ne peuvent s'intégrer dans le pays de premier asile.

Europe : promouvoir des possibilités de réinstallation et des initiatives visant à trouver des solutions durables pour les réfugiés, en particulier pour le nombre croissant de ceux qui continuent à arriver de pays non européens.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

16.23 En 1976, l'assistance matérielle financée par les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire s'est élevée à environ 28 millions de dollars, sans compter les dépenses relatives aux opérations humanitaires spéciales qui sont exposées plus loin dans le paragraphe 16.33. Le montant des crédits demandés au budget ordinaire pour la Division de l'assistance demeure le même en termes réels, les dépenses de personnel de la Division étant toujours imputées sur les contributions volontaires.

**1 c) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE
AUX REFUGIES : COORDINATION REGIONALE AU SIEGE**

TABLEAU 16.12. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 887,1	96,3	96,6	22,1	215	2 102,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	8,7	0,1	0,4	0,4	0,9	9,6
Consultants	12,5	0,1	-	0,6	0,7	13,2
Heures supplémentaires	3,2	-	0,2	0,1	0,3	3,5
Dépenses communes de personnel	522,5	6,3	25,2	5,6	24,5	547
Frais de voyage du personnel en mission	94,7	1	4,6	4,5	101,1	104,8
Services contractuels	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9
Frais généraux de fonctionnement	47,9	0,5	2,4	2,3	5,2	53,1
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	2	-	-	0,1	0,1	2,1
Autres dépenses	2	-	-	0,1	0,1	2,2
Total	2 582,4	91,7	129,4	35,9	257	2 839,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 674,1	129,4	-	-	129,4	4,8 %

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) Appui fonctionnel et administratif		
Contributions volontaires (programme annuel) :		
Traitements		238
Frais de voyage		34
Frais généraux de fonctionnement		40
Divers		4
Total a)		316
b) Projets opérationnels		
Total b)		-
TOTAL GENERAL		316

Total, coûts directs 3 155,4

1 880

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 5 035,4

TABLEAU 16.13. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés : coordination régionale au siège

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs :						
Administrateur hors classe (P-5)	6	6	-	-	6	6
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	7	8	1	-	8	8
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	1	1	4	4
Total	20	21	2	1	22	22
Agents des services généraux :						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	16	17	4	3	20	20
Total	17	18	4	3	21	21
TOTAL GENERAL	37	39	6	4	43	43

1 c) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : COORDINATION REGIONALE AU SIEGE

16.24 Relevant, du point de vue de l'organisation et de la gestion, des deux groupes de fond "Protection internationale" et "Assistance", dont les objectifs et les activités principales ont été décrits plus haut sous les rubriques pertinentes, six sections régionales au siège – sous la direction générale de la Division de la protection et de la Division de l'assistance – continuent à être chargées de la coordination du programme hors siège du Haut Commissariat et s'acquittent en particulier des fonctions suivantes :

a) Centraliser au siège les activités concernant leurs régions respectives et assurer la liaison avec les représentants dans les pays pour tous les aspects des activités du Haut Commissariat;

b) Rassembler et analyser les renseignements sur les problèmes des réfugiés et sur les faits nouveaux de caractère juridique, social et économique qui ont un rapport avec les questions relatives aux réfugiés;

c) Formuler, suivre et évaluer les projets relatifs à l'assistance juridique et à l'assistance matérielle;

d) Faire entreprendre toute action essentielle dans les pays où le Haut Commissariat n'est pas représenté.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Transfert de postes

16.25 Le tableau d'effectifs actuel des sections régionales compte 43 postes permanents, dont 6 financés à l'aide des contributions volontaires (programme annuel). Parmi ceux-ci figurent un poste P-3 (fonctionnaire chargé de la protection) et un poste d'agent des services généraux, créés l'un et l'autre en 1975 comme suite aux recommandations du Service de gestion administrative, avec l'approbation ultérieure du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité exécutif, afin de renforcer l'effectif s'occupant de la protection des réfugiés. Le poste P-3 a été créé initialement pour que la Section de l'Asie et la Section du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord puissent disposer l'une et l'autre hors siège d'un fonctionnaire chargé de la protection, au lieu de n'avoir qu'un seul fonctionnaire de ce genre pour les deux sections, et le poste d'agent des services généraux a été créé pour des services d'appui. Etant donné la nature de ces postes, le Haut Commissaire propose d'inscrire ces deux postes et les dépenses correspondantes au budget ordinaire à partir de 1978. Les autres augmentations de crédits prévues au budget ordinaire pour la présente activité s'élèvent au total à 7 600 dollars et concernent les objets de dépense suivants : personnel temporaire affecté à des tâches générales, heures supplémentaires, frais de voyage et frais généraux de fonctionnement.

1 d) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : OPERATIONS ORDINAIRES HORS SIEGE

TABLEAU 16.14. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	4 279,3	185,7	282,4	681,4	1 149,5	5 428,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	70,1	2,7	4,6	11,9	19,2	89,3
Consultants	119	4,6	-	19,2	23,8	142,8
Heures supplémentaires	17,1	0,6	1,2	2,9	4,7	21,8
Dépenses communes de personnel	1 711,7	80,3	113,2	264,8	458,3	2 170
Frais de voyage du personnel en mission	323,4	12,4	21,2	55,4	89	412,4
Services contractuels	5	0,2	-	0,8	1	6
Imprimerie et reliure	13,9	0,5	-	2,2	2,7	16,6
Frais généraux de fonctionnement	735,5	28,3	48	125,8	202,1	937,6
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	28,1	1	1,8	4,8	7,6	35,7
Autres dépenses	168,5	6,4	11	29	46,4	214,9
Total	7 471,6	322,7	483,4	1 198,2	2 004,3	9 475,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 794,3	483,4	-	-	483,4	6,2 %

TABLEAU 16.14 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Contributions volontaires (programme annuel) :		
Traitements		559
Frais de voyage		55
Frais généraux de fonctionnement		140
Divers		179
		933
Fonds d'affectation spéciale :		
Traitements		892
Frais généraux de fonctionnement		40
		932
Total a)		1 865
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Contributions volontaires (programme annuel)		
Divers objets de dépenses		26 610
Fonds d'affectation spéciale		
		7 610
Total b)		34 220
TOTAL GENERAL		36 085
Total, coûts directs		45 560,9
		4 568,7
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		50 129,6

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 16.15. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés : opérations ordinaires hors siège

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs :</u>						
Administrateur général (D-1)	5	5	1	1	6	6
Administrateur hors classe (P-5)	17	19	3	1	20	20
Administrateur de 1ère classe (P-4)	15	16	1	-	16	16
Administrateur de 2ème classe (P-3)	6	7	2	1	8	8
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	21	21	24	24
Total	46	50	28	24	74	74
<u>Autres catégories :</u>						
Agents locaux	119	122	22	19	141	141
TOTAL GENERAL	165	172	50	43	215	215

1 d) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : OPERATIONS ORDINAIRES HORS SIEGE

16.26 Sous la supervision du siège, 40 bureaux extérieurs¹ et 9 correspondants représentent actuellement le Haut Commissariat hors siège. Ils continuent à être chargés de toutes les mesures à prendre pour atteindre les objectifs du Haut Commissariat dans les pays. A cette fin, ils encouragent l'adoption de politiques libérales en matière d'asile et d'un statut juridique satisfaisant pour les réfugiés, suivent de près les procédures locales relatives à la reconnaissance du statut de réfugié et assurent aux réfugiés une protection internationale. Ils examinent les demandes d'assistance adressées au Haut Commissariat et donnent des conseils au siège à ce sujet, supervisent l'exécution des projets bénéficiant de l'assistance du Haut Commissariat et veillent à ce que les opérations soient dûment comptabilisées; le cas échéant, ils administrent eux-mêmes des projets de secours d'urgence ou d'autres projets d'assistance. Ils maintiennent des rapports étroits avec les gouvernements, les missions diplomatiques, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les moyens d'information, et suivent la législation et les pratiques administratives dans les domaines social, économique et de l'enseignement, ainsi que les programmes d'autres organisations qui peuvent être utiles aux réfugiés. Ils diffusent des informations sur les buts et les activités du Haut Commissariat, encouragent les gouvernements et les particuliers à verser des contributions au programme du Haut Commissaire ainsi que des contributions pour appuyer des projets déterminés, et entreprennent des activités spéciales de collecte de fonds.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Transfert de postes

16.27 De nouveaux mouvements de réfugiés, en particulier du fait d'événements survenus très récemment en Amérique latine, en Afrique australe et en Asie, ont contraint le Haut Commissaire à renforcer des bureaux qui existaient déjà ou à en ouvrir de nouveaux. Si une partie du personnel nécessaire a pu être fournie grâce à la mutation de fonctionnaires précédemment affectés dans des pays où

les programmes avaient pris fin ou étaient déjà suffisamment avancés, il a néanmoins fallu à plusieurs reprises utiliser, avec l'assentiment du Comité exécutif, des fonds extra-budgétaires pour financer des postes nouveaux. Ainsi, conformément au principe de non-accroissement des crédits prévus au budget ordinaire pendant la période 1974-1977, 30 postes de bureaux extérieurs sont actuellement financés à l'aide des contributions volontaires (programme annuel).

16.28 Certains postes ne seront probablement pas nécessaires en permanence, mais d'autres relèvent de bureaux situés dans des régions où le Haut Commissaire juge essentiel, pour s'acquitter convenablement de son mandat, d'assurer une présence plus régulière du Haut Commissariat afin d'aider les gouvernements à faire face aux problèmes croissants de réfugiés que la communauté internationale aura vraisemblablement à résoudre au cours des prochaines années.

16.29 Le tableau d'effectifs actuel pour l'Amérique latine compte au total 29 postes, dont 20 sont actuellement financés par les contributions volontaires (programme annuel). Etant donné les mouvements actuels de réfugiés en Amérique latine, on considère que sur ces 20 postes financés à l'aide de fonds extra-budgétaires, 9 au moins (4 postes d'administrateur et 5 postes d'agent des services généraux) sont nécessaires en permanence pour permettre au Haut Commissaire de remplir son mandat dans la région.

16.30 Par suite de l'évolution récente de la situation en Afrique australe, les bureaux extérieurs du Haut Commissariat dans cette région doivent également s'occuper de réfugiés de plus en plus nombreux. Le budget ordinaire prévoit actuellement la présence de représentants du Haut Commissaire au Botswana (lesquels s'occupent également du Lesotho et du Souaziland) et en Zambie, mais 2 postes d'administrateur et 2 postes d'agent des services généraux, nécessaires pour assurer une représentation non moins essentielle en Angola et au Mozambique, ont dû être financés par les contributions volontaires (programme annuel). On compte que dans un proche avenir il faudra un personnel plus nombreux.

16.31 Le Secrétaire général propose d'inscrire au budget ordinaire au cours des deux prochains exercices biennaux 14 des 30 postes actuellement financés par les contributions volontaires (programme annuel), ainsi que toutes les dépenses correspondantes. La ventilation des postes en question par pays ou région et par classe, telle qu'elle ressort actuellement du tableau d'effectifs, est la suivante :

¹ Dont six s'occupent principalement de l'exécution d'opérations humanitaires spéciales.

Administrateurs et fonctionnaires
de rang supérieur

	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	Agents locaux	Total
<i>Exercice biennal 1978-1979</i>								
Angola	-	-	1	-	-	1	1	2
Argentine	-	-	-	1	-	1	-	1
Mozambique	-	1	-	-	-	1	1	2
Pérou	-	1	-	-	-	1	1	2
TOTAL PARTIEL	-	2	1	1	-	4	3	7
<i>Exercice biennal 1980-1981</i>								
Amérique centrale	-	1	-	-	-	1	1	2
Argentine	-	-	-	-	-	-	2	2
Chili	-	-	-	-	1	1	1	2
Moyen-Orient	1	-	-	-	-	1	-	1
TOTAL PARTIEL	1	1	-	-	1	3	4	7
TOTAL	1	3	1	1	1	7	7	14

16.32 Une autre région pour laquelle il faudra réévaluer la présence du Haut Commissariat compte tenu de l'évolution récente de la situation est l'Asie du Sud-Est, où certains problèmes de réfugiés n'ont pas encore été réglés. Une évaluation définitive des besoins sera faite à l'occasion de la suppression progressive des opérations humani-

taires spéciales en cours, et l'on compte qu'il sera alors possible de répondre aux nouveaux besoins éventuels en mutant du personnel antérieurement affecté à d'autres régions ou, si ce n'est pas possible, en utilisant des contributions volontaires.

2. – OPERATIONS HUMANITAIRES SPECIALES

TABLEAU 16.16. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

-

2) Fonds extra-budgétaires

a/

Programme opérationnel

Total, coûts directs	a/
----------------------	----

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a/ Le montant des fonds nécessaires pour 1978-1979 reste à déterminer.

2. - OPERATIONS HUMANITAIRES SPECIALES

16.33 Ce programme est exposé dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 1031 à 1034). Dans le cadre des activités humanitaires de l'Organisation des Nations Unies et sur la base des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale¹, le Haut Commissariat est appelé régulièrement à mener à bien un certain nombre d'opérations humanitaires spéciales pour venir en aide aux personnes déplacées dont il est chargé de s'occuper vu ses compétences et son expérience particu-

lières. Parmi les opérations récentes, on peut citer les programmes exécutés à Chypre, au Laos, en Thaïlande et en Asie du Sud-Est, au Viet Nam, en Guinée-Bissau et au Mozambique et, tout dernièrement, en Angola et au Liban. Rien qu'en 1976, une assistance matérielle représentant environ 62 millions de dollars a été fournie grâce aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire.

16.34 La nature et l'ampleur de ces opérations empêchent toute évaluation des besoins futurs éventuels, mais on a jugé utile de les mentionner dans le présent projet de budget afin de donner, comme les années précédentes, une idée de l'ampleur de l'assistance fournie par le Haut Commissariat dans ce domaine.

¹ La dernière en date étant la résolution 31/35 du 30 novembre 1976.

D. - Appui aux programmes

1. - ADMINISTRATION, GESTION ET SERVICES GENERAUX

TABLEAU 16.17. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 600,9	86,5	24	8,7	119,2	1 720,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	31,7	0,2	-	1,5	1,7	33,4
Consultants	10,3	0,1	-	0,5	0,6	10,9
Heures supplémentaires	6,5	0,1	-	0,3	0,4	6,9
Dépenses communes de personnel	444,8	(5)	6,4	2,2	3,6	448,4
Frais de voyage du personnel en mission	28,3	0,3	-	1,4	1,7	30
Services contractuels	27,9	0,2	-	1,3	1,5	29,4
Frais généraux de fonctionnement	27,1	0,2	-	1,2	1,4	28,5
Autres dépenses	16,6	0,2	-	0,8	1	17,6
Total	2 194,1	82,8	30	17,9	131,1	2 325,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 276,9	30	-	-	30	1,3 %

TABLEAU 16.17 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Contributions volontaires (programme annuel) :		
Traitements		670
Frais de voyage		30
Frais généraux de fonctionnement		10
Divers		86
		796
Fonds d'affectation spéciale :		
Traitements		66
Total a)		862
b) <u>Projets opérationnels</u>		-
TOTAL GENERAL		862
Total, coûts directs		3 187,4
		(3 197,4)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 16.18. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : administration, gestion et services généraux

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	3	-	-	1	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	1	1	1	4	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	2	2	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	8	8	3	3	11	11
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	26	26	9	9	35	35
Total	29	29	9	9	38	38
TOTAL GENERAL	37	37	12	12	49	49

1. – ADMINISTRATION, GESTION ET SERVICES GENERAUX

16.35 La Division de l'administration et de la gestion aide le Haut Commissaire à gérer les ressources dont il dispose, afin d'assurer, grâce à l'application de bonnes méthodes de gestion, la meilleure utilisation possible des effectifs et autres ressources.

16.36 Outre ses activités normales, la Division accorde une attention particulière à la rationalisation des pratiques et procédures d'administration du personnel, à l'adoption d'un matériel de comptabilité plus perfectionné, de procédures uniformes en matière de budgétisation et de comptabilité et à la mise au point d'un manuel sur les méthodes de secrétariat. Ces travaux, ainsi que l'installation du Haut Commissariat au Centre William Rappard en 1977, augmenteront le volume de travail de la Division même pendant une bonne partie de l'année 1978.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Reclassement de postes

16.37 On espère que la Division pourra mener à bien les tâches à exécuter avec le personnel dont elle dispose actuellement. D'autre part, un examen approfondi de la nature des attributions croissantes et des responsabilités de plus en plus grandes qui s'attachent aux postes de chef de la Section du personnel et de chef de la Section du budget et de la gestion, ainsi qu'un examen de la complexité des tâches qui incombent aux titulaires de ces postes et des qualifications nécessaires pour les mener à bien, révèlent qu'il ne convient plus que les chefs de ces deux sections soient des administrateurs de 1ère classe (P-4). Le Secrétaire général propose donc de reclasser ces postes à administrateur hors classe (P-5).

16.38 Dans le cas du chef de la Section du personnel, il faut signaler que le Haut Commissariat, sur la recommandation du Service de gestion administrative, assumera en juin 1977 l'entière responsabilité du recrutement et de l'administration de son propre personnel, sans devoir en référer à la Division du personnel de l'Office des Nations

Unies à Genève. Ce changement imposera un surcroît de travail à la Section du personnel du Haut Commissariat et entraînera un accroissement des responsabilités du chef de la Section, de la complexité des tâches dont il devra s'acquitter et de la diversité des compétences requises à cette fin. Le Secrétaire général considère donc que le reclassement du poste est entièrement justifié.

16.39 En ce qui concerne la Section du budget et de la gestion, du fait de l'application des méthodes de budgétisation par programme et de l'adoption simultanée d'arrangements budgétaires particuliers pour le Haut Commissariat, il a fallu réorganiser entièrement la gestion interne des dépenses d'appui aux programmes et d'administration afin d'assurer l'utilisation coordonnée et rationnelle des ressources et la présentation de rapports détaillés à ce sujet aux organes délibérants et aux gouvernements donateurs. A cette fin, la Section du budget et de la gestion a dû assumer, dans le cadre de nouvelles procédures, des responsabilités supplémentaires considérables en ce qui concerne tant la formulation du budget que le contrôle des dépenses et l'établissement de rapports sur les dépenses, car elle est maintenant responsable de toutes les dépenses d'appui aux programmes et d'administration du Haut Commissariat. Considérant en outre que cette section est également chargée de toutes les questions relatives à l'administration générale de près de 50 bureaux extérieurs ainsi que des services généraux au siège, le Secrétaire général demande le reclassement du poste de Chef de la Section pour tenir pleinement compte de la complexité des tâches qui incombent au titulaire et des compétences de toutes sortes qu'il doit avoir.

16.40 Les contributions volontaires continueront à financer intégralement les effectifs de la Section Finances et contrôle (contributions volontaires), qui compte actuellement à son tableau d'effectifs 2 administrateurs et 7 agents des services généraux. Depuis 1975, ces contributions couvrent également le coût d'un poste de fonctionnaire du budget et d'un poste d'agent des services généraux. Ces deux postes sont considérés comme relevant du budget ordinaire, mais leur inscription audit budget ne sera pas demandée avant 1980.

2. - RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR, INFORMATION ET APPELS DE FONDS

TABLEAU 16.19. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 061,4	26,6	-	10,9	37,5	1 098,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	26,6	0,2	-	1,2	1,4	28
Consultants	7,9	0,1	-	0,3	0,4	8,3
Heures supplémentaires	2,2	-	-	0,1	0,1	2,3
Dépenses communes de personnel	291,1	(7,9)	-	3	(4,9)	286,2
Frais de voyage du personnel en mission	49,9	0,6	-	2,4	3	52,9
Services contractuels	48,3	0,5	-	2,2	2,7	51
Imprimerie et reliure	174,3	1,7	-	8	9,7	184
Frais généraux de fonctionnement	35,8	0,4	-	1,6	2	37,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1	-	-	-	-	1
Autres dépenses	44,6	0,5	-	2,1	2,6	47,2
Total	1 743,1	22,7	-	31,8	54,5	1 797,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 765,8	-	-	-	-	- %

TABLEAU 16.19 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Contributions volontaires (programme annuel) :		
Traitements		648
Frais de voyage		18
Services contractuels		100
Frais généraux de fonctionnement		24
Divers		14
		804
Fonds d'affectation spéciale :		
Traitements		194
Frais de voyage		16
Services contractuels		18
Frais généraux de fonctionnement		16
Divers		4
		248
	Total a)	1 052
b) <u>Projets opérationnels</u>		
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	1 052
Total, coûts directs		2 849,6
		(2 849,6)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 16.20. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : relations avec l'extérieur, information et appels de fonds

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	2	2	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	4	1	1	5	5
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	1	1	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	1	1	3	3
Total	10	10	5	5	15	15
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	11	11	6	6	17	17
Total	11	11	7	7	18	18
TOTAL GENERAL	21	21	12	12	33	33

2. – RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR, INFORMATION ET APPELS DE FONDS

16.41 La Division des affaires extérieures est chargée d'entretenir des rapports étroits avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui s'occupent de réfugiés et de les tenir au courant, ainsi que le public, des activités du Haut Commissariat. La Division organise et stimule la collecte de fonds (contributions volontaires) pour financer les programmes d'assistance du Haut Commissariat et participe, selon qu'il convient, à la coordination des efforts internationaux d'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées. Elle assure en outre le secrétariat du Comité exécutif, du Comité chargé de décerner la médaille Nansen et d'autres réunions.

16.42 Les aspects particuliers des travaux de la Division qui prendront une importance particulière en 1978-1979 sont indiqués ci-après :

a) Des efforts accrus seront déployés pour élargir encore la participation financière aux activités humanitaires du Haut Commissariat, selon les vœux du Comité exécutif qui a estimé que, vu le caractère universel des problèmes auxquels le Haut Commissariat doit faire face, la responsabilité de fournir les ressources financières et autres nécessaires pour mener à bien les activités du Haut Commissariat devait être équitablement répartie entre les membres de la communauté internationale.

b) Les relations de travail avec les organisations non gouvernementales, y compris les comités nationaux d'assistance aux réfugiés, seront renforcées pour permettre au Haut Commissariat de recourir plus largement à l'appui, aux compétences et à l'aide financière des organisations non gouvernementales, dont beaucoup apportent déjà leur concours sur le plan opérationnel en exécutant des projets d'assistance, versent des contributions financières et participent aux campagnes de collecte de fonds.

c) La recherche de nouvelles initiatives qui pourraient être prises en ce qui concerne la collecte de fonds au profit des réfugiés sera intensifiée.

d) Le Haut Commissariat participera activement à l'Année internationale de l'enfance (1979) en attirant l'attention sur la situation de l'enfant réfugié et, pour répondre aux demandes croissantes des gouvernements et, en particulier, des organisations bénévoles, augmentera la production d'un assortiment multimédia de documentation sur ses activités de base en accordant une importance particulière au matériel audio-visuel.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

16.43 Le tableau d'effectifs de la Division des affaires extérieures compte 33 postes, dont 21 sont inscrits au budget ordinaire; les autres postes, en particulier tous ceux de la Section des appels de fonds, continuent à être financés par les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire. Il en ira de même pour les nouveaux postes de la Section des appels de fonds que le Service de gestion administrative a recommandé de créer après avoir examiné l'organisation et les effectifs de ladite section en 1975.

16.44 Un poste d'administrateur hors classe (P-5) pour un fonctionnaire chargé d'assurer la liaison avec les organisations non gouvernementales et un poste d'agent des services généraux ont été ajoutés au tableau d'effectifs en 1977, après que le Comité consultatif eut examiné la question et avec l'autorisation du Comité exécutif. Considérant que l'appui actif des organisations bénévoles est indispensable au succès des efforts internationaux en faveur des réfugiés, le Secrétaire général recommandera d'inscrire ces postes au budget ordinaire à partir de 1980.

CHAPITRE 17. – BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

TABLEAU 17.1. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
1 551	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	2 539,7
	110,3	7,1	846	54,5	32,4	2	988,7	63,7	

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 661,3	846	-	-	846	50,9 % ^{a/}

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	1 851,4
Total a)	1 851,4
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Programme des Nations Unies pour l'environnement	390
Programme des Nations Unies pour le développement	1 170
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	1 440
Autres sources de financement	450
Total b)	3 450
Total, a) et b)	5 301,1
Total, coûts directs	7 841,1
B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS	1 387,1
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	9 228,2

a/ Cette croissance est entièrement imputable à l'inscription au budget ordinaire de 34 p. 100 des activités administratives relevant du programme de base qui étaient financées précédemment par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe. Le pourcentage des dites activités a été inscrit au budget en application de la résolution 31/173 par laquelle l'Assemblée générale a demandé l'inscription au budget ordinaire d'"une part substantielle" des dépenses relatives aux activités susmentionnées.

**TABEAU 17.2 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
A. Direction exécutive et administration	215	184,3	85,7	15	6,9	6,4	2,9	205,7	95,6	420,7	3,7
B. Programmes d'activité :	873,9	14,5	1,6	368,2	42,1	14,3	1,6	397	45,4	1 270,9	41,4
1. Coordination des secours en cas de catastrophe											
2. Prévention des catastrophes et planification préalable	281,3	77,7	27,6	247,2	87,8	8,8	3,1	333,7	118,6	615	68,8
C. Appui aux programmes :	180,8	(166,2)	(91,9)	215,6	119,2	2,9	1,6	52,3	28,9	233,1	1 476
Services administratives et services communs											
Total	1 551	110,3	7,1	846	54,5	32,4	2	988,7	63,7	2 539,7	50,9

TABLEAU 17.3. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	2	3	1	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	2	2	5	5
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	4	6	4	8	8
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	2	1	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	1	4	3	4	4
Total	8	14	16	10	24	24
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	1	3	2	3	3
Autres classes	7	10	12	10	19	20
Total	7	11	15	12	22	23
<u>Autres catégories :</u>						
Service mobile	-	-	3	2	3	2
TOTAL GENERAL	15	25	34	24	49	49

TABEAU 17.4. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 17					
	A		B		C	
	1	2	1	2	1	2
Chapitre 22.						
Total						
A	4,9	0,6	2,3	1,8	0,2	
B	142,8	5,0	15,1	9,4	113,3	
C	22,3	2,8	11,1	8,4	-	
D	-	-	-	-	-	
E	30,9	4,8	14,6	9,5	2,0	
F	-	-	-	-	-	
G	204,2	37,5	93,2	95,1	18,6	
H	550,4	-	-	-	550,4	
I	-	-	-	-	-	
J	16,9	2,8	6,9	5,9	1,4	
K	7,8	1,3	3,2	2,7	0,6	
L	11,6	1,9	4,8	4,0	1,0	
Chapitre 23.						
(2)	23,2	-	-	-	-	
(3)	99,0	-	-	-	-	
(4)	49,7	-	-	-	-	
(5)	183,4	23,9	87,7	71,8	-	
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE						
A.	(959,3)	304,3	635,0	635,0	-	
C.	-	272,2	693,1	693,1	(971,3)	
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	1387,1	(687,1)	815,3	1542,6	(285,7)	
TOTAL, COÛTS INDIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	7841,1	687,1	2073,3	4797,0	285,7	
	9228,2	-	2888,6	6339,6	-	

Sous des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
 B. Bureau des services financiers (New York)
 C. Bureau des services du personnel (New York)
 D. Bureau des services généraux (New York)
 E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion
 F. Service de traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
 G. Services administratifs et financiers (Genève)
 H. Division des services généraux (Genève)
 I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
 J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
 K. Dépenses diverses
 L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)

(2) Services de l'interprétation et des séances
 (3) Traduction, édition et dactylographie
 (4) Publications et documentation
 (5) Bibliothèques

REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :

A. Direction exécutive et administration
 C. Appui aux programmes : services administratifs et services communs

Sous des lettres et chiffres des têtes de colonne :

A. Direction exécutive et administration
 B. Programmes d'activités
 1. Coordination des secours en cas de catastrophe
 2. Prévention des catastrophes et planification préalable
 C. Appui aux programmes : services administratifs et services communs

**Bureau du Coordonnateur des Nations Unies
pour les secours en cas de catastrophe**

17.1 Le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe a été créé par la résolution 2816 (XXVI) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1971.

17.2 Par sa résolution 3243 (XXIX) du 29 novembre 1974, l'Assemblée générale a demandé le renforcement de la capacité du Bureau du Coordonnateur afin que puisse être mis sur pied un dispositif effectif et efficace de mobilisation et de coordination des secours en cas de catastrophe, sans préjudice des améliorations qui pourraient être apportées au rôle que joue le Bureau en ce qui concerne la prévention des catastrophes et la planification en prévision des catastrophes, dans la limite des autres ressources dont il dispose. Cette résolution prévoyait également que les dépenses supplémentaires qu'entraînerait le renforcement de la capacité du Bureau devraient être financées à l'aide de contributions volontaires au cours de la première année (1975), et au cours de l'exercice biennal 1976-1977.

17.3 Conformément à la résolution susmentionnée, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur a été constitué, et des contributions de près de 3 millions de dollars y ont été versées ou annoncées au cours de la période 1975-1977.

17.4 Par sa résolution 31/173 du 21 décembre 1976, l'Assemblée générale a décidé que "lorsqu'il [établirait] le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979, ... [le Secrétaire général devrait] prévoir l'imputation sur le budget ordinaire d'une part substantielle des activités administratives relevant du programme de base... financées grâce au Fonds d'affectation spéciale".

17.5 Avant l'adoption de cette résolution, le Secrétaire général avait représenté un état des incidences financières (A/C.5/31/73) dans lequel il indiquait qu'il était parti de l'hypothèse que l'expression "activités administratives relevant du programme de base", citée dans le paragraphe précédent, englobait les trois principaux domaines qui constituent la coordination des secours et les plans d'urgence, la prévention des catastrophes et la planification préalable ainsi que les services communs et la gestion, mais

qu'elle excluait les programmes d'assistance technique pour la prévention des catastrophes ainsi que l'assistance aux gouvernements pour la planification en prévision des catastrophes.

17.6 Le Secrétaire général informait, en outre, l'Assemblée générale que le coût annuel du programme de base était estimé à 2 180 000 dollars, à savoir 800 000 dollars environ qui seraient prélevés sur le budget ordinaire et 1 380 000 dollars qui seraient prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale.

17.7 Le Secrétaire général indiquait en outre que, si l'Assemblée générale adoptait la résolution en question, il se proposait de prévoir dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979 les crédits nécessaires pour financer entre un quart et la moitié des postes d'administrateur et d'agent des services généraux approuvés au titre du Fonds d'affectation spéciale pour 1976 et qu'il apparaîtrait nécessaire de maintenir en 1978 et 1979, ainsi qu'une proportion semblable des dépenses renouvelables prévues pour 1976 pour d'autres objets de dépense.

17.8 Après avoir consulté le Coordonnateur des secours en cas de catastrophe, le Secrétaire général a estimé que, pour assurer au Bureau une assise financière solide, comme l'Assemblée générale l'avait demandé dans sa résolution, la proportion des activités administratives relevant du programme de base qu'il fallait inscrire au budget ordinaire pour 1978-1979 devait représenter environ 34 p. 100 des dépenses annuelles relatives aux activités administratives relevant dudit programme, c'est-à-dire le coût de 34 p. 100 des postes permanents qu'il apparaît nécessaire de maintenir en 1978-1979 et 34 p. 100 des autres dépenses renouvelables.

17.9 Les activités administratives relevant du programme de base avaient en 1976 un tableau d'effectifs de 34 postes (16 postes d'administrateur et 18 postes d'agent des services généraux), et les dépenses renouvelables prévues au titre de ces activités pour d'autres objets de dépense s'élevaient à 159 900 dollars. En conséquence, l'inscription au budget ordinaire de la proportion convenue des activités administratives relevant du programme de base est estimée (aux taux de 1977) à 846 000 dollars pour l'exercice biennal de 1978-1979, à savoir 730 000 dollars pour l'inscription de 10 postes au budget ordinaire et 110 000 dollars pour divers autres objets de dépenses.

A. - Direction exécutive et administration

TABLEAU 17.5 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	156,5	133,5	-	3,7	137,2	293,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	15	0,7	15,7	15,7
Heures supplémentaires	0,5	-	-	-	-	0,5
Groupes spéciaux d'experts	-	11,5	-	0,5	12	12
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8	1,2	-	-	1,2	9,2
Autres dépenses communes de personnel	37,4	38	-	0,9	38,9	76,3
Frais de voyage du personnel	12,1	0,1	-	0,6	0,7	12,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Total	215	184,3	15	6,4	205,7	420,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
399,3	15	-	-	15	3,7 %

TABLEAU 17.5 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe :	
Postes permanents	180,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	10
Groupes spéciaux d'experts	10
Dépenses communes de personnel	53,4
Frais de voyage du personnel en mission	12,1
Total a)	266,4
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	266,4

Total, coûts directs	687,1
----------------------	-------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(687,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 17.6 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	-	1	-	-	-	1
Administrateur général (D-1)	-	-	-	1	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	1	2	-	1	1	3
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	1	-	1
Autres classes	1	2	2	2	3	4
Total	1	2	2	3	3	5
TOTAL GENERAL	2	4^{a/}	2	4^{b/}	4	8

a/ Dont un poste P-2 et un poste d'agent des services généraux précédemment prévus pour le programme "Services administratifs et services communs".

b/ Dont un poste D-1 et un poste G-5 constituant l'effectif du Bureau de liaison de New York et qui étaient précédemment prévus pour le programme "Services administratifs et services communs".

A. - Direction exécutive et administration

17.10 Les attributions du Cabinet du Coordonnateur comprennent la supervision de l'administration et la direction du Bureau du Coordonnateur, l'établissement et l'entretien des rapports avec les gouvernements et les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales compétentes, ainsi que la mise au point des politiques et initiatives que le Coordonnateur recommande au Secrétaire général de suivre ou de prendre en ce qui concerne les secours en cas de catastrophe et la planification préalable.

17.11 Un petit groupe consultatif, composé de personnes ayant une vaste expérience des questions relatives aux catastrophes naturelles, est chargé de conseiller le Coordonnateur sur les questions de politique générale.

17.12 Le Coordonnateur des secours en cas de catastrophe est assisté d'un directeur (D-2) qui est chargé de l'administration courante du Bureau du Coordonnateur et

remplit la fonction de superviseur immédiat des Divisions et du Bureau de liaison du Coordonnateur à New York.

17.13 Sur la recommandation du Groupe d'experts qui s'est réuni en 1975 et a formulé des propositions pour le renforcement de la capacité du Bureau du Coordonnateur dans le domaine de la coordination des secours, un Bureau de liaison, comprenant un poste D-1 et un poste G-5 financés par des fonds extra-budgétaires, a été créé au Siège afin de représenter le Coordonnateur et d'assurer la liaison avec les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies et avec les organisations non gouvernementales sises en Amérique du Nord qui s'occupent des secours en cas de catastrophe.

17.14 Pour l'exercice biennal 1976-1977, le personnel du Bureau de liaison de New York était inclus dans le programme "Services administratifs et services communs". On estime cependant que les fonctions dudit Bureau sont plus étroitement apparentées à celles du programme "Direction exécutive et administration", de sorte que ces postes sont prévus désormais pour ce programme.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

17.15 Conformément aux dispositions de la résolution 31/173 de l'Assemblée générale, il est proposé d'accroître

les ressources de ce programme en inscrivant au budget ordinaire un montant de 15 000 dollars pour recruter du personnel temporaire affecté à des tâches générales, montant qui était précédemment prélevé sur des fonds extra-budgétaires.

B. - Programmes d'activité

1. - COORDINATION DES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

TABLEAU 17.7. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	329,2	10,4	252,6	7,3	270,3	599,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	19,3	0,1	-	0,9	1	20,3
Heures supplémentaires	15,8	0,1	-	0,7	0,8	16,6
Dépenses communes de personnel	84,4	3,6	65,6	1,9	71,1	155,5
Frais de voyage du personnel	25,2	0,3	50	3,5	53,8	79
Subventions et contributions	400	-	-	-	-	1 270,9
Total	873,9	14,5	368,2	14,3	397	1 270,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
888,4	368,2	-	-	368,2	41,4 %

TABLEAU 17.7 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

<u>a) Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe :	
Postes permanents	478,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	30
Groupes spéciaux d'experts	20
Dépenses communes de personnel	124,3
Frais de voyage du personnel en mission	93,3
Location de matériel	14,2
Communications	30
Services divers	12
Total a)	802,4
<u>b) Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	802,4

Total, coûts directs	2 073,3
----------------------	---------

R. COUTS INDIRECTS REPARTIS

815,3

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	2 888,6
---	---------

TABLEAU 17.8 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : coordination des secours en cas de catastrophe

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	-	1	1	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	1	1	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	2	3	2	4	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	1	1	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	2	2	2	2
Total	3	6	8	5	11	11
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	3	4	4	3	7	7
Total	3	4	4	3	7	7
Autres catégories :						
Service mobile	-	-	3	2	3	2
TOTAL GENERAL	6	10	15	10	21	20

1. – COORDINATION DES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

17.16 Ce programme est exécuté par la Division de la coordination des secours.

17.17 Les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

a) Pourcentage des ressources du programme : 100.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 364 à 374.

c) Eléments de programme :

1.1 Mobilisation, direction et coordination des secours en cas de catastrophe.

Produits :

i) Rassemblement de renseignements sur les approvisionnements disponibles pour les secours en cas de catastrophe;

ii) Coordination des activités de secours lors des catastrophes, y compris les activités dans le pays touché;

iii) Voyages dans divers pays afin de consulter et de conseiller les équipes des Nations Unies, composées

de représentants du PNUD et des institutions spécialisées compétentes, au sujet des procédures à suivre pour les opérations de secours et des besoins à satisfaire.

1.2 Amélioration des arrangements de planification préalable avec les pays donateurs.

Produits : envoi de dix missions environ par an dans les pays donateurs, en sus de l'organisation à Genève d'une "réunion de donateurs" au moins par an, aux fins de consultations entre les fonctionnaires du Bureau du Coordonnateur et ceux des pays donateurs sur les questions relatives à la fourniture de secours d'urgence en cas de catastrophe.

1.3 Création et tenue à jour d'une banque de données.

Produits : communication immédiate de renseignements à jour sur tous les pays sujets à des catastrophes et concernant les besoins en secours d'urgence et les sources d'approvisionnement.

1.4 Création et entretien d'un centre de coordination doté de moyens de communications adéquats et d'émetteurs-récepteurs de campagne utilisés par des agents du Service mobile pour suppléer aux services de communications normaux au cas où ils seraient

interrompus par une catastrophe; examen continu, en coopération avec l'UIT, des possibilités de développement des stations terriennes pour l'écoulement des satellites, de manière à renforcer les communications entre le Bureau du Coordonnateur et les zones sinistrées.

1.5 Mobilisation et coordination des secours.

Produits :

- i) Entretien d'un dispositif permanent d'alerte pour la réception, l'analyse et la diffusion des informations relatives aux catastrophes reçues dans les centres de coordination;
 - ii) Rédaction lors de chaque catastrophe, d'une série de messages télex destinés aux donateurs, faisant le point de la situation et fournissant des données quantitatives précises sur les articles à importer pour les opérations de secours et sur les envois effectués; démarches auprès de certains donateurs afin d'obtenir des articles que, selon les renseignements figurant dans la banque de données, ils semblent être en mesure de fournir; analyse des réponses, et poursuite des démarches en vue de répondre aux besoins non encore satisfaits.
- 1.6 Assistance et approvisionnements pour les secours en cas de catastrophe.

Produits :

- i) On enregistre une cinquantaine de catastrophes naturelles par an, et le Coordonnateur enverra des équipes de deux fonctionnaires du Bureau ou d'institutions spécialisées compétentes sur les lieux d'une grande catastrophe quinze fois par an au moins;
 - ii) Le Bureau du Coordonnateur doit également prendre les arrangements nécessaires pour faire transporter (par avion, par bateau, par chemin de fer ou camion) jusqu'aux lieux de la catastrophe des quantités parfois considérables d'approvisionnements et, occasionnellement, de personnel fourni par les donateurs. Ce travail est facilité par le fait que le Bureau du Coordonnateur connaît les règlements de l'IATA et peut obtenir des moyens de transport gratuits ou des tarifs réduits. On estime, d'après les dépenses des années précédentes, que cela permettra aux pays donateurs de réaliser des économies de 300 000 à 500 000 dollars par an sur les frais de transport.
- 1.7 Utilisation efficace des fonds mis à la disposition du Coordonnateur. Aux termes de l'alinéa *d* du paragraphe 1 de la résolution 2816 (XXVI) de l'Assemblée générale, le Coordonnateur est autorisé à recevoir les contributions qui lui seront offertes pour les activités de secours en cas de catastrophe. Ces dernières années, l'aide d'urgence directe a en outre été financée par prélèvement sur le budget ordinaire, jusqu'à concurrence de 200 000 dollars par an, montant qui, en application de la résolution 3532 (XXX) de l'Assemblée générale, est complété par des contributions volontaires d'un montant maximal de 400 000 dollars, ce qui a permis au Coordonnateur de porter le montant maximal de

l'aide d'urgence par pays et par catastrophe de 20 000 à 30 000 dollars par an. Ces fonds servent à acheter des approvisionnements (souvent avec l'assistance du FISE, de l'OMS et d'autres organisations), à couvrir les frais de transport aérien, à affréter des avions et à répondre aux besoins que le Bureau juge les plus importants.

1.8 Rédaction de monographies et de rapports d'évaluation sur les opérations de secours en cas de catastrophe.

Ces rapports donnent, s'il y a lieu, des renseignements sur l'efficacité des mesures de prévention et de planification préalable qu'a pu prendre le pays sinistré, permettent de tirer des leçons de la situation et de prévoir les mesures à inclure dans les futurs plans d'urgence.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Inscription au budget ordinaire des postes précédemment financés par des fonds extra-budgétaires

17.18 Conformément aux dispositions de la résolution 31/173 de l'Assemblée générale, il est proposé d'augmenter les ressources en personnel de ce programme en inscrivant au budget ordinaire 4 des postes précédemment financés par le Fonds d'affectation spéciale (un poste D-1, un poste P-4, un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux) et dont les titulaires remplissent les fonctions suivantes :

a) Le titulaire du poste d'administrateur général (D-1) est le chef de la Division de la coordination des secours; il est chargé de toutes les activités concernant la planification, la mobilisation, la direction, la coordination et l'évaluation des secours qui sont exécutées sous sa supervision et sa direction;

b) Les titulaires de 2 postes d'administrateur (un P-4 et un P-3) sont des fonctionnaires chargés de la coordination des secours, qui sont responsables, entre autres, de la surveillance de toutes les catastrophes signalées (y compris celles dont la genèse est lente) dans les régions de leur ressort, ainsi que des mesures à prendre pour tenir les donateurs éventuels et autres intéressés au courant de la situation; ils sont chargés de rassembler, analyser et diffuser les renseignements, de mobiliser les efforts et de coordonner les activités de secours lors de catastrophes, ou sont envoyés sur place pour évaluer les dégâts et coordonner les opérations; ils rédigent des rapports sur les catastrophes;

c) L'agent des services généraux est le (la) secrétaire des administrateurs mentionnés à l'alinéa *b* ci-dessus.

Frais de voyage du personnel

17.19 Du fait de l'inscription au budget ordinaire des postes mentionnés au paragraphe précédent, il est proposé d'inscrire au budget ordinaire, au titre de ce programme, un montant de 50 000 dollars pour les frais de voyage du personnel qui étaient précédemment financés par le Fonds d'affectation spéciale.

2. - PREVENTION DES CATASTROPHES ET PLANIFICATION PREALABLE

TABLEAU 17.9. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	195,8	84,2	172,4	5,6	262,2	458
Consultants	-	-	10	0,5	10,5	10,5
Groupes spéciaux d'experts	11,4	(11,4)	-	-	(11,4)	-
Dépenses communes de personnel	67,8	4,8	44,8	1,4	51	118,8
Frais de voyage du personnel	5,8	0,1	15	1	16,1	21,9
Imprimerie et reliure	0,5	-	5	0,3	5,3	5,8
Total	281,3	77,7	247,2	8,8	333,7	615

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
359	247,2	-	-	247,2	68,8 %

TABLEAU 17.9 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe :	
Postes permanents	468,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	30
Consultants	32,6
Groupes spéciaux d'experts	30
Dépenses communes de personnel	121,5
Frais de voyage	49,2
Total a)	732
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	390
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	1 170
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, compte "Assistance technique"	1 440
Autres fonds	450
Total b)	3 450
TOTAL GENERAL	4 182
Total, coûts directs	4 797
B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS	1 542,6
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	6 339,6

TABLEAU 17.10 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : prévention des catastrophes et planification préalable

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)						
Administrateur général (D-1)	-	1	1	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	1	1	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	2	2	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	1	2	1	2	2
Total	3	5	6	4	9	9
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	2	3	5	4	7	7
Total	2	3	6	5	8	8
TOTAL GENERAL	5	8	12	9	17	17

2. - PREVENTION DES CATASTROPHES ET PLANIFICATION PREALABLE

17.20 Ce programme est exécuté par la Division de la prévention et de la planification.

17.21 Les deux sous-programmes qui constituent ce programme, ainsi que les éléments de programme et les produits qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Planification préalable à l'échelon international

a) Pourcentage des ressources du programme : 44.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 375 à 384.

c) Eléments de programme :

1.1 Recherches et rapports : travaux préparatoires pour la formulation d'une stratégie internationale de prévention des catastrophes.

Produits : achèvement, au cours de l'exercice biennal 1978-1979, de deux projets intitulés :

- i) "Etude de l'état des connaissances en matière de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets", qui vise à faire le point des connaissances actuelles et à fournir des données qualitatives pour la formulation de la stratégie;
- ii) "Enquête mondiale sur les dommages causés par les catastrophes naturelles", qui fournira au Bureau du

Coordonnateur et aux pays en développement sujets aux catastrophes les données quantitatives nécessaires pour formuler la stratégie, et permettra à ces pays de faire des analyses coût-avantage des politiques de prévention des catastrophes et d'établir des plans à long terme pour la prévention des catastrophes.

1.2 Formulation d'une stratégie internationale de prévention des catastrophes.

Produits : après l'achèvement des deux projets susmentionnés, le Bureau du Coordonnateur formulera une ébauche de stratégie et la présentera à un groupe d'experts, pour examen, au début de l'exercice biennal.

1.3 L'utilisation de satellites de télédétection de la Terre aux fins de la prévention des catastrophes, de la planification préalable et de l'organisation des secours.

Produits : le Bureau du Coordonnateur continuera de coopérer avec le PNUE, la FAO, l'UNESCO, le Conseil international des unions scientifiques (CIUS) et un certain nombre de pays, en particulier les Etats-Unis, en vue de mettre au point des techniques de surveillance simples permettant de prévoir et d'annoncer à l'avance les phénomènes naturels susceptibles de provoquer des catastrophes, d'apprendre aux habitants des pays en développement sujets aux catastrophes à utiliser ces techniques et de diffuser des informations sur les progrès techniques.

1.4 Principes directeurs pour la prévention des catastrophes.

Produits : publication, avec l'aide de consultants, d'un recueil de principes directeurs de planification et de reconstruction après les catastrophes, de façon à atténuer les effets de catastrophes futures.

- *1.5 Comité mixte UNESCO/Bureau du Coordonnateur sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques.
 Dans sa résolution 12.21, la Conférence intergouvernementale sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques, qui s'est tenue à Paris du 10 au 19 février 1976, a recommandé à l'UNESCO de créer, en consultation avec le Bureau du Coordonnateur pour les secours en cas de catastrophe, un comité international, dénommé "Comité mixte sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques", qui conseillerait l'UNESCO et le Bureau du Coordonnateur pour l'application des recommandations et des résolutions (de la Conférence) et la préparation d'un programme de recherche interdisciplinaire à long terme entrepris conjointement par l'UNESCO et le Bureau du Coordonnateur pour promouvoir la coopération internationale dans ce domaine. A sa dix-neuvième session, en 1976, la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé cette recommandation et, en conséquence, le Comité mixte UNESCO/Bureau du Coordonnateur est en train d'être constitué; il se réunira tous les ans, alternativement au siège de l'UNESCO et à celui du Bureau du Coordonnateur, organisme prenant à sa charge le coût des réunions organisées à son siège. L'UNESCO accueillera la première réunion prévue pour 1977; la deuxième sera donc organisée par le Bureau du Coordonnateur en 1978.

1.6 Diffusion de l'information.

Produits :

- i) Publication de huit numéros de *UNDRO Newsletter* et de huit numéros du *UNDRO Monthly*, publié les mois où la *Newsletter* ne paraît pas;
- ii) Supervision et gestion de la Bibliothèque de références, notamment établissement et mise à jour d'un catalogue et service de renseignements pour toutes les catégories d'utilisateurs.

Sous-programme 2. Planification préalable à l'échelon national

- a) Pourcentage des ressources du programme : 56.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 385 à 387.
- c) Eléments de programme :

- 2.1 Législation type pour la prévention des catastrophes, la planification préalable et les secours en cas de catastrophe.

Les aspects juridiques des catastrophes feront l'objet d'une attention accrue; il est prévu en particulier d'élaborer, à partir d'une législation en vigueur ou d'une législation mise au point dans le cadre de la coopération technique et des projets techniques du Bureau du Coordonnateur, une législation type applicable aux pays en dévelop-

peinent pour la prévention des catastrophes et la planification préalable et comprenant des lois sur l'utilisation des terres, des règlements et des ordonnances de zonage, des codes applicables à la construction et une législation prévoyant la création ou le renforcement des mécanismes nationaux de planification préalable et d'organisation des secours en cas de catastrophe, l'application de plans d'urgence, l'affectation des fonds aux activités ayant trait aux catastrophes et la constitution de stocks de secours.

Produits : élaboration d'une législation type sur les questions relatives aux catastrophes.

- 2.2 Etude de l'utilisation des prêts hypothécaires et plans d'assurance dans la politique de prévention des catastrophes.

Produit : coordination et supervision d'une étude détaillée sur la possibilité d'accorder des prêts hypothécaires dans les pays en développement pour encourager la prévention des catastrophes.

- 2.3 Formation.

Produit : préparation et organisation de huit séminaires internationaux ou nationaux sur la prévention des catastrophes et/ou la planification préalable, ou participation auxdits séminaires.

- 2.4 Supervision et soutien des activités de coopération technique dans le domaine de la prévention des catastrophes et de la planification. On estime que le Bureau du Coordonnateur recevra en moyenne chaque année huit à dix demandes d'assistance de gouvernements, qui lui demanderont vraisemblablement de donner directement des directives en envoyant sur place du personnel ou en fournissant un soutien administratif et technique (sélection et recrutement d'experts et évaluation technique de leurs activités et de leurs rapports périodiques et finals).

*Accroissement des ressources
 (aux taux révisés de 1977)*

Inscription au budget ordinaire de postes précédemment financés par des fonds extra-budgétaires

17.22 Conformément à la résolution 31/173 de l'Assemblée générale, il est proposé d'accroître les ressources en personnel de ce programme en inscrivant au budget ordinaire les trois postes (un poste D-1, un poste P-2 et un poste d'agent des services généraux) qui étaient précédemment financés par le Fonds d'affectation spéciale et dont les titulaires exercent les fonctions suivantes :

a) L'administrateur général (D-1) est le chef de la Division de la prévention et de la planification, qui est chargé de toutes les activités du Bureau du Coordonnateur concernant la prévention des catastrophes et la planification préalable et supervise les travaux de la Section de la recherche et des rapports et de la Section de la coopération technique;

b) L'administrateur adjoint de 1re classe (P-2) participe au soutien administratif et technique des projets de coopération technique (analyse des demandes des gouvernements, recrutement des experts engagés au titre de projets.

*Nouvel élément de programme

rédaction de la correspondance avec les experts, évaluation de leurs rapports intérimaires et finals, édition desdits rapports, service des séminaires et autres réunions portant sur la coopération technique et administration des programmes de bourses);

c) L'agent des services généraux est le (la) secrétaire des fonctionnaires susmentionnés.

Autres dépenses

17.23 Conformément à la même résolution, il est proposé d'inscrire au budget ordinaire les montants ci-après précédemment prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale : 10 000 dollars pour les consultants, 15 000 dollars pour les frais de voyage du personnel en mission et 5 000 dollars pour les frais d'imprimerie et de reliure.

C. - Appui aux programmes : services administratifs et services communs

TABLEAU 17.11. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	133,5	(133,5)	159,4	1,2	27,1	160,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	14,5	0,1	-	0,6	0,7	15,2
Consultants	-	-	-	-	-	-
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	(1,2)	-	-	(1,2)	-
Autres dépenses communes de personnel	31,6	(31,6)	41,2	0,4	10	41,6
Imprimerie et reliure	-	-	-	-	-	-
Frais généraux de fonctionnement	-	-	15	0,7	15,7	15,7
Total	180,8	(166,2)^{a/}	215,6	2,9	52,3	233,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
14,6	215,6	-	-	215,6	1 476 %

a/ Cette diminution au titre du maintien des programmes est due au transfert de 2 postes (un poste de directeur (D-2) et un poste d'agent des services généraux) du présent programme au programme "Direction exécutive et administration".

TABLEAU 17.11 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe :		
	Postes permanents	35,6
	Personnel temporaire affecté à des tâches générales	5,8
	Dépenses communes de personnel	9,2
	Total a)	50,6
b) <u>Projets opérationnels</u>		
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	50,6
Total, coûts directs		283,7
		(283,7)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 17.12. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : services administratifs et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	-	-	-	1	-
Administrateur général (D-1)	-	-	1	-	1	-
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	1	1	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	1	1	2	-	3	1
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	1	2	-	2	1
Autres classes	1	1	1	1	2	2
Total	1	2	3	1	4	3
TOTAL GENERAL	2	3	5	1	7	4

C. - Appui aux programmes : services administratifs et services communs

17.24 On a jugé nécessaire de créer ce programme en 1975 du fait de l'accroissement du volume de travail administratif et technique résultant du renforcement des effectifs et de la capacité du Bureau du Coordonnateur, vu notamment le développement de ses activités de coopération technique.

17.25 Les sommes nécessaires ont été prélevées sur le Fonds d'affectation spéciale pour créer une unité administrative comprenant un fonctionnaire d'administration (P-4) et deux agents des services généraux, dont un agent de 1re classe, pour permettre au Bureau du Coordonnateur de mieux s'acquitter de ses tâches normales en matière de budget et de personnel.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Inscription au budget ordinaire de postes précédemment financés par des fonds extra-budgétaires

17.26 Pendant la période de 1975-1977, les fonds nécessaires pour financer les activités administratives et d'appui aux programmes du Bureau du Coordonnateur ont été prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale. Pour l'exercice biennal 1978-1979, il est proposé, conformément à la résolution 31/173 de l'Assemblée générale, d'imputer en partie le coût du présent programme sur le budget ordinaire, ce qui implique l'inscription audit budget des trois postes (un poste P-4 et 2 postes d'agents des services généraux) qui étaient précédemment financés par le Fonds d'affectation spéciale et dont les titulaires exercent les fonctions suivantes :

a) L'administrateur de 1re classe (P-4) est le fonctionnaire d'administration chargé des tâches administratives et budgétaires courantes du Bureau. Il s'occupe du recrutement et de l'administration du personnel, des experts et des consultants (en consultation avec la Division du personnel de Genève), prend les arrangements nécessaires pour les voyages autorisés, s'occupe de l'achat de fournitures et du matériel, de l'affectation des bureaux et des questions connexes (en consultation avec le Service des conférences et services généraux de Genève), de la rédaction de la correspondance et des rapports, de la préparation des demandes de crédit et de l'exécution du budget, y compris le contrôle des dépenses et des engagements à imputer sur

les crédits ouverts au budget ordinaire et sur les fonds d'affectation spéciale (en consultation avec la Division du budget et la Division des finances de Genève), des comptes relatifs aux contributions volontaires versées au Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur et du compte secondaire relatif aux activités de coopération technique, de l'administration des projets financés par des fonds extra-budgétaires et de la comptabilité de ces projets, des aspects administratifs des publications, ainsi que des séminaires et des réunions de groupes d'experts et s'acquitte de toutes autres tâches que le Coordonnateur ou le Directeur peuvent lui confier.

b) Les deux agents des services généraux, dont un agent de 1re classe, remplissent les fonctions de commis et de secrétaire auprès du fonctionnaire d'administration.

Frais généraux de fonctionnement

17.27 En outre, il est proposé d'inscrire au budget ordinaire, au titre des frais généraux de fonctionnement, un montant de 15 000 dollars précédemment imputé sur le Fonds d'affectation spéciale.

Fonds extra-budgétaires

17.28 Outre les dispositions de la résolution 31/173 qui sont mentionnées plus haut dans le paragraphe 17.4, l'Assemblée générale a décidé, aux termes de la même résolution, "de maintenir pour une nouvelle période de deux ans, commençant le 1er janvier 1978, le Fonds d'affectation spéciale créé en application de sa résolution 3243 (XXIX), tel qu'il a été modifié par les résolutions 3440 (XXX) et 3532 (XXX), afin que le Bureau continue de disposer de ressources financières suffisantes pour pouvoir s'acquitter des tâches qui lui sont confiées" et a fait appel à tous les gouvernements afin qu'ils versent des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour une nouvelle période de deux ans.

17.29 On compte que des contributions volontaires suffisantes seront versées au Fonds d'affectation spéciale pour permettre de faire des dépenses d'un montant total de 3 291 000 dollars, dont 1 851 000 dollars pour le reste des activités administratives relevant du programme de base, qui continue à être financé par le Fonds d'affectation spéciale pendant l'exercice biennal 1978-1979, et le montant restant pour financer les projets de coopération technique entrepris par le Bureau du Coordonnateur, seul ou en coopération avec les institutions spécialisées compétentes.

TITRE V
DROITS DE L'HOMME

CHAPITRE 18. – DROITS DE L'HOMME

TABLEAU 18.1. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
6 422	(278,7)	(4,3)	83,4	1,2	106,5	1,6	(88,8)	(1,3)	6 333,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 143,3	83,4	-	64,2	147,6	2,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	234
Total a)	234
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
Total, a) et b)	234

Total, coûts directs	6 567,2
-----------------------------	----------------

B. COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

10 808,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	17 375,6
---	-----------------

TABLEAU 18.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%
A. Organes directeurs	1 122,6	(547,7)	48,7	-	-	24,4	2,1	(523,3)	(46,6)
B. Direction exécutive et administration	466,3	20,3	4,3	-	-	5,9	1,2	26,2	5,6
C. Activités dans le domaine des droits de l'homme	4 464,2	243,9	5,4	83,4	1,8	73,4	1,6	400,7	8,9
D. Administration et services communs	368,9	4,8	1,3	-	-	2,8	0,7	7,6	2
Total	6 422	(278,7)	(4,3)	83,4	1,2	106,5	1,6	(88,8)	(1,3)
								6 333,2	2,4

TABLEAU 18.3. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : division des droits de l'homme

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	8	9	-	-	8	9
Administrateur de 1ère classe (P-4)	11	13	-	-	11	13
Administrateur de 2ème classe (P-3)	12	12	-	-	12	12
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	8	8	-	-	8	8
Total	42	45	-	-	42	45
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	28	30	-	-	28	30
Total	30	32	-	-	30	32
TOTAL GENERAL						
	72	77	-	-	72	77

TABLEAU 18.4. - COUTS INDIRECTS REPARTIS
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 18				
	A	B	C	D	
Chapitre 22.					
Total					
A	9,2	0,6	0,2	0,4	
B	204,0	3,6	35,5	126,4	
C	40,4	2,8	36,2	1,4	
D	-	-	-	-	
E	46,2	3,5	34,2	7,6	
F	-	-	-	-	
G	358,8	28,0	302,9	28,0	
H	549,5	-	-	549,5	
I	-	-	-	-	
J	26,6	7,1	22,4	7,1	
K	12,2	1,0	10,5	1,0	
L	18,5	1,4	15,4	1,4	
Chapitre 23.					
(2)	2155,2	-	-	-	
(3)	6089,0	259,0	-	-	
(4)	966,1	3,1	-	-	
(5)	342,9	23,9	319,0	-	
REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE					
B.	273,8	(821,4)	508,3	32,3	
D.	165,0	-	963,6	(1128,6)	
TOTAL, COUTS INDIRECTS REPARTIS	10808,4	9421,6	2255,8	(376,5)	
COUTS DIRECTS	6567,2	492,5	4664,9	376,5	
TOTAL, COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS	17375,6	10254,9	7120,7	-	

Sous des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

- A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et la gestion
B. Bureau des services financiers (New York)
C. Bureau des services de personnel (New York)
D. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion
E. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
F. Services administratifs et financiers (Genève)
G. Division des services généraux (Genève)
H. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
I. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
J. Dépenses diverses
K. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)

- (2) Services de l'interprétation et des langues
(3) Traduction, édition et dactylographie
(4) Publications et documentation
(5) Bibliothèques

REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :

- B. Direction exécutive et administration
D. Administration et services communs

Sous des lettres et chiffres des têtes de colonnes :

- A. Organes directeurs
B. Direction exécutive et administration
C. Activités dans le domaine des droits de l'homme
D. Administration et services communs

Droits de l'homme

18.1 Le programme d'activités dans le domaine des droits de l'homme s'inspire des objectifs énoncés dans les Articles 55 et 56 de la Charte, à savoir la promotion du respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

18.2 La Division des droits de l'homme est le principal service du Secrétariat qui contribue à la réalisation du programme de travail mentionné ci-dessus. Elle est chargée de la direction exécutive et de l'administration de ce programme, de l'exécution des politiques et des programmes relatifs aux droits de l'homme qui sont établis par les divers organes directeurs et leurs organes subsidiaires, et de l'appui au programme.

A. - Organes directeurs

TABLEAU 18.5. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale
i) Commission des droits de l'homme						
Frais de voyage des représentants	131,6	1,3	-	6,1	7,4	139
Frais de voyage du personnel	7,8	0,1	-	0,3	0,4	8,2
Total partiel i)	139,4	1,4	-	6,4	7,8	147,2
ii) Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités						
Heures supplémentaires	6,2	-	-	0,3	0,3	6,5
Frais de voyage des représentants	211,7	2,2	-	9,7	11,9	223,6
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	15,9	0,1	-	0,8	0,9	16,8
Total partiel ii)	233,8	2,3	-	10,8	13,1	246,9
iii) Comité des droits de l'homme						
Frais de voyage des représentants	70	70	-	6,4	76,4	146,4
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	9,5	9,5	-	0,8	10,3	19,8
Emoluments	-	39	-	-	39	39
Total partiel iii)	79,5	118,5	-	7,2	125,7	205,2
iv) Organes non permanents (voir tableau 18.6)	669,9	(669,9)	-	-	(669,9)	-
Total	1 122,6	(547,7)	-	24,4	(523,3)	599,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
574,9	-	-	-	-	- %

TABLEAU 18.5 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Comité pour l'élimination de la discrimination raciale		
Frais de voyage des représentants		234
Total a)		234
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Total b)		-
TOTAL GENERAL		234

Total, coûts directs	833,3
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

9 421,6

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	10 254,9
---	----------

TABLEAU 18.6. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : organes directeurs

1976-1977		1978-1979	
Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe	197,5	Néant	-
Groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation actuelle concernant les droits de l'homme au Chili	150,9		
Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes	321,5		
	669,9		-

A. – Organes directeurs

18.3 Les principaux organes directeurs du programme, outre l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, sont la Commission des droits de l'homme, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, le Comité des droits de l'homme, créé en septembre 1976 en application de l'article 28 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui est entré en vigueur en mars 1976, et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Organes subsidiaires

18.4 Les organes directeurs susmentionnés sont secondés par les organes subsidiaires suivants :

a) Organes subsidiaires de l'Assemblée générale :

Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (résolution 31/106 de l'Assemblée générale)¹.

b) Organes subsidiaires du Conseil économique et social :

i) Groupe de travail de session du Conseil économique et social chargé d'examiner les rapports des Etats parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [résolution 1988 (LX) du Conseil économique et social];

ii) Sous-Comité préparatoire du Conseil pour la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale [résolution 1990 (LX) du Conseil économique et social]².

c) Organes subsidiaires de la Commission des droits de l'homme :

i) Comité spécial des rapports périodiques [résolution 1074 C (XXXIX) du Conseil économique et social];

ii) Groupe de travail spécial chargé de l'étude des situations qui révèlent des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme [décision 6 (XXXII) de la Commission]¹;

iii) Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe [résolution 2 (XXIII) de la Commission]¹;

iv) Groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation actuelle concernant les droits de l'homme au Chili [résolution 3 (XXXII) de la Commission]¹;

v) Groupe des trois créé en application de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (art. IX).

d) Organes subsidiaires de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités :

i) Groupe de travail chargé d'examiner les communications concernant les droits de l'homme [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social et résolution 3 (XXIV) de la sous-Commission];

ii) Groupe de travail sur l'esclavage et les pratiques esclavagistes [résolution 11 (XXVII) de la Sous-Commission].

Note : la Sous-Commission a recommandé que la Commission des droits de l'homme prie le Conseil économique et social d'autoriser les groupes suivants à se réunir avant les sessions :

a. Groupe des cinq sur la détention et l'emprisonnement [résolution 3 A (XXIX) de la Sous-Commission];

b. Groupe de travail sur la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale [décision 3 (XXIX) de la Sous-Commission]¹

Conférence mondiale de la lutte contre la discrimination raciale

18.5 Cette conférence, qui doit avoir lieu en 1978, est un des principaux éléments du Programme pour la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 3057 (XXVIII) du 2 novembre 1973 [voir par. 13, a de l'annexe à ladite résolution]. Le Gouvernement ghanéen ayant décidé de retirer l'offre qu'il avait faite d'accueillir la Conférence, aucun autre lieu n'avait encore été choisi au moment de l'établissement des présentes prévisions. En attendant que le Conseil économique et social fasse à ce sujet une recommandation à l'Assemblée générale, on a présumé que la Conférence pourrait se tenir à Genève, où se trouve la Division des droits de l'homme. En se fondant sur cette hypothèse, un crédit de 451 200 dollars est demandé au projet de budget, à savoir 11 500 dollars au chapitre 4 pour couvrir les frais de voyage des représentants des mouvements de libération nationale et 439 700 dollars au chapitre 23 pour couvrir le coût des services de conférence.

Paiement d'honoraires aux membres du Comité des droits de l'homme

18.6 Un crédit de 29 500 dollars était demandé dans le premier rapport sur l'exécution du budget et du programme pour l'exercice biennal 1976-1977³ pour le paiement d'honoraires aux membres du nouveau Comité des droits de l'homme, conformément à l'article 35 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. L'Assemblée générale n'a pas pris de décision à ce sujet, la Cinquième Commission ayant remis l'examen de l'ensemble de la question des honoraires à la trente-deuxième session de l'Assemblée. Etant donné que l'article mentionné ci-dessus prévoit expressément que le montant des émoluments payables aux membres du Comité doit être fixé par l'Assemblée générale, le Secrétaire général a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à sa session de printemps en 1977, conformément aux dispositions de la résolution 3540 (XXX) de l'Assemblée relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, afin de pouvoir engager des dépenses d'un montant de 19 500 dollars pour verser aux membres du Comité des émoluments représentant 2 500 dollars pour le Président du Comité et 1 000 dollars pour chaque membre, jusqu'à ce que l'Assemblée prenne une décision officielle en la matière. Sous réserve de cette décision, un montant de 39 000 dollars est demandé au présent projet de budget pour verser aux membres du Comité des émoluments du même taux en 1978-1979.

¹ Le mandat de cet organe subsidiaire est renouvelé sur décision de l'Assemblée générale.

² Le mandat de cet organe subsidiaire doit expirer en 1977.

³ A/C.5/31/37, par. 18.26.

B. - Direction exécutive et administration

TABLEAU 18.7. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	372,4	4,2	-	4,3	8,5	380,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	81,7	16,1	-	1,0	17,1	98,8
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	5	-	-	0,3	0,3	5,3
Autres voyages autorisés	5	-	-	0,3	0,3	5,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1	-	-	-	-	1
Total	466,3	20,3	-	5,9	26,2	492,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
486,6	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	492,5
	(492,5)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 18.8. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme 18 : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	3	3	-	-	3	3
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	3	3	-	-	3	3
Total	3	3	-	-	3	3
Total						
TOTAL GENERAL	6	6	-	-	6	6

B. - Direction exécutive et administration

a) Pourcentage de ressources du programme : 100.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1976-1979 (A/10006/Add.1), par. 501.

18.7 Les activités au titre de ce programme consistent à planifier et à diriger la réalisation des objectifs du programme et à coordonner les activités entreprises par les divers organismes des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme.

18.8 Ce programme est exécuté avec l'aide du Bureau de liaison de New York, dont les attributions sont les suivantes :

a) Coordonner les activités de la Division avec celles des services du Secrétariat au Siège et celles des organisations et institutions internationales situées en Amérique du Nord;

b) Aider à assurer le service des réunions des organes qui s'occupent des droits de l'homme au Siège;

c) Assurer le secrétariat de la Troisième Commission.

C. - Activités dans le domaine des droits de l'homme

TABLEAU 18.9. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	3 085,3	117,3	241	41,9	400,2	3 485,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	238,6	192,7	(226,8)	9	(25,1)	213,5
Consultants	94,1	0,9	-	4,3	5,2	99,3
Heures supplémentaires	0,3	(0,1)	6,8	0,3	7	7,3
Dépenses communes de personnel	897,7	(67,3)	62,4	11,2	6,3	904
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	4	(4)	-	-	(4)	-
Autres voyages autorisés	20,5	4,2	-	1,1	5,3	25,8
Imprimerie et reliure	121,5	1,2	-	5,6	6,8	128,3
Frais généraux de fonctionnement	1,2	-	-	-	-	1,2
Bourses et subventions	1	(1)	-	-	(1)	-
Total	4 464,2	243,9	83,4	73,4	400,7	4 864,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 708,1	83,4	-	64,2	147,6	3,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	4 864,9
	2 255,8
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	7 120,7

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 18.10. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : activités dans le domaine des droits de l'homme

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	6	7	-	-	6	7
Administrateur de 1ère classe (P-4)	11	13	-	-	11	13
Administrateur de 2ème classe (P-3)	12	12	-	-	12	12
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	7	7	-	-	7	7
Total	37	40	-	-	37	40
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	22	24	-	-	22	24
Total	23	25	-	-	23	25
TOTAL GENERAL	60	65	-	-	60	65

C. - Activités dans le domaine des droits de l'homme

18.9 Les quatre sous-programmes qui constituent ce programme, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Normes universelles de respect des droits de l'homme

a) Pourcentage des ressources du programme : 37,1.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 614 à 623.

c) Eléments de programme :

1.1 Application du programme de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, dont un des éléments principaux sera la Conférence mondiale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale qui se tiendra en 1978.

Produits : la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale qui sera convoquée en 1978 et aura pour thème principal l'adoption de moyens efficaces et de mesures concrètes permettant d'assurer

l'application intégrale et universelle des décisions et résolutions de l'Organisation des Nations Unies en matière de racisme, de discrimination raciale, d'*apartheid*, de décolonisation et d'autodétermination, ainsi que l'adhésion aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale, leur ratification et leur application.

1.2 Autres éléments de programme relatifs au programme de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale [résolution 3057 (XXVIII) de l'Assemblée générale, annexe], l'accent étant mis sur les questions suivantes :

- i) Torture et traitement des détenus;
- ii) Effet des progrès de la science et de la technique sur les droits de l'homme;
- iii) Problèmes affectant les droits de l'homme des minorités et d'autres groupes;
- iv) Les droits de l'homme et les travailleurs migrants;
- v) Droits de l'homme dans des domaines comme la protection de l'environnement et la régulation du mouvement de la population.

Produits : un rapport et des études pilotes sur les aspects susmentionnés du racisme et de la discrimination raciale, des séminaires internationaux et régionaux, et des efforts concertés dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de l'information.

*1.3 Etude de l'esclavage et de la traite des esclaves.

Note : par la résolution 13 (XXIII) de la Commission des droits de l'homme et la résolution 1695 (LII) du Conseil économique et social, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a été priée de créer un mécanisme permanent chargé d'examiner régulièrement la question de l'esclavage. La Sous-Commission, par sa résolution 11 (XXVII), a créé un groupe de travail de cinq de ses membres qui se réunit chaque année. De plus, la Sous-Commission, par sa résolution 5 (XXIX), a demandé qu'un fonctionnaire spécialiste des questions d'esclavage et des pratiques analogues soit adjoind, à titre permanent, à la Division des droits de l'homme pour aider le Groupe de travail.

Produits : travaux de recherche et rapports à la Commission et au Conseil économique et social sur la situation actuelle en matière d'esclavage et de pratiques analogues dans le monde entier.

Sous-programme 2. Surveillance de l'application des normes des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme à l'échelon national

a) Pourcentage des ressources du programme : 22,7.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 624 à 628.

c) Eléments de programme :

2.1 Surveillance de l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies et des conventions internationales relatives aux droits de l'homme grâce à un système de rapports périodiques, établi par le Conseil économique et social au titre du programme de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et comprenant les rapports communiqués conformément à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, aux deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid.

Produits : résumés, analyse, etc., des divers rapports reçus aux fins de présentation au Conseil économique et social.

*2.2 Application de la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

Note : la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a prié le Secrétaire général, par sa résolution 5 (XXIX), d'inviter les Etats parties à la Convention de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui à se conformer aux procédures de communication qui sont prévues par cette convention et a également prié le Secrétaire général de réactiver les procédures de publication de ces rapports.

Produits : résumés, analyse et publication des rapports susmentionnés.

* Nouvel élément de programme.

Sous-programme 3. Renforcement de l'efficacité des procédures de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne les allégations de violations des droits de l'homme

a) Pourcentage des ressources du programme : 22,7.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 633 à 651.

c) Eléments de programme :

3.1 Examen annuel de la question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales par la Commission des droits de l'homme et la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités;

3.2 Activités des organes d'établissement des faits et d'enquête de l'Organisation des Nations Unies;

3.3 Examen des plaintes d'Etats parties au sujet du non-respect par un autre Etat partie des obligations qui lui incombent en vertu de traités internationaux relatifs aux droits de l'homme;

3.4 Réception et examen des communications relatives aux droits de l'homme, sur la base des résolutions de l'Organisation des Nations Unies;

3.5 Préparation de la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale;

*3.6 Application des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Note : le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le Protocole facultatif s'y rapportant sont entrés en vigueur respectivement en mars et en août 1976. Au 31 janvier 1977, 42 Etats avaient ratifié le premier, 40 le deuxième et 15 le Protocole facultatif. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels prévoit notamment que les Etats parties présenteront périodiquement au Conseil économique et social, par l'intermédiaire du Secrétaire général, des rapports sur les mesures qu'ils auront adoptées et sur les progrès accomplis en vue d'assurer le respect des droits reconnus dans le Pacte (art. 16 et 17). Ces rapports seront présentés au Conseil par étapes, selon un programme qu'il a établi à sa soixantième session. Le Conseil a également décidé, dans sa résolution 1988 (LX), qu'un groupe de travail de session du Conseil serait constitué chaque fois que des rapports devraient être soumis au Conseil, et il a prié le Secrétaire général d'établir, en coopération avec les institutions spécialisées intéressées, des directives générales pour les rapports que doivent présenter les Etats parties au Pacte et les institutions spécialisées¹. Le Secrétariat est particulièrement chargé de veiller à l'application effective des pactes. Au moment où

* Nouvel élément de programme commun aux sous-programmes 2 et 3.

¹ Dans la même résolution, le Conseil a établi le programme suivant, dans le cadre duquel les Etats parties et les institutions spécialisées présenteront des rapports par étapes biennales : première étape, 1977, droits faisant l'objet des articles 6 à 9; deuxième étape, 1979, droits faisant l'objet des articles 10 à 12; troisième étape, 1981, droits faisant l'objet des articles 13 à 15. Lors de la préparation de leurs rapports dans le cadre de ce programme, les Etats parties et les institutions spécialisées doivent prêter pleinement attention aux principes énoncés aux articles premier à 5 du Pacte.

l'Assemblée générale a adopté les pactes et le protocole facultatif le 16 décembre 1966, le Secrétaire général avait déclaré qu'en vertu des nouvelles responsabilités qui lui étaient ainsi confiées, il devrait "non seulement assumer certaines fonctions administratives en sa qualité de dépositaire des pactes et du protocole, mais aussi fournir divers services au Comité des droits de l'homme et aux autres organes chargés d'assurer la mise en œuvre de ces instruments"². Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée générale, à sa trente et unième session, a reconnu "qu'il faudrait allouer les ressources nécessaires pour permettre au Secrétaire général de mettre à la disposition du Comité des droits de l'homme le personnel et les moyens appropriés pour l'accomplissement efficace de la tâche qui lui incombe en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de son protocole facultatif"³.

Produits :

- i) Etablissement de directives générales pour les rapports que doivent présenter les Etats parties et les institutions spécialisées;
- ii) Edition, traduction, etc., des rapports visés ci-dessus avant qu'ils ne soient communiqués au Conseil économique et social;
- iii) Rédaction du rapport du Conseil économique et social à l'Assemblée générale sur les progrès accomplis dans l'application des dispositions du Pacte;
- iv) Documentation et services à fournir au Groupe de travail de session du Conseil économique et social constitué pour examiner les rapports dont le Conseil doit être saisi en application des dispositions des pactes, ainsi qu'au Comité des droits de l'homme.

3.7 Application de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid*.

Note : aux termes de cette convention, qui est entrée en vigueur le 18 juillet 1976, les Etats parties s'engagent à soumettre des rapports sur les diverses mesures qu'ils auront prises pour donner effet aux dispositions de la Convention à un groupe composé de trois membres de la Commission des droits de l'homme et qui pourra se réunir pendant une période maximale de cinq jours, soit avant l'ouverture soit après la clôture de la session de la Commission. Aux termes de l'article X de la Convention, ce groupe sera habilité à établir "une liste des personnes, organisations, institutions et représentants d'Etats qui sont présumés responsables des crimes énumérés" dans la Convention.

Sous-programme 4. Information du public au sujet des normes adoptées par l'Organisation des Nations Unies

- a) Pourcentage des ressources du programme : 17,5.
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 652 à 663.

Produits : publication de divers manuels et bulletins des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, tels que l'*Annuaire des droits de l'homme des Nations Unies* et le *Bulletin des droits de l'homme*, ainsi que de plusieurs rapports sur des sujets relatifs aux droits de l'homme, représentant l'aboutissement de longues recherches.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

18.10 Dans le premier rapport sur l'exécution du programme et du budget de l'exercice biennal 1976-1977⁴, un poste P-4 était demandé pour pouvoir recruter un fonctionnaire spécialiste des questions relatives à l'esclavage et aux pratiques esclavagistes afin d'aider le Groupe de travail constitué par la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités à étudier cette question (voir plus haut le sous-programme 1, élément de programme 1.3). L'Assemblée générale, sur l'avis du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a approuvé ce poste pour 1977, mais à condition qu'il soit financé par des crédits ouverts pour du personnel temporaire. Le poste en question correspondant à des besoins continus de la Division des droits de l'homme, il est proposé de le transformer en poste permanent en 1978-1979.

18.11 Un crédit additionnel était également demandé dans le premier rapport sur l'exécution du programme et du budget de l'exercice biennal 1976-1977 pour créer un nouveau groupe (comprenant un poste D-1, un poste P-4, un poste P-3 et deux postes d'agent des services généraux) qui serait chargé de s'acquitter des responsabilités découlant de l'entrée en vigueur des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'Assemblée générale, sur l'avis du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a approuvé un poste P-4 et un poste d'agent des services généraux, sous réserve qu'ils soient financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire, en attendant l'examen des besoins globaux de la Division dans le contexte du projet de budget-programme pour 1978-1979. Dans l'intervalle, la Division des droits de l'homme a établi une documentation abondante et de nombreux rapports pour la première session du Comité des droits de l'homme, sur la base des documents et des rapports reçus des Etats parties aux Pactes et, en mars 1977, elle a assuré le service de la première session du Comité. Compte tenu de l'expérience acquise jusqu'à présent et des restrictions budgétaires actuellement appliquées, il est proposé de ne doter le nouveau groupe que de 4 postes permanents (un poste P-5, un poste P-4 et 2 postes d'agent des services généraux), d'une part en transformant en postes permanents le poste P-4 et le poste d'agent des services généraux approuvés par l'Assemblée générale à sa trente et unième session et actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire, et d'autre part en créant deux postes nouveaux (un poste P-5 et un poste d'agent des services généraux). Si le volume de travail s'avère trop lourd pour le groupe ainsi constitué, une demande de crédits révisée sera présentée en temps utile.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

18.12 La diminution de 226 800 dollars qui apparaît à ce titre à la rubrique "Accroissement des ressources" est imputable à la proposition de transformer en postes permanents 3 postes antérieurement financés par des crédits

² Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, séances plénières, 1496e séance, par. 73.

³ Résolution 31/86 de l'Assemblée générale.

⁴ A/C.5/31/37, par. 18.20, ii.

ouverts pour du personnel temporaire, comme cela est expliqué aux paragraphes 18.10 et 18.11 ci-dessus. Le crédit de 213 500 dollars demandé pour cet objet de dépense doit permettre de rémunérer deux administrateurs et un agent des services généraux dont les services demeurent nécessaires pour assurer le service technique de la

Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (146 400 dollars) et de faire face aux besoins normaux de la Division en personnel temporaire affecté à des tâches générales (67 100 dollars).

D. - Administration et services communs

TABLEAU 18.11. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	284,3	5,3	-	1,9	7,2	291,5
Heures supplémentaires	9	0,1	-	0,4	0,5	9,5
Dépenses communes de personnel	75,6	(0,6)	-	0,5	(0,1)	75,5
Total	368,9	4,8	-	2,8	7,6	376,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
373,7	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	376,5
	(376,5)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 18.12. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : administration et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	3	3	-	-	3	3
Total	4	4	-	-	4	4
TOTAL GENERAL	6	6	-	-	6	6

D. - Administration et services communs

18.13 Cet élément regroupe les services chargés d'administrer le programme de services consultatifs et d'organiser les séminaires et les cours de formation dans le domaine des droits de l'homme. Les tâches financières et administratives d'ordre général de la Division relèvent également de cet élément. Des services d'appui sont en outre fournis aux

organes directeurs, notamment pour ce qui est de la documentation et de l'organisation des voyages.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

18.14. Il n'est pas demandé d'augmentation de crédit à ce titre.

TITRE VI

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

CHAPITRE 19. – COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

TABLEAU 19.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
5 179,7	553,4	10,6	99,8	1,9	392,8	7,5	1 046	20,1	6 225,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1)	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	(2) Montant effectif	(3) <u>Moins</u> : dépenses non renouvelables	(4) <u>Plus</u> : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 733,1	99,8	(10)	39,8	129,6	23 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	6 225,7
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

149,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	6 375,1
---	---------

TABLEAU 19.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Membres de la Cour	2 473	4,6	-	-	130,2	5,3	245,2	9,9	2 718,2	-	
B. Personnel du Greffe	2 161,7	16,5	89,8	4,1	230	10,6	678,1	31,3	2 839,8	5,1	
C. Services communs	545	14,7	10	1,8	32,6	6	122,7	22,5	667,7	-	
Total	5 179,7	10,6	99,8	1,9	392,8	7,5	1 046	20,1	6 225,7	23	

TABLEAU 19.3. - COUTS INDIRECTS REPARTIS
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 19		
	A	B	C
Total			
Chapitre 2.			
A	3,3	3,3	-
B	73,4	20,2	33,9
C	13,9	-	-
D	-	13,9	-
E	43,8	20,0	4,7
F	-	-	-
G	-	-	-
H	-	-	-
I	6,0	6,0	-
K	9,0	9,0	-
L	-	-	-
Chapitre 23.			
(2)	-	-	-
(3)	-	-	-
(4)	-	-	-
(5)	-	-	-
REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE			
TOTAL, COUTS INDIRECTS REPARTIS	149,4	72,4	38,5
COUTS DIRECTS	6225,7	2859,8	667,7
TOTAL, COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS	6375,1	2932,2	706,3

Sous des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

Chapitre 23. Services de conférences et bibliothèques (New York et Genève)

Sens des lettres et chiffres des têtes de colonne :
A. Membres de la Cour
B. Le Greffe
C. Services communs

A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion (New York)
B. Bureau des services financiers (New York)
C. Bureau des services généraux (New York)
D. Bureau des services généraux (New York)
E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion
F. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
G. Services administratifs et financiers (Genève)
H. Division des services généraux (Genève)
I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
K. Dépenses diverses
L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses de personnel et des activités administratives financières en commun

Cour internationale de Justice

19.1 Aux termes de la Charte, la Cour internationale de Justice est à la fois l'un des organes principaux de l'Organisation des Nations Unies et son organe judiciaire principal. Elle fonctionne conformément à son Statut, qui fait partie intégrante de la Charte. Le Statut dispose que la Cour se compose de 15 membres. La Cour a pour fonctions de se prononcer sur des différends qui lui sont référés par les Etats et de donner des avis consultatifs à la demande de tout organe autorisé à formuler une telle demande par la Charte des Nations Unies ou conformément à ses dispositions. Le siège de la Cour est établi à La Haye.

19.2 En 1976, la Cour a tenu deux sessions, au cours desquelles elle a tenu cinq audiences publiques et 29 séances privées. Lors de ces sessions, la Cour était saisie de l'affaire du plateau continental de la mer Egée et a rendu deux ordonnances.

A. - Membres de la Cour

TABLEAU 19.4. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Traitements et indemnités des juges	1 539,6	90	-	122,2	212,2	1 751,8
Pensions	820	51	-	-	51	871
Dépenses communes de personnel	95,5	(22,7)	-	6,7	(16)	79,5
Frais de voyage	12,9	1,7	-	1,3	3	15,9
Juge <u>ad hoc</u>	5	(5)	-	-	(5)	-
Total	2 473	115	-	130,2	245,2	2 718,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 588	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	2 718,2
	38,5
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	2 756,7

TABLEAU 19.5. -- DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Membres de la Cour

1976-1977		1978-1979	
Frais de voyage et frais de déménagement des juges prenant leur retraite et des membres de la Cour nouvellement élus	32	Néant	-
Juge <u>ad hoc</u>	5		
	37		-

A. -- Membres de la Cour

19.3 Les crédits demandés pour les traitements et indemnités du Président et du Vice-Président et pour les traitements des juges sont calculés sur la base des taux fixés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 3537 (XXX) du 17 décembre 1975 et 31/204 du 22 décembre 1976. Le crédit demandé pour les dépenses communes de personnel doit permettre de couvrir, entre autres, le coût des pensions payables conformément aux résolutions 1562 (XV), 1925 (XVIII), 2367 (XXII), 2980 B (XXVI) et 3193 A (XXVIII) de l'Assemblée générale, en date, respectivement, du 18 décembre 1960, du 11 décembre 1963, du 19 décembre 1967, du 22 décembre 1971 et du 18 décembre 1973. Il doit également permettre de couvrir le coût estimatif des voyages auxquels les juges ont droit en vertu de la résolution 85 (I) de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1946.

B. - Personnel du Greffe

TABLEAU 19.6. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 481,8	171	71,4	150,4	392,8	1 874,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	255,2	132,8	-	35,7	168,5	423,7
Heures supplémentaires	11,8	1,6	-	1,2	2,8	14,6
Dépenses communes de personnel	375,1	49,7	18,4	39,6	107,7	482,8
Indemnités de représentation	7,2	-	-	-	-	7,2
Frais de voyage du personnel	29,6	3,2	-	3	6,2	35,8
Dépenses de représentation	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Total	2 161,7	358,3	89,8	230	678,1	2 839,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 520	89,8	-	39,8	129,6	5,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 2 839,8

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

72,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 2 912,2

TABLEAU 19.7. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Personnel du Greffe

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	5	5	-	-	5	5
Total	16	16	-	-	16	16
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	4	7	-	-	4	7
Autres classes	15	15	-	-	15	15
Total	19	22	-	-	19	22
TOTAL GENERAL						
	35	38	-	-	35	38

B. — Le Greffe

19.4 Le Greffe s'occupe pour la Cour d'activités très diverses : juridiques, diplomatiques, administratives et autres activités techniques.

19.5 Les demandes de crédit au titre du personnel temporaire se fondent sur l'hypothèse qu'il faudra assurer chaque année les services nécessaires pour trois mois d'audiences publiques et trois mois de séances privées.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

19.6 Il est proposé de renforcer les effectifs actuels du Greffe en créant trois nouveaux postes d'agent des services généraux (deux G-5 et un G-4/1) en reclassant un poste d'agent de 2ème classe (G-4) à 1ère classe (G-5).

19.7 Un nouveau poste G-5 est demandé pour un adjoint du chef du groupe dactylographique (P-2). Le groupe, qui est chargé de la dactylographie des décisions judiciaires et des opinions des Etats, travaille dans les deux langues officielles de la Cour, mais son chef ne peut connaître également bien ces deux langues. La création de ce poste est nécessaire en particulier pour assurer un contrôle convenable de la qualité des travaux du groupe dans ces deux langues.

19.8 Les membres de la Cour ont régulièrement fait remarquer que le nombre de secrétaires mis à leur disposition était insuffisant. Actuellement, personne d'autre que

le Président n'a de secrétaire. Les travaux de secrétariat pour les 14 autres juges sont assurés par un fonctionnaire et un sténographe temporaire, qui tous deux s'acquittent aussi d'autres tâches. Cette formule n'a donné qu'à peine satisfaction. Il est donc demandé un nouveau poste d'agent des services généraux (G-5) pour améliorer les services mis à la disposition des juges. Le titulaire de ce poste aiderait les juges dans leurs relations avec les ministères locaux et dactylographierait les textes dictés par les juges dans le cadre de leurs activités et de leurs recherches officielles.

19.9 Un autre poste d'agent des services généraux (G-4/1) est demandé pour un standardiste. Actuellement, les appels de l'extérieur pour la Cour passent par le standard du Palais de la paix, qui est tenu par des employés de la Fondation Carnegie. Lorsque les juges emménageront dans les nouveaux locaux (automne de 1977), la Cour aura besoin d'avoir son propre standardiste.

Reclassement de poste

19.10 Il est proposé de reclasser de G-4 à G-5 le poste de bibliothécaire adjoint. A l'origine, le titulaire de ce poste avait pour tâche, en plus de fournir une assistance de caractère général au bibliothécaire, de tenir l'index des minutes de la Cour et d'établir les listes de documents cités dans les écritures. Il n'était pas sensé participer à la tenue des catalogues. Mais la bibliothèque ayant pris de l'ampleur au fil des ans, le volume de travail s'est accru, ainsi que la complexité des services demandés, et la tenue des catalogues est devenue une attribution essentielle du titulaire de ce poste, à qui sont donc confiées des tâches supplémentaires nécessitant davantage de connaissances techniques.

C. - Services communs

TABLEAU 19.8. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale
Imprimerie et reliure	157,6	19,1	-	16,2	35,3	192,9
Vérification extérieure des comptes	3,3	0,3	-	0,3	0,6	3,9
Frais généraux de fonctionnement	49,9	6,4	-	5,2	11,6	61,5
Location et entretien des locaux	238,2	38	-	-	38	276,2
Fournitures et accessoires	48,3	6,2	-	5	11,2	59,5
Livres et fournitures de bibliothèque	32,5	8,1	-	3,7	11,8	44,3
Mobilier et matériel	15,2	2	10	2,2	14,2	29,4
Total	545	80,1	10	32,6	122,7	667,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
625,1	10	(10)	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	667,7
----------------------	-------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	706,3
--	-------

TABLEAU 19.9. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Services communs

1976-1977		1978-1979	
Néant	-	Mobilier et matériel	10
	-		10

C. – Services communs

19.11 Le crédit demandé pour la location et l'entretien des locaux doit permettre de couvrir le versement dû à la Fondation Carnegie pour l'usage des locaux du Palais de la paix à La Haye. Le montant proposé a été fixé à 348 000 florins, niveau de la contribution pour 1977. La Fondation Carnegie, eu égard au fait que les juges doivent emménager dans les nouveaux locaux à l'automne de 1977, a exprimé son intention de demander une augmentation de la contribution de l'ONU. En attendant que soit conclu un accord fixant le montant de cette augmentation, tout montant supplémentaire nécessaire fera l'objet d'une demande de crédit révisée.

19.12 Le montant de base indiqué pour pouvoir maintenir le programme d'achats de livres de bibliothèque reflète les tendances fortement inflationnistes de ces dernières années.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

19.13 La bibliothèque de la Cour se heurte à un sérieux problème d'entreposage, qu'elle se propose de résoudre en ayant recours aux microfiches. A ce titre, une augmentation de crédit de 10 000 dollars (dépense non renouvelable) est demandée pour 1978 pour l'achat d'un lecteur, d'un lecteur-tireuse et d'un duplicateur.

TITRE VII
ACTIVITES JURIDIQUES

CHAPITRE 20. – ACTIVITES JURIDIQUES

TABEAU 20.1. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
8 031	8,4	0,1	93,3	1,1	571,9	7,1	673,6	8,3	8 704,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 039,4	93,3	-	28,6	121,9	1,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) Appui fonctionnel et administratif	
Compte "frais généraux" de l'ONU :	
Traitements et dépenses communes de personnel	100,5
Subvention du PNUD :	
Traitements et dépenses communes de personnel	82,7
Total a)	183,2
b) Projets opérationnels	-
Total b)	-
Total, a) et b)	183,2

Total, coûts directs	8 887,8
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

11 557,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	20 445,2
--	----------

**TABEAU 20.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				Dollars
A. Organes directeurs	1 296,5	35,8	2,7	(34,7)	(2,6)	78,4	6	79,5	6,1	1 376	(2,6)
B. Réunions et conférences spéciales	249	(249)	-	-	-	-	-	(249)	-	-	-
C. Service juridique	880,1	(9,7)	(1,1)	10,4	1,1	65,7	7,4	66,4	7,5	946,5	1,1
1. Direction exécutive et administration	5 605,4	231,3	4,1	117,6	2	427,8	7,6	776,7	13,8	6 382,1	2,5
2. Programmes d'activité											
Total	8 031	8,4	0,1	93,3	1,1	571,9	7,1	673,6	8,3	8 704,6	1,5

TABLEAU 20.3. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : activités juridiques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	2	2	-	-	2	2
Administrateur général (D-1)	6	6	-	-	6	6
Administrateur hors classe (P-5)	12	12	1	1	13	13
Administrateur de 1ère classe (P-4)	16	16	-	-	16	16
Administrateur de 2ème classe (P-3)	10	11	-	-	10	11
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	5	5	1	1	6	6
Total	52	53	2	2	54	55
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	8	8	-	-	8	8
Autres classes	34	36	1	1	35	37
Total	42	44	1	1	43	45
TOTAL GENERAL	94	97	3	3	97	100

TABLEAU 20.4. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : activités juridiques

1976-1977		1978-1979	
Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales (Vienne, mars 1975)	124	Néant	-
Conférence sur la succession d'Etats (Vienne, avril/mai 1977)	125		
	249		-

TABLEAU 20.5. - TABLEAU RECAPITULATIF DES COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects repartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 20											
	A		B		C							
	1	2	3	1	2 (a)	2 (b)	2 (c)	2 (d)	2 (e)			
Chapitre 22.												
A	11,3		0,2		1,4	2,2	1,0	2,5	4,1			
B	151,9		17,9		60,1	7,2	13,7	8,6	15,8			
C	169,7		3,4		23,8	25,4	32,2	30,5	24,3			
D	189,9		36,8		185,4	392,2	204,9	395,5	685,1			
E	62,5		1,2		6,6	7,3	13,2	8,7	15,4			
F	446,8						446,8					
G												
H												
I	50,7				7,1	7,6	9,6	2,1	16,2			
J	15,9				2,2	2,4	3,0	4,3	5,1			
K			0,2		3,5	3,6	4,5	4,3	7,6			
L	25,7		0,5									
Chapitre 23.												
(2)	1945,8		659,6	1305,3								
(3)	5508,2		2597,9	1646,2		794,2		494,6				
(4)	486,8		207,3	190,8		35,1						
(5)	870,4					110,8	158,2	79,1	189,9			
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE												
C.1					(2194,4)	345,6	686,6	64,8	425,9	794,5		
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	11597,4		3414,2	3162,4	1493,3	(946,5)	891,6	1889,4	67,6	1074,7	1854,7	
TOTAL, COÛTS DIRECTS	8887,8		921,4	172,7	281,9		946,5	1093,7	1874,7	194,0	1267,3	2197,6
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	20445,2		4335,6	3335,1	431,2		1925,3	3764,1	261,6	2340,0	4092,3	

Sans des lettres et chiffres de la première colonne :
 Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
 B. Bureau des services financiers (New York)
 C. Bureau des services du personnel (New York)
 D. Bureau des services généraux (New York)
 E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion
 F. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques (New York)
 G. Services administratifs et financiers (Genève)
 H. Services administratifs et financiers (Genève)
 I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
 J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
 K. Dépenses diverses
 L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)

(2) Services de l'interprétation et des séances
 (3) Traduction, édition et dactylographie
 (4) Publications et documentation
 (5) Bibliothèques

REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :

C.1 Direction exécutive et administration

Sans des lettres et chiffres des têtes de colonne :

A. Organes directeurs
 1. Commission du droit international
 2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

3. Le Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat

B. Réunions et conférences spéciales

C. Service juridique

1. Direction exécutive et administration

2. Programmes d'activité

a) Service du droit commercial international

b) Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de depositaire des traités, règlements et décisions des Nations Unies

c) Programmes d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international

d) Division de la codification

e) Division des questions juridiques générales

Activités juridiques

20.1 Les objectifs, activités, stratégies et produits probables de ce grand programme relèvent de trois sous-programmes et sont décrits dans le plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 190 à 215). La plupart de ces activités sont de caractère continu. Dans certains cas, il est difficile de prévoir avec

exactitude le contenu détaillé des plans de travail car ceux-ci dépendent des décisions que l'Assemblée générale prendra à ses trente-deuxième et trente-troisième sessions. Chaque fois que possible, le texte qui suit donne, sous les rubriques relatives aux unités administratives responsables de l'exécution des diverses activités, des renseignements plus précis sur les éléments de programme indiqués dans le plan à moyen terme ou y apporte des modifications.

A. — Organes directeurs

TABLEAU 20.6. — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
1 296,5	35,8	2,7	(34,7)	(2)	78,4	6	79,5	6,1	1 376

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 332,3	(34,7)	-	-	(34,7)	(2,6) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

1 376

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

6 725,9

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

8 101,9

TABEAU 20.7. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %				
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%		
A. Organes directeurs													
1. Commission du droit international	847,4	23,1	2,6	0,3	2,6	48,3	5,6	74	8,7	921,4	0,3		
2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	169,1	5,4	3,1	(8,2)	(13,9)	12,1	7,1	3,6	2,1	172,7	(7,9)		
3. Le Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat	280	7,3	2,6	(7,8)	(23,4)	13	6,4	1,9	0,6	281,9	(7,6)		
Total	1 296,5	35,8	2,7	(2,6)	(34,7)	78,4	6	79,5	6,1	1 376	(2,6)		

A. - Organes directeurs

20.2 Les programmes de travail et les prévisions budgétaires présentés sous cette rubrique concernent les organes créés par l'Assemblée générale pour s'occuper de questions juridiques, à savoir la Commission du droit international, la

Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et le Tribunal administratif des Nations Unies.

20.3 Le soin de fournir des services fonctionnels à ces organes incombe au Service juridique, pour lequel des crédits sont demandés dans la partie C du présent chapitre.

1. - COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

TABLEAU 20.8. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	333,8	3	-	16,7	19,7	353,5
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	107	0,9	-	4	4,9	111,9
Imprimerie et reliure	340,6	19,2	2,6	27,6	49,4	390
Honoraires	66	-	-	-	-	66
Total	847,4	23,1	2,6	48,3	74	921,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
870,5	2,6	-	-	2,6	0,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	921,4
	3 414,2
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	4 335,6

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1. — COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

20.4 Le sous-programme dont la Commission est chargée et les produits prévus à ce titre pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme. Développement progressif et codification du droit international

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 191 à 196, 200 et 201.

b) *Produits :*

i) Sessions : pendant l'exercice 1978-1979, la Commission du droit international tiendra chaque année une session de 12 semaines et, conformément à la résolution 31/97 de l'Assemblée générale, entre autres activités :

a. Poursuivra ses travaux sur la responsabilité des Etats pour faits internationalement illicites et abordera la question distincte de la responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international;

b. Poursuivra ses travaux sur le droit relatif aux utilisations des voies d'eau internationales à des fins autres que la navigation.

Note : en outre, par sa résolution 31/76, l'Assemblée générale a prié la Commission d'étudier les propositions

concernant l'élaboration d'un protocole relatif au statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique, qui développerait et concrétiserait la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

ii) Publications : quatre volumes (deux par an) de l'*Annuaire de la Commission du droit international* seront imprimés. Le volume II sera publié en deux parties. La première partie sera consacrée à des documents autres que les rapports de la Commission à l'Assemblée générale, et la seconde partie contiendra le rapport de la Commission. Cette nouvelle présentation découle de la décision qui a été prise de ne plus publier le rapport de la Commission dans un supplément aux documents officiels de l'Assemblée générale, à partir de 1976. La publication dudit rapport dans un fascicule distinct de l'*Annuaire* permettra de disposer rapidement d'une édition imprimée maniable.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Imprimerie

20.5 Une augmentation de crédit de 2 600 dollars est demandée pour l'impression des quatre volumes (deux par an) de l'*Annuaire de la Commission du droit international*.

2. - COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

TABLEAU 20.9. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	5	0,2	2,8	0,6	3,6	8,6
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	44,2	1,2	-	3,4	4,6	48,8
Imprimerie et reliure	119,9	4	(16,7)	8,1	(4,6)	115,3
Total	169,1	5,4	(13,9)	12,1	3,6	172,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
174,5	(13,9)	-	-	(13,9)	(7,9) %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	172,7

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	3 162,4
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	3 335,1

2. – COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL (CNUDCI)

20.6 Le sous-programme dont la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international est chargée ainsi que les produits prévus à ce titre pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme. Développement progressif et codification du droit international

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 191 à 201.

b) *Produits :*

- i) Etudes de faisabilité et, le cas échéant, élaboration de projets de convention et/ou de textes portant sur :
 - a. Les chèques internationaux;
 - b. Le transfert électronique de fonds;
 - c. Les garanties contractuelles;
 - d. Les responsabilités en cas de dommages causés par des produits destinés au commerce international ou entrant dans les circuits du commerce international;
 - e. Les sociétés transnationales;
 - f. Les sûretés réelles en ce qui concerne les marchandises.
- ii) Autres activités de caractère continu :
 - a. Coordination des travaux des organisations qui s'occupent de droit commercial international;

- b. Organisation de colloques internationaux périodiques sur des questions de droit commercial international à l'intention notamment de jeunes fonctionnaires et juristes de pays en développement;
- c. Appui à l'établissement de programmes de formation pratique dans le domaine du droit commercial international;
- d. Activités visant à favoriser une acceptation plus large des conventions internationales relatives à des questions de droit commercial international.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Frais de voyage

20.7 Une augmentation de crédit de 2 800 dollars est demandée au titre des frais de voyage du Président de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, qui se rendra à New York pour participer aux débats annuels de la Sixième Commission de l'Assemblée générale sur le rapport de la Commission.

Imprimerie

20.8 Une diminution de crédit de 16 700 dollars est prévue au titre des frais d'impression de l'*Annuaire de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international*.

3. - LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES ET SON SECRETARIAT

TABLEAU 20.10. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	97,7	(1,7)	-	7,2	5,5	103,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	8	0,2	-	0,6	0,8	8,8
Dépenses communes de personnel	27,7	2,9	-	2,4	5,3	33
Frais de voyage des représentants	67,3	2,2	-	5,3	7,5	74,8
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	11,8	0,4	-	0,9	1,3	13,1
Imprimerie et reliure	52	1,8	(23,4)	1,6	(20)	32
Honoraires	15,5	1,5	-	-	1,5	17
Total	280	7,3	(23,4)	18	1,9	281,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
287,3	(23,4)	-	-	(23,4)	(7,6) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 281,9

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

149,3

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 431,2

TABLEAU 20.11. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : le Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	1	1	-	-	1	1
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	-	-	-	-	-	-
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	2	2	-	-	2	2

3. - LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES ET SON SECRETARIAT

20.9 Le sous-programme auquel le Tribunal administratif des Nations Unies participe et les produits prévus à ce titre pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme. Respect du droit dans les affaires de l'Organisation des Nations Unies

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 190 202 à 204 et 206.

b) Produits : le Tribunal administratif des Nations Unies continuera de connaître des requêtes invoquant l'inobser-

vation du contrat d'engagement ou des conditions d'emploi des fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou des secrétariats des institutions spécialisées, et de statuer sur lesdites requêtes.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Imprimerie

20.10 Le Tribunal ne compte publier qu'un volume de ses jugements au cours de l'exercice biennal. En conséquence, le crédit demandé à ce titre accuse une diminution de 23 400 dollars.

B. - Réunions et conférences spéciales

TABLEAU 20.12. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars (249)	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars (249)	%	
249	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs -

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 20.13. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales (Vienne, mars 1975)	124	(124)	-	-	-	-	(124)	-	-		
2. Conférence de plénipotentiaires sur la succession d'Etats en matière de traités (Vienne, avril/mai 1977)	125	(125)	-	-	-	-	(125)	-	-		
Total	249	(249)	-	-	-	-	(249)	-	-		

TABLEAU 20.14. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : réunions et conférences spéciales

1970-1977		1978-1979	
Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales (Vienne, mars 1975)	124	Néant	-
Conférence de plénipotentiaires sur la succession d'Etats en matière de traités (Vienne, avril/mai 1977)	125		
	249		

C. - Service juridique

TABLEAU 20.15. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
6 485,5	221,6	3,4	128	1,9	493,5	7,6	843,1	13	7 328,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 707,1	128	-	28,6	156,6	2,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU :	
Traitements et dépenses communes de personnel	100,5
Subvention du Programme des Nations Unies pour le développement :	
Traitements et dépenses communes de personnel	82,7
Total a)	183,2
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	
Total, a) et b)	183,2

Total, coûts directs 8 887,8

11 557,4

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 20 445,2

TABLEAU 20.16. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues										Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		%			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
1. Direction exécutive et administration	880,1	(9,7)	(1,1)	10,4	1,1	65,7	7,4	66,4	7,5		946,5	1,1	
2. Programmes d'activité :													
a) Service du droit commercial international	888,4	75,3	8,4	-	-	70	7,8	145,3	16,3		1 033,7	-	
b) Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités	1 519,9	100,3	6,5	118,3	7,7	136,2	8,9	354,8	23,3		1 874,7	7,3	
c) Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	176	-	-	18	10,2	-	-	18	10,2		194	10,2	
d) Division de la codification	1 194,3	(19,5)	(1,6)	5,1	(0,4)	85,4	7,1	71	5,9		1 265,3	2,8	
e) Division des questions juridiques générales	1 826,8	75,2	4,1	(23,8)	(1,3)	136,2	7,4	187,6	10,2		2 014,4	1,2	
Total	6 485,5	221,6	3,4	128	1,9	493,5	7,6	843,1	13		7 328,6	2,3	

TABLEAU 20.17. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : service juridique

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	2	2	-	-	2	2
Administrateur général (D-1)	6	6	-	-	6	6
Administrateur hors classe (P-5)	11	11	1	1	12	12
Administrateur de 1ère classe (P-4)	16	16	-	-	16	16
Administrateur de 2ème classe (P-3)	10	11	-	-	10	11
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	5	5	1	1	6	6
Total	51	52	2	2	53	54
Agents des services généraux :						
1ère classe	7	7	-	-	7	7
Autres classes	34	36	1	1	35	37
Total	41	43	1	1	42	44
TOTAL GENERAL	92	95	3	3	95	98

C. - Service juridique

20.11 Le Service juridique s'occupe de toutes les questions juridiques pour le compte de l'ONU. Ses fonctions sont notamment les suivantes : conseiller le Secrétariat et les autres organes de l'ONU pour les questions juridiques et constitutionnelles, promouvoir et développer le règne du droit dans les affaires de l'ONU, préserver et défendre les

intérêts juridiques de l'Organisation, fournir en temps voulu les services nécessaires aux organes et conférences s'occupant de questions juridiques. On trouvera dans les textes qui suivent, ainsi que dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 190 à 215), des renseignements plus détaillés sur les activités de ce service.

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 20.18. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	633,8	(6,8)	8	48,1	49,3	683,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	9,9	0,3	(5)	0,4	(4,3)	5,6
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	7,6	0,3	5	1	6,3	13,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8	-	-	-	-	8
Autres dépenses communes de personnel	205	(4)	2,4	14,9	13,3	218,3
Frais de voyage du personnel	13,8	0,5	-	1,1	1,6	15,4
Imprimerie et reliure	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Total	880,1	(9,7)	10,4	65,7	66,4	946,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
870,4	10,4	-	-	10,4	1,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	946,5
	(946,5)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 20.19. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	7	7	-	-	7	7
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	3	4	-	-	3	4
Autres classes	4	3	-	-	4	3
Total	7	7	-	-	7	7
TOTAL GENERAL						
	14	14	-	-	14	14

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

20.12 Les activités relevant de ce programme qui présentent un caractère continu sont décrites ci-après.

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 193 à 195.

b) Eléments de programme : le Cabinet du Conseiller juridique continuera à assurer la direction exécutive, la gestion et l'administration de l'ensemble du Service juridique, à rédiger des avis juridiques et donner des conseils sur les questions juridiques importantes soulevées par le Secrétaire général, le Secrétariat et les autres organes de l'ONU, à représenter le Secrétaire général aux réunions et conférences de caractère juridique et à aider à en assurer le service, à superviser et coordonner directement les activités pour lesquelles le Service juridique collabore avec d'autres départements, organes ou programmes, tels que le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'ensei-

gnement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)**Echange de postes*

20.13 Un poste G-4 est transféré à titre permanent à la Division des questions juridiques générales, en échange d'un poste G-5. Ce transfert entraînera une augmentation de 8 000 dollars au titre des postes permanents et de 2 400 dollars au titre des dépenses communes de personnel. Cette augmentation sera compensée par une diminution de même montant pour la Division des questions juridiques générales.

Heures supplémentaires

20.14 Une augmentation de crédit de 5 000 dollars est demandée au titre des heures supplémentaires, mais cette augmentation sera compensée par une diminution de même montant en ce qui concerne le personnel temporaire affecté à des tâches générales.

2. - PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) SERVICE DU DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

TABLEAU 20.20. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRÉCTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	611,8	60	-	49,1	109,1	720,9
Consultants	55,5	0,7	(10)	3,5	(5,8)	49,7
Dépenses communes de personnel	201,6	14	-	15,1	29,1	230,7
Frais de voyage du personnel	19,5	0,6	10	2,3	12,9	32,4
Total	888,4	75,3	-	70	145,3	1 033,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) "Moins : dépenses non renouvelables"	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
963,7	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	1 033,7
	891,6
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	1 925,3

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 20.21. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : service du droit commercial international

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	10	10	-	-	10	10
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	5	5	-	-	5	5
Total	5	5	-	-	5	5
TOTAL GENERAL	15	15	-	-	15	15

a) SERVICE DU DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

20.15 Les activités qui constituent le sous-programme dont l'exécution est confiée au Service du droit commercial international sont décrites ci-après.

Sous-programme : développement progressif et codification du droit international

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 191 à 201.

b) Eléments de programme : les travaux du Service du droit commercial international, qui sont de caractère continu, sont axés sur le programme de travail de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. A cet égard, le Service assumera les fonctions suivantes :

- i) Faire des recherches sur des questions juridiques et sur les pratiques commerciales et établir des études et rapports;
- ii) Assurer le secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et de ses organes subsidiaires, et celui des

conférences de plénipotentiaires convoquées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour adopter des conventions concernant le droit commercial international;

- iii) Aider la CNUDCI à coordonner ses activités avec celles d'autres organisations qui s'occupent de droit commercial international;
- iv) Exécuter le programme de la CNUDCI relatif à la formation et à l'assistance dans le domaine du droit commercial international.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Frais de voyage

20.16 Comme un plus grand nombre de consultations seront nécessaires avec les pays en développement sur certaines questions que la CNUDCI doit examiner, une augmentation de crédit de 10 000 dollars est prévue au titre des frais de voyage. Cette augmentation sera compensée par une diminution de même montant au titre des services de consultant.

b) FONCTIONS INCOMBANT AU SECRETAIRE GENERAL EN SA QUALITE DE DEPOSITAIRE
DES TRAITES; ENREGISTREMENT ET PUBLICATION DES TRAITES

TABLEAU 20.22. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	470,2	45,2	43,2	46,6	135	605,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	43,9	1,5	(45,4)	-	(43,9)	-
Dépenses communes de personnel	141,2	24,4	14	13,4	51,8	193
Imprimerie et reliure	864,6	29,2	106,5	76,2	211,9	1 076,5
Total	1 519,9	100,3	118,3	136,2	354,8	1 874,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 620,2	118,3	-	-	118,3	7,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	1 874,7
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	1 889,4
--	---------

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	3 764,1
--	---------

TABLEAU 20.23. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs :						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	5	5	-	-	5	5
Agents des services généraux :						
1ère classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	10	12	-	-	10	12
Total	12	14	-	-	12	14
TOTAL GENERAL	17	19	-	-	17	19

b) FONCTIONS INCOMBANT AU SECRETAIRE GENERAL EN SA QUALITE DE DEPOSITAIRE DES TRAITES; ENREGISTREMENT ET PUBLICATION DES TRAITES

20.17 Ce programme est exécuté par la Section des traités. Le sous-programme correspondant et les produits prévus à ce titre pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme. Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 209 à 215.

b) Eléments de programme :

1. Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités multilatéraux.

Les activités relevant de ce programme sont de caractère continu. On prévoit que le nombre des traités multilatéraux dont le Secrétaire général est dépositaire passera de 266 à 280 d'ici à la fin de l'exercice biennal 1978-1979.

2. Enregistrement des traités, classement et inscription au répertoire.

Pendant l'exercice biennal 1978-1979, environ 2 200 traités internationaux et 1 100 déclarations certifiées seront enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat. On compte que l'arriéré des travaux concernant les demandes d'enregistrement (qui était de 18 mois en janvier 1977) et les retards qui en découlent dans la publication du *Relevé mensuel des traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat* (24 mois) seront éliminés d'ici à la fin de 1978. L'enregistrement se fait maintenant par ordinateur, dans le cadre du système de traitement des données relatives aux traités.

3. Publication des traités enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat.

Il faut actuellement de 55 à 60 volumes du *Recueil des traités* pour publier tous les nouveaux traités et déclarations certifiées qui sont enregistrés pendant une année. On espère, pendant l'exercice biennal 1978-1979, stabiliser l'arriéré quant à la publication du *Recueil des traités* en préparant un nombre de textes manuscrits égal au nombre

des volumes dont la publication est prévue pour cette période.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transformation de certains postes en postes permanents

20.18 Il est prévu de transformer en postes permanents 2 postes G-3 actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire. Ces postes existent depuis 1972. Depuis lors, le volume total de travail de la Section des traités a presque doublé et rien ne permet de croire qu'il diminuera pour retomber à son niveau antérieur. Les

augmentations de crédit nécessaires pour les postes permanents (43 200 dollars) et pour les dépenses communes de personnel (14 000 dollars) seront compensées en partie par une diminution de 45 400 dollars au titre du personnel temporaire.

Imprimerie

20.19 Pour les raisons indiquées à la rubrique concernant l'élément de programme 3 ci-dessus, une augmentation de crédit de 106 500 dollars est demandée pour l'impression des volumes du *Recueil des traités* des Nations Unies pendant l'exercice biennal.

c) PROGRAMME D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES AUX FINS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ETUDE, DE LA DIFFUSION ET D'UNE COMPREHENSION PLUS LARGE DU DROIT INTERNATIONAL

TABLEAU 20.24. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Bourses et subventions	176	-	18	-	18	194
Total	176	-	18	-	18	194

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
176	18	-	-	18	10,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	194
	67,6
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	261,6

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

c) PROGRAMME D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES AUX FINS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ETUDE, DE LA DIFFUSION ET D'UNE COMPREHENSION PLUS LARGE DU DROIT INTERNATIONAL

régionaux de formation et de recyclage, se poursuivra durant l'exercice biennal 1978-1979.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

20.20 Ce programme relève du sous-programme suivant du plan à moyen terme pour la période 1978-1981.

Bourses de perfectionnement et subventions pour frais de voyage

Sous-programme. Développement progressif et codification du droit international

20.21 Une trentaine de bourses de perfectionnement et une cinquantaine de subventions pour frais de voyage seront accordées pendant l'exercice biennal, ce qui entraîne une augmentation de crédit de 18 000 dollars au moins, du fait de l'augmentation probable du nombre des subventions pour frais de voyage, étant donné que les cours régionaux qui seront organisés en 1978-1979 en Afrique et en Asie intéresseront un plus grand nombre de pays que les cours organisés en 1976-1977 en Asie et en Amérique latine.

d) DIVISION DE LA CODIFICATION

TABLEAU 20.25. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	802,8	(23,4)	24	58,4	59	861,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	250,6	(0,8)	7,6	18,1	24,9	275,5
Frais de voyage du personnel	13	0,4	-	1	1,4	14,4
Imprimerie et reliure	126,7	4,3	(26,5)	7,9	(14,3)	112,4
Total	1 194,3	(19,5)	5,1	85,4	71	1 265,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 174,8	5,1	-	28,6	33,7	2,8 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs	1 265,3
	1 074,7
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	~ 340

TABLEAU 20.26. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : division de la codification

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	2	-	-	1	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	11	12	-	-	11	12
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	5	5	-	-	5	5
Total	6	6	-	-	6	6
TOTAL GENERAL	17	18	-	-	17	18

d) DIVISION DE LA CODIFICATION

20.22 Le programme confié à cette division, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme. Développement progressif et codification du droit international

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 191 à 196 et 199 à 201.

b) Éléments de programme et produits :

1. Recherches et études

En 1978-1979, la Division fera des recherches et établira des études de fonds et des compilations analytiques sur diverses questions de droit international à l'intention de la Sixième Commission de l'Assemblée générale, de la Commission du droit international, des comités spéciaux et des conférences de codification que l'Assemblée générale pourra décider de convoquer durant l'exercice biennal.

2. Publications

On compte que les publications ci-après paraîtront durant l'exercice biennal :

- i) Probablement trois volumes de la *Série législative des Nations Unies*;
- ii) Probablement un volume du *Recueil des sentences arbitrales*;
- iii) Deux volumes de l'*Annuaire juridique des Nations Unies*.

3. Appui fonctionnel et services fournis aux organes juridiques pendant leurs sessions. Ces organes sont la Sixième Commission de l'Assemblée générale, la Commission du droit international ainsi que les comités spéciaux et les conférences convoquées par l'Assemblée générale.

4. Autres activités

Des fonctionnaires de la Division assisteront aux réunions d'organes de l'ONU et d'autres organismes s'occupant de questions juridiques, afin d'établir les rapports demandés par l'Assemblée générale. La Divi-

sion continuera également à participer à l'exécution du programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, en collaboration avec l'UNESCO et l'UNITAR.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Poste nouveau

20.23 Un nouveau poste P-3 est demandé pour un fonctionnaire qui sera chargé durant les sessions de cer-

taines tâches, surtout de l'établissement de documents d'information destinés aux divers organes juridiques de codification et de la rédaction des rapports de ces organes à l'Assemblée générale. Les autres fonctionnaires de la Division pourraient ainsi consacrer plus de temps aux recherches et aux études, activités qui doivent être renforcées.

Imprimerie

20.24 Une diminution de crédit de 26 500 dollars est prévue au titre du programme de publications de cette division durant l'exercice biennal.

e) DIVISION DES QUESTIONS JURIDIQUES GENERALES

TABLEAU 20.27. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation, en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 254,2	43,6	(8)	94	129,6	1 383,8
Consultants	18,6	0,6	-	1,5	2,1	20,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	390,7	25,5	(2,4)	28,9	52	442,7
Frais de voyage du personnel	6	0,2	-	0,5	0,7	6,7
Imprimerie et reliure	156,1	5,3	(28,4)	10,1	13	143,1
Services divers		-	15	1,2	16,2	16,2
Total	1 826,8	75,2	(23,8)	136,2	187,6	2 014,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 902	(23,8)	-	-	(23,8)	(1,2) %

TABLEAU 20.27 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Compte "Frais généraux" de l'ONU :		
Traitements et dépenses communes de personnel		100,5
Subvention du PNUD :		
Traitements et dépenses communes de personnel		82,7
Total a)		183,2
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Total b)		-
TOTAL GENERAL		183,2

Total, coûts directs	2 197,6
----------------------	---------

	1 854,7
--	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	4 052,3
--	---------

TABLEAU 20.28. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : division des questions juridiques générales

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	5	5	1	1	6	6
Administrateur de 1ère classe (P-4)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 2ème classe (P-3)	4	4	-	-	4	4
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	1	1	2	2
Total	18	18	2	2	20	20
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	-	-	-	1	-
Autres classes	10	11	1	1	11	12
Total	11	11	1	1	12	12
TOTAL GENERAL	29	29	3	3	32	32

e) *DIVISION DES QUESTIONS JURIDIQUES
GÉNÉRALES*

20.25 Le sous-programme exécuté par la Division ainsi que les éléments de programme prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme. Respect du droit dans les affaires de
l'Organisation des Nations Unies*

a) Référence : plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1), vol. I, par. 190 et 202 à 208.

b) Élément de programme :

1. Avis juridiques à donner aux divers organes et conférences de l'Organisation des Nations Unies et au Secrétaire général.

La Division est aussi appelée à donner des avis, ou à obtenir des avis de conseillers nationaux compétents, au sujet de problèmes juridiques particuliers découlant des législations nationales, tels que les questions concernant le droit maritime, les droits d'auteur, le régime fiscal applicable aux brevets et les visas.

2. Services fonctionnels à fournir aux commissions, comités et conférences.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Echange de postes

20.26 Un poste G-5 est transféré de cette division au Cabinet du Conseiller juridique à titre permanent, en échange d'un poste G-4. Les diminutions de crédit de 8 000 dollars au titre des postes permanents et de 2 400 dollars au titre des dépenses communes de personnel qui en résultent pour cette division seront contrebalancées par une augmentation du même montant pour le Cabinet du Conseiller juridique.

Imprimerie

20.27 Une diminution de crédit de 28 400 dollars est prévue au titre du programme de publications de cette division.

Services divers

20.28 Un crédit de 15 000 dollars est demandé pour les dépenses qu'entraînent les avis juridiques demandés à l'extérieur. Les questions de législation nationale qui font l'objet des avis demandés sont des questions spécialisées sur lesquelles le Secrétariat ne peut donner d'avis, car il n'a pas les connaissances nécessaires. Vu l'arriéré des travaux, il a déjà fallu demander, de temps à autre, le concours de conseillers spéciaux à l'extérieur.

TITRE VIII
SERVICES COMMUNS

CHAPITRE 21. – INFORMATION

TABEAU 21.1. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
30 458 <u>a/</u>	2 199,7	7,2	1 011,9	3,3	3 048	10	6 259,6	20,5	36 717,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
32 657,7	1 011,9	507,4	147	651,5	2 <u>b/</u> %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) Appui fonctionnel et administratif	
Contributions de gouvernements hôtes (traitements et frais généraux de fonctionnement)	458
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale (traitements et dépenses communes de personnel)	126,2
Total a)	584,2
b) Projets opérationnels	
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	773,8
Forum du développement	2 000,0
Versements pour couvrir les frais de production de films et de programmes de télévision financés en commun par l'Organisation des Nations Unies et des établissements extérieurs	200
Total b)	2 973,8
Total, a) et b)	3 558,0

Total, coûts directs 40 275,6

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

13 896,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 54 171,8

a/ Dont un montant de 197 700 dollars précédemment inscrit au chapitre 22H /Division des services généraux (Genève)] et un montant de 19 200 dollars précédemment inscrit au chapitre 22D /Bureau des services généraux (New York)].

b/ Si l'on exclut le transfert de cinq postes actuellement financés par le Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale, représentant un montant de 249 000 dollars, le taux de croissance réelle est de 1,2 p. 100.

TABLEAU 21.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unités administratives	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Service de l'information (New York)	19 074	139,4	0,7	939,2	4,9	1 511,5	7,9	2 590,1	13,5	21 664,1	2,8
B. Service d'information (Genève)	2 205,8	113,1	5,1	32,2	1,4	23,7	1	169	7,6	2 374,8	2
C. Centres d'information	9 178,2	1 947,2	21,2	40,5	0,4	1 512,8	16,4	3 500,5	38,1	12 678,7	0,4
Total	30 458	2 199,7	7,2	1 011,9	3,3	3 048	10	6 259,6	20,5	36 717,6	2,0

TABLEAU 21.3. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Information

1976-1977		1976-1979	
Matériel d'information (plan pour 1972 à 1976)	299,0	Matériel d'information (plan pour 1978 à 1982)	402,1
Fournitures et frais de voyage (A/C.5/1706 et Corr.1 - Politique d' <u>apartheid</u>)	34,4	Personnel temporaire affecté à des tâches générales (pour résorber l'arriéré de travail relatif à l' <u>Annuaire</u> des Nations Unies)	55,3
Communications et fournitures (A/C.5/1713 - Question de Namibie)	7,8	Publication d'une édition supplé- mentaire de l' <u>Annuaire</u> des Nations Unies)	50,0
Contrats (information) (A/C.5/31/81 - Question de Namibie)	70,0		
Personnel temporaire affecté à des tâches générales (pour résorber l'arriéré de travail relatif à l' <u>Annuaire</u> des Nations Unies)	84,1		
Services contractuels (A/C.5/1713 - Question de Namibie)	21,6		
Personnel temporaire affecté à des tâches générales (pour la mise en place et l'exploitation d'un système d'informatique de gestion)	49,1		
Etablissement de trois centres d'information : Mobilier de bureau, matériel et véhicules (y compris les frais de transport et d'installation)	55,0		
	621		507,4

TABLEAU 21.4. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 21							
		A	B						C
			1	2	3	4	5	6	
Chapitre 22.									
A	42,9	0,8	15,2	8,0	3,7	2,3	3,3	10,7	1,0
B	334,3	4,3	80,6	35,3	15,8	8,6	17,3	95,0	77,4
C	512,6	15,3	195,1	120,5	62,8	33,9	33,9	47,3	23,8
D	5330,2	120,3	1520,7	945,7	455,8	545,1	340,9	1296,4	167,2
E	262,2	4,5	78,7	34,5	15,3	8,7	16,7	92,4	11,5
F	12,3	-	-	-	-	12,3	-	-	-
G	189,8	-	-	-	-	22,1	167,7	-	-
H	517,9	-	-	-	-	150,2	367,7	-	-
I	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J	147,3	4,6	58,3	36,0	18,8	10,1	12,4	-	7,1
K	106,3	1,4	18,3	11,3	5,9	3,2	5,7	58,2	2,2
L	158,5	2,1	27,3	16,8	8,8	4,8	8,4	86,8	3,3
Chapitre 23.									
(2)	142,8	57,8	-	-	-	-	85,0	-	-
(3)	415,0	336,4	-	-	-	34,3	44,3	-	-
(4)	2499,1	1518,6	-	-	-	104,2	876,3	-	-
(5)	3165,0	-	1012,8	617,2	284,8	174,1	253,2	822,9	-
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE									
A.	-	(2750,3)	1281,7	560,8	267,0	106,8	53,4	400,5	80,1
C.	-	39,3	944,2	413,1	196,7	78,7	39,3	295,1	(2006,5)
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	13896,2	(644,9)	5230,9	2797,1	1335,5	1299,4	2505,7	3205,4	(1632,9)
COÛTS DIRECTS	40275,6	644,9	11394,5	4902,9	2179,7	4009,2	2374,8	13136,7	1632,9
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	54171,8	-	16625,4	7700,0	3515,2	5308,6	4680,5	16342,1	-

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

- A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers (New York)
- C. Bureau des services du personnel (New York)
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion
- F. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- G. Services administratifs et financiers (Genève)
- H. Division des services généraux (Genève)
- I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques (New York et Genève)

- (2) Services de l'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE :

- A. Direction exécutive et administration
- C. Service administratif

Sens des lettres et chiffres des têtes de colonne :

- A. Direction exécutive et administration
- B. Programmes d'activités
 - 1. Division de la radio et des moyens visuels
 - 2. Division de la presse et des publications
 - 3. Division des relations extérieures
 - 4. Centre de l'information économique et sociale
 - 5. Service d'information (Genève)
 - 6. Centres d'information
- C. Appui aux programmes : Service administratif

Information

21.1 A maints égards, les activités du Service de l'information (New York), du Service d'information (Genève) et des centres d'information consistent à fournir des services; et la production desdits services dépend de la demande découlant du calendrier des réunions et d'autres événements. A d'autres égards, ces activités ont le caractère de programmes, ayant des objectifs précis dans les domaines suivants: faire mieux comprendre au public les causes universelles pour lesquelles œuvrent les Nations Unies et recueillir son appui en faveur de ces causes. La plupart des activités sont de caractère continu et sont poursuivies d'un exercice biennal à l'autre. Elles sont subdivisées en quatre

sous-programmes principaux dans le plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4, par.1616 à 1625YY). Le tableau ci-après indique en pourcentage la part moyenne de chacun de ces sous-programmes qui est exécutée par les diverses unités administratives du Service de l'information (New York), par le Service d'information (Genève) et par le réseau des centres d'information établis dans le monde entier. Dans le texte qui suit les tableaux, les renseignements donnés, selon qu'il convient, sous la rubrique "éléments de programme" dans le cas des diverses unités administratives ne concernent que les changements qu'il est proposé d'apporter au programme ou d'autres renseignements plus précis qui ne figurent pas dans le Plan à moyen terme.

TABEAU 21.5a

		A. Service de l'information (New York)					B	C		
		Division de la radio et des moyens visuels	Division des relations publiques	Centre de l'information économique et sociale	Total	Service d'information (centre)	Centres d'information	Total des ressources allouées au programme	Total des ressources chapitre 21	
		(En pourcentage)								
1.	Diffusion des informations par le Service de l'information :									
a)	Objetif : Fournir en temps voulu au moyen d'information des nouvelles exactes et objectives sur les principales activités de l'Organisation.	44	23	2	1	70	8	22	100	
b)	Référence : Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1619 à 1625A								24	
2.	Information approfondie :									
a)	Objetif : Produire des documents et organiser des activités conçus pour mieux faire comprendre l'Organisation des Nations Unies et les questions dont elle s'occupe.	38	25	8	4	75	8	17	100	
b)	Référence : Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625B à 1625Y								34	
3.	Techniques de diffusion :									
a)	Objetif : Diffuser des éléments d'information sur l'Organisation des Nations Unies et les organismes apparentés de manière que ces informations aient le plus d'effet possible et, à cette fin, circonscrire plus soigneusement le public à atteindre.	28	3	9	3	43	4	53	100	
b)	Référence : Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1626Z à 1625Y								37	
4.	Coopération à l'échelle du système :									
a)	Objetif : Promouvoir une meilleure utilisation des ressources en matière d'information dont disposent les divers organismes du système des Nations Unies afin d'en accroître la productivité et d'en réduire le coût.	32	6	11	15	64	7	29	100	
b)	Référence : Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625U à 1625Y	36	15	7	3	61	7	32	100	
Total, sous-programmes 1 à 4									5	
									100	

a/ Les pourcentages indiqués dans le présent tableau sont fondés sur les ressources totales demandées au chapitre 21 pour l'exercice biennal 1978-1979. En ce qui concerne le Service de l'information (New York), les ressources prévues pour la direction exécutive et l'administration (y compris le Bureau du Coordonnateur de l'équipe spéciale des thèmes de l'information) et pour le Service administratif ont été réparties entre ces quatre programmes indiqués ci-dessus.

A. - Service de l'information (New York)

TABLEAU 21.6. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
19 074 a/	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	21 664,1
	139,4	0,7	939,2	4,9	1 511,5	7,9	2 590,1	13,5	

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
19 213,4	939,2	507,4	118,6	550,4	2,8 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale (traitements et dépenses communes de personnel)	126,2
Total a)	126,2
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	773,8
Forum du développement	2 000
Versements pour couvrir les frais de production de films et de programmes de télévision financés en commun par l'Organisation des Nations Unies et des établissements extérieurs	200
Total b)	2 973,8
Total, a) et b)	3 100

Total, coûts directs 24 764,1

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

8 385,1

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 33 149,2

a/ Dont un montant de 19 200 dollars précédemment inscrit au chapitre 22D [Bureau des services généraux (New York)] au titre des services d'agence de presse.

TABLEAU 21.7. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				Dollars
1. Direction exécutive et administration (y compris le Bureau du Coordonnateur de l'équipe spéciale des thèmes de l'information)	486,3	101,5	20,8	14,2	2,9	42,9	8,8	158,6	32,6	644,9	2,4
2. Programmes d'activité :											
a) Division de la radio et des moyens visuels	10 147,5	(181,3)	(1,7)	433,7	4,2	794,6	7,8	1 047,0	10,3	11 194,5	0,6
b) Division de la presse et des publications	4 321,3	84,8	1,9	155,3	3,5	341,5	7,9	581,6	13,4	4 902,9	2
c) Division des relations extérieures	1 884,6	116,3	6,1	31,6	1,6	147,2	7,8	295,1	15,6	2 179,7	3
d) Centre de l'information économique et sociale	753,8	22,5	2,9	265	35,1	67,9	9,0	355,4	47,1	1 109,2	34,1
3. Appui aux programmes :											
Service administratif a/	1 480,5	(4,4)	(0,2)	39,4	2,6	117,4	7,9	152,4	10,2	1 632,9	4,2
Total	19 074	139,4	0,7	939,2	4,9	1 511,5	7,9	2 590,1	13,5	21 664,1	2,8

a/ Y compris les fonds gérés centralement (crédits prévus pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales, les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit, et les communications).

TABLEAU 21.8. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de l'information (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	-	1	-	-	-	1
Sous-Secrétaire général	1	-	-	-	1	-
Directeur (D-2)	4	4	-	-	4	4
Administrateur général (D-1)	11	11	1	-	12	11
Administrateur hors classe (P-5)	19	19	3	1	22	20
Administrateur de 1ère classe (P-4)	27	28	3	-	30	28
Administrateur de 2ème classe (P-3)	42	46	2	-	44	46
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	29	31	3	-	32	31
Total	133	140	12	1	145	141
Agents des services généraux :						
1ère classe	31	32	4	-	35	32
Autres classes	90	92	11	1	101	93
Total	121	124	15	1	136	125
TOTAL GENERAL	254 ^{a/}	264	27	2	281	266

a/ Non compris 3 postes (un P-5 et 2 P-2/1) transférés au Service d'information (Genève).

TABLEAU 21.9. - DEPENSES NON RENOUEVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Service de l'information (New York)

1976-1977		1978-1979	
Matériel d'information (plan pour 1972 à 1976)	299,0	Matériel d'information (plan pour 1978 à 1982)	402,1
Fournitures et frais de voyage (A/C.5/1706 et Corr.1 - Politique d' <u>apartheid</u>)	34,4	Personnel temporaire affecté à des tâches générales (pour résorber l'arriéré de travail relatif à l' <u>Annuaire</u> des Nations Unies)	55,3
Communications et fournitures (A/C.5/1713 - Question de Namibie)	7,8	Publication d'une édition supplémentaire de l' <u>Annuaire</u> des Nations Unies	50,0
Contrats (information) (A/C.5/31/81 - Question de Namibie)	70,0		
Personnel temporaire affecté à des tâches générales (pour résorber l'arriéré de travail relatif à l' <u>Annuaire</u> des Nations Unies)	84,1		
Services contractuels (A/C.5/1713 - Question de Namibie)	21,6		
Personnel temporaire affecté à des tâches générales (pour la mise en place et l'exploitation d'un système d'informatique de gestion)	49,1		
	566,0		507,4

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 21.10. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	343,4	76	9,2	31,2	116,4	459,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	6	-	2	-	2	8
Autres dépenses communes de personnel	109,9	24,5	3	9,5	37	146,9
Frais de voyage du personnel	24	0,9	-	1,9	2,8	26,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	3	0,1	-	0,3	0,4	3,4
Total	486,3	101,5	14,2	42,9	158,6	644,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
587,8	14,2	-	-	14,2	2,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	644,9

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	(644,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 21.11. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	-	1	-	-	-	1
Sous-Secrétaire général	1	-	-	-	1	-
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	4	4	-	-	4	4
Agents des services généraux :						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	5	5	-	-	5	5
TOTAL GENERAL	9	9	-	-	9	9

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

21.2 Le Cabinet du Sous-Secrétaire général donne les directives de politique générale et assure l'administration centrale en ce qui concerne les activités du Service de l'information, y compris celles des équipes spécialisées des thèmes de l'information qui permettent de coordonner l'ensemble des activités du Service touchant des questions particulières, comme le désarmement et la décolonisation. Ledit cabinet fournit également un appui fonctionnel au Groupe consultatif de l'information et, sous la direction du Comité commun de l'information des Nations Unies, coordonne la production de tous les services d'information des organismes des Nations Unies.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

21.3 Il est proposé de reclasser à Secrétaire général adjoint le poste de Sous-Secrétaire général à l'information. Les motifs de cette proposition ont été exposés dans un rapport concernant des propositions tendant à changer la classe de certains postes de l'échelon le plus élevé du Secrétariat¹, rapport que le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale à sa trente et unième session, mais qui n'a pu être examiné, faute de temps.

¹ A/C.5/31/95, par. 10 et 11.

2. - PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) DIVISION DE LA RADIO ET DES MOYENS VISUELS

TABLEAU 21.12. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	4 148,1	79,5	24	328,1	431,6	4 579,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	1 330,5	24,5	7,6	101,6	133,7	1 464,2
Frais de voyage :						
Frais de voyage du personnel	17,6	0,6	-	1,4	2	19,6
Reportages photographiques	10,5	0,3	-	0,9	1,2	11,7
Reportages radio	29	1	-	2,3	3,3	32,3
Reportages télévisés	143,3	(5,5)	-	10,5	5	148,3
Promotion (télévision/cinéma)	12,1	0,4	-	0,9	1,3	13,4
Services contractuels :						
Matériel photo/documents visuels	88,8	2,9	-	7	9,9	98,7
Contrats (information)	3 327,8	36,7	-	256,5	293,2	3 621
Communications	3,4	(3,4)	-	-	(3,4)	-
Fournitures	628,8	(9,8)	-	47,2	37,4	666,2
Matériel d'information	406,4	(308,5)	402,1	38,2	131,8	538,2
Total	10 147,5	(181,3)	303,7	794,6	1 047	11 194,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 966,2	433,7	402,1	28,6	60,2	0,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Total a)	
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Versements pour couvrir les frais de coproduction de films et de programmes de télévision	200
Total b)	200
TOTAL GENERAL	200
Total, coûts directs	11 394,5
B. COUTS INDIRECTS REPARTIS	5 230,9
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	16 625,4

TABLEAU 21.13. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de la radio et des moyens visuels

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	-	-	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	13	13	-	-	13	13
Administrateur de 2ème classe (P-3)	22	23	-	-	22	23
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	20	20	-	-	20	20
Total	63	64	-	-	63	64
Agents des services généraux :						
1ère classe	14	14	-	-	14	14
Autres classes	37	37	-	-	37	37
Total	51	51	-	-	51	51
TOTAL GENERAL	114^{a/}	115	-	-	114	115

a/ Non compris 3 postes (un P-5 et 2 P-2/1) transférés au Service d'information (Genève).

a) *DIVISION DE LA RADIO ET DES MOYENS VISUELS*

Sous-programme 1. Diffusion des informations par le Service de l'information

a) Référence.

21.4 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1623 et 1623A.

b) Eléments de programme.

21.5 Il faut améliorer les services destinés à l'Asie et à l'Afrique. La Section de l'Afrique du Service de la radio s'y emploie avec l'aide de ressources prélevées sur celles de la Section de l'Europe. La Section de l'Asie a besoin d'un nouveau fonctionnaire de la radio (P-3) connaissant l'hindi et ayant une expérience récente de la radiodiffusion en Afghanistan, au Bangladesh, en Birmanie, en Inde, en Indonésie, au Pakistan et à Sri Lanka, qui partagera également son temps de travail entre ce sous-programme et le sous-programme 2.

21.6 Le transfert en 1977 d'un poste d'administrateur et d'un poste d'agent des services généraux de la Section des chroniques du Service des moyens visuels à la Section des informations permettra audit service d'améliorer la liaison avec l'extérieur et de répondre plus efficacement aux demandes des correspondants et des organismes de radiodiffusion.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence.

21.7 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625I-1625M.

b) Eléments de programme.

21.8 Les réaffectations de personnel dont il est question dans le sous-programme 1 ci-dessus permettront également de renforcer les contacts avec les médias, les relations publiques et la liaison avec les chaînes de télévision en vue d'obtenir des interviews pour des personnalités de l'ONU.

21.9 On continuera de produire des jeux de photos pour exposition, des panneaux muraux et autre matériel d'exposition, en s'efforçant dans toute la mesure possible d'améliorer la qualité. Par suite de l'augmentation du nombre de photographies reçues des bureaux extérieurs et d'autres organismes en vertu d'arrangements de coopération conclus antérieurement, on aura besoin d'un rédacteur de légendes supplémentaire. Toutefois, pour l'exercice biennal 1978-1979, on prendra les mesures voulues pour que ce travail soit fait par le personnel actuel.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence.

21.10 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625EE-1625JJ.

b) Eléments de programme.

21.11 En ce qui concerne l'évaluation quantitative du public touché et le contrôle de l'exploitation de l'information, il faut trouver la réponse à des questions telles que : quels sont les stations et les réseaux qui utilisent des programmes de l'ONU ? Quel genre de films intéresse particulièrement tel ou tel pays ? Quelle est la qualité de réception des programmes de l'ONU dans des pays donnés ? On commencera à rassembler les renseignements voulus par l'intermédiaire des directeurs des centres d'information des Nations Unies en établissant des contacts plus étroits avec les stations et les réseaux et en faisant appel à du personnel contractuel pour des périodes de courte durée.

21.12 On continuera de mettre l'accent sur la nouvelle politique qui consiste à distribuer des programmes de télévision gratuitement aux pays en développement.

21.13 On a récemment reconsidéré l'utilisation des émissions sur ondes courtes pour transmettre des informations aux stations de radio ou aux particuliers, et déterminé qu'il serait sans doute plus efficace de recourir davantage aux installations à ondes moyennes à l'échelon régional. Un projet pilote est en cours d'exécution dans les pays de langue arabe de la région méditerranéenne. On espère que

l'ONU pourra obtenir un temps d'antenne lui permettant de diffuser des nouvelles régulièrement à l'aide de plusieurs émetteurs à ondes moyennes de forte puissance qui devraient couvrir pratiquement toute la région. On espère pouvoir mener à bien ces activités accrues avec les ressources actuellement disponibles.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) Référence.

21.14 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625XX.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Poste nouveau

21.15 Un nouveau poste d'administrateur de 2e classe (P-3) est demandé pour un fonctionnaire de la radio qui donnera des informations approfondies et réalisera des reportages destinés à l'Asie, et dont les fonctions sont expliquées de façon plus détaillée dans les rubriques concernant les éléments de programme des sous-programmes 1 et 2 ci-dessus.

Remplacement de matériel de la Division de la radio et des moyens visuels

21.16 Lorsque l'Assemblée générale a examiné le plan quinquennal de modernisation (1972-1976), le Service de l'information a appelé l'attention sur la nécessité de prévoir le remplacement d'autres matériels pour que l'Organisation ne soit pas obligée d'adopter rapidement un nouveau plan de modernisation. Outre que le progrès technique les rend vite désuets, la plupart des équipements électroniques de télévision ne sont conçus que pour durer cinq à sept ans. La valeur du matériel en stock étant d'environ 2 500 000 dollars, le coût annuel moyen de remplacement s'établirait entre 350 000 et 500 000 dollars. Un crédit de 402 100 dollars est demandé à cette fin pour l'exercice biennal 1978-1979. On trouvera ci-après un programme quinquennal de remplacement et d'entretien du matériel.

ACQUISITION ET REMPLACEMENT DE MATERIEL DE RADIODIFFUSION,
TELEVISION, CINEMATOGRAFIE ET PHOTOGRAPHIE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Type de matériel	1978	1979	1980	1981	1982
Magnétoscope pour télévision couleur	-	-	100	100	100
Caméra de télévision électronique couleur	-	80	80	80	80
Table de montage cinématographique	10	10	10	10	10
Système de sonorisation de films, à enregistrement magnétique et optique	3	3	3	3	3
Projecteur cinématographique sonore, à lecture magnétique et optique	10	-	-	-	-
Projecteur cinématographique destiné au contrôle de qualité	8	-	-	8	-
Table de mixage (post-synchronisation)	9	-	-	-	-
Deux berceaux de caméra pour studio de télévision	5	-	-	-	-
Onze téléviseurs-témoins pour salle de contrôle vidéo	-	7,1	-	-	-
Deux systèmes de renforcement de gain pour circuit téléphonique (radiodiffusion, acquisition)	3,5	-	-	-	-
Remplacement du matériel du studio de télévision No 4 (pupitre vidéo, table de mixage, éclairages, etc.)	-	50	-	-	-
Caméra électronique couleur portative (acquisition)	-	-	50	-	-
Trois téléviseurs-témoins couleur pour caméra	-	-	9	-	-
Deux systèmes de régulation de la modulation	-	-	5	-	-
Moitié du coût de remplacement du système de télécinéma	-	-	-	50	50
Kinescope	80	-	-	-	-
Magnétophone deux pistes, 16 mm	-	-	-	8	-
Deux caméras cinématographiques et accessoires	50	-	25	-	-
Trois caméras cinématographiques auxiliaires	16	16	-	16	-
Une caméra de conférence	-	16	-	-	-
Trois objectifs zoom (9,5 - 95 mm)	-	10	-	-	-
Cuve de tirage d'épreuves sur papier plastifié (RC) (acquisition)	8	-	-	-	-
Objectifs photographiques	1,5	3	2,2	-	-
Boîtiers photographiques	-	1,8	3,2	3,6	1,2
Séchoir d'épreuves sur papier plastifié (acquisition)	-	1,2	-	-	2,4
Agrandisseur noir et blanc à lampe halogène	-	-	-	2,5	-
Torche électronique	-	-	-	-	2
TOTAL	204	198,1	287,4	281,1	248,6

b) DIVISION DE LA PRESSE ET DES PUBLICATIONS

TABLEAU 21.14. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	2 626,9	124,7	38	211,8	374,5	3 001,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	84,1	(84,1)				
Groupes spéciaux d'experts	47,1	1,6	55,3	2,8	(26)	58,1
			-	3,7	5,3	52,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	841,4	40,8	12	65,7	118,5	959,9
Frais de voyage du personnel	30,7	1,1	-	2,4	3,5	34,2
Services contractuels :						
Traduction	70,1	2,2	-	5,5	7,7	77,8
Imprimerie	289,6	9,8	50	25,3	85,1	374,7
Brochures et dépliant	289,4	9,5	-	22,8	32,3	321,7
Services des agences de presse	19,2 ^{a/}	0,8	-	1,5	2,3	21,5
Autres services contractuels	21,6	(21,6)	-	-	(21,6)	-
Total	4 321,3	84,8	155,3	341,5	581,6	4 902,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 406,1	155,3	105,3	38,8	88,8	2 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs 4 902,9

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

2 797,1

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 7 700

^{a/} Montant précédemment inscrit au chapitre 22D (Bureau des services généraux, New York).

TABLEAU 21.15. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de la presse et des publications

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 1ère classe (P-4)	10	10	-	-	10	10
Administrateur de 2ème classe (P-3)	13	14	-	-	13	14
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	5	5	-	-	5	5
Total	38	39	-	-	38	39
Agents des services généraux :						
1ère classe	8	8	-	-	8	8
Autres classes	23	24	-	-	23	24
Total	31	32	-	-	31	32
TOTAL GENERAL	69	71	-	-	69	71

b) DIVISION DE LA PRESSE
ET DES PUBLICATIONS

Sous-programme 1. Diffusion des informations par le
Service de l'information

a) Référence.

21.17 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1622 à 1622B.

b) Eléments de programme.

21.18 Pour améliorer l'efficacité de la gestion, on envisage de réorganiser la Section de la presse pendant l'exercice biennal 1978-1979. Cette section deviendrait un service de presse, comprenant une section de la presse en anglais et une section de la presse en français, l'actuel groupe de la production en français étant intégré à cette dernière. Le Directeur du Service de presse pourrait ainsi mieux coordonner les travaux des deux sections et aurait plus de latitude pour répartir le personnel selon les besoins.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence.

21.19 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625D à 1625H.

b) Eléments de programme

21.20 La Division continuera à publier des brochures, dépliants et plaquettes, y compris ceux de teneur économique et sociale qui jusqu'à présent étaient établis par le Centre de l'information économique et sociale.

21.21 La production du *Yearbook of the United Nations (Annuaire des Nations Unies)* en anglais sera accélérée, conformément à la section I de la résolution 31/208 de l'Assemblée générale.

21.22 En raison de contraintes budgétaires, certains des projets dont il était question dans le plan à moyen terme pour la période 1978-1981 seront différés. Il s'agit notamment de la création d'un service de nouvelles brèves (feuilles volantes) en anglais, de la publication d'une édition française de l'*Annuaire* et de la publication en arabe de la *Chronique mensuelle de l'ONU*.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence.

21.23 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625CC et 1625DD.

b) Eléments de programme.

21.24 Des tables rondes annuelles de rédacteurs en chef, organisées à l'échelon régional, se tiendront en Amérique latine en 1978 et dans la région de l'Asie et du Pacifique en 1979.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) Référence.

21.25 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625XX.

b) Eléments de programme.

21.26 En participant aux réunions du Comité commun de l'information des Nations Unies et par le biais des décisions prises par le Service de l'information à l'échelon le plus élevé, la Division continuera à fournir des éléments d'information compte tenu des objectifs de ce sous-programme. Cela se traduira dans les activités relevant des sous-programmes 1, 2 et 3 ci-dessus.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

21.27 Deux postes supplémentaires sont demandés pour un attaché de presse (P-3) et une secrétaire (agent des services généraux), afin de fournir davantage d'informations en français, notamment des communiqués de presse plus

nombreux et des comptes rendus plus complets des événements et des séances.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

21.28 Un crédit de 55 300 dollars est demandé pour résorber l'arriéré de travail relatif aux volumes de 1975 et 1976 de l'*Annuaire* des Nations Unies. Les arguments invoqués à l'appui de cette demande sont exposés dans un rapport spécial qui a été présenté à l'Assemblée générale à sa trente et unième session¹.

Imprimerie

21.29 Un crédit de 50 000 dollars est demandé pour faire imprimer un volume supplémentaire de l'*Annuaire* des Nations Unies.

¹ A/C.5/31/12.

c) *DIVISION DES RELATIONS EXTERIEURES*

TABLEAU 21.16. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 286,9	87,3	24	106,2	217,5	1 504,4
Formation d'assistants d'information	24,2	0,8	-	1,9	2,7	26,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	415,1	25,5	7,6	32,6	65,7	480,8
Frais de voyage :						
Réunions des directeurs de centres	63,6	2,1	-	5	7,1	70,7
Frais de voyage du personnel	18,6	0,6	-	1,5	2,1	20,7
Programme triangulaire de bourses de perfectionnement	75	-	-	-	-	75
Total	1 884,6	116,3	31,6	147,2	295,1	2 179,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 000,9	31,6	-	28,6	60,2	3 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs 2 179,7

1 335,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 3 515,2

TABLEAU 21.17. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des relations extérieures

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	4	5	-	-	4	5
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	4	-	-	4	4
Total	17	18	-	-	17	18
Agents des services généraux :						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	16	16	-	-	16	16
Total	19	19	-	-	19	19
TOTAL GENERAL	36	37	-	-	36	37

c) DIVISION DES RELATIONS EXTERIEURES

Sous-programme 1. Diffusion des informations par le Service de l'information

a) Référence.

21.30 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1624.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence.

21.31 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625N à 1625S.

b) Eléments de programme.

21.32 La Division s'efforcera de préciser le rôle de délibération et d'action du système des Nations Unies en accroissant fortement le nombre des organisations non gouvernementales (ONG), tant internationales que nationales, qui seront associées au Service de l'information (directement au Siège et par l'intermédiaire des centres d'information des Nations Unies à l'étranger). On projette d'employer à cette fin des techniques informatiques qui permettront d'employer moins de personnel. On pense pouvoir faire face à l'augmentation du volume de travail dans les limites des ressources globales disponibles. La diffusion d'une information plus approfondie sera assurée grâce à la réalisation annuelle de six interviews d'une demi-heure chacune entre des spécialistes de l'ONU et des

représentants d'organisations non gouvernementales internationales et du tiers monde. Ces programmes seront reproduits sur bande 16 mm (en anglais seulement) et transmis aux centres intéressés, avec une documentation d'appui qui permette la discussion. Des documents seront publiés de temps à autre afin de promouvoir une coordination accrue entre les organisations non gouvernementales, tant internationales que nationales, sur les problèmes qui intéressent l'Assemblée générale et les questions d'actualité en rapport avec les activités de fond de l'ONU.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence.

21.33 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625KK et 1625OO.

b) Eléments de programme.

21.34 Tant par souci d'efficacité que d'économie, il est nécessaire de fournir aux centres d'information dans les régions autres que celles de langue anglaise davantage d'éléments d'information dans des langues comme l'arabe, l'espagnol et le français, dont chacune est commune à de nombreux centres. On pourrait y parvenir jusqu'à un certain point en créant à cette fin un poste d'administrateur de 2e classe (P-3).

21.35 Dans la mesure du possible, le matériel désuet ou défectueux des centres d'information sera remplacé par des équipements modernes, finalement plus économiques et plus efficaces pour la transmission, le stockage et la recherche de l'information.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) Référence.

21.36 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625XX.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Poste nouveau

21.37 Un poste supplémentaire d'administrateur de 2e classe (P-3) est demandé afin de pouvoir fournir aux centres d'information dans les régions qui ne sont pas de langue anglaise davantage d'éléments d'information dans des langues comme l'arabe, l'espagnol et le français, dont chacune est commune à de nombreux centres. Cela devrait se traduire par une efficacité accrue et des économies sur les dépenses de traduction.

d) CENTRE DE L'INFORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

TABLEAU 21.18. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	572,7	16,3	188,6	50,9	255,8	1 099,2
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	175,4	6	60,4	15,5	81,9	257,3
Frais de voyage du personnel	4,5	0,2	16	1,5	17,7	22,2
Total	753,8	22,5	265	67,9	355,4	1 109,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
776,3	265	-	-	265	34,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale (traitements et dépenses communes de personnel)	126,2
Total a)	126,2
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	773,8
Forum du développement	2 000
Total b)	2 773,8
TOTAL GENERAL	2 900
Total, coûts directs	4 009,2
B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS	1 299,4
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	5 308,6

TABLEAU 21.19. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Centre de l'information économique et sociale

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires ^{a/}		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	1	-	2	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	3	1	4	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	3	3	-	5	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	3	2	-	4	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	1	3	-	3	1
Total	7	10	12	1	19	11
Agents des services généraux :						
1ère classe	1	2	4	-	5	2
Autres classes	5	6	11	1	16	7
Total	6	8	15	1	21	9
TOTAL GENERAL	13 b/	18	27	2	40	20

a/ Postes financés par le Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale.

b/ Dont un administrateur général (D-1) et un agent des services généraux détachés à Genève.

d) CENTRE DE L'INFORMATION ECONOMIQUE
ET SOCIALE

21.38 Depuis l'adoption du plan à moyen terme, d'importants faits nouveaux se sont produits dans les domaines économique et social et, ultérieurement, les activités d'information économique et sociale ont elles aussi évolué. Le Centre, en tant que partie intégrante du Service de l'information, appuie les activités d'information économique et sociale d'autres divisions et coordonne l'action dans ce domaine. Il faut donc renforcer ses effectifs pour lui permettre de s'acquitter efficacement de son rôle dans le cadre du programme de travail du Service de l'information. Le personnel sera affecté à des projets précis financés par des fonds extra-budgétaires et les dépenses correspondantes seront inscrites au budget desdits projets. En conséquence, les quatre sous-programmes ci-après relevant de cette unité administrative constituent une révision des éléments correspondants du plan à moyen terme.

Sous-programme 1. Diffusion des informations par le Service de l'information

a) Référence.

21.39 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625.

b) Elément de programme.

21.40 Le Centre continuera de fournir des nouvelles aux fins de l'établissement de communiqués de presse, notes d'information générale et autres documents d'information concernant les questions économiques et sociales. Il cessera de publier lui-même ses communiqués; c'est la Division de la presse et des publications qui s'en chargera.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence.

21.41 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625T à 1625X.

b) Eléments de programme.

21.42 Le Centre continuera de produire des documents d'information en étroite collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales.

21.43 Le Centre jouera le rôle d'organe de planification et de programmation pour l'information économique et sociale au Service de l'information et publiera lui-même des varia sur des questions économiques et sociales, ou y contribuera.

21.44 Le *Forum du développement*, revue mensuelle actuellement financée intégralement par le Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale, continuera d'être publié. On est en train d'étudier les moyens d'assurer l'autofinancement de cette activité à compter du 1er janvier 1978.

21.45 Les brochures et dépliants sur des questions économiques et sociales qui jusqu'à présent étaient publiés par le Centre feront désormais partie du programme de publications de la Division de la presse et des publications, le Centre participant aux travaux de planification, de rédaction et d'édition.

21.46 Le Centre continuera de participer aux activités interorganisations et aux activités de l'ONU proprement dites concernant les organisations non gouvernementales.

21.47 Le Centre mettra au point des projets pour le compte du Service de l'information ou sur le plan inter-organisations. Ces projets seront financés à l'aide de contributions spécialement affectées à cette fin. Les dépenses de personnel, de matériel et autres seront imputées sur le budget des projets considérés, ce qui évitera d'avoir à inscrire des postes permanents supplémentaires au tableau d'effectifs et de nouvelles dépenses au budget ordinaire.

c) Changement apporté au programme.

21.48 La distribution d'éléments d'information qu'assurait le Centre sera désormais confiée à d'autres sections du Service de l'information.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence.

21.49 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625PP à 1625SS.

b) Éléments de programme.

21.50 Le Centre poursuivra ses activités d'appui à ce sous-programme comme il est indiqué dans le plan à moyen terme.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) Référence.

21.51 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625XX.

b) Éléments de programme.

21.52 Le Centre jouera le rôle d'organe de planification et de programmation de l'information économique et sociale pour les activités entreprises non seulement par le Service de l'information proprement dit, mais également par le Comité commun de l'information des Nations Unies. Le Centre créera en particulier un système d'évaluation directe

permettant de planifier les activités futures en matière d'information et examinera, par l'intermédiaire du Comité commun, les programmes d'information communiqués par les organismes des Nations Unies en vue de proposer des actions communes pour éviter les doubles emplois et favoriser la coordination sur certains projets en cours.

21.53 Le Centre fournira également des éléments d'information économique et sociale pour l'élaboration du plan commun d'information des Nations Unies et la formulation des thèmes annuels de l'information.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

21.54 Le principe fondamental établissant une distinction entre le rôle du Centre au sein du Service de l'information et celui qu'il joue vis-à-vis des projets financés par des fonds extra-budgétaires n'a pas été modifié.

21.55 Toutefois, une partie importante des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale sert actuellement à couvrir les dépenses de personnel du Centre, ce qui réduit d'autant les montants disponibles pour les projets. Les principaux contributeurs ont fait savoir qu'ils souhaiteraient que les contributions soient utilisées uniquement pour les projets et non pour financer les dépenses de personnel. Par suite de l'insuffisance de fonds pour les projets, il est demandé d'inscrire au budget ordinaire 5 postes auparavant financés par des fonds extra-budgétaires, comme il est dit plus loin au paragraphe 21.57.

21.56 Tout en demandant l'inscription de ces 5 postes au budget ordinaire, le Département a réduit de 7 le nombre total des postes financés par des fonds extra-budgétaires. On prévoit que ces postes pourront être repris par le Service de l'information ou seront supprimés.

Inscription au budget ordinaire de postes financés par des fonds extra-budgétaires

21.57 Les cinq postes suivants, mentionnés plus haut au paragraphe 21.55, existent déjà, mais leur coût est imputé sur le Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale :

a) Deux postes (P-4 et P-3) qui, ajoutés à deux postes déjà inscrits au budget ordinaire, constitueraient un "groupe mobile" de quatre rédacteurs/fonctionnaires chargés des projets auxquels on ferait appel selon les besoins pour les affecter aux projets dont s'occupe le Centre;

b) Un poste G-4/1, pour fournir des services de secrétariat à ce groupe de fonctionnaires;

c) Un poste P-2 pour un fonctionnaire de la production qui serait chargé de veiller à la bonne exécution des travaux d'édition, de traduction, de présentation graphique, d'imprimerie et de distribution de tous les documents publiés sous les auspices du Centre, qu'ils soient financés par les crédits du budget ordinaire ou par des fonds extra-budgétaires;

d) Un poste G-5 dont le titulaire resterait chargé de tenir à jour la collection d'ouvrages de référence spécialisés qui existe depuis 10 ans et qu'utilisent les rédacteurs et chargés de recherche du Centre ainsi que des centaines de rédacteurs d'organes d'information qui viennent la consulter ou

écrivent au Service de l'information pour obtenir des renseignements sur les activités de l'ONU dans le domaine économique et social.

Frais de voyage du personnel

21.58 Un crédit de 12 000 dollars est demandé pour couvrir les frais de voyage du personnel envoyé à des conférences et à des sessions consacrées à des questions économiques et sociales qui se tiennent en dehors du Siège, ainsi qu'aux réunions connexes du Comité commun de l'information des Nations Unies.

21.59 Les fonctionnaires nationaux de l'information sont des éléments importants qui permettent au Centre de toucher les organes d'information nationaux. Des consultations périodiques avec ces fonctionnaires aident le Centre à définir leurs besoins et la façon dont il peut leur être utile. Elles ont également renforcé la liaison entre les fonctionnaires nationaux de l'information et les membres du Comité commun de l'information des Nations Unies, ce qui a permis de coordonner la planification d'activités communes. Enfin, elles ont permis au Centre de contrôler comme il convient l'exploitation de sa documentation d'information. Un crédit de 4 000 dollars est demandé à ce titre.

3. - APPUI AUX PROGRAMMES : SERVICE ADMINISTRATIF

TABLEAU 21.20. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits couverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	454,2	12,2	19,2	38,9	70,3	524,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	153,1	(45,8)	-	8,2	(37,6)	115,5
Heures supplémentaires	92,2	2,9	-	7,3	10,2	102,4
Dépenses communes de personnel	145,1	4,3	6,2	11,8	22,3	167,4
Frais de voyage du personnel	4,5	0,2	-	0,3	0,5	5
Communications	631,4	21,8	14	50,9	86,7	718,1
Total	1 480,5	(4,4)	39,4	117,4	152,4	1 632,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 476,1	39,4	-	22,6	62	4,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	1 632,9
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 632,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 21.21. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service administratif

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	1	-	-	-	1
Total	4	5	-	-	4	5
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	5	5	-	-	5	5
Total	9	9	-	-	9	9
TOTAL GENERAL	13	14	-	-	13	14

TABLEAU 21.22. - DEPENSES NON RENOUELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Service administratif

1976-1977		1978-1979	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales pour la mise en place et l'exploitation d'un système d'informatique de gestion	49,1	Néant	-
	49,1		-

3. - APPUI AUX PROGRAMMES :
SERVICE ADMINISTRATIF

21.60 Le Service administratif fournit l'appui administratif nécessaire aux programmes du Service de l'information, donne des conseils et prête son concours au Sous-Secrétaire général pour toutes les questions concernant la politique à suivre et la planification en matière administrative. Ce service est chargé d'établir et de gérer le budget du Service de l'information, ainsi que de surveiller et de coordonner toutes les questions relatives au personnel. Il fournit les services communs nécessaires au fonctionnement

du Service de l'information et gère centralement les crédits prévus pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales, les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit, ainsi que les communications.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

21.61 Il faut renforcer le Service administratif pour qu'il puisse aider à l'exécution ponctuelle, sur le plan administratif, des projets et activités du Service de l'information.

Un poste P-2 supplémentaire est demandé à cette fin; son titulaire devra également aider à établir le budget biennal du Service, fournir des données sur les coûts et les analyser aux fins de la gestion et du contrôle des dépenses.

Communications

21.62 Un crédit de 14 000 dollars est demandé pour les communications, compte tenu du volume d'activité actuel et des nouveaux éléments du programme.

B. - Service d'information (Genève)

TABLEAU 21.23. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	1 726,4	91,8	23,2	17,3	132,3	1 858,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	9,7	0,1	-	0,4	0,5	10,2
Heures supplémentaires	9,7	0,1	-	0,4	0,5	10,2
Dépenses communes de personnel	449,8	21	6	5	32	481,8
Frais de voyage du personnel	9,7	0,1	-	0,4	0,5	10,2
Contrats (information)	-	-	3	0,2	3,2	3,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Total	2 205,8 a/	113,1	32,2	23,7	169	2 374,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 318,9	32,2	-	15,6	47,8	2 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 2 374,8

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

2 305,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 4 680,5

a/ Y compris un montant de 197 700 dollars, au titre des traitements et dépenses communes de personnel, précédemment inscrit au chapitre 22H /Division des services généraux (Genève)/.

TABLEAU 21.24. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service d'information (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	4	-	-	4	4
Total	16	16	-	-	16	16
Agents des services généraux :						
1ère classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	15	16	-	-	15	16
Total	19	20	-	-	19	20
TOTAL GENERAL	35 <u>a/</u>	36	-	-	35	36

a/ Y compris quatre postes d'agent des services généraux (un poste d'agent de 1ère classe et 3 postes d'autres classes) précédemment inscrits au chapitre 22H /Division des services généraux (Genève)7. Y compris également 3 postes (un P-5 et 2 P-2/1) transférés du Service de l'information (New York).

B. - Service d'information (Genève)

21.63 Le Service d'information (Genève) fournit des informations à la presse et aux autres moyens d'information sur les objectifs et les activités de l'ONU en Europe; ses activités sont semblables à celles du Service de l'information à New York, mais sont plus réduites.

21.64 Les objectifs fondamentaux du Service sont exposés dans la section S de la circulaire ST/SGB/Organisation. Si les stratégies décrites dans les paragraphes du plan à moyen terme (A/31/6/Add.1/Corr.4) relatifs à l'information ne s'appliquent pas toutes au Service de Genève, ledit service exécutera les parties du plan qui sont pertinentes pour Genève et pour le domaine de compétence du Service et collaborera avec le Siège dans les autres domaines.

21.65 Les principaux éléments du programme sont les suivants :

a) Servir de centre régional d'information pour la Bulgarie, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la République fédérale d'Allemagne, le Saint-Siège et la Suisse;

b) Fournir des services audio-visuels aux moyens d'information locaux et régionaux pour rendre compte des

réunions, conférences et manifestations spéciales et assurer la liaison avec ces moyens d'information;

c) Fournir des services de presse en insistant particulièrement sur les activités de l'ONU entreprises ailleurs qu'au Palais des Nations ou, à l'occasion, ailleurs dans la région, et assurer la liaison avec les correspondants accrédités;

d) Fournir des services de documentation sur les activités de l'ONU en général.

21.66 Les activités du Service se poursuivront normalement au cours de l'exercice biennal 1978-1979 en ce qui concerne l'information régionale, les services fournis à la presse et la liaison avec les moyens d'information. Le transfert récent à Genève d'une équipe de production cinématographique permettra de produire des films sur plusieurs activités importantes de l'ONU entreprises au Palais des Nations, y compris celles de la Commission économique pour l'Europe et du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe. Le programme de production de films sera exécuté en liaison étroite avec le Service de l'information (New York) de façon que ce programme ait l'ampleur et la variété

souhaitables. Le colloque régional annuel des organisations non gouvernementales deviendra une activité régulière visant à accroître la participation des organisations non gouvernementales et à utiliser les possibilités qu'elles ont de toucher le public dans le monde entier. Les frais seront à la charge des participants et les orateurs seront normalement choisis parmi les fonctionnaires supérieurs des services installés à Genève. A partir de 1978, un séminaire de deux semaines sera organisé dans le cadre du programme de stages à l'intention d'étudiants d'universités (Genève). Les participants, qui seront de jeunes spécialistes de l'information, seront choisis dans des pays développés et surtout dans des pays en développement. On compte que les frais (frais de voyage et indemnité de subsistance) des participants à ces séminaires seront couverts par des subventions extra-budgétaires.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Poste nouveau

21.67 Un poste d'agent des services généraux est demandé

pour permettre d'obtenir les services supplémentaires de secrétaire et de commis qu'exigent les activités accrues dans le domaine de la presse et des moyens audio-visuels, la collaboration plus intense des organisations non gouvernementales, le programme de stages à l'intention d'étudiants d'universités et l'association plus directe du Service avec les moyens d'information de tous genres. La création de ce nouveau poste déchargera des administrateurs qui pourront ainsi s'acquitter d'autres tâches et intensifier les contacts avec les moyens et services d'information dans les pays de la région.

Contrats (information)

21.68 Un crédit de 3 000 dollars est demandé pour couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance d'un ou deux orateurs qui se rendront à Genève pour le colloque régional annuel des organisations non gouvernementales.

C. - Centres d'information

TABLEAU 21.25. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	5 479,7	1 406,3	86,5	1 033	2 525,8	8 005,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	55,7	74	(71,7)	4,6	6,9	62,6
Heures supplémentaires	32,9	1,3	-	2,7	4	36,9
Dépenses communes de personnel	1 845	420,6	17,7	334	772,3	2 617,3
Frais de voyage du personnel	115,4	4,7	-	9,2	13,9	129,3
Travaux contractuels de traduction	16,7	0,6	-	1,3	1,9	18,6
Frais généraux de fonctionnement :						
Location et entretien des locaux	500,3	51,6	-	42,1	93,7	594
Location et entretien du matériel	139,1	5,1	-	11	16,1	155,2
Communications	376,3	14,1	-	29,8	43,9	420,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	52,7	4,2	-	4,3	8,5	61,2
Services divers	111,6	4,5	-	8,8	13,3	124,9
Fournitures et accessoires	186,3	7,2	8	15,3	30,5	216,8
Mobilier et matériel	266,5	(47)	-	16,7	(30,3)	236,2
Total	9 178,2	1 947,2	40,5	1 512,8	3 500,5	12 678,7

TABLEAU 21.25 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) <u>Moins</u> : dépenses non renouvelables	(4) <u>Plus</u> : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
11 125,4	40,5	-	12,8	53,3	0,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a)	<u>Appui fonctionnel et administratif</u> Contributions de gouvernements hôtes (traitements et frais généraux de fonctionnement)	458
	Total a)	458
b)	<u>Projets opérationnels</u>	
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	458

Total, coûts directs	13 136,7
----------------------	----------

3 205,4

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	16 342,1
---	----------

TABLEAU 21.26. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Centres d'information

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires ^{a/}		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	5	5	-	-	5	5
Administrateur hors classe (P-5)	12	13	-	-	12	13
Administrateur de 1ère classe (P-4)	28	27	-	-	28	27
Administrateur de 2ème classe (P-3)	5	5	-	-	5	5
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	52	52	-	-	52	52
Autres catégories :						
Assistants d'information	52	52	2	2	54	54
Agents locaux	231	251	9	9	240	260
Total	283	303	11	11	294	314
TOTAL GENERAL	335	355	11	11	346	366

a/ Fonds versés par des gouvernements hôtes.

TABLEAU 21.27. - DEPENSES NON. RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Centres d'information

1976-1977		1978-1979	
Etablissement de trois centres d'information : Mobilier de bureau, matériel et véhicules (y compris les frais de transport et d'installation)	55	Néant	-
	55		-

C. — Centres d'information

Sous-programme 1. Diffusion des informations par le Service de l'information

a) Référence.

21.69 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1624.

b) Eléments de programme.

21.70 Grâce aux directives générales et aux éléments d'information provenant du Siège, les centres d'information continueront, dans les régions qu'ils desservent, à fournir en temps voulu aux organismes de presse, de radiodiffusion et autres organismes d'information locaux des nouvelles exactes et objectives sur les principales activités de l'Organisation des Nations Unies ainsi que de la documentation spéciale que les principaux moyens d'information peuvent utiliser dans leurs bulletins d'information, magazines et programmes de radio et de télévision.

21.71 Les centres continueront également d'aider à rendre compte des réunions, conférences et autres manifestations organisées par l'ONU ailleurs qu'au Siège.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence.

21.72 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625N à 1625Q.

b) Eléments de programme.

21.73 Les centres continueront à organiser des séminaires, colloques, tables rondes et débats sur des questions comme l'*apartheid*, la discrimination raciale, la condition de la femme et HABITAT, et à y participer, ainsi qu'à donner sur ces questions des conférences, accompagnées de projections de films, dans des établissements d'enseignement, lors de manifestations organisées par les gouvernements et par des organisations non gouvernementales.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence.

21.74 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625KK à 1625OO.

b) Eléments de programme.

21.75 Les centres continueront aussi à aider le Siège à choisir, adapter, traduire et imprimer de la documentation destinée à être distribuée à l'échelle locale et régionale.

21.76 Les centres d'information des Nations Unies constituent l'une des principales sources à utiliser pour contrôler l'exploitation à l'échelle mondiale des informations sur l'Organisation des Nations Unies qui sont produites à New York et à Genève, car ils transmettent régulièrement par télégrammes et par la valise diplomatique des renseignements sur la publicité donnée localement aux questions dont s'occupent les Nations Unies. Les réunions régionales des directeurs des centres d'information fournissent égale-

ment beaucoup de renseignements et d'indications utiles aux planificateurs du Service de l'information (New York).

21.77 Le public que touchent les programmes de radio et les moyens visuels sera étendu grâce au renforcement des contacts qu'a le Service de l'information avec les stations et les réseaux de radio, afin d'assurer l'utilisation efficace des programmes de radio de l'ONU, et grâce à l'organisation d'expositions locales de photos et d'autre matériel d'information transportable.

21.78 Des conférences de presse et des interviews télévisées, ainsi que d'autres manifestations auxquelles participeront des personnalités de l'Organisation des Nations Unies, continueront à être organisées.

21.79 Les contacts avec les services d'information nationaux qui s'occupent du développement dans les pays industrialisés et les pays en développement seront renforcés.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) Référence.

21.80 Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1/Corr.4), par. 1625VV à 1625XX.

b) Eléments de programme.

21.81 Les centres d'information, sous la direction du Siège, participent à l'exécution de projets de coopération à l'échelle du système dans les régions qu'ils desservent.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

21.82 Deux postes d'agent local sont demandés pour des secrétaires/commis afin de renforcer les centres d'information de Bruxelles et de Kaboul.

Transformation de certains postes en postes permanents

21.83 Dans le rapport sur l'exécution du budget en 1976, 18 postes supplémentaires d'agent local étaient demandés au budget ordinaire pour des préposés à l'entretien qui étaient employés dans divers centres en vertu de contrats de louage de services, bien qu'ils fussent employés à plein temps de façon continue. Ces postes ont été accordés pour 1977 à condition d'être financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches de caractère durable. Il est proposé de transformer ces postes en postes permanents pour l'exercice biennal 1978-1979.

Reclassement de postes

21.84 Le Secrétaire général demande le reclassement à administrateur hors classe (P-5) d'un poste d'administrateur de 1re classe (P-4) pour pouvoir donner au Directeur adjoint du Centre de Moscou un rang qui convienne mieux à ses fonctions.

Fournitures et accessoires

21.85 Un crédit de 8 000 dollars est demandé pour l'achat de fournitures de bureau et la reliure de documents.

CHAPITRE 22. – ADMINISTRATION, GESTION ET SERVICES GENERAUX

TABLEAU 22.1. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
134 727,9	9 422,1	7,0	2 443	1,8	9 001	6,6	20 866,1	15,4	155 594

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
144 150	2 443	517,2	417	2 342,8	1,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

9 198,6

Total, coûts directs	164 792,6
----------------------	-----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(164 792,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

**TABEAU 22.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	470,4	14,6	3,1	2,1	0,4	35,2	7,4	51,9	11	522,3	0,4
B. Bureau des services financiers (New York)	7 242	314,9	4,3	119,3	1,6	586,3	8,1	1 020,5	14	8 262,5	2,2
C. Bureau des services du personnel (New York)	7 022,6	465,8	6,6	87,9	1,3	574,7	8,1	1 128,4	16	8 151	1,9
D. Bureau des services généraux (New York)	60 371,7	3 201	5,3	1 732	2,8	5 439,7	9	10 372,7	17,1	70 744,4	2,5
E. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion	3 888,4	137,3	3,5	(100,8)	(2,5)	229	5,8	265,5	6,8	4 153,9	(2,5)
F. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques	7 596,7	1 271,8	16,7	-	-	606	7,9	1 877,8	24,7	9 474,5	-
G. Services administratifs et financiers (Genève)	7 509,8	280,4	3,7	33	0,4	97,5	1,3	410,9	5,5	7 920,7	0,4
H. Division des services généraux (Genève)	30 009,4	2 005,2	6,7	390	1,3	698,2	2,3	3 093,4	10,3	33 102,8	0,9
I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)	1 810	59,2	3,3	35,4	2	109,2	6	203,8	11,3	2 013,8	1,4
J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)	3 627,7	44,2	1,2	136,4	3,7	241,4	6,7	422	11,8	4 049,7	4,2
K. Dépenses diverses	1 567,8	182,7	11,6	7,7	0,5	134	8,5	324,4	20,7	1 892,2	0,4
L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun	3 611,4	1 445	40	-	-	249,8	6,9	1 694,8	46,9	5 306,2	-
Total	134 727,9	9 422,1	7,0	2 443	1,8	9 001	6,6	20 866,1	15,4	155 594	1,6

TABLEAU 22.3 - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : administration, gestion et services généraux

1976-1977		1978-1979	
Bureau des services du personnel <u>a/</u>	-		2,5
Bureau des services généraux (New York) <u>b/</u>	580,5		343,7
Division des services généraux (Genève) <u>c/</u>	398,7		144
Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève) <u>d/</u>	-		10
Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales) <u>e/</u>	-		17
Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques <u>f/</u>	18,8		
	1 098		517,2

a/ La ventilation détaillée des dépenses est donnée dans le tableau 22.23.

b/ La ventilation détaillée des dépenses est donnée dans le tableau 22.37.

c/ La ventilation détaillée des dépenses est donnée dans le tableau 22.94.

d/ La ventilation détaillée des dépenses est donnée dans le tableau 22.111.

e/ La ventilation détaillée des dépenses est donnée dans le tableau 22.116.

f/ La ventilation détaillée des dépenses est donnée dans le tableau 22.75.

TABLEAU 22.4. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des États-Unis)

Coûts provenant de	A ajouter : coûts connexes provenant d'autres parties des chapitres 22 et 23													à déduire : à d'autres codes relatifs						
	Coûts directs	22A	22B	22C	22D	22E	22F	22G	22H	22I	22J	22K	22L	23 (1)	23 (2)	23 (3)	23 (4)	23 (5)	Coûts totaux	Coûts netes à répartir a/
Chapitre 22.																				
A	522,3	18,3	16,0	11,9	94,1	3,7	1378,1	-	-	-	1,1	1,7	-	-	190,3	112,1	956,7	956,7	297,9	658,8
B	1127,5	11,9	142,8	366,5	2247,9	81,0	1378,1	-	-	-	34,4	51,3	-	-	61,1	104,2	15276,8	15276,8	3889,0	12087,8
C	8455,7	17,3	1492,3	1459,3	1606,9	59,3	609,7	-	-	-	29,4	34,9	-	-	190,7	390,4	11480,5	11480,5	5203,7	6276,8
D	7338,6	17,3	1492,3	1459,3	1606,9	515,7	609,7	-	-	-	29,4	34,9	-	-	89,7	433,4	78371,8	78371,8	40224,2	38151,6
E	4709,6	9,0	87,2	693,9	693,9	67,3	-	181,9	-	-	32,4	16,4	-	-	-	-	3840,0	3840,0	3133,5	3706,5
F	9588,1	5,6	121,5	88,3	541,4	56,3	-	59,2	-	-	29,4	13,8	-	-	-	-	10317,1	10317,1	4624,0	5693,1
G	8010,3	7,0	204,1	30,6	-	232,7	46,4	1327,9	-	-	40,4	18,5	-	-	215,0	1371,5	13264,0	13264,0	7230,2	6033,8
H	33102,8	4,1	594,1	139,5	868,5	20,3	135,8	65,2	130,5	-	67,6	88,5	-	-	19,2	-	4888,5	4888,5	2191,0	2697,5
I	4509,8	5,6	70,0	35,0	467,5	28,5	85,9	28,0	71,2	-	36,8	13,0	-	-	-	-	4888,5	4888,5	675,7	4212,8
J	4049,7	3,7	50,7	50,7	476,0	53,2	14,9	55,9	276,7	-	5,7	8,5	-	-	-	-	7922,5	7922,5	1001,7	6920,8
K	5306,2	3,3	79,5	64,5	476,0	51,2	14,9	55,9	276,7	-	19,3	4,5	-	-	299,8	813,7	7922,5	7922,5	1001,7	6920,8
L	164792,6	85,8	2948,4	2916,9	6,34,0	1125,4	2935,0	1477,0	2127,0	-	654,7	317,0	466,5	-	299,8	1579,7	2694,6	190414,4	77448,4	112966,0
Total, chapitre 22																				
Chapitre 23. b/																				
(1)	17996,1	2,7	339,3	311,2	333,2	122,3	-	34,0	59,3	-	16,6	5,4	81,1	-	-	-	18604,2	18604,2	18604,2	52726,4
(2)	20455,1	51,2	146,8	288,5	18409,0	145,7	-	221,9	684,1	-	636,5	46,0	68,6	-	-	-	53026,2	53026,2	299,8	52726,4
(3)	67875,8	124,3	484,2	1445,7	6208,5	473,0	99,0	1205,0	2921,7	-	562,0	195,5	9748,0	-	-	-	91304,3	91304,3	1579,7	89724,6
(4)	26902,2	16,0	230,6	551,5	966,2	189,1	9,3	619,7	3851,4	-	223,4	70,7	117,5	-	-	-	36571,5	36571,5	3177,5	33394,0
(5)	11438,0	17,9	139,7	289,9	5400,6	80,0	608,7	186,4	430,9	-	97,8	33,1	169,5	-	-	-	19424,8	19424,8	-	19424,8
Total, chapitre 23	143443,2	212,1	1340,6	2886,8	31317,6	1008,1	717,0	2847,0	13641,3	-	1336,3	358,7	535,2	18604,2	-	-	482,9	218931,0	25661,2	193269,8
Total, chapitres 22 et 23	308235,8	297,9	3889,0	5203,7	38311,6	2133,5	3652,0	4324,0	15768,3	-	2194,0	675,7	1001,7	18604,2	299,8	1579,7	3177,5	409345,4	101109,6	308235,8

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 22. Administration, gestion et services généraux

- A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers (New York)
- C. Bureau des services du personnel (New York)
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de vérification intérieure des comptes et d'ambulation de la gestion
- F. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- G. Services administratifs et financiers (Genève)
- H. Division des services généraux (Genève)
- I. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun

Chapitre 23. Services de conférence et bibliothèques

- (1) Direction exécutive et administration
- (2) Traduction, édition et dactylographie
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sens des lettres et chiffres des têtes de colonne :

- 22A Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- 22B Bureau des services financiers (New York)
- 22C Bureau des services du personnel (New York)
- 22D Bureau des services généraux (New York)
- 22E Service de vérification intérieure des comptes et d'ambulation de la gestion
- 22F Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- 22G Services administratifs et financiers (Genève)
- 22H Division des services généraux (Genève)
- 22I Services de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)
- 22J Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- 22K Dépenses diverses
- 22L Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun
- 23 (1) Direction exécutive et administration
- 23 (2) Services de l'interprétation et des séances (New York et Genève)
- 23 (3) Traduction, édition et dactylographie (New York et Genève)
- 23 (4) Publications et documentation (New York et Genève)
- 23 (5) Bibliothèques (New York et Genève)

a/ Les coûts nets à répartir représentent le produit final de l'opération de répartition des coûts effectuée dans le cadre des deux chapitres 22 et 23. Les coûts nets sont plus élevés que les coûts directs dans les secteurs qui reçoivent des autres plus de services qu'ils ne leur en fournissent (par exemple, dans le cas des services d'interprétation et des séances, auxquels sont imputés les coûts du Bureau des services généraux relatifs aux conférences, y compris les coûts relatifs aux services de sécurité et aux salles de conférence). Les coûts nets à répartir sont répartis entre les autres chapitres du budget de la manière indiquée dans l'annexe VIII à l'avant-propos.

b/ Voir le tableau 23.5 pour l'analyse des coûts directs des services de conférence aux fins de leur répartition.

A. - Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion

TABLEAU 22.5. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	332	10,4	-	25,3	35,7	367,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	10	0,4	-	0,8	1,2	11,2
Consultants	0,3	(0,1)	(0,2)	-	(0,3)	-
Heures supplémentaires	2	0,1	1,9	0,3	2,3	4,3
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8	-	-	-	-	8
Autres dépenses communes de personnel	106,2	3,4	-	7,9	11,3	117,5
Frais de voyage	11,7	0,4	-	0,9	1,3	13
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,2	-	0,4	-	0,4	0,6
Total	470,4	14,6	2,1	35,2	51,9	522,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
485	2,1	-	-	2,1	0,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

522,3

(522,3)

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 22.6. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Total	3	3	-	-	3	3
<u>Agents des services généraux :</u>						
lère classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	2	2	-	-	2	2
Total	4	4	-	-	4	4
TOTAL GENERAL	7	7	-	-	7	7

A. - Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion

22.1 Le Département de l'administration et de la gestion comprend le Bureau des services financiers, le Bureau des services du personnel, le Bureau des services généraux, le Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion et le Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques. Le Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion constitue une nouvelle unité administrative qui, à compter du 1er janvier 1978, aura à la fois les attributions actuelles du Service de vérification intérieure des comptes et celles du Service de gestion administrative.

22.2 Les attributions du Secrétaire général adjoint à

l'administration et à la gestion et de son cabinet sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. P).

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

22.3 Des augmentations de crédit sont prévues, à savoir 1 900 dollars de plus au titre des heures supplémentaires, pour les travaux de secrétariat que le Secrétaire de la Cinquième Commission doit faire pendant les sessions de l'Assemblée générale, et 400 dollars de plus au titre des dépenses de représentation, augmentation qui est partiellement compensée par une diminution de crédit de 200 dollars au titre des consultants.

B. - Bureau des services financiers (New York)

TABLEAU 22.7. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit couvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
7 242	Dollars 314,9	% 4,3	Dollars 119,3	% 1,6	Dollars 586,3	% 8,1	Dollars 1 020,5	% 14	8 262,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 556,9	118,9	-	47	165,9	2,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU	2 453,5
Subvention du PNUD	467,9
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	403,6
Total a)	3 265
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
Total, a) et b)	3 265

Total, coûts directs 11 527,5

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(11 527,5)

Total, coûts directs et
coûts indirects répartis

-

**TABLEAU 22.8. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Cabinet du Sous-Secrétaire général (Contrôleur)	956,5	(111,6)	(11,6)	39,5	4,1	65,1	6,8	(7)	(0,7)	949,5	5,8
2. Division du budget	1 762	27,4	1,5	(49,8)	(2,8)	125,6	7,1	103,2	5,8	1 865,2	(4,8)
3. Division de la coordination	489,9	182,3	37,2	65	13,3	56,5	11,6	303,8	62	793,7	16,3
4. Division de la comptabilité	3 332,3	157,8	4,7	57,4	1,7	281,8	8,5	497	14,9	3 829,3	2,5
5. Division de la trésorerie	701,3	59	8,4	7,2	1	57,3	8,1	123,5	17,5	824,8	0,9
Total	7 242	314,9	4,3	119,3	1,6	586,3	8,1	1 020,5	14	8 262,5	2,2

TABLEAU 22.9. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des services financiers (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	4	4	-	-	4	4
Administrateur général (D-1)	8	8	-	-	8	8
Administrateur hors classe (P-5)	12	13	3	3	15	16
Administrateur de 1ère classe (P-4)	13	12 ^{a/}	5	5	18	17
Administrateur de 2ème classe (P-3)	14	16	9	9	23	25
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	12	12	6	6	18	18
Total	64	66	23	23	87	89
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	22	26	10	10	32	36
Autres classes	56	56	35	35	91	91
Total	78	82	45	45	123	127
TOTAL GENERAL	142	148	68	68	210	216

a/ Suppression d'un poste P-4 à la Division du budget, à partir de 1979 seulement.

1. - CABINET DU SOUS-SECRETAIRE GENERAL (CONTROLEUR)

TABLEAU 22.10. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	693	(82,2)	25	47,2	(10)	683
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	7,1	0,3	2,6	0,8	3,7	10,8
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	4,7	0,2	1,1	0,4	1,7	6,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	8,4	(1,2)	-	-	(1,2)	7,2
Autres dépenses communes de personnel	225	(29,4)	7,8	14,9	(6,7)	218,3
Frais de voyage du personnel	18,3	0,7	3	1,8	5,5	23,8
Total	956,5	(111,6)^{a/}	39,5	65,1	(7)	949,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
844,9	39,5	-	10,2	49,7	5,9 %

 2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 949,5

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(949,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

a/ Compte tenu, entre autres, du transfert d'un poste D-2 et d'un poste G-4/1 à la nouvelle Division de la coordination, comme indiqué au tableau 22-14.

TABLEAU 22.11. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Cabinet du Sous-Secrétaire général (Contrôleur)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	2	-	-	1	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	1	-	-	2	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	7	7	-	-	7	7
Agents des services généraux :						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	3	4	-	-	3	4
Total	6	7	-	-	6	7
TOTAL GENERAL	13	14	-	-	13	14

1. - CABINET DU SOUS-SECRETARE GENERAL (CONTROLEUR)

22.4 Les attributions du Cabinet du Sous-Secrétaire général (Contrôleur) sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (I), p. 2].

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

22.5 Un nouveau poste G-4/1 est demandé pour un(e) secrétaire qui aiderait l'Assistant spécial du Contrôleur. Le poste d'Assistant spécial a été créé en 1975, mais il s'est avéré impossible, depuis lors, d'affecter à ce fonctionnaire un(e) des secrétaires en poste, comme on comptait le faire. Le (la) titulaire du nouveau poste aura également à travailler pour le Chef du Service administratif.

Reclassement de postes

22.6 Il est proposé de reclasser d'administrateur de 1re classe (P-4) à administrateur hors classe (P-5) le poste de Chef de service administratif, compte tenu des responsa-

bilités plus grandes et des fonctions accrues de ce fonctionnaire.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.7 Une augmentation de crédit de 2 600 dollars est demandée pour recruter du personnel temporaire de la catégorie des services généraux. L'expérience a prouvé qu'un crédit du montant de celui qui a été ouvert (7 400 dollars) pour l'exercice biennal 1976-1977 était insuffisant pour recruter le personnel temporaire nécessaire pour faire face au volume de travail supplémentaire pendant les sessions de l'Assemblée générale.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

22.8 Pour la même raison que celle qui est indiquée au paragraphe précédent, une augmentation de crédit de 1 100 dollars est prévue au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit.

Frais de voyage du personnel

22.9 Une augmentation de crédit de 3 000 dollars est demandée pour les frais de voyage du personnel en mission. A la demande du Secrétaire général, le Contrôleur doit se rendre en mission spéciale en divers lieux où se posent des problèmes imprévus. Le crédit ouvert à cette fin pour l'exercice 1976-1977 s'est avéré insuffisant.

2. - DIVISION DU BUDGET

TABLEAU 22.12. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 282,6	39,4	(41,3)	92,6	90,7	1 373,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	14,7	0,5	-	1,2	1,7	16,4
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	6	0,2	-	0,5	0,7	6,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	436,9	(13,5)	(13,5)	29,3	2,3	439,2
Frais de voyage du personnel	20,1	0,7	5	2	7,7	27,8
Mobilier et matériel	0,5	0,2	-	-	0,1	0,6
Total	1 762	27,4	(49,8)	125,6	103,2	1 865,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 789,4	(49,8)	-	(36,6)	(86,4)	(4,8) %

TABLEAU 22.12 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Compte "Frais généraux" de l'ONU :		
Postes permanents		431,9
Dépenses communes de personnel		181,4
Frais de voyage		8,9
	Total a)	622,2
b) <u>Projets opérationnels</u>		-
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	622,2
Total, coûts directs		2 487,4
B. COUTS INDIRECTS REPARTIS		(2 487,4)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

TABLEAU 22.13. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division du budget

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	4	4	-	-	4	4
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	1	1	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	3 ^{a/}	1	1	5	4 ^{a/}
Administrateur de 2ème classe (P-3)	4	4	1	1	5	5
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	3	3	6	6
Total	19	18	6	6	25	24
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	3	4	2	2	5	6
Autres classes	7	5	3	3	10	8
Total	10	9	5	5	15	14
TOTAL GENERAL	29	27	11	11	40	38

^{a/} Un poste P-4 sera supprimé à partir de 1979.

2. - DIVISION DU BUDGET

22.10 Les fonctions de la Division du budget sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, Sect. P (I)].

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

22.11 Actuellement, la Division du budget fait largement usage des installations d'informatique pour préparer et mettre au point le budget-programme et pour rendre compte de son exécution. On présume qu'au cours du prochain exercice biennal l'emploi de l'ordinateur permettra de diminuer encore le volume de travail de la Division et d'en modifier la répartition entre les fonctionnaires. En outre, on prévoit de confier désormais au Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion certaines tâches concernant le service de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et l'établissement des textes correspondants à faire paraître dans des publications des Nations Unies comme l'*Annuaire des Nations Unies* et le *Répertoire de la pratique suivie par les*

organes des Nations Unies. En conséquence, il est proposé de supprimer un poste d'administrateur (P-4) à partir de 1979 et un poste d'agent des services généraux (G-4/1) à partir de 1978.

Reclassement de postes

22.12 Il est proposé de reclasser à agent de 1re classe (G-5) un poste G-4. Une partie du travail qu'accomplit le titulaire du poste P-4 qui sera supprimé, notamment la gestion du système de documentation et de références de la Division et le traitement centralisé de ses rapports, devra être effectuée par un agent des services généraux. Vu l'augmentation des responsabilités dudit agent, on estime que ce poste devrait être reclassé.

Frais de voyage du personnel

22.13 Une augmentation de crédit de 5 000 dollars est demandée pour permettre à la Division du budget de participer plus efficacement aux efforts visant à coordonner et à améliorer les méthodes de programmation et de budgétisation des diverses unités administratives du Secrétariat de l'ONU et de l'ensemble du système des Nations Unies.

3. - DIVISION DE LA COORDINATION

TABLEAU 22.14. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	297,4	108,4	132	42,1	282,5	579,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	72,4	46	(118,4)	-	(72,4)	-
Consultants	11,9	(11,9)	-	-	(11,9)	-
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	3,2	0,1	-	0,3	0,4	3,6
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	-	1,2	-	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	92,4	38	42,4	12,5	92,9	185,3
Frais de voyage du personnel	12,6	0,5	9	1,6	11,1	23,7
Total	489,9	182,3^{a/}	65	56,5	303,8	793,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
672,2	65	-	44,8	109,8	16,3 %

^{a/} Compte tenu, entre autres, du transfert d'un poste D-2 et d'un poste G-4/1 du Cabinet du Sous-Secrétaire général (Contrôleur).

TABLEAU 22.14 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Compte "Frais généraux" de l'ONU :		
	Postes permanents	81,2
	Dépenses communes de personnel	34,1
	Total a)	115,3
b) <u>Projets opérationnels</u>		
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	115,3

Total, coûts directs	909
-----------------------------	-----

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(909)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 22.15. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de la coordination

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	-	-	-	-
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	2	-	-	1	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	2	1	1	2	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	4	6	1	1	5	7
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	1	1	2	2
Autres classes	6	9	-	-	6	9
Total	7	10	1	1	8	11
TOTAL GENERAL	11	16	2	2	13	18

3. — DIVISION DE LA COORDINATION

22.14 Les attributions de cette nouvelle division sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (I)].

22.15 La Division de la coordination comprend trois services :

- a) Le Cabinet du Directeur;
- b) La Section des traitements et indemnités;
- c) Le Groupe des assurances.

22.16 En 1978-1979, il est prévu de confier à la Division de nouvelles attributions qui consisteront notamment :

a) A rédiger des études et formuler des recommandations dans le domaine de la politique financière générale, en particulier en ce qui concerne la gestion des fonds d'affectation spéciale;

b) A établir des rapports concernant des recommandations en vue de consultations avec les institutions spécialisées concernant la mise au point de politiques et procédures communes dans le domaine financier et dans les domaines connexes, y compris une évaluation des effets de l'inflation et des fluctuations monétaires.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

22.17 Un nouveau poste P-4 est demandé, dont le titulaire aiderait le Directeur à accomplir les tâches décrites au paragraphe 22.16 ci-dessus. Le personnel actuel du Cabinet du Directeur, à savoir un directeur (D-2) et un agent des services généraux (G-4), n'est pas assez nombreux pour faire face à ces responsabilités croissantes.

22.18 Un nouveau poste G-4/1 est demandé pour le Groupe des assurances afin de lui permettre de faire face efficacement au net accroissement de son volume de travail. Le nombre des affiliés aux divers plans d'assurance a beaucoup augmenté entre 1969 et 1976 : il est passé de 5 700 fonctionnaires à environ 8 600 pour l'assurance-maladie, de 3 600 à 4 800 pour l'assurance-soins dentaires, de 200 à 900 pour l'assurance après la cessation de service, et de 6 200 à 10 000 pour l'assurance-vie. Le Groupe est

également chargé d'examiner toutes les demandes de remboursement de frais médicaux dans le cadre du Régime de prestations médicales. A cet égard, il a examiné en 1976 environ 180 demandes de remboursement émanant de fonctionnaires recrutés sur le plan local dans divers lieux d'affectation dans le monde entier, alors qu'en 1974 il n'avait eu à examiner que 80 de ces demandes. Enfin, le Groupe est responsable à l'échelle mondiale du programme d'assurance-responsabilité pour les véhicules automobiles utilisés par l'ONU et les institutions apparentées pour toutes leurs activités, y compris pour les opérations de maintien de la paix, programme qui intéresse plus de 8 000 véhicules dans plus de 110 pays.

Transformation de certains postes en postes permanents

22.19 Il est proposé de transformer en postes permanents trois postes (un poste P-3 et deux postes d'agent des services généraux) de la Section des traitements et indemnités, qui sont actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches générales.

Frais de voyage du personnel

22.20 Une augmentation de crédit de 9 000 dollars est prévue afin de permettre à la Division d'envoyer des fonctionnaires à des consultations interinstitutions et aux réunions visant à mettre au point une conception commune des politiques et procédures financières, aux sessions de la Commission de la fonction publique internationale tenues hors Siège, afin d'y représenter le Bureau des services financiers et d'envoyer des fonctionnaires hors Siège deux fois par an en moyenne à l'occasion de l'établissement des traitements et indemnités des agents des services généraux et agents du Service mobile en poste dans des lieux d'affectation hors Siège.

Consultants

22.21 Les crédits ouverts à ce titre pour l'exercice en cours avaient été demandés pour faire faire des études sur les traitements des agents des services généraux au Siège. Etant donné qu'il appartient maintenant à la Commission de la fonction publique internationale de déterminer les faits et de faire des recommandations à ce sujet, il n'est pas demandé de crédit pour des consultants pour le prochain exercice biennal.

4. - DIVISION DE LA COMPTABILITE

TABLEAU 22.16. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	2 414,3	134,1	69,6	210,7	414,4	2 828,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	50,5	1	(44)	0,5	(42,5)	8
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	36	0,8	10	4	14,8	50,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	781,6	35,8	21,8	63,9	21,5	903,1
Frais de voyage du personnel	11,7	0,4	-	0,9	1,3	13
Imprimerie et reliure	22	0,7	-	1,8	2,5	24,5
Achat de mobilier et de matériel	15	(15)	-	-	(15)	-
Total	3 332,3	157,8	57,4	281,8	497	3 829,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 490,1	57,4	-	28,6	86	2,5 %

TABLEAU 22.16 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Compte "Frais généraux" de l'ONU :		
Postes permanents		1 073,4
Dépenses communes de personnel		450,8
	Total partiel	1 524,2
Subvention du PNUD :		
Postes permanents		94,4
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit		2,3
Dépenses communes de personnel		30
	Total partiel	126,7
	Total a)	1 650,9
b) <u>Projets opérationnels</u>		
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	1 650,9
Total, coûts directs		5 480,2
B. COUTS INDIRECTS REPARTIS		(5 480,2)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

TABLEAU 22.17. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de la comptabilité

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	1	1	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	6	6	2	2	8	8
Administrateur de 2ème classe (P-3)	9	10	4	4	13	14
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	7	7	2	2	9	9
Total	28	29	9	9	37	38
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	14	17	5	5	19	22
Autres classes	33	31	23	23	56	54
Total	47	48	28	28	75	76
TOTAL GENERAL	75	77	37	37	112	114

4. - DIVISION DE LA COMPTABILITE

22.22 Les attributions de la Division de la comptabilité sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (I)].

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

22.23 Un nouveau poste P-3 est demandé pour un analyste-programmeur à la Section de la conception des systèmes et de la programmation informatique. Vu l'effectif actuel de la Section, les programmeurs n'ont pas le temps de préparer leur documentation ni de fournir des services d'appui suffisants au système des états de paie. Le Comité des commissaires aux comptes a présenté des observations à ce sujet. En partageant le volume de travail avec le titulaire du nouveau poste, les programmeurs pourront remédier à cette situation.

Transformation de certains postes en postes permanents

22.24 Il est proposé de transformer en poste permanent un poste de commis au contrôle des états de paie (G-5) actuellement financé par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches générales.

Reclassement de postes

22.25 Il est proposé de reclasser à agent de 1ère classe (G-5) deux postes d'agent de 2e classe (G-4), l'un à la Section des voyages, compte tenu des responsabilités supplémentaires qu'entraînent la gestion des comptes de Thomas Cook et la suite à donner aux demandes de remboursement concernant les bureaux extérieurs, et le second à la Section des comptes budgétaires et de la préparation des données, compte tenu des responsabilités croissantes résultant de l'automatisation des opérations relatives aux bordereaux interservices et de la nécessité de demeurer toujours en rapport avec les bureaux extérieurs au sujet des paiements qu'ils n'effectuent que partiellement.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

22.26 L'expérience a montré que ces dernières années la Division de la comptabilité avait disposé de crédits insuffisants pour les heures supplémentaires. Le cycle de travail de la Division exige qu'elle respecte des délais bien précis pour les états de paie et l'établissement des états financiers, par exemple. Comme elle doit traiter les données communiquées par les bureaux extérieurs dans un délai déterminé, le travail ne peut être achevé que si les fonctionnaires font des heures supplémentaires. Une augmentation de crédit de 5 000 dollars par an (10 000 dollars pour l'exercice biennal 1978-1979) est donc prévue au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit.

5. - DIVISION DE LA TRESORERIE

TABLEAU 22.18. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	510,1	45,3	-	41,6	86,9	597
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	6	0,1	-	0,5	0,6	6,6
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	4,1	0,1	1	0,4	1,5	5,6
Dépenses communes de personnel	164,7	13,3	-	12,8	26,1	190,8
Frais de voyage du personnel	4	-	3	0,6	3,6	7,6
Location et entretien de matériel	3,4	0,2	12,4	1,2	13,8	17,2
Achat de mobilier et de matériel	9	-	(9,2)	0,2	(9)	-
Total	701,3	59	7,2	57,3	123,5	824,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
760,3	7,2	-	-	7,2	0,9 %

TABLEAU 22.18 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Compte "Frais généraux" de l'ONU :		
Postes permanents		135,1
Dépenses communes de personnel		56,7
	Total partiel	191,8
Subvention du PNUD :		
Postes permanents		211,4
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit		2,3
Dépenses communes de personnel		67,5
	Total partiel	281,2
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies :		
Postes permanents		305,8
Dépenses communes de personnel		97,8
	Total partiel	403,6
	Total a)	876,6
b) <u>Projets opérationnels</u>		
		-
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	876,6

Total, coûts directs	1 701,4
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 701,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 22.19. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de la trésorerie

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	1	1	5	5
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	2	2	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	3	3	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	1	1	2	2
Total	6	6	7	7	13	13
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	2	2	3	3
Autres classes	7	7	9	9	16	16
Total	8	8	11	11	19	19
TOTAL GENERAL	14	14	18	18	32	32

5. – DIVISION DE LA TRESORERIE

22.27 Les attributions de la Division de la trésorerie sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (I)].

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

22.28 Une augmentation de crédit de 1 000 dollars est prévue à ce titre pour répondre aux besoins réels.

Frais de voyage du personnel

22.29 Une augmentation de crédit de 3 000 dollars est prévue à ce titre, car l'expérience a prouvé qu'il fallait trois fonctionnaires au lieu de deux pour assurer le service des réunions du Comité des placements et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions organisées hors Siège.

Location et entretien du matériel

22.30 La location d'une machine à écrire à mémoire entraîne une dépense supplémentaire de 12 400 dollars. Cette augmentation sera compensée par une diminution de crédit de 9 000 dollars au titre de l'achat de matériel.

C. - Bureau des services du personnel (New York)

TABLEAU 22.20. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
7 022,6	465,8	6,6	87,9	1,3	574,7	8,1	1 128,4	16	8 151

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 488,4	87,9	2,5	54,2	139,6	1,9 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Comptes "Frais généraux" de l'ONU	115,2
Subvention du PNUD	62,3
Compte du PNUD	64,5
Compte du dispensaire commun PNUD/FISE	42,7
Total a)	284,7
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
Total, a) et b)	284,7

Total, coûts directs	8 435,7
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(8 435,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.21. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Cabinet du Sous-Secrétaire général	1 129	85,1	7,5	30,5	2,7	89,6	7,9	205,2	18,1	1 334,2	2,5
2. Division de la coordination	1 373,6	19,5	1,4	29,5	2,1	109,6	8	158,6	11,5	1 532,2	1,9
3. Division du recrutement (à l'exclusion du Service de recrutement pour l'assistance technique)	1 714	143,4	8,3	25,7	1,5	141	8,2	310,1	18	2 024,1	1,3
4. Division de l'administration du personnel	1 943	164,4	8,4	(22,6)	(1,1)	160,9	8,2	302,7	15,5	2 245,7	1
5. Service médical	863	53,4	6,2	24,8	2,9	73,6	8,5	151,8	17,6	1 014,8	3,8
Total	7 022,6	465,8	6,6	87,9	1,3	574,7	8,3	1 128,4	16	8 151	1,9

TABLEAU 22.22. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des services du personnel (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	3	4	-	-	3	4
Administrateur général (D-1)	4	3	-	-	4	3
Administrateur hors classe (P-5)	11	12	-	-	11	12
Administrateur de 1ère classe (P-4)	19	20	-	-	19	20
Administrateur de 2ème classe (P-3)	12	13	2	2	14	15
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	-	-	3	3
Total	53	56	2	2	55	58
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	13	16	2	2	15	18
Autres classes	72	69	2	2	74	71
Total	85	85	4	4	89	89
TOTAL GENERAL	138	141	6	6	144	147

TABLEAU 22.23. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Bureau des services du personnel (New York)

1976-1977		1978-1979	
Néant	-	Achat de mobilier et de matériel (10 lecteurs de microfiches pour la Division de la coordination)	2,5
	-		2,5

1. - CABINET DU SOUS-SECRETAIRE GENERAL

TABLEAU 22.24. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	708,8	64,4	29,6	62,9	156,9	865,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	120,7	4,2	(28,5)	7,3	(17)	103,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	6	-	-	-	-	6
Autres dépenses communes de personnel	216,5	15	9,4	17,3	41,7	258,2
Bien-être du personnel	36	-	17	-	17	53
Frais de voyage du personnel	30	1,1	3	1,2	5,3	35,3
Imprimerie et reliure	10	0,4	-	0,8	1,2	11,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Total	1 129	85,1	30,5	89,6	205,2	1 334,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 214,1	30,5	-	-	30,5	2,5 %

TABLEAU 22.24 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) Appui fonctionnel et administratif		
Comptes "Frais généraux" de l'ONU :		
Postes permanents		48,8
Dépenses communes de personnel		20,4
	Total partiel	69,2
Subvention du PNUD :		
Postes permanents		23,6
Dépenses communes de personnel		7,5
	Total partiel	31,1
Compte du PNUD :		
Postes permanents		48,8
Dépenses communes de personnel		15,7
	Total partiel	64,5
	Total a)	164,8
b) Projets opérationnels		
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	164,8
Total, coûts directs		1 499
		(1 499)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 22.25. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Cabinet du Sous-Secrétaire général

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	2	2	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	8	8	2	2	10	10
Agents des services généraux :						
1ère classe	2	3	-	-	2	3
Autres classes	10	10	1	1	11	11
Total	12	13	1	1	13	14
TOTAL GENERAL	20	21	3	3	23	24

1. — CABINET DU SOUS-SECRETAIRE GENERAL

22.31 Les attributions du Cabinet du Sous-Secrétaire général sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, section P (II)]. Parmi ses nouvelles attributions figurent celles qui concernent la nomination d'un jury chargé d'examiner les plaintes faisant état d'un traitement discriminatoire et de recommander des mesures appropriées, conformément à la résolution 31/26 adoptée par l'Assemblée générale le 29 novembre 1976.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Transformation de certains postes en postes permanents

22.32 Il est proposé de transformer en poste permanent un poste G-4 actuellement financé par des crédits ouverts pour du personnel temporaire.

Reclassement de poste

22.33 Il est proposé de reclasser d'agent de 2e classe (G-4) à agent de 1re classe (G-5) un poste d'agent des services généraux du secrétariat du Comité paritaire de discipline et de la Commission paritaire de recours. Le titulaire de ce poste doit notamment organiser et tenir à jour le fichier dudit secrétariat, répondre aux demandes de rensei-

gnements concernant la procédure de recours, établir une documentation statistique en vue de l'établissement des rapports du Comité, constituer des dossiers pour chaque affaire (mesure disciplinaire ou recours), veiller à ce que les rapports soient présentés dans les délais prévus et établir des dossiers complets sur les affaires qui seront soumises au Tribunal administratif.

Bien-être du personnel

22.34 Il est proposé de porter de 2 500 à 5 000 dollars par an la somme versée au Conseil des loisirs, ce qui entraîne une augmentation totale de crédit de 5 000 dollars pour l'exercice biennal. Une augmentation de crédit de 12 000 dollars est par ailleurs prévue pour aider les fonctionnaires qui se trouvent dans une situation difficile.

Frais de voyage du personnel

22.35 Une augmentation de crédit de 3 000 dollars est prévue au titre des frais de voyage du Sous-Secrétaire général et du Sous-Directeur chargé de fonctions spéciales qui doivent notamment se rendre en Europe pour y participer à des sessions du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA), de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions.

2. - DIVISION DE LA COORDINATION

TABLEAU 22.26. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	675,9	29,9	121,8	64,2	215,9	891,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	217,6	3,2	17	17,8	38	255,6
Consultants	123,3	4,2	(127,5)	-	(123,3)	-
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	307,8	(18,3)	39	25,9	46,6	354,4
Frais de voyage du personnel	47,8	0,5	(23,3)	1,7	(21,1)	26,7
Fournitures et accessoires	-	-	2,5	-	2,5	2,5
Total	1 373,6	19,5	29,5	109,6	158,6	1 532,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 393,1	29,5	2,5	-	27	1,9 %

 2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	1 532,2
	(1 532,2)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.27. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de la coordination

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	3	-	-	2	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	4	-	-	3	4
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	7	9	-	-	7	9
Agents des services généraux :						
1ère classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	8	8	-	-	8	8
Total	12	12	-	-	12	12
TOTAL GENERAL	19	21	-	-	19	21

2. – DIVISION DE LA COORDINATION

22.36 Les attributions de cette division sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, section P (II)]. Ces attributions ont été étendues pour tenir compte des réformes qui ont été proposées par le Secrétaire général, sur la recommandation du Corps commun d'inspection et du Service de gestion administrative, et approuvées par l'Assemblée générale à sa trentième session en ce qui concerne le classement des postes de la catégorie des administrateurs et le classement des postes de la catégorie des services généraux à Genève.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transformation de certains postes en postes permanents

22.37 D'ici à 1978, les deux systèmes de classement mentionnés ci-dessus au paragraphe 22.36 seront établis et devront être appliqués à titre permanent. A cette fin, il est proposé de transformer en postes permanents 2 postes (un poste P-5 et un poste P-4) qui étaient occupés par des consultants à la Section du classement des emplois.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.38 En raison de la décentralisation de l'administration du personnel et de la délégation de pouvoirs, la Section des règlements et du manuel d'administration du personnel devra donner aux départements des directives sur la politique générale à suivre et des avis pour l'interprétation du Statut et du Règlement durant la période de transition. Une année de travail de personnel temporaire (P-3) est demandée à cette fin.

Frais de voyage du personnel

22.39 On compte que les voyages que des fonctionnaires devront faire pour exécuter le projet de classement des emplois seront moins nombreux durant l'exercice biennal, et une diminution de crédit de 23 300 dollars est prévue à ce titre.

Fourniture et accessoires

22.40 Une augmentation de crédit de 2 500 dollars est prévue pour l'achat de lecteurs de microfiches (dépense non renouvelable).

3. - DIVISION DU RECRUTEMENT (A L'EXCLUSION DU SERVICE DE RECRUTEMENT POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE)

TABLEAU 22.28. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 228	119,2	8	105,4	232,6	1 460,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	5,3	0,4	5,7	5,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	399,9	23,3	2,4	30,8	56,5	456,4
Frais de voyage du personnel	32,2	0,9	4	2,8	7,7	39,9
Annonces dans la presse et campagnes de recrutement	52,7	-	6	1,6	7,7	60,3
Total	1 714	143,4	25,7	141	310,1	2 024,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 857,4	25,7	-	-	25,7	1,3 %

TABLEAU 22.28 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Compte "Frais généraux" de l'ONU :		
Postes permanents		32,4
Dépenses communes de personnel		13,6
Total a)		46
b) <u>Projets opérationnels</u>		-
Total b)		-
TOTAL GENERAL		46
Total, coûts directs		2 070,1
B. COUTS INDIRECTS REPARTIS		(2 070,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

TABLEAU 22.29. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division du recrutement (à l'exclusion du service de recrutement pour l'assistance technique)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 2ème classe (P-3)	5	5	-	-	5	5
Total	15	15	-	-	15	15
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	3	1	1	3	4
Autres classes	20	19	-	-	20	19
Total	22	22	1	1	23	23
TOTAL GENERAL	37 a/	27	1	1	38	38

a/ Y compris un poste P-3 et un poste G-4 transférés de la Division de l'administration du personnel.

3. – DIVISION DU RECRUTEMENT (A L'EXCLUSION DU SERVICE DE RECRUTEMENT POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE)

22.41 Les attributions de la Division du recrutement sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, section P (II)]. La Division comprend quatre services : le Service de recrutement du Secrétariat, la Section des programmes de recrutement, la Section centrale de l'emploi et le Service de recrutement pour l'assistance technique, qui a des attributions particulières.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Reclassement de postes

22.42 Il est proposé de reclasser à agent de 1ère classe (G-5) un poste d'agent de 2e classe (G-4). Les attributions du titulaire de ce poste consistent à rassembler et analyser des données statistiques sur le personnel et à donner toutes sortes de renseignements pour répondre à toutes les demandes. Les attributions du titulaire sont nettement celles d'un assistant administratif.

Personnel temporaire

22.43 Une augmentation de crédit de 5 300 dollars est prévue pour fournir trois mois de travail de personnel temporaire par an au Service de recrutement du Secrétariat,

afin de remplacer les fonctionnaires en congé. Ce service est chargé d'engager du personnel temporaire pour les conférences qui ont lieu tout au long de l'année et a donc une activité continue qui ne diminue pas durant les mois d'été.

Frais de voyage du personnel

22.44 Une augmentation de crédit de 4 000 dollars est demandée pour les voyages autorisés. Une grande partie du crédit ouvert à ce titre est consacrée aux voyages effectués pour recruter des candidats dans les pays sous-représentés, activité qui est continue. Le reste de ce crédit n'est pas jugé suffisant pour couvrir le coût des voyages plus nombreux qu'il faut faire en raison des efforts que le Secrétariat déploie pour recruter des femmes et des ressortissants des pays non représentés.

Services contractuels

22.45 Une augmentation de crédit de 6 000 dollars est prévue pour les annonces à faire paraître dans la presse et les campagnes de recrutement. La somme utilisée durant le dernier exercice pour faire paraître dans la presse les annonces concernant les postes financés par le Fonds d'affectation spéciale pour les services linguistiques arabes devra désormais être inscrite au budget ordinaire. Les efforts particuliers à faire pour recruter des femmes et des ressortissants des pays non représentés entraîneront aussi des dépenses supplémentaires au titre des services contractuels.

4. - DIVISION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL
TABLEAU 22.30. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 443,5	116,9	(22,8)	119,6	213,7	1 657,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	25	13,6	-	3,5	17,1	42,1
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	8,7	0,3	3	1	4,3	13
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	457,6	33,5	(7,8)	35,8	61,5	519,1
Frais de voyage du personnel	7	0,1	5	1	6,1	13,1
Total	1 943	164,4	(22,6)	160,9	302,7	2 245,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 107,4	(22,6)	-	44	21,4	1 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	2 245,7
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	(2 245,7)
--	-----------

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.31. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de l'administration du personnel

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 2ème classe (P-3)	5	6	-	-	5	6
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	17	18	-	-	17	18
Agents des services généraux :						
1ère classe	5	6	-	-	5	6
Autres classes	21	18	-	-	21	18
Total	26 a/	24	-	-	26	24
TOTAL GENERAL	43	42	-	-	43	42

a/ En 1978, un poste G-5 sera transféré au Département des conférences, un poste G-4 au Département des affaires économiques et sociales et un poste G-4 au Bureau des services généraux.

4. – DIVISION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

22.46 Les attributions de la Division de l'administration du personnel sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, section P (II)].

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

22.47 La délégation de pouvoirs aux départements et la réorganisation consécutive des travaux de la Division, recommandées par le Service de gestion administrative, ont déjà entraîné le transfert de 2 postes d'agent des services généraux à la Division de la coordination. Il est proposé de transférer, au cours de l'exercice biennal à venir, un poste G-5 au Département des conférences, un poste G-4/1 au Département des affaires économiques et sociales et un autre poste G-4/1 au Bureau des services généraux.

22.48 Cependant, il est devenu clair que le volume de travail qui continue d'incomber à la Division, après la

délégation de pouvoirs aux départements, a été sous-estimé quant aux travaux de commis dont le Bureau des services du personnel demeure chargé et aux travaux à faire pour surveiller l'exercice des pouvoirs qui ont été délégués aux départements. Pour que la Division puisse remplir et acheminer sans retard les formules de notifications administratives, un poste G-4/1 supplémentaire est demandé.

22.49 Le Service de gestion administrative avait prévu dans son rapport de nouvelles attributions pour la Division en ce qui concerne l'affectation des fonctionnaires et l'organisation des carrières. Le personnel actuellement chargé de ces activités n'est pas assez nombreux pour répondre aux demandes concernant : a) la formulation des politiques générales, et b) les avis à donner aux fonctionnaires. Un poste P-3 supplémentaire est demandé pour renforcer l'effectif actuel.

Reclassement de postes

22.50 Puisqu'il n'est demandé qu'un poste supplémentaire d'agent des services généraux, il faudra utiliser au maximum les services des agents en poste. On ne pourra le faire qu'en augmentant les responsabilités de certains des

assistants administratifs et en les libérant en même temps de travaux de routine qui prennent du temps (prendre sous dictée, dactylographier, tenir les dossiers, répondre au téléphone) et qui pourraient être organisés et exécutés efficacement par un groupe d'agents, ce qui assurerait la continuité et une plus grande souplesse. Du fait que les assistants administratifs auraient des responsabilités plus grandes, il faudrait reclasser à agent de 1re classe (G-5) au moins 2 postes d'agent des services généraux, l'un à partir de 1978, l'autre à partir de 1979.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

22.51 La Division connaît des périodes de pointe lorsqu'elle doit recruter du personnel pour les conférences spéciales, et le travail qui s'accumule alors nuit à l'administration saine et efficace du personnel. Une augmentation de

crédits de 3 000 dollars est prévue pour les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit afin de remédier à cette situation durant les périodes de pointe.

Frais de voyage du personnel

22.52 Du fait de la délégation de pouvoirs aux départements et bureaux, en particulier aux bureaux hors Siège, des fonctionnaires de la Division de l'administration du personnel doivent se rendre plus régulièrement dans lesdits bureaux. Ils peuvent ainsi régler les difficultés administratives sur place, donner des directives générales pour l'administration des bureaux extérieurs et assurer l'uniformité quant aux décisions administratives à prendre. En conséquence, une augmentation de crédit de 5 000 dollars est demandée pour les frais de voyage du personnel.

5. — SERVICE MEDICAL

TABLEAU 22.32. — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	579,3	33,3	20,6	50,7	104,6	683,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	13,2	0,4	-	1	1,4	14,6
Consultants	28,7	0,9	1,4	2,4	4,7	33,4
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	13,2	0,4	-	1	1,4	14,6
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	160,7	16,5	6,6	13,5	36,6	197,3
Frais de voyage du personnel	3	0,1	2,4	0,6	3,1	6,1
Imprimerie et reliure	8,7	0,3	-	0,7	1	9,7
Fournitures et accessoires	40	1,3	-	3,1	4,4	44,4
Mobilier et matériel	15	0,2	(6,2)	0,6	(5,4)	9,6
Total	663	53,4	24,8	73,6	151,8	1 014,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
916,4	24,8	-	10,2	35	3,8 %

TABLEAU 22.32 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

<u>a) Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Subvention du PNUD :		
Postes permanents		23,6
Dépenses communes de personnel		7,6
Total partiel		31,2
Compte du dispensaire commun PNUD/FISE		
Postes permanents		32,4
Dépenses communes de personnel		10,3
Total partiel		42,7
Total a)		73,9
<u>b) Projets opérationnels</u>		
		-
Total b)		-
TOTAL GENERAL		73,9

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 088,7)

Total, coûts directs	1 088,7
----------------------	---------

TABLEAU 22.33. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service médical

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	-	1	-	-	-	1
Administrateur général (D-1)	1	-	-	-	1	-
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	6	6	-	-	6	6
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	13	14	1	1	14	15
Total	13	14	2	2	15	16
TOTAL GENERAL	19	20	2	2	21	22

5. — SERVICE MEDICAL

22.53 Les attributions du Service médical sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, section P (II)].

22.54 Le personnel dont le Service médical dispose actuellement comprend le Directeur du Service médical (D-1), trois médecins (un P-5 et 2 P-4), un fonctionnaire d'administration (P-3), une infirmière en chef (P-2), quatre infirmières, un laborantin, un technicien de radiographie et 7 secrétaires/commis. En outre, 2 postes d'agent des services généraux (un poste d'infirmière et un poste de commis) sont financés par des fonds extra-budgétaires. Le Service médical du Siège est responsable d'environ 18 000 personnes, dont 6 102 sont en poste à New York et 12 000 environ hors Siège.

22.55 En 1976, le nombre total des visites au Service médical a été de 38 042, contre une moyenne annuelle de 33 370 durant l'exercice biennal 1974-1975, soit une augmentation de 14 p. 100. Ces chiffres indiquent ce qui a été fait et non ce qui aurait dû être fait. En réalité, il n'a toujours pas été possible d'atteindre les objectifs fixés en ce qui concerne les examens médicaux périodiques.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

22.56 Un nouveau poste G-4 /1 est demandé pour un agent qui aidera la réceptionniste, tiendra à jour le fichier des fonctionnaires qui doivent passer l'examen médical et s'occupera des rapports sur les congés de maladie.

Reclassement des postes

22.57 Il est proposé de reclasser le poste de Directeur du Service médical du Siège d'administrateur général (D-1) à directeur (D-2). Etant donné la nature de ses responsabilités, le Directeur du Service médical du Siège est le médecin principal de l'Organisation. Il est responsable en dernier ressort de la politique de l'ONU en matière de santé, lorsqu'il s'agit du recrutement et de l'affectation des

fonctionnaires, ainsi que de l'aspect sanitaire des conditions de travail du personnel. Il est le conseiller du Comité des pensions du personnel de l'ONU et du Comité consultatif pour les questions d'indemnités. Il doit avoir une grande expérience dans le domaine de la médecine et de la santé publique et jouir d'une grande considération dans les milieux médicaux. Il doit en outre connaître à fond les règlements et procédures des autres organismes des Nations Unies. Pour pouvoir recruter un médecin aussi hautement qualifié, l'ONU doit offrir des conditions qui supportent la comparaison avec celles de l'extérieur. Jusqu'à présent, l'Organisation a eu la chance de trouver, après de longs délais, des médecins qui faisaient passer leur dévouement à l'Organisation et l'idéal de leur profession avant les conditions matérielles qui leur étaient offertes. Il serait injuste de laisser cette situation se perpétuer, vu, en particulier, que le poste du Directeur du Service médical de Genève est depuis longtemps un poste de directeur (D-2).

Consultants

22.58 Une augmentation des crédits de 1 400 dollars est prévue pour permettre de porter les honoraires des consultants spécialisés de 50 à 60 dollars pour une consultation de 3 heures et demie, ce qui est encore en dessous des tarifs en vigueur à New York.

Frais de voyage du personnel

22.59 Une augmentation de crédit de 2 400 dollars est demandée pour permettre au Directeur du Service médical d'aller inspecter les services médicaux prévus pour les fonctionnaires en poste hors Siège. Un service médical est en cours d'installation à Addis-Abeba, et le Directeur devra examiner et approuver les plans et les arrangements y relatifs.

Mobilier et matériel

22.60 Les dépenses prévues à ce titre, pour remplacer des instruments et autres articles d'équipement médical et pour acheter des tables d'examen médical, des armoires et des lampes en prévision de l'agrandissement des installations du Service médical, accusent une diminution de 6 200 dollars.

D. - Bureau des services généraux (New York)

TABLEAU 22.34. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
60 371,7	3 201	5,3	1 732	2,8	5 439,7	9	10 372,7	17,1	70 744,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources					Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
63 572,7	1 732	343,7	234,6	1 622,9	2,5 %	

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU	2 193,3
Subvention versée par le PNUD	174,7
Fonds général de l'UNITAR	75,4
Compte du FISE	56,8
Compte des dépenses d'administration du FNUAP	37,7
Fonds d'affectation spéciale pour le service allemand de traduction	75,9
Total a)	2 613,8
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
Total, a) et b)	2 613,8

Total, coûts directs	73 358,2
----------------------	----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(73 358,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.35. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME.

(En milliers de dollars des États-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Cabinet du Sous-Secrétaire général	1 161	1,3	(9,7)	(0,8)	88,6	7,6	94,9	8,1	1 255,9	(0,8)	
2. Service des archives et des dossiers	5 967,1	(16,4)	446	7,4	466	7,8	(68,4)	(1,1)	5 898,7	7,9	
3. Service des bâtiments	6 312,7	6,5	134,4	2,1	671,5	10,6	1 219,3	19,3	7 532	3,1	
4. Service de la sécurité et de la sûreté	8 932,1	3,2	55,8	0,6	883,7	9,8	1 232,1	13,7	10 164,2	0,6	
5. Service des achats et des transports	4 247,8	4,9	188,4	4,4	416,3	9,8	813,7	19,1	5 061,5	4,1	
6. Service des missions	1 518,8	0,2	41,8	2,7	125,6	8,2	171	11,2	1 689,8	3,4	
7. Service des communications	1 253,9	1 113,5	88,8	(2,1)	193,3	15,4	1 279,8	102	2 533,7	0,6	
8. Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	30 978,3	2 133,3	6,8	902,3	2,9	2 594,7	8,3	5 630,3	18,1	36 608,6	2,1
Total	60 371,7^{a/}	3 201	5,3	1 732	2,8	5 439,7	9	10 372,7	17,1	70 744,4	2,5

a/ Non compris un total de 1 344 300 dollars, dont 98 800 dollars prévus pour les services communs et comprenant des crédits qui sont désormais inscrits au chapitre 21A /Service de l'information (New York) / (19 200 dollars) et au chapitre 22F (Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques) (79 600 dollars). Le reste, soit 1 045 500 dollars prévus pour le Service des missions, est désormais inscrit au chapitre 2D (Missions spéciales).

TABLEAU 22.36. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des services généraux (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	3	3	-	-	3	3
Administrateur général (D-1)	5	6	1	1	6	7
Administrateur hors classe (P-5)	11	12	1	1	12	13
Administrateur de 1ère classe (P-4)	14	13	7	7	21	20
Administrateur de 2ème classe (P-3)	15	16	1	1	16	17
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	22	23	-	-	22	23
Total	71	74	10	10	81	84
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	51	52	-	-	51	52
Autres classes	250 ^{a/}	269	35	35	285	304
Total	301	321	35	35	336	356
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	184	195	1	1	185	196
Service de sécurité	219	220	4	4	223	224
Total	403	415	5	5	408	420
TOTAL GENERAL	775 ^{b/}	810	50	50	825	860

a/ Non compris 10 postes d'agent des services généraux qui ont été supprimés au milieu de l'année 1976, du fait de l'installation du système "Centrex".

b/ Non compris 22 postes d'agent du Service mobile qui sont désormais inscrits au chapitre 2D (Missions spéciales).

TABLEAU 22.37. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Bureau des services généraux (New York)

1976-1977		1978-1979	
Service des communications, des archives et des dossiers		Service des archives et des dossiers	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	123	Personnel temporaire affecté à des tâches générales	100
		Consultant	20
		Service des achats et des transports	
		Consultant	37
Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes		Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	
Installation de téléphones (système Centrex)	95	Transformations mineures de locaux loués à l'extérieur	30
Installation de terminaux d'ordinateurs au Service des achats et des transports	190,5	Installation de téléphones, y compris l'installation de standards	31
Frais de déménagement de bureaux	172	Dispositif commutateur automatique (télégrammes)	80
		Frais de déménagement de bureaux	45
		Location de matériel pour dispositif de vote	0,7
	580,5		343,7

D. – Bureau des services généraux (New York)

22.61 Les attributions du Bureau des services généraux demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, chap. 22J, par. 22.182).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

22.62 La croissance réelle pour l'ensemble du Bureau représente un montant de 1 732 000 dollars, dont 829 700 dollars pour les traitements et dépenses communes de personnel correspondant à un total de 15 postes nouveaux (2 postes d'administrateur, 7 postes d'agent des services généraux et 6 postes de travailleur manuel) et à 6 postes reclassés, et 902 300 dollars correspondant à des besoins

supplémentaires pour les services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes. En outre, il est proposé de transformer en postes permanents 20 postes (14 postes d'agent des services généraux, 5 postes de travailleur manuel et un poste d'agent du Service de sécurité) actuellement financés au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire. Le reste du crédit demandé au titre du personnel temporaire pour le Bureau des services généraux doit permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou en congé de maternité ainsi que pour desservir l'immeuble de la United Nations Development Corporation (8 postes d'agent des services généraux), le coût du personnel nécessaire étant financé en commun, dans ce dernier cas, par l'Organisation des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au prorata des locaux occupés par chacun d'eux.

1. - CABINET DU SOUS-SECRETAIRE GENERAL

TABLEAU 22.38. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	844,8	(14)	21,6	65,5	73,1	917,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	29,9	1,8	(25,7)	1,3	(22,6)	7,3
Consultants	17,6	0,6	(18,2)	-	(17,6)	-
Heures supplémentaires	4,9	0,1	-	0,4	0,5	5,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8,4	-	-	-	-	8,4
Autres dépenses communes de personnel	239,6	27	7	19,7	53,7	293,3
Frais de voyage du personnel	14,8	0,5	5,6	1,6	7,7	22,5
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Total	1 161	16	(9,7)	88,6	94,9	1 255,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 177	(9,7)	-	-	(9,7)	(0,8 %)

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

1 255,9

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 255,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 22.39. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Cabinet du Sous-Secrétaire général

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	2	2	-	-	2	2
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)						
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Total	8	8	-	-	8	8
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	10	11 ^{a/}	-	-	10	11
Total	13	14	-	-	13	14
TOTAL GENERAL	21	22	-	-	21	22

a/ Dont un poste transféré du Bureau des services du personnel.

I. - CABINET DU SOUS-SECRETARE GENERAL

22.63 Le Cabinet du Sous-Secrétaire général planifie, organise, dirige et gère les activités du Bureau des services généraux.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes permanents

22.64 Les effectifs proposés pour ce cabinet pour le prochain exercice biennal comprennent un poste d'agent des services généraux transféré du Bureau des services du personnel au Bureau des services généraux et dont le

titulaire exécutera les tâches d'administration du personnel qui ont été confiées à ce cabinet à compter du 1er avril 1976.

Frais de voyage

22.65 Une augmentation de crédit de 5 600 dollars est prévue au titre des frais de voyage pour permettre au Bureau des services généraux de s'acquitter plus efficacement d'un certain nombre de tâches relevant des services communs qui intéressent tous les bureaux de l'ONU. Durant l'exercice biennal 1978-1979, en raison des arrangements à prendre pour les nouveaux sièges des services installés à Vienne, Bagdad et Nairobi, le nombre des voyages à faire pour se rendre dans les bureaux extérieurs augmentera.

2. - SERVICE DES ARCHIVES ET DES DOSSIERS

TABLEAU 22.40. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	4 054,1	(630,7)	368,2	340,1	77,6	4 131,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	287,4	(74,4)	(155,4)	4,5	(225,3)	62,1
Personnel temporaire (somme globale)	-	-	100	7,6	107,6	107,6
Consultants	10,8	0,5	15	2	17,5	28,3
Heures supplémentaires	294	(82,3)	-	18,5	(63,8)	230,2
Dépenses communes de personnel	1 299,2	(194,2)	118,2	91,6	15,6	1 314,8
Imprimerie	21,6	0,7	-	1,7	2,4	24
Total	5 967,1^{a/}	(980,4)	446	466	(68,4)	5 898,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 986,7	446	120	71,4	397,4	7,9 %

^{a/} En avril 1976, le Service des communications, des archives et des dossiers a été scindé en deux : le Service des archives et des dossiers, et le Service des communications. Pour le calcul des coûts, il a été tenu compte de cette mesure à partir du 1er janvier 1977. Les crédits ouverts pour 1976-1977 comprennent, pour 1976, des crédits pour le Service des communications (voir tableau 22.50).

TABLEAU 22.40 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Compte "frais généraux" de l'ONU (traitements et dépenses communes de personnel)		486,5
Subvention versée par le PNUD (traitements et dépenses communes de personnel)		31,1
Total a)		517,6
b) <u>Projets opérationnels</u>		-
Total b)		-
TOTAL GENERAL		517,6

Total, coûts directs	6 416,3
	(6 416,3)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 22.41. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des archives et des dossiers

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	2	-	-	1	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	1	1	1	3	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	5	5	-	-	5	5
Total	11	11	1	1	12	12
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	11	11	-	-	11	11
Autres classes	118	137 a/	13	13	131	150
Total	129	148	13	13	142	161
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	141	160	14	14 b/	155	174

a/ Dont 7 postes nouveaux et 12 postes actuellement financés au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire qui seront transformés en postes permanents.

b/ Dont 13 postes dont le coût est imputé sur le compte "Frais généraux" de l'ONU (1 P-4 et 12 G-4/1) et 1 poste G-4/1 qui est financé par prélèvement sur la subvention versée par le PNUD.

2. – SERVICE DES ARCHIVES ET DES DOSSIERS

22.66 Ce service, qui comprend la Section de l'enregistrement, la Section des archives et le Groupe du courrier, tient à jour les dossiers de correspondance officielle qui sont fréquemment consultés, a la garde des dossiers qui ne sont plus utilisés, est chargé d'en réduire le volume en appliquant un programme systématique d'élimination et est responsable du courrier, y compris le service de la valise diplomatique.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

22.67 Sept postes supplémentaires d'agent des services généraux sont demandés pour faire face à l'accroissement constant du volume de travail, y compris, par exemple, l'augmentation d'environ 4,5 p. 100 du poids des valises diplomatiques et du volume du courrier qu'achemine ce service. Deux de ces postes (un poste de commis à la valise diplomatique et un poste de commis au courrier) sont demandés pour permettre d'assurer le bon fonctionnement du groupe de la valise diplomatique et la distribution plus rapide du courrier "arrivée". Les 5 autres postes (3 postes de planton et 2 postes de commis au courrier) sont demandés pour le Groupe du courrier dont l'effectif a été augmenté du fait qu'un plus grand nombre de services organiques ont été installés dans l'immeuble de la United Nations Development Corporation et que l'ONU y occupe un plus grand nombre de locaux.

Transformation de certains postes en postes permanents

22.68 Etant donné que la superficie des locaux que

l'ONU loue à l'extérieur augmentera en 1979, il est proposé de transformer en postes permanents les 12 postes d'agent des services généraux nécessaires pour desservir lesdits locaux, postes qui sont actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire.

Reclassement de postes

22.69 Le Groupe du courrier comprend le Groupe de la valise diplomatique, le Groupe du courrier "arrivée", le Groupe du courrier "départ" et le Groupe des plantons. Avec l'établissement d'un nombre accru de bureaux extérieurs (bureaux du PNUD et centres d'information par exemple), les tâches du Groupe du courrier ont considérablement augmenté. Pour assurer la bonne supervision de ces activités, il est proposé de réorganiser ce groupe en une section et de reclasser d'administrateur de 1re classe (P-4) à administrateur hors classe (P-5) le poste d'assistant du Chef du Groupe.

Consultants

22.70 Une augmentation de crédit de 15 000 dollars est prévue au titre des services de consultant. A la suite d'une enquête effectuée en 1976, il s'est avéré nécessaire d'instituer un programme à long terme de gestion des dossiers. La première mesure à prendre pour appliquer ce programme est de faire, sous la supervision d'un expert, l'inventaire de tous les dossiers et de la documentation que conservent les divers services et départements.

Personnel temporaire

22.71 Outre les six années de travail qui seront fournies par le personnel actuel du Bureau des services généraux pour faire l'inventaire des dossiers, il faudra 48 mois de travail supplémentaires de personnel temporaire, dont le coût est évalué à 100 000 dollars.

3. - SERVICE DES BATIMENTS

TABLEAU 22.42. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	4 616,3	257,7	92	504,3	854	5 470,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	94,9	2,2	13,2	8,4	23,8	118,7
Personnel temporaire pour les réunions	6,2	(6,2)	-	-	(6,2)	-
Heures supplémentaires	175,7	5,9	-	13,8	19,7	195,4
Dépenses communes de personnel	1 418,6	153,8	29,2	144,9	327,9	1 746,5
Imprimerie	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Total	6 312,7	413,4	134,4	671,5	1 219,3	7 532

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 726,1	134,4	-	76,6	211	3,1

2) Fonds extra-budgétaires

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	7 532
	(7 532)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.43. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des bâtiments

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	2	-	-	1	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	8	9	-	-	8	9
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	9	9	-	-	9	9
Autres classes	25	25	-	-	25	25
Total	34	34	-	-	34	34
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	139	143	-	-	139	143
Total						
TOTAL GENERAL	181	186	-	-	181	186

3. – SERVICE DES BATIMENTS

22.72 Ce service comprend la Section des travaux d'architecture et d'aménagement et la Section de l'entretien et des travaux divers. Ses attributions demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, chap. 22J, par. 22.203).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

22.73 Pour renforcer le Service des bâtiments, comme le Corps commun d'inspection l'a recommandé dans son rapport sur l'utilisation des locaux à usage de bureaux au Siège de l'Organisation des Nations Unies, un nouveau poste P-3 est demandé pour un fonctionnaire qui dirigera le Groupe de l'affectation des locaux. Grâce à ce fonctionnaire supplémentaire, on pourra analyser de façon plus approfondie les plans d'utilisation des locaux, étudier la possibilité d'assurer l'affectation des locaux par ordinateur et entreprendre un programme de planification à long terme.

22.74 A la Section des travaux d'architecture et d'aménagement, le personnel travaille actuellement à plein rendement. Pour faire face à l'augmentation du volume de travail due, dans une certaine mesure, au fait qu'un grand nombre de fonctionnaires sont dispersés dans des locaux loués à l'extérieur, à l'expansion du Service de la formation et des examens et aux demandes croissantes de services pour les réunions, deux postes supplémentaires de travailleur manuel sont demandés.

22.75 A la Section de l'entretien et des travaux divers, le vieillissement des bâtiments et du matériel, la nécessité de desservir de nouveaux locaux loués et les travaux qu'impose la réinstallation de fonctionnaires dans d'autres bureaux dans le bâtiment du Secrétariat ou à l'extérieur ont entraîné un surcroît de travail; deux postes supplémentaires de travailleur manuel sont donc nécessaires pour que les services d'entretien continuent à être assurés selon les normes en vigueur.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.76 Une augmentation de crédit de 13 200 dollars est prévue pour permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité.

3. - SERVICE DES BATIMENTS

TABLEAU 22.42. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	4 616,3	257,7	92	504,3	854	5 470,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	94,9	2,2	13,2	8,4	23,8	118,7
Personnel temporaire pour les réunions	6,2	(6,2)	-	-	(6,2)	-
Heures supplémentaires	175,7	5,9	-	13,8	19,7	195,4
Dépenses communes de personnel	1 418,6	153,8	29,2	144,9	327,9	1 746,5
Imprimerie	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Total	6 312,7	413,4	134,4	671,5	1 219,3	7 532

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 726,1	134,4	-	76,6	211	3,1

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	7 532
	(7 532)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 22.43. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des bâtiments

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	2	-	-	1	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	8	9	-	-	8	9
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	9	9	-	-	9	9
Autres classes	25	25	-	-	25	25
Total	34	34	-	-	34	34
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	139	143	-	-	139	143
Total						
TOTAL GENERAL	181	186	-	-	181	186

3. – SERVICE DES BATIMENTS

22.72 Ce service comprend la Section des travaux d'architecture et d'aménagement et la Section de l'entretien et des travaux divers. Ses attributions demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, chap. 22J, par. 22.203).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

22.73 Pour renforcer le Service des bâtiments, comme le Corps commun d'inspection l'a recommandé dans son rapport sur l'utilisation des locaux à usage de bureaux au Siège de l'Organisation des Nations Unies, un nouveau poste P-3 est demandé pour un fonctionnaire qui dirigera le Groupe de l'affectation des locaux. Grâce à ce fonctionnaire supplémentaire, on pourra analyser de façon plus approfondie les plans d'utilisation des locaux, étudier la possibilité d'assurer l'affectation des locaux par ordinateur et entreprendre un programme de planification à long terme.

22.74 A la Section des travaux d'architecture et d'aménagement, le personnel travaille actuellement à plein rendement. Pour faire face à l'augmentation du volume de travail due, dans une certaine mesure, au fait qu'un grand nombre de fonctionnaires sont dispersés dans des locaux loués à l'extérieur, à l'expansion du Service de la formation et des examens et aux demandes croissantes de services pour les réunions, deux postes supplémentaires de travailleur manuel sont demandés.

22.75 A la Section de l'entretien et des travaux divers, le vieillissement des bâtiments et du matériel, la nécessité de desservir de nouveaux locaux loués et les travaux qu'impose la réinstallation de fonctionnaires dans d'autres bureaux dans le bâtiment du Secrétariat ou à l'extérieur ont entraîné un surcroît de travail; deux postes supplémentaires de travailleur manuel sont donc nécessaires pour que les services d'entretien continuent à être assurés selon les normes en vigueur.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.76 Une augmentation de crédit de 13 200 dollars est prévue pour permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité.

4. - SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA SURETE

TABLEAU 22.44. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	5 835,8	182	32	578,4	792,4	6 628,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	53,3	1,7	13,6	5,2	20,5	73,8
Heures supplémentaires	1 201,4	35	-	94,3	129,3	1 330,7
Dépenses communes de personnel	1 839,6	73,8	10,2	205,6	289,6	2 129,2
Frais de voyage du personnel	2	0,1	-	0,2	0,3	2,3
Total	8 932,1	292,6	55,8	883,7	1 232,1	10 164,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 224,7	55,8	-	-	55,8	0,6%

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds général de l'UNITAR (traitements et dépenses communes de personnel)	75,4
Compte du FISE (traitements et dépenses communes de personnel)	37,7
Compte des dépenses d'administration du FNUAP (traitements et dépenses communes de personnel)	37,7
Total a)	150,8
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	150,8

Total, coûts directs	10 315
----------------------	--------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(10 315)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.45. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de la sécurité et de la sûreté

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	-	-	-	1	-
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	5	5	-	-	5	5
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	2	2	-	-	2	2
Service de sécurité	219	220	4	4	223	224
Total	221	222	4	4	225	226
TOTAL GENERAL	226	227	4	4 ^{a/}	230	231

a/ Dont 2 postes financés par prélèvement sur le Fonds général de l'UNITAR, un par prélèvement sur le compte du FISE et un par prélèvement sur le compte des dépenses d'administration du PHUAP.

4. - SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA SURETE

22.77 Les attributions du Service de la sécurité et de la sûreté demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, chap. 22J, par. 22.209).

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Reclassement de postes

22.78 Il est proposé de reclasser d'administrateur hors classe (P-5) à administrateur général (D-1) le poste du Chef du Service, dont le titulaire, outre les responsabilités accrues qui lui incombent quant à l'organisation et l'admini-

nistration des services de sécurité au Siège, doit maintenant prendre les mesures de sécurité nécessaires pour les conférences qui se tiennent ailleurs qu'au Siège, en contrôler l'application et donner des conseils à cet égard.

Transformation de certains postes en postes permanents

22.79 La transformation en poste permanent d'un poste d'agent du Service de sécurité, actuellement financé par des crédits ouverts pour du personnel temporaire, est demandée pour 1978. Le titulaire de ce poste assure les services de sécurité au dixième étage du bâtiment situé 605 Troisième avenue, à New York (Burroughs Building).

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.80 Un crédit de 13 600 dollars est demandé pour recruter du personnel temporaire supplémentaire, afin de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie.

5. - SERVICE DES ACHATS ET DES TRANSPORTS

TABLEAU 22.46. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	3 066,7	145,1	206,4	315,7	667,2	3 733,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	137,6	4,8	(121,4)	1,7	(114,9)	22,7
Consultants	-	-	37	2,2	39,2	39,2
Heures supplémentaires	66,7	2,3	-	5,2	7,5	74,2
Dépenses communes de personnel	976,8	56,8	66,4	91,5	214,7	1 191,5
Total	4 247,8	209	188,4	416,3	813,7	5 061,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 456,8	188,4	37	34,2	185,6	4,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU (traitements et dépenses communes de personnel)	1 288,3
Compte "Subvention du PNUD" (traitements et dépenses communes de personnel)	81,3
Compte du FISE (traitements et dépenses communes de personnel)	19,1
Total a)	1 388,7
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	1 388,7

Total, coûts directs	6 450,2
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(6 450,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.47. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des achats et des transports

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	1	1	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	1	1	3	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	4	6	6	10	10
Administrateur de 2ème classe (P-3)	4	4	1	1	5	5
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	8	9	-	-	8	9
Total	19	20	9	9	28	29
Agents des services généraux :						
1ère classe	12	11	-	-	12	11
Autres classes	40	42	17	17	57	59
Total	52	53	17	17	69	70
Autres catégories :						
Travailleurs manuels	42	49	1	1	43	50
TOTAL GENERAL	113	122	27	27 ^{a/}	140	149

^{a/} Dont 24 postes financés par prélèvement sur le compte "Frais généraux" de l'ONU (un poste D-1, un poste P-5, 6 postes P-4, un poste P-3 et 15 postes G-4/1), 2 postes G-4/1 financés par prélèvement sur la subvention versée par le PNUD et un poste de travailleur manuel financé, à parts égales, par le FISE et par prélèvement sur la subvention versée par le PNUD.

5. - SERVICE DES ACHATS ET DES TRANSPORTS

22.81 Le Service des achats et des transports comprend la Section des marchés, la Section des achats et des normes et la Section des transports. Ses attributions demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol VI, chap. 22J, par. 22.213).

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

22.82 Le nombre des factures dont le Service doit s'occuper est passé de 13 337 en 1973 à 17 664 en 1976. Pour faire face à ce surcroît de travail, un nouveau poste G-4/1 est demandé pour un fonctionnaire qui sera chargé de s'occuper des factures au Groupe technique. D'autre part, 2 postes supplémentaires de travailleur manuel sont demandés pour le Groupe de contrôle des magasins afin de

faire face à l'augmentation des demandes d'articles en stock, de papeterie et de formules imprimées, aux travaux accrus d'emballage et aux livraisons quotidiennes de papier en vrac pour les travaux de reproduction.

Reclassement de postes

22.83 Il est proposé de reclasser à P-2/1 un poste G-5 pour attribuer un poste mieux en rapport avec ses fonctions au Chef adjoint du Groupe du trafic marchandises, qui est chargé de superviser le Sous-Groupe des assurances et de la vérification intérieure des comptes, d'assurer la liaison avec la compagnie d'assurance et de participer à la mise au point des politiques et procédures à appliquer pour le transport des marchandises.

Transformation de certains postes en postes permanents

22.84 Il est proposé de transformer en postes permanents, en 1978, 6 postes (un poste G-4/1 et 5 postes de travailleur manuel) actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches de caractère

durable, afin de faire assurer les services nécessaires dans les locaux loués à l'extérieur.

Consultants

22.85 Un crédit de 37 000 dollars est demandé pour des services de consultant, afin de mettre au point la concep-

tion et l'application du système informatique du Service des achats et des transports et de la Division de la comptabilité du Bureau des services financiers; parmi les activités prévues à ce titre figurent l'établissement d'une banque de données sur les fournisseurs, la tenue de la comptabilité matière et le paiement des factures.

6. - SERVICE DES MISSIONS

TABLEAU 22.48. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 075,2	37,2	31,8	93,6	162,6	1 237,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	11,8	0,7	-	0,9	1,6	13,4
Heures supplémentaires	32,4	1,1	-	2,5	3,6	36
Dépenses communes de personnel	392,3	(35,5)	10	28,1	2,6	394,9
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel	4,9	0,1	-	0,4	0,5	5,4
Imprimerie	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Total	1 518,8^{a/}	3,6	41,8	125,6	171	1 689,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 522,4	41,8	-	10,2	52	3,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs 1 689,8

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 689,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

a/ Non compris les traitements et dépenses communes de personnel correspondant à 22 postes du Service mobile qui sont désormais inscrits au chapitre 2D (Missions spéciales), soit 1 245 500 dollars.

TABLEAU 22.49. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des missions

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	3	-	-	2	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	1	-	-	2	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	4	-	-	4	4
Total	11	11	-	-	11	11
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	7	8	-	-	7	8
Autres classes	16	16	-	-	16	16
Total	23	24	-	-	23	24
TOTAL GENERAL	34 a/	35	-	-	34	35

a/ Non compris 22 postes du Service mobile qui sont désormais inscrits au chapitre 2D (Missions spéciales)

6. – SERVICE DES MISSIONS

22.86 Ce service, qui comprend la Section du Service mobile, la Section administrative des Forces de maintien de la paix et la Section administrative des missions et centres, est chargé de l'organisation et de l'administration des missions politiques de l'ONU, des missions de secours d'urgence et d'autres missions hors Siège, ainsi que des centres d'information; il est également chargé de leur apporter un appui logistique.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

22.87 Au cours des cinq dernières années, le nombre des centres d'information est passé de 45 à 58, alors que le nombre des commis d'administration n'a pas varié. En outre, il est prévu d'ouvrir un nouveau centre tous les deux ans. Un poste supplémentaire G-4/1 est donc demandé pour un commis d'administration.

Reclassement de postes

22.88 Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 le poste de Chef du Groupe administratif des centres d'information, pour tenir compte des attributions et des responsabilités accrues qui s'attachent à ce poste. Outre que le volume de travail du Groupe a augmenté, le Chef du Groupe administratif des centres d'information doit désormais participer aux réunions des directeurs de centres d'information et les mettre au courant des procédures administratives et financières de l'Organisation des Nations Unies. D'autre part, pour tenir compte de façon plus équitable du niveau des responsabilités dans les bureaux de zone du Groupe administratif des centres d'information, il est demandé de reclasser à G-5 un poste G-4. Le titulaire de ce poste doit avoir une connaissance approfondie des systèmes et procédures de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que du Statut et du Règlement du personnel de l'Organisation, afin de pouvoir donner des explications sur leur application dans les rapports hebdomadaires envoyés aux bureaux extérieurs. Il doit également aider à former les fonctionnaires peu expérimentés du Groupe.

7. - SERVICE DES COMMUNICATIONS

TABLEAU 22.50. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	795,8	818	(10,6)	137,5	944,9	1 740,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	84,8	(42,4)	(20,8)	1,5	(61,7)	23,1
Consultants	-	-	8,2	0,6	8,8	8,8
Heures supplémentaires	96	96	-	14,6	110,6	206,6
Dépenses communes de personnel	277,3	241,9	(3,8)	39,1	277,2	554,5
Total	1 253,9^{a/}	1 113,5	(27)	193,3	1 279,8	2 533,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 367,4	(27)	-	42,2	15,2	0,6 %

a/ Crédits ouverts pour 1977 seulement (voir note du tableau 22.40).

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU (traitements et dépenses communes de personnel)	100,5
Subvention versée par le PNUD (traitements et dépenses communes de personnel)	62,3
Total a)	162,8
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	162,8

Total, coûts directs	2 696,5
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 696,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.51. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des communications

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	3	-	-	2	3
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	1	-	-	2	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	1	-	-	-	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	4	4	-	-	4	4
Total	9	10	-	-	9	10
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	9	10	-	-	9	10
Autres classes	41	38	5	5	46	43
Total	50	48	5	5	55	53
TOTAL GENERAL	59	58	5	5 ^{a/}	64	63

a/ Dont 3 postes G-4/1 financés par prélèvement sur le comote "Frais généraux" de l'ONU et 2 postes G-4/1 financés par prélèvement sur la subvention versée par le PNUD.

7. - SERVICE DES COMMUNICATIONS

22.89 Le Service des communications, qui comprend l'ancienne Section des communications (Groupe de la correspondance télégraphique et Groupe des communications téléphoniques) ainsi que la Section des télécommunications du Service des communications, des archives et des dossiers, a été créé en avril 1976.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

22.90 Un nouveau poste P-3 est demandé. Le titulaire de ce poste serait chargé de tous les aspects techniques et administratifs de la correspondance télégraphique à l'ONU, superviserait les opérateurs de télécriteurs, chefs d'équipes, techniciens et commis, veillerait au bon fonctionnement du dispositif commutateur automatique (télégrammes) récemment installé à New York, ainsi qu'à la mise au point et à l'application, dans les services de communications de l'ONU, de nouvelles techniques telles que la transmission de données et de fac-similés et les communications téléphoniques numérisées, ainsi que de nouvelles techniques de sécurité pour l'acheminement des messages.

22.91 Après avoir amélioré le système des communications, procurant ainsi des recettes accrues à l'Orga-

nisation, il faut assurer la bonne supervision des opérations. Un poste d'agent des services généraux (G-5) est demandé à cet effet.

22.92 Du fait de l'installation dans le bâtiment du Secrétariat du nouveau dispositif commutateur automatique (télégrammes), 4 postes (G-4/1) d'agent des services généraux (opérateurs de télécriteurs) peuvent être éliminés du tableau d'effectifs.

Transformation de certains postes en postes permanents

22.93 Le Secrétaire général demande pour 1978 la transformation en poste permanent d'un poste d'agent des services généraux actuellement financé au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire.

Reclassement de postes

22.94 Le Secrétaire général demande le reclassement à administrateur hors classe (P-5) d'un poste d'administrateur de 1re classe (P-4), pour pouvoir donner au Chef de la Section des communications un rang plus conforme à ses fonctions. Du fait de l'amélioration du système de télécommunications de l'ONU, notamment de l'installation du dispositif commutateur automatique (télégrammes), les attributions du Chef de la Section sont devenues plus techniques qu'administratives, car il doit avoir une bonne connaissance des nouvelles techniques de télécommunications.

Consultants

22.95 En 1978, lorsque la modernisation des installations de communications sera achevée, il faudra recourir aux services d'un consultant pour étudier le coût-utilité du système et donner des avis sur les progrès techniques actuels. Un crédit de 8 200 dollars est demandé à cette fin.

8. - SERVICES COMMUNS DONT LE COUT
N'EST PAS IMPUTE SUR LES PROGRAMMES

22.96 Les dépenses du Bureau des services généraux sont en grande partie liées au volume d'activités d'autres programmes.

22.97 Un grand nombre des services fournis le sont au titre d'arrangements contractuels. Les crédits demandés pour 1978 et 1979 ont été calculés compte tenu des

tendances inflationnistes générales que l'on prévoit pour l'ensemble des dépenses au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Néanmoins, il faudra réexaminer ces taux d'inflation à la fin de 1977 pour tenir compte des tendances réelles qui pourront être observées à ce moment-là pour chaque catégorie de dépenses.

22.98 On trouvera ci-après la liste des différentes catégories de dépenses :

- a) Location et entretien des locaux;
- b) Eclairage, chauffage, énergie et eau;
- c) Location et entretien du matériel (à l'exclusion du matériel de conférence);
- d) Communications;
- e) Dépenses prévues pour les installations de conférence;
- f) Services divers;
- g) Fournitures et accessoires;
- h) Achat de mobilier et de matériel.

a) *LOCATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX*

TABLEAU 22.52 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Location de locaux	4 558,2	1 456	209	477,7	2 142,7	6 700,9
Petits travaux d'aménagement des locaux	143,8	6,7	30	14,5	51,2	195
Fournitures pour l'entretien des locaux	753	26,4	25	61,3	112,7	865,7
Services divers d'entretien	661	22,3	-	52,1	74,4	735,4
Entretien des installations électriques	1 617	54,6	-	127,5	182,1	1 799,1
Utilisation et entretien des ascenseurs	1 130	38,2	-	89,1	127,3	1 257,3
Services de nettoyage	4 450	150	56	355,1	561,6	5 011,6
Total	13 313	1 754,2	320	1 177,3	3 252	16 565

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
15 067,2	320	30	-	290	1,9 %

TABLEAU 22.52 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Compte "Frais généraux" de l'ONU :	
Location de locaux	318
Fonds d'affectation spéciale pour le service allemand de traduction :	
Location de locaux	46,5
Total a)	364,5
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	364,5

Total, coûts directs	16 929,5
----------------------	----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(16 929,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a) LOCATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)**Location de locaux*

22.99 Comme prévu dans le rapport du Secrétaire général sur les locaux au Siège de l'Organisation des Nations Unies¹, il faudra louer des locaux supplémentaires en 1979, en sus de ceux qui sont disponibles dans le bâtiment de la United Nations Development Corporation. Les locaux supplémentaires à usage de bureaux qu'il faudra louer en 1979 représentent une superficie de 9 849 pieds carrés, dont le loyer est estimé à 119 000 dollars (12 dollars le pied carré), à savoir :

	<i>Superficie brute (en pieds carrés)</i>
Locaux supplémentaires à louer d'ici à la fin de 1979, en sus des locaux disponibles dans le bâtiment de la United Nations Development Corporation	117 383
A déduire : locaux loués dont le bail ne sera pas venu à expiration :	
Immeuble Chrysler	(30 000)
Immeuble Burroughs	(27 484)
485 Lexington Avenue	(50 050)
Locaux supplémentaires à louer en 1979	9 849

22.100 Lorsque les recommandations d'un consultant concernant un programme à long terme de gestion des

dossiers seront appliquées, on compte qu'une grande quantité de documents et dossiers qui sont actuellement conservés sans être classés par les divers départements et services seront renvoyés à la Section des archives. Comme l'entrepôt actuel de Long Island City est plein, il faudra louer des locaux supplémentaires (environ 7 500 pieds carrés) pour 45 000 dollars par an, soit 90 000 dollars pour l'exercice biennal.

Petits travaux d'aménagement des locaux

22.101 Il faudra apporter aux nouveaux locaux loués des aménagements dont le coût est estimé à environ 30 000 dollars.

Fournitures pour l'entretien des locaux

22.102 Il faut remplacer toutes les serrures dans les bâtiments du Siège, et le coût de ces travaux est estimé à 25 000 dollars. Il n'est pas possible de maintenir en bon état le système actuel de serrures, car la société qui l'a installé en 1952 a cessé ses activités. En outre, il existe un nombre excessif de doubles des clefs, ce qui compromet la sécurité.

Services de nettoyage

22.103 Par souci d'économie, les normes de nettoyage ont été progressivement abaissées ces dernières années. Une augmentation de crédit de 56 000 dollars est prévue pour permettre d'engager 2 nettoyeurs supplémentaires, afin de ramener les normes à un niveau acceptable.

¹ A/C.5/31/17, par. 38.

b) ECLAIRAGE, CHAUFFAGE, ENERGIE ET EAU

TABLEAU 22.53. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Electricité	4 114	139,1	-	324,3	463,4	4 577,4
Vapeur	3 705	125,3	-	292,1	417,4	4 122,4
Eau	241,7	8,2	-	19,1	27,3	269
Mazout, huile et coke	51	1,7	-	4	5,7	56,7
Divers	13	0,4	-	1	1,4	14,4
Total	8 124,7	274,7	-	640,5	915,2	9 039,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 399,4	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	9 039,9
	(9 039,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

b) ECLAIRAGE, CHAUFFAGE, ENERGIE ET EAU

22.104 Les dépenses prévues à cette rubrique ont été calculées compte tenu d'un taux estimatif d'inflation de 5 p. 100 en 1978 et de 5 p. 100 en 1979. On ne peut prévoir actuellement les hausses de tarifs pour ces divers services.

c) *LOCATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL*
(A L'EXCEPTION DU MATERIEL DE CONFERENCE)

TABLEAU 22.54. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Location de machines de bureau	60,9	2,1	17	6,1	25,2	86,1
Entretien et utilisation du matériel de transport	58,9	?	-	4,6	6,6	65,5
Location de matériel d'informatique	110,9 ^{a/}	(110,9)	-	-	(110,9)	-
Entretien du mobilier et du matériel	83,5	2,8	1,7	6,8	11,3	94,8
Transports locaux	199	6,7	63,2	20,4	90,3	289,3
Total	513,2	(97,3)	81,9	37,9	22,5	535,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
415,9	81,9	-	-	81,9	1,9 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 535,7

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(535,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

^{a/} Non compris un crédit de 79 600 dollars désormais inscrit au Chapitre 22F (Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques).

c) *LOCATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL*
(A L'EXCEPTION DU MATERIEL DE CONFERENCE)

Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)

Location de machines de bureau

22.105 Afin d'améliorer le service de distribution des télégrammes à l'Organisation, il est proposé de louer trois télé-imprimeurs qui permettront aux principaux destinataires de recevoir les télégrammes directement et sans délai

(14 500 dollars). En outre, un crédit de 2 500 dollars est demandé afin de louer des machines de bureau pour le personnel supplémentaire qui sera recruté au cours de l'exercice biennal, ainsi qu'un crédit de 1 700 dollars pour l'entretien de ces machines.

Transports locaux

22.106 Une augmentation de crédit de 63 200 dollars est prévue pour que l'Organisation puisse rembourser leurs frais de taxi à un plus grand nombre de fonctionnaires travaillant au-delà de 23 heures.

d) COMMUNICATIONS

TABLEAU 22.55. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Télégrammes et télex	274	19,3	6,6	22,9	48,8	322,8
Location du circuit New York-Genève	371,8	11,9	80	35,3	127,2	499
Dispositif commutateur automatique (télégrammes)	91,2	52,4	120,6	20,2	193,2	284,4
Location de téléphones	1 499,7	70,8	58	124,1	252,9	1 752,6
Communications téléphoniques locales	506,1	24,7	10,6	41,3	76,6	582,7
Communications téléphoniques interurbaines	101,1	3,5	2	8,1	13,6	114,7
Installation de téléphones	208	(98,2)	40	10,7	(47,5)	160,5
Services postaux	720,5	34,1	30	59,9	124	844,5
Valise diplomatique	449,3	21,2	30,5	38,4	90,1	539,4
Total	4 221,7	139,7	378,3	360,9	878,9	5 100,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 361,4	378,3	111	-	267,3	6,1 %

TABLEAU 22.55 (suite)

 2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds d'affectation spéciale pour le Service allemand de traduction :	
Communications téléphoniques	21,5
Services postaux	3,5
Valise diplomatique	2,3
Total a)	27,3
b) <u>Projets opérationnels</u>	
	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	27,3
Total, coûts directs	5 127,9
	(5 127,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

 d) *COMMUNICATIONS*

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Télégrammes et télex (6 600 dollars)

22.107 Une augmentation de crédit de 6 600 dollars est prévue parce que ces systèmes de communications seront davantage utilisés du fait du recrutement de personnel supplémentaire au cours de l'exercice biennal.

Location du circuit New York-Genève (80 000 dollars)

22.108 En 1975, le circuit de communications loué entre New York et Genève a été amélioré, de façon à pouvoir transmettre des communications par téléphone et par télé-imprimeur, moyennant un coût de 160 000 dollars par an. A l'heure actuelle, le PNUD prend à sa charge une partie de ce coût (40 000 dollars par an) en échange d'un taux préférentiel par mot. On envisage maintenant de mettre éventuellement fin à cet arrangement et d'adopter un système en vertu duquel le PNUD paierait le tarif normal appliqué à tous les autres organismes pour la transmission de télégrammes. Cette proposition entraîne une augmentation de 80 000 dollars des dépenses du programme "Communications", augmentation qui sera toutefois plus que compensée par des recettes supplémentaires au chapitre 2 des recettes.

*Dispositif commutateur automatique (télégrammes)
[120 600 dollars]*

22.109 Le dispositif commutateur automatique (télégrammes) deviendra pleinement opérationnel au cours du second semestre de 1977. Aussi faudra-t-il, à partir de 1978,

assurer l'entretien de ce système, moyennant un coût estimatif de 40 600 dollars. A l'origine, le dispositif commutateur automatique devait surtout permettre d'accroître la capacité, la précision et la rapidité de la transmission des télégrammes. Il est maintenant proposé d'installer des terminaux de télex dans les principaux départements utilisateurs afin de réduire le temps de transmission des télégrammes qui leur sont adressés. En conséquence, le dispositif commutateur automatique doit être modifié, moyennant une dépense non renouvelable de 80 000 dollars. Un crédit du même montant est demandé à la section 22H pour la Division des services généraux (Genève).

Téléphones (110 600 dollars)

22.110 Il est proposé de remplacer, au cours de l'exercice biennal, trois petits standards vétustes qui se trouvent, respectivement, dans les locaux du Service de sécurité, dans le salon des délégués et au Cabinet du Secrétaire général, moyennant un coût estimatif de 42 000 dollars pour la location et de 31 000 dollars pour l'installation. Une augmentation de crédit de 37 600 dollars est prévue au titre des services téléphoniques pour le personnel supplémentaire qui sera recruté au cours de l'exercice biennal; cette augmentation se décompose comme suit : location de téléphones (16 000 dollars), communications locales (10 600 dollars), communications interurbaines (2 000 dollars) et installation de téléphones (9 000 dollars).

Services postaux et valise diplomatique (60 500 dollars)

22.111 Des crédits sont demandés pour faire face à une augmentation annuelle de 2 p. 100 dans le cas des services postaux (30 000 dollars) et d'un peu plus de 3 p. 100 dans le cas de la valise diplomatique (30 500 dollars).

e) INSTALLATIONS DE CONFERENCE

TABLEAU 22.56. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Location de dispositifs de vote	20	0,7	-	1,6	2,3	22,3
Services d'ingénieurs des télécommunications (autre les services assurés par le Service de l'information)	1 609,5	38,8	-	125,7	164,5	1 774
Total	1 629,5	39,5	-	141,7	166,8	1 796,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 669	-	0,7	-	(0,7)	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	1 796,3

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	(1 796,3)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

e) INSTALLATIONS DE CONFERENCE

22.112 Les dépenses prévues à cette rubrique ont été calculées compte tenu d'un taux estimatif d'inflation de 5 p.100 en 1978 et de 5 p. 100 en 1979. On ne peut prévoir actuellement les hausses de tarifs pour les services contractuels. L'accord entre les employeurs et le syndicat des techniciens des télécommunications expire le 31 décembre 1977.

f) SERVICES DIVERS

TABLEAU 22.57. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Transport de marchandises et dépenses connexes	301,3	11	-	23,8	34,8	336,1
Primes d'assurance	99,6	3,5	-	7,9	11,4	111
Frais de déménagement de mobilier et de matériel de bureau	172	(172)	45	4,6	(122,4)	49,6
Services divers	4	.1	0,2	0,3	0,6	4,6
Total	576,9^{a/}	(157,4)	45,2	36,6	(75,6)	501,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
419,5	45,2	45	-	0,2	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 501,3

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(501,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

^{a/} Non compris un crédit de 19 200 dollars désormais inscrit au chapitre 21A (Service de l'information).

f) SERVICES DIVERS

Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)

22.113 On compte que le déménagement de mobilier et de machines de bureau, à l'occasion du regroupement à proximité du Siège de locaux loués à l'extérieur, entraînera des dépenses supplémentaires de 45 000 dollars.

g) FOURNITURES ET ACCESSOIRES

TABLEAU 22.58. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Papier	74,6	2,5	1,5	6	10	84,6
Autres fournitures courantes de bureau	518,6	16,3	-	40,9	57,2	575,8
Microfilms et fournitures de photostat	12,8	0,4	-	1	1,4	14,2
Stencils, supports et fournitures pour duplicateurs	105	3,6	2	8,4	14	119
Papier et fournitures de photocopie	478,7	52,9	15,4	41,7	110	588,7
Fournitures pour enregistrements sonores	13,3	0,5	-	1	1,5	14,8
Fournitures pour les télécommunications	76,5	2,7	-	6,1	8,8	85,3
Fournitures diverses	65,7	2,2	14,6	6,3	23,1	88,8
Total	1 345,2	81,1	33,5	111,4	226	1 571,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 426,3	33,5	-	-	33,5	2,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds d'affectation spéciale pour le Service allemand de traduction	2,1
Total a)	2,1
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	2,1

Total, coûts directs	1 573,3
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 573,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

g) FOURNITURES ET ACCESSOIRES

Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)

22.114 L'augmentation probable de l'utilisation du papier (1 500 dollars), des fournitures de bureau (2 000 dollars), du papier de photocopie (15 400 dollars) et des fournitures diverses (2 600 dollars) a été calculée compte tenu des nouveaux postes demandés pour l'exercice biennal. Une augmentation de crédit de 12 000 dollars est en outre prévue pour l'achat de caisses d'entreposage, par suite de la mise à l'écart plus rapide des dossiers qui ne sont plus utilisés, grâce à l'application du nouveau programme de gestion des dossiers.

h) ACHAT DE MOBILIER ET DE MATERIEL

TABLEAU 22.59. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Mobilier et équipements	503,8	69,7	10,6	40,4	120,7	624,5
Machines de bureau	483,4	16,8	(121,4)	28,9	(75,7)	407,7
Matériel de conférence	24,8	0,5	55,7	6,5	62,7	87,5
Matériel de transport	41,2	1,9	35,4	6,1	43,4	84,6
Matériel de télé-communications	91,2	3,2	25,6	9,2	38	129,2
Matériel divers	109,7	6,2	37,5	11,7	55,4	165,1
Total	1 254,1	98,3	43,4	102,8	244,5	1 498,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 352,4	43,4	-	-	43,4	3,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	1 498,6
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	(1 498,6)
--	-----------

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

h) *ACHAT DE MOBILIER ET DE MATERIEL**Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

22.115 Les crédits demandés à la présente rubrique doivent permettre de couvrir le coût de l'acquisition et du remplacement de mobilier et de matériel pour tous les services de l'ONU au Siège. Dans le tableau 22.59 ci-dessus, les crédits demandés au titre du maintien des programmes représentent l'augmentation du coût (aux taux révisés de 1977) du programme approuvé pour 1976-1977, tandis que les crédits demandés au titre de l'accroissement des ressources représentent l'augmentation (aux taux révisés de 1977) proposée pour 1978-1979, par rapport au maintien des programmes.

22.116 Les montants indiqués dans les paragraphes 22.117 à 22.122 ci-après représentent le total des crédits demandés pour 1978-1979 (aux taux révisés de 1977), la distinction étant faite, dans chaque cas, entre l'acquisition et le remplacement.

Mobilier et équipements

22.117 Les crédits nécessaires pour l'achat de mobilier et d'équipements comprennent 215 000 dollars pour le programme d'acquisition et 369 100 dollars pour le programme de remplacement. Sur le montant correspondant au programme d'acquisition, 55 000 dollars doivent permettre d'acheter les articles nécessaires pour les quelque 65 nouveaux administrateurs et agents des services généraux demandés pour le Siège, et 160 000 dollars d'acheter de nouveaux articles (étagères, tables, bureaux, fauteuils) à l'intention de fonctionnaires en poste. Le programme de remplacement porte sur des articles analogues qui sont hors d'usage.

Machines de bureau

22.118 Les dépenses prévues comprennent 66 000 dollars pour le programme d'acquisition et 312 800 dollars pour le remplacement de machines à écrire, calculatrices, machines comptables et machines à dicter.

Matériel de conférence

22.119 Un crédit de 44 500 dollars est demandé pour remplacer des microphones, des hauts-parleurs, des amplificateurs et du matériel transportable pour l'interprétation

simultanée, et un crédit de 36 500 dollars est prévu pour l'acquisition de duplicateurs à cassettes à grande vitesse et de dispositifs multiplex à cadran pour les services de conférence.

Matériel de transport

22.120 Pour le programme d'acquisition de matériel de transport, un crédit de 6 400 dollars est demandé pour l'achat d'un élévateur électrique à palettes et de plates-formes de chargement. Pour le programme de remplacement, un crédit de 72 100 dollars est prévu pour l'achat de deux camions et d'un véhicule automobile en 1978, et de trois camions, d'un tracteur et d'un véhicule automobile en 1979.

Matériel de télécommunications

22.121 Le crédit total demandé pour le matériel de télécommunications comprend 100 000 dollars pour le programme d'acquisition et 20 000 dollars pour le programme de remplacement. Le programme d'acquisition comprend l'achat de deux ensembles radio haute fréquence transportables, analogues dans leur principe aux installations fixes du réseau de l'ONU, mais conçus tout spécialement pour présenter des qualités de mobilité, de fiabilité et de simplicité de fonctionnement en campagne (70 000 dollars), l'achat d'un analyseur d'appels pour obtenir des statistiques sur la fréquence, la durée et l'origine des appels (16 000 dollars) et de matériel d'appel pour les salles de conférence (14 000 dollars). Le programme de remplacement comprend l'achat d'une machine de codage électronique connectée qui sera utilisée pour les grandes conférences spéciales et pour assurer la continuité du service pendant les réparations (20 000 dollars).

Matériel divers

22.122 Le crédit de 153 400 dollars demandé pour du matériel divers, soit 52 000 dollars pour le programme d'acquisitions et 101 400 dollars pour le programme de remplacement, doit permettre d'acheter ou de remplacer du matériel d'entretien des bâtiments (27 300 dollars), du matériel de jardinage (2 900 dollars), divers autres articles (17 100 dollars), du matériel pour le Service de la sécurité et de la sûreté (40 800 dollars), du matériel pour la cuisine de la cafétéria, le buffet du bâtiment de l'Assemblée générale et le restaurant du personnel (62 900 dollars) et autres articles divers (2 400 dollars).

E. – Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion

TABLEAU 22.60. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
3 888,4 ^{a/}	137,3	3,5	(100,8)	(2,5)	229	5,8	265,5	6,8	4 153,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 025,7	(100,8)	-	-	(100,8)	(2,5) %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds pour frais généraux de l'ONU	448,5
Fonds pour frais généraux de l'ONUDI	107,4
Total a)	555,9
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
Total, a) et b)	555,9

Total, coûts directs 4 709,8

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(4 709,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

a/ Comprend les crédits ouverts pour le Service de gestion administrative (New York) (1 484 200 dollars), le Service de vérification intérieure des comptes (New York) (1 622 300 dollars) et le Service de vérification intérieure des comptes (Genève) (781 900 dollars).

TABLEAU 22.61. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
1. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion (New York)	3 106,5 ^{a/}	101,1	3,2	(278,4)	(8,9)	216,8	6,9	39,5	1,2	3 146	(8,6)
2. Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion (Genève)	781,9 ^{b/}	36,2	4,6	177,6	22,7	12,2	1,5	226	28,9	1 007,9	21,7
Total	3 888,4	137,3	3,5	(100,8)	(2,5)	229	5,8	265,5	6,8	4 153,9	(2,5)

a/ Comprend les crédits ouverts pour le Service de gestion administrative et le Service de vérification intérieure des comptes (New York).

b/ Correspond aux crédits ouverts pour le Service de vérification intérieure des comptes (Genève).

TABLEAU 22.62. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	2	1	-	-	2	1
Administrateur général (D-1)	2	3	1	1	3	4
Administrateur hors classe (P-5)	6	7	-	-	6	7
Administrateur de 1ère classe (P-4)	9	9	2	2	11	11
Administrateur de 2ème classe (P-3)	11	10	-	-	11	10
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	10	10	1	1	11	11
Total	40	40	4	4	44	44
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	6	6	-	-	6	6
Autres classes	14	16	3	3	17	19
Total	20	22	3	3	23	25
TOTAL GENERAL	60^{a/}	62	7^{b/}	7	67	69

a/ Représente le nombre de postes permanents approuvés pour le Service de gestion administrative (New York) et le Service de vérification intérieure des comptes (New York et Genève).

b/ Non compris un poste d'agent des services généraux dont le coût est imputé directement sur les recettes de l'Administration postale de l'ONU.

E. – Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion

22.123 Dans un rapport à l'Assemblée générale (A/C.5/31/29), le Secrétaire général proposait de fusionner le Service de vérification intérieure des comptes et le Service de gestion administrative en un seul service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion à compter du 1er janvier 1978. Le Service de vérification intérieure des comptes et le Service de gestion administrative ont fonctionné séparément jusqu'en 1977 inclusivement. De ce fait, il y a eu des voyages inutiles, des fonctionnaires de chacun des services jugeant nécessaire de se rendre dans les mêmes lieux d'affectation. En outre, des représentants du Service de vérification intérieure des comptes ont cru devoir donner des conseils officieux concernant les procédures administratives et d'autres aspects secondaires de l'administration et de la gestion aux unités administratives dont ils vérifiaient les comptes. Il est également arrivé à des représentants du Service de gestion

administrative, lors de voyages d'inspection, de découvrir des situations qui semblaient exiger des décisions de la Direction, mais qui relevaient, en fait, des vérificateurs intérieurs des comptes. Pour réduire les chevauchements et assurer l'intégration effective et économique de ces deux services complémentaires, il serait souhaitable de les fusionner en un seul service intégré à compter du 1er janvier 1978, ce qui permettrait de faire des économies sur les dépenses de personnel et aussi de mieux desservir un plus grand nombre d'unités administratives.

22.124 Le nouveau service comprendra :

- Le Cabinet du Directeur (1 D-2, 1 G-5 et 1 G-4/1);
- La Direction de l'amélioration de la gestion (1 D-1, 4 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 1 P-2/1, 1 G-5 et 5 G-4/1);
- La Direction de la vérification intérieure des comptes (1 D-1, 2 P-5, 5 P-4, 6 P-3, 7 P-2/1, 4 G-5 et 3 G-4/1);
- Le Service de l'Office de Genève (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 2 P-2/1 et 7 G-6/1).

22.125 *Le Cabinet du Directeur.* Ce cabinet sera chargé de la supervision et de la direction générales des activités de l'ensemble du Service, tant au Siège qu'à l'Office des Nations Unies à Genève. Pour s'acquitter de cette tâche, le Directeur organisera et dirigera les programmes de travail de la Direction de la vérification intérieure des comptes, de la Direction de l'amélioration de la gestion et du Service de l'Office de Genève. Le personnel continuera d'être recruté parmi les spécialistes des diverses opérations de vérification des comptes et de gestion, et de recevoir, au besoin, une formation dans ces domaines, et il devra être capable, lors de voyages d'inspection, d'identifier et de résoudre les problèmes les moins complexes qui se poseront dans les secteurs de la vérification des comptes et de l'amélioration de la gestion. Les problèmes les plus délicats seront renvoyés aux services spécialisés de New York ou de Genève. Le Directeur coordonnera toutes les activités du Service, de manière que les inspections et les enquêtes effectuées par le personnel chargé de la vérification intérieure des comptes et le personnel chargé de l'amélioration de la gestion donnent le maximum de résultats. Ce système devrait permettre de mieux suivre l'application des recommandations formulées antérieurement par le Service et faciliter l'identification des nouveaux problèmes qui se poseront en matière de vérification des comptes et de gestion. Le Directeur continuera de maintenir des relations étroites avec le Corps commun d'inspection de manière que le programme de travail du Service et les études envisagées par le Corps commun soient coordonnés et que les inspecteurs soient tenus au courant des projets exécutés par le Service.

22.126 A sa trente et unième session, l'Assemblée générale a examiné le rapport¹ du Secrétaire général concernant la suite donnée aux recommandations du Service de gestion administrative et le rapport correspondant² du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Elle a alors adopté sa résolution 31/94, par laquelle elle a souligné qu'un programme efficace et suivi d'amélioration de la gestion était essentiel pour le fonctionnement rationnel et économique de l'Organisation et qu'il fallait pour cela un mécanisme central compétent, doté du mandat nécessaire et bénéficiant de l'appui maximal du Secrétaire général. L'Assemblée a prié le Secrétaire général de prendre des mesures pour renforcer le rôle et les fonctions actuelles du Service de gestion administrative et de veiller à ce que les recommandations dudit service soient prises en considération. Les recommandations approuvées devraient être appliquées promptement, et le projet de budget-programme devrait faire apparaître les avantages qui en découleraient.

22.127 En 1976, le Service de gestion administrative a commencé ou achevé les projets suivants :

- a) Quatre études spéciales sur l'organisation et les fonctions de certains départements et services;
- b) Une étude préliminaire de la nomenclature de tous les services du Secrétariat de l'ONU;
- c) Une étude de productivité, complétant une étude antérieure semblable;
- d) Six autres projets d'amélioration de la gestion;

e) Des travaux complémentaires concernant trois projets ayant déjà fait l'objet de rapports;

f) Participation à cinq études effectuées par d'autres unités administratives, comité interdépartements et groupes de travail.

22.128 Le Service de gestion administrative a en outre répondu à plus de 35 demandes de conseils ou d'observations sur des questions particulières de gestion, concernant, par exemple, les procédures opérationnelles, l'amélioration des systèmes, le classement de postes et les manuels administratifs. Diverses activités entreprises les années précédentes ont été poursuivies, notamment les activités visant à établir et à tenir à jour le manuel officiel concernant l'organisation du Secrétariat, à superviser et à autoriser la publication et la distribution des textes administratifs, à mettre au point les formules administratives et à en contrôler l'utilisation, le maintien des contacts avec le Corps commun d'inspection, la participation à des réunions, séminaires et stages spécialisés, la rédaction de la partie pertinente du Rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation et la rédaction d'observations détaillées sur de nombreux rapports établis par d'autres services du Secrétariat.

22.129 En 1977, outre l'exécution de ses tâches courantes, le Service de la gestion administrative a pris les mesures nécessaires pour a) faire modifier la section pertinente du manuel concernant l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, section P (IV)] comme suite à la résolution 31/94 qui prévoit le renforcement du rôle et des fonctions dudit service; b) faire établir les procédures nécessaires pour que toutes les recommandations du Service soient examinées promptement et fassent rapidement l'objet des décisions et des mesures voulues; et c) faire prendre les arrangements indispensables pour fournir au Comité consultatif les rapports annuels requis et pour évaluer les avantages découlant de l'application de ces recommandations et les faire apparaître dans le projet de budget-programme.

22.130 *Direction de l'amélioration de la gestion.* Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, cette direction accomplira les tâches suivantes dont s'acquittait auparavant le Service de gestion administrative :

- a) Continuer de suivre les progrès accomplis par le Secrétariat dans l'application des recommandations faites par le Service dans ses rapports;
- b) Trouver des solutions à des problèmes de gestion intéressant plusieurs départements ou services à la fois;
- c) Examiner l'opportunité et la possibilité (sur le plan économique) d'appliquer les progrès de la technique pour améliorer les méthodes de gestion au Secrétariat;
- d) Prêter le concours de spécialistes pour appuyer les efforts que les services déploient afin d'améliorer la gestion, notamment participer aux travaux des équipes spéciales chargées d'appliquer les recommandations du Service de gestion administrative et d'examiner l'organisation, les méthodes de gestion et les besoins en personnel de certains services;
- e) Aider les départements et services à évaluer leurs besoins en personnel, notamment à faire des études sur la productivité afin d'établir des normes de travail et d'améliorer le rendement;

¹ A/C.5/31/6.

² A/31/8/Add.5

f) Etablir et tenir à jour le manuel officiel concernant l'organisation du Secrétariat;

g) Superviser et autoriser la publication et la distribution des textes administratifs;

h) Mettre au point les formules administratives et en contrôler l'utilisation;

i) Porter à l'attention de la Direction de la vérification intérieure des comptes les problèmes qui ont été relevés à l'occasion de voyages d'inspection ou d'études d'amélioration de la gestion et qui doivent être résolus par la Direction de la vérification intérieure des comptes, et agir, le cas échéant, au nom de ladite direction.

22.131 *Direction de la vérification intérieure des comptes.* Cette direction est chargée de la vérification intérieure des comptes de l'Organisation des Nations Unies. Elle comprend, outre le Cabinet du Chef de la Direction, deux sections : la Section du Siège et la Section des bureaux extérieurs. Ses vérificateurs, avec ceux de l'Office de Genève, assurent la vérification intérieure des comptes de l'ONU au Siège et dans les bureaux extérieurs. A ce titre, ils examinent toutes les décisions administratives et transactions qui ont des incidences financières pour déterminer a) si les engagements et les dépenses sont conformes à l'intention de l'Assemblée générale; b) si les règles, règlements et instructions sont respectés; c) si les ressources de l'Organisation sont utilisées de manière économique; d) si tous les fonds ont bien été encaissés, gardés et utilisés régulièrement; et e) quels sont les problèmes sur lesquels il faudrait faire une enquête de gestion et qui exigent des mesures correctives dans ce domaine. La Section du Siège vérifie les transactions concernant le Fonds général, les comptes relatifs aux états de paie et aux cessations de service, les activités productrices de recettes et les divers fonds d'affectation spéciale. La Section des bureaux extérieurs effectue les mêmes vérifications en ce qui concerne les commissions régionales et tous leurs bureaux, les centres d'information, les missions spéciales et les projets bénéficiant de l'assistance du PNUD qui sont exécutés par le Bureau de la coopération technique, l'ONUDI et la CNUCED.

22.132 En 1976, la Section du Siège a publié quatre rapports et 25 mémoires, 189 observations et 78 notes de vérification. La Section des bureaux extérieurs et la Section de Genève (qui, à partir du 1er janvier 1978, relèvera du Service de l'Office de Genève) ont publié 46 rapports et 22 mémoires, ainsi que 402 observations et mémoranda et 30 notes de vérification. Des copies de tous les rapports de vérification intérieure sont soumises au Comité des commissaires aux comptes et au Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion.

22.133 *Service de l'Office de Genève.* Ce service comprendra, outre le Cabinet du Chef du Service, deux sections : une section de l'amélioration de la gestion et une section de la vérification intérieure des comptes. Les activités de chacune des sections seront intégrées au programme de travail général établi par le Directeur de l'ensemble du Service, dont le Chef du Service de l'Office de Genève relèvera directement.

22.134 Ainsi, la Section de l'amélioration de la gestion exécutera à l'Office des Nations Unies à Genève un

programme de travail établi par le Directeur de l'ensemble du Service, après consultation avec le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, le Secrétaire général de la CNUCED, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le Secrétaire exécutif de la CEE, programme qui sera approuvé par le Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion. La Section s'acquittera également de certaines tâches dans d'autres lieux d'affectation hors siège, lorsque le volume de travail à Genève le lui permettra et selon les décisions que prendra de temps à autre à ce sujet le Directeur de l'ensemble du Service, lequel coordonnera étroitement, en toutes circonstances, les travaux de cette section et ceux de la Direction de l'amélioration de la gestion (New York). Le Chef de cette direction à New York exercera également les fonctions de consultant principal auprès de la Section de l'amélioration de la gestion du Service de l'Office de Genève.

22.135 La Section de la vérification intérieure des comptes assure la vérification intérieure des comptes en ce qui concerne :

a) Les activités dont le coût est imputé sur le budget ordinaire qui sont exécutées par l'Office des Nations Unies à Genève, par le secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à Vienne et par le secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à Nairobi;

b) Les activités entreprises à Genève et dans les bureaux extérieurs qui ont trait :

i) Aux opérations financées au moyen des contributions volontaires mises à la disposition du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;

ii) Aux opérations financées par prélèvement sur le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;

iii) Aux projets bénéficiant de l'assistance du PNUD et autres activités exécutées par le Bureau de la coopération technique de l'ONU;

iv) Aux projets et autres activités exécutés par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe;

v) Au Centre du commerce international et aux projets d'assistance technique exécutés par ledit centre.

c) Les activités entreprises à Vienne et dans les bureaux extérieurs qui ont trait aux projets opérationnels exécutés par l'ONUDI.

22.136 Les fonctionnaires de la Section de la vérification intérieure des comptes devront, en procédant aux opérations normales de vérification qui leur sont confiées, s'efforcer de déterminer quels sont les problèmes qu'il faudrait porter à l'attention de la Section de l'amélioration de la gestion (Genève) ou de la Direction de l'amélioration de la gestion (New York).

Personnel nécessaire

22.137 Comme il est indiqué dans le tableau ci-après, le personnel à prévoir au budget ordinaire pour le nouveau Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration

ration de la gestion comprendra, au total, compte tenu des postes permanents et des postes financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches

de caractère durable, 2 postes d'administrateur (1 D-2 et 1 P-3) de moins que précédemment, lorsque les deux services avaient un tableau d'effectifs et un budget distincts.

	1976-1977			1978-1979		
	New York	Genève	Total	New York	Genève	Total
D-2	2	—	2	1	—	1
D-1	3 ^a	—	3	2	1	3
P-5	6 ^b	1	7	6	1	7
P-4	8	1	9	8	1	9
P-3	9	2	11	7	3	10
P-2/1	7	3	10	8	2	10
Total partiel	35	7	42	32	8	40
<i>Agents des services généraux :</i>						
1re classe	6	—	6	6	—	6
Autres classes	10 ^c	6	16	9	7	16
Total partiel	16	6	22	15	7	22
Total général	51	13 ^d	64	47	15 ^d	62

^a Dont un poste D-1 financé par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches de caractère durable.

^b Dont un poste P-5 financé par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches de caractère durable.

^c Dont 2 postes G-4/1 financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches de caractère durable.

^d Non compris un poste de spécialiste de la gestion (P-4) inscrit au tableau d'effectifs des services administratifs et financiers (Genève).

1. - SERVICE DE VERIFICATION INTERIEURE DES COMPTES
 ET D'AMELIORATION DE LA GESTION (NEW YORK)

TABLEAU 22.63. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	2 028,2	66,2	(46)	151,7	171,9	2 200,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	234,4	7,4	(217,6)	1,8	(208,4)	26
Consultants	95,3	3,1	-	7,5	10,6	105,9
Heures supplémentaires	2	0,1	-	0,2	0,3	2,3
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	649,3	21,3	(14,8)	48	54,5	703,8
Frais de voyage du personnel	71,1	2,4	-	5,7	8,1	79,2
Imprimerie	24,2	0,8	-	1,9	2,7	26,9
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,6	-	-	-	-	0,6
Mobilier et matériel	0,2	(0,2)	-	-	(0,2)	-
Total	3 106,5	101,1	(278,4)	216,8	39,5	3 146

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 207,6	(278,4)	-	-	(278,4)	(8,6) %

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds pour frais généraux de l'ONU :	
Traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage du personnel	348
Fonds pour frais généraux de l'ONUDI :	
Traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage du personnel	107,4
Total a)	455,4
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	455,4
Total, coûts directs	3 601,4
B. COUTS INDIRECTS REPARTIS	(3 601,4)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.64. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	2	1	-	-	2	1
Administrateur général (D-1)	2	2	1	1	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	5	6	-	-	5	6
Administrateur de 1ère classe (P-4)	8	8	1	1	9	9
Administrateur de 2ème classe (P-3)	9	7	-	-	9	7
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	7	8	1	1	8	9
Total	33	32	3	3	36	35
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	6	6	-	-	6	6
Autres classes	8	9	3	3	11	12
Total	14	15	3	3	17	18
TOTAL GENERAL	47 ^{a/}	47	6 ^{b/}	6	53	53

a/ Postes permanents approuvés pour le Service de gestion administrative et le Service de vérification intérieure des comptes.

b/ Y compris les postes financés par prélèvement sur les fonds pour frais généraux de l'ONU (1 D-1, 1 P-4 et 3 postes d'agent des services généraux) et sur les fonds pour frais généraux de l'ONUDI (1 P-2/1). Non compris un poste d'agent des services généraux dont le coût est imputé directement sur les recettes de l'Administration postale de l'ONU.

1. - SERVICE DE VERIFICATION INTERIEURE DES COMPTES ET D'AMELIORATION DE LA GESTION (NEW YORK)

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes permanents

22.138 Il est proposé de transformer en postes permanents 4 postes (1 D-1, 1 P-5 et 2 G-4/1) actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches de caractère durable. Le tableau

d'effectifs actuel sera réduit de 2 postes (1 D-2 et 1 P-3), et 2 postes (1 D-1 et 1 G-4/1) seront transférés au Service de l'Office de Genève. En outre, un poste P-3, échangé contre un poste P-2, a été ajouté au tableau d'effectifs du Service de l'Office de Genève. Ces changements entraînent une diminution nette de 60 800 dollars.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.139 Par suite de la transformation en postes permanents des 4 postes financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches de caractère durable, un crédit de 217 600 dollars est supprimé à la présente rubrique.

2. - SERVICE DE VERIFICATION INTERIEURE DES COMPTES
ET D'AMELIORATION DE LA GESTION (GENEVE)

TABLEAU 22.65. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	592,6	28,4	136	8,3	172,7	765,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	5,7	0,1	6,2	0,6	6,9	12,6
Dépenses communes de personnel	153,6	7,4	35,4	2	44,8	198,4
Frais de voyage du personnel	29,5	0,3	-	1,3	1,6	31,1
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Total	781,9	36,2	177,6	12,2	226	1 007,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
818,1	177,6	-	-	177,6	21,7 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU :	
Traitements et dépenses communes de personnel	100,5
Total a)	100,5
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	100,5

Total, coûts directs	1 108,4
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 108,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.66. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de vérification intérieure des comptes et d'amélioration de la gestion (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires ^{b/}		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	1	1	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	3	-	-	2	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	2	-	-	3	2
Total	7	8	1	1	8	9
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	6	7	-	-	6	7
Total	6	7	-	-	6	7
TOTAL GENERAL	13 ^{a/}	15	1	1	14	16

a/ Postes permanents approuvés pour le Service de vérification intérieure des comptes uniquement.

b/ Postes financés par prélèvement sur le compte "Frais généraux" de l'ONU.

2. - SERVICE DE VERIFICATION INTERIEURE DES COMPTES ET D'AMELIORATION DE LA GESTION (GENEVE)

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes permanents

22.140 Le transfert à Genève de 3 postes (1 D-1, 1 P-3 et 1 G-4/1) de New York, en échange d'un poste P-2, entraîne

une augmentation de crédits de 171 400 dollars pour les traitements (136 000 dollars) et les dépenses communes de personnel (35 400 dollars).

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.141 Un crédit de 6 200 dollars est demandé à ce titre pour faire face aux besoins que l'on prévoit pour l'exercice biennal 1978-1979.

F. - Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques

TABLEAU 22.67. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
7 596,7 ^{a/}	1 271,8	16,7	-	-	606	7,9	1 877,8	24,7	9 474,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 868,5	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a)	<u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
	Subvention du PNUD	62,4
	Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	31,2
	Total a)	93,6
b)	<u>Projets opérationnels</u>	
	Total b)	-
	Total, a) et b)	93,6
Total, coûts directs		9 568,1
B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS		(9 568,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

^{a/} Dont un crédit de 100 600 dollars pour la location et l'entretien du matériel, précédemment inscrit aux chapitres 22D /Bureau des services généraux (New York)] (79 600 dollars) et 23C /Bibliothèque (New York)] (21 000 dollars).

TABLEAU 22.68. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %	
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale				
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			
1. Cabinet du Directeur	420	13,6	3,2	-	30	7,1	43,6	10,3	463,6	-
2. Centre de calcul de New York	4 921,3 ^{a/}	1 257,1	25,5	-	473,4	9,6	1 730,5	35,1	6 651,8	-
3. Bureau interorganisations pour les systèmes d'information et les activités connexes	323,7	2,9	0,8	-	14,8	4,5	17,7	5,4	341,4	-
4. Centre international de calcul (Genève)	1 931,7	(1,8)	-	-	87,8	4,5	86	4,4	2 017,7	-
Total	7 596,7	1 271,8	16,7	-	606	7,9	1 877,8	24,7	9 474,5	-

a/ Dont un crédit de 100 600 dollars pour la location et l'entretien du matériel, précédemment inscrit aux chapitres 22D (Bureau des services généraux (New York)) (79 600 dollars) et 23C (Bibliothèque (New York)) (21 000 dollars).

F. - Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques

22.142 Le Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques a pour fonction de promouvoir l'utilisation productive et efficace des ordinateurs et des systèmes informatiques, qui sont utilisés comme instruments de gestion, de direction et de contrôle des programmes, et de mettre en place des systèmes informatiques destinés à accroître l'efficacité et la productivité du personnel des services administratifs et des services

organiques. Créé par une décision de la Cinquième Commission (voir A/8531/Add.1, par. 146 à 150), approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 2899 (XXVI) du 22 décembre 1971, le Service a commencé à fonctionner à la fin de 1972.

22.143 Le projet de programme de travail de ce service pour l'exercice biennal 1978-1979 figurait dans le rapport sur le traitement électronique de l'information et les systèmes informatiques dans les organismes des Nations Unies (A/C.5/31/3), que le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale à sa trente et unième session.

1. - CABINET DU DIRECTEUR

TABLEAU 22.69. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	307	9,8	-	22,2	32	339
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	98,2	3,4	-	6,8	10,2	108,4
Frais de voyage du personnel	13	0,4	-	1	1,4	14,4
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,6	-	-	-	-	0,6
Total	420	13,6	-	30	43,6	463,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
433,6	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs 463,6

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(463,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 22.70. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Cabinet du Directeur

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Total	4	4	-	-	4	4
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	2	2	-	-	2	2
Total						
TOTAL GENERAL	6	6	-	-	6	6

2. - CENTRE DE CALCUL DE NEW YORK

TABLEAU 22.71. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	1 621,1	176,3	-	140,8	317,1	1 938,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	148	148	-	22,6	170,6	318,6
Consultants	4,7	0,3	-	0,4	0,7	5,4
Heures supplémentaires	57,6	2,4	-	4,6	7	64,6
Dépenses communes de personnel	522,7	54,3	-	42,3	96,6	619,3
Frais de voyage du personnel	3,4	0,1	-	0,3	0,4	3,8
Travaux à façon	73	61	-	10,3	71,3	144,3
Location et entretien du matériel	2 214,7 ^{a/}	775,6	-	228	1 003,6	3 218,3
Fournitures et accessoires	276,1	39,1	-	24,1	63,2	339,3
Total	4 921,3	1 257,1	-	473,4	1 730,5	6 651,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 178,4	-	-	-	-	-

a/ Dont un crédit de 100 600 dollars précédemment inscrit aux chapitres 22 D /Bureau des services généraux (New York) (79 600 dollars) et 23C /Bibliothèque (New York)/ (21 000 dollars).

TABLEAU 22.71 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Subvention du PNUD	
Traitements et dépenses communes de personnel	62,4
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	
Traitements et dépenses communes de personnel	31,2
Total a)	93,6
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	93,6

Total, coûts directs	6 745,4
----------------------	---------

(6 745,4)

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 22.72. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Centre de calcul de New York

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	10	10	-	-	10	10
Administrateur de 2ème classe (P-3)	7	7	-	-	7	7
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	-	-	3	3
Total	23	23	-	-	23	23
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	6	6	-	-	6	6
Autres classes	20	20	3	3	23	23
Total	26	26	3 ^{a/}	3 ^{a/}	29	29
TOTAL GENERAL	49	49	3 ^{a/}	3 ^{a/}	52	52

a/ Deux postes d'agent des services généraux financés par prélèvement sur la subvention versée par le PNUD et un poste d'agent des services généraux financé par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Non compris un poste d'agent des services généraux dont le coût est imputé directement sur les recettes de l'Administration postale de l'ONU.

1. - CABINET DU DIRECTEUR

2. - CENTRE DE CALCUL DE NEW YORK

22.144 A la section III de sa résolution 31/208 du 22 décembre 1976, l'Assemblée générale a pris acte du rapport détaillé du Secrétaire général sur le traitement électronique de l'information et les systèmes informatiques dans les organismes des Nations Unies (A/C.5/31/3) et a fait siennes les observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport y relatif (A/31/255, par. 15 à 27). En faisant siennes les recommandations du Comité consultatif, l'Assemblée générale a différé l'examen de certaines propositions d'augmentation des effectifs et autres ressources jusqu'à ce que soit créé un conseil pour les

systèmes informatiques qui serait chargé d'examiner toutes les demandes de nouveaux systèmes informatisés. Au moment de l'établissement du présent projet de budget-programme, on ne pensait pas que le Conseil pourrait, avant le milieu de 1977 au plus tôt, terminer l'examen général des projets à inclure dans le programme de travail du Centre de calcul de New York. En conséquence, le Secrétaire général ne demande à ce stade pour l'exercice biennal 1978-1979, à titre provisoire, qu'un crédit de 7 115 400 dollars, correspondant au coût du maintien des ressources actuelles du Service de traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques (Cabinet du Directeur, Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques : 463 600 dollars; Centre de calcul de New York : 6 651 800 dollars). Une demande de crédits révisée sera présentée à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

3. - BUREAU INTERORGANISATIONS POUR LES SYSTEMES
 D'INFORMATION ET LES ACTIVITES CONNEXES

TABLEAU 22.73. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Participation aux dépenses qu'entraînent les activités gérées en commun	323,7	2,9	-	14,8	17,7	341,4
Total	323,7	2,9	-	14,8	17,7	341,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
326,6	-	-	-	-	- %

 2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	341,4
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(341,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

3. - BUREAU INTERORGANISATIONS POUR LES SYSTEMES D'INFORMATION ET LES ACTIVITES CONNEXES

22.145 Le Bureau interorganisations pour les systèmes d'information et les activités connexes, où l'Organisation des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et les institutions spécialisées sont représentés, a été créé aux termes de la résolution 2741 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1970, lors de l'établissement à Genève du Centre international de calcul, dont il est question plus loin.

22.146 Lors de l'établissement du présent projet de budget-programme, le Comité administratif de coordination n'avait pas encore examiné le programme de travail et le projet de budget du Bureau interorganisations pour l'exercice biennal 1978-1979. En conséquence, le Secrétaire général demande à titre provisoire un crédit de 341 400 dollars pour couvrir le coût de la participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses du Bureau. Ce montant correspond au maintien des ressources approuvées pour l'exercice 1967-1977. Une demande de crédit révisée sera présentée à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

4. - CENTRE INTERNATIONAL DE CALCUL (GENEVE)

TABLEAU 22.74. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Participation aux dépenses qu'entraînent les activités gérées en commun	1 931,7	(1,8)	-	87,8	86	2 017,7
Total	1 931,7	(1,8)	-	87,8	86	2 017,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 929,9	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

2 017,7

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 017,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 22.75. - DEPENSES NON RENOUELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Centre international de calcul (Genève)

1976-1977		1978-1979	
Projet de transformation du système d'établissement des états de paie	18,8	Néant	-
	18,8	-	-

4. - CENTRE INTERNATIONAL DE CALCUL (GENEVE)

22.147 Le Centre international de calcul de Genève a été créé aux termes de la résolution 2741 (XXV) de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1970, les organisations participantes étant alors l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé et le Programme des Nations Unies pour le développement. Depuis sa création, ce grand centre de calcul a mis ses services à la disposition des bureaux et institutions ayant leur siège en Europe, et les organismes suivants participent maintenant à

ses activités et à ses dépenses : PNUÉ, FISE, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, OIT, OMM et GATT.

22.148 En attendant que le Comité administratif de coordination ait approuvé le programme de travail et le projet de budget du Centre, le Secrétaire général demande à titre provisoire un crédit de 2 017 700 dollars pour couvrir la part du coût des opérations du Centre qui est à la charge de l'ONU. Ce montant correspond au maintien des ressources approuvées pour l'exercice 1976-1977. Une demande de crédits révisée sera présentée à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

G. - Services administratifs et financiers (Genève)

TABLEAU 22.76. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
7 509,8 <u>a/</u>	280,4	3,7	33	0,4	97,5	1,3	410,9	5,5	7 920,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 790,2	33	-	-	33	0,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Comptes "Frais généraux" de l'ONUDI (traitements et dépenses communes de personnel)	44,8
Total a)	89,6
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
Total, a) et b)	89,6
	(8 010,3)
B. COUTS INDIRECTS REPARTIS	Total, coûts directs et coûts indirects répartis
	-

a/ Non compris un crédit de 97 800 dollars désormais inscrit au chapitre 6 (Commission économique pour l'Europe).

TABLEAU 22.77. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %	
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale				
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			
1. Cabinet du Directeur	251,1	4,7	1,2	-	2,7	1	7,4	2,9	256,5	-
2. Section des services administratifs	898,5	26,4	2,9	-	19,7	2,1	46,1	5,1	944,6	-
3. Section des bourses de perfectionnement	838,1	19,9	2,3	-	3,1	0,3	23	2,7	861,1	-
4. Division du budget	647	28,4	4,3	-	7,9	1,2	36,3	5,6	683,3	-
5. Division des finances	1 312,5	91,4	5	-	12,8	0,7	104,2	5,7	1 416,7	-
6. Division du personnel	3 062,6	109,6	3,5	33	51,3	1,6	193,9	6,3	3 256,5	1
Total	7 509,8 a/	280,4	3,7	33	97,5	1,3	410,9	5,5	7 920,7	0,4

a/ Non compris un crédit de 97 800 dollars désormais inscrit au chapitre 6 (Commission économique pour l'Europe).

TABLEAU 22.78. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Services administratifs et financiers (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	-	-	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 1ère classe (P-4)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 2ème classe (P-3)	12	12	-	-	12	12
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	7	7	-	-	7	7
Total	34 <u>a/</u>	34	-	-	34	34
Agents des services généraux :						
1ère classe	9	9	-	-	9	9
Autres classes	72	72	4	2	76	74
Total	81	81	4	2 <u>b/</u>	85	83
TOTAL GENERAL	115	115	4	2	119	117

a/ Non compris un poste P-5 désormais inscrit au chapitre 6 (Commission économique pour l'Europe).

b/ Non compris 2 postes d'agent des services généraux qui seront restitués à l'ONUDI en 1977.

G. – Services administratifs et financiers (Genève)

22.149 Les objectifs et attributions des Services administratifs et financiers (Genève) demeurent pour l'essentiel ceux qui étaient indiqués dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, par. 22.121).

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

22.150 Au moment où le présent projet de budget-programme a été établi, le Service de gestion administrative effectuait une étude de l'utilisation des effectifs des Services administratifs et financiers de Genève, et l'on a donc jugé bon de ne pas demander de ressources supplémentaires à ce stade, à l'exception d'un ajustement de la part du coût du Service médical commun qui est à la charge de l'ONU, comme il est indiqué plus loin au paragraphe

22.165. Il apparaissait que le Service de gestion administrative serait en mesure de présenter ses recommandations à la fin du mois d'avril 1977. Sur la base de ces recommandations, des augmentations de crédit pourront être demandées, selon que de besoin.

22.151 Il a été décidé de procéder de la même façon dans le cas du Groupe du traitement électronique de l'information de la Section des systèmes administratifs, bien que les ressources supplémentaires dont ce groupe pourrait avoir besoin pour l'exercice 1978-1979 aient déjà été indiquées dans des documents antérieurs. C'est ainsi qu'aux paragraphes 68 à 76 de son rapport sur le traitement électronique de l'information et les systèmes informatiques (A/AC.5/31/3) le Secrétaire général a exposé des programmes de travail précis et indiqué le personnel et autres ressources supplémentaires qui seraient nécessaires pour les exécuter.

I. - CABINET DU DIRECTEUR

TABLEAU 22.79. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	184,5	3,7	-	1,6	5,3	189,8
Consultants	7,4	0,1	-	0,3	0,4	7,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	48	0,8	-	0,4	1,2	49,2
Frais de voyage du personnel	9	0,1	-	0,4	0,5	9,5
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1	-	-	-	-	1
Total	251,1 a/	4,7	-	2,7	7,4	258,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
255,8	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs

258,5

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

(258,5)

-

a/ Non compris un crédit de 97 800 dollars désormais inscrit au chapitre 6 (Commission économique pour l'Europe).

TABLEAU 22.80. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Cabinet du Directeur

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Total	1 a/	1	-	-	1 a/	1
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	3	3	-	-	3	3

a/ Non compris un poste P-5 désormais inscrit au chapitre 6 (Commission économique pour l'Europe).

1. - CABINET DU DIRECTEUR

22.152 Les objectifs de cette unité administrative demeurent pour l'essentiel ceux qui sont indiqués dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/ Organization, sect. S), à savoir fournir des services budgétaires et financiers, des services d'administration du personnel et des services de gestion à l'Office des Nations Unies à Genève, à toutes les autres unités administratives établies dans cette ville (au Palais des Nations ou ailleurs) et, le cas échéant, à des unités établies en dehors de Genève; consulter les autorités suisses au sujet des dispositions

administratives à prendre sur le plan local et consulter les institutions spécialisées à propos des questions relatives au régime commun.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transfert d'un poste

22.153 Le poste P-5 du Chef du service administratif de la Commission économique pour l'Europe est désormais inscrit au chapitre 6 (Commission économique pour l'Europe), au titre du programme "Services administratifs et services communs".

2. - SECTION DES SYSTEMES ADMINISTRATIFS

TABLEAU 22.81. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale
Postes permanents	416,6	75,4	-	4,6	80	496,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	179,4	(1,4)	-	4,1	6,7	186,5
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	14,5	(14,5)	-	-	(14,5)	-
Dépenses communes de personnel	154,1	(26,7)	-	1,3	(25,4)	128,7
Frais de voyage du personnel	12,5	(6,4)	-	0,2	(6,2)	6,4
Location et entretien de matériel	91	-	-	4,1	4,1	95,1
Fournitures et accessoires	30	-	-	1,3	1,3	31,3
Total	898,5	26,4	-	19,7	46,1	944,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
924,9	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	944,6

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	(944,6)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.82. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Section des systèmes administratifs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Total	4	4	-	-	4	4
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	6	6	-	-	6	6
Total	6	6	-	-	6	6
TOTAL GENERAL	10	10	-	-	10	10

2. - SECTION DES SYSTEMES ADMINISTRATIFS

22.154 Les objectifs de cette unité administrative sont exposés en détail dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. S). Ils consistent à fournir des services à l'Office des Nations Unies à Genève, dans divers domaines (analyse fonctionnelle, programmation, préparation des données et exécution de travaux pour les utilisateurs des systèmes informatiques), à aider à concevoir et réviser les systèmes et les méthodes en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle, et à coordonner les textes administratifs.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

22.155 Les ressources supplémentaires dont il était déjà question dans le document A/C.5/31/3 (2 postes d'administrateur et 1 poste d'agent des services généraux), ainsi que les autres ressources qui pourraient s'avérer nécessaires, ne sont pas demandées à ce stade, en attendant que le Service de gestion administrative ait achevé l'étude mentionnée plus haut au paragraphe 22.150 et formulé ses recommandations.

3. - SECTION DES BOURSES DE PERFECTIONNEMENT

TABLEAU 22.83. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	658,5	16,3	-	2,2	18,5	677
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	2,5	-	-	0,1	0,1	2,6
Dépenses communes de personnel	171,1	3,5	-	0,5	4	175,1
Frais de voyage du personnel	6	0,1	-	0,3	0,4	6,4
Total	838,1	19,9	-	3,1	23	861,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
858	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Comptes "Frais généraux" de l'ONU :	
Postes permanents	35,6
Dépenses communes de personnel	9,2
Total a)	44,8
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	44,8

Total, coûts directs	905,9
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(905,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.84. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Section des bourses de perfectionnement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	12	12	3	1	15	13
Total	14	14	3	1 a/	17	15
TOTAL GENERAL	16	16	3	1	19	17

a/ Non compris 2 postes d'agent des services généraux qui seront restitués à l'ONUDI en 1977.

3. - SECTION DES BOURSES DE PERFECTIONNEMENT

22.156 Les objectifs de cette section demeurent pour l'essentiel ceux qui sont indiqués dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. S), à savoir former dans leur branche d'activité les ressortissants de pays en développement qui participent au processus du développement, et revoir périodiquement les taux des allocations versées aux boursiers et d'autres questions administratives connexes de caractère général.

22.157 On compte que la Section des bourses de perfectionnement aura cessé de s'occuper des bourses de l'ONUDI en décembre 1977, date à laquelle l'ONUDI aura repris cette activité entièrement à son compte. Parallèlement, deux postes extra-budgétaires financés par l'ONUDI auront été progressivement supprimés en 1977. En revanche, à la fin de 1977, la Section sera chargée d'administrer les bourses de l'UNITAR (environ 50 par an).

22.158 L'expérience permet de prévoir les produits suivants (exprimés en nombre de bourses à attribuer au cours de l'exercice biennal 1978-1979) :

	Report de 1977	Nouvelles bourses à attribuer au cours de l'exercice biennal		Total
		1978	1979	
Bourses attribuées et demandes de bourses	1 200	1 320	1 450	3 970
A déduire : candidatures rejetées et/ou retirées.	-	264	290	554
Bourses attribuées	1 200	1 056	1 160	3 416

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

22.159 Le cas échéant, des augmentations de crédit pourront être demandées en fonction des résultats de l'étude du Service de gestion administrative mentionnée plus haut au paragraphe 22.150.

4. - DIVISION DU BUDGET

TABLEAU 22.85. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	512,3	22,7	-	6,3	29	541,3
Dépenses communes de personnel	133,1	5,7	-	1,6	7,3	140,4
Frais de voyage du personnel	1,6	-	-	-	-	1,6
Total	647	28,4	-	7,9	36,3	683,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
675,4	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	683,3
----------------------	-------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(683,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.86. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division du budget

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	6	6	-	-	6	6
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	4	4	-	-	4	4
TOTAL GENERAL	10	10	-	-	10	10

4. - DIVISION DU BUDGET

22.160 Les objectifs demeurent pour l'essentiel ceux qui sont indiqués dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. S). Il faut néanmoins ajouter que la Division a pris une part plus importante et plus large à l'examen de tous les aspects des traitements et indemnités des agents des services généraux.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

22.161 Le cas échéant, des augmentations de crédit pourront être demandées en fonction des résultats de l'étude du Service de gestion administrative mentionnée plus haut au paragraphe 22.150.

5. - DIVISION DES FINANCES

TABLEAU 22.87. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 377,2	66,4	-	7,3	73,7	1 450,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	50,8	12,8	-	2,9	15,7	66,5
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	21,1	0,2	-	0,9	1,1	22,2
Dépenses communes de personnel	360	13,8	-	1,7	15,5	375,5
Frais de voyage du personnel	3,4	(1,8)	-	-	(1,8)	1,6
Total	1 812,5	91,4	-	12,8	104,2	1 916,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 903,9	-	-	-	-	-

 2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	Fonds prévus pour 1978-1979
Compte "Frais généraux" de l'ONUDI :	
Postes permanents	35,6
Dépenses communes de personnel	9,2
Total a)	44,8
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	44,8

Total, coûts directs	1 961,5
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 961,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.88. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des finances

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	7	7	-	-	7	7
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	23	23	1	1	24	24
Total	26	26	1	1	27	27
TOTAL GENERAL	33	33	1	1	34	34

5. - DIVISION DES FINANCES

22.162 Les objectifs de cette unité administrative demeurent pour l'essentiel ceux qui sont indiqués dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, Sect. S), à savoir fournir des services de comptabilité pour tous les comptes et fonds budgétaires et extra-budgétaires gérés par l'Office des Nations Unies à Genève, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et la Commission économique pour l'Europe, effectuer les dé-

cassements, approuver toutes les sommes à payer et à recouvrer, assurer le service de la paie du personnel en poste à Genève ainsi que de certains fonctionnaires des bureaux extérieurs, y compris les experts des unités administratives susmentionnées, et gérer les mouvements de fonds que ces activités rendent nécessaires.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

22.163 Le cas échéant, des augmentations de crédit pourront être demandées en fonction des résultats de l'étude du Service de gestion administrative mentionnée plus haut au paragraphe 22.150.

6. - DIVISION DU PERSONNEL

TABLEAU 22.89. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 870,9	84,1	-	14,2	98,3	1 969,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	62,9	9,9	-	3,2	13,1	76
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	2,5	-	-	0,1	0,1	2,6
Dépenses communes de personnel	499,8	6,8	-	3,3	10,1	509,9
Bien-être du personnel	25	3	-	1,3	4,3	29,3
Service médical commun	597,6	5,8	33	29	67,8	665,4
Frais de voyage du personnel	3,9	-	-	0,2	0,2	4,1
Total	3 062,6	109,6	33	51,3	193,9	3 256,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveau: postes)	(5) Montant ajusté	
3 172,2	33	-	-	33	1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	3 256,5
	(3 256,5)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 22.90. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division du personnel

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	7	7	-	-	7	7
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	-	-	3	3
Total	14	14	-	-	14	14
Agents des services généraux :						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	26	26	-	-	26	26
Total	29	29	-	-	29	29
TOTAL GENERAL	43	43	-	-	43	43

6. - DIVISION DU PERSONNEL (A L'EXCLUSION DE LA SECTION DE RECRUTEMENT POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE)

22.164 Les principaux objectifs de cette unité administrative demeurent ceux qui sont indiqués dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. S), à savoir assurer le recrutement et l'administration du personnel des unités administratives établies à Genève (parfois en partie seulement ou par le biais du Service administratif du département). A partir de 1977, la Division fournira des services administratifs et des services d'appui à la Commission des nominations et des promotions et à ses organes subsidiaires. En outre, elle s'occupera des projets de classement des emplois et d'organisation des carrières qui doivent devenir opérationnels dans le courant de 1977 comme suite aux études pertinentes entreprises par la Commission de la fonction publique internationale d'une part, et le Bureau des services du personnel de l'autre.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

22.165 L'augmentation de crédit de 33 000 dollars prévue à la présente rubrique est due à l'augmentation de la part du coût du Service médical commun qui est à la charge de l'ONU, qui passera de 32,5 p. 100 à 33,5 p. 100, et à la création dans ce service d'un poste supplémentaire d'agent des services généraux financé à raison de 33,5 p. 100 par l'Organisation des Nations Unies.

22.166 Les ressources supplémentaires qui pourraient s'avérer nécessaires du fait que le Siège a délégué certains pouvoirs à l'Office de Genève, notamment de la création à Genève d'une commission des nominations et des promotions et de la réorganisation des relations entre le personnel et l'administration, en particulier pour les questions touchant les agents des services généraux, sont évaluées dans le contexte global de l'étude du Service de gestion administrative mentionnée plus haut au paragraphe 22.150, qui porte sur l'ensemble des services administratifs et financiers de Genève.

H. - Division des services généraux (Genève)

TABLEAU 22.91 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
30 009,4 a/	2 005,2	6,7	390	1,3	698,2	2,3	3 093,4	10,3	33 102,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
32 014,6	390	144	46,8	292,8	0,8 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	33 102,8
----------------------	----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(33 102,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a/ Y compris un crédit de 158 000 dollars précédemment inscrit au chapitre premier B au titre du programme "Direction exécutive et administration", et non compris un crédit de 317 700 dollars désormais réparti entre le chapitre 21 B [Service d'information (Genève)] (197 700 dollars) et le chapitre 23 B [Service des conférences (Genève)] (120 000 dollars).

12
11
109

TABLEAU 22.92. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977		Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Cabinet du Chef de la Division	414	5,6	1	0,2	5	1,2	29,3	7	443,3	1
2. Service des bâtiments et services techniques	5 140,2 a/	4,4	4,5	-	22,1	0,4	255,3	4,9	5 395,5	-
3. Groupe de la sécurité	2 731,9	19,1	98,5	3,6	37	1,3	659,8	24,1	3 391,7	4,4
4. Service des achats, des transports et des travaux divers	10 228,1 b/	5,8	6	-	69,6	0,7	631	6,1	10 859,1	-
5. Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	11 495,2 c/	5,8	280	2,4	564,5	4,9	1 518	13,2	13 013,2	1,1
	80 009,4	2 005,2	300	1,3	698,2	2,3	3 093,4	10,3	33 102,8	0,9

a/ Non compris un crédit de 197 700 dollars désormais inscrit au chapitre 21 B [Service d'information (Genève)].

b/ Y compris un crédit de 724 000 dollars pour le personnel de nettoyage à temps partiel et un crédit de 158 000 dollars précédemment inscrit au chapitre premier B (Direction exécutive et administration).

c/ Non compris un crédit de 120 000 dollars désormais inscrit au chapitre 23 B [Service des conférences (Genève)].

TABLEAU 22.93. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des services généraux (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	10	10	-	-	10	10
Total	20	20	-	-	20	20
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	11	11	-	-	11	11
Autres classes	201	224	-	-	201	224
Total	212 a/	235	-	-	212	235
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	107	118	-	-	107	118
TOTAL GENERAL	339	373	-	-	339	373

a/ Non compris 4 postes d'agent des services généraux désormais inscrits au chapitre 21 B [Service d'information (Genève)]; y compris 3 postes d'agent des services généraux précédemment inscrits au chapitre premier B (Direction exécutive et administration).

TABLEAU 22.94. - DEPENSES NON RENOUELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Division des services généraux (Genève)

1976-1977		1978-1979	
Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes :		Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes :	
a) Location et entretien des locaux	207	a) Location et entretien des locaux	64
b) Communications	124,1	b) Communications	80
c) Mobilier et matériel	167,6		
	498,7		144

H. - Division des services généraux (Genève)

22.167 Les attributions de la Division des services généraux demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, par. 22.244).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

22.168 L'accroissement des ressources représente un montant de 390 000 dollars. Une justification détaillée des augmentations demandées est donnée pour chacun des programmes visés.

Demande de postes permanents au lieu d'un crédit pour du personnel temporaire

22.169 En raison de l'achèvement, à la fin de 1974, de la nouvelle aile du Palais des Nations et de l'occupation des

locaux du Petit-Saconnex au début de 1975, il est proposé de transformer en postes permanents en 1978 31 postes (plantons, mécaniciens, techniciens et travailleurs manuels) actuellement financés au moyen d'un crédit global ouvert pour du personnel temporaire. Sur ces 31 postes, 10 sont destinés au Palais et à sa nouvelle aile et 21 aux locaux du Petit-Saconnex.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.170 En attendant que les besoins en postes permanents puissent être déterminés avec plus de précision, un crédit réduit continuerait d'être prévu pour recruter du personnel temporaire équivalant à 23 postes pour le Centre William Rappard (ancien bâtiment de l'OIT), qui sera occupé par l'Organisation des Nations Unies à compter d'avril 1977, et pour la Villa Le Bocage et ses annexes qui seront occupées en octobre 1977.

1. - CABINET DU CHEF DE LA DIVISION

TABLEAU 22.95. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	329,8	13	-	3,9	16,9	346,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	3	0,1	3,1	3,1
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	3	-	(3)	-	(3)	-
Dépenses communes de personnel	78,7	10,3	-	0,9	11,2	89,9
Frais de voyage du personnel	2	-	1	0,1	1,1	3,1
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Total	414	23,3	1	5	29,3	443,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
437,3	1	-	-	1	0,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs	443,3
	(443,3)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.96. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Cabinet du chef de la Division

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Total	3	3	-	-	3	3
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	5	5	-	-	5	5

1. - CABINET DU CHEF DE LA DIVISION

22.171 Les attributions du Cabinet du chef de la Division demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, par. 22.249).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.172 L'acquisition de nouveaux locaux en 1977 aura pour effet d'augmenter le volume de travail de toute la

Division. Une augmentation de crédit de 3 000 dollars est prévue pour recruter du personnel temporaire, mais elle serait compensée par une diminution du même montant au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit.

Frais de voyage du personnel

22.173 Une augmentation de crédit de 1 000 dollars est prévue pour permettre d'améliorer la coordination.

2. - SERVICE DES BATIMENTS ET SERVICES TECHNIQUES

TABLEAU 22.97. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	3 445,5	70,9	408,4	5,7	575	4 020,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales a/	32,2	15,7	(7)	2,1	14,8	47
Crédit global pour du personnel temporaire	637 b/	130,7	(627,2)	6,5	(490)	147
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	125,2	1,3	7,5	6,1	14,9	140,8
Dépenses communes de personnel	396,9	10,1	121,8	1,7	140,6	1 030,5
Total	5 140,2 c/	228,7	4,5	22,1	255,3	5 395,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 368,9	4,5	-	-	4,5	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	5 395,5
----------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(5 395,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a/ Le crédit demandé doit permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou en congé de maternité.

b/ Soit 506 000 dollars au titre des traitements et 131 000 dollars au titre des dépenses communes de personnel.

c/ Non compris un montant de 197 700 dollars désormais inscrit au chapitre 21 B [Service d'information (Réserve)].

TABLEAU 22.98. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des bâtiments et services techniques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	3	-	-	3	3
Total	6	6	-	-	6	6
Agents des services généraux :						
1ère classe	5	5	-	-	5	5
Autres classes	20	23	-	-	20	23
Total	25 a/	28	-	-	25	28
Autres catégories :						
Travailleurs manuels	61	72	-	-	61	72
TOTAL GENERAL	92	106	-	-	92	106

a/ Non compris 4 postes d'agent des services généraux (un agent de 1ère classe et 3 agents d'autres classes) désormais inscrits au chapitre 21 B /Service d'information (Genève)/.

2. - SERVICES DES BATIMENTS ET SERVICES TECHNIQUES

22.174 Les attributions du Service des bâtiments et services techniques demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, par. 22.259).

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Demande de postes permanents au lieu d'un crédit pour du personnel temporaire

22.175 Il est proposé de transformer en postes permanents 14 postes (3 postes d'agent des services généraux et

11 postes de travailleur manuel) actuellement financés au moyen d'un crédit global ouvert pour du personnel temporaire. Trois postes d'agent des services généraux (téléphonistes) pour le Centre William Rappard et la Villa Le Bocage continueraient d'être financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire.

Heures supplémentaires

22.176 Une augmentation de crédit de 7 500 dollars est prévue au titre des heures supplémentaires que le personnel devra faire pour desservir les nouveaux locaux à savoir le Centre William Rappard et la Villa Le Bocage; cette augmentation est en partie compensée par une diminution de crédit de 3 000 dollars au titre du personnel temporaire.

3. - SECTION DE LA SECURITE

TABLEAU 22.99. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 700,5	66,7	283,2	1,4	351,3	2 051,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales a/	17,3	-	-	0,8	0,8	18,1
Crédit global pour du personnel temporaire	393,6 b/	417,3	(273,6)	24,4	168,1	561,7
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	202,1	1,9	15,7	10	27,6	229,7
Dépenses communes de personnel	418,4	38,4	73,2	0,4	112	530,4
Total	2 731,9	524,3	98,5	37	659,8	3 391,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 256,2	98,5	-	46,8	145,3	4,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 3 391,7

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(3 391,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

a/ Le crédit demandé doit permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou en congé de maternité.

b/ Soit 312 600 dollars au titre des traitements et 81 000 dollars au titre des dépenses communes de personnel.

TABLEAU 22.100. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Section de la sécurité

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs						
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	2	2	-	-	2	2
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	47	56	-	-	47	56
Total	47	56	-	-	47	56
TOTAL GENERAL	49	58	-	-	49	58

3. - SECTION DE LA SECURITE

22.177 Les attributions de la Section de la sécurité demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, par. 22.254).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

22.178 Du fait de l'agrandissement des locaux et de l'augmentation du nombre des réunions tenues dans les salles de conférence dont le nombre est passé à 27, le volume de travail normal de la Section de la sécurité a augmenté. En outre, les locaux sont entourés de vastes jardins qu'il faut aussi surveiller 24 heures sur 24. C'est

pourquoi 3 postes supplémentaires (G-4/1) d'agent des services généraux sont demandés.

Demande de postes permanents au lieu d'un crédit pour du personnel temporaire

22.179 Il est proposé de transformer en postes permanents 6 postes d'agent du Service de sécurité prévus pour les locaux du Petit-Saconnex et qui sont actuellement financés au moyen d'un crédit global ouvert pour du personnel temporaire. Les 12 postes d'agent du Service de sécurité prévus pour le Centre William Rappard et la Villa Le Bocage continueraient d'être financés au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

22.180 Pour les raisons données au paragraphe 22.178 ci-dessus, une augmentation de crédit de 15 700 dollars est prévue à cette rubrique.

4. - SERVICE DES ACHATS, DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX DIVERS

TABLEAU 22.101. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	6 973,4 a/	171,4	391,6	7,9	570,9	7 544,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales b/	82,1	13,1	(9,9)	3,9	7,1	89,2
Crédit global pour du personnel temporaire	522,5 c/	319,2	(482,9)	16,4	(147,3)	375,2
Personnel de nettoyage à temps partiel	724	-	-	33,1	33,1	757,1
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	129,9 d/	0,9	6	6,2	13,1	143
Dépenses communes de personnel	1 796,2	50,8	101,2	2,1	154,1	1 950,3
Total	10 228,1	555,4	6	69,6	631	10 859,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 783,5	6	-	-	6	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 10 859,1

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS.

(10 859,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

a/ Dont un crédit de 133 000 dollars précédemment inscrit au chapitre premier B (Direction exécutive et administration).

b/ Le crédit demandé doit permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou en congé de maternité.

c/ Soit 415 500 dollars au titre des traitements et 107 000 dollars au titre des dépenses communes de personnel.

d/ Dont un crédit de 25 000 dollars précédemment inscrit au chapitre premier B (Direction exécutive et administration).

TABLEAU 22.102. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des achats, des transports et des travaux divers

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	5	5	-	-	5	5
Total	9	9	-	-	9	9
Agents des services généraux :						
1ère classe	5	5	-	-	5	5
Autres classes	133 a/	144	-	-	133	144
Total	138	149	-	-	138	149
Autres catégories :						
Travailleurs manuels	46	46	-	-	46	46
TOTAL GENERAL	193	204	-	-	193	204

a/ Dont 3 postes d'agent des services généraux antérieurement prévus pour le Cabinet du Directeur général (Genève) et précédemment inscrits au chapitre premier B au titre du programme "Direction exécutive et administration".

4. - SERVICE DES ACHATS, DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX DIVERS

22.181 Les attributions du Service des achats, des transports et des travaux divers demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VI, par. 22.251).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Demande de postes permanents au lieu d'un crédit pour du personnel temporaire

22.182 Il est proposé de transformer en postes permanents 11 postes d'agent des services généraux actuellement financés au moyen d'un crédit global ouvert pour du personnel temporaire. Huit postes d'agent des services généraux (plantons, chauffeur et commis) pour le Centre William Rappard et la Villa Le Bocage continueraient d'être financés au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire.

22.183 Comme cela était indiqué dans le premier rapport sur l'exécution du budget et du programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/C.5/31/37, par. 22.105), la Division des services généraux a fait une étude sur la possibilité de recourir à des services contractuels pour le nettoyage des nouveaux locaux du Palais et a fait des appels à soumissions auprès d'entrepreneurs de l'extérieur. Cependant, en attendant une décision définitive, on a présumé, aux fins du présent projet de budget, que les anciens locaux du Palais continueraient d'être nettoyés par du personnel de l'Organisation (personnel de nettoyage à temps partiel). Si, plus tard, l'Organisation décide de faire appel à des services de nettoyage contractuels, les ajustements voulus seront opérés pour les divers éléments de programme de la Division des services généraux.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales et heures supplémentaires

22.184 Les crédits nécessaires au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales accusent une diminution de 9 900 dollars, en partie contrebalancée par une augmentation de crédit de 6 000 dollars au titre des heures supplémentaires.

5. - SERVICES COMMUNS DONT LE COUT N'EST PAS IMPUTE SUR LES PROGRAMMES

TABLEAU 22.103. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Location et entretien des locaux	2 038,9	675,2	76	172,2	923,5	3 962,4
Eclairage, chauffage, énergie et eau	2 641,8	25,9	-	121,2	147,1	2 788,9
Location et entretien du matériel	505,5 a/	62,2	-	25,9	89,2	594,7
Communications	2 507	(76)	125	115,4	174,4	2 681,4
Services divers	730,7	22,7	16	25,6	85,2	816
Fournitures et accessoires	922,3	73,7	16	46,2	135,9	1 064,2
Achat de mobilier et de matériel	1 142	(122,4)	37	48	(37,4)	1 105,6
Total	11 495,2 a/	673,5	280	564,5	1 518	13 013,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
12 168,7	280	144	-	136	1,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 13 013,2

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(13 013,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

a/ Non compris le coût de l'entretien du matériel de reproduction qui est désormais inscrit au chapitre 23 B /Service des conférences (Genève) (120 000 dollars).

5. - SERVICES COMMUNS DONT LE COUT N'EST PAS IMPUTE SUR LES PROGRAMMES

22.185 Le Centre William Rappard et la Villa Le Bocage, ainsi que ses deux annexes, seront entretenus et utilisés durant tout l'exercice biennal 1978-1979, alors qu'ils n'avaient été utilisés que neuf mois et trois mois respectivement en 1977.

Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)

Location et entretien des locaux

22.186 Les crédits demandés à cette rubrique doivent permettre de couvrir le coût des services contractuels d'entretien des bâtiments, parcs et jardins et des services de nettoyage. Une augmentation de crédit de 12 000 dollars

est prévue car l'expérience a prouvé, ces dernières années, que l'acquisition de nouveaux locaux était invariablement suivie d'une courte période durant laquelle les dépenses d'entretien augmentaient parce qu'il fallait satisfaire les besoins particuliers des divers occupants. Une autre augmentation de crédit de 64 000 dollars est prévue pour faire de petites transformations dans les locaux à l'occasion de l'installation de nouveaux occupants.

Communications

22.187 Le dispositif commutateur automatique (télégrammes) sera utilisé à plein durant le second semestre de 1977. Une augmentation de crédit de 80 000 dollars est prévue pour l'installation de terminaux télex dans les principaux départements utilisateurs afin d'améliorer les délais d'acheminement des télégrammes reçus. Ce dispositif est similaire à celui qui a été récemment installé au Siège (voir plus haut par. 22.90).

22.188 Une augmentation de crédit totale de 15 000 dollars est demandée pour la location de téléphones (5 000 dollars), les communications locales (5 000 dollars), les communications interurbaines (3 000 dollars) et l'installation de téléphones (2 000 dollars) afin de fournir les services nécessaires au personnel supplémentaire qui sera recruté au cours de l'exercice biennal.

22.189 En outre, un crédit est prévu pour faire face à une augmentation de 2 p. 100 par an des frais d'affranchissement (40 000 dollars).

Services divers

22.190 Une augmentation de crédit de 16 000 dollars est prévue en raison de l'accroissement du volume de marchandises à transporter et des dépenses connexes, du fait de l'augmentation des activités de l'Office des Nations Unies à Genève.

Fournitures et accessoires

22.191 L'accroissement probable de l'utilisation des fournitures et des accessoires est estimé à 16 000 dollars compte tenu des postes nouveaux demandés pour l'exercice biennal et des fournitures supplémentaires nécessaires pour le traitement des données.

22.192 Les crédits demandés à ce titre, qui accusent une augmentation de 37 000 dollars, doivent permettre d'acheter (acquisitions et remplacements) du mobilier et du matériel pour tous les services de l'Office des Nations Unies

à Genève, y compris la Commission économique pour l'Europe.

22.193 Le coût des programmes d'acquisition et de remplacement est indiqué dans le présent texte aux taux de 1977.

22.194 Les crédits demandés pour le mobilier et les équipements pour 1978-1979 comprennent 134 600 dollars pour le programme d'acquisitions et 294 000 dollars pour le programme de remplacement. Dans le cas du programme d'acquisitions, 35 000 dollars sont prévus pour acheter le mobilier et le matériel nécessaires pour les titulaires des postes demandés pour le prochain exercice biennal, 42 000 dollars sont prévus pour le Centre William Rappard et 20 000 dollars pour la Villa Le Bocage. Le programme de remplacement prévoit l'achat de bureaux, chaises, tables, rayonnages et de meubles de salles de conférence pour remplacer du mobilier hors d'usage.

22.195 Les crédits demandés pour les machines de bureau comprennent 90 000 dollars pour le programme d'acquisitions et 165 000 dollars pour le programme de remplacement. Le programme d'acquisitions prévoit l'achat de machines pour les titulaires des postes nouveaux et de machines à dicter. Sur les crédits prévus pour le programme d'acquisitions, 26 000 dollars sont demandés pour le Centre William Rappard et 12 000 dollars pour la Villa Le Bocage. Le programme de remplacement porte sur diverses machines de bureau qu'il n'est plus rentable de réparer.

22.196 Un crédit de 22 000 dollars est demandé pour remplacer deux véhicules, l'un en 1978, l'autre en 1979.

22.197 Les crédits nécessaires pour le matériel de télécommunications comprennent 124 000 dollars pour le centre de relais de télécommunications : soit 90 000 dollars pour l'achat de convertisseurs, transformateurs et résistances, 20 000 dollars pour l'achat de matériel de codage autonome et 14 000 dollars pour l'achat de matériel radio.

22.198 Le crédit total de 228 000 dollars demandé pour du matériel divers comprend 76 000 dollars pour les acquisitions et 152 000 dollars pour le remplacement de matériel. Le programme d'acquisitions concerne l'achat de matériel pour l'entretien des bâtiments (11 000 dollars), pour l'entretien du parc et des jardins (34 000 dollars) et l'achat de matériel divers (31 000 dollars). Sur ces montants, 24 000 dollars sont demandés pour le Centre William Rappard et 12 000 dollars pour la Villa Le Bocage. D'autre part, il faut remplacer des outils, diables, chariots de manutention et divers articles d'entretien qui sont hors d'usage.

I. - Services de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)

TABLEAU 22.104. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
1 810	59,2	3,3	35,4	2	109,2	6	203,8	11,3	2 013,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 869,2	35,4	10	-	25,4	1,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Comptes "Frais généraux" de l'ONU	1 817,2
Comptes "Frais généraux" de l'ONUDI	478,8
Total a)	2 296
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
Total, a) et b)	2 296

Total, coûts directs	4 309,8
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(4 309,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

**TABEAU 22.105. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
 DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				Dollars
1. Service de recrutement pour l'assistance technique (New York)	1 038	177,7	17,1	20,4	2	99,3	9,5	297,4	28,6	1 335,4	0,8
2. Service de recrutement pour l'assistance technique (Genève)	772	(118,5)	(15,3)	15	2	9,9	1,2	(93,6)	(12,1)	678,4	2,2
Total	1 810	59,2	3,3	35,4	2	109,2	6	203,6	11,3	2 013,6	1,4

TABLEAU 22.106. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	3	3	5	5
Administrateur de 1ère classe (P-4)	7	8	6	6	13	14
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	-	6	6	7	6
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	1	1	1	1
Total	11	11	16	16	27	27
Agents des services généraux :						
1ère classe	5	6	3	3	8	9
Autres classes	21	20	28	26	49	46
Total	26	26	31	29	57	55
TOTAL GENERAL	37	37	47	45	84	82

1. - SERVICE DE RECRUTEMENT POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE (NEW YORK)

TABLEAU 22.107. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	782,7	126,9	8	75,9	210,8	993,5
Dépenses communes de personnel	242,1	50,3	2,4	21,9	74,6	316,7
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	-	-	10	0,5	10,5	10,5
Autres voyages autorisés du personnel	13,2	0,5	-	1	1,5	14,7
Total	1 038	177,7	20,4	99,3	297,4	1 335,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 215,7	20,4	10	-	10,4	0,8 %

TABLEAU 22.107 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
Comptes "Frais généraux" de l'ONU :		
Postes permanents		1 223,5
Dépenses communes de personnel		441,5
Total partiel		1 665
Comptes "Frais généraux" de l'ONUDI :		
Postes permanents		88,0
Dépenses communes de personnel		33,2
Total partiel		121,2
	Total a)	1 786,2
b) <u>Projets opérationnels</u>		
	Total b)	-
	TOTAL GENERAL	1 786,2
Total, coûts directs		3 121,6
		(3 121,6)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

I. - Service de recrutement pour l'assistance technique (New York et Genève)

22.199 Le Service de recrutement pour l'assistance technique est l'un des services qui constituent la Division du recrutement (Bureau des services du personnel).

22.200 Les attributions de ce service sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

22.201 Les tâches du Service sont exécutées au Siège par des équipes de recrutement comprenant chacune un fonctionnaire chargé du recrutement, un commis aux nominations et un(e) secrétaire. En 1976, chaque équipe a examiné une moyenne de 1 530 candidatures. Chaque année, une équipe nomme en moyenne 75 experts et prolonge l'engagement de 100 autres.

22.202 En 1976, le nombre d'experts nommés par le Service a légèrement diminué, surtout en raison des difficultés financières du PNUD. Au bureau de Genève, 1 177 candidats ont été interviewés en 1976, contre 1 423 en 1975. Au Siège, le nombre moyen de postes à pourvoir a

été de 710 contre 1 136 en 1975 et une moyenne annuelle de 875 sur neuf ans. Toutefois, le Service a déjà étendu le domaine d'action de son bureau de Genève aux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et l'on compte qu'au cours de l'exercice biennal à venir il intensifiera ses activités de recrutement dans les pays en développement.

22.203 Le Service envisage de créer des bureaux régionaux en 1978-1979, conformément à une proposition déjà approuvée par l'Assemblée générale à sa trentième session, afin d'intensifier le recrutement dans les pays en développement où l'on peut trouver des experts qualifiés mais où l'on n'a encore recruté qu'un petit nombre de candidats.

22.204 Le Service continuera à organiser des réunions de services nationaux de recrutement. Conformément aux dispositions prises à la réunion des services nationaux de recrutement qui a eu lieu à Lomé en 1976, la prochaine réunion (une session de cinq jours ouvrables) doit se tenir à Genève en 1978. On compte que 80 à 100 délégations nationales de divers pays y assisteront.

TABLEAU 22.108. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de recrutement pour l'assistance technique (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	3	3	4	4
Administrateur de 1ère classe (P-4)	5	5	3	3	8	8
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	6	6	6	6
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	-	-	1	1	1	1
Total	7	7	13	13	20	20
Agents des services généraux :						
1ère classe	5	6	3	3	8	9
Autres classes	16	15	23	21 <u>a/</u>	39	36
Total	21	21	26	24	47	45
TOTAL GENERAL	28	28	39	37	67	65

a/ Deux postes G-4/1 financés antérieurement par l'ONUDI ont été supprimés comme suite à une décision du Directeur exécutif de l'ONUDI.

TABLEAU 22.109. - DEPENSES NON RENOUELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Service de recrutement pour l'assistance technique (New York)

1976-1977		1978-1979	
Néant	-	Frais de voyage du personnel se rendant à la réunion des services nationaux de recrutement qui se tiendra à Genève en 1978	10
	-		10

1. - SERVICE DE RECRUTEMENT
POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE (NEW YORK)

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Reclassement de postes

22.205 Il est proposé de reclasser un poste G-4 à G-5 pour tenir compte des attributions de son titulaire, qui est chargé d'élaborer et de tenir à jour le fichier automatisé de candidats et de revoir périodiquement les dossiers des candidats inscrits au fichier, tâches qui impliquent des responsabilités importantes et beaucoup de discernement et qui nécessitent des contacts suivis avec les départements

organiques, les services nationaux de recrutement et d'autres services de recrutement.

Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions

22.206 Une augmentation de crédit de 10 000 dollars est demandée pour permettre aux fonctionnaires en poste à New York d'assister à la réunion des services nationaux de recrutement qui se tiendra à Genève en 1978. Les coûts des services de conférence (interprétation, traduction, reproduction, etc.) sont inclus dans les crédits demandés pour le Service des conférences (Genève). Les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des membres des délégations nationales qui se rendront à Genève seront à la charge des gouvernements intéressés.

2. - SERVICE DE RECRUTEMENT POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE (GENEVE)

TABLEAU 22.110. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	553	(96,6)	12	4,8	(79,8)	473,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	4	-	-	0,2	0,2	4,2
Dépenses communes de personnel	140,9	(22,7)	3	1,5	(18,2)	122,7
Frais de voyage du personnel	73,6	0,8	-	3,4	4,2	77,8
Dépenses de représentation	0,5	-	-	-	-	0,5
Total	772	(118,5)	15	9,9	(93,6)	678,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
653,5	15	-	-	15	2,2 %

TABLEAU 22.110 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Comptes "Frais généraux" de l'ONU :	
Postes permanents	106,4
Dépenses communes de personnel	35,6
Frais de voyage du personnel	10,2
Total partiel	152,2
Comptes "Frais généraux" de l'ONUDI :	
Postes permanents	284
Dépenses communes de personnel	73,6
Total partiel	357,6
Total a)	509,8
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
TOTAL GENERAL	509,8

Total, coûts directs	1 188,2
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 188,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 22.111. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de recrutement pour l'assistance technique (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	3	3	3	5	6
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	-	-	-	1	-
Total	4	4	3	3	7	7
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	5	5	5	5	10	10
Total	5	5	5	5	10	10
TOTAL GENERAL	9	9	8	8	17	17

2. - SERVICE DE RECRUTEMENT POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE (GENEVE)

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Reclassement de poste

22.207 Il est proposé de reclasser un poste d'administrateur de 2e classe (P-3) à administrateur de 1re classe (P-4). Le titulaire de ce poste est chargé de tâches administratives de caractère général, fournit des services aux candidats et aux services nationaux de recrutement et assume, le cas échéant, les responsabilités des fonctionnaires chargés du recrutement, qui occupent normalement des postes de la classe P-4.

J. - Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)

TABLEAU 22.112. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
3 627,7	Dollars 44,2	% 1,2	Dollars 136,4	% 3,8	Dollars 241,4	% 6,6	Dollars 422	% 11,6	4 049,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 671,9	136,4	17	34,4	153,8	4,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	4 049,7
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(4 049,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.113. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
 DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977		Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. New York :										
a) Bureau du Chef du Service	359	(2)	1,8	0,5	10,3	2,9	4,9	1,4	363,9	0,5
b) Formation professionnelle	818	4,4	12,5	1,5	58	7	106,7	12,9	924,7	0,5
c) Cours de langues pour les fonctionnaires	1 308,2	7	24	1,8	110,4	8,4	225,9	17,2	1 534,1	1
d) Concours et examens de recrutement	239,6	2	20,7	8,6	21,4	8,9	47	19,5	286,6	8,4
Total partiel	2 724,8	4,6	59	2,2	200,1	7,3	384,5	14,1	3 109,3	1,5
2. Genève	800,6	(81,4)	73,2	9,2	21,8	2,7	13,6	1,7	814,2	14,9
3. Commissions régionales :										
a) Commission économique pour l'Afrique (CEA)	30,6	5,6	4,2	13,7	8,5	27,8	14,4	47,1	45	13
b) Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)	32,6	5,8	-	-	5,4	16,6	7,3	22,4	39,9	-
c) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	33,6	(7,6)	-	-	4	11,9	(3,6)	(10,7)	30	-
d) Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)	5,5	4,2	-	-	1,6	29,1	5,8	105,5	11,3	-
Total partiel	102,3	0,2	4,2	4,1	19,5	19,1	23,9	23,5	126,2	4,1
Total	3 627,7	44,2	136,4	3,8	241,4	6,6	422	11,6	4 049,7	4,2

J. - Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)

22.208 Le Service de la formation et des examens s'occupe de toutes les activités de formation du personnel à New York, à Genève et dans les commissions régionales. Ses attributions et responsabilités sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

1. - FORMATION DU PERSONNEL (NEW YORK)

TABLEAU 22.114. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	866,5	94,5	43,2	78,7	216,4	1 082,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	780,4	19,1	(49,6)	57,8	27,3	807,7
Consultants	58,7	1,9	-	4,6	6,5	65,2
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	8,8	0,3	-	0,7	1	9,8
Dépenses communes de personnel	296,8	11	14	24,1	49,1	345,9
Frais de voyage du personnel	60	0,3	4,8	5,1	10,2	70,2
Formation de traducteurs et d'interprètes de langue russe	273,5	10	-	21,6	31,6	305,1
Perfectionnement d'interprètes	26,4	0,9	-	2,1	3	29,4
Programme d'études professionnelles	94	-	4,5	-	4,5	98,5
Services contractuels	-	-	15	1,1	16,1	16,1
Formation d'administrateur adjoints	208	-	-	-	-	208
Imprimerie et reliure	8	-	(4)	0,3	(3,7)	4,3
Annonces dans la presse, etc.	-	-	12	0,9	12,9	12,9
Location et entretien du matériel	8	-	2,1	0,8	2,9	10,9
Achat de mobilier et de matériel	22,9	0,2	17	2,3	19,3	42,4
Fournitures et accessoires	12,8	(12,8)	-	-	(12,8)	-
Total	2 724,8	125,4	59	200,1	384,5	3 109,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 850,2	59	17	-	42	1,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	3 109,3
	(3 109,3)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.115. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Formation du personnel (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	8	8	-	-	8	8
Total	15	15	-	-	15	15
Agents des services généraux :						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	9	11	-	-	9	11
Total	12	14	-	-	12	14
TOTAL GENERAL	27	29	-	-	27	29

TABLEAU 22.116. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Formation du personnel (New York)

1976-1977	1978-1979
Néant	-
	Achat de mobilier et de matériel
	Un magnéscope ainsi que du mobilier, du matériel et de la moquette pour quatre nouvelles salles de séminaire
	Mobilier et moquette pour deux nouvelles salles de cours de langues
	Remplacement de cinq magnétophones au laboratoire de langues
	Total
	17

a) BUREAU DU CHEF DU SERVICE

TABLEAU 22.117. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	91,4	2,8	-	6,7	9,5	100,9
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	8,8	0,3	-	0,7	1	9,8
Dépenses communes de personnel	40,8	(10,6)	-	2	(8,6)	32,2
Formation d'administrateurs adjoints	208	-	-	-	-	208
Frais de voyage du personnel	10	0,3	1,8	0,9	3	13
Total	359	(7,2)	1,8	10,3	4,9	363,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
351,8	1,8	-	-	1,8	0,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	363,9
	(363,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.118. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du chef du service

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Total	1	1	-	-	1	1
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	2	2	-	-	2	2

a) BUREAU DU CHEF DU SERVICE

22.209 Les attributions et responsabilités de ce bureau sont exposées dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (II)].

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Frais de voyage du personnel

22.210 Une augmentation de crédit de 1 800 dollars est demandée pour permettre au chef du Service de se rendre une fois de plus dans une commission régionale.

b) FORMATION PROFESSIONNELLE

TABLEAU 22.119. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	193,6	29,4	-	17,1	46,5	240,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	91,3	2,9	-	7,2	10,1	101,4
Consultants	58,7	1,9	-	4,6	6,5	65,2
Dépenses communes de personnel	67,7	3,9	-	5,1	9	76,7
Formation de traducteurs et d'interprètes de langue russe	273,5	10	-	21,6	31,6	305,1
Perfectionnement d'interprètes	26,4	0,9	-	2,1	3	29,4
Mobilier et matériel	-	-	8	0,3	8,3	8,3
Etudes professionnelles	94	-	4,5	-	4,5	98,5
Fournitures et accessoires	12,8	(12,8)	-	-	(12,8)	-
Total	818	36,2	12,5	58	106,7	924,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
854,2	12,5	8	-	4,5	0,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

924,7

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(924,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 22.120. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Formation professionnelle

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	3	3	-	-	3	3
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	3	3	-	-	3	3
Total	3	3	-	-	3	3
TOTAL GENERAL	6	6	-	-	6	6

b) FORMATION PROFESSIONNELLE

22.211 Les attributions et responsabilités correspondant à ce programme sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Mobilier et matériel

22.212 Une augmentation de crédit de 8 000 dollars (dépense non renouvelable) est demandée pour acheter un magnéscope et pour meubler, équiper et revêtir de moquette quatre nouvelles salles de séminaire qui ont été

allouées au Service de la formation et des examens (trois dans l'immeuble Chrysler et une dans le bâtiment du Siège).

Etudes professionnelles

22.213 Ce programme vise à permettre aux fonctionnaires d'acquérir une formation professionnelle dans divers domaines (gestion, économie, finances, statistique, commerce, bibliothéconomie et services audiovisuels). Dans certains cas, les fonctionnaires suivent les cours de formation professionnelle hors de l'Organisation.

22.214 Pour l'exercice biennal 1978-1979, une augmentation de crédit de 4 500 dollars est demandée pour développer encore ce programme.

c) COURS DE LANGUES POUR LES FONCTIONNAIRES

TABLEAU 22.121. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	457,8	57,8	43,2	44,1	145,1	602,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	680	16,2	(57,2)	49,3	8,3	688,3
Dépenses communes de personnel	147,5	17,3	14	13,9	45,2	192,7
Services contractuels	-	-	15	1,1	16,1	16,1
Mobilier et matériel	22,9	0,2	9	2	11,2	34,1
Total	1 308,2	91,5	24	110,4	225,9	1 534,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 399,7	24	9	-	15	1 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	1 534,1
	(1 534,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.122. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Cours de langues pour les fonctionnaires

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur de 2 ^{ème} classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1 ^{ère} ou de 2 ^{ème} classe (P-2/1)	7	7	-	-	7	7
Total	10	10	-	-	10	10
Agents des services généraux :						
1 ^{ère} classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	3	5	-	-	3	5
Total	5	7	-	-	5	7
TOTAL GENERAL	15	17	-	-	15	17

c) COURS DE LANGUES
POUR LES FONCTIONNAIRES

22.215 Les attributions et responsabilités correspondant à ce programme sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

22.216 Le Service de la formation et des examens organise divers cours de langues – cours ordinaires, cours accélérés, cours de conversation – en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe, afin d'assurer au Secrétariat l'équilibre linguistique recommandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 2480 B (XXIII) du 21 décembre 1968, et donne aux fonctionnaires la possibilité de suivre ces cours, compte tenu de leurs besoins et de leurs horaires de travail.

22.217 En 1976, 400 cours de langues ont été organisés et environ 5 500 étudiants les ont suivis.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Demande de postes permanents au lieu d'un crédit pour du personnel temporaire

22.218 Il est proposé de transformer en postes permanents 2 postes G-4/1 actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire. Les titulaires de ces

postes s'acquittent de tâches analogues à celles de leurs collègues qui occupent des postes permanents.

Services contractuels

22.219 Il est prévu durant les années à venir de revoir entièrement, de corriger et de coordonner le matériel pédagogique pour toutes les langues. On envisage de commencer par une langue en 1978-1979 et de procéder de la même manière pour les autres langues au cours des exercices biennaux suivants.

22.220 Des crédits sont nécessaires pour renouveler le matériel pédagogique imprimé utilisé pour les cours de langues, y compris les illustrations dont l'Organisation des Nations Unies a la propriété et qui figurent dans les manuels de langues. Compte tenu du montant actuel des honoraires des dessinateurs et du nombre de cours organisés dans chaque langue, une augmentation de crédit de 15 000 dollars est demandée à cette fin pour 1978-1979.

Achat de mobilier et de matériel

22.221 Une augmentation de crédit de 4 000 dollars est demandée pour acheter du mobilier pour les deux nouvelles salles de classe situées dans le bâtiment principal et revêtir de moquette deux laboratoires de langues de manière à amortir les bruits. Un crédit supplémentaire de 5 000 dollars est demandé pour remplacer dans les laboratoires de langues cinq magnétophones hors d'usage.

d) **CONCOURS ET EXAMENS DE RECRUTEMENT**

TABLEAU 22.123. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. **COUTS DIRECTS**1) **Budget ordinaire**

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	123,7	4,5	-	10,8	15,3	139
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	9,1	-	7,6	1,3	8,9	18
Dépenses communes de personnel	40,8	0,4	-	3,1	3,5	44,3
Frais de voyage du personnel	50	-	3	4,2	7,2	57,2
Imprimerie et reliure	8	-	(4)	0,3	(3,7)	4,3
Annonces dans la presse, etc.	-	-	12	0,9	12,9	12,9
Location et entretien des locaux et du matériel	8	-	2,1	0,8	2,9	10,9
Total	239,6	4,9	20,7	21,4	47	286,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
244,5	20,7	-	-	20,7	8,4 %

2) **Fonds extra-budgétaires**

-

Total, coûts directs 286,6

B. **COUTS INDIRECTS REPARTIS**

(286,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 22.124. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Concours et examens de recrutement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs :						
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Agents des services généraux :						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	2	2	-	-	2	2
Total	3	3	-	-	3	3
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

d) CONCOURS ET EXAMENS
DE RECRUTEMENT

22.222 Les fonctions correspondant à ce programme sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)]. On trouvera de plus amples détails sur ses éléments sous les cinq grandes rubriques ci-après.

Traducteurs-rédacteurs de comptes rendus analytiques

22.223 Le Service de la formation et des examens continue à organiser, en étroite collaboration avec le Département des conférences et le Service de recrutement du Secrétariat, des concours de recrutement de traducteurs-rédacteurs de comptes rendus analytiques. Chaque concours s'échelonne normalement sur une période de six mois et peut attirer entre 100 et 1 000 candidats. Les concours sont organisés à l'échelle mondiale, les concours les plus courants ayant lieu dans 15 centres, y compris en Afrique et en Asie.

Interprètes, éditeurs et correcteurs d'épreuves

22.224 En 1976, le Service a fait passer environ 35 examens à des candidats à des postes d'interprètes, ainsi que des examens à des candidats postulant des postes vacants d'éditeur et de correcteur d'épreuves.

Traducteurs et interprètes de langue russe

22.225 Etant donné le manque de personnel linguistique connaissant le russe, il faut continuer à organiser et superviser des programmes d'enseignement des langues et de formation d'interprètes à Moscou. Dans le cadre de ces programmes, 25 à 30 traducteurs et interprètes de langue russe reçoivent une formation et passent des examens à Moscou, en vertu d'un contrat conclu entre l'Organisation des Nations Unies et l'Institut pédagogique des langues étrangères de Moscou. Un examen est organisé chaque année en juin.

Recrutement d'agents des services généraux

22.226 Le Service participe à l'organisation de concours de recrutement d'agents des services généraux de langue française en menant des campagnes annuelles en France, en Afrique du Nord et au Canada. Il est prêt à accroître son rôle en organisant un certain nombre d'examens internes comme ceux qui sont prévus lors de la promotion d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs (A/C.5/L.22, par. 47).

Concours de recrutement

22.227 Ce programme a été institué conformément à la résolution 2736 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1970. Depuis lors, trois concours ont été organisés : en Italie, en République fédérale d'Allemagne et au Japon, respectivement. Il est actuellement prévu d'en organiser un quatrième en Afrique.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)**Personnel temporaire affecté à des tâches générales*

22.228 Une augmentation de crédit de 7 600 dollars est demandée à ce titre pour faire face au volume de travail croissant qu'implique la surveillance des examens.

Frais de voyage du personnel

22.229 Le montant des crédits ouverts pour les frais de voyage du personnel des départements et services qui participent à l'organisation des concours et examens susmentionnés est de 50 000 dollars pour l'exercice biennal en cours. Afin de pouvoir continuer à recruter du personnel pour les services linguistiques arabes, une augmentation de crédit de 3 000 dollars est prévue pour permettre à du personnel de se rendre sur place pour faire passer un examen écrit et une ou deux entrevues à des candidats traducteurs-rédacteurs de comptes rendus analytiques de langue arabe.

Imprimerie et reliure

22.230 Le crédit demandé à ce titre accuse une diminution de 4 000 dollars car on compte utiliser davantage les ateliers du Secrétariat.

Location et entretien des locaux et du matériel

22.231 Une augmentation de crédit de 2 100 dollars est prévue pour la location des locaux et du matériel dans les

villes où il n'est pas possible d'obtenir gratuitement les installations et services nécessaires à l'organisation des examens.

Annonces dans la presse (avant les concours)

22.232 Une augmentation de crédit de 12 000 dollars est demandée pour les annonces à faire paraître dans la presse avant les concours, afin de toucher davantage de candidats éventuels.

2. - FORMATION DU PERSONNEL (GENEVE)**TABLEAU 22.125. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX***(En milliers de dollars des Etats-Unis)***A. COUTS DIRECTS****1) Budget ordinaire**

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	327,7	(46,1)	30,4	2,7	(13)	314,9
Cours de langues	180,4	1,9	35	10,1	47	227,4
Dépenses communes de personnel	111,8	(38,8)	7,8	0,8	(30,2)	81,6
Programme de formation d'interprètes	85	0,8	-	3,9	4,7	89,7
Formation au titre de l'organisation des carrières	55	0,4	-	2,5	2,9	57,9
Frais de voyage du personnel	2,3	-	-	0,1	0,1	2,4
Examens	23	0,2	-	1	1,2	24,2
Mobilier et matériel	15,4	0,2	-	0,7	0,9	16,3
Total	800,6	(81,4)	73,2	21,8	13,6	814,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
719,2	73,2	-	34,4	107,6	14,9 %

2) Fonds extra-budgétaires**B. COUTS INDIRECTS REPARTIS**

	-
Total, coûts directs	814,2
	(814,2)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.126. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Formation du personnel (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	2	-	-	1	2
Total	2	3	-	-	2	3
Agents des services généraux :						
Autres classes	4	4	-	-	4	4
TOTAL GENERAL	6	7	-	-	6	7

2. - FORMATION DU PERSONNEL (GENEVE)

22.233 Les attributions de la Section de la formation et des examens de Genève sont analogues à celles du service correspondant du Siège. Les six éléments du programme sont décrits sous les différentes rubriques ci-après.

Formation professionnelle

22.234 Les activités de formation professionnelle se sont considérablement développées ces dernières années. Le nombre total de séminaires et de cours organisés est passé de 31 en 1974 à 66 en 1976 et le nombre de participants de 666 à 1 740, soit une augmentation de 150 p. 100. Parmi ces activités il faut noter la formation à la gestion et à la supervision, au traitement électronique de l'information et à des tâches administratives, techniques et spécialisées, l'orientation et l'information permanente des fonctionnaires, ainsi que le programme organisé à l'intention des futurs retraités.

Cours de langues pour les fonctionnaires

22.235 On trouvera ci-après des données quantitatives sur le programme de cours de langues :

	1973	1974	1975	1976
Nombre de cours de langues	127	135	182	207
Nombre de participants	1 687	1 845	2 430	2 791
Taux d'accroissement (participants)	-	9%	32%	15%

22.236 Bien que l'institution, en 1975, de cours d'été (en anglais et en français seulement) et de cours d'arabe explique en partie les fortes augmentations enregistrées depuis 1975, on peut présumer que l'intérêt que le personnel porte aux cours de langues continuera à augmenter au cours des années à venir environ au même rythme qu'en 1976. Le nombre d'heures d'enseignement augmentera également, de 10 p. 100 en moyenne.

Programme interorganisations de formation d'interprètes

22.237 En 1976, le programme interorganisations de formation d'interprètes a attiré suffisamment de stagiaires pour que l'on puisse disposer en permanence de neuf interprètes stagiaires en première année de formation. A la fin de 1976, les interprètes stagiaires et adjoints de 1re classe étaient au nombre de 13. Des efforts soutenus se poursuivront à la même échelle en 1977, de façon à atteindre l'objectif de 18 stagiaires sur une période de deux ans.

Programme de formation de traducteurs

22.238 Des crédits avaient été ouverts pour l'exercice biennal en cours afin de recruter huit stagiaires (de langues anglaise, française et espagnole). On en a recruté trois en 1976 et on est en train de les former en vue du prochain concours de recrutement de traducteurs de langue française (avril 1977). Pour l'exercice biennal 1978-1979, on envisage de recruter 10 traducteurs.

Concours et examens

a) Campagnes de recrutement

22.239 La Section de la formation et des examens organise des campagnes de recrutement de traducteurs, d'interprètes, d'éditeurs, de dactylographes, de sténodactylographes et de secrétaires bilingues pour le compte du Siège et de l'Office de Genève.

	Nombre de formules P.11 envoyées et examinées		Nombre de candidats convoqués à l'examen écrit		Nombre de candidats convoqués à l'examen oral et ayant passé l'entrevue	
	1975	1976	1975	1976	1975	1976
Traducteurs (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et français)	1 230	1 314	571	654	32	29
Sténodactylographes et dactylographes (anglais, arabe, espagnol et français)	595	1 001	474	580	77	112

c) Examens d'aptitude lors du recrutement et en cours d'emploi

22.242 La Section continue à organiser et à faire passer, en fonction des besoins, des examens d'aptitude lors du recrutement et en cours d'emploi (pour les commis statisticiens, les assistants statisticiens, les assistants d'édition et les commis comptables, par exemple).

22.243 Depuis novembre 1975, la Section est entièrement responsable de l'organisation des examens de sténodactylographie et de dactylographie lors du recrutement et en cours d'emploi, responsabilité qui était précédemment assumée par la Division linguistique. En 1976, 773 candidats ont passé des examens en anglais, 527 en français et environ 200 en arabe et en espagnol.

22.244 Depuis 1975, la Section s'occupe, à l'échelon interorganisations, de reclasser du groupe II au groupe I les interprètes de conférence engagés pour des périodes de courte durée, responsabilité qui incombait précédemment au secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA). Un représentant de la Section préside le jury d'examen interorganisations, rédige les rapports du jury et communique les résultats des examens à toutes les organisations du système des Nations Unies. Entre juin 1975 et juillet 1976, 16 examens ont été organisés et 10 interprètes indépendants ont été reclassés du groupe II au groupe I.

22.245 Des campagnes de recrutement de sténodactylographes et de dactylographes pour l'Office des Nations Unies à Genève sont organisées une fois par an à Londres, à Dublin, à Edimbourg, à Paris et à Genève et une fois tous les deux ans à Madrid.

Cours de langues

22.246 L'augmentation de crédit prévue pour le personnel temporaire (voir plus loin par 22.249) devrait permettre à la Section de la formation et des examens de Genève d'avoir trois coordonnateurs en 1978, quatre en 1979 et d'atteindre l'objectif de six coordonnateurs (un par langue) en 1981. En 1977, la section de langue française

b) Campagnes de recrutement de personnel des services linguistiques

22.240 La Section organise en Europe des campagnes de recrutement de traducteurs de langues allemande, anglaise, arabe, chinoise, espagnole et française. Des concours sont normalement organisés une fois par an pour chaque langue.

22.241 On trouvera ci-après des statistiques qui récapitulent les campagnes de recrutement de 1975 et 1976 :

devrait recevoir un coordonnateur français rémunéré grâce à un fonds d'affectation spéciale financé par le Gouvernement français.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Poste nouveau

22.247 En 1976 deux postes P-2 (coordonnateurs de l'enseignement) avaient été temporairement transférés (jusqu'à la fin de juin 1977) du Siège à Genève pour aider le personnel chargé des cours de langue. Ces postes ayant été restitués au Siège, le montant correspondant au maintien des programmes accuse une diminution de 46 100 dollars au titre des postes permanents et une diminution de 38 800 dollars au titre des dépenses communes de personnel.

22.248 Par ailleurs, un nouveau poste P-3 est demandé pour un fonctionnaire d'administration dont les tâches consisteraient à aider les différents départements et services à analyser leurs besoins en matière de formation et réaliser des études sur les programmes de formation à prévoir au Secrétariat; améliorer la formation au titre de l'organisation des carrières à l'intention de tous les fonctionnaires de l'ONU en poste à Genève; assurer la liaison avec toutes les organisations ayant leur siège à Genève en ce qui concerne les questions d'intérêt commun en matière de formation et participer aux réunions interorganisations consacrées à la formation du personnel. Ce fonctionnaire d'administration exercerait également les fonctions de secrétaire auprès des différents comités de Genève chargés de la formation et rédigerait les rapports et études demandés par ces comités, en anglais et en français.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.249 Une augmentation de crédit de 35 000 dollars est demandée pour recruter du personnel temporaire pour les cours de langues. Ce montant ne représente que la part du coût des cours de langues organisés conjointement pour l'Office de Genève et les institutions spécialisées qui est à la charge de l'ONU, soit environ 55 p. 100.

3. - FORMATION DU PERSONNEL (COMMISSIONS REGIONALES)

TABLEAU 22.127. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
102,3	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	126,2
	0,2	0,2	4,2	4,1	19,5	19,1	23,9	23,4	

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
102,5	4,2	-	-	4,2	4,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	126,2
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(126,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a) COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA)

TABLEAU 22.128. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	22,6	1,3	3	6,2	10,5	33,1
Consultants	2	0,1	-	0,5	0,6	2,6
Fournitures et accessoires	1,5	-	0,2	0,4	0,6	2,1
Mobilier et matériel	4,5	0,3	1	1,4	2,7	7,2
Total	30,6	1,7	4,2	8,5	14,4	45

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
32,3	4,2	-	-	4,2	13 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 45

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(45)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

b) COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE (CEPAL)

TABLEAU 22.129. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	24,6	1,5	-	4,1	5,6	30,2
Consultants	2	0,1	-	0,3	0,4	2,4
Mobilier et matériel	6	0,3	-	1	1,3	7,3
Total	32,6	1,9	-	5,4	7,3	39,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
34,5	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	39,9

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	(39,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

c) COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (CESAP)

TABLEAU 22.130. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	22,6	1,3	-	3,7	5	27,6
Consultants	2	0,1	-	0,3	0,4	2,4
Mobilier et matériel	9	(9)	-	-	(9)	-
Total	33,6	(7,6)	-	4	(3,6)	30

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
26	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	30
	(30)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

d) COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE (CEAO)

TABLEAU 22.131. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	3	4,5	-	1,2	5,7	8,7
Consultants	0,5	(0,1)	-	-	(0,1)	0,4
Mobilier et matériel	2	(0,2)	-	0,4	0,2	2,2
Total	5,5	4,2	-	1,6	5,8	11,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9,7	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 11,3

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(11,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

3. - FORMATION DU PERSONNEL (COMMISSIONS REGIONALES)

22.250 Les activités des commissions régionales dans le domaine de la formation et des examens sont supervisées par le Service de la formation et des examens du Siège.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

22.251 Comme l'augmentation de crédit prévue pour

l'achat de matériel pour le laboratoire de langues de la CESAP est demandée au chapitre 7, le crédit demandé au présent chapitre accuse une diminution de 9 000 dollars (voir plus haut, tableau 22.130).

22.252 Une augmentation de crédit de 4 200 dollars est prévue pour la CEA. Cette augmentation se répartit comme suit : 3 000 dollars pour le personnel temporaire, 200 dollars pour les fournitures et accessoires, et 1 000 dollars pour le mobilier et le matériel (voir plus haut, tableau 22.126).

K. - Dépenses diverses

TABLEAU 22.132. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Cotisations de l'Organisation au plan d'assurance-maladie après la cessation de service	920	81,9	-	76,5	158,4	1 078,4
Indemnisation	380,8	33,3	-	31,6	64,9	445,7
Assurances générales	247,4	66,8	7,7	24,4	98,9	346,3
Frais bancaires	19,6	0,7	-	1,5	2,2	21,8
Pertes nettes au change	-	-	-	-	-	-
Total	1 567,8	182,7	7,7	134	324,4	1 892,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 750,5	7,7	-	-	7,7	0,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	1 892,2
	(1 892,2)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 22.133. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Cotisations de l'Organisation au plan d'assurance-maladie après la cessation de service	920	81,9	8,9	-	-	76,5	8,3	158,4	17,2	1 078,4	-
2. Indemnisation	380,8	33,3	8,7	-	-	31,6	8,2	64,9	17	445,7	-
3. Assurances générales	247,4	66,8	27	7,7	3,1	24,4	9,8	98,9	39,9	346,3	2,4
4. Frais bancaires	19,6	0,7	3,5	-	-	1,5	7,6	2,2	11,2	21,8	-
5. Pertes nettes au change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 567,8	182,7	11,6	7,7	0,5	134	8,5	324,4	20,7	1 892,2	0,4

K. — Dépenses diverses

Cotisations de l'Organisation au plan d'assurance-maladie après la cessation de service

22.253 A sa vingt et unième session, l'Assemblée générale a approuvé la proposition d'étendre le bénéfice de l'assurance-maladie aux fonctionnaires retraités et aux personnes à leur charge. Sont habilités à bénéficier du plan d'assurance-maladie après la cessation de service les fonctionnaires retraités, ou les personnes à leur charge qui leur survivent, qui reçoivent une prestation périodique de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et qui ont été affiliées à l'un des plans d'assurance-maladie de l'Organisation des Nations Unies pendant dix ans au minimum. Sont également assurés après la cessation de service (la période d'affiliation exigée étant plus courte) les fonctionnaires qui quittent l'Organisation parce qu'ils sont frappés d'invalidité. Les cotisations des fonctionnaires retraités ou des personnes à leur charge qui leur survivent sont calculées sur la base du barème applicable aux fonctionnaires, selon lequel le coût total du plan d'assurance-maladie est partagé également entre l'Organisation et les bénéficiaires.

22.254 Pour l'exercice biennal 1978-1979, le montant estimatif des cotisations que l'Organisation versera audit plan s'élèvera à 1 078 400 dollars, contre un montant de 920 000 dollars approuvé pour 1976-1977.

Indemnisation

22.255 Le crédit demandé doit permettre de verser une indemnité aux fonctionnaires, membres de commissions et observateurs militaires en cas de maladie, d'accident ou de décès survenus dans l'exercice de fonctions officielles. Les frais d'indemnisation comprennent les pensions annuelles à verser aux survivants, les prestations mensuelles en cas de maladie ou de blessure entraînant une invalidité, des indemnités forfaitaires en cas d'invalidité permanente ainsi que les frais médicaux, frais d'hospitalisation et frais connexes. Le crédit demandé doit également permettre de verser une indemnité en cas de perte ou de détérioration d'effets personnels directement attribuables à l'exercice de fonctions officielles.

22.256 Pour l'exercice biennal 1978-1979, un crédit de 445 000 dollars est demandé, alors qu'un crédit de 380 000 dollars avait été ouvert pour 1976-1977.

Assurances générales

22.257 Le crédit demandé à ce titre doit permettre de couvrir le coût de l'assurance contre l'incendie, de l'assurance relative aux voyages par avion, aux véhicules du Siège, de l'assurance-responsabilité et de diverses autres assurances. La plupart des polices d'assurance sont de trois ans

et les primes sont payées chaque année, sauf la prime d'assurance relative aux voyages par avion qui est payée d'avance pour une période de trois ans et qui vient à échéance en 1978.

22.258 Le montant de 7 700 dollars indiqué dans le tableau 22.133 ci-dessus à la rubrique "Accroissement des ressources" est imputable à un accroissement global du nombre des personnes qui effectuent des voyages autorisés. Les augmentations connexes imputables à l'inflation sont dues à la hausse probable des tarifs d'assurances, vu les tendances actuelles dans ce secteur. Un crédit total de 346 300 dollars est demandé pour l'exercice biennal 1978-1979, alors que le montant approuvé pour 1976-1977 était de 247 400 dollars.

Frais bancaires

22.259 Le crédit demandé à la présente rubrique doit permettre de couvrir les frais (correspondance par avion, télégrammes, commissions) que les diverses banques font payer à l'Organisation à l'occasion des envois de fonds et des virements qu'elles effectuent pour son compte. Un crédit de 21 800 dollars est demandé à cette fin, alors que le montant approuvé pour l'exercice biennal 1976-1977 était de 19 600 dollars.

Pertes nettes au change

22.260 Les crédits qui pourront être nécessaires à la présente rubrique et dont le montant ne peut être estimé à l'avance devraient permettre de couvrir les pertes nettes éventuelles auxquelles pourront donner lieu les transactions monétaires du fait de différences entre les taux de change en vigueur pour les opérations de l'ONU à la date desdites transactions et les taux de changes effectifs sur le marché monétaire. Tous gains éventuels au change seraient comptabilisés comme recettes au chapitre 2 des recettes.

22.261 Les taux de change utilisés pour les opérations de l'ONU sont des taux qui sont fixés par le Contrôleur pour assurer la comptabilisation uniforme et stable desdites opérations et qui sont ajustés périodiquement, dans la mesure où cela devient nécessaire pour rétablir un rapport plus réaliste entre lesdits taux de change et ceux qui sont effectivement en vigueur.

22.262 Les crédits qui pourront être nécessaires à la présente rubrique sont distincts des sommes supplémentaires en dollars qui pourront devenir nécessaires à divers autres chapitres du présent projet de budget-programme du fait de différences entre le taux de change utilisé pour la comptabilisation des opérations de l'ONU à la date à laquelle le Secrétaire général présentera des demandes de crédits révisées ou des demandes de crédits additionnels pour ces divers chapitres et les taux de change sur la base desquels les calculs initiaux ont été faits.

**L. - Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses
qu'entraînent les activités administratives financées en commun**

TABLEAU 22 134. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
3 611,4	Dollars 1 445	% 40	Dollars -	% -	Dollars 249,8	% 6,9	Dollars 1 694,8	% 46,9	5 306,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) <u>Moins</u> : dépenses non renouvelables	(4) <u>Plus</u> : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 056,4	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	5 306,2
----------------------	---------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(5 306,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 22.135. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Commission de la fonction publique internationale	2 649,6	11,6	-	210,9	7,9	518,6	19,5	3 168,2	-		
2. Corps commun d'inspection	822,9	-	-	32,5	-	1 168,2	-	1 991,1	-		
3. Secrétaire du Comité consultatif pour les questions administratives	138,9	1,1	-	6,4	4,6	8	5,7	146,9	-		
Total	3 611,4	40	-	249,8	6,9	1 694,8	46,9	5 306,2	-		

1. - COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE

TABLEAU 22.136. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 207,9	194,1	-	109,3	303,4	1 511,3
Personnel temporaire pour les réunions	175	4,9	-	13,7	18,6	193,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	42	1,1	-	3,3	4,4	46,4
Consultants	211	7,2	-	16,7	23,9	234,9
Heures supplémentaires	2	-	-	0,2	0,2	2,2
Dépenses communes de personnel	376	74,8	-	31,8	106,6	482,6
Frais de voyage des représentants	141	4,1	-	11	15,1	156,1
Frais de voyage du personnel	45	1,7	-	3,5	5,2	50,2
Imprimerie	37	1,2	-	3	4,2	41,2
Travaux contractuels de traitement des données	9,7	0,3	-	0,8	1,1	10,8
Honoraires	179	11	-	-	11	190
Frais généraux de fonctionnement	198	6,7	-	15,6	22,3	220,3
Fournitures et accessoires	21	0,5	-	1,6	2,1	23,1
Mobilier et matériel	5	0,1	-	0,4	0,5	5,5
Total	2 649,6	307,7	-	210,9	518,6	3 168,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 957,5	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs

3 168,2

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(3 168,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 22.137. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Commission de la fonction publique internationale

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	9	9	-	-	9	9
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	16	16	-	-	16	16
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	20	20	-	-	20	20
Total	22	22	-	-	22	22
Total						
TOTAL GENERAL	38	38	-	-	38	38

1. - COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE

22.263 Par sa résolution 3042 (XXVII) du 19 décembre 1972, l'Assemblée générale a décidé de créer en principe la Commission de la fonction publique internationale, dont elle a approuvé le statut en adoptant sa résolution 3357 (XXIX) en date du 18 décembre 1974.

22.264 Conformément au paragraphe 2 de l'article 21 du statut de la Commission [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe], le budget de la Commission est inclus dans le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et le projet de budget est établi par le Secrétaire général après consultation avec le Comité administratif de coordination (CAC), sur la base des propositions de la Commission. Conformément au paragraphe 3, il est prévu en outre que les dépenses de la Commission sont

partagées entre les organisations participantes selon des modalités convenues entre elles.

22.265 Comme le Comité administratif de coordination n'avait pas encore eu la possibilité d'examiner les crédits demandés pour la Commission pour l'exercice biennal 1978-1979 au moment où le présent projet de budget a été établi, le Secrétaire général prévoit à ce stade, à titre provisoire, un montant de 3 168 200 dollars correspondant au maintien des ressources approuvées pour l'exercice biennal 1976-1977. Une demande de crédits révisée sera présentée à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

22.266 De même, un montant de 2 066 000 dollars représentant la part des dépenses de la Commission qui sera remboursée par les organisations participantes est prévu à titre provisoire au chapitre 2 des recettes.

2. - CORPS COMMUN D'INSPECTION

TABLEAU 22.138. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Participation aux dépenses qu'entraînent les activités gérées en commun	822,9	1 135,7	-	32,5	1 168,2	1 991,1
Total	822,9	1 135,7	-	32,5	1 168,2	1 991,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 958,6	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 991,1

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 991,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

2. - CORPS COMMUN D'INSPECTION

22.267 En application d'une recommandation du Comité *ad hoc* d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, recommandation que l'Assemblée générale a approuvée par ses résolutions 2150 (XXI) du 4 novembre 1966 et 2630 (XXII) du 19 décembre 1967, le Corps commun d'inspection (CCI) a été créé, à titre expérimental, pour une période initiale de quatre ans, à compter du 1er janvier 1968. Par la suite, le Corps commun d'inspection a été maintenu en fonctions à plusieurs reprises. Le 22 décembre 1976, conformément aux termes de sa résolution 31/192, l'Assemblée générale a officiellement créé le Corps commun d'inspection et approuvé son statut.

22.268 Conformément au paragraphe 1 de l'article 20 du statut du Corps commun (résolution 31/192 de l'Assemblée générale, annexe), le budget du Corps commun est inclus dans le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et le projet de budget est établi par le Secrétaire général,

après consultation avec le Comité administratif de coordination, sur la base des propositions faites par le Corps commun. Le paragraphe 2 dispose que les dépenses du Corps commun seront réparties entre les organisations participantes selon des modalités dont elles conviennent.

22.269 Au moment où le présent projet de budget a été établi, le Comité administratif de coordination n'avait pas encore eu la possibilité d'examiner les crédits demandés pour le Corps commun d'inspection pour l'exercice biennal 1978-1979. Le Secrétaire général demande donc à ce stade, à titre provisoire, un montant de 1 991 100 dollars, correspondant au maintien intégral des ressources approuvées pour l'exercice biennal 1976-1977. Une demande de crédits révisée sera présentée à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

22.270 De même, un montant de 1 214 600 dollars représentant la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui sera remboursée par les organisations participantes, est prévu à titre provisoire au chapitre 2 des recettes.

3. - SECRETARIAT DU COMITE CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES

TABLEAU 22.139. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Participation aux dépenses qu'entraînent les activités gérées en commun	138,9	1,6	-	6,4	8	146,9
Total	138,9	1,6	-	6,4	8	146,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
140,5	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

146,9

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(146,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

3. - SECRETARIAT DU COMITE CONSULTATIF
POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES

22.271 Les crédits demandés pour le secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives pour l'exercice biennal 1978-1979 n'avaient pas encore été approuvés par le Comité administratif de coordination au moment où le présent projet de budget a été établi. Par

conséquent, le Secrétaire général demande à ce stade, à titre provisoire, un montant de 146 900 dollars, correspondant au maintien des ressources approuvées pour l'exercice biennal 1976-1977 et représentant la part du coût de ce programme qui est à la charge de l'Organisation des Nations Unies.

22.272 Une demande de crédits révisée sera présentée à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

CHAPITRE 23. – SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES

TABLEAU 23.1. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
124 889,2	9 438,9	7,6	563,9	0,4	7 230,3	5,8	17 233,1	13,8	142 122,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
134 328,1	563,9	439,9	241,2	365,2	0,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU	237,8
Fonds d'affectation spéciale pour le Service allemand de traduction	1 045,1
Fonds de dotation de la Bibliothèque	38
Total a)	1 320,9
b) <u>Projets opérationnels</u>	-
Total b)	-
Total, a) et b)	1 320,9

Total, coûts directs	143 443,2
-----------------------------	------------------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(143 443,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

**TABEAU 23.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				Dollars
A. Département des conférences (New York)	65 973,5	9 242,6	14	292,3	0,5	5 823,8	8,8	15 358,7	23,3	81 333,2	0,3
B. Service des conférences (Genève)	49 113,6	(250,1)	(0,5)	84,2	0,2	787	1,6	621,1	1,3	49 734,7	(0,2)
C. Bibliothèque (New York)	6 929,2	458	6,6	1	-	581,6	8,4	1 040,6	15	7 969,8	-
D. Bibliothèque (Genève)	2 872,9	(11,6)	(0,4)	186,4	6,5	37,9	1,3	212,7	7,4	3 085,6	7,1
Total	124 889,2	9 438,9	7,6	563,9	0,4	7 230,3	5,8	17 233,1	13,8	142 122,3	0,2

TABLEAU 23.3. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services de conférence et bibliothèques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	6	6	-	-	6	6
Administrateur général (D-1)	16	16	-	-	16	16
Administrateur hors classe (P-5)	63	64	1	1	64	65
Administrateur de 1ère classe (P-4)	264	268	2	2	266	270
Administrateur de 2ème classe (P-3)	519	527	4	4	523	531
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	133	140	3	3	136	143
Total	1 002	1 022	10	10	1 012	1 032
Agents des services généraux :						
1ère classe	138	135	1	1	139	136
Autres classes	1 022	1 049	9	9	1 031	1 058
Total	1 160	1 184	10	10	1 170	1 194
Autres catégories :						
Travailleurs manuels	29	29	-	-	29	29
Total	29	29	-	-	29	29
TOTAL GENERAL	2 191	2 235	20	20	2 211	2 255

TABLEAU 23.4. – DEPENSES NON RENOUEVABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Services de conférence et bibliothèques

1976-1977		1978-1979	
Département des conférences (New York)		Département des conférences (New York)	
Consultants	35	Achat de matériel de reproduction	61,9
Frais de voyage à l'occasion de mutations	8	Frais de voyage (programme d'échanges de courte durée)	40
Service des conférences (Genève)		Service des conférences (Genève)	
Quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :		Frais de voyage (programme d'échanges de courte durée)	11
Personnel temporaire pour les réunions	2 329,9	Cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :	
Heures supplémentaires	27,2	Personnel temporaire pour les réunions	247
Travaux contractuels de traduction	37,5	Heures supplémentaires	35
Fournitures et accessoires	121,5	Fournitures et accessoires	45
Bibliothèque (Genève)			
Mobilier et matériel	143,6		
	2 702,7		439,9

TABEAU 23.5. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS *
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Répartition des coûts	Total	Direction exécutive et administration (1)	Services d'interprétation et des séances (2)	Traduction, édition et dactylographie (3)	Publications et documentation (4)	Bibliothèque (5)
A. Département des conférences (New York)						
1. Direction exécutive et administration	438,2	438,2	-	-	-	-
2. Division de traduction	30 375,1	-	-	30 375,1	-	-
3. Division d'interprétation et des séances	11 484,1	-	11 484,1	-	-	-
4. Division de la rédaction et des documents officiels	14 255,5	-	-	14 255,5	-	-
5. Division des publications	16 838,1	-	-	-	16 838,1	-
6. Service administratif	8 879,5	8 879,5	-	-	-	-
B. Service des conférences (Genève)						
1. Direction exécutive et administration	8 074,4	8 074,4	-	-	-	-
2. Division des conférences	1 718,1	-	1 718,1	-	-	-
3. Division d'interprétation	7 232,9	-	7 232,9	-	-	-
4. Division linguistique	22 645,2	-	-	22 645,2	-	-
5. Division des documents	10 064,1	-	-	-	10 064,1	-
C. Bibliothèque (New York)						
Bibliothèque (New York)	8 314,4	-	-	-	-	8 314,4
D. Bibliothèque (Genève)						
Bibliothèque (Genève)	3 123,6	-	-	-	-	3 123,6
Total 1/	143 443,2	17 392,1	20 435,1	67 275,8	26 902,2	11 438,0

* Vu le rapport étroit entre les coûts répartis dans les chapitres 22 et 23, on a inclus un tableau récapitulatif des coûts répartis pour le chapitre 23 dans un tableau unique combinant les coûts des chapitres 22 et 23 (tableau 22.4). On a considéré que la répartition des coûts directs des services de conférence serait plus équilibrée si ces coûts étaient répartis selon les principaux secteurs fonctionnels des services de conférence (à savoir : interprétation, traduction, édition et dactylographie, publications et documentation, bibliothèque) au lieu d'être ventilés selon les secteurs essentiellement géographiques utilisés dans la présentation du chapitre 23 du projet de budget. Le présent tableau (tableau 23.5) permet d'assurer la concordance entre les rubriques du chapitre 23 et celles qui sont utilisées ici aux fins de la répartition des coûts directs.

1/ Y compris les fonds extra-budgétaires.

A. - Département des conférences (New York)

TABLEAU 23.6. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
65 973,5 ^{a/}	9 242,6	14	292,3	0,5	5 823,8	8,8	15 358,7	23,3	81 332,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
75 216,1	292,3	(101,9)	72,4	262,8	0,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a)	<u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
	Fonds d'affectation spéciale pour le Service allemand de traduction	938,3
	Total a)	938,3
b)	<u>Projets opérationnels</u>	-
	Total b)	938,3
	Total, a) et b)	
Total, coûts directs		82 270,5
B. COUTS INDIRECTS REPARTIS		(82 270,5)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		-

^{a/} Dont un crédit de 2 453 200 dollars précédemment inscrit au chapitre premier et un crédit de 175 200 dollars précédemment inscrit au chapitre 4.

TABLEAU 23.7. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%
1. Direction exécutive et administration	429	(19,5)	(4,6)	-	-	28,7	6,7	9,2	2,1
2. Division de traduction	25 391,2	2 167	8,5	-	-	1 997	7,9	4 164	16,4
3. Division d'interprétation et des séances	9 245,1	1 421,1	15,4	50,8	0,5	767,1	8,3	2 239	24,2
4. Division de la rédaction et des documents officiels	10 499,6	2 566	24,4	79,4	0,8	1 110,5	10,6	3 755,9	35,8
5. Division des publications	14 255,4	1 064,5	7,5	111,9	0,8	1 287,9	9	2 464,3	17,3
6. Service administratif	6 153,2	2 043,5	33,2	50,2	0,8	632,6	10,3	2 726,3	44,3
TOTAL	65 973,5	9 242,6	14	292,3	0,5	5 823,8	8,8	15 358,7	23,3
								81 332,2	0,3

TABLEAU 23.8. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Département des conférences (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	4	4	-	-	4	4
Administrateur général (D-1)	10	10	-	-	10	10
Administrateur hors classe (P-5)	38	38	1	1	39	39
Administrateur de 1ère classe (P-4)	172	172	2	2	174	174
Administrateur de 2ème classe (P-3)	341	341	2	2	343	343
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	84	92	2	2	86	94
Total	650	658	7	7	657	665
Agents des services généraux :						
1ère classe	114	111	-	-	114	111
Autres classes	574	574	6	6	580	580
Total	688	685^{a/}	6	6	694	691
Autres catégories :						
Travailleurs manuels	21	21	-	-	21	21
Total	21	21	-	-	21	21
TOTAL GENERAL	1 359^{b/}	1 364	13	13	1 372	1 377

a/ Dont un poste d'agent des services généraux (G-5) qui sera transféré du Bureau des services du personnel au Département des conférences.

b/ Dont i) 38 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur (un poste D-1, un poste P-5, 11 postes P-4, 23 postes P-3 et 2 postes P-2/1) et 50 postes d'agent des services généraux (11 postes G-5 et 39 postes G-4/1) précédemment financés par le Fonds d'affectation spéciale pour les services linguistiques arabes et qui ont été inscrits au budget ordinaire en 1977; et ii) 11 postes d'administrateur (4 postes P-4 et 7 postes P-3) et 8 postes d'agent des services généraux (G-4/1) approuvés par l'Assemblée générale à sa trente et unième session pour le Service arabe de traduction et le Groupe arabe de sténodactylographie

A. - Département des conférences (New York)

23.1 Les attributions du Département des conférences (New York) demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.1).

23.2 Il était indiqué dans le Plan à moyen terme pour la période 1978-1981 (A/31/6/Add.1, vol. I, par. 108 et Corr.2, point 4) qu'une étude de grande envergure sur tout le système de traitement de la documentation au Dépar-

tement des conférences était entreprise au cours de l'exercice biennal 1976-1977 et que les résultats de cette étude et de son application pourraient avoir des répercussions importantes sur les besoins en personnel et les prévisions de dépenses du Département. Le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale, lors de sa trente et unième session, un rapport (A/C.5/31/77) sur les résultats de l'étude des consultants et il a formulé des propositions relatives à un projet pilote et à une première phase de modernisation qui serait entamée si ce projet pilote donnait des résultats

satisfaisants. Les travaux de l'Assemblée générale à sa trente et unième session ne lui ont pas laissé le temps d'examiner ce rapport. Au moment de l'établissement du présent projet de budget, le Département se proposait de commencer à exécuter le projet pilote, de manière que des demandes de crédits révisées, fondées sur une évaluation des résultats du projet, puissent être présentées à l'Assemblée générale lors de sa trente-deuxième session.

23.3 Les présentes prévisions sont fondées sur l'hypothèse selon laquelle les travaux du Département continueraient à être organisés comme en 1976-1977 et le volume général de travail augmenterait de 2 p. 100 environ. Pour faire face à des besoins critiques et qui continuent d'augmenter, le Secrétaire général demande 2 nouveaux postes P-2, 2 nouveaux postes d'agent des services généraux et le reclassement de 6 postes de G-5 à P-2, ce qui implique une augmentation de 194 000 dollars (aux taux révisés de 1977) au titre des traitements et des dépenses communes de personnel. Le Secrétaire général demande, en outre, une augmentation de crédit totale de 97 700 dollars qui se décompose comme suit : 40 000 dollars pour un programme de roulement et d'échanges de courte durée de fonctionnaires assurant le service des conférences, 50 000 dollars pour l'achat de fournitures et d'accessoires pour la reproduction des documents par les soins du Secrétariat, 61 900 dollars pour l'achat de matériel de reproduction et

28 900 dollars pour les frais de voyage du personnel envoyé à des sessions, cette augmentation totale étant en partie compensée par une diminution de crédit au titre du personnel temporaire (83 100 dollars). L'augmentation totale nette de 292 300 dollars au titre de l'accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977) est expliquée plus loin de manière détaillée dans le texte explicatif concernant les programmes pertinents.

23.4 Il faut signaler que, pendant les six premiers mois de chacune des années de l'exercice biennal 1978-1979, trois des grandes salles de conférence du Siège ne pourront être utilisées car elles seront en cours de rénovation. Au moment de l'établissement du présent projet de budget, rien ne permettait de dire quelles seraient les répercussions de cette situation, que ce soit sur le nombre des réunions qui se tiendraient au Siège ou, de façon plus générale, sur le nombre de réunions prévues au Siège dont le Service devrait être assuré à New York, à Genève ou ailleurs. Quoi qu'il en soit, les documents à établir avant et après les sessions pour ces réunions dont le lieu peut être changé devront de toutes manières être publiés au Siège et, d'une façon générale, les arrangements à prendre pour le service des réunions seront compliqués. Une évaluation plus précise sera faite lorsque le Comité des conférences aura établi le calendrier des conférences pour 1978-1979.

1. – DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 23.9. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	259	10,8	-	19,3	30,1	289,1
Consultants	35	(35)	-	-	(-35)	-
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8	-	-	-	-	8
Autres dépenses communes de personnel	83,3	3,3	-	5,9	9,2	92,5
Frais de voyage du personnel	42,7	1,4	-	3,4	4,8	47,5
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1	-	-	0,1	0,1	1,1
Total	429	(19,5)	-	28,7	9,2	438,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
409,5	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 438,2

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(438,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 23.10. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	4	4	-	-	4	4
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	5	5	-	-	5	5

TABLEAU 23.11. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Direction exécutive et administration

1976-1977	1978-1979
Consultants (projet d'application du traitement électronique de l'information et d'autres techniques à tous les stades de la production des documents)	35
	35
	-

1. – DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

23.5 Le Cabinet du Secrétaire général adjoint définit la politique à suivre et assure la direction exécutive du Département et celle de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

23.6 Aucun accroissement des ressources n'est demandé pour la Direction exécutive et l'administration. Les crédits

ouverts pour 1976-1977 et les crédits demandés pour 1978-1979 pour couvrir certaines dépenses qui sont effectuées et contrôlées centralement sont indiqués plus loin au titre d'autres programmes, à savoir : au titre de la Division de traduction, crédits pour les travaux contractuels de traduction, et au titre du Service administratif, crédits pour le personnel temporaire pour les réunions, le personnel temporaire affecté à des tâches générales, les heures supplémentaires, les frais de voyage du personnel envoyé à des sessions, l'imprimerie et la reliure.

2. - DIVISION DE TRADUCTION

TABLEAU 23.12. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	18 749,5	1 599,9	-	1 466,8	3 026,7	21 776,2
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	6 023,7	485,3	-	473,8	959,1	6 982,8
Travaux contractuels de traduction	616,8 a/	121,8	-	56,4	178,2	795
Total	25 391,2	2 167	-	1 997	4 164	29 555,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
27 558,2	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds d'affectation spéciale pour le service allemand de traduction :	
Traitements et dépenses communes de personnel	669,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	150,8
Total a)	819,9
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	819,9

Total, coûts directs	30 375,1
-----------------------------	-----------------

(30 375,1)

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

a/ Crédits précédemment prévus pour le programme "Direction exécutive et administration".

TABLEAU 23.13. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de traduction

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	6	6	-	-	6	6
Administrateur hors classe (P-5)	20	20	1	1	21	21
Administrateur de 1ère classe (P-4)	103	103	2	2	105	105
Administrateur de 2ème classe (P-3)	219	219	2	2	221	221
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	37	37	2	2	39	39
Total	386	386	7	7	393	393
Agents des services généraux :						
1ère classe	15	11	-	-	15	11
Autres classes	101	51	6	6	107	57
Total	116	62	6	6	122	68
TOTAL GENERAL	502 a/	448	13	13	515	461

a/ Dont 54 postes d'agent des services généraux (4 G-5 et 50 G-4/1) du Groupe chinois de sténodactylographie qui seront, à compter de 1978, transférés à la Division de la rédaction et des documents officiels, ainsi que 35 postes d'administrateur (un D-1, un P-5, 11 P-4 et 22 P-3) et 7 postes d'agent des services généraux (3 G-5 et 4 G-4/1) précédemment financés par le Fonds d'affectation spéciale pour les services linguistiques arabes, qui ont été inscrits au budget ordinaire en 1977.

2. – DIVISION DE TRADUCTION

23.7 La Division de traduction comprend le Cabinet du Directeur, les Services de traduction (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), le Groupe de la traduction contractuelle, le Service de documentation et de terminologie et le Groupe allemand de traduction. Les attributions de ces services demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice

biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.9 et 23.10), à l'exception d'une modification concernant le Service chinois de traduction, mentionnée plus loin au paragraphe 23.9.

23.8 Le tableau suivant indique, par exercice biennal, la production de la Division (production effective pour les exercices 1972-1973 et 1974-1975 et production estimative pour les exercices 1976-1977 et 1978-1979).

TRADUCTION
(En milliers de mots^a)

	1972-1973 (production effective)	1974-1975 (production effective)	1976-1977 (volume estimatif)	1978-1979 ^b (volume estimatif)
Allemand	-	132	747	762
Anglais	11 752	9 514	8 618	8 790
Arabe	1 953	9 633	17 404	22 752
Chinois	15 994	23 928	28 239	28 804
Espagnol	37 170	36 154	32 968	33 627
Français	35 747	37 760	36 245	36 970
Russe	33 626	33 943	31 852	32 489
Travaux contractuels	24 765	24 821	20 890	26 308
Total	161 007	175 885	176 963	190 502

^a Lors de la Réunion interinstitutions concernant les arrangements dans le domaine linguistique, les publications et la documentation (Rome, 1976), il a été convenu de prendre 1 000 mots comme unité de mesure pour les travaux de traduction et de dactylographie.

^b Dans l'hypothèse où le volume de travail augmentera de 2 p. 100, sauf dans le cas de l'arabe et des travaux contractuels.

23.9 Les calligraphes chinois faisaient partie jusqu'à présent du Service chinois de traduction. Le Groupe disposant maintenant de machines à écrire à clavier chinois et le programme de formation au maniement de ces machines ayant été mené à bien, ces fonctionnaires font désormais partie du Service intégré de sténodactylographie de la

Division de la rédaction et des documents officiels.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

23.10 La Division compte faire face au volume de travail prévu pour l'exercice biennal 1978-1979 sans avoir à demander de ressources supplémentaires.

3. - DIVISION D'INTERPRETATION ET DES SEANCES
TABLEAU 23.14. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	6 992,1	1 084,5	38,4	580	1 702,9	8 695
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 243,8	344,6	12,4	187,1	544,1	2 787,9
Frais de voyage à l'occasion de mutations	8	(8)	-	-	(8)	-
Total	9 245,1	1 421,1	50,8	767,1	2 239	11 484,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 666,2	50,8	-	45,2	96	0,9 %

2) Fonds extra-budgetaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs	11 484,1
	(11 484,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 23.15. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division d'interprétation et des séances

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	13	13	-	-	13	13
Administrateur de 1ère classe (P-4)	52	52	-	-	52	52
Administrateur de 2ème classe (P-3)	74	74	-	-	74	74
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	14	16	-	-	14	16
Total	155	157	-	-	155	157
Agents des services généraux :						
1ère classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	11	11	-	-	11	11
Total	13	13	-	-	13	13
TOTAL GENERAL	168	170	-	-	168	170

TABLEAU 23.16. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Division d'interprétation et des séances

1976-1977		1978-1979	
Frais de voyage à l'occasion de mutations	8	Néant	-
	8		-

3. – DIVISION D'INTERPRETATION ET DES SEANCES

23.11 Les objectifs et la structure du programme de la Division de l'interprétation et des séances demeurent ceux qui étaient indiqués dans le projet de budget-programme

pour l'exercice 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.15 à 23.17).

23.12 Le tableau suivant indique le volume de travail effectif de la Division pour les exercices biennaux 1972-1973 et 1974-1975 et le volume estimatif pour les exercices biennaux 1976-1977 et 1978-1979.

	1972-1973 (volume effectif)	1974-1975 (volume effectif)	1976-1977 (volume estimatif)	1978-1979 ^a (volume estimatif)
Nombre de séances	5 243	5 325	6 610	6 742
Nombre de séances avec compte rendu sténographique	664	667	734	749
Nombre de périodes de travail d'interprète	41 306	45 057	54 810	55 906

^a Dans l'hypothèse où le volume de travail augmentera de 2 p. 100.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

23.13 Il est proposé de créer 2 nouveaux postes permanents (P-2) pour des fonctionnaires chargés de la planification des conférences. Comme il ressort du tableau ci-dessus, le nombre des séances a nettement augmenté au

cours de l'exercice biennal 1976-1977 par rapport aux exercices précédents. En outre, ces dernières années, le nombre de réunions et de conférences spéciales – dont beaucoup doivent se tenir ailleurs qu'à New York – n'a cessé d'augmenter. Dans ces conditions, il est absolument nécessaire de renforcer les fonctions de coordination et de planification afin de pouvoir exécuter un calendrier des conférences de plus en plus chargé.

4. – DIVISION DE LA REDACTION ET DES DOCUMENTS OFFICIELS

TABLEAU 23.17. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	7 937,9	1 940,7	60	872,9	2 873,6	10 811,5
Dépenses communes de personnel :						
Inémmités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 560,5	625,3	19,4	237,6	882,3	3 442,8
Total	10 499,6	2 566	79,4	1 110,5	3 755,9	14 255,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
13 065,6	79,4	-	13,6	93	0,7 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	14 255,5
	(14 255,5)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 23.18. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de la rédaction et des documents officiels

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	9	9	-	-	9	9
Administrateur de 2ème classe (P-3)	19	19	-	-	19	19
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	9	15	-	-	9	15
Total	42	48	-	-	42	48
Agents des services généraux :						
1ère classe	35	34	-	-	35	34
Autres classes	259	309	-	-	259	309
Total	294	343	-	-	294	343
TOTAL GENERAL	336 a/	391 b/	-	-	336	391

a/ Dont 25 postes d'agent des services généraux (3 G-5 et 22 G-4/1) précédemment financés par le Fonds d'affectation spéciale pour les services linguistiques arabes, qui ont été inscrits au budget ordinaire en 1977.

b/ Compte tenu du transfert, en 1978, de 54 postes d'agent des services généraux (4 G-5 et 50 G-4/1 - Groupe chinois de sténodactylographie) de la Division de traduction à la Division de la rédaction et des documents officiels.

4. – DIVISION DE LA REDACTION ET DES DOCUMENTS OFFICIELS

23.14 La Division de la rédaction et des documents officiels comprend le Cabinet du Rédacteur en chef et Directeur, le Contrôle de la rédaction, le Contrôle des documents, la Section d'édition des documents officiels, le Service de sténodactylographie, le Groupe de la correspondance et le Journal des Nations Unies. Les objectifs et attributions de chaque service demeurent ceux qui étaient indiqués dans le projet de budget-programme pour l'exer-

cice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.24 à 23.28).

23.15 Comme il est dit plus haut au paragraphe 23.9, le Groupe chinois de sténo-dactylographie fait maintenant partie de la Division, ce qui ajoute 54 postes permanents au tableau d'effectifs de la Division.

23.16 Le tableau suivant indique, par exercice biennal, le volume des travaux d'édition et de dactylographie de la Division (volume effectif pour les exercices 1972-1973 et 1974-1975 et volume estimatif pour les exercices 1976-1977 et 1978-1979).

EDITION

(En milliers de mots)

	1972-1973 (volume effectif)	1974-1975 (volume effectif)	1976-1977 (volume estimatif)	1978-1979 (volume estimatif)
Edition préliminaire	22 935 ^a	20 155 ^b	19 700	20 200
Edition des documents officiels ..	64 332 ^b	63 211 ^b	57 000 ^b	60 000

^a Les chiffres indiqués pour la période 1972-1974 englobent un volume important de documentation destinée à la Commission des droits de l'homme et aux organes qui lui sont reliés, qui ont été transférés à Genève en 1974, en même temps qu'un poste d'éditeur.

^b Les chiffres indiqués englobent les travaux d'éditeurs engagés à titre temporaire pour les sessions de l'Assemblée générale (le volume de travail correspondant a été important de 1972 à 1975 et plus limité en 1976).

DACTYLOGRAPHIE

(En milliers de mots)

	1972-1973 (volume effectif)	1974-1975 (volume effectif)	1976-1977 (volume estimatif)	1978-1979 ^a (volume estimatif)
Allemand		112	1 000	1 020
Anglais	66 501	62 222	58 493	59 663
Arabe	5 032	17 553	29 616	30 208
Chinois	17 113	27 258	39 565	40 377
Espagnol	87 398	83 610	81 240	82 865
Français	88 663	82 422	82 587	84 239
Russe	85 327	85 076	85 401	87 109
Travaux contractuels	786	1 207	981	1 000
Total	350 820	359 460	378 903	386 481

^a Dans l'hypothèse où le volume de travail augmentera de 2 p. 100.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes nouveaux

23.17 Il est proposé de créer un nouveau poste permanent G-5 pour un assistant éditeur. Les documents officiels devant paraître en arabe, les Services de rédaction doivent pouvoir procéder à une vérification rapide de l'interprétation des déclarations faites en arabe et apporter aux comptes rendus de séance les corrections demandées par les délégations de langue arabe. Aucun poste n'est actuellement prévu à cette fin.

Reclassement de postes

23.18 Il est proposé de reclasser de G-5 à P-2 six postes de superviseur au Service de sténodactylographie. Les divers groupes linguistiques du Service de sténodactylographie comptent entre 33 et 57 postes permanents. Outre l'administration générale de leur groupe, les superviseurs responsables fixent les horaires de travail et distribuent les tâches, coordonnent les travaux de leur groupe avec ceux des autres groupes du Département, veillent à ce que le travail soit exécuté conformément aux normes quantitatives et qualitatives établies, et préparent les statistiques de production. Leurs attributions, du point de vue de gestion et de l'administration, équivalent manifestement à celles de fonctionnaires d'administration dans les classes de début de la catégorie des administrateurs.

5. - DIVISION DES PUBLICATIONS

TABLEAU 23.19. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1976-1977
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	8 144,9	724,3	-	779,8	1 504,1	9 649
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 636,2	215,6	-	223,7	439,3	3 075,5
Entretien du matériel de reproduction	111,9	3,8	-	8,8	12,6	124,5
Fournitures et accessoires	3 058,5	103,4	50	244,9	398,3	3 456,8
Mobilier et matériel	302,7	17,4	61,9	30,7	110	412,7
Total	14 255,4	1 064,5	111,9	1 287,9	2 464,3	16 719,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
15 319,9	111,9	(61,9)	-	50	0,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Fonds d'affectation spéciale pour le Service allemand de traduction :	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	18,1
Fournitures pour la reproduction des documents	100,3
Total a)	118,4
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	118,4

Total, coûts directs	16 830,1
-----------------------------	-----------------

(16 830,1)

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

TABLEAU 23.20. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des publications

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	6	6	-	-	6	6
Administrateur de 2ème classe (P-3)	26	26	-	-	26	26
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	21	21	-	-	21	21
Total	56	56	-	-	56	56
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	59	59	-	-	59	59
Autres classes	189	189	-	-	189	189
Total	248	248	-	-	248	248
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	21	21	-	-	21	21
Total	21	21	-	-	21	21
TOTAL GENERAL	325^{a/}	325	-	-	325	325

a/ Dont trois postes d'administrateur (un poste P-3 et deux postes P-2/1) et 18 postes d'agent des services généraux qui étaient précédemment financés par le Fonds d'affectation spéciale pour les services linguistiques arabes et qui ont été inscrits au budget ordinaire en 1977.

TABLEAU 23.21. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Division des publications

	1976-1977		1978-1979	
Néant		-	Achat de matériel de reproduction	61,9
		-		61,9

5. -- DIVISION DES PUBLICATIONS

23.19 La Division des publications comprend le Cabinet du Directeur, la Section de la reproduction, la Section des impressions et la Section de la distribution. Les objectifs de la Division demeurent ceux qui étaient indiqués dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.31).

23.20 Les indicateurs du volume de travail de la Section de la reproduction et la Section de la distribution (volume effectif pour les exercices biennaux 1972-1973 et 1974-1975 et volume estimatif pour les exercices biennaux 1976-1977 et 1978-1979) sont indiqués dans les tableaux suivants :

REPRODUCTION DANS LES ATELIERS DU SECRETARIAT

(En milliers de pages tirées)

1972-1973 (volume effectif)	1974-1975 (volume effectif)	1976-1977 (volume estimatif)	1978-1979 ^a (volume estimatif)
1 026 094	1 103 756	1 100 527	1 122 538

DISTRIBUTION

(En milliers de documents)

1972-1973 (volume effectif)	1974-1975 (volume effectif)	1976-1977 (volume estimatif)	1978-1979 ^a (volume estimatif)
72 953	77 952	78 291	79 857

^a Chiffre fondé sur l'hypothèse selon laquelle le volume de travail augmenterait de 2 p. 100.

23.21 Comme le montre le tableau ci-dessus, la production de la Division des publications quant aux travaux de reproduction effectués dans les ateliers du Secrétariat pour l'exercice biennal 1978-1979 est estimée à environ 1 123 000 pages tirées, ce qui entraîne pour la Section de la reproduction des dépenses estimées à environ 9 939 700 dollars (aux taux révisés de 1977). Des augmentations de crédit de 6 399 200 dollars (aux taux révisés de 1977) sont demandées à d'autres chapitres du budget et pour d'autres programmes du Siège pour les documents qui, pour des raisons techniques, doivent être imprimés par des imprimeries commerciales. En conséquence, le total des travaux d'impression à faire faire au Siège, y compris la documentation pour les réunions, est estimé à 16 338 900 dollars (aux taux révisés de 1977), l'expression "travaux d'impression" étant prise dans son sens large et recouvrant tous les documents ou publications reproduits dans les ateliers du Secrétariat ou imprimés par des imprimeries commerciales.

23.22 En 1976, la Section de la reproduction a commencé à exécuter la première phase d'un plan de modernisation des ateliers de reproduction du Secrétariat. Les objectifs de ce plan, qui ont été soigneusement évalués par le Département des conférences ainsi que par la Division du budget, consistent non seulement à améliorer l'efficacité

des travaux de reproduction exécutés dans les ateliers du Secrétariat mais aussi à réaliser des économies grâce à une réduction des effectifs et des équipements nécessaires. Le plan comprend deux phases, dont la première doit être exécutée en 1976-1977 et la deuxième en 1978-1979. Lorsque les présentes prévisions ont été établies, la première phase du plan avait déjà donné des résultats satisfaisants en permettant d'améliorer l'efficacité des travaux de reproduction exécutés dans les ateliers du Secrétariat et de réaliser des économies appréciables.

Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)

Fournitures et accessoires

23.23 Une augmentation de crédit de 50 000 dollars est prévue à ce titre pour couvrir une augmentation du coût des plaques de métal utilisées par la Section de la reproduction.

Mobilier et matériel

23.24 Les crédits nécessaires pour l'exercice biennal doivent permettre d'exécuter la deuxième phase du plan de modernisation et notamment d'acheter le matériel suivant pour la Section de la reproduction :

	Dollars
1 assembleuse-brocheuse de précision avec rognoir	210 000
1 système informatique de contrôle du travail	25 000
2 circuits d'alimentation supplémentaires pour assembleuse-piqueuse	10 000
1 perceuse automatique à trois trous	5 000
1 coupeuse de papier, programmable (45 pouces 1/4)	30 000
1 système Pyrofax	35 000
1 assembleuse feuille à feuille	26 000
Frais d'installation	25 000
Total	366 000

23.25 Ce matériel sera essentiellement utilisé dans l'atelier de finition où la plupart des machines sont vieilles et doivent être remplacées. On compte que la deuxième phase du plan de modernisation permettra elle aussi d'améliorer le rendement des ateliers de reproduction et de réaliser des économies sur les dépenses de personnel.

23.26 Compte tenu des besoins de la Section de la distribution, où il faut remplacer une machine à adresser (10 000 dollars) et d'autres petits éléments de matériel (6 000 dollars), le total des crédits nécessaires pour la Division des publications au titre du mobilier et du matériel s'élève à 382 000 dollars, soit une augmentation de 61 900 dollars.

6. - SERVICE ADMINISTRATIF

TABLEAU 23.22. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	615,5	102,7	48,8	63,2	214,7	830,2
Dépenses communes de personnel	196,5	34,1	15,6	18,8	68,5	265
Personnel temporaire pour les réunions <u>a/</u> :						
Assemblée générale	2 295,9 ^{b/}	852,1	(83,1)	232,2	1 001,2	3 297,1
Autres réunions	1 086,2 ^{c/}	899,7	-	151,5	1 051,2	2 137,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales <u>a/</u>	361,3	12,4	-	28,4	40,8	402,1
Heures supplémentaires <u>a/</u>	1 268,1	42,9	-	100	142,9	1 411
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions <u>a/</u>	285,7 ^{d/}	82,9	28,9	30,8	142,6	428,3
Autres frais de voyage du personnel (programme d'échanges)	-	-	40	3,1	43,1	43,1
Imprimerie et reliure <u>a/</u>	44	16,7	-	4,6	21,3	65,3
Total	6 153,2	2 043,5	50,2	632,6	2 726,3	8 879,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 196,7	50,2	(40)	13,6	23,8	0,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	8 879,5
	(8 879,5)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

a/ Crédits précédemment prévus pour le programme "Direction exécutive et administration".b/ Dont un crédit de 2 225 500 dollars précédemment inscrit au chapitre premier.c/ Dont un crédit de 175 200 dollars précédemment inscrit au chapitre 4.d/ Dont un crédit de 227 700 dollars précédemment inscrit au chapitre premier.

TABLEAU 23.23. -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service administratif

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^{ème} classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1 ^{ère} ou de 2 ^{ème} classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	7	7	-	-	7	7
Agents des services généraux :						
1 ^{ère} classe	3	5	-	-	3	5
Autres classes	13	13	-	-	13	13
Total	16	18	-	-	16	18
TOTAL GENERAL	23	25 ^{a/}	-	-	23	25

a/ Dont un poste (G-5) d'agent des services généraux qui sera transféré de la Division de l'administration du personnel (Bureau des services du personnel) audit service administratif, en raison de la délégation de pouvoirs à ce service.

TABLEAU 23.24. - DEPENSES NON RENOUEVABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Service administratif

1976-1977	1978-1979
Néant	-
	Frais de voyage (programme d'échanges de courte durée)
	40
	-
	40

6. — SERVICE ADMINISTRATIF

23.27 Le Service administratif administre le personnel permanent et le personnel temporaire. En outre, il gère d'autres crédits, comme ceux qui sont prévus au titre des heures supplémentaires, des frais de voyage du personnel envoyé à des sessions et des travaux effectués par les imprimeries commerciales pour le programme du Département des conférences (New York) et de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, bien que les crédits nécessaires pour la Bibliothèque soient inscrits à la partie C du chapitre 23.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

23.28 Un poste supplémentaire (G-5) d'assistant administratif est demandé. Ce poste est nécessaire du fait de l'augmentation générale du volume et de la complexité des tâches administratives du Service. Alors que le tableau d'effectifs du Service administratif a été étoffé depuis 1969, en raison de la délégation de pouvoirs à ce service, pour certaines tâches d'administration du personnel (un poste P-3) et du fait de la création du Groupe central du programme (un poste P-3, un poste G-5 et cinq postes G-4/1), un seul poste d'agent des services généraux a été créé pour renforcer le personnel qui s'occupe de la gestion financière. En 1969, le Département comptait 1 200 postes permanents, contre 1 513 en 1977. Pendant la même période, le nombre des réunions est passé de 2 576 à 3 300 par an, ce qui entraîne un surcroît de travail en ce qui concerne le recrutement de fonctionnaires pour des périodes de courte durée, le contrôle de leur travail et leur inscription sur les états de paie. Outre ces aspects quantitatifs des travaux, la gestion des crédits contrôlés centralement est également devenue plus compliquée, et il faut renforcer d'urgence le personnel chargé des tâches correspondantes.

Personnel temporaire pour les réunions

23.29 Comme suite aux recommandations que le Comité

consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait faites dans son rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10008, par. 23.2 et 23.21), les crédits nécessaires pour recruter du personnel temporaire pour les réunions ont été regroupés au présent chapitre du budget au lieu d'être demandés au titre des programmes pour lesquels ils sont prévus. En conséquence, comme il est indiqué plus haut dans le tableau 23.22, les crédits ouverts pour 1976-1977 aux chapitres premier et 4, respectivement, pour recruter du personnel temporaire pour l'Assemblée générale et, le cas échéant, pour les réunions d'autres organes sont désormais indiqués comme étant inscrits au présent chapitre. Il n'en va pas de même pour les crédits ouverts aux chapitres 2, 4 et 13 afin de recruter du personnel temporaire pour la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, la Conférence des Nations Unies sur l'eau et la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, bien qu'à l'avenir les crédits nécessaires pour recruter du personnel temporaire pour des conférences spéciales doivent être aussi demandés au chapitre 23.

23.30 Les crédits nécessaires pour recruter du personnel temporaire pour l'Assemblée générale ont été calculés en fonction des taux en vigueur au début de 1977 en ce qui concerne les traitements, les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des fonctionnaires engagés pour des périodes de courte durée. On a également tenu compte de l'augmentation du nombre des postes permanents en 1976-1977 et de la nécessité de prévoir des crédits au budget ordinaire pour les services linguistiques arabes. On a d'autre part présumé qu'une nouvelle méthode d'établissement des comptes rendus sténographiques, adoptée à titre expérimental en 1976, continuerait à être utilisée. Bien que cette nouvelle méthode doive permettre de réaliser des économies, on a constaté qu'elle présentait plusieurs inconvénients, et une évaluation est en cours.

23.31 Le tableau suivant indique les crédits demandés pour rémunérer le personnel temporaire nécessaire, ainsi que le montant estimatif des dépenses connexes, pour une session ordinaire de l'Assemblée générale :

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Division de traduction</i>		
28 administrateurs (traducteurs et réviseurs)	211 000	
5 agents des services généraux (commis-dactylographes)	19 000	230.000
<i>Division d'interprétation et des séances</i>		
56 administrateurs (10 interprètes ^a , 30 réviseurs de comptes rendus sténographiques et 16 sténographes-rédacteurs de séance)	562 400	
64 agents des services généraux (53 transcripteurs d'enregistrements sonores, 2 préposés aux salles de conférences, 7 préposés adjoints aux salles de conférences et 2 commis-dactylographes)	269 700	832 100
<i>Division de la rédaction et des documents officiels</i>		
80 agents des services généraux (70 dactylographes de conférence, 5 dactylographes pour le Journal des Nations Unies, 2 commis au contrôle des documents, 2 commis-dactylographes et un opérateur de ronéo)		337 200

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Division des publications</i>		
4 administrateurs (2 préparateurs de copie et 2 correcteurs d'épreuves)	41 000	
40 agents des services généraux (4 conducteurs auxiliaires de presse offset lourde, 7 agents préposés au service des réunions, 3 commis à la reproduction, 2 commis à la coordination, 2 commis à la distribution, 18 assembleurs sur ronéo et 4 teneurs de copies)	97 600	
12 travailleurs manuels (Section de la distribution)	29 300	167 900
<i>Bibliothèque</i>		
2 agents des services généraux		6 800
Total		1 574 000

a Dont cinq interprètes de langue arabe pour 1977. Ce nombre sera ramené à quatre en 1978 et à zéro en 1979.

23.32 Par rapport au montant total nécessaire pour le maintien des programmes, qui s'élève à 3 148 000 dollars pour tout l'exercice biennal, la diminution de 83 100 dollars indiquée au titre de l'accroissement des ressources correspond à une réduction du nombre des interprètes temporaires de langue arabe, qui sera ramené à quatre pour la période de l'Assemblée générale en 1978 et à zéro en 1979. Parallèlement à cette réduction, on aura progressivement recours à des interprètes permanents détachés de Genève, à mesure que ces derniers atteindront les normes requises pour assurer les services d'interprétation pendant l'Assemblée générale.

23.33 Comme il est indiqué dans les divers tableaux relatifs au volume de travail de ses divisions, le Département des conférences prévoit que l'augmentation totale de son volume de travail normal sera de 2 p. 100. S'il était décidé par la suite de convoquer de grandes conférences spéciales, en particulier de nouvelles sessions de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, les crédits nécessaires pour recruter du personnel temporaire à cette fin seraient calculés en fonction des ressources disponibles, qu'il s'agisse du personnel permanent ou de l'ensemble du personnel temporaire, et des demandes de crédits révisées seraient présentées pour faire face uniquement aux besoins supplémentaires.

Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions

23.34 Le montant nécessaire pour le maintien des programmes correspond aux frais de voyage et à l'indemnité de subsistance de 37 fonctionnaires de Genève détachés à New York pendant la période de l'Assemblée générale, dont 12 interprètes de langue arabe. Une augmentation de crédit de

28 400 dollars est prévue du fait de l'augmentation probable du nombre des interprètes de langue arabe qui seront envoyés de Genève à New York, comme il est dit plus haut au paragraphe 23.32 (12 en 1977, 13 en 1978 et 17 en 1979).

Autres frais de voyage du personnel (programme d'échanges)

23.35 Un crédit de 40 000 dollars est demandé au titre des "autres frais de voyage" pour un programme d'échanges de fonctionnaires qui sera entrepris à titre expérimental pendant l'exercice biennal 1978-1979. Comme l'ampleur et la complexité du programme des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies ne cessent d'augmenter, il est de plus en plus évident que le siège, l'Office des Nations Unies à Genève et les autres bureaux extérieurs doivent établir entre eux une coordination plus étroite et adopter des méthodes uniformes. Un moyen efficace et relativement peu onéreux d'atteindre ces objectifs consiste à affecter des fonctionnaires des bureaux extérieurs au Département des conférences pour des périodes de courte durée afin de leur donner une formation en cours d'emploi. De même, des fonctionnaires expérimentés du Département des conférences pourraient être envoyés dans d'autres lieux d'affectation pour des périodes de trois mois au maximum à la fois pour former du personnel et pour faire connaître au Siège les problèmes particuliers que pose le service des conférences ailleurs que dans les principaux lieux d'affectation. Le crédit demandé doit permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de fonctionnaires du Siège et des bureaux extérieurs autres que Genève. Les crédits nécessaires pour des fonctionnaires de Genève sont demandés séparément dans la partie B du chapitre 23.

B. - Service des conférences (Genève)

TABLEAU 23-25. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
49 113,6 <u>a/</u>	Dollars (250,1)	% (0,5)	Dollars 84,2	% 0,2	Dollars 787	% 1,6	Dollars 621,1	% 1,3	49 734,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) <u>Moins</u> : dépenses non renouvelables	(4) <u>Plus</u> : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
48 863,5	84,2	(336)	153,2	(100,6)	(0,2) %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs	49 734,7
----------------------	----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(49 734,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a/ Dont un crédit de 13 627 200 dollars inscrit précédemment au chapitre 11 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) et un crédit de 120 000 dollars inscrit précédemment au chapitre 22 H.

TABLEAU 23.26. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
 DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Direction exécutive et administration	11 826,9	(2 164,5)	(18,3)	(1 929)	(16,3)	341	2,9	(3 752,5)	(31,7)	8 074,4	(23)
2. Division des conférences	1 570,1	49,9	3,2	89,6	5,7	8,5	0,5	148	9,4	1 718,1	5,5
3. Division d'interprétation	5 481,1	960,1	17,5	671	12,3	120,7	2,2	1 571,8	32	7 232,9	10,4
4. Division linguistique	21 181,2	784,8	3,7	464,2	2,2	215	1	1 464	6,9	22 645,2	2,8
5. Division des documents	9 054,3	119,6	1,3	788,4	8,7	101,8	1,1	1 009,8	11,1	10 064,1	8,1
Total	49 113,6	(250,1)	(0,5)	84,2	0,2	787	1,6	621,1	1,3	49 734,7	(0,2)

TABLEAU 23.27. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des conférences, (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	-	-	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	21	22	-	-	21	22
Administrateur de 1ère classe (P-4)	83	87	-	-	83	87
Administrateur de 2ème classe (P-3)	141	149	-	-	141	149
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	19	18	-	-	19	18
Total	268	280	-	-	268	280
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	13	13	-	-	13	13
Autres classes	351	377	-	-	351	377
Total	364	390	-	-	364	390
TOTAL GENERAL	632 a/	670	-	-	632	670

a/ Dont 17 postes d'administrateur (6 P-4 et 11 P-3) et un poste d'agent des services généraux (G-6/1) approuvés par l'Assemblée générale à partir de 1977 pour les services linguistiques arabes.

B. – SERVICE DES CONFÉRENCES (GENÈVE)

23.36 Le Service des conférences de Genève comprend le programme "Direction exécutive et l'administration", la Division des conférences, la Division d'interprétation, la Division linguistique et la Division des documents.

23.37 Les crédits demandés au présent chapitre doivent permettre de couvrir le coût de tous les services de conférence à fournir à Genève, y compris les services à assurer lors des réunions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui était financés précédemment par des crédits ouverts au chapitre 11.

23.38 Le tableau ci-après indique le volume de travail (effectif ou estimatif) pour les exercices biennaux 1972-1973, 1974-1975, 1976-1977 et 1978-1979.

TABLEAU 23.28a

	1972-1973 (Volume effectif)	1974-1975 (Volume effectif)	1976-1977 (Volume estimatif)	1978-1979 (Volume estimatif)	1978-1979 (Moyenne annuelle estimative)	1972-1973 à 1978-1979 (Taux de croissance moyen par exercice biennal) (%)
Nombre de séances	11 664	13 483	15 517	16 700	8 350	12,7
Interprétation : Périodes de travail	42 509	42 246	48 432	50 000	25 000	5,6
Traduction : Pages	187 452	195 044	211 607	216 000	108 000	4,8
Mots	61 859 000	64 364 000	69 830 000	71 280 000	134 000	4,5
Révision : Pages	235 762	240 890	263 065	268 000	348 000	2,6
Mots	77 801 000	79 494 000	86 811 000	88 440 000	35 000	(8,5)
Dactylographie : Pages	646 584	648 848	666 792	696 000	237 500 000	2,4
Mots	213 372 000	214 120 000	220 041 000	229 680 000	19 300 000	3,5
Edition : Pages	91 742	73 118	58 780	70 000	1 300	(5,0)
Mots	30 275 000	24 129 000	19 397 000	23 100 000	237 500 000	2,4
Rédaction de comptes rendus analytiques : Journées de travail	3 043	2 678	2 651	2 600	19 300 000	3,5
Reproduction : Pages	443 000 000	441 000 000	470 000 000	475 000 000	237 500 000	2,4
Distribution : Documents	34 900 000	36 210 000	38 600 000	38 600 000	19 300 000	3,5

a/ Les services de conférence en arabe ne sont pas compris dans ces statistiques.

23.39 Du fait des activités supplémentaires découlant de la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, dont l'effet se fera sentir pour la première fois en 1977, on prévoit une légère augmentation du volume de travail pour l'exercice biennal 1978-1979 par rapport à l'exercice en cours.

Récapitulation des ressources supplémentaires demandées pour l'ensemble du Service des conférences

23.40 Cinq postes nouveaux sont demandés pour deux traducteurs chinois (2 P-3), deux terminologues (2 P-3) et un commis trilingue (1 G-6/1), ainsi qu'un reclassement de poste (de P-2 à P-3).

23.41 En outre, il est proposé de transformer en postes permanents 33 postes actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire (1 P-5, 4 P-4, 3 P-3 et 25 G-6/1). Le tableau 23.29 ci-après indique le personnel temporaire qui sera nécessaire pour assurer le service des réunions au cours de l'exercice biennal 1978-1979, compte tenu du nombre actuel de postes permanents et du volume de travail estimatif indiqué ci-dessus dans le tableau 23.28.

23.42 Le tableau 23.30 indique en chiffres nets le personnel temporaire qui sera nécessaire si la proposition tendant à transformer en postes permanents 33 postes antérieurement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire est approuvée. L'expérience des dernières années a prouvé que ce personnel est nécessaire en permanence pendant toute l'année. Si les postes en question sont transformés en postes permanents, il sera possible de retenir les services d'un personnel expérimenté et d'alléger les tâches administratives qu'entraîne l'engagement de personnel pour des périodes de courte durée.

23.43 En ce qui concerne les autres objets de dépenses, on prévoit une augmentation de crédit d'un montant net de 24 700 dollars, imputable à des augmentations diverses (11 000 dollars pour un programme d'échanges de courte durée de fonctionnaires assurant le service des conférences, 24 000 dollars pour les travaux contractuels de traduction, 48 000 dollars pour les travaux d'imprimerie, 8 800 dollars pour l'entretien du matériel et 26 800 dollars pour le matériel de reproduction), partiellement compensées par une diminution de 93 000 dollars au titre des frais de voyage du personnel envoyé à des sessions.

TABEAU 23.29. - PERSONNEL NECESSAIRE EN 1978-1979, COMPTE TENU DE LA REPARTITION DES POSTES PERMANENTS ET DU PERSONNEL TEMPORAIRE EN 1977

(Coûts calculés aux taux révisés de 1977)

	Normes de production	Volume de travail estimatif par an (1978/1979) a/	Besoins en personnel		Postes permanents b/		Personnel temporaire nécessaire			Postes antérieurement financés par des crédits ouverts pour le personnel temporaire et qui est proposé de transformer en postes permanents
			Journées de travail par an	Années de travail par an	Personnel en poste	équivalent en journées de travail	Journées de travail par an	équivalent en années de travail	Coût estimatif par an	
Interprétation	7 périodes de travail par semaine	25 000 périodes de travail	17 860	85	59	12 300	5 470	26	1 016 500	3
Traduction	5 pages par journée de travail	108 000 pages	21 600	103	87	18 270	3 330	16	543 000	-
Rédaction de comptes rendus analytiques	-	1 300 journées de travail	1 300	6	-	-	1 300	6	214 000	-
Révision	10 pages par journée de travail	134 000 pages	13 400	64	48	10 080	3 320	16	620 400	-
Sténo-dactylographie	10 pages par journée de travail	348 000 pages	34 800	165	148	31 080	3 720	17	269 800	6
Edition	12 pages par journée de travail	35 000 pages	2 920	14	11	2 310	610	3	91 900	-
Références	-	3 360 journées de travail	3 360	16	16	3 360	-	-	-	-
Secrétaires	-	2 700 journées de travail	2 700	13	-	-	2 700	13	218 400	-
Reproduction	15 000 pages par journée de travail	237,5 millions de pages	15 830	76	53	11 130	4 700	23	236 000	8
Distribution	1 960 documents par journée de travail	19,3 millions de documents	9 850	47	29	6 090	3 760	18	188 800	9
Autre personnel d'appui	-	10 000 journées de travail	10 000	47	-	-	10 000	47	398 500	2
			133 620	636	451	94 710	38 910	185	3 827 300	33

a/ Non compris les services linguistiques arabes.

b/ Comprend seulement le personnel contribuant directement à la production.

TABLEAU 23.30. - PERSONNEL TEMPORAIRE NECESSAIRE APRES QUE CERTAINS POSTES ANTERIEUREMENT FINANCES PAR DES CREDITS OUVERTS POUR DU PERSONNEL TEMPORAIRE AURAIENT ETE TRANSFORMES EN POSTES PERMANENTS

(Coûts calculés aux taux révisés de 1977)

	Normes de production	Volume de travail estimatif par an (1978/1979) a/	Besoins en personnel		Postes permanents b/		Personnel temporaire nécessaire		
			Journées de travail par an	Années de travail par an	Personnel en poste après transformation de certains postes en postes permanents	Equivalent en journées de travail	Journées de travail par an	Equivalent en années de travail	Coût estimatif par an
Interprétation	7 périodes de travail par semaine	25 000 périodes de travail	17 860	85	67	14 070	3 790	18	725 100
Traduction	5 pages par journée de travail	108 000 pages	21 600	103	87	18 270	3 330	16	543 000
Rédaction de comptes rendus analytiques	-	1 300 journées de travail	1 300	6	-	-	1 300	6	214 000
Révision	10 pages par journée de travail	134 000 pages	13 400	64	48	10 080	3 320	16	620 400
Sténo-dactylographie	10 pages par journée de travail	348 000 pages	34 800	165	154	32 340	2 460	11	178 400
Edition	12 pages par journée de travail	35 000 pages	2 920	14	11	2 310	610	3	91 900
Références	-	3 360 journées de travail	3 360	16	16	3 360	-	-	-
Secrétaires	-	2 700 journées de travail	2 700	13	-	-	2 700	13	218 400
Reproduction	15 000 pages par journée de travail	237,5 millions de pages	15 830	76	61	12 810	3 020	15	151 600
Distribution	1 960 documents par journée de travail	19,3 millions de documents	9 850	47	38	7 980	1 870	9	93 900
Autre personnel d'appui	-	10 000 journées de travail	10 000	47	2	420	9 580	45	375 100
			133 620	636	484	101 640	31 980	152	3 211 800

a/ Non compris les services linguistiques arabes.

b/ Comprend seulement le personnel contribuant directement à la production.

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 23.31. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	252,6	5,2	-	2,8	8	260,6
Personnel temporaire pour les réunions	10 725,2 a/	(2 145,7)	(1 926,9)	302,3	(3 770,3)	6 954,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	147,1	1,3	-	6,7	8	155,1
Heures supplémentaires	155,7 b/	(26)	-	6	(20)	135,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	63,8	3	-	0,8	3,8	67,6
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	93	0,9	(93,9)	-	(93)	-
Autres frais de voyage du personnel	14	-	11	1,2	12,2	26,2
Travaux contractuels de traduction	237,5 c/	(35,5)	24	10,3	(1,2)	236,2
Imprimerie	16,3	16,3	48	4,4	68,7	85
Entretien du matériel	120 d/	16	8,8	6,5	21,3	151,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Total	11 826,9	(2 164,5)	(1 929)	341	(3 752,5)	8 074,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 662,4	(1 929)	293	-	(2 222)	(23) %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	8 074,4
	(8 074,4)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

a/ Dont un crédit de 5 092 000 dollars inscrit précédemment au chapitre 11 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).

b/ Dont un crédit de 143 700 dollars inscrit précédemment au chapitre 11 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).

c/ Dont un crédit de 37 500 dollars inscrit précédemment au chapitre 11 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).

d/ Coût du matériel de reproduction, inscrit précédemment au chapitre 22 H / Division des services généraux (Genève).

TABLEAU 23.32. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
Agents des services généraux :						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

TABLEAU 23.33. - DEPENSES NON RENOUELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Direction exécutive et administration

1976-1977		1978-1979	
Quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :		Frais de voyage (programme d'échanges de courte durée)	11
Personnel temporaire pour les réunions	2 329,9	Cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :	
Heures supplémentaires	27,2	Personnel temporaire pour les réunions	247
Travaux contractuels de traduction	37,5	Heures supplémentaires	35
	2 394,6		293

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

23.44 Le Cabinet du Directeur contrôle à l'échelon central la planification et l'exécution des services de conférences nécessaires aux réunions qui se tiennent à Genève ou ailleurs.

*Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)**Personnel temporaire pour les réunions*

23.45 Dans le tableau 23.30, le montant annuel net du crédit nécessaire au titre du personnel temporaire est estimé

à 3 211 800 dollars (soit 6 423 600 dollars pour l'exercice biennal), sous réserve que certains postes soient transformés en postes permanents comme il est proposé plus loin dans les paragraphes 23.53, 23.55, 23.60 et 23.63. De plus, un crédit de 229 000 dollars, qui n'est pas inclus dans le tableau 23.30, est demandé pour le personnel temporaire de langue arabe. En conséquence, il est proposé de réduire les crédits nécessaires au titre du personnel temporaire de 1 926 900 dollars, représentant la différence entre le montant nécessaire pour le maintien des programmes (8 579 500 dollars) et le crédit total nécessaire au titre du personnel temporaire (6 652 600 dollars) pour l'exercice biennal 1978-1979.

Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions

23.46 La diminution de crédit de 93 900 dollars proposée à cette rubrique correspond au crédit qui avait été prévu pour l'exercice biennal 1976-1977 pour les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des traducteurs chinois prêtés par le Siège et qui ne sera plus nécessaire si les deux nouveaux postes de traducteur demandés plus loin au paragraphe 23.57 sont approuvés.

Autres frais de voyage du personnel

23.47 Un crédit de 11 000 dollars est demandé pour un programme d'échanges de fonctionnaires dont l'objectif est le même que celui qui est exposé au paragraphe 23.35 du chapitre 23 A. Ce crédit permettra de couvrir les frais de voyage Genève-New York et l'indemnité de subsistance de quatre fonctionnaires pendant un mois.

Travaux contractuels de traduction

23.48 Une augmentation de crédit de 24 000 dollars est demandée pour faire face à l'augmentation prévue du volume des travaux contractuels.

Imprimerie

23.49 Une augmentation de crédit de 48 000 dollars est demandée pour faire face à l'augmentation prévue du volume des documents à imprimer en arabe pour la

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Entretien du matériel de reproduction

23.50 Cette rubrique figurait précédemment au chapitre 22 H. Une augmentation de crédit de 8 800 dollars est demandée pour faire face à l'augmentation prévue des dépenses d'entretien.

Dépenses prévues pour la cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

23.51 Le tableau 23.33 ci-dessus (dépenses non renouvelables) indique, dans la colonne correspondant à l'exercice biennal 1976-1977, qu'un crédit de 2 394 600 dollars a été ouvert au chapitre 11 pour la quatrième session de la CNUCED, au titre du personnel temporaire pour les réunions, des heures supplémentaires et des travaux contractuels de traduction. Les dépenses prévues pour la cinquième session, qui sont désormais incluses dans les dépenses globales prévues au chapitre 23 B, sont estimées à environ 1,8 million de dollars. Etant donné que les services nécessaires seront en grande partie assurés par le personnel permanent, le tableau 23.33 n'indique que la part des dépenses totales qui correspond au personnel temporaire (247 000 dollars).

2. - DIVISION DES CONFERENCES

TABLEAU 23.34. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 255,7	31,1	71,2	6,9	109,2	1 364,9
Dépenses communes de personnel	314,4	18,8	18,4	1,6	38,8	353,2
Total	1 570,1	49,9	89,6	8,5	148	1 718,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 620	89,6	-	-	89,6	5,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

-	-
Total, coûts directs	1 718,1
	(1 718,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 23.35. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des conférences

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Total	6	6	-	-	6	6
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	23	25	-	-	23	25
Total	24	26	-	-	24	26
TOTAL GENERAL	30	32	-	-	30	32

2. – DIVISION DES CONFERENCES

23.52 Les attributions de la Division demeurent celles qui étaient décrites dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.59).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transformation en postes permanents de postes financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire

23.53 Pour les raisons exposées plus haut dans le paragraphe 23.41, il est proposé de transformer en postes permanents 2 postes de préposé aux salles de conférence (G-6/1) qui sont actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire.

3. - DIVISION D'INTERPRETATION

TABLEAU 23.36. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	4 335,7	778,3	532,8	95,2	1 406,3	5 742
Dépenses communes de personnel	1 145,4	181,8	138,2	25,5	345,5	1 490,9
Total	5 481,1^{a/}	960,1	671	120,7	1 751,8	7 232,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 441,2	671	-	-	671	10,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	7 232,9
	(7 232,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

^{a/} Dont un crédit de 1 295 000 dollars antérieurement inscrit au chapitre 11.

TABLEAU 23.37. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division d'interprétation

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	7	8	-	-	7	8
Administrateur de 1ère classe (P-4)	33	37	-	-	33	37
Administrateur de 2ème classe (P-3)	36	39	-	-	36	39
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	78 a/	86	-	-	78	86
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	79	87	-	-	79	87

a/ Dont 16 postes d'administrateur (5 postes P-4 et 11 postes P-3) approuvés par l'Assemblée générale, à compter de 1977, pour des interprètes de langue arabe.

3. – DIVISION D'INTERPRETATION

23.54 Les attributions de la Division demeurent celles qui étaient décrites dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.54).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transformation en postes permanents de postes financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire

23.55 Pour les raisons exposées plus haut dans le paragraphe 23.41, il est proposé de transformer en postes permanents 8 postes d'interprète (un poste P-5, 4 postes P-4 et 3 postes P-3) actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire et qui correspondent à une équipe complète d'interprètes. L'expérience a prouvé que le personnel temporaire dont la Division a constamment besoin tout au long de l'année représentait l'équivalent de 8 postes permanents. Du fait de la transformation en postes permanents des postes susmentionnés, les besoins de la Division en personnel temporaire ne représenteront plus que 18 années de travail d'interprète au total, au lieu de 26, et la Division pourra utiliser les crédits correspondants avec souplesse pendant les périodes de pointe.

4. - DIVISION LINGUISTIQUE

TABLEAU 23.38. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	16 929,6	515	369	171,5	1 055,5	17 985,1
Dépenses communes de personnel	4 251,6	269,8	95,2	43,5	408,5	4 660,1
Total	21 181,2^{a/}	784,8	464,2	215	1 464	22 645,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
21 966	464,2	-	153,2	617,4	2,8 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	22 645,2
----------------------	----------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(22 645,2)

a/ Dont un crédit de 5 384 900 dollars antérieurement inscrit au chapitre 11.

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 23.39. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division linguistique

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	12	12	-	-	12	12
Administrateur de 1ère classe (P-4)	45	45	-	-	45	45
Administrateur de 2ème classe (P-3)	93	98	-	-	93	98
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	9	8	-	-	9	8
Total	160	164	-	-	160	164
Agents des services généraux :						
1ère classe	7	7	-	-	7	7
Autres classes	199	206	-	-	199	206
Total	206	213	-	-	206	213
TOTAL GENERAL	366 a/	377	-	-	366	377

a/ Dont un poste d'administrateur (P-4) et un poste d'agent des services généraux (G-6/I) approuvés par l'Assemblée générale, à compter de 1977, pour la Section arabe de traduction.

4. - DIVISION LINGUISTIQUE

23.56 Les attributions de la Division demeurent celles qui étaient décrites dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.62).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Postes nouveaux

23.57 Deux nouveaux postes P-3 sont demandés pour des traducteurs de langue chinoise. Jusqu'en 1976, le Siège prêtait 2 postes à l'Office de Genève pour l'aider à faire face au volume de travail de la Section chinoise de traduction. Comme ces postes ont dû être restitués au Siège, vu ses besoins croissants, il faut créer 2 postes permanents supplémentaires à Genève. Il est pratiquement impossible de recruter à titre temporaire en Europe des traducteurs chinois expérimentés et compétents.

23.58 En outre, 2 postes d'administrateur (P-3) pour des terminologues et un poste d'agent des services généraux (G-6/1) pour un(e) secrétaire trilingue sont demandés pour la Section de terminologie et de documentation technique. Les travaux de recherche terminologique d'uniformisation des termes doivent être effectués de manière systématique dans les quatre principales langues de travail. Les deux postes d'administrateur que compte actuellement la Section

ne permettent de faire ces travaux de façon régulière qu'en anglais et en français. Comme le Secrétariat s'occupe de plus en plus de questions hautement techniques, il faut créer ces postes pour fournir aux Sections espagnole et russe de traduction des services de terminologie semblables à ceux que reçoivent les deux autres sections.

Reclassement de postes

23.59 Il est proposé de reclasser d'administrateur adjoint de 1ère classe (P-2) à administrateur de 2ème classe (P-3) le poste de chef de la Section des références. Cette section, qui compte 17 postes permanents, doit répondre sans délais à toutes les demandes de la Section de traduction et du Groupe des travaux contractuels. Le Chef de la Section doit organiser les travaux de façon à assurer l'emploi le plus efficace et le plus souple possible des ressources disponibles, tout en supervisant comme il convient le personnel de la Section. On considère que le niveau de responsabilité et d'initiative qu'exige ce poste justifie le reclassement proposé.

*Transformation en postes permanents de postes financés
par des crédits ouverts pour du personnel temporaire*

23.60 Pour les raisons indiquées plus haut dans le paragraphe 23.41, il est proposé de transformer en postes permanents 6 postes de sténodactylographes (G-6/1) qui sont actuellement financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire.

5. - DIVISION DES DOCUMENTS

TABLEAU 23.40. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	5 830,5 ^{a/}	139,3	605,2	20,1	764,6	6 595,1
Dépenses communes de personnel	1 467,2 ^{b/}	77,2	156,4	5,1	238,7	1 705,9
Fournitures et accessoires	1 450,1 ^{c/}	(96,9)	-	61,5	(35,4)	1 414,7
Mobilier et matériel	306,5	-	26,8	15,1	41,9	348,4
Total	9 054,3	119,6	788,4	101,8	1 009,8	10 064,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 173,9	788,4	(45)	-	743,4	8,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs

-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(10 064,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

a/ Dont un crédit de 1 237 600 dollars antérieurement inscrit au chapitre 11.

b/ Dont un crédit de 311 800 dollars antérieurement inscrit au chapitre 11.

c/ Dont un crédit de 121 500 dollars antérieurement inscrit au chapitre 11.

TABLEAU 23.41. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des documents

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	9	9	-	-	9	9
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	9	9	-	-	9	9
Total	22	22	-	-	22	22
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	127	144	-	-	127	144
Total	131	148	-	-	131	148
TOTAL GENERAL	153	170	-	-	153	170

TABLEAU 23.42. - DEPENSES NON RENOUELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Unité administrative : Division des documents

1976-1977		1978-1979	
Quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :		Cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :	
Fournitures et accessoires	121,5	Fournitures et accessoires	45
	121,5		45

5. - DIVISION DES DOCUMENTS

23.61 Les attributions de la Division demeurent celles qui étaient décrites dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.66).

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Transformation en postes permanents de postes financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire

23.62 Comme il est indiqué plus haut dans le tableau 23.29, le personnel temporaire dont la Division a besoin

fournirait l'équivalent de 23 années de travail pour reproduire les 237,5 millions de pages par an qui sont prévues et l'équivalent de 18 années de travail pour distribuer la quantité de documents escomptée, soit 19,3 millions par an.

23.63 Pour les raisons indiquées plus haut dans le paragraphe 23.41, il est proposé de transformer en postes permanents 8 postes de commis à la reproduction, 7 postes de commis à la distribution et 2 postes de magasinier, soit en tout 17 postes d'agent des services généraux (G-6/1) précédemment financés par des crédits ouverts pour du personnel temporaire. Du fait de la transformation de ces

postes en postes permanents, les besoins de la Division en personnel temporaire ne représenteront plus que l'équivalent de 15 années de travail pour la reproduction et de 9 années de travail pour la distribution (chiffres nets).

23.64 L'augmentation de crédit de 26 800 dollars prévue au titre du matériel représente la différence entre le montant nécessaire pour le maintien du programme

(306 500 dollars) et les dépenses prévues pour l'exercice biennal 1978-1979 (333 300 dollars), soit 283 600 dollars pour la Section de la reproduction et 49 700 dollars pour la Section de la distribution.

23.65 Les crédits demandés pour la Section de la reproduction pour l'exercice biennal 1978-1979 doivent permettre d'acheter le matériel suivant :

	Dollars	Année d'achat
1 appareil de photographie pour la confection de clichés par le procédé de la photogravure	19 000	1970
1 dispositif de protection des clichés métalliques (dimension A/2)	15 200	1966
1 assembleuse-brocheuse (5 postes)	19 000	1975
1 machine à relier automatique	28 500	1967
1 coupeuse de papier à trois lames	19 000	1962
1 presse offset lourde (A/2)	134 000	1969
2 presses offset légères (A/4)	28 500	1969
1 presse à épreuves typographiques	4 800	1962
10 duplicateurs à stencil (A/4)	11 800	—
2 duplicateurs à stencil (A/3)	3 800	—
	283 600	

23.66 Il a été décidé de remplacer le matériel susmentionné parce que la Section de la reproduction miméographique de moins en moins de documents et en reproduit de plus en plus par le procédé offset et par reproduction directe, environ 60 p. 100 de sa production totale pendant

l'exercice biennal 1978-1979 devant être assurés par ces deux procédés.

23.67 En ce qui concerne la Section de la distribution, on prévoit d'acheter le matériel suivant pour remplacer du matériel usagé :

	Dollars	Année d'achat
2 machines à ficeler les paquets	5 400	1972
1 tireuse-développeuse de microfiches	15 500	1966
1 machine "scriptomatic" pour remplacer une machine à adresser	14 500	1962
Des rayonnages à casiers	8 500	—
Des classeurs pour microfiches et plaques pour machines à adresser	4 500	—
Petit matériel divers	1 300	—
	49 700	

Crédits nécessaires pour la cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

23.68 Le tableau 23.42 plus haut indique les crédits ouverts pour 1976-1977 pour la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le

développement et les crédits demandés pour 1978-1979 pour la cinquième session de la Conférence au titre des fournitures nécessaires pour la reproduction des documents. Comme le crédit de 45 000 dollars prévu à ce titre pour la cinquième session de la Conférence peut être prélevé sur le montant nécessaire pour le maintien des programmes, aucun accroissement des ressources n'est proposé.

C. - Bibliothèque (New York)

TABLEAU 23.43. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
6 929,2	458	6,6	1	-	581,6	8,4	1 040,6	15	7 969,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 387,2	1	-	-	1	- %

 2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU	237,8
Fonds d'affectation spéciale pour le service allemand de traduction	106,8
Total a)	344,6
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	
Total, a) et b)	344,6

Total, coûts directs 8 314,4

(8 314,4)

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 23.44. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Direction exécutive et administration	400,1	9	2,3	1	0,2	29	7,2	39	9,7	439,1	0 2
2. Services de bibliothèque et de documentation	6 529,1	449	6,9	-	-	552,6	8,4	1 001,6	15,3	7 530,7	-
Total	6 929,2	458	6,6	1	-	581,6	8,4	1 040,6	15	7 969,8	-

TABLEAU 23.45. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bibliothèque (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 2ème classe (P-3)	33	33	2	2	35	35
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	21	21	1	1	22	22
Total	66 a/	66	3	3	69	69
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	8	8	1	1	9	9
Autres classes	72	72	3	3	75	75
Total	80 a/	80	4	4	84	84
<u>Autres catégories :</u>						
Travailleurs manuels	8	8	-	-	8	8
Total	8	8	-	-	8	8
TOTAL GENERAL	154 a/	154	7	7	161	161

a/ Dont 2 postes P-3 et 3 postes G-4/1 qui étaient financés par le Fonds d'affectation spéciale pour les services linguistiques arabes et qui ont été inscrits au budget ordinaire en 1977.

C. – Bibliothèque (New York)

23.69 Les objectifs généraux de la Bibliothèque des Nations Unies à New York sont décrits dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.79).

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 23.46. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	266,7	24,9	-	20,6	45,5	312,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	5,2	0,2	-	0,4	0,6	5,8
Consultants	25	(25)	-	-	(25)	-
Heures supplémentaires	7	0,2	-	0,6	0,8	7,8
Dépenses communes de personnel	85,3	8,1	-	6,5	14,6	99,9
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel	7,1	0,3	1	0,7	2	9,1
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Fournitures et accessoires	2,1	0,3	-	0,2	0,5	2,6
Total	400,1	9	1	29	39	439,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
409,1	1	-	-	1	0,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	439,1
	(439,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 23.47. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	4	4	-	-	4	4
<u>Agents des services généraux :</u>						
Classes G-4/1	2	2	-	-	2	2
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	6	6	-	-	6	6

1. - DIRECTION EXECUTIVE
ET ADMINISTRATION

23.70 L'objectif de ce programme est décrit dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (*ibid.*, par. 23.81).

23.71 En 1977, la Bibliothèque, en collaboration avec le Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques, a entrepris, à titre expérimental, un nouveau projet, le Système d'information bibliographique de l'ONU. Ce système devrait permettre de stocker, rechercher et diffuser des renseignements sur les études, rapports et autres documents des Nations Unies et d'améliorer ainsi les services de renseignements en matière de documentation offerts aux délégations, aux départements gouvernementaux et autres utilisateurs. La Bibliothèque a entrepris

la phase expérimentale du projet avec le personnel et les ressources dont elle dispose. Si les résultats sont concluants, le système sera pleinement appliqué, ce qui, selon toute probabilité, aura des répercussions sur le programme de travail de la Bibliothèque. Les incidences de l'application intégrale du système feront l'objet d'un rapport distinct dont sera saisie l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Frais de voyage du personnel

23.72 Un crédit supplémentaire de 1 000 dollars est demandé pour couvrir les frais de voyage du personnel chargé d'assurer la coordination entre la Bibliothèque et les bibliothèques et centres de références du système des Nations Unies.

2. - SERVICES DE BIBLIOTHEQUE ET DE DOCUMENTATION

TABLEAU 23.48. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	
Postes permanents	4 430,1	292,5	-	381,8	5 104,4
Dépenses communes de personnel	1 435,3	81,9	-	114,3	1 631,5
Services contractuels	247,9	8,4	-	19,6	275,9
Livres et fournitures de bibliothèque	415,8	66,2	-	36,9	518,9
Total	6 529,1 a/	449	-	552,6	7 530,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 978,1	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>	
Compte "Frais généraux" de l'ONU	237,8
Fonds d'affectation spéciale pour le Service allemand de traduction	106,8
Total a)	344,6
b) <u>Projets opérationnels</u>	
Total b)	-
TOTAL GENERAL	344,6

Total, coûts directs	7 875,3
-----------------------------	----------------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(7 875,3)

a/ Déduction faite d'un montant de 21 000 dollars correspondant aux frais de location de matériel informatique, désormais inscrits au chapitre 22F.

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

TABLEAU 23.49. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services de bibliothèque et de documentation

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 2ème classe (P-3)	33	33	2	2	35	35
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	20	20	1	1	21	21
Total	62 a/	62	3	3	65	65
Agents des services généraux :						
1ère classe	8	8	1	1	9	9
Autres classes	70	70	3	3	73	73
Total	78 a/	78	4	4	82	82
Autres catégories :						
Travailleurs manuels	8	8	-	-	8	8
Total	8	8	-	-	8	8
TOTAL GENERAL	148	148	7	7	155	155

a/ Dont 2 postes P-3 et 3 postes G-4/1 qui étaient financés par le Fonds d'affectation spéciale pour les services linguistiques arabes et qui ont été inscrits au budget ordinaire en 1977.

2. - SERVICES DE BIBLIOTHEQUE ET DE DOCUMENTATION

23.73 L'objectif de ce programme est décrit dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.83 et 23.88).

23.74 Ces dernières années, la Bibliothèque a dû faire face à une augmentation du prix des livres et des fournitures, bien supérieure aux indices généraux des prix. Par exemple, un échantillonnage de 75 ouvrages britanniques ou américains choisis parmi ceux qui ont été achetés entre 1974 et 1976 montre ce qui suit :

	Prix moyen d'un livre Dollars	Taux annuel d'augmentation
1974	12,40	
1975	17,82	43,7
1976	23,80	33,6

Indépendamment des faits que la Bibliothèque a ainsi constatés directement, des revues spécialisées ont prédit que ces tendances fortement inflationnistes persisteront en 1977. Dans ces conditions, le montant indiqué pour le maintien des programmes en ce qui concerne les achats de livres et de fourniture représente le montant minimal nécessaire pour maintenir le pouvoir d'achat de la Bibliothèque à un niveau suffisant.

D. - Bibliothèque (Genève)

TABLEAU 23.50. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
2 872,9	(11,6)	(0,4)	186,4	6,5	37,9	1,3	212,7	7,4	3 085,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 861,3	186,4	-	15,6	202	7,1 %

 2) Fonds extra-budgétaires

		Fonds prévus pour 1978-1979
a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		
	Fonds de dotation de la Bibliothèque : Livres et fournitures de bibliothèque	38
	Total a)	38
b) <u>Projets opérationnels</u>		
	Total b)	-
	Total, a) et b)	38

Total, coûts directs 3 123,6

(3 123,6)

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 23.51. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Direction exécutive et administration	281,6	7,5	2,7	17,2	6,1	5,3	1,9	30	10,7	311,6	5,9
2. Service de bibliothèque	2 591,3	(19,1)	(0,7)	169,2	6,5	32,6	1,2	182,7	7	2 774	7,1
Total	2 872,9	(11,6)	(0,4)	186,4	6,5	37,9	1,3	212,7	7,4	3 085,6	7,1

TABLEAU 23.52. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bibliothèque (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	4	4	-	-	4	4
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	9	9	-	-	9	9
Total	18	18	-	-	18	18
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	25	26	-	-	25	26
Total	28	29	-	-	28	29
TOTAL GENERAL						
	46	47	-	-	46	47

D. – Bibliothèque (Genève)

23.75 Les objectifs généraux de la Bibliothèque des Nations Unies à Genève sont décrits dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 (A/10006, vol. VII, par. 23.94 et 23.95).

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 23.53. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	200,8	6,2	-	2,7	8,9	209,7
Dépenses communes de personnel	52,7	1,1	-	0,6	1,7	54,4
Frais de voyage du personnel	3,3	-	1,7	0,2	1,9	5,2
Imprimerie	24,3	0,2	15,5	1,8	17,5	41,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Total	281,6	7,5	17,2	5,3	30	311,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
289,1	17,2	-	-	17,2	5,9 %

2) Fonds extra-budgétaires

-	
Total, coûts directs	311,6
	(311,6)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 23.54. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
Agents des services généraux :						
lère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	3	3	-	-	3	3

1. - DIRECTION EXECUTIVE
ET ADMINISTRATION

23.76 Le Cabinet du Bibliothécaire en chef assure la direction et l'administration globales de l'ensemble des services de bibliothèque à Genève.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

23.77 Sont inscrits à cette rubrique, outre les traitements et les dépenses communes de personnel pour le Bibliothécaire en chef, l'adjoint du Bibliothécaire en chef et un agent des services généraux, les crédits globaux nécessaires pour couvrir les frais de voyage et le coût des travaux d'imprimerie.

Frais de voyage du personnel

23.78 Le Bibliothécaire en chef et d'autres fonctionnaires de la Bibliothèque sont appelés à faire des déplacements afin d'assurer la coordination entre la bibliothèque centrale de New York et celle de Genève et de participer à d'importantes réunions internationales intéressant leur spécialité. L'expérience de l'exercice biennal 1976-1977 a montré que le crédit de 3 300 dollars qui avait été ouvert ne

suffisait pas à couvrir les frais de voyage minimaux. En conséquence, le montant supplémentaire de 1 700 dollars est demandé pour l'exercice biennal 1978-1979.

Imprimerie

23.79 Depuis 1929, la Bibliothèque de Genève publie une liste mensuelle d'articles sélectionnés, qui est reconnue dans le monde entier comme un important instrument de recherche bibliographique dans les domaines d'activité de l'ONU. La Bibliothèque échange cette liste contre un grand nombre de périodiques (1200 en 1975). Ces dernières années, l'établissement de cette Liste s'est heurté à des difficultés financières du fait surtout de la hausse régulière du coût des travaux d'imprimerie et du prix du papier. Le nombre de pages et le nombre de périodiques indexés ont peu à peu diminué. De ce fait, un certain nombre de périodiques ont mis fin au système d'échanges avec la Bibliothèque, la raison invoquée étant que la Liste ne retient pas un assez grand nombre des articles qu'ils publient. Pour permettre à la Bibliothèque de continuer à publier la Liste et à recevoir des périodiques gratuitement (ce qui représente une valeur de 60 000 dollars pour l'exercice biennal), un crédit supplémentaire de 15 500 dollars est demandé.

2. - SERVICE DE BIBLIOTHEQUE

TABLEAU 23.55. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 808	83,2	23,2	13,9	120,3	1 928,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générale	49,1	0,5	-	2,2	2,7	51,8
Dépenses communes de personnel	470,6	19,2	6	3,7	28,9	499,5
Livres et fournitures de bibliothèque	120	21,6	140	12,8	174,4	294,4
Mobilier et matériel	143,6	(143,6)	-	-	(143,6)	-
Total	2 591,3	(19,1)	169,2	32,6	182,7	2 774

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 572,2	169,2	-	15,6	184,8	7,1 %

TABLEAU 23.55 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

a) <u>Appui fonctionnel et administratif</u>		Fonds prévus pour 1978-1979
Fonds de dotation de la Bibliothèque :		
Livres et fournitures de bibliothèque		38
Total a)		38
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Total b)		-
TOTAL GENERAL		38

Total, coûts directs	2 812
-----------------------------	-------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

(2 812)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 23.56. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services de bibliothèque

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :</u>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2ème classe (P-3)	4	4	-	-	4	4
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	9	9	-	-	9	9
Total	16	16	-	-	16	16
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	24	25	-	-	24	25
Total	27	28	-	-	27	28
TOTAL GENERAL	43	44	-	-	43	44

2. - SERVICES DE BIBLIOTHEQUE

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

Poste nouveau

23.80 La Bibliothèque des Nations Unies à Genève a la garde des archives de la Société des Nations et se charge de les remettre en état. La création d'un poste d'agent des services généraux avait été approuvée pour l'exercice biennal 1976-1977 pour le projet de désacidification. Cependant, pour que le projet soit pleinement efficace, il faudrait lui affecter à plein temps un agent des services généraux de plus. Si l'exécution du projet devait souffrir le moindre retard, il y a fort à craindre que les archives uniques de la Société des Nations ne se détériorent plus encore.

Livres et fournitures de bibliothèque

23.81 La Bibliothèque doit se procurer les publications et documents dont ont besoin un secrétariat en croissance

constante, les représentants des Etats Membres et d'autres usagers officiels. Le nombre des publications dont la Bibliothèque doit envisager l'acquisition à la lumière de l'expérience passée est bien supérieur à 15 000 titres par an. Les crédits alloués pour les exercices biennaux 1974-1975 et 1976-1977 n'ont permis d'acquérir que 2 500 titres environ par an. Compte tenu du fait que la Bibliothèque reçoit quelque 7 500 ouvrages chaque année par voie d'échange ou de don, il lui reste à faire l'acquisition de 5 000 ouvrages par an. Afin de permettre à la Bibliothèque d'en acquérir au moins une partie, un montant supplémentaire de 140 000 dollars est jugé nécessaire pour l'exercice biennal 1978-1979, montant calculé sur la base d'un prix moyen de 20 dollars par ouvrage aux taux de 1977.

23.82 Le taux de croissance réelle que représentent les crédits supplémentaires demandés pour la Bibliothèque des Nations Unies à Genève serait de 7,1 p. 100. Toutefois, le taux de croissance combiné des Bibliothèques de Genève et de New York ne serait que de 2 p. 100.

TABLEAU 23.57. - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Services de bibliothèque

	1976-1977		1978-1979	
Mobilier et matériel (acquisition de nouveaux rayonnages et réaménagement de la salle de conférence de la Bibliothèque)	143,6		Néant	-
	143,6			-

TITRE IX
DEPENSES SPECIALES

**CHAPITRE 24. – OBLIGATIONS EMISES PAR L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES**

TABLEAU. – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
17 199	Dollars -	% -	Dollars (382)	% (2,2)	Dollars -	% -	Dollars 382	% (2,2)	16 817

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
17 199	(382)	-	-	(382)	(2,2) %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	16 817

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	16 817

Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies

24.1 Par sa résolution 1739 (XVI) du 20 décembre 1961, modifiée par les résolutions 1878 (S-IV) du 27 juin 1963 et 1989 (XVIII) du 17 septembre 1963, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à émettre des obligations de l'Organisation des Nations Unies jusqu'à concurrence d'un montant total de 200 millions de dollars (le montant total des obligations effectivement vendues est de 169 905 679 dollars) et à inscrire chaque année au budget ordinaire, à compter du budget de l'exercice 1963, une somme suffisante pour couvrir le service des intérêts – au taux de 2 p. 100 par an – afférents aux obligations vendues et le remboursement, conformément au tableau joint en annexe à la résolution 1739 (XVI), des annuités du principal venant à échéance. Ces paiements sont effectués le 15 janvier de chaque année.

24.2 Les paiements qui devront être effectués à ces fins le 15 janvier 1978 et le 15 janvier 1979 sont estimés respectivement à 8 460 000 dollars (1 573 300 dollars pour les intérêts et 6 886 700 dollars pour les annuités du principal) et à 8 357 000 dollars (1 435 700 dollars pour les intérêts et 6 921 300 dollars pour les annuités du principal). Dans le cas des obligations remboursables dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis, les estimations sont fondées sur les taux de change en vigueur au moment de l'établissement du présent projet de budget (0,585 livre sterling, 8,88 roupies de Sri Lanka, 250 francs CFA et 0,3913 livre égyptienne pour un dollar des Etats-Unis). Ces paiements représenteront respectivement le seizième et le dix-septième versement au titre du remboursement du principal et du service des intérêts, de sorte qu'il restera à amortir 46 p. 100 des obligations au cours des années 1978 à 1990.

TITRE X

CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

CHAPITRE 25. – CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

TABLEAU. – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1978-1979
	Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
108 570,9	27 856,5	25,6	3 540,7	3,2	5 157,9	4,7	36 555,1	33,6	145 126

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
136 427,4	3 540,7	963,5	1 080,2	3 657,4	2,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	145 126
-----------------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	145 126
---	---------

Contributions du personnel

25.1 Conformément aux procédures budgétaires de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général demande des crédits au titre des prévisions de dépenses pour couvrir le montant brut de tous les émoluments des fonctionnaires, à l'exclusion de l'indemnité de poste. Les montants qui seront retenus à la source à titre de contributions du personnel sont portés en recettes, lesquelles, dans la mesure où elles ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale, sont créditées au Fonds de péréquation des impôts pour être utilisées aux fins envisagées par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X), du 15 décembre 1955.

25.2 Pour faciliter les comparaisons avec le projet de programme de travail et de budget des autres organismes des Nations Unies, le Secrétaire général, dans le présent document, indique les dépenses de personnel comme des montants nets dans le cadre des divers programmes. En

conséquence, il doit porter le total des crédits demandés au montant requis en inscrivant au présent chapitre un crédit global, qui représente la différence entre le montant brut et le montant net des émoluments.

25.3 Le montant correspondant continue d'être porté en recettes au chapitre premier des recettes.

25.4 L'augmentation importante (27 856 500 dollars) qui apparaît au titre du maintien (aux taux révisés de 1977) de l'effectif permanent approuvé pour 1976-1977 est due, en partie, au fait qu'on avait appliqué au coût des postes nouveaux approuvés pour l'exercice biennal en cours un abattement normal pour mouvements de personnel au lieu d'un abattement pour recrutement différé et, en partie, à l'effet de l'incorporation du montant correspondant à cinq classes d'indemnité de poste au traitement des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, comme l'Assemblée générale l'avait décidé par sa résolution 31/141 du 17 décembre 1976.

TITRE XI

DEPENSES D'EQUIPEMENT

CHAPITRE 26. - TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRANSFORMATION ET AMELIORATION DES LOCAUX ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN

TABLEAU 26.1. - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	
A. Travaux de construction					
New York	3 000	-	-	-	3 000
Genève	6 739,3	(800,6)	(208,6)	-	5 730,1
Commission économique pour l'Afrique	1 324,1	(1 324,1)	-	-	-
	11 063,4	(2 124,7)	(208,6)	-	8 730,1
B. Transformation et amélioration des locaux					
New York	3 359	(3 359)	11 644,5	-	11 644,5
Genève	566,4	(566,4)	1 028	-	1 028
Vienne	775,9	(775,9)	8 993,1	-	8 993,1
	4 701,3	(4 701,3)	21 665,6	-	21 665,6
C. Gros travaux d'entre d'entretien					
New York	707,6	26,6	441	146	1 321,2
Genève	1 139,3	53,5	(327,8)	56,7	921,7
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	56,5	2,3	0,3	9,6	68,7
Commission économique pour l'Amérique latine	284,7	20,7	(210,4)	13,5	108,5
Commission économique pour l'Afrique	94,4	6,1	91,5	33,6	225,6
	2 282,5	109,2	(5,4)	259,4	2 645,7
Total	18 047,2	(6 716,8)	21 451,6	259,4	33 041,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
11 330,4	21 451,6	21 665,6	-	(214)	1,9 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	33 041,4

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	33 041,4

TABLEAU 26.2. - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF
DES DEPENSES PREVUES POUR 1978-1979 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1978-1979	Taux de croissance réelle %		
		Maintenance des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)		Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale					
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
Travaux de construction	11 063,4	(2 124,7)	(19,1)	208,6	(1,8)	-	-	(2 333,3)	(21)	8 730,1	-
Transformation et amélioration des locaux	4 701,3	(4 701,3)	-	21 665,6	460,8	-	-	16 964,3	360,8	21 665,6	-
Gros travaux d'entretien	2 282,5	109,2	4,7	(5,4)	0,2	259,4	11,3	363,2	15,9	2 645,7	-
Total	18 047,2	(6 716,8)	(37,2)	21 451,6	118,8	259,4	1,4	14 994,2	83	33 041,4	(1,9)

TABLEAU 26.3. – DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

1976-1977		1978-1979	
Travaux de construction			
a) Genève			
Achat du Petit Saconnex	597		
Achat des annexes de la villa "Le bocage"	203,6		
	800,6		
b) Commission économique pour l'Afrique			
	1 324,1		
	2 124,7		
Transformation et amélioration des locaux		<u>Transformation et amélioration des locaux</u>	
a) New York			
	3 359	a) New York	11 644,5
b) Genève			
	566,4	b) Genève	1 028
c) Vienne			
	775,9	c) Vienne	8 993,1
	4 701,3		21 665,6
	6 826		21 665,6

26.1 Le Secrétaire général demande des crédits au présent chapitre pour les travaux de construction ou de transformation et d'amélioration et les gros travaux d'entretien de tous les locaux dont l'ONU est propriétaire, ainsi que pour l'amortissement des emprunts contractés pour aider à financer certains de ces projets.

A. – Travaux de construction

Siège de l'ONU, New York

26.2 Le Secrétaire général demande un crédit de 1,5 million de dollars pour chacune des années 1978 et 1979 pour couvrir les vingt-huitième et vingt-neuvième annuités dues au titre de l'amortissement de l'emprunt de 65 millions de dollars contracté pour la construction des bâtiments du Siège, qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 242 (III) du 18 novembre 1948.

26.3 Après ces versements, il restera à rembourser 4 millions de dollars, selon le calendrier suivant :

	<i>Annuités Dollars</i>	<i>Total Dollars</i>
1980 et 1981	1 500 000	3 000 000
1982	1 000 000	1 000 000
		<u>4 000 000</u>

Office des Nations Unies à Genève

a) *Agrandissement du Palais des Nations*

26.4 Par ses résolutions 2246 (XXI) du 20 décembre 1966, 2488 (XXIII) du 21 décembre 1968, 2744 (XXV) du 17 décembre 1970 et 2831 (XXVI) du 22 décembre 1971, l'Assemblée générale a autorisé un programme de construction concernant l'agrandissement du Palais des Nations. Les travaux ont été achevés en 1975.

26.5 Les crédits demandés correspondent aux quatrième et cinquième annuités dues au titre de l'amortissement, avec intérêts, d'un prêt de 61 millions de francs suisses consenti par la Fondation des immeubles pour les organisations internationales en vue de faciliter le financement initial du programme. Le remboursement du prêt, avec intérêts, a commencé en 1975 et doit être achevé en 1984. Etant donné que le prêt et les intérêts y afférents doivent être remboursés en francs suisses, l'équivalent en dollars dépend du taux de change applicable au moment du versement de chaque annuité. Pour l'ensemble du présent projet de budget-programme, on a utilisé un taux de change de 2,51 francs suisses pour un dollar des Etats-Unis. Dans cette hypothèse, les crédits à ouvrir se chiffrent respectivement à 2 886 000 dollars pour 1978 et 2 813 100 dollars pour 1979.

b) *Petit Saconnex*

26.6 Le loyer du terrain sur lequel se trouvent les bâtiments du Petit Saconnex est estimé à 39 000 francs suisses par an, soit 31 000 dollars pour l'exercice biennal, au taux de 2,51 francs suisses pour un dollar des Etats-Unis.

*Construction d'un siège permanent du PNUÉ
à Nairobi (Kenya)*

26.7 A sa trentième session, l'Assemblée générale a approuvé l'ouverture de crédits au chapitre 13 (Programme des Nations Unies pour l'environnement) pour couvrir le coût d'une étude architecturale et technique et de devis estimatifs détaillés en vue de la construction à Nairobi d'un bâtiment pour le siège du PNUÉ et les autres bureaux des Nations Unies installés dans cette ville, y compris ceux des institutions spécialisées¹. En outre, des crédits ont été ouverts pour la mise sur pied d'un groupe de planification du siège, qui sera entièrement imputé sur le budget ordinaire.

26.8 On prévoit que si l'Assemblée approuve ce projet, l'étude architecturale et technique ainsi que le calendrier des crédits qui seraient nécessaires pour financer les travaux de construction envisagés et le maintien du groupe de

¹ Voir document A/C.5/1718 et A/10008/Add.14.

	1978	1979	Total
	(En dollars des Etats-Unis)		
<i>a) Agrandissement des salles de conférence</i>			
Salle de l'Assemblée générale	2 103 525	1 236 587	3 340 112
Grandes salles de conférence	4 080 753	2 600 392	6 681 145
TOTAL PARTIEL	6 184 278	3 836 979	10 021 257
<i>b) Agrandissement des installations à l'usage des services de conférence et des délégués</i>			
Extension côté sud (locaux adjacents à la salle du Conseil de sécurité)	350 000	–	350 000
<i>c) Personnel temporaire</i>			
	57 747	61 788	119 535
<i>d) Déplacement temporaire du personnel et des installations^a</i>			
	–	–	–
TOTAL	6 592 025	3 898 767	10 490 792

^a Ces coûts seront précisés dans le rapport sur l'état d'avancement des travaux qui sera présenté à l'Assemblée générale lors de sa trente-deuxième session.

b) Amélioration des dispositifs de sécurité et de sûreté au Siège (750 000 dollars)

26.12 Les autorités locales ont renforcé la réglementation en matière de protection contre l'incendie dans les tours abritant des bureaux. Bien que l'Organisation ne soit pas juridiquement tenue de se plier à cette réglementation, le Service de la sécurité et de la sûreté recommande que soient effectuées certaines modifications, à étaler sur une période de quatre ans. Les modifications suivantes sont proposées pour le prochain exercice biennal : mise en place au bureau du contrôle de la sécurité d'un poste central d'incendie muni d'un tableau indicateur, installation d'avertisseurs d'incendie, établissement de postes de garde aux différents étages, et modification des ascenseurs (400 000 dollars).

26.13 Une étude des dispositifs d'alarme existant dans tout le bâtiment a montré que, étant donné la longévité

de différents éléments et l'impossibilité de se procurer des pièces de rechange, il faudrait remplacer le réseau, sur une période de quatre ans (350 000 dollars).

B. – Transformation et amélioration des locaux

Siège de l'ONU, New York (11 644 500 dollars)

26.9 Il est proposé d'exécuter au Siège au cours du prochain exercice biennal les projets ci-après (coût total estimé à 11 644 500 dollars) :

a) Agrandissement des salles de conférence et amélioration des installations à l'usage des services de conférence et des délégués au Siège de l'Organisation des Nations Unies (10 490 792 dollars)

26.10 L'Assemblée générale a adopté, le 22 décembre 1976, la résolution 31/195 sur l'agrandissement des salles de conférence et l'amélioration des installations à l'usage des services de conférence et des délégués au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Un crédit correspondant au coût de ce projet en 1978 et en 1979 a été inscrit dans le budget proposé. Conformément à la résolution 31/195, le Secrétaire général présentera à l'Assemblée générale, lors de sa trente-deuxième session, un rapport sur l'état d'avancement des travaux.

26.11 Les crédits nécessaires pour 1978 et 1979 se chiffrent à 10 490 792 dollars et s'établissent comme suit :

	1978	1979	Total
	(En dollars des Etats-Unis)		
<i>a) Agrandissement des salles de conférence</i>			
Salle de l'Assemblée générale	2 103 525	1 236 587	3 340 112
Grandes salles de conférence	4 080 753	2 600 392	6 681 145
TOTAL PARTIEL	6 184 278	3 836 979	10 021 257
<i>b) Agrandissement des installations à l'usage des services de conférence et des délégués</i>			
Extension côté sud (locaux adjacents à la salle du Conseil de sécurité)	350 000	–	350 000
<i>c) Personnel temporaire</i>			
	57 747	61 788	119 535
<i>d) Déplacement temporaire du personnel et des installations^a</i>			
	–	–	–
TOTAL	6 592 025	3 898 767	10 490 792

^a Ces coûts seront précisés dans le rapport sur l'état d'avancement des travaux qui sera présenté à l'Assemblée générale lors de sa trente-deuxième session.

des différents éléments et l'impossibilité de se procurer des pièces de rechange, il faudrait remplacer le réseau, sur une période de quatre ans (350 000 dollars).

c) Agrandissement du Centre de calcul de New York (250 000 dollars)

26.14 L'adjonction d'éléments d'ordinateur rend nécessaires l'agrandissement de la surface de faux-plancher existante et le développement des installations de climatisation.

d) Etude sur la conservation d'énergie (40 000 dollars)

26.15 Dans le cadre de cette étude seraient examinés les différents éléments et le fonctionnement de l'équipement existant, le but étant de réduire dans toute la mesure possible la consommation d'énergie tout en continuant à desservir convenablement les bâtiments. On compte que

l'application des recommandations permettra de réaliser d'importantes économies sur les dépenses d'énergie.

e) *Divers (113 700 dollars)*

26.16 Un crédit de 113 700 dollars est demandé pour des transformations et améliorations mineures dans diverses zones : installation d'un système souterrain d'extincteurs (23 500 dollars); mise en place d'un revêtement de sécurité sur la paroi vitrée de la façade sud du bâtiment de la Bibliothèque (10 000 dollars); pose de rampes le long de l'escalier extérieur reliant l'esplanade au jardin côté rivière (10 000 dollars); agrandissement et réorganisation du Service médical (25 000 dollars); agrandissement du pupitre de contrôle du son pour l'enregistrement des débats (10 000 dollars); et diverses transformations dans l'auditorium de la Bibliothèque (35 200 dollars).

*Office des Nations Unies à Genève
(1 028 000 dollars)*

26.17 Il est proposé d'exécuter au cours du prochain exercice biennal les projets ci-après (coût total estimé à 1 028 000 dollars) :

a) *Installations techniques (806 000 dollars)*

i) Remplacement du dispositif d'interprétation simultanée dans la salle du Conseil : le dispositif tout entier devra être remplacé en 1978, la raison étant que celui-ci ne se faisant plus, il n'est plus possible de se procurer les pièces détachées qui permettraient d'entretenir convenablement l'installation (230 000 dollars);

ii) Rénovation du pupitre de contrôle du son : les travaux ont commencé en 1976 et seront achevés en 1980 (80 000 dollars);

iii) Remplacement des cabines d'interprètes dans la salle de conférence F-3 : à l'heure actuelle, cette salle de réunion est équipée de cabines d'interprétation en bois, dont la ventilation et l'insonorisation sont insuffisantes (76 000 dollars);

iv) Climatisation des cabines d'interprètes dans les salles de conférence V et VII et dans la salle de réunion G-3 (280 000 dollars);

v) Extension du dispositif de détection d'incendie : poursuite des travaux qui ont été entrepris en 1976 pour étendre le dispositif à la zone des garages, et dont on prévoit l'achèvement pour 1981 (60 000 dollars);

vi) Eclairages extérieurs de l'allée du Secrétariat et du garage P-1 (80 000 dollars).

b) *Travaux de construction (172 000 dollars)*

i) Construction d'une route directe entre le Palais des Nations et la villa Le Bocage et ses annexes, qui serait une voie d'accès direct depuis les grilles du Palais et permettrait de supprimer un certain nombre de sorties et de postes de sécurité (148 000 dollars);

ii) Remplacement de grilles d'entrée et de clôtures : les travaux seraient étalés sur cinq ans et coûteraient 12 000 dollars par an (24 000 dollars).

c) *Honoraires d'ingénieurs-conseils (50 000 dollars)*

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne (8 993 100 dollars)

26.18 Les incidences financières de l'installation de l'ONUDI au Centre du Donaupark se chiffrent à un total de 7 770 000 dollars, selon l'estimation figurant dans le document A/C.5/1725, présenté à l'Assemblée générale lors de sa trentième session. Cette estimation était fondée entre autres sur l'hypothèse que le taux de change resterait constant (18,25 schillings autrichiens pour un dollar des Etats-Unis) et que le taux moyen d'inflation serait de 8 p. 100 pour chacune des années 1977, 1978 et 1979. Un montant estimatif révisé de 7 993 000 dollars a été par la suite présenté à l'Assemblée générale, lors de sa trente et unième session (document A/C.5/31/34), montant dont le calcul était fondé sur les mêmes hypothèses en ce qui concerne le taux de change et le taux d'inflation, mais qui comprenait un crédit destiné à couvrir certaines dépenses supplémentaires.

26.19 A la même session, l'Assemblée générale, dans sa résolution 31/194, a approuvé les propositions du Secrétaire général relatives à la tour A-2, qui figurent dans son rapport², ainsi que le plan d'action progressif pour l'occupation du complexe du Donaupark. Les dépenses non renouvelables qu'entraînerait la reprise par l'Organisation des Nations Unies de la tour A-2 sont estimées à 3 185 000 dollars³. Sur ce montant, 1 160 000 dollars sont demandés actuellement pour l'exercice biennal 1978-1979, et doivent permettre de couvrir la part supplémentaire de dépenses qui est à la charge de l'ONU au titre de sa participation aux frais afférents aux services communs et à certains matériels spécialisés. Le solde représente les frais de voyage et de déménagement du personnel et sera examiné le moment venu dans le rapport que le Secrétaire général a été prié de présenter à l'Assemblée générale lors de sa trente-deuxième session au sujet de l'occupation du complexe du Donaupark en général.

26.20 Sur le montant total des crédits demandés dans l'immédiat, soit 9 153 000 dollars, un crédit de 775 900 dollars a été ouvert pour 1976-1977. Le solde, soit un montant de 8 377 100 dollars aux taux de 1977, est maintenant demandé. Un crédit supplémentaire de 616 000 dollars est demandé pour couvrir les dépenses résultant du changement de taux de change, qui est passé de 17 à 18,25 schillings autrichiens pour un dollar des Etats-Unis.

C. – Gros travaux d'entretien

Siège de l'ONU, New York.

26.21 Un programme décennal a été établi pour assurer l'entretien régulier des locaux et du matériel du Siège. Les travaux suivants seront entrepris ou poursuivis au cours de l'exercice 1978-1979 :

	<i>Dollars</i>
Remplacement des trottoirs	73 000
Remplacement du dallage résilient	49 000

² A/C.5/31/34.

³ A/10348.

	Dollars		Dollars
Remplacement d'éléments des installations de climatisation et de chauffage	247 500	iii) Ascenseurs	
Application d'un enduit protecteur à la charpente métallique du surplomb le long du FDR Drive	95 000	Remplacement des ascenseurs 9 A et 9 B	132 000
Peinture de certaines parties des bâtiments (2e et 3e étages des bâtiments des conférences et de l'Assemblée générale, hall du Secrétariat, couloirs du 1er sous-sol et bâtiment de l'Assemblée générale) et peinture des bandes de signalisation pour la circulation automobile	135 000	iv) Plomberie	
Remplacement des serpentins destinés à faire fondre la neige à l'entrée et à la sortie du garage souterrain ..	39 500	Remplacement des tuyaux de descente	40 000
Remplacement d'accessoires sanitaires	52 000	Remplacement de robinets et de vannes	38 000
Remplacement de radiateurs transportables	6 800	Remplacement de lavabos	38 000
Remplacement de vannes, de robinets et de drains ...	42 000	b) Bâtiments	
Remplacement des installations électriques dans l'ensemble des bâtiments	17 300	Réfection des verrières situées sur le toit	55 000
Remplacement du système d'isolation dans les blocs de chauffage-climatisation situés sous les fenêtres ..	65 000	Installation d'un éclairage de sécurité et d'un éclairage extérieur à la villa Le Bocage et dans ses annexes	42 000
Remplacement des serpentins destinés à chauffer l'eau courante	13 800	Réparation de la sphère armillaire	95 000
Remplacement des pompes	11 000	Démolition du bâtiment des douanes de Pregny et de l'Orangerie et construction d'un bâtiment préfabriqué en matériaux légers qui servira d'entrepôt de matériel, d'atelier et de garage pour un tracteur, un camion et des faucheuses	66 000
Remplacement des cuves à condensation utilisées pour le chauffage et la ventilation dans l'ensemble des bâtiments	15 300	Remplacement de tapis et tentures dans la salle du Conseil et dans le salon Leleu	21 000
Remplacement des 13 disjoncteurs des canalisations-force (un par an)	102 000	c) Honoraires d'ingénieurs-conseils	32 000
Peinture des hampes de drapeaux	9 500		
Cuivrage de la partie inférieure des conduites d'air verticales utilisées pour le chauffage et la climatisation	4 500	TOTAL	921 000
Rebobinage des moteurs électriques	22 000		
Réfection et enduisage du dôme du bâtiment de l'Assemblée générale, des kiosques abritant les appareils de manœuvre des ascenseurs sur le toit du bâtiment, ainsi que des gouttières dudit bâtiment ..	38 500		
Remise en état des tabliers métalliques fermant l'allée de service du garage	4 500		
Rénovation du système de contrôle de l'humidité dans l'ensemble des bâtiments	28 000		
Améliorations structurelles dans les ascenseurs	30 000		
Remplacement de tapis et tentures	220 000		
TOTAL	1 321 000		

26.22 On a appliqué aux chiffres estimatifs susmentionnés un taux d'inflation de 8 p. 100 au lieu du taux de 5 p. 100 qui est généralement appliqué dans le cas de New York, car les taux d'inflation dans l'industrie de la construction ont toujours été supérieurs à la moyenne.

*Office des Nations Unies à Genève
(921 700 dollars)*

26.23 Dans le cadre du programme d'entretien permanent, le Secrétaire général demande l'autorisation de faire entreprendre les travaux suivants pendant le prochain exercice biennal :

	Dollars
a) Installations techniques	
i) Chauffage central	
Remplacement de la chaudière No 1 qui a été installée en 1957	226 700
ii) Electricité	
Remplacement des tableaux électriques : les travaux ont commencé en 1976 et devraient être achevés à la fin de 1983	85 000
Remplacement des appareils d'éclairage pour des raisons de sécurité	51 000

26.24 On a appliqué aux chiffres estimatifs susmentionnés un taux d'inflation de 5 p. 100 par an au lieu du taux de 3 p. 100 qui est généralement appliqué dans le cas de Genève, car les taux d'inflation dans l'industrie de la construction ont toujours été supérieurs à la moyenne.

*Commission économique et sociale pour l'Asie
et le Pacifique (68 700 dollars)*

26.25 Un programme d'entretien à long terme a été mis au point pour la période 1976-1985. Les principaux travaux à entreprendre pendant le prochain exercice biennal concernent les peintures, la climatisation, les installations électriques, la réfection des carrelages et le développement de l'équipement téléphonique. On estime à 68 700 dollars le coût total de ces travaux.

*Commission économique pour l'Amérique latine
(108 500 dollars)*

26.26 Un programme décennal a été établi pour le bâtiment actuel de la CEPAL qui a été achevé et occupé en 1966. Un crédit de 108 500 dollars est demandé au titre des gros travaux d'entretien (69 300 dollars) et des réparations (39 200 dollars).

*Commission économique pour l'Afrique
(225 600 dollars)*

26.27 Un programme d'entretien à long terme a également été mis au point pour cette commission. Un crédit de 66 500 dollars est demandé au titre de l'entretien des ascenseurs et de l'équipement électrique et du remplacement de tapis et de stores, de chauffe-eau et de dalles dans la Maison de l'Afrique, qui a été construite en 1951. Un crédit de 159 100 dollars est demandé pour le nouveau bâtiment, aux fins de l'entretien de la climatisation, des ascenseurs et de l'équipement électrique, et des installations de plomberie.

B.-PREVISIONS DE RECETTES

CHAPITRE PREMIER DES RECETTES. – RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1976-1977 Montant approuvé	1978-1979 Montant estimatif	Augmentation prévue
110 149,8	148 226	38 076,2

1.1 Les traitements et émoluments des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies sont assujettis à une contribution aux taux fixés à l'article 3.3 du Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies tel qu'il a été modifié par l'Assemblée générale dans sa résolution 31/141 B du 17 décembre 1976. Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale sont créditées au Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a constitué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les comptes des Etats Membres à ce fonds sont crédités proportionnel-

lement à leur contribution au budget pour l'année considérée.

1.2 Le montant correspondant aux contributions du personnel et pour lequel un crédit est demandé au chapitre 25 des prévisions de dépenses (145 126 000 dollars) est porté en recettes au présent chapitre des recettes. Sont également inscrites au présent chapitre les recettes provenant des contributions du personnel retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont la rémunération est imputée sur le produit des activités productrices de recettes au chapitre 3 des recettes (3 100 000 dollars).

CHAPITRE 2 DES RECETTES. – RECETTES GENERALES

TABLEAU 2.1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1976-1977 Montant approuvé	1978-1979 Montant estimatif	Augmentation prévue
10 188,5	12 280,6	2 092,1

TABLEAU 2.2. – TABLEAU RECAPITULATIF SELON L'ORIGINE DES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Origine	1976-1977 Montant approuvé	1978-1979 Montant estimatif	Augmentation (diminution)
A. Recettes provenant de loyers	1 178	1 581	403
B. Remboursements au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes	2 050	2 337	287
C. Intérêts bancaires	360	377	17
D. Vente de matériel usagé	165	183	18
E. Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	550	674	124
F. Contributions d'Etats non membres	1 430	1 468	38
G. Services de télévision et services analogues	800	850	50
H. Remboursement d'une partie des frais de construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili	172,7	-	(172,7)
I. Remboursement, à l'occasion du retrait de participants, de la cotisation versée par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel	1 200	1 210	10
J. Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses de la Commission de la fonction publique internationale qui est à leur charge	1 742,2	2 066	323,8
K. Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui est à leur charge	-	1 214,6	1 214,6
L. Recettes accessoires	540,6	320	(220,6)
TOTAL	10 188,5	12 280,6	2 092,1

A. – Recettes provenant de loyers

2.1 Les recettes prévues à la présente rubrique proviennent de la location (aux prix standards) de locaux de l'Organisation à New York, à Genève, à Addis-Abeba et à Bangkok, à un certain nombre d'institutions spécialisées et d'autres organismes dont les activités se rapportent à celles de l'Organisation. Ces recettes se répartissent comme suit entre New York, Genève, Addis-Abeba et Bangkok :

TABLEAU 2.3
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montant approuvé	1978-1979 Montant estimatif	Augmentation (diminution)
Siège (New York)	232	280	48
Office des Nations Unies à Genève (y compris le Petit Saconnex)	800	900	100
Commission économique pour l'Afrique (Addis-Abeba)	146	225	79
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok)	-	176	176
TOTAL, loyers	1 178	1 581	403

**B. — Remboursements au titre des services fournis
aux institutions spécialisées et à d'autres organismes**

2.2 Les recettes prévues à la présente rubrique se répartissent comme suit :

TABLEAU 2.4
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montant approuvé	1978-1979 Montant estimatif	Augmentation (diminution)
<u>Siège (New York)</u>			
Services de télécommunications	550	750	200
Services de deux opérateurs radio fournis à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	28	54	26
Services fournis par le Centre de calcul de New York	640	640	-
Services de statistique fournis au Groupe d'étude du plomb et du zinc	20	-	(20)
Services d'ordinateur et de télécommunications fournis à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	48	50	2
<u>Office des Nations Unies à Genève</u>			
Reproduction et distribution de documents et autres services	420	463	43
<u>Commission économique pour l'Amérique latine</u>			
Part du coût des services communs qui est remboursée par l'Institut latino- américain de planification économique et sociale	344	380	36
TOTAL	2 050	2 337	287

C. — Intérêts bancaires

2.3 Les recettes (377 000 dollars) prévues pour 1978 et 1979 à la présente rubrique comprennent les intérêts versés par certaines banques sur le solde des comptes de dépôt et des comptes d'épargne de l'Organisation des Nations Unies : elles ont été calculées en fonction des recettes effectives de 1976.

D. — Vente de matériel usagé

2.4 Les recettes (183 000 dollars) prévues à la présente rubrique, dont la majeure partie provient des missions spéciales, ont été calculées en fonction des recettes effectives de 1974, de 1975 et de 1976.

E. — Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs

2.5 Les recettes (674 000 dollars) prévues à la présente rubrique concernent des engagements contractés à diverses fins au cours d'exercices antérieurs qui n'ont pas eu à être réglés dans leur totalité. Le montant estimatif a été calculé en fonction des recettes effectives des trois années précédentes.

F. — Contributions d'Etats non membres

2.6 Conformément à l'article 160 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et à l'article 5.9 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, les Etats qui ne sont pas membres de l'Organisation mais qui participent à certaines de ses activités versent, selon un barème arrêté par l'Assemblée générale, des contributions représentant leur part des dépenses qu'entraînent ces activités. Ainsi, les recettes (1 468 000 dollars) prévues à la présente rubrique correspondent aux contributions qui seront versées par des Etats non membres au titre de leur participation à la Cour internationale de Justice, au Contrôle international des stupéfiants, à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à la Commission économique pour l'Europe, à la Conférence des Nations Unies pour le développement industriel et à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Les Etats non membres intéressés, dont les contributions sont fixées en fonction du montant brut des dépenses effectives, seront informés dans le courant de 1978 et de 1979 de la somme qu'ils devront verser au titre de leur quote-part des dépenses engagées pendant les années précédentes (1977 et 1978). Le Secrétaire général a calculé les recettes prévues à la présente rubrique en appliquant au montant des dépenses prévues pour 1977 et 1978 les quotes-parts établies par l'Assemblée générale pour 1977 à l'alinéa h) de sa résolution 31/95 B du 14 décembre 1976.

G. — Services de télévision et services analogues

2.7 Les recettes provenant de ces services pour l'exercice biennal 1978-1979 n'augmenteront vraisemblablement que de 50 000 dollars par rapport au montant approuvé pour l'exercice biennal en cours. Le montant total des ventes au titre du programme d'activités du Service de l'information a été d'environ 592 000 dollars en 1976, mais les ventes de films ont nettement diminué depuis lors, tendance qui se poursuivra probablement pendant l'exercice biennal 1978-1979, en dépit des efforts de promotion qui seront faits pour essayer d'arrêter la baisse des ventes. Dans ces conditions, les recettes pour l'exercice biennal 1978-1979 s'élèveront probablement à 850 000 dollars environ.

H. — Remboursement d'une partie des frais de construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili

2.8 En février 1976, l'Organisation des Nations Unies a reçu le dernier versement du Gouvernement chilien au titre de sa participation aux frais de construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili.

I. — Remboursement, à l'occasion du retrait de participants, de la cotisation versée par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel

2.9 Ce montant (1 210 000 dollars) a été calculé en fonction des remboursements effectifs des années précédentes.

J. — Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses de la Commission de la fonction publique internationale qui est à leur charge

2.10 Par sa résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974, l'Assemblée générale a approuvé le statut de la Commission de la fonction publique internationale. Le paragraphe 3 de l'article 21 du statut prévoit que les dépenses de la Commission sont partagées entre les organisations participantes selon des modalités convenues entre elles. Conformément aux modalités ainsi convenues, lesdites dépenses sont réparties entre les organisations sur la base des statistiques assemblées par le Comité consultatif pour les questions administratives quant au nombre total de fonctionnaires en poste au 31 décembre 1977. Dans ces conditions, il est prévu qu'en l'occurrence les institutions spécialisées rembourseront à l'Organisation des Nations Unies 65 p.100 environ des dépenses totales de la Commission. Le montant de 2 066 000 dollars qui est prévu résulte de l'application de ce pourcentage aux prévisions de dépenses établies provisoirement pour la Commission au chapitre 22 L des dépenses du présent projet de budget-programme.

K. — Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui est à leur charge

2.11 L'article 20 du statut du Corps commun d'inspection, que l'Assemblée générale a approuvé par sa résolution 31/192 du 22 décembre 1976, prévoit que les dépenses du Corps commun sont réparties entre les organisations participantes selon des modalités dont elles conviennent. Conformément aux modalités ainsi convenues, les dépenses du Corps commun seraient réparties, pour chaque année de l'exercice biennal, proportionnellement au montant des dépenses totales de chaque organisation pendant l'année précédente. Dans ces conditions, il est prévu qu'en l'occurrence les organisations participantes rembourseraient à l'Organisation des Nations Unies 61 p.100 environ des dépenses du Corps commun. Le montant de 1 214 000 dollars qui est prévu résulte de l'application de ce pourcentage aux prévisions de dépenses établies provisoirement pour le Corps commun au chapitre 22 L des dépenses du présent projet de budget-programme.

L. — Recettes accessoires

2.12 Un certain nombre de recettes prévues qu'il est impossible de classer de manière appropriée sous l'une ou l'autre des rubriques précédentes sont inscrites à la présente rubrique. Le montant estimatif (320 000 dollars) de ces recettes a été calculé en fonction des recettes effectives des années précédentes.

CHAPITRE 3 DES RECETTES. – ACTIVITES PRODUCTRICES DE RECETTES

TABLEAU 3.1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1976-1977 Montant approuvé	1978-1979 Montant estimatif	(Diminution) prévue
6 549	5 970	(579)

TABLEAU 3.2. – TABLEAU RECAPITULATIF PAR ACTIVITE : PREVISIONS
DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution).
A. Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale :			
1. Vente de timbres-poste (New York et Genève)			
Recettes brutes	12 295 ^{a/}	13 100	805
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	7 467,3	8 545	1 077,7
Recettes nettes	4 827,7	4 555	(272,7)
2. Magasin de souvenirs (New York)			
Recettes brutes	1 420	1 528	108
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	620	728	108
Recettes nettes	800	800	-
3. Comptoir d'articles pour cadeaux			
Recettes brutes	1 147	1 204	57
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	696	753	57
Recettes nettes	451	451	-
4. Restaurants et services annexes (New York)			
Recettes brutes	4 368	5 310	942
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	4 368	5 310	942
Recettes nettes	-	-	-

TABLEAU 3.2 (suite)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
5. Redevances : médailles commémoratives	850	905	55
6. Redevances : plaquettes d'argent massif représentant les drapeaux des Nations Unies	375	153	(222)
7. Exploitation du garage (New York)			
Recettes brutes	419	496	77
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	184	193	9
Recettes nettes	235	303	68
8. Dépenses de personnel (supervision et administration) à imputer sur les recettes	(619)	(744)	(125)
Recettes nettes, A	6 919,7	6 423	(496,7)
B. Ventes de publications			
Recettes brutes	3 610	4 112	502
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	3 281,1	3 691	409,9
Recettes nettes, B	328,9	421	92,1
C. Services destinés aux visiteurs			
Recettes brutes	1 838	2 035	197
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	2 537,6	2 909	371,4
Recettes nettes, C	(699,6)	(874)	(174,4)
Total, recettes brutes	26 322	28 843	2 521
<u>A déduire</u> : Total des dépenses imputées sur les recettes	19 773	22 873 ^{b/}	3 100
Total, recettes nettes	6 549	5 970	(579)

a/ Dont 160 000 dollars de recettes provenant des redevances.

b/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 4 659 400 dollars peut être imputé à l'ensemble des activités productrices de recettes, selon les montants indiqués dans les tableaux 3.4, 3.8, 3.10, 3.12, 3.14, 3.19, 3.23 et 3.26.

Activités productrices de recettes

3.1 Les activités inscrites au présent chapitre sont de nature commerciale et l'origine des recettes correspondantes est bien différente de l'origine des recettes provenant de sources plus générales (chapitre 2 des recettes). Certaines de ces activités productrices de recettes, toutefois, ne sont pas des activités à but essentiellement lucratif : la vente des publications, par exemple, a principalement pour objet de diffuser les publications de l'ONU le plus largement possible; les visites guidées sont organisées pour faire

connaître l'œuvre des Nations Unies aux visiteurs et au public en général; enfin, l'exploitation des restaurants et services annexes et du garage vise surtout à répondre aux besoins des délégués et du personnel et à leur donner la possibilité de prendre des repas et de garer leur voiture pendant les jours ouvrables à des prix aussi raisonnables que possible. Un rapport détaillé sur la politique suivie et les impératifs à respecter quant aux activités productrices de recettes a été présenté à l'Assemblée générale à sa vingt-septième session (A/C.5/1479). Les observations formulées dans le présent chapitre s'inspirent des considérations exposées dans le rapport en question.

**A. - Activités placées sous la direction
du Service de gestion commerciale**

**1. - VENTE DE TIMBRES-POSTE DE L'ONU
(NEW YORK ET GENEVE)**

TABLEAU 3.3. - PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	14 200	15 200	1 000
<u>A déduire</u>			
i) Sommes à payer pour l'acheminement et l'oblitération du courrier	1 755	1 750	(5)
ii) Remboursements, ajustements et commissions	310	350	40
Recettes brutes	12 135	13 100	965
<u>A déduire</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	7 467,3	8 545 ^{a/}	1 077,7
	4 667,7	4 555	(112,7)
<u>A ajouter</u>			
Recettes provenant des redevances (médailles et timbres premier jour)	160	-	(160)
Recettes nettes	4 827,7	4 555	(272,7)

^{a/} Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 2 124 200 dollars peut être imputé à cette activités productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.4 ci-après.

TABLEAU 3.4. - ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	3 563,6	186,6	66,8	228,1	481,5	4 045,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	945	127,3	-	74	201,3	1 146,3
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	162	4,4	-	11,9	16,3	178,3
Dépenses communes de personnel	721,7	116,5	13,8	47,1	177,4	899,1
Frais de voyage du personnel	15	0,2	1,9	1	3,1	18,1
Voyages pour le compte de l'Administration postale de l'ONU	96	3	11,3	7,7	22	118
Contrats pour services informatiques	229	(101,3)	-	9,1	(92,2)	136,8
Publicité et promotion des ventes	477	13,2	189,5	44,1	246,8	723,8
Timbres-poste	624	56,5	-	47,4	103,9	727,9
Location et entretien des locaux	130	(130)	-	-	(130)	-
Communications	119	2,5	-	7,5	10	129
Services divers	65	83,2	-	9,3	92,5	157,5
Papeterie et fournitures de bureau	256	(75,4)	2,5	12	(60,9)	195,1
Mobilier et machines de bureau	64	2,3	-	4,6	6,9	70,9
Total	7 467,3	289	285,8	503,8	1 078,6	8 545

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 756,3	285,8	60	20,4	246,2	3,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	8 545
----------------------	-------

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

2 124,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	10 669,2
--	----------

TABLEAU 3.5. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Administration postale de l'ONU (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	2	3	-	-	2	3
Administrateur de 2ème classe (P-3)	3	2	-	-	3	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	3	4	-	-	3	4
Total	9	10	-	-	9	10
Agents des services généraux :						
1ère classe	15	15	-	-	15	15
Autres classes	45	44	-	-	45	44
Total	60	59	-	-	60	59
TOTAL GENERAL	69	69	-	-	69	69

TABLEAU 3.6. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Administration postale de l'ONU (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	3	3	-	-	3	3
Agents des services généraux :						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	17	18	-	-	17	18
Total	20	21	-	-	20	21
TOTAL GENERAL	23	24	-	-	23	24

1. — VENTE DE TIMBRES-POSTE (NEW YORK ET GENEVE)

3.2 L'émission de timbres-poste de l'ONU et leur vente aux philatélistes sont régulièrement assurées par l'Administration postale de l'ONU, unité administrative relevant du Bureau des services généraux, qui a été créée en vertu des résolutions 454 (V) et 657 (VII) de l'Assemblée générale, en date respectivement du 16 novembre 1950 et du 6 novembre 1952.

3.3 En application de la résolution 232 (III) de l'Assemblée générale, en date du 8 octobre 1948, des accords pour l'émission de timbres-poste par l'ONU ont été conclus en 1951 avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et en 1969 avec le Gouvernement suisse. En 1971, l'Administration postale de l'ONU a commencé à émettre simultanément des timbres-poste commémoratifs de valeur exprimée en monnaie des Etats-Unis et en monnaie suisse, les premiers étant valables pour l'affranchissement au Siège de l'ONU à New York et les seconds pour l'affranchissement au Palais des Nations à Genève.

3.4 Les recettes brutes prévues pour 1978-1979 se chiffrent à environ 13 100 000 dollars, contre un montant estimatif brut de 12 135 000 dollars pour 1976-1977. Après déduction de prévisions de dépenses de 8 545 000 dollars pour 1978-1979, contre 7 467 300 dollars pour 1976-1977, on compte que les recettes nettes de l'Administration postale de l'ONU pour 1978-1979 seront de 4 550 000 dollars, contre 4 827 700 dollars pour 1976-1977, ce qui représente une diminution de 272 700 dollars, principalement due à l'augmentation des dépenses relatives aux postes permanents, au personnel temporaire ainsi qu'à la publicité et à la promotion des ventes, comme il est indiqué ci-après.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

Postes permanents

3.5 Jusqu'à présent, les fonctions de secrétaire/commis au Groupe de promotion des ventes (Genève) étaient assurées à temps partiel par la personne qui occupait les mêmes fonctions au Musée philatélique. A la suite de la réouverture du Musée en octobre 1976, il a fallu mettre fin à cet arrangement et trouver dès que possible une secrétaire. Un poste permanent de secrétaire/commis trilingue (G-3/4) est donc demandé à ce titre.

Reclassement de postes

3.6 Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 le poste de Chef du Groupe des finances à l'Administration postale de l'ONU (New York). Auparavant, le titulaire de ce poste s'occupait surtout de la commercialisation et avait des

responsabilités limitées dans d'autres domaines. Depuis 1972, cependant, la croissance considérable des activités de l'Administration postale, qui l'a obligée à automatiser ses opérations, a entraîné un accroissement des attributions et responsabilités du Chef du Groupe des finances pour ce qui est de l'établissement et de la révision du budget, des prévisions de vente et de la planification financière.

3.7 Il est proposé de reclasser de G-4 à P-1/2 le poste de fonctionnaire d'administration de l'Administration postale de l'ONU (New York). Par suite de l'automatisation des opérations de l'Administration postale, le titulaire de ce poste s'est vu confier de nouvelles attributions, exigeant des compétences techniques, en particulier la responsabilité de la bonne marche du système automatisé, la coordination entre l'Administration postale de l'ONU et le Centre de calcul de New York et la mise au point de programmes machine en vue de l'établissement de rapports spéciaux par ce système.

Frais de voyage du personnel

3.8 Par suite de l'automatisation des opérations à New York, des différences initiales sont apparues entre les états financiers établis à New York et à Genève. Pour remédier à cette situation, du personnel de New York devra se rendre à Genève pour coordonner l'établissement des rapports sur les activités en cause. On prévoit une augmentation de dépenses de 1 900 dollars à ce titre.

Voyages pour le compte de l'Administration postale de l'ONU

3.9 Les expositions philatéliques contribuent beaucoup au succès financier de l'Administration postale de l'ONU. Vu l'augmentation prévue du nombre de ces expositions, une augmentation de dépenses de 11 300 dollars est prévue.

Publicité et promotion des ventes

3.10 Etant donné qu'aucune manifestation comme la célébration du trentième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies ou du vingt-cinquième anniversaire de l'Administration postale de l'ONU, en 1975 et en 1976 respectivement, n'est prévue en 1978-1979, il faudra diversifier et accroître les efforts de promotion des ventes pour conserver les marchés actuels et en trouver de nouveaux. Une augmentation de dépenses de 189 500 dollars est prévue à cette fin, dont 169 500 dollars pour New York et 20 000 dollars pour Genève. Sur le montant demandé pour New York, 60 000 dollars représentent une dépense non renouvelable pour la production d'un film en collaboration avec le Service de l'information.

Papeterie et fournitures de bureau

3.11 L'augmentation de dépense prévue à ce titre est de 2 500 dollars.

2. - MAGASIN DE SOUVENIRS (NEW YORK)

TABLEAU 3.7. - PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	2 730	2 995	265
<u>A déduire :</u>			
Coût des articles vendus	1 310	1 467	157
RECETTES BRUTES	1 420	1 528	108
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	620	728 a/	108
RECETTES NETTES	800	800	-

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 111 100 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.8 ci-après.

TABLEAU 3.8. - ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

A. COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Traitements	566	106	-	-	106	672
Commission du conces- sionnaire	18	-	-	-	-	18
Frais généraux de fonctionnement	36	(2)	-	4	2	38
Total	620	104	-	4	108	728

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
724	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 728

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

111,1

**Total, coûts directs et
coûts indirects répartis** 839,1

2. - MAGASIN DE SOUVENIRS (NEW YORK)

3.12 La gestion et l'exploitation du magasin de souvenirs sont assurées par la Lido Shores Corporation. Tout le personnel nécessaire à l'exécution du contrat est employé par le concessionnaire et non par l'ONU. Le tableau 3.7 ci-dessus indique les prévisions de recettes et de dépenses relatives au magasin de souvenirs.

3. - COMPTOIR D'ARTICLES POUR CADEAUX

TABLEAU 3.9. - PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	2 360	2 450	90
<u>A déduire :</u>			
Coût des articles vendus	1 149	1 205	56
Ristournes et remboursements	64	41	23
RECETTES BRUTES	1 147	1 204	57
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	696	753 <u>a/</u>	57
RECETTES NETTES	451	451	-

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 112 000 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.10 ci-après.

TABLEAU 3.10. - ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

A. COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Montants estimatifs pour 1978-1979	
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979		Augmentation totale
Traitements	585	54	-	-	54	639
Commission du conces- sionnaire	36	-	-	-	-	36
Frais généraux de fonctionnement	75	(5)	-	8	3	78
Total	696	49	-	8	57	753

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
745	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	753
	112
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	865

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

3. - COMPTOIR D'ARTICLES POUR CADEAUX

3.13 Le comptoir d'articles pour cadeaux de l'ONU est exploité sous contrat par la United Nations Cooperative, Inc. Tout le personnel du comptoir est employé par le concessionnaire et non par l'ONU. Les prévisions de recettes et de dépenses sont indiquées dans le tableau 3.9 ci-dessus.

4. - RESTAURANTS ET SERVICES ANNEXES (NEW YORK)

TABLEAU 3.11. - PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	7 795	9 834	2 209
<u>A déduire :</u>			
Coût des produits vendus	3 427	4 524	1 097
RECETTES BRUTES	4 368	5 310	942
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	4 368	5 310 <u>a/</u>	942
RECETTES NETTES	-	-	-

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 201 200 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.12 ci-après.

TABLEAU 3.12. - ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Traitements	3 274	641	-	-	641	3 915
Commission du concessionnaire	36	-	-	4	4	40
Frais généraux de fonctionnement	1 058	159	-	138	297	1 355
Total	4 368	800	-	142	942	5 310

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 168	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 5 310

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

201,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 5 511,2

4. - RESTAURANTS ET SERVICES ANNEXES (NEW YORK)

3.14 La gestion et l'exploitation des restaurants et services annexes sont assurées par un concessionnaire, la Lido Shores Corporation. Tout le personnel nécessaire à l'exécution des obligations du concessionnaire est employé par ce dernier, qui règle toutes les dépenses directes en les imputant sur les recettes. Les recettes nettes, une fois payée la commission du concessionnaire, reviennent à l'ONU. L'Organisation fournit les locaux, les services d'entretien, l'eau, le gaz, l'électricité, etc.

3.15 Les prévisions relatives aux restaurants et services annexes, qui font l'objet du présent chapitre, portent sur :

a) La cafétéria, les buffets installés aux divers étages, le restaurant du personnel, la cantine de la presse et le buffet du salon nord;

b) Le restaurant des délégués;

c) Les ventes de boissons;

d) Le comptoir de vente de journaux et d'articles divers du quatrième étage;

e) Le buffet ouvert au public dans le bâtiment de l'Assemblée générale;

f) Les distributeurs automatiques installés en divers endroits.

3.16 Le tableau 3.11 ci-dessus indique les prévisions de recettes et de dépenses relatives aux restaurants et services annexes.

5. - REDEVANCES : MEDAILLES COMMEMORATIVES

3.17 Des recettes de 905 000 dollars sont prévues pour 1978-1979, soit une augmentation de 55 000 dollars par rapport aux prévisions de recettes approuvées pour 1976-1977, qui s'élevaient à 850 000 dollars.

6. - REDEVANCES : PLAQUETTES D'ARGENT MASSIF REPRESENTANT LES DRAPEAUX DES NATIONS UNIES

3.18 On prévoit que les redevances sur les ventes de plaquettes d'argent massif représentant les drapeaux des Nations Unies seront de 153 000 dollars pour 1978-1979, contre 375 000 dollars en 1976-1977, soit une diminution de 220 000 dollars. A la différence du programme d'émission de médailles commémoratives, le programme des plaquettes représentant les drapeaux des Nations Unies sera progressivement supprimé pendant l'exercice 1978-1979. L'adoption de nouveaux programmes fait actuellement l'objet de discussions, le but étant de maintenir ou, si possible, d'augmenter les redevances. Si un nouveau programme est adopté, des prévisions révisées seront présentées en temps voulu.

7. - EXPLOITATION DU GARAGE (NEW YORK)

TABLEAU 3.13. - PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Recettes brutes	419	496	77
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	184	193 <u>a/</u>	9
RECETTES NETTES	235	303	68

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 788 900 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.14 ci-après.

TABLEAU 3.14. - ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	142	(5.6)	-	14.8	9.2	151.2
Dépenses communes de personnel	37	(4.2)	-	3.2	(1)	36
Fournitures et accessoires	5	0.2	-	0.4	0.6	5.6
Total	184	(9.6)	-	18.4	8.8	192.8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
174.4	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	192.8
----------------------	-------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

788,9

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	981.7
--	-------

TABLEAU 3.15. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Administration du garage (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
<u>Autres catégories :</u>						
Service de sécurité	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

7. — EXPLOITATION DU GARAGE (NEW YORK)

3.19 Le garage est principalement destiné à permettre aux délégués et aux fonctionnaires de garer leur voiture dans le bâtiment du Siège. Les dépenses directes imputées sur les recettes correspondent à la rémunération de deux agents des services généraux (un G-5 et un G-4/1), qui sont chargés des factures, des permis de stationnement et des comptes au Service de gestion commerciale, et de deux agents du Service de sécurité, qui font fonction de caissiers au garage. Comme dans le cas d'autres activités productrices de recettes, les dépenses connexes mais indirectes à engager pour les services communs (entretien, éclairage, chauffage, énergie et eau) sont comprises dans les prévisions de dépenses inscrites au chapitre 22. Dans ces conditions, on prévoit pour 1978-1979 des recettes de 303 000 dollars, contre un montant approuvé de 235 000 dollars pour 1976-1977.

3.20 En février 1976, le nombre des permis de stationnement a été réduit pour des raisons de sécurité, ce qui a entraîné une diminution des recettes brutes d'un montant estimatif de 25 000 dollars pour 1976-1977. Pour compenser cette diminution, le Secrétaire général a proposé de porter les droits mensuels de stationnement de 6 à 7 dollars, ce qui se traduirait par une augmentation de recettes de 26 500 dollars environ pour l'exercice biennal. En outre, pour tenir compte de la hausse des coûts, comme l'a recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le Secrétaire général a proposé de porter le tarif de nuit de 1 dollar à 1,50 dollar, ce qui entraînerait une augmentation de recettes de 50 000 dollars environ pour l'exercice biennal.

8. — PERSONNEL DE SUPERVISION ET D'ADMINISTRATION
DONT LE COUT EST IMPUTE SUR LES RECETTES

TABLEAU 3.16. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	483,1	36,5	-	34,2	70,7	553,8
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	14,6	0,5	-	1,2	1,7	16,3
Dépenses communes de personnel	83,3	39,3	-	9	48,3	131,6
Imprimerie et reliure	38	1,3	-	3	4,3	42,3
Total	619	77,6	-	47,4	125	744

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
696,6	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	744
----------------------	-----

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	916,4
--	-------

TABLEAU 3.17. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de gestion commerciale (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur :						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	5	5	-	-	5	5
Agents des services généraux :						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	5	5	-	-	5	5
TOTAL GENERAL	10	10	-	-	10	10

8. - PERSONNEL DE SUPERVISION ET D'ADMINISTRATION
DONT LE COUT EST IMPUTE SUR LES RECETTES

3.21 La supervision et l'administration d'ensemble des sept activités présentées ci-dessus relèvent du Service de gestion commerciale qui fait partie du Bureau des services généraux du Siège. Le coût du personnel du Service de gestion commerciale, à savoir 5 administrateurs et 5 agents des services généraux, dont un administrateur de 2e classe (P-3) et un agent des services généraux à la Section des comptes de recettes (Bureau des services financiers), est donc imputé sur le total des recettes provenant de ces activités. Les dépenses contractuelles d'imprimerie prévues pour toutes les activités qui sont supervisées par le Service de gestion commerciale sont également comprises dans le montant estimatif des dépenses à imputer sur les recettes brutes à la présente rubrique.

B. - Vente de publications

TABLEAU 3.18. - PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	4 830	5 437	607
<u>A déduire</u> : Coût des publications vendues	1 220	1 325	105
Recettes brutes	3 610	4 112	502
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	3 281,1	3 691 ^{a/}	409,2
Recettes nettes	328,9	421	92,1

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 1 050 700 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.19 ci-après.

TABLEAU 3.19. - ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	1 634,8	89	-	94,6	183,6	1 818,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	103	2	1	6,2	9,2	112,2
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	11	0,4	(2,9)	0,7	(1,8)	9,2
Dépenses communes de personnel	346,3	38,5	-	20,1	58,6	404,9
Frais de voyage du personnel	32	0,7	-	2	2,7	34,7
Services contractuels	292	11,4	-	23,2	34,6	326,6
Publicité et promotion des ventes	223	6,3	21,4	18,4	46,1	269,1
Location des locaux	148	5,2	-	11,7	16,9	164,9
Communications	346	7,9	10,1	22,8	40,8	386,8
Services divers	71	2,1	4,9	5,5	12,5	83,5
Fournitures et accessoires	55	1,4	-	3,7	5,1	60,1
Mobilier et matériel	19	0,5	-	1,3	1,8	20,8
Total	3 281,1	165,4	34,5	210,2	410,1	3 691,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 446,5	34,5	-	-	34,5	1 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

3 691,2

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 050,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

4 741,9

TABLEAU 3.20. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Section des ventes [Service des publications, Département des conférences (New York)]

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs :						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	6	6	-	-	6	6
Agents des services généraux :						
1ère classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	21	21	-	-	21	21
Total	24	24	-	-	24	24
TOTAL GENERAL	30	30	-	-	30	30

TABLEAU 3.21. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Groupe des ventes (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs :						
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
Agents des services généraux :						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	10	10	-	-	10	10
Total	11	11	-	-	11	11
TOTAL GENERAL	12	12	-	-	12	12

B. — Vente de publications

3.22 La vente des publications est une activité ordinaire du Secrétariat, conçue pour être rentable, dont l'objet est de diffuser dans le public les publications des Nations Unies ainsi que les brochures et autres éléments d'information concernant l'Organisation. Le Service des publications, qui relève du Département des conférences, est chargé de toutes les questions de gestion et de direction tant à New York qu'à Genève. Ses attributions s'étendent également aux librairies de l'ONU à New York et à Genève, qui sont exploitées sous contrat. Dans l'exercice de ses fonctions, le Service des publications suit les directives du Comité des publications. La Section des ventes (Service des publications) dirige la vente des publications:

3.23 Les recettes proviennent de la vente, dans le monde entier, des publications des Nations Unies et des brochures et autres éléments d'information de l'ONU, ainsi que des publications de la Cour internationale de Justice, des institutions spécialisées et autres publications dont l'ONU

est dépositaire ou qui sont vendues dans des conditions analogues. Ces publications sont vendues par le Siège et par l'Office de Genève, qui utilisent à cet effet les voies normales: distributeurs nationaux, librairies et organisations non gouvernementales. Le volume des ventes des librairies de l'ONU dépend directement du nombre des visiteurs. Les dépenses imputées sur les recettes brutes à la présente rubrique comprennent le coût d'un poste P-3 et de 5 postes d'agent des services généraux à la Section des comptes de recettes au Siège.

Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)

3.24 L'augmentation nette probable des dépenses à imputer sur les recettes (tableau 3.19 ci-dessus) se chiffre au total à 34 500 dollars, dont 21 400 dollars pour l'expansion de la promotion des ventes de périodiques et de traductions de publications, et 10 100 dollars pour les communications, du fait d'une augmentation des frais d'affranchissement due à l'accroissement probable des ventes de publications.

C. — Services destinés aux visiteurs

1. — VISITES GUIDEES (NEW YORK)

TABLEAU 3.22. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Montant brut des droits d'admission	1 580	1 666	86
<u>A déduire :</u>			
Ristournes, remboursements et ajustements	15	16	1
Recettes brutes	1 565	1 650	85
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	1 882,6	2 191 ^{a/}	308,4
Déficit net	(317,6)	(541)	(223,4)

^{a/} Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 209 400 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.23 ci-après.

TABLEAU 3.23. - ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	562,5	80,3	-	50,9	131,2	693,7
Guides et agents régulateurs	910	69,1	-	83,9	153	1 063
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	10	0,3	1,7	0,9	2,9	12,9
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	1,5	-	0,5	0,1	0,6	2,1
Dépenses communes de personnel	354,1	(13,2)	-	25,9	12,7	366,8
Services contractuels	14	0,5	-	1,1	1,6	15,6
Uniformes	18,5	0,6	0,9	1,6	3,1	21,6
Fournitures diverses	10	0,3	1,7	0,9	2,9	12,9
Mobilier et matériel	2	0,1	-	0,2	0,3	2,3
Total	1 882,6	138	4,8	165,5	308,3	2 190,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 104,5	4,8	-	-	4,8	0,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	2 190,9
	209,4
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	2 400,3

TABLEAU 3.24. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Section des visites (Service de l'information)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
Administrateurs :						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1ère classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2ème classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	5	5	-	-	5	5
Agents des services généraux :						
1ère classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	12	12	-	-	12	12
Total	12	12	-	-	12	12
TOTAL GENERAL	17	17	-	-	17	17

1. — VISITES GUIDEES (NEW YORK)

3.25 A New York, des visites guidées visant à faire connaître les buts et les activités de l'ONU sont assurées tous les jours de la semaine et pendant toute l'année par la Section des visites, qui relève du Service de l'information. La Section des visites est également chargée d'organiser des conférences, des projections cinématographiques et des programmes spéciaux d'information à l'intention de groupes de visiteurs. Elle joue essentiellement le rôle d'un service d'information destiné au public, et non celui d'une entreprise à but lucratif, mais les visiteurs attirés par les visites guidées sont incités également à faire des achats à la poste, à la librairie, au comptoir d'articles pour cadeaux, au magasin de souvenirs à consommer au buffet et, à certaines heures, à prendre un repas au restaurant des délégués, ce qui augmente les recettes de ces activités à but lucratif.

3.26 Le nombre des personnes qui visitent le Siège ne cesse de baisser depuis des années. Les recettes prévues pour 1976-1977 avaient été calculées en fonction d'un chiffre estimatif de 500 000 visiteurs par an. Si le nombre effectif de visiteurs a été de 574 948 en 1976, c'est en raison de facteurs particuliers à cette année-là, tels que la célébration du bicentenaire des Etats-Unis et les jeux Olympiques de

Montréal qui ont attiré un plus grand nombre de visiteurs dans la région de New York. On compte arrêter la baisse du nombre des visiteurs en déployant de nouveaux efforts dans le domaine des relations publiques et de la promotion. C'est pourquoi le nombre des visiteurs prévu pour 1978-1979 a été révisé et fixé à 550 000 personnes par an.

3.27 Les recettes brutes prévues pour 1978-1979 se chiffrent à 1 650 000 dollars, contre un montant estimatif brut de 1 565 000 dollars pour 1976-1977. Après déduction du montant estimatif des dépenses à imputer sur les recettes, soit 2 191 000 dollars pour 1978-1979, contre 1 882 600 dollars pour 1976-1977, le déficit net probable pour 1978-1979 serait de 541 000 dollars, contre un déficit net de 317 600 dollars pour 1976-1977. Cette situation résulte principalement de l'augmentation du coût des postes permanents et des traitements des guides et des agents régulateurs.

*Accroissement des ressources
(aux taux révisés de 1977)*

3.28 Un faible accroissement de 4 800 dollars est prévu à ce titre aux fins indiquées plus haut dans le tableau 3.23.

2. - SERVICE DES VISITES (GENEVE)

TABLEAU 3.25. - PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1976-1977 Montants approuvés	1978-1979 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Droits d'admission aux visites guidées	190	290	100
Ventes de cartes postales et de souvenirs	83	95	12
Recettes brutes	273	385	112
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	655	718 ^{a/}	63
Déficit net	(382)	(333)	49

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 22 et 23 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 61 900 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.26 ci-après.

TABLEAU 3.26. - ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

A. COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1976-1977	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1978-1979
		Maintien des programmes de 1976-1977 (aux taux révisés de 1977)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1977)	Inflation en 1978 et 1979	Augmentation totale	
Postes permanents	299,8	(20,2)	-	-	(20,2)	279,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	286	61,2	-	15,8	77	363
Dépenses communes de personnel	67	(3)	-	0,6	(2,4)	64,6
Fournitures et accessoires	2,2	-	7,8	0,5	8,3	10,5
Total	655	38	7,8	16,9	62,7	717,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1977)

(1) Coût total du maintien des programmes de 1976-1977	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
693	7,8	6	-	1,8	0,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	717,7
	61,9
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	779,6

B. COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 3.27. – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des visites (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979	1976-1977	1978-1979
<u>Agents des services généraux :</u>						
1ère classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	5	5	-	-	5	5

2. – SERVICE DES VISITES (GENEVE)

3.29 La diminution du nombre des visiteurs au Palais des Nations, qui était signalée dans les projets de budget précédents, s'est poursuivie durant toute l'année 1976; par contre, les dépenses ont continué d'augmenter, surtout du fait du relèvement des traitements des fonctionnaires en poste et de l'augmentation des dépenses connexes. En conséquence, dans le premier rapport sur l'exécution du budget et du programme pour 1976-1977, le déficit était estimé à 382 000 dollars pour cet exercice biennal, soit 118 000 dollars de plus que le montant initialement prévu.

3.30 Jusqu'à la fin de 1976, les visites guidées et la vente de souvenirs relevaient d'un même service, le Service des visites (Genève) dépendant de la Division des services généraux. Comme suite à une étude effectuée par le Service de gestion administrative vers la fin de 1976, les visites guidées relèvent désormais du Service d'information (Genève), depuis le début de 1977, tandis que la vente de souvenirs continue de relever de la Division des services généraux. La réorganisation recommandée par le Service de gestion administrative, y compris ses nouvelles propositions

3.30 Jusqu'à la fin de 1976, les visites guidées et la vente de souvenirs relevaient d'un même service, le Service des

visites (Genève), dépendant de la Division des services généraux. Comme suite à une étude effectuée par le Service de gestion administrative vers la fin de 1976, les visites guidées relèvent désormais du Service d'information (Genève), depuis le début de 1977, tandis que la vente de souvenirs continue de relever de la Division des services généraux. La réorganisation recommandée par le Service de gestion administrative, y compris ses nouvelles propositions concernant les effectifs, sera présentée ultérieurement dans un rapport distinct portant sur les recommandations formulées par le Service de gestion administrative au sujet de certains services de l'Office de Genève. La question de savoir s'il convient de mettre fin aux activités du comptoir de vente, vu son déficit persistant, est en outre examinée sérieusement.

3.31 En raison des considérations qui précèdent, les prévisions indiquées tant pour 1976-1977 que pour 1978-1979 doivent être considérées comme provisoires. Les dépenses ont été calculées compte tenu du tableau d'effectifs approuvé pour 1976-1977. Dans ces conditions, un déficit de 333 000 dollars est prévu pour 1978-1979, contre un déficit de 382 000 dollars prévu pour 1976-1977.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
